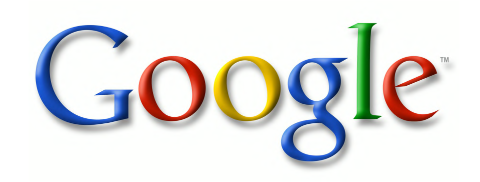
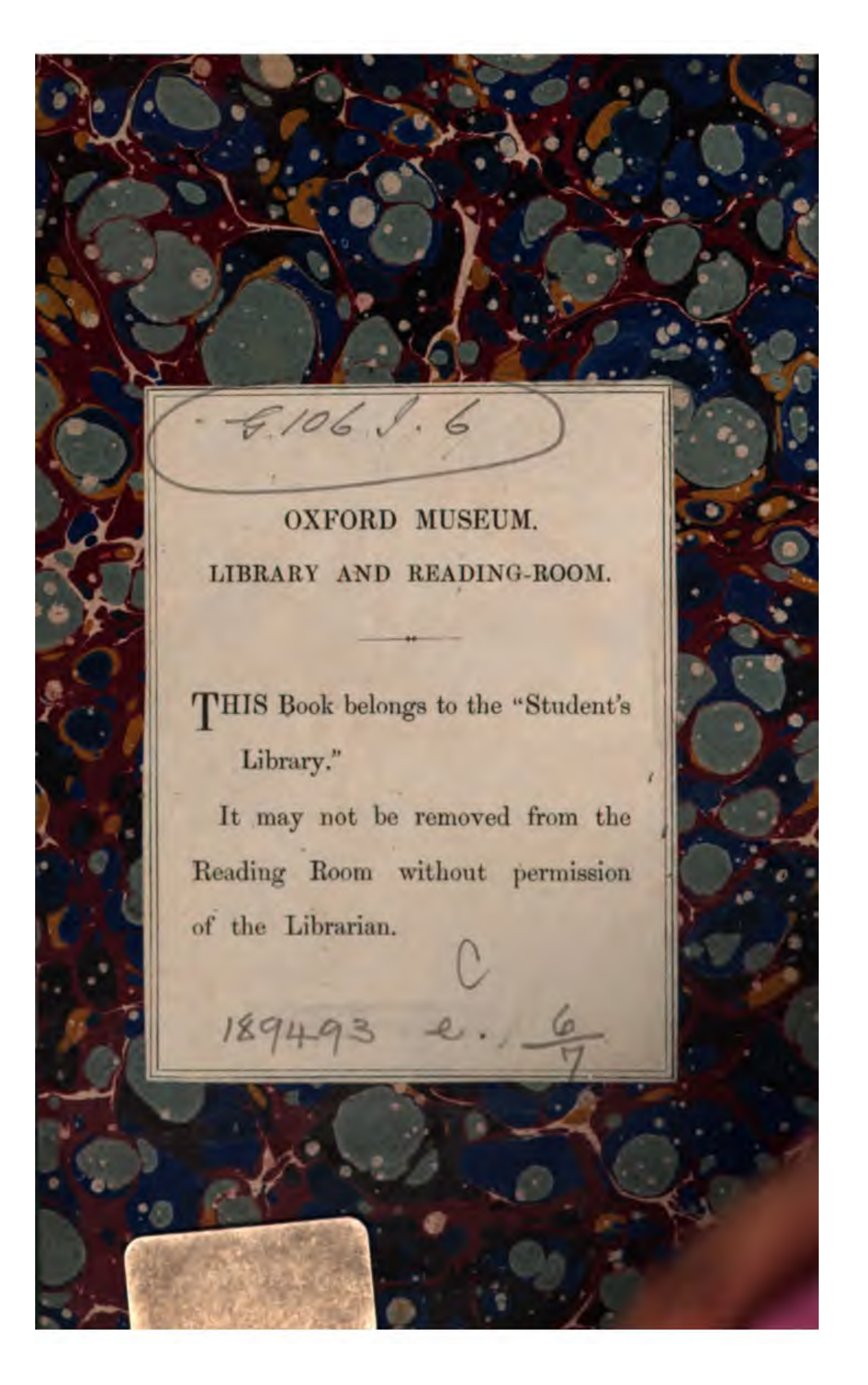
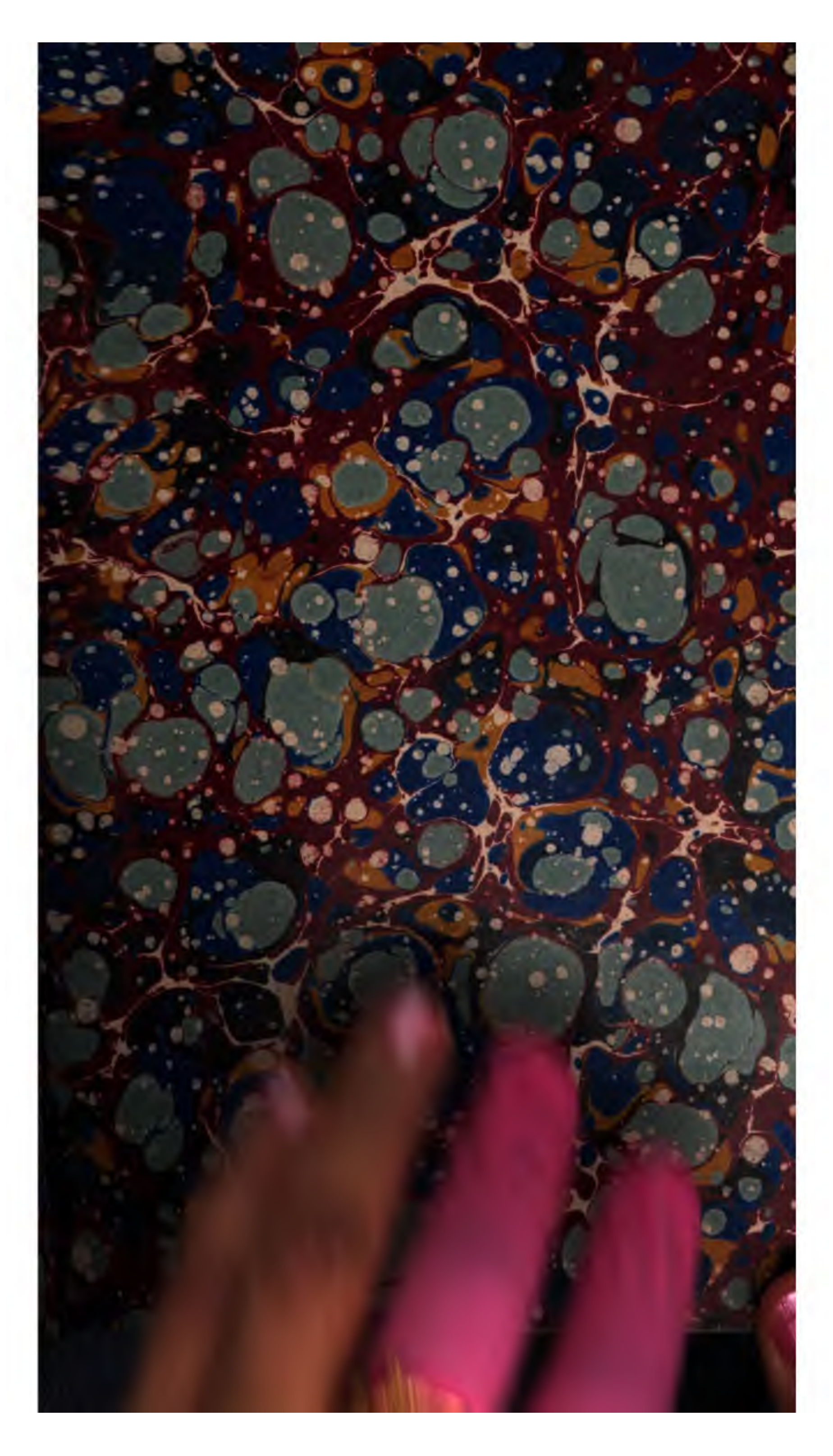









600030706M

HISTOIRE NATURELLE

DES

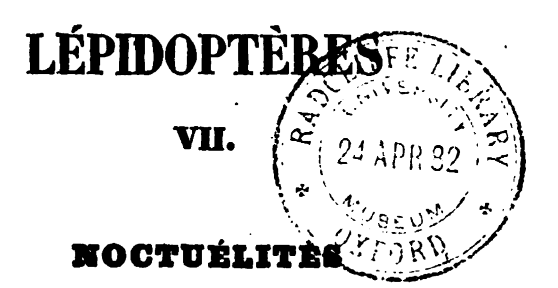
INSECTES

LÉPIDOPTÈRES

VII.

NOCTUÉLITÉS

III.



HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES

SPECIES GÉNÉRAL

DES

LÉPIDOPTÈRES

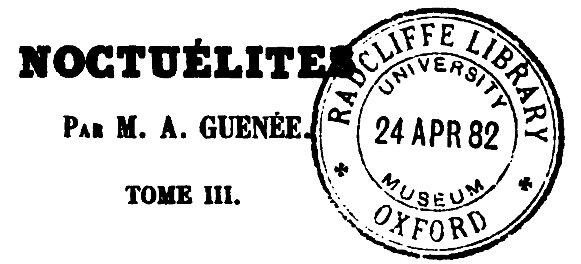
Par MM. BOISDUVAL et GUENÉE.

TOME SEPTIÈME.

NOCTUÉLITES

Par M. A. GUENÉE.

TOME III.



OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES

PARIS
LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET
RUE HAUTEFEUILLE, 12.
1852.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES LÉPIDOPTÈRES

FAM. II.

HOMOPTERIDÆ Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 108.

Chenilles voisines des Catocalides, à 16 pattes, mais ayant souvent les premières plus courtes et impropres à la progression ; à corps allongé et à tête aplatie antérieurement. — Chrysalides arrondies antérieurement, aiguës postérieurement, le plus souvent recouvertes d'une efflorescence violâtre ou bleuâtre. — Papillons à antennes crénelées de cils courts, multiples dans les ♂, simples dans les ♀ ; à palpes longs, ascendants, à dernier article long, linéaire, non spatulé ; à ptérygodes écartées et souvent huppées à l'extrémité ; à abdomen plus ou moins déprimé, muni à la base d'une crête large, aplatie, et sur les anneaux suivants de crêtes fines et linéaires ; à ailes à franges larges, les quatre concolores et participant des mêmes dessins ; l'indépendante insérée vis-à-vis de la 4e et plus ou moins séparée de la nervure médiane ; bord abdominal formant une gouttière très-velue.

M. Boisduval a établi seulement de nom cette famille, qui, par quelques-unes de ses chenilles, se rapproche extrêmement des Catocalides. Comme celles-ci, elles sont *demi-arpenteuses*, ce qui tient à la brièveté de leur première paire de pattes membraneuses, qui ne leur permet pas de s'en servir pour marcher. Comme elles aussi, elles sont aplaties en dessous, munies d'éminences sur le 11e anneau, et il n'est pas jusqu'aux couleurs et aux dessins qui ne rappellent ceux de nos *Catocala* européennes. Les chrysalides ont encore plus d'affinité avec ces dernières ; leur forme et l'enduit farineux qui les recouvre, permettent de les confondre tout-à-fait avec elles. Mais là s'arrête la ressemblance de ces deux familles, et les insectes

parfaits de celle-ci n'ont pour ainsi dire rien de commun avec l'autre. Loin d'avoir, comme nos *Catocala*, les ailes inférieures de couleurs brillantes, avec des bandes noires, ils diffèrent au contraire de presque toutes les autres Noctuélides, en ce que leurs quatre ailes sont complètement semblables et participent toutes des mêmes dessins; leurs couleurs sont généralement peu brillantes : le brun feuille-sèche et le noirâtre y jouent presque le seul rôle. Les dessins consistent dans les lignes ordinaires et souvent quelques autres, accessoires. Les taches des supérieures sont le plus souvent nulles ou à peine marquées. La ligne subterminale est celle qui joue ici le principal rôle, elle forme en effet, dans beaucoup d'espèces, deux grands arcs qui se rejoignent au milieu du bord terminal et s'y perdent dans une ombre vague. Cette dernière varie pour la forme, mais persiste dans tous les genres de la famille : c'est un caractère constant, quoique peu important au premier abord.

Les genres sont très-rapprochés dans cette famille, et cependant, quand on connaît les premiers états, il faut, bon gré mal gré, les multiplier. Il se pourrait encore que je n'aie pas été assez loin dans ce morcellement, et l'un des groupes de mon genre *Homoptera* deviendra peut-être par la suite un genre séparé.

Les Homoptérides sont en grande partie américaines. Le reste habite l'Inde, et ces dernières ont un facies tout particulier. Une seule espèce, récemment découverte, est européenne.

GEN. PHÆOCYMA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles...... — Antennes longues, crénelées dans les ♂ de cils multiples, mais très-courts. Palpes assez grêles, ascendants-verticaux, à dernier article long, dressé, linéaire, obtus. Tête petite. Yeux très-petits et rapprochés dans les femelles. Thorax globuleux, zôné, à ptérygodes très-divergentes et velues. Abdomen glabre, un peu déprimé, subcaréné, muni de crêtes fines dans les deux sexes, finissant brusquement en pointe. Ailes concolores, dentées: les supér. aiguës au sommet, avec les taches ordinaires distinctes; inférieures peu chargées de dessins, à nervure médiane ne se ramifiant qu'assez loin de la base.

Ce genre dont je ne connais jusqu'ici qu'une seule espèce, n'appartient que de nom à Hubner, qui a réuni à celle-ci une vraie *Homoptera* (*Calycanthata*) et une autre espèce douteuse (*Fluctuaris*). Il est bon d'observer, du reste, que la *Calycanthata* d'Abbot est fort mal figurée, et que le ♂ ressemble beaucoup à la *Lunifera*, ce qui justifie l'erreur de Hubner.

Il se rapproche beaucoup du genre *Homoptera*, dont il diffère cependant assez par la forme et les dessins des ailes, l'abdomen, les pattes, etc., pour qu'on puisse conjecturer que les chenilles doivent offrir des différences analogues. Le papillon rappelle un peu certaines *Toxocampa*.

1320. Phæocyma Lunifera Hb.

Hb. Zutr. 97, 98.

35 à 40mm. Ailes d'un gris-testacé. Supérieures couvertes de petites stries noires, transversales : leur base d'un brun foncé très-tranché, nuancé de noirâtre. Une tache apicale semblable, aiguë, et noire au sommet. Ligne coudée bien marquée, fine et ondée. Tache réniforme en croissant, d'un jaune-roussâtre; orbiculaire remplacée par un point noir qui se trouve placé sur un large espace transversal d'un gris clair. Ailes infér. ayant une bande subterminale brune, les traces d'une autre au-dessus, et le bord terminal très-strié. Dessous plus clair, avec une lunule et une fine ligne centrale ondée. — Femelle plus grande et un peu plus sombre.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv.

Gen. ALAMIS Gn.

Chenilles....... — Antennes assez courtes, épaisses, veloutées, à peine pubescentes, même dans les ♂. Palpes écartés, assez grêles, leur second article mince, tantôt hérissé, tantôt renflé et alors déprimé et comme canaliculé antérieurement, le 3e au moins un tiers plus court, linéaire, droit. Trompe courte. Yeux gros. Thorax assez convexe, velu-écailleux, carré, à ptérygodes un peu divergentes et muni d'une forte touffe relevée à sa base. Abdomen épais, plus ou moins déprimé, finissant brusquement en pointe obtuse, tronquée et velue, crêté au moins sur les premiers anneaux. Pattes courtes, très-velues dans les ♂, assez velues dans les femelles. Ailes dentées, mates, concolores, squammeuses, à lignes multiples, distinctes : la subterminale ne formant pas d'arcs distincts touchant le bord terminal.

Quelque peu nombreux que soit ce genre, il est plus répandu à lui seul que tous les autres de la même famille qui habitent exclusivement l'Amérique. Celui-ci est à la fois européen, africain, américain, mais surtout asiatique. Les espèces qui le composent sont généralement inférieures pour la taille aux *Homoptera*. Leurs ailes ne sont pas dentées très-profondément, mais le feston terminal est plus continu et mieux marqué que dans le reste des genres de cette famille : il est surmonté d'un autre feston parallèle, noir. Les autres dessins se réduisent à des lignes nombreuses, mais parfois assez confuses, et le dessous est uni et clair, avec de simples atômes qui tendent à former des lignes.

Le Muséum d'histoire naturelle possède une espèce de ce genre, rapportée par Delalande du pays des Hottentots, mais qui est tellement usée qu'il m'est impossible d'en donner une bonne description.

1321. Alamis Umbrina Gn.

38^{mm}. Ailes d'un brun de terre d'ombre, traversées par une multitude de petites lignes denticulées, plus foncées, parmi lesquelles sont confondues les lignes ordinaires : la coudée suivie d'une large bande irrégulière, déchirée, d'un gris-noirâtre, semé, au milieu, de quelques écailles blanches qui est suivie elle-même, au sommet et au milieu de l'espace terminal, de deux larges plaques du même gris. Entre cette bande et ces plaques, serpente la ligne subterminale, qui est de la couleur du fond la plus claire, et finement dentée. Ailes infér. offrant la même ligne, surmontée d'une foule d'autres moins nettes, mais également denticulées, toutes s'éteignant avant d'arriver à la côte. Un filet noir festonné précède, sur les quatre ailes, un feston terminal, parallèle, fin, clair. Dessous d'un gris-blanchâtre, avec des atomes bruns, la trace à peine visible des lignes du dessus, et une série subterminale de petits traits noirs sagittés.

Indes orientales. Coll. Saunders. Deux ♀.

1322. Alamis Albicincta Gn.

36^{mm}. Ailes dentées, sans coude distinct, d'un brun de terre d'ombre, traversées d'une foule de lignes ondées un peu plus foncées, avec un fin liseré clair, surmonté d'un autre également fin et noir, et, entre les deux, un petit point blanc bien marqué entre chaque nervule. Ligne subterminale commune, épaisse, blanche, dentée en zigzag régulier aux ailes inférieures, irrégulier aux supérieures, où on voit notamment une dent aiguë, saillante sur le pli cellulaire. Espace terminal presque entièrement saupoudré de blanc coupé, entre les nervules inférieures, par de fins traits noirs. Ailes supérieures ayant, en outre, une bande blanche, irrégulière, après la ligne extrabasilaire, qui est noire, ainsi que la coudée, et la tache réniforme vaguement indiquée en gris-noir. Dessous des quatre ailes d'un gris-testacé très-clair, avec des atomes formant des lignes vagues ; les inférieures avec un point noir placé dans la cellule, mais beaucoup plus rapproché de la base qu'à l'ordinaire. Abdomen avec cinq crêtes épaisses.

Silhet, Inde centrale. Coll. Gn. Deux ♂.

1323. Alamis Hypophæa Gn.

35^{mm}. Ailes peu dentées : les supérieures prolongées à l'apex, à bord terminal coupé obliquement, non denté ni arrondi ; les quatre d'un brun de terre d'ombre, traversées d'une foule de lignes ondées, plus foncées ; les supérieures ayant les deux médianes noires, écartées, parallèles ; l'extrabasilaire précédée et suivie de lignes ombrées d'un gris-noir un peu

verdâtre ; la coudée suivie d'une ligne du même ton, très-rapprochée, parallèle et s'élargissant à la côte en une grande tache que traverse le sommet de la subterminale, qui est de la couleur du fond, et se perd en descendant. Deux petits points clairs dans le bas de la tache réniforme, qui est à peine indiquée. Dessous des quatre ailes d'un gris-brun uni, soyeux, luisant, sans aucune ligne ni point : celui des inférieures couvert de petits poils drapés, ainsi que la base des supérieures. Jambes très-velues ; les antérieures couvertes de poils ochracés et portant, en outre, une sorte de palette élargie, formée par des poils noirâtres. Abdomen avec cinq crêtes épaisses, dont la première double.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

On reconnaîtra facilement cette *Alamis*, par le dessous de ses ailes ; mais comme je n'en ai vu qu'un seul ♂, et rien que des ♀ de quelques autres espèces, il serait possible que j'eusse fait un double emploi. Il serait donc bon d'en réunir un grand nombre d'individus et de vérifier mes descriptions sur les deux sexes.

1324. Alamis Polioides Blanch.

43 à 55mm. Ailes profondément dentées, à franges longues et squammeuses, d'un gris-cendré sablé de noirâtre ; les supér. avec les trois lignes distinctes ; l'extrabasilaire roussâtre, vague, arquée et tremblée ; la coudée fine, noire, sinuée et denticulée, et la subterminale claire, parallèle à la précédente, dont elle est très-rapprochée. Un trait noir très-fin, éclairé, au sommet de chaque dent. Tache réniforme seulement indiquée, avec un point blanc inférieur. Ailes infér. moins chargées que les supér., avec deux lignes presque droites, vagues, atteignant à peine la côte ; l'inférieure dentée et plus rapprochée de l'autre au bord terminal : dessous d'un gris pâle, avec des lignes vagues. 2e article des palpes veluhérissé. Abdomen peu déprimé.

Chili. Rapporté par M. Gay. M. N.

J'ai vu deux femelles qui présentent entre elles une certaine différence : l'une étant plus petite, plus foncée, mieux écrite et, ce qui est moins ordinaire, ayant le dernier article des palpes notablement moins long que l'autre.

1325. Alamis Albidens H.-S.

* Herr.-Sch. **295** = *Albidentaria* Frey. IV pl. 354 f. 1.

30mm. Ailes supér. dentées, d'un gris-testacé, avec une foule de fines lignes transverses plus claires, au nombre desquelles la subterminale plus distincte, parallèle au bord, un peu dentée et précédée d'une nuance d'un gris de fer, élargie dans le haut. Lignes ordinaires très-fines, noires : les deux premières arquées et tremblées ; la coudée écartée, presque paral-

lèle, d'abord flexueuse, puis lunulée, formant une petite dent saillante sur la 2e nervule inférieure. Une simple éclaircie à la place de la réniforme. Feston terminal fin, clair, surmonté, à distance, d'un autre, noir. Frange divisée par une ligne foncée. Ailes infér. ayant, outre les lignes claires et les festons des supérieures, une bande partant de l'angle anal formée de trois lignes noirâtres et se perdant vers la fin de la cellule. Dessous d'un blanc-testacé, avec une multitude de petites lignes plus foncées, dont une médiane aux inférieures, plus apparente et finement dentée.

Russie méridionale. Coll. Bdv. Un ♂.

Cette rare espèce est la seule de sa tribu qui soit européenne. Elle a beaucoup de rapports avec la précédente.

1326. Alamis Glaucinans Gn.

Elle est très-voisine de la *Ligilla;* mais, comme je n'ai plus celle-ci sous les yeux en ce moment, je regrette de ne pouvoir en donner une description comparative. Cependant, je vais faire celle-ci dans les mêmes termes que l'autre, afin qu'on puisse mieux les distinguer.

32mm. Ailes un peu dentées, d'un brun-testacé clair, avec une foule de petites lignes plus foncées, très-fines, parallèles, au nombre desquelles les lignes ordinaires. Coudée plus distincte, fine, noire, suivie, au sommet, d'une liture laciniée extérieurement, d'un gris-noir, et de trois taches semblables, au-dessous des 2e et 4e inférieures et de la sous-médiane, puis d'une ligne roussâtre très-pâle (la subterminale), qui envoie un trait noirâtre à l'apex. Presque tout l'espace médian est recouvert par des écailles d'un blanc-bleu, sur lesquelles se découpe la réniforme, qui est de la couleur du fond, et vaguement environnée de noirâtre. Une ligne festonnée très-fine, parallèle au feston terminal, qui est clair. Ailes infér. avec de très-fines lignes parallèles, dont deux plus noires et plus distinctes, presque droites, à quelque distance du bord. Dessous des ailes et corps comme chez *Ligilla*.

Silhet. Coll. Gn. Un ♂.

1327. Alamis Ligilla Gn.

30mm. Ailes un peu dentées, d'un brun-testacé clair, avec une foule de stries et de lignes un peu plus foncées, au nombre desquelles les lignes ordinaires. Coudée plus distincte, fine, noirâtre, suivie de quelques taches d'un noir-ardoise, surtout au sommet, puis d'une autre ligne presque parallèle, d'un roussâtre pâle, qui envoie parfois un trait foncé au milieu du bord terminal. Tache réniforme de la couleur du fond, mais ponctuée de blanc et environnée de noirâtre. Une petite ligne festonnée, très-fine, noire et parallèle au feston terminal, qui est clair. Ailes infér. avec plu-

sieurs lignes fines brunes, droites, à peu de distance du bord terminal. Dessous d'un blanc-brunâtre, avec une multitude de stries à peine plus foncées, et un petit point cellulaire brun. Abdomen déprimé, rectangulaire, fortement crêté, le second anneau ayant deux crêtes placées sur la même ligne. Pattes antérieures du ♂ très-cotonneuses.

Java. M. N. et Coll. de la Cie des Indes.

Cette jolie espèce rappelle tout-à-fait, en petit, les *Homoptera*.

Gen. XYLIS Gn.

Chenilles..... — Antennes des ♂ crénelées de cils assez longs, entre lesquels sont d'autres poils fins. Palpes ascendants-verticaux, le second article long, droit, épais, rectangulaire, le 3e linéaire, assez fort, bicolore, droit, aigu. Thorax carré, très-velu, à ptérygodes écartées et huppées à l'extrémité. Abdomen long, gros, obtus, peu déprimé, ayant le premier anneau garni d'une crête arquée, le second muni de deux pinceaux latéraux, et tous les suivants de crêtes linéaires. Pattes fortes, à jambes très-velues : les postérieures épaisses, avec des poils denses et longs; les intermédiaires munies aux genoux d'un pinceau de poils soyeux, aussi long que la jambe. Ailes oblongues, dentées, épaisses, pulvérulentes : les supérieures ayant le bas du bord terminal échancré; les infér. coudées, à dents aiguës.

Les caractères ne manquent pas, comme on voit, pour ce genre, qui est du reste très-voisin des *Homoptera*. Indépendamment des différences signalées, on n'aperçoit point ici d'une manière distincte la subterminale, et l'ombre qui se voit au milieu du bord terminal est vague et ne se lie à aucun dessin.

1328. Xylis Setipes Gn.

55mm. Ailes dentées, oblongues, avec le coude du bord terminal très-marqué, et toute la partie qui est au-dessous de ce coude sensiblement rentrante, surtout aux supérieures; d'un brun de bois, avec un double rang subterminal de traits noirs. Supérieures ayant tout le bord terminal, presque jusqu'à la coudée, d'un brun très-clair (la côte exceptée), et traversé par de vagues taches noirâtres, mais sans ligne subterminale. Inférieures ayant tout le disque de ce même ton clair, puis deux lignes écartées, denticulées, noires; puis, au-dessous, une tache oblongue, d'un noir-ardoisé, marquée de quelques écailles blanches. Dessous des infér. d'un blanchâtre ochracé, saupoudré de brun, avec une grande lunule cellulaire évidée, deux lignes fines, une ombre subterminale, et une série de points géminés, noirâtres. Pattes intermédiaires garnies, au genou, d'un long bouquet de poils d'un jaune doré, soyeux.

Nouvelle-Fribourg (Brésil). Coll. Gn. Un seul ♂.

Gen. HOMOPTERA Bdv.

Bdv. Icon. du règne anim.?

Chenilles rases, allongées, atténuées antérieurement, à tête petite, munies d'une éminence bifide sur le 11e anneau, à 16 pattes, mais ayant la première paire de membraneuses plus courte et impropre à la marche. — Chrysalides obtuses antérieurement, coniques et aiguës postérieurement, recouvertes d'une efflorescence d'un blanc bleuâtre ou violâtre. — Antennes assez longues, crénelées de cils fins et verticillés dans les ♂, simples, très-courts et très-écartés dans les ♀. Palpes très-ascendants, le second article peu recourbé, le 3e moitié moins long, linéaire-aplati, obtus. Trompe moyenne. Thorax robuste, large, velu, très-carré, à ptérygodes longues, aplaties, velues et divergentes à l'extrémité. Pattes velues dans les ♂: les cuisses intermédiaires très-grosses et très-garnies de poils denses. Abdomen large, un peu aplati, avec une large crête aplatie sur le premier anneau et de très-petites sur les anneaux suivants. Les quatre ailes concolores, également chargées de dessins, un peu coudées au milieu du bord terminal.

Voici un genre pour lequel les caractères ne manquent pas : on n'a à cet égard que l'embarras du choix. Il est aussi nombreux qu'il est naturel. C'est surtout à ses chenilles que s'applique ce que j'ai dit dans les généralités de la tribu, de la ressemblance avec celles des *Catocala*. Toutefois il ne faut pas regarder cette ressemblance comme absolue. Ainsi les chenilles des *Homoptera* ne sont point munies de franges latérales, composées de poils furfuracés, on ne voit chez elles aucune saillie sur le 8e anneau, et celles du 11e consistent invariablement en deux pointes qui portent les trapézoïdaux postérieurs comme chez les *Notodonta*. En revanche, l'incision du 5e anneau est toujours occupée en grande partie par un espace jaune ou fauve, précédé de deux taches ocellées ou annulaires. Enfin, indépendamment de la brièveté de la première paire de pattes, qui force la chenille de tenir le 6e anneau éloigné du plan de position, les 4e et 5e sont presque toujours courbés en arc, en sorte qu'on les dirait renflés sur le dos.

Les insectes parfaits ont un aspect *sui generis* : leurs ptérygodes sont fortement divergentes, et leur extrémité, au lieu d'être taillée en pointe, comme chez les autres Noctuelles, est munie de poils coupés carrément et souvent relevés en forme de crête. Leur abdomen est également garni de crêtes sur presque tous les anneaux; mais celle du premier est large, coupée carrément et aplatie en forme de palette, tandis que les autres sont très-petites et comme linéaires. Les cuisses des pattes intermédiaires sont fortement renflées dans les ♂, et leur face extérieure est le plus souvent munie de poils longs et denses. Les antennes sont crénelées, et cette crénulation consiste en de petits bouquets ou verticilles de poils rangés régulièrement de chaque côté de la tige, mais seulement chez les mâles, car, chez les femelles, ces poils sont simples, courts et écartés.

Les ailes des *Homoptera* sont larges, bien pareilles, habituellement den-

tées, de couleur de bois pourri ou de feuilles sèches, sablées d'atomes plus foncés. La plus visible de leurs lignes, la subterminale, y forme deux grands arcs, qui embrassent tout le bord de l'aile et viennent se joindre au milieu de ce bord, où leurs extrémités se perdent dans une tache grossière; elle se continue très-visiblement sur les ailes inférieures, où elle est presque droite, seulement un peu tremblée, et suivie ordinairement d'une ombre terminale. Les autres lignes sont aussi visibles, quoique moins frappantes: la coudée est très-fine, mais très-noire et forme des zigzags ou des ondulations très-irrégulières. On soupçonne plutôt qu'on ne voit distinctement la tache réniforme, qui est esquissée tantôt en clair, tantôt en foncé, et dont un petit point extérieur marque ordinairement la partie inférieure. Le dessous des quatre ailes est uniforme comme le dessus, mais plus pâle et marqué d'une infinité de stries.

Les mâles se distinguent des femelles par les caractères ci-dessus cités. Les dernières sont en outre un peu plus petites, et leurs ailes un peu plus arrondies, mais elle ne diffèrent pas pour les dessins.

Les *Homoptera* paraissent habiter spécialement le nouveau continent. J'en connais cependant une des Indes orientales, mais le nord de l'Amérique est la partie où elles sont le plus répandues. Les anciens auteurs en ont connu quelques-unes qu'ils ont prises pour des Géomètres. Hubner en a figuré une dans ses Noctuelles d'Europe (449) sous le nom de *Fluctuaris*, et Ollivier l'a décrite d'après sa figure (143); mais je ne l'ai pas vue en nature, et les différences sont trop subtiles dans ce genre, pour que je me permette de l'imiter. D'ailleurs, si la coupe d'ailes est rendue exactement, elle pourrait bien n'être pas une vraie *Homoptera*.

Je divise ce genre en deux groupes : le premier contient les Homoptères proprement dites; le second, qui se reconnait d'abord à ses ailes entières, s'écarte assez notablement et provient peut-être de chenilles différentes.

GROUPE I.

†

1329. Homoptera Peruncta Gn.

48mm. Ailes dentées, d'un brun feuille morte foncé, avec le feston un peu plus clair et surmonté de traits ovales, blanchâtres, chevronnés supérieurement de brun. Les lignes ordinaires, absorbées pour la plupart par l'intensité du fond, ne se voient que par intervalle, et surtout à la côte; elles sont composées d'écailles grosses, raides et comme saillantes. Aux ailes inférieures, les deux ordinaires sont bien plus marquées, bien parallèles et fortement denticulées : elles y surmontent une tache assez large, ardoisée, saupoudrée, dans un des sexes, d'écailles d'un blanc-bleuâtre aux supérieures. La tache réniforme est ponctuée extérieurement de blanc, et le disque, derrière elle, est obscurci d'ardoisé-violâtre. Dessous d'un brun clair, avec les traits terminaux du dessus; les inférieures avec une grande lunule évidée; trois lignes parallèles discoïdales, et une ombre subterminale, plus foncées.

M. N. Sans indication de patrie.

Les deux individus sur lesquels est faite cette description, quoique passablement conservés, quant aux ailes, sont vieux et probablement décolorés. En outre, tous deux manquent de palpes, et le mâle d'antennes. Je n'oserais donc affirmer qu'ils n'appartiennent pas au genre *Alamis*, les dessins du dessous différant assez sensiblement de ceux des vraies *Homoptera*.

††

1330. Homoptera Fictilis Gn.

50mm. Ailes à dents très-aiguës, d'un brun de bois pourri : les supérieures avec la tache réniforme indiquée par de petites écailles claires qui l'entourent, surtout extérieurement. Les deux lignes médianes extrêmement fines, noires : la coudée très-sinueuse et en zigzags aigus, très-finement liserés de clair. Espace terminal traversé, dans le bas, par une bande arquée, d'un gris-ardoisé-verdâtre terne, non précédée d'une ligne déterminée. Une série de points subterminaux, très-petits, clairs. Ailes inférieures vaguement rayées et striées jusqu'à la ligne subterminale, qui est presque droite, fine, géminée, d'un brun vif, et suivie d'une large bande du même ardoisé. Dessous d'un brun clair, strié de plus foncé, sans aucuns dessins distincts.

Cayenne? Coll. Feisth. et M. N. Trois ♀.

1331. Homoptera Guadulpensis Gn.

Extrêmement voisine de la *Fictilis*, dont elle a la taille et le port.

Ailes à dents très-aiguës, d'un brun-terreux clair, à reflet légèrement violâtre, avec un liseré terminal plus clair. Supérieures striées à la base, ayant la réniforme indiquée par de petites écailles claires, qui l'entourent, surtout extérieurement. Ligne coudée en zigzag, tellement fine qu'elle est à peine visible, si ce n'est vis-à-vis de la cellule et au-dessus de la sous-médiane. Ligne arquée de l'angle interne d'un gris-violâtre sombre, parfois précédée d'un petit trait noir près de son sommet. Ailes infér. vaguement et peu visiblement striées et rayées jusqu'à la subterminale, qui est d'un brun-noir vif, géminée; le filet inférieur non parallèle, sinué, très-rapproché au centre, formant, à l'extrémité externe, deux ∧, dont le premier en surmonte un troisième, et, au-dessous, à l'extrémité anale, une petite tache noirâtre, vague, qui remplace la bande qu'on observe chez la *Fictilis*, et dont on voit, en effet, parfois, une trace indistincte. Dessous finement strié; les infér. avec le disque jaunâtre, une lunule cellulaire et un commencement anal de bande noirâtre. Quelques poils vers le bord abdominal. Pattes et poitrine d'un gris-ochracé.

Guadeloupe. M. N. Coll. Gn. et Lefebvre. Cinq ♂.

Cette espèce serait-elle le mâle de la précédente?

1332. Homoptera Terrosa Gn.

Lunata Cr. 308 C? — non Drur. nec Fab.

Elle encore très-voisine de la *Fictilis*, mais plus petite et d'une autre forme.

46mm. Ailes dentées, d'un brun-terreux clair: les supérieures finement striées, avec le disque et l'apex plus foncés. La réniforme entourée extérieurement d'écailles claires; la coudée comme chez *Guadulpensis*, ainsi que la ligne arquée de l'espace terminal, mais sans trait noir qui la précède. Extrémité apicale de la côte finement liserée de noir. Ailes infér. comme chez *Fictilis*, mais concolores. Dessous d'un gris-brunâtre pâle, strié de brun, sans dessins distincts.

Guadeloupe. Coll. Gn. Une seule ♀. Mexique. Coll. Bdv. Une seule ♀.

Nota. Cette espèce, intermédiaire entre *Fictilis* et *Guadulpensis*, se distingue de toutes deux par sa taille plus petite, ses ailes plus arrondies, et à dents moins aiguës. Il faut, toutefois, ne pas perdre de vue que je n'ai vu qu'un ou deux individus de chaque espèce. Encore la femelle mexicaine que m'a communiquée M. Boisduval est-elle en très-mauvais état.

La *Lunata* Cr. qui ne paraît pas la même que celle de Drury, se rapporte-t-elle ici ou représente-t-elle une autre espèce propre à la Guyane? C'est ce qu'il est fort difficile de décider sur une figure aussi imparfaite que celle de Cramer.

1333. Homoptera Strigimacula Gn.

60mm. Ailes d'un brun clair, très-lavé de gris-blanc testacé et strié de noirâtre : les supérieures avec l'extrabasilaire très-oblique, limitant un espace brun; la coudée fine, noire, dentée, en zigzags arrondis, et marquée, sous la 3e nervule inférieure, d'une grosse tache brune, arrondie, qui saute d'abord aux yeux. Arc inférieur noirâtre, seul visible. Ligne des inférieures bordée supérieurement de brun-carmélite, et surmontant, au milieu, des poils écailleux d'un gris-cendré. Une série commune de points vagues, subterminaux, bruns, dont le dernier, aux ailes supérieures, est géminé et noirci. Dessous des quatre ailes d'un testacé-jaunâtre, très-strié de noir, sans lignes ni bandes distinctes; les inférieures ayant le disque couvert de poils longs et plus visibles que dans aucune autre espèce. Pattes intermédiaires fournies d'une bourre cotonneuse extrêmement abondante. Ptérygodes fortement écartées et formant deux espèces de coquilles, ainsi que les deux crêtes thoraciques et la première crête abdominale.

Pernambuco. Coll. Gn. et M. N.

Cette espèce est extrêmement remarquable par ses pattes intermédiaires. Leurs cuisses sont épaissies et munies, sur leurs tranches, de poils soyeux, longs et recourbés, qui se continuent sur la jambe. Ceci se rencontre chez beaucoup d'espèces de genres différents; mais, ce qui est propre à celle-ci, c'est que la partie interne de la cuisse est aplatie et garnie d'une bourre cotonneuse d'une abondance telle, que j'en ai enlevé à une seule cuisse un paquet qui égale en volume une grosse aveline et dépasse notablement celui du corps tout entier. Cette bourre est retenue entre la cuisse et la poitrine, tant par les poils dont je viens de parler que par un rang de larges écailles furfuracées, transparentes, disposées sous ces poils, et qui paraissent destinées à les empêcher de s'échapper, quoiqu'elles soient elles-mêmes très-peu adhérentes. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, quand l'insecte a replié ses cuisses le long de la poitrine, on ne se douterait pas de la présence de cette quantité extraordinaire de duvet, dont l'usage est tout-à-fait inexplicable, puisqu'il est l'attribut exclusif des mâles.

1334. Homoptera Obsita Gn.

Taille de la *Fictilis*, dont elle est encore voisine. Ailes d'un brun-feuille-sèche clair, avec tout l'espace médian envahi par du noir saupoudré d'atomes verts. Ligne subterminale peu distincte, mais suivie inférieurement d'un arc très-marqué, et au sommet, d'un commencement de bande, noirâtres, saupoudrés de vert. Un point géminé à l'angle interne. Ailes infér. marquées d'une infinité de stries noirâtres, avec une petite ligne géminée, noire, suivie d'une bande noirâtre saupoudrée de vert. Dessous d'un ochracé-blanchâtre, avec une foule de stries brunes.

Coll. Gn. Elle m'a été envoyée comme venant du Brésil.

N. B. J'ai vu une espèce voisine et inédite du Mexique, mais elle est en trop mauvais état pour que je puisse la décrire, et aussi un individu du M. N., qui me paraît appartenir à l'*Obsita*, mais qui est trop décoloré pour que je puisse l'affirmer.

1335. Homoptera Lunata Dr.

Drur. I p. 40 pl. 20 f. 8.

Elle est aussi très-voisine des précédentes, et sa taille est la même. Ailes dentées, d'un brun clair, nuancées de noir-bleuâtre, plus sombres à la côte. La ligne extrabasilaire est géminée et se perd dans l'ombre costale. L'espace médian est traversé par des lignes brunâtres, vagues, qui se perdent en partie en arrivant à la tache réniforme, qui est seulement indiquée en noir-bleuâtre et qui porte d'ordinaire un point blanchâtre à sa partie inférieure. La ligne coudée est fine, noire et très-tremblée,

comme chez toutes les espèces du même genre. La subterminale n'est bien écrite que dans la moitié inférieure de l'aile, où elle forme un arc noir, suivi d'une épaisse ligne d'un noir-bleu. Il en est de même de la ligne qui lui correspond, sur les ailes inférieures. Chez le mâle, il y a une traînée d'atomes blancs qui se condensent à l'angle anal en une petite tache irrégulière. Au-dessus de la ligne précitée, on voit les autres lignes vagues, brunes, et un point cellulaire. Le dessous est d'un gris très-clair, avec beaucoup de lignes vagues plus foncées. Pattes antérieures du mâle très-velues.

La chenille est blanchâtre, nuancée de gris, avec les lignes vasculaire et sous-dorsales noirâtres, interrompues. L'incision postérieure du 4e anneau offre une large tache fauve, surmontée de deux omicrons noirs. Une petite tache jaune se voit dans l'incision du 6e. Le 7e est occupé en partie par un grand espace gris. Les trois premiers ont, à la place de la stigmatale, chacun un trait noir. Toutes les pattes et la tête sont de la couleur du fond; cette dernière avec des traits noirs. La chrysalide est entièrement recouverte d'une efflorescence d'un violet-lilas. La plante qui accompagne le dessin d'Abbot, est un *Hypericum;* mais elle vit aussi sur les chênes, les frênes et les pruniers. Elle se chrysalide entre des feuilles, à la fin d'avril.

Amérique Septentrionale, en mai. Coll. Gn. Bdv. etc.

Cette espèce rappelle un peu, pour les couleurs et les dessins, notre *Boarmia Nyctemeraria* d'Europe. La figure de Drury est trop grossière pour qu'on puisse être rigoureusement sûr que cette Homoptère est bien sa *Lunata;* mais c'est celle qui s'en rapproche le plus, de toutes celles que je connais, et comme elle est très-commune en Virginie et en Caroline, pays cités par Drury, il y a tout à parier que c'est bien celle qu'il a figurée et décrite. Quant à la *Lunata* de Cramer, elle se rapporte plutôt, comme je l'ai dit, à ma *Terrosa.*

1336. Homoptera Viridans Gn.

Lunata Cr. 308 C ? — (non Drur. nec Fab.)

Taille des précédentes. Ailes d'un jaune d'ocre terne, strié de brun et de verdâtre : les supérieures avec les espaces médian et basilaire envahis par du brun mêlé de vert-olive, sur lequel se détache l'extrabasilaire, formant une bande d'un ton roussâtre. Arcs subterminaux verts. Ligne coudée fine, noire, très-irrégulière, et suivie, à la côte, d'une tache d'un brun-vert. Ailes infér. striées de vert, hormis un rayon entre la sous-médiane et la 4e inférieure, avec la ligne ordinaire très-noire, bien marquée, géminée, à filets assez écartés et presque comblés de noir, surmontant une bande vague, verte, arquée au milieu en sens opposé. Dessous strié, avec une lunule assez distincte et une bande vague, plus foncées.

Un seule femelle assez mauvaise, rapportée du Brésil par feu Delalande. M. N.

1337. Homoptera Exhausta Gn.

50mm. Ailes d'un blanc un peu jaunâtre, avec des stries plus foncées. Les supérieures ayant une large bande oblique terminée par l'extrabasilaire, une grande tache à la côte, entre la coudée et la subterminale, et une autre tache également costale, mais plus vague, au milieu, d'un brun feuille-morte vif, strié de brun foncé; la dernière traversée, sur la nervure, par une nuance verte. Ligne coudée fine, noire, très-nette. Une ombre au milieu du bord terminal et quelques points subterminaux peu marqués. Inférieures avec la ligne très-nette noire, géminée, à filets rapprochés, mais expirant vers la cellule, dans une nuance d'un jaune feuille-morte, et surmontant, entre les dernières nervules inférieures, un groupe maculaire d'atomes verts, éclairé supérieurement de blanc pur. Dessous d'un gris-jaunâtre strié. Collier roux.

Femelle beaucoup plus jaunâtre et plus striée, avec les taches conséquemment moins tranchées; les arcs subterminaux bien marqués en brun. Tache des inférieures moins nette, mal éclairée en dessus, parfois divisée en trois points.

Un mâle rapporté du Brésil par le capitaine Freycinet. M. N. Deux femelles de l'Amérique Septentrionale? Coll. Bdv. et Gn.

1338. Homoptera Edusa Dr.

Dr. II pl. 24 f. 4. = *Putrescens* Guér. Règne anim. pl. 80 (la Chenille).

55mm. Ailes d'un brun de bois nuancé et strié de foncé. Une éclaircie d'un blanc-verdâtre après la ligne extrabasilaire. Un point blanc à la partie inférieure de la tache réniforme, qui est remplacée par un espace obscur. Tout l'espace terminal d'un blanc-grisâtre ou bleuâtre, formant, aux ailes supérieures, deux grandes lunules circonscrites par les deux arcs ordinaires. Une série terminale de gros points bruns, vagues, et souvent confluents. Dessous d'un gris-cendré, avec une lunule discoïdale et des lignes plus foncées.

Chenille couleur de chair, avec toutes les lignes interrompues, festonnées, noirâtres; les trapézoïdaux et latéraux de la même couleur, ainsi que les deux points du 11e anneau. Dans les incisions des 4e et 5e anneaux, est une large tache orangée, et sur le dos du 4e on voit deux cercles noirâtres qui renferment les trapézoïdaux. La tête et les pattes sont concolores. Cette chenille vit, en août, sur la Verge-d'Or et probablement sur les chênes, et file vers la mi-septembre. Il est probable qu'elle a deux générations. La chrysalide est entièrement couverte d'une efflorescence bleuâtre.

Amérique Septentrionale, en octobre. Coll. Bdv. et Gn. N'est pas rare.

1339. Homoptera Minerva Gn.

42mm. Ailes d'un jaune d'ocre clair, avec tout l'espace médian d'un jaune plus foncé. Toute la base, jusqu'à l'extrabasilaire, d'un brun-noir. Tache réniforme visible, étranglée, d'un brun-noir, et surmontée d'une tache vague de même couleur à la côte. Une troisième tache semblable, mais plus grande et plus nette près du sommet. Ligne subterminale brune, sinuée, coudée sur les supérieures, formant deux V superposés dans la cellule des inférieures. Tout l'espace terminal très-clair, divisé, au milieu des supérieures, par une tache brune, nuancée, aux infér., de blanc-bleuâtre. Une série de petites lunules terminales brunes. Dessous blanchâtre, avec des lunules et des lignes nombreuses, brunes. Thorax d'un brun-noir.

Chenille d'un gris-cendré clair, nuancé de blanc par places, avec les lignes ordinaires festonnées et interrompues, et les points noirâtres. Dans l'incision des 4e et 5e anneaux, une large tache d'un jaune-citron. A la partie antérieure des 4e et 7e, une tache noirâtre marquée de points blancs. Pointes du 11 anneau noirâtres, avec un trait latéral de même couleur. Tête et pattes concolores. Elle vit, en avril, sur les chênes et le bois de fer. La chrysalide est couverte d'une poussière violâtre.

Amérique Septentrionale, en mai et juin. Coll. Bdv.

1340. Homoptera Calycanthata Abb.

Abb. pl. 104 p. 207.

Taille de la *Minerva*. Ailes d'un brun-noir, avec tout l'espace terminal formant une large bordure d'un testacé clair, saupoudré d'atomes rougeâtres en approchant du bord. La partie foncée de l'aile est traversée par une multitude de lignes noirâtres, et on y remarque seulement deux éclaircies ochracées partant de la côte, après l'extrabasilaire et avant la coudée. La tache réniforme est grande, bien visible et noire. La bordure claire de l'aile forme deux sinus très-marqués aux ailes supérieures; mais elle n'est point traversée d'un trait au milieu, comme chez les autres espèces. Celle des inférieures est aussi parfaitement entière, et très-tranchée.

Chenille d'un gris-cendré nuancé de blanchâtre et de noirâtre, avec les lignes ordinaires noirâtres: la sous-dorsale géminée, continue, mais seulement sur les trois premiers et les sept derniers anneaux, la stigmatale surmontée de traits noirs, très-obliques. Une petite tache couleur d'ocre dans les incisions des 4e et 5e anneaux. Ces deux derniers, ainsi que le 6e, e 2e et le 3e semés çà et là de taches noires, dont quelques-unes ont le entre blanc. Pointes du 11e presque horizontales. Elle est figurée par

Abbot sur le *Calycanthus floridus;* mais elle vit aussi sur les chênes. Elle se métamorphose en avril, et le papillon éclôt en mai. La chrysalide est rouge, sans efflorescence.

Amérique Septentrionale. Décrite sur le dessin original d'Abbot. Elle est assez mal rendue sur la planche gravée et pourrait être méconnue. On prendrait le mâle au premier abord pour la *Phæocyma lunifera*, tandis que la femelle est fort différente; mais la chenille est bien la même que celle qui accompagne le dessin qui m'a servi pour cette description. Toutefois, il sera prudent de s'assurer de son identité. D'ailleurs, dans le dessin que j'ai sous les yeux, la chenille est représentée sur un *Rhexia*.

GROUPE II.

1341. Homoptera Obliqua Gn.

45mm. Ailes très-peu dentées, d'un cendré un peu rougeâtre, clair, nuancé çà et là de blanchâtre. Une grosse tache d'un rouge-ferrugineux à la place de la réniforme. Une ligne subterminale fine, sinuée, n'étant bien marquée que dans la moitié inférieure de l'aile et précédée d'une ligne encore plus fine et plus vague. Sur les ailes inférieures, une épaisse ligne semblable, courbe, liserée extérieurement de couleur claire. Ces lignes d'un roux-ferrugineux. Quelques atomes noirâtres sur l'espace terminal. Dessous d'un gris-roussâtre très-clair, uni. Palpes grêles. Pattes presque glabres.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv.

Gen. YPSIA Gn.

Chenilles allongées, moniliformes, sans aucune éminence, avec les pattes toutes égales, à tête assez grosse; vivant sur les arbres. — Chrysalides non efflorescentes. — Antennes des ♀ comme dans le genre précédent. Palpes ascendants, comprimés, le 3e article moins long, plus épais, moins linéaire. Trompe moyenne. Thorax carré, à ptérygodes velues, divergentes à l'extrémité. Abdomen des Homoptera. *Les quatre ailes semblables, dentées. La ligne subterminale continue et ne formant pas deux arcs.*

Je n'aurais certainement pas songé à faire un genre séparé des deux espèces qui vont suivre, sans la différence capitale qui se montre dans les premiers états. Ainsi, la chenille de l'*Ypsia Æruginosa* a toutes les pattes membraneuses égales, et conséquemment ne doit point être arpenteuse; elle n'a aucune trace des éminences du 11e anneau, non plus que des taches des incisions. Sa tête est proportionnellement beaucoup plus grosse que celle des *Homoptera*. Elle vit sur les arbres. Enfin, la chrysalide est plus effilée, plus aiguë postérieurement et dépourvue de toute efflorescence. Une autre différence résulte aussi de l'époque d'apparition. En effet, tandis que les chenilles des *Homoptera*, proprement dites, se trouvent au

printemps, spécialement au mois d'avril, et donnent leurs papillons dans le courant de mai, les chenilles d'*Ypsia* vivent à la fin de l'automne et ne deviennent insectes parfaits qu'au printemps suivant.

Il est impossible, on le voit, de laisser dans le genre précédent une espèce dont les premiers états sont aussi tranchés. Cependant les insectes parfaits ne présentent que des différences bien légères, ainsi qu'on en peut juger par les caractères ci-dessus, soit avec les *Homoptera*, soit avec les *Alamis*. Quoi qu'il en soit, à moins de supposer qu'Abbot s'est trompé et a figuré le papillon à côté de la chenille d'une autre espèce, il n'y a pas moyen d'expliquer cette singularité. Malgré l'exactitude bien connue de ce naturaliste, je m'en serais cependant tenu à cette supposition, si les différences les plus essentielles ne se reproduisaient dans le genre *Anthracia*, à savoir : les pattes toutes égales, l'absence des éminences du 11e anneau et le manque d'efflorescence sur la chrysalide. J'ai donc dû maintenir le genre *Ypsia*, sous peine de renier tous mes documents à la fois. Mais j'appelle sur ce point l'attention des naturalistes américains.

Je dois faire observer également que, quand les chenilles des *Alamis* seront connues, il est possible qu'une refonte soit nécessaire dans les genres *Ypsia* et *Alamis*. Ainsi, l'unique espèce américaine de ce dernier devra peut-être être réunie avec celui-ci.

J'ai compris également dans ce genre l'*Undularis* de Drury, qui, au premier abord, paraîtrait devoir se placer dans le genre *Anthracia*. Mais on voit, en l'étudiant, qu'elle n'a de commun avec lui que la couleur noire, et que les autres caractères sont bien mieux ceux du genre *Ypsia*. La découverte de la chenille achèvera de juger la question.

1342. Ypsia Æruginosa Gn.

45mm. Ailes d'un brun-noir foncé, avec une bande commune, incertaine, d'un gris-rougeâtre ou violâtre clair, traversée par trois lignes, dont l'intermédiaire plus marquée et plus noire. Extrabasilaire peu marquée et suivie d'une bande d'atomes d'un vert clair, marquée d'un point noir dans la cellule. Un groupe d'atomes semblables à la place des taches ordinaires, dont le milieu est parfois marqué d'un point noir. Espace terminal concolore, mais fortement saupoudré des mêmes atomes verts. Une série de points pâles avant les franges. Dessous d'un gris-sale, chargé d'atomes bruns, avec une lunule cellulaire et quelques traces de lignes brunes. Un point noir près de l'angle anal. Thorax, palpes et abdomen concolores.

La chenille est entièrement d'un vert clair, sans aucun dessin, avec la tête assez grosse, concolore, et les pattes d'un vert seulement plus jaunâtre. Elle n'a aucune éminence, et toutes ses pattes ventrales, comme je l'ai dit aux caractères du genre, sont égales et même assez longues. Elle vit, en septembre et octobre, sur une plante que les Américains nomment *Swamp Dogwood*, et dont je n'ai pu trouver le vrai nom. Le papillon éclôt

dès le mois d'avril. La chrysalide est obtuse antérieurement, avec l'abdomen très-conique et terminé par une pointe fine. Elle est d'un rouge clair, sans aucune efflorescence.

Amérique Septentrionale, en avril. Coll. Bdv.

1343. Ypsia Undularis Dr.

Drury I p. 19, pl. 9 f. 4

Si l'on ne jugeait que sur la couleur, on serait tenté de rapporter cette espèce au genre *Anthracia*, mais elle a tous les caractères des *Ypsia* et ne saurait en être distraite.

45^{mm}. Ailes d'un noir de corbeau, avec une grande quantité de lignes ondées, jusqu'à la subterminale, puis de stries sur l'espace terminal, d'un noir plus mat. Subterminale assez épaisse, renflée aux deux extrémités, et interrompue, vis-à-vis de la cellule, par trois taches blanches salies d'écailles brunes. Tache réniforme formée aussi par des lignes noires, évidée en anneau étranglé et ouvert aux deux bouts. Ailes inférieures avec une ligne noire qui fait suite à la subterminale, éclairée en dessous par des atomes blancs, et surmontée d'une autre ligne beaucoup plus fine. Dessous des quatre d'un brun-testacé clair, avec une multitude de stries et d'atomes noirâtres, mais sans dessin précis. La ligne des inférieures indiquée toutefois près de l'angle anal, où elle est éclairée d'un peu de blanc. Palpes noirs, avec l'extrémité blanche.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn. Un ♂.

Gen. ANTHRACIA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles à 16 pattes égales, rases, cylindriques, très-atténuées postérieurement, sans éminences, à tête grosse, lenticulaire; vivant sur les arbres. — Chrysalides obtuses antérieurement, très-aiguës postérieurement, non efflorescentes. — Antennes crénelées dans les ♂, comme chez les Homoptera. *Palpes ascendants, épais, arqués, à dernier article court ou moyen. Trompe courte. Thorax peu robuste, convexe, subarrondi, à ptérygodes peu saillantes. Abdomen conique, non aplati, aigu postérieurement, muni dans les ♂, sur les 3e et 4e anneaux, de deux petites crêtes linéaires. Pattes des* Homoptera. *Ailes entières, concolores, luisantes, à franges larges, à lignes parallèles; celles des ♀ mates en dessous.*

Ce joli genre est très-voisin des *Homoptera* proprement dites, mais il en diffère par une foule de caractères qui ressortiront suffisamment de l'alinéa précédent. Hubner qui l'a créé, n'y renferme que deux espèces qui n'ont pas le moindre rapport entre elles (*Undularis* Dr. et *Ephialtes* Hb.). Le peu d'*Anthracia* que je connais, habitent l'Amérique du nord. Leurs chenilles qui rappellent un peu celles des *Grammodes*, vivent sur différentes

espèces de chênes propres à ces contrées. On distinguera d'abord les papillons, à leurs ailes foncées et luisantes, comme les plumes de corbeau ; à leur thorax dont les ptérygodes, quoique bien velues, s'épanouissent beaucoup moins à leur extrémité ; à leurs palpes, qui sont régulièrement recourbés et non brusquement coudés, comme dans les genres suivants, etc., etc.

Undularis Drury paraît, au premier abord, se rapporter à ce genre, mais la couleur seule cause cette illusion (voyez le genre *Ypsia*).

Il est bon de remarquer que, dans ce petit genre, le mode de transformation est différent de celui des *Homoptera*. Celles-ci, en effet, filent une légère coque entre les feuilles d'arbres, tandis que les *Anthracia* s'enfoncent en terre.

1344. Anthracia Coracias Gn.

36mill. Ailes arrondies, presque entières, d'un noir de corbeau luisant, avec plusieurs lignes parallèles et ondées, d'un noir mat ; la dernière ordinairement plus distincte et parfois éclairée d'atomes blanchâtres. On voit çà et là quelques légères teintes d'un brun-isabelle, et notamment un rayon entre la nervure sous-médiane et la 4e nervule des inférieures, dont la côte est largement teintée de la même nuance. Tache réniforme à peine distincte, mais suivie d'un groupe d'atomes d'un blanc-ochracé. Une série terminale de petits points noirs éclairés de blanc. Dessous d'un gris luisant, avec une ou deux lignes indistinctes.

Femelle semblable en-dessus, mais ayant le dessous d'un gris plus rougeâtre, tout-à-fait mat, avec la ligne plus visible.

Amérique Septentrionale, en mai. Coll. Div. Habite les bois, et se pose sur les arbres. Elle est commune en Géorgie.

La chenille est d'un gris foncé, avec les sous-dorsales blanches, interrompues sur le 4e anneau par quatre taches ocellées, et sur le 5e par deux semblables. Les trapézoïdaux des anneaux suivants et les stigmates sont noirs, entourés de cercles blancs. Au-dessus de ces derniers règne une teinte roussâtre. La tête et les pattes sont concolores. Abbot la représente sur le *Quercus phellos*, mais elle vit aussi sur d'autres espèces de chênes. Elle se chrysalise à la fin d'avril.

1345. Anthracia Cornix Gn.

Extrêmement voisine de la précédente, dont elle diffère principalement par les palpes, dont le dernier article est très-court et à peine distinct, tandis qu'il est long et linéaire dans la *Coracias*. Les éclaircies brunes des ailes sont plus nombreuses, plus étendues et occupent une partie du disque. Les points terminaux sont plus grands, plus allongés, et presque contigus.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Un seul ♂.

FAM. II.

HYPOGRAMMIDÆ Gn.

Chenilles rases, allongées, demi-arpenteuses, munies d'éminences sur les 8e et 11e anneaux. — Antennes simples ou crénelées de cils très-courts et multiples dans les ♂. Palpes grêles, à second article mince, à 3e non spatulé. — Abdomen crêté ou garni de rangs de poils en-dessus. Trompe courte ou moyenne. Pattes assez courtes. Ailes épaisses, bien garnies d'écailles, marbrées, à taches peu distinctes. Indépendante insérée non loin des trois suivantes.

Cette famille avoisine les Homoptérides par ses premiers genres et surtout par le genre *Safia*, puis elle se modifie, au point que les derniers en sont au contraire fort éloignés. Il y aura donc là peut-être matière à division, dans l'avenir, mais aujourd'hui tous ces genres réunissent assez de caractères communs pour rentrer, à la rigueur, dans la même famille; ils passent d'ailleurs de l'un à l'autre, par des transitions presque insensibles. Ainsi, les *Cœnipeta* et les *Hypogramma*, qui sembleraient, par leur abdomen non crêté, leurs ailes inférieures discolores, les lignes si marquées du dessous, leurs palpes longs et recourbés, etc., devoir former une famille tout-à-fait distincte du genre *Yrius*, dont l'abdomen est fortement crêté, les ailes inférieures concolores et à dessins communs, les lignes du dessous absentes, etc., s'y rattachent étroitement par la *Cœnipeta Suttea*. Dans l'état actuel de la science, il m'a donc paru mieux de laisser cette famille un peu hétérogène, comme je la présente ici, que de la diviser prématurément en quatre ou cinq autres, dont les types seraient exprimés par les genres *Safia, Campometra, Praxis, Lepidodes, Hypogramma*. Plus tard, et quand le nombre des espèces de cette famille aura décuplé, ce qui arrivera certainement, les entomologistes plus heureux que moi apercevront la lumière, là où je ne trouve qu'obscurité. En attendant, j'établis deux sous-familles, dont la dernière devra conserver, dans tous les cas, le nom d'Hypogrammides, qui s'applique spécialement à elle.

PREMIÈRE SOUS-FAMILLE *(Yriadæ)*.

Gen. SAFIA Gn.

Chenilles...... — Antennes minces, filiformes dans les ♀. Palpes écartés, grêles, ascendants-verticaux, le 2e article arqué, à peine plus épais que le 3e, qui est linéaire, presque aussi long, obtus au sommet. Trompe moyenne. Thorax peu convexe. Abdomen arrondi, renflé au milieu, terminé dans la

♀ par une pointe aiguë de poils comprimés, sans autre crête que celle de la base. Ailes dentées, subanguleuses, concolores et à dessins communs, mates et pulvérulentes, à lignes fines; l'indépendante insérée au même point que la 4e inférieure; dessins du dessous peu marqués.

Ce genre est pour ainsi dire intermédiaire entre les Homoptérides et les Hypogrammides, et, comme je n'ai pu l'étudier que sur un seul individu femelle, dont le corps est un peu dénudé, il serait possible que je ne l'eusse pas mis à sa véritable place. Il a un aspect phaléniforme, et ressemble presque à une *Boarmia* à gros corps.

Je n'ai vu en nature ni *Japeta*, Cr. (346 G.), ni *Levina*, Cr. Stoll, et je ne sais si elles doivent être rapportées à ce genre.

1346. Safia Celia Cr.

Cr. 346 EF.

48mm. Ailes dentées, d'un testacé-jaunâtre, sablé et marbré de brun, avec une série subterminale arquée de traits noirs; les supérieures ayant des écailles verdâtres sur le disque. Tout l'espace basilaire brun, traversé de lignes, et un peu après, une bande droite du même brun. Une tache triangulaire semblable à la côte. Milieu de l'espace terminal largement envahi par du noirâtre. Ailes infér. ayant le disque d'une nuance rougeâtre, toute la moitié interne du bord terminal envahie par du noirâtre, sur lequel se découpent quelques taches ou traits clairs, et une ligne noire composée de lunules, qui expire à la cellule. Les trois dents qui correspondent aux trois dernières nervules, plus aiguës et plus saillantes. Dessous très-sablé de brun, avec une grande lunule évidée et des lignes ondées brunes, mais perdues en partie dans le fond, et bien moins accusées chez mon individu que dans la figure de Cramer.

Guyane. Coll. Gn. Une seule ♀.

Gen. YRIAS Gn.

Chenilles...... — Antennes crénelées de cils multiples dans les ♂, sétacées dans les ♀. Palpes assez courts, plus ou moins ascendants, grêles, peu velus, leur dernier article assez court, obtus, non spatulé. Trompe moyenne. Thorax écailleux, à ptérygodes écartées. Abdomen assez épais, crêté dans les deux sexes. Ailes subdentées, épaisses, concolores, marbrées, à dessins semblables; les deux nervules extrêmes de la médiane insérées au même point; pas de dessins bien marqués en dessous.

Ce genre n'a que deux ou trois espèces à peine, et pourtant, peut-être, devrait-il se diviser en deux. Il forme en effet deux groupes distincts : le premier est composé d'espèces de taille moyenne : le 3e article de ses palpes,

quoique court, est encore du tiers du précédent; ses ptérygodes sont un peu huppées à l'extrémité; l'abdomen des femelles est muni de petites crêtes linéaires, disposées deux par deux sur chaque anneau.

Le second est de petite taille : le dernier article de ses palpes est très-court et presque en bouton ; ses ptérygodes ne sont point huppées ; son abdomen est plus conique, garni de très-petites crêtes linéaires, uniques, et terminé par un bouquet de poils laineux, très-épais, qui surmonte un autre pinceau inférieur, plus petit.

Dans les deux groupes, les quatre ailes sont exactement semblables, finement marbrées; les lignes sont distinctes, fines, ondées et dentées, mais aucune n'attire l'attention. La subterminale joue pourtant, comme dans les Homoptérides, le principal rôle, surtout aux inférieures, où elle est mieux marquée que les autres, hormis à la côte.

Ce genre est américain.

GROUPE I.

1347. Yrias Acharia Cr.

Cr. 346 C.

48mm. Ailes subdentées, d'un brun-noirâtre mêlé de gris-violâtre, et semées çà et là de quelques écailles d'un blanc-verdâtre, avec un feston terminal, et une série de points noirs éclairés supérieurement de gris, traversées par plusieurs lignes fines, ondées et dentées, noirâtres : la subterminale éloignée du bord, empâtée et un peu anguleuse sur les premières ailes, fine, denticulée, et suivie d'une liture d'un blanc-carné, à l'angle anal, sur les secondes. Tache réniforme indiquée par une ligne ou deux points blancs extérieurs, quelquefois même toute blanche. Dessous d'un gris-noirâtre, avec des places terminales blanchâtres. Une ligne médiane et une lunule cellulaire, vaguement obscures.

Cayenne. Coll. Feisth. Pointe-à-Pitre. Coll. Lefebvre. Trois ♀.

La figure de Cramer est grossière, et les lignes y sont mal rendues. Elle se rapporte cependant bien à cette espèce.

1348. Yrias Porphyrascens Gn.

43mm. Ailes supér. subdentées, prolongées à l'apex, et à bord terminal coupé obliquement ; d'un brun-noir velouté à la base et à la côte, et d'un gris-rougeâtre clair au bord terminal et jusqu'à la moitié du bord interne, ces deux couleurs fondues insensiblement. Lignes assez peu distinctes, dentées en zigzags, d'un blanc-bleu sur la partie foncée, et d'un noir éteint sur la partie claire. Tache réniforme entourée extérieurement

d'une petite ligne blanche interrompue. Un petit trait d'un rouge-rosé au bord interne, près de la base. Ailes infér. d'un gris-brun, lavé de rouge-rosé, avec des lignes noirâtres peu marquées, et le pli, entre la médiane et la sous-médiane, gris et interrompant la couleur du fond. Les quatre avec un feston noirâtre, précédé, à distance, d'une série de traits semblables, mais presque droits. Dessous des quatre ailes d'un gris de fer soyeux, unis, sans aucun dessin. Une tache blanche au bord terminal et sur la frange, au bout de la première nervule supérieure. Pattes très-velues. Palpes très-recourbés et appliqués contre le front. Partie relevée des ptérygodes teintée de rougeâtre.

Pernambuco. Coll. Gn. Un ♂.

GROUPE II.

1349. Yrias Progenies. Gn.

26mm, ou moitié plus petite que la précédente. Ailes presque entières, d'un gris-violet foncé, avec un feston terminal noir, et toutes les lignes bien distinctes : l'extrabasilaire et la coudée noires, arquées et tremblées, communes; la seconde épaissie à la côte et dans la cellule; la subterminale ochracée, ombrée des deux côtés, denticulée et assez nette aux inférieures, où elle est surmontée d'une bandelette de même couleur, interrompue et vague aux supérieures, où elle est précédée d'une tache rousse entre les 2e et 3e nervules de la sous-costale, et suivie d'un espace violet bordé d'une tache apicale d'un noir vif. Un groupe d'atomes blanchâtres dans la cellule, à la place des taches ordinaires. Dessous d'un gris-cendré, avec un point et des vestiges de lignes, obscurs. Palpes presque droits. Thorax traversé par des lignes brunes.

De Saint-Thomas. Coll. Guérin. Guadeloupe. Coll. Lefebvre.

Gen. STIMMIA Gn.

Chenille....... — Antennes assez courtes, crénelées de cils fins et multiples dans les ♂. Palpes longs, ascendants : le 2e article squammeux-lissé, un peu renflé, le 3e mince, aciculaire. Toupet frontal et thorax squammeux, ce dernier subcarré, à ptérygodes longues, non relevées en crêtes. Abdomen long, relevé, conique, muni de larges crêtes squammeuses. Pattes longues, à ergots prononcés; toutes les jambes munies aux genoux de bouquets de poils abondants. Ailes épaisses, subdentées, arrondies, les quatre semblables pour les dessins, à taches et lignes confuses; les inférieures ayant l'indépendante isolée et rapprochée du pli terminal.

J'ai fondé ce petit genre sur deux espèces de la Guyane, dont je n'ai vu que des mâles, et dont l'un est en assez mauvais état. Il serait bon de voir

des femelles et une plus grande quantité d'individus, pour s'assurer qu'il est bien à sa véritable place. La nervulation des ailes inférieures pourrait en faire douter.

1350. Stimmia Carneomacula Gn.

32mm. Ailes subdentées, arrondies : les supérieures d'un gris-brun-violâtre, avec l'espace subterminal et une partie de la base glacés de bleu d'acier, et des lignes très-confuses et interrompues, plus foncées. Tache orbiculaire en forme de point; réniforme en croissant noir et suivie immédiatement d'une grande tache arrondie, couleur de chair, montant jusqu'à la côte et traversée par une ligne noirâtre (la coudée). Une rangée de petits points couleur de chair suit les traces de cette dernière, et il y a une série semblable de traits terminaux surmontés de points noirâtres. Ailes inférieures ayant le disque couleur de chair très-sablé de rougeâtre et de noir, avec une grosse tache cellulaire, noire, et une grande partie du bord terminal d'un brun glacé d'ardoisé : leur dessous gris-testacé, avec la lunule et des traces de lignes noirâtres. Thorax brun, à collier couleur de chair, semé de points rouges. Abdomen brun, avec trois fortes crêtes mélangées de rougeâtre. Pattes très-longues; les jambes antérieures munies d'un bouquet de poils fauves, divergents; les postérieures garnies d'une large touffe de poils gris.

Cayenne. Coll. Feisth. Un seul ♂.

1351. Stimmia Scoria Gn.

Præcisalis Hb. Zutr. 367, 368?

Elle ressemble à la précédente pour la forme des ailes, mais elle est absolument dépourvue de taches et d'atomes carnés et rouges.

27mm. Les quatre ailes semblables, d'un brun-noirâtre glacé de lilas, surtout à la base, avec des lignes et taches d'un noir-brun mat, parmi lesquelles on distingue le point orbiculaire, la réniforme pleine, l'ombre médiane qui se continue sur les inférieures, et la subterminale parallèle au bord, dont elle est très-rapprochée, maculaire et également continuée sur les inférieures. Dessous d'un gris-noir, avec une lunule et des traces de lignes, noirâtres. Thorax et abdomen de la couleur des ailes, avec les crêtes concolores. Pattes moins longues que chez la précédente; les jambes antérieures avec une plaque de poils cachant un bouquet de poils blancs; les postérieures abondamment fournies de poils cotonneux, gris, mêlés de quelques poils jaunes. Dessous de l'abdomen d'un blanc-jaunâtre. Troisième article des palpes long, mince, et à sommet très-effilé en pointe aiguë.

Cayenne. Coll. Feisth.

Le seul individu mâle sur lequel est faite cette description, est en mauvais état, et les ailes peuvent avoir perdu, en partie, leurs dessins. Il faut tenir compte de ces circonstances dans ma description.

La *Præcisalis* Hb. ressemble beaucoup à cette espèce ; cependant, la figure est trop grossière pour que j'ose lui donner ce nom, qui ressemble trop d'ailleurs à celui des Pyrales.

Gen. CAMPOMETRA Gn.

Chenilles très-allongées, cylindriques, renflées antérieurement, munies d'éminences dorsales, à tête globuleuse, saillante, ayant les deux premières paires de pattes membraneuses, avortées et impropres à la marche, et les autres paires très-longues. — Chrysalides effilées, moniliformes, non efflorescentes, à extrémité anale coupée carrément. — Antennes crénelées de cils verticillés dans les ♂. Palpes grêles, ascendants-obliques, le 2e article arqué, le 3e droit, fusiforme. Trompe moyenne. Thorax carré, velu-squammeux, zôné, à ptérygodes écartées et huppées à l'extrémité. Abdomen épais, cylindrique, crêté, terminé en pointe obtuse et velue dans les ♂. Pattes moyennes, assez peu velues. Ailes presque entières, épaisses : les supér. un peu oblongues, à côte droite, à ligne subterminale formant deux angles ; les infér. concolores, mais à dessins peu prononcés ; le dessous à lignes très-confuses. 1re nervule insérée vis-à-vis de la 4e.

Ce genre qui est très-voisin des deux précédents, offre, sous ses premiers états, des caractères extrêmement tranchés. Ses chenilles sont, comme les Centaures, moitié Géomètres, moitié Catocalides. Les derniers anneaux ont en effet une ressemblance frappante avec ceux des *Catocala*, tant pour les dessins que pour les éminences des 8e et 11e, tandis que tous les premiers rappellent certaines chenilles d'*Ennomos*. Les deux premières paires de fausses pattes sont complètement avortées, en sorte que la chenille est franchement arpenteuse.

L'insecte parfait ne présente rien de saillant, si ce n'est que ses ailes inférieures commencent déjà à différer assez notablement des supérieures, et établissent ainsi la transition au genre *Cœnipeta*.

1352. Campometra Amella Gn.

46mm. Ailes d'un gris-noir très-légèrement brunâtre : les supérieures ayant presque tout l'espace médian blanchâtre, surtout à la côte, où il est marqué de deux taches noires. Tache réniforme cerclée de blanc et ombrée extérieurement d'un fort trait noir ; orbiculaire remplacée par un point vague, très-noir, placé sur une ligne transverse, vague, droite, noire, touchant les deux bords. Ligne extrabasilaire fine, tremblée, éclairée des deux côtés de blanchâtre ; subterminale noire, formant deux angles saillants, épais, plus noirs : l'un au-dessus de la première nervule de la sous-

costale; l'autre sous la seconde de la médiane. Une série subterminale et parallèle au bord, de traits noirs, transversaux, presque contigus, droits. Ailes infér. plus pâles, beaucoup plus unies, avec trois lignes sombres vagues, terminées par du noir à l'angle anal. Thorax gris, zôné de noirâtre. Dessous gris, mêlé de blanchâtre, avec partie des franges plus claire, et des ombres vagues.

Amérique Septentrionale; en juin. Coll. Bdv.

La chenille est figurée par Abbot, sur l'arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*) et les chênes. Je renvoie aux caractères du genre pour la description de sa forme. Quant à sa couleur, elle est d'un gris-blanc teinté de jaune d'ocre, avec toutes les lignes noirâtres, épaisses, géminées, interrompues. De petits traits entre la vasculaire et les sous-dorsales, et au-dessus de la stigmatale, la font paraître comme marbrée. La tête est très-arrondie, concolore, avec des points noirâtres. Toutes les pattes sont concolores. Il y a une petite éminence obtuse sur les 8e, 11e et 12e anneaux. Elle se chrysalide en terre, à la mi-mai.

La chrysalide est presque de la même forme que celle de la *Nonagria Typhæ*, déprimée sur l'enveloppe des ailes, avec les anneaux très-moniliformes, d'un rouge clair; son extrémité anale est foncée et coupée carrément.

Gen. CYCLODES Gn.

Chenilles..... — Antennes très-longues, cylindriques, épaisses, mais simplement veloutées et sans aucune ciliation. Palpes à 2e article épais, un peu subulé, squammeux-lissé, le 3e court, nu, pyriforme. Trompe robuste. Yeux gros. Thorax squammeux. Abdomen velu, subconique, terminé par un bouquet de poils. Pattes longues, robustes, à ergots longs, mais médiocrement velues. Poitrine et base de l'abdomen velus-cotonneux. Ailes larges, épaisses, soyeuses, subdentées, presque concolores: les inférieures participant des mêmes dessins, à cellule courte, à indépendante robuste, mais insérée assez loin des suivantes, et non loin du pli cellulaire.

L'unique espèce qui compose ce beau genre, est assez difficile à placer convenablement; elle pourra peut-être rentrer par la suite dans la tribu des *Patulæ*. N'en ayant vu qu'un seul individu, je n'ose rien en dire de définitif. Du reste, où qu'elle soit placée, elle formera toujours un genre à part et si caractérisé, qu'il n'est pas même discutable. On remarquera surtout ses longues antennes exactement cylindriques et garnies dans toute leur partie inférieure d'une sorte de masse veloutée, que je ne puis mieux comparer qu'au duvet qui garnit les chatons des plantes du genre *Typha*, et que les enfants nomment des *Moines*.

1353. Cyclodes Omma Hoev.

Van der Hoeven, Descr. de Lép. nouv. p. 5 pl. 7 f. 7 a b.

60mm. Ailes festonnées et dentées : les supérieures d'un gris-olivâtre, nuancées de gris-cendré clair, surtout vers l'extrémité, et traversées par plusieurs lignes ondées, brunâtres, dont la plus saillante est la coudée, qui est très-irrégulière, géminée, ondée-lunulée, et suivie d'un commencement de subterminale, d'abord droite, puis rentrante, largement ombrée d'olivâtre. Dans la cellule, et tout près de la base, se voit une tache très-arrondie en anneau fin, d'un bleu d'acier métallique, cerclé de noir, et entouré à distance d'un cercle olivâtre. La tache réniforme est nulle. Ailes inférieures noirâtres, avec une bande d'un gris-blanc, commençant au bord abdominal et s'éteignant vers la nervure sous-costale, divisée par un filet noirâtre et surmontant des groupes d'atomes d'un bleu d'acier. Au-dessous, le bord est également gris et divisé par un filet noir au-dessus du feston. Dessous des mêmes ailes d'un gris-vert, avec le bord doublement festonné, d'un ochracé-verdâtre, surmonté d'une ligne noire qui s'arrête à la 2e inférieure, et une ligne profondément dentée, lunulée, verdâtre, éclairée d'ochracé.

Java, Inde centrale. Coll. Gn. Un mâle. Rare.

Gen. LEPIDODES Gn.

Chenilles...... — Antennes épaisses, à peine crénelées de cils multiples, très-courts, chez les ♂, simplement moniliformes chez les ♀. — Palpes courts, épais, velus, leur dernier article très-court et en bouton. Trompe robuste, mais courte. Thorax velu et très-squammeux à la fois. Abdomen long, assez robuste, muni dans les deux sexes de fortes crêtes ou brosses velues, dont les deux premières très-squammeuses. Pattes courtes, à jambes velues, à ergots robustes, mais courts. Ailes subdentées, épaisses, luisantes, très-squammeuses, concolores, à dessins communs; la première nervule insérée presque au même point que les deux suivantes.

Ce curieux genre se reconnaîtra d'abord à ses palpes, dont le dernier article est très-court, et à toutes les parties de son corps, dont les poils sont mêlés d'écailles grossières. Il est assez difficile de lui assigner une place précise sans connaître ses premiers états, et il se pourrait fort bien que celle que je lui donne ici ne fût pas la véritable. Il joue à peu près dans cette famille le même rôle que le G. *Syntomopus* dans les Amphipyrides; cependant il a une certaine parenté avec le précédent.

Les deux sexes ne diffèrent point quant aux dessins; l'espèce unique qui le compose est complètement inédite.

1354. Lepidodes Limbulata Gn.

45mm. **Ailes d'un brun-soyeux, ayant par places un reflet mordoré, avec une bordure assez étroite, d'un blanc-jaunâtre, divisée par des traits bruns, parallèlement à la frange, et précédée d'une série de points ou taches foncés : supérieures ayant le disque et une bande sous la nervure sous-costale, du même blanc, sur lequel se détachent à peine des linéaments mordorés, dessinant la tache réniforme, et une ligne extrêmement sinueuse avant la bordure. Un large espace noirâtre occupe une partie du bord interne, et le bas de la ligne extrabasilaire arquée d'abord, puis formant un angle sous la sous-médiane, s'y détache en brun-brûlé. Inférieures ayant, au-dessus de la bordure, de fines lignes géminées, obscures, surmontées, au bord interne, de deux groupes d'écailles du même blanc qu'elles, et tout l'angle anal mordoré; leur dessous brun, très-squammeux, avec un gros point cellulaire et une ligne très-dentée, discoïdale, noirâtres. Collier, palpes et poitrine d'un brun-mordoré. Poils du thorax et des brosses de l'abdomen mêlés d'écailles d'un jaune-soufré-verdâtre.**

Colombie. Coll. Bdv. Feisth. et Gn.

Gen. PRAXIS Gn.

Chenilles...... — Antennes des ♂ assez courtes, crénelées de cils verticillés. Palpes grêles, ascendants-obliques, à 2e article velu-hérissé, à 3e assez long, écailleux, aplati, un peu élargi à l'extrémité. Yeux petits et rapprochés. Thorax convexe, très-velu, lisse. Abdomen très-conique, avec des crêtes élevées, simples, formant de fortes brosses chez les ♂, gros, déprimé, élargi, terminé en pointe brusque et garni de crêtes fines et linéaires chez les ♀. Pattes courtes, fortes, très-velues dans les ♂. Ailes très-dentées, épaisses, un peu luisantes, concolores, pulvérulentes : les supérieures à bord interne fortement coudé, et beaucoup moins long que la côte ; les inférieures un peu prolongées dans le sens du corps, avec les poils du bord abdominal bien fournis ; les quatre nervules droites, longues, et insérées au même point, assez près de la base de l'aile.

On est assez embarrassé de mettre à sa place ce genre fondé sur deux belles espèces de la Nouvelle-Hollande. Par l'aspect général de la première, il paraîtrait appartenir aux Polydesmides ; mais en l'examinant en détail, on lui trouve encore plus de rapports avec les Hypogrammides. L'*Edwardsii* se rapproche des *Cœnipeta*, par la forme et l'échancrure de ses ailes inférieures. Je crois inutile d'insister sur les caractéres du genre *Praxis*, qui sont des plus tranchés.

1355. PRAXIS PORPHYRETICA Gn.

38mm. Ailes très-dentées, avec un feston noir, profond; d'un brun-rouge de porphyre, saupoudré de gris-violâtre : les supérieures avec des lignes transverses, irrégulières, fines, tremblées, dont trois noires et quatre d'un brun-violâtre, moins distinctes; les inférieures avec cinq lignes de cette dernière couleur, plus régulières et bien parallèles. La subterminale plus ou moins éclairée de blanchâtre. Un très-petit point blanc à l'attache de l'aile supérieure, et sept points blancs ou rougeâtres à leur côte. Dessous des inférieures d'un gris-carné, avec une lunule, deux lignes dentées et une large bande, d'un noir luisant. Front d'un blanc-rosé.

Femelle semblable, avec l'abdomen très-gros et déprimé, comme celui des *Homoptera*.

Terre de Van-Diemen. Rapportée en quantité par M. Verreaux. M. N. et Coll. Gn.

1356. PRAXIS EDWARDSII Gn.

42mm. Ailes supérieures épaisses, squammeuses, d'un gris-noir un peu bleuâtre, avec les lignes parallèles, irrégulières, dentées ou maculaires, d'un noir profond, éclairées çà et là de jaune d'ocre; la subterminale plus régulière, plus éclairée, plus dentée. Sept points blancs à la côte. Ailes inférieures de couleurs et de dessins analogues, mais seulement au bord terminal et à l'angle interne, le reste de l'aile étant d'un gris-noirâtre, terne et uni. Ces dernières très-profondément dentées, doublement festonnées, avec une forte échancrure à l'angle anal. Un point blanc très-marqué au sommet de chaque dent du feston, sur les quatre ailes. Dessous des inférieures d'un gris de fer, avec une lunule demi-ocellée, deux lignes séparées par quelques taches et deux larges taches subterminales, noires. Front blanc.

Australie. M. N. Décrit sur un bel individu mâle unique, rapporté par M. Verreaux, et que je dédie à M. Milne-Edwards, professeur d'Entomologie au Muséum national, en reconnaissance de la bienveillance qu'il m'a témoignée.

DEUXIÈME SOUS-FAMILLE (*Hypogrammidæ* Propr.)

GEN. CÆNIPETA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles...... — *Antennes assez longues, crénelées de cils très-fins, et multiples dans les ♂. Palpes longs, peu velus, ascendants-recourbés, compri-*

més, le 2e article ensiforme, arqué, le 3e aplati, linéaire, presque aussi long. Trompe courte. Corps grêle. Thorax déprimé, lisse, peu velu. Abdomen long, grêle, conique, lisse, avec des poils ne formant pas de crêtes. Cuisses et jambes des pattes antérieures abondamment couvertes de poils laineux dans les ♂. Ailes à franges entrecoupées: les supérieures prolongées au sommet, lisses, un peu luisantes, à dessins très-marqués; les inférieures assez étroites, munies dans les ♂ d'un sinus formant une dent à l'angle anal. Dessous marqué de lignes sinueuses et de dessins très-distincts; 1re nervule insérée presque au même point que la seconde.

Ce genre comprend des espèces très-jolies, et qui se distinguent, au premier coup-d'œil, par leur abdomen lisse, la forme de leurs ailes, et les dessins très-marqués en dessus et surtout en dessous. Le premier groupe a encore une affinité marquée avec les *Yrias*. Il pourra bien devenir nécessaire d'en former un genre intermédiaire. Le second forme la transition avec le genre suivant. La forme des pattes antérieures des mâles est remarquable dans celui-ci: la cuisse est aplatie, allongée et recouverte en dessus d'une couche de poils qui recouvre la poitrine, quand la patte est repliée; la jambe présente à peu près le même caractère, et en outre elle est munie, à son insertion avec le tarse, d'un pinceau de soies presque aussi long que ce dernier, et qui, tantôt, le recouvre en partie, tantôt s'épanouit en avant. Outre cette particularité, les mâles présentent encore une échancrure plus ou moins marquée, près de l'angle anal des secondes ailes, et cette échancrure est parfois si profonde, que la portion de l'aile qui constitue l'angle anal, forme comme une sorte de lobe séparé.

Les femelles se distinguent nettement par leurs ailes inférieures, non échancrées, et de couleurs beaucoup moins vives: les supérieures plus arrondies; leurs premières paires de pattes beaucoup moins velues, la forme de leur abdomen, etc.

Toutes les *Cœnipeta* habitent le Nouveau-Monde.

Les auteurs en ont donné quelques-unes. Cramer en figure une (396 F.) sous le nom de *Serapis*, qui paraît très-voisine de nos espèces du 2e groupe, mais qui ne se rapporte complètement à aucune. Le même auteur a donné, pl. 324, DE, comme étant le mâle de *Damonia*, une Noctuelle qui pourrait bien aussi être une *Cœnipeta* du même groupe.

Calligramma, Hub. Zutr. 157, 158, paraît appartenir aussi au groupe I, et se placer dans le voisinage de la *Suttea*; enfin *Compotrix*, 177, 179 du même ouvrage, me paraît encore voisine des mêmes espèces. Cependant elle semble s'en éloigner plus que la première.

GROUPE I. (*Helia* Hb.)

1357. Cœnipeta Suttea Gn.

60mm. Ailes supérieures d'un cendré-brunâtre, très-clair, chatoyant

en violet, avec les lignes extrabasilaire et coudée presque parallèles, fines, ondées et dentées, noires. Tache réniforme obscure, cerclée de noirâtre, et surmontée de deux litures costales. Espace médian souvent plus clair que le fond. Ligne subterminale claire, denticulée, peu visible. Ailes infér. avec une ligne noire, se perdant avant la côte, et l'angle interne noirâtre. Dessous des quatre avec une lunule claire, cerclée de noir, et une ligne médiane dentée. Infér. ayant en outre une large bande subterminale noire.

Brésil. Coll. Gn. et Lefebvre. Trois ♂.

1358. Cænipeta Bibitrix Hb.

Hb. Zutr. 343.

Je ne l'ai pas vue. Elle paraît voisine de ma *Suttea*. Elle est plus petite. Les ailes supérieures sont d'un gris-lilas, avec deux larges bandes noirâtres, irrégulières, séparées à la côte par une tache ochracée, ovale, et la ligne subterminale jaune, flexueuse. La coudée et la tache réniforme se dessinent un peu en clair sur le fond. Les inférieures sont d'un jaune-ochracé, avec des lignes subterminales noires. Le dessous est pareillement ochracé.

Surinam.

GROUPE II.

1359. Cænipeta Polynoe Gn.

62^{mm}. Ailes supér. d'un gris un peu lilas, mélangé çà et là de quelques écailles verdâtres, avec une multitude de lignes ondées et sinueuses, d'un brun-noir, qui paraissent même faire la couleur du fond. On distingue, parmi ces lignes, l'extrabasilaire, qui est la plus anguleuse et qui touche la ligne suivante, sur la 4e inférieure. Une tache blanche costale est traversée par l'origine de la coudée. Celle-ci est suivie d'une ligne d'un gris-lilas ou verdâtre, dont le sommet forme des lunules contiguës. Un gros point noir à l'apex. Frange entrecoupée de blanc. Ailes infér. noirâtres, avec leur moitié interne traversée par des taches d'un jaune d'ocre très-obscur, principalement dans le voisinage du bord abdominal; celle du milieu formant une ligne brisée qui s'avance au-delà de la cellule. Frange coupée de blanc en trois endroits. Sinus qui sépare le lobe anal peu profond. Dessous noirâtre, à frange coupée de blanc : les supérieures avec la tache du dessus et un petit trait apical, blancs, très-distincts; les inférieures ayant toute la première moitié d'un gris-ochracé, avec un trait cellulaire géminé et deux lignes médianes également géminées, brunes; la seconde éclairée de blanc. Une tache blanche, subterminale, près de l'angle interne. Collier bordé de brun, et ayant de chaque côté un anneau brun. Poitrine blanche. Un petit point noir sur la collerette de poils qui entoure les yeux en dessous. —

Femelle à ailes supérieures moins chatoyantes, à lignes plus marquées, à ailes inférieures sans sinus, à lignes jaunes plus enfumées. Les dessins du dessous des inférieures un peu moins nets.

Cayenne. Coll. Feisth. M. N.

Ne paraît pas très-rare.

1360. Cænipeta Lobuligera Gn.

Colliquens Hb. Zutr. 117, 118 (la ♀)?

Elle diffère de la *Polynoe* par les caractères suivants :

Les ailes supérieures sont plus triangulaires, plus prolongées à l'apex. Leur frange n'est pas coupée de blanc, mais seulement mêlée de jaunâtre et de noirâtre. Elles sont d'un gris-rougeâtre un peu lilas. Les deux lignes médianes sont bien plus distinctes que toutes les autres. La tache réniforme figure une sorte de bouchon obscur. Les ailes inférieures ont le lobe anal très-profondément découpé, d'un cendré clair. Les lignes jaunes y sont plus claires, plus étendues, et elles se fondent avec la base, qui est d'un gris clair. Le dessous n'a ni taches ni traits blancs ; celui des inférieures est entièrement d'un jaune-ochracé clair, avec une bande subterminale noire. Les lignes du milieu sont plus écartées, et la double lunule touche la supérieure, au point de ne laisser qu'un espace très-petit, que diminue encore un épaississement que la lunule présente dans sa moitié interne. Le collier n'a point d'anneaux bruns, tout le dessous du corps est ochracé.

Bahia. Coll. Saunders. Un ♂.

J'ai un mauvais individu venant aussi du Brésil, que je considère comme la ♀, mais je suis loin d'en avoir la certitude. Toutes les ailes sont aussi larges que celles de la *Polynoe*, et encore plus arrondies, les inférieures surtout; ces dernières sont presque unies, avec les traces jaunes à peine distinctes. Leur dessous offre quatre lignes médianes bien parallèles, placées toutes à égale distance, et la double lunule est isolée et assez distante de la supérieure et nullement épaissie. La tache noire apicale des supérieures y reparaît aussi distincte qu'en dessus.

Serait-ce la femelle de l'espèce suivante, ou, plutôt encore, celle d'une espèce différente des trois, et dont je ne connaîtrais pas le ♂? Il faudrait avoir plus d'individus pour résoudre ces questions. C'est à cette femelle que se rapporte le mieux la figure de *Colliquens*, Hb. Zutr. 117, 118, mais je n'ai pas osé donner ce nom à l'espèce, puisque je ne suis pas sûr que cette ♀ lui appartienne.

1361. Cœnipeta Aniloba Gn.

Elle est extrêmement voisine de la *Lobuligera*, et semble intermédiaire entre elle et la *Polynoe*. Voici en quoi elle diffère des deux :

Les ailes supérieures ont la coupe de la *Polynoe*, et la couleur et la frange de la *Lobuligera;* cependant on observe ici des teintes verdâtres que je ne vois point chez cette dernière. Les lignes ordinaires y sont aussi distinctes, mais plus empâtées de brun, surtout l'extrabasilaire, dont les dents sont plus arrondies et notablement épaissies entre les nervures médiane et sous-médiane, et la subterminale, dont les taches sont bien visibles. Le point apical est en partie oblitéré et confondu avec le feston terminal; il manque complètement en dessous. Les ailes inférieures sont intermédiaires entre les deux espèces; leur lobe étant moins profondément découpé que chez la *Lobuligera* et concolore au reste de l'aile, ainsi que la base. En dessous, il n'y a pas de taches blanches. Celui des supérieures est d'un noirâtre presque uni; celui des inférieures terne, avec les dessins beaucoup moins marqués que dans les deux autres. Le collier n'a pas d'anneaux bruns. Le dernier article des palpes est très-long, redressé, sans aucun renflement, et parfaitement linéaire.

Brésil. Coll. Gn. Un ♂.

Voir pour la femelle, la *Lobuligera*.

1362. Cœnipeta Serapis Cr.

Cr. 396 F.

Je ne l'ai pas vue en nature, mais il est certain qu'elle appartient à ce genre. Ses ailes supérieures sont d'un gris-cendré un peu jaunâtre, avec beaucoup de lignes d'un gris plus foncé, et les lignes ordinaires noires. Ses ailes inférieures d'un jaune d'ocre, avec une bordure noirâtre interrompue par une ligne médiane et une liture anale ochracées. Cramer ne figure pas le dessous.

Berbices.

1363. Cœnipeta Medina Gn.

Demonis ♂ Cr. 324 D E.

40^{mm}. Ailes supér. ayant la première moitié (jusqu'à l'ombre médiane) d'un blanc un peu carné avec quelques teintes d'un blanc-verdâtre, traversée par des lignes indécises, plus foncées, l'extrabasilaire géminée, et dont les deux extrémités noirâtres et empâtées, et la seconde moitié d'un brun-noirâtre, semé à la côte et au bord terminal d'écailles d'un blanc-lilas, traversée par des lignes noires confuses, dont la subterminale

forme deux triangles noirs, et coupée par une grande tache du même blanc que la première moitié, naissant à la côte et traversée par des lignes noires, dont la coudée est la plus distincte. Ailes inférieures d'un gris-blanchâtre enfumé, avec une bordure noirâtre, et la frange d'un blanc-jaunâtre, coupée de noirâtre en quatre endroits. Leur dessous d'un blanc un peu jaunâtre, avec la même bordure et trois lignes médianes noirâtres, parallèles, coudées, dont les deux supérieures absorbent l'arc cellulaire. Poitrine blanche. Pattes blanches, annelées de noir, ainsi que les palpes.

Pernambuco. Coll. Gn. Une ♀. C'est une des plus jolies. Elle me paraît bien identique avec celle que Cramer a prise pour le mâle de l'*Hypogramma Damonia*.

Gen. HYPOGRAMMA Gn.

Chenilles à 16 pattes, catocaliformes, aplaties en dessous, garnies sur les côtés d'appendices furfuracés, ayant les 8e et 11e anneaux surmontés de saillies rugueuses ; à tête aplatie supérieurement. — Chrysalides obtuses, à partie postérieure très-aiguë et recouvertes d'une efflorescence violâtre. — Antennes minces, à peine garnies dans les ♂ de cils extrêmement fins et assez serrés, sétacées dans les ♀. Palpes longs, grêles, non velus, ascendants-recourbés, leur 3e article presque aussi long que le 2e, linéaire, aigu. Trompe assez courte. Abdomen lisse, conique. Pattes assez longues, presque glabres, les intermédiaires offrant dans les ♂ un pinceau de poils à l'articulation de la jambe. Ailes entières : les supérieures marbrées de noir et de blanc ; les infér. sombres, avec l'angle externe d'un blanc vif. Les quatre nervules de la médiane insérées toutes presque au même point et très-loin de la base.

Les chenilles de ce joli genre sont celles de toute la tribu qui ressemblent le plus aux Catocalides, et, d'après le dessin d'Abbot que j'ai sous les yeux, elles n'en diffèrent pas sensiblement. Les papillons, au contraire, se rapprochent du genre *Cœnipeta* et offrent comme lui, sous leurs ailes inférieures, deux doubles lignes discoïdales, plus ou moins distinctes, surmontées d'un arc cellulaire, composé de deux traits superposés. Mais ce qui les fera d'abord reconnaître, c'est l'angle extérieur de ces mêmes ailes, dont le blanc pur tranche nettement sur leur fond noir. Je n'entrerai donc pas dans de longs détails à propos d'un genre si caractérisé. Je dois cependant appeler l'attention sur la nervulation des secondes ailes, qui est assez remarquable, dans les mâles surtout, en ce que les nervules de la médiane partent presque toutes du même point : la 4e, qui est ordinairement si isolée, n'est éloignée des deux suivantes que d'un millimètre tout au plus, et encore chez certaines espèces, elle est absolument confluente. Toutes celles que je connais sont américaines. Cramer en figure cependant une qu'il dit être du Cap. Il serait possible qu'il y eût là quelque erreur.

1364. Hypogramma Sulima Stoll.

Stoll pl. 40 f. 5.

53mm. Ailes supér. très-prolongées au sommet, d'un gris-noir, marbrées çà et là de groupes lunulaires d'atomes blancs, avec une large tache blanche placée après la cellule, occupant une partie du disque, et traversée d'abord à son extrémité, puis dans son milieu, par la ligne coudée, qui est noire et très-dentée. Subterminale grise, sinuée, irrégulière et précédée au sommet de deux lunules d'atomes blancs. Ailes infér. d'un noir vif, glacé de bleu, avec l'angle externe assez largement blanc. Dessous des supér. avec la tache discoïdale très-nette, et deux points blancs, apicaux ; dessous des infér. avec deux lignes noires, flexueuses, géminées, ayant entre elles un espace blanc, marqué de deux traits cellulaires noirs. — Femelle semblable.

Cayenne, Surinam, intérieur du Brésil. Coll. Gn. et Felsth.

1365. Hypogramma Damonia Cr.

Cr. 324 B C.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature. D'après la figure de Cramer, elle différerait de la *Sulima* en ce que les ailes inférieures n'auraient qu'un liseré blanc au lieu de la tache du bord externe, qui se voit cependant en dessous. Ses ailes supérieures n'auraient pas non plus en dessus de tache blanche discoïdale bien marquée ; elles seraient d'un gris plus pâle, et divisées par une plus grande quantité de lignes. Le dessous différerait très-peu ; cependant la côte des supérieures serait entièrement blanche, et l'on verrait, après les taches blanches des quatre ailes, un groupe d'atomes bleus naissant à la côte.

Surinam.

Nota. Je ne décris ici que la femelle. Quant à l'espèce que Cramer a figurée comme étant le mâle de sa *Damonia*, c'est la femelle de la *Cœnipeta Medians*.

1366. Hypogramma Capensis Cr.

Je n'ai point vu non plus cette espèce en nature. Elle serait, d'après Cramer, de la taille des précédentes. Le fond de ses ailes serait brun-rougeâtre-marbré, avec des lignes très-marquées, d'un brun plus clair sur les supérieures. La tache blanche des mêmes ailes serait placée bien plus bas, reposerait immédiatement sur le bord interne, et serait traversée par presque toutes les lignes. La tache blanche des ailes inférieures serait à peu près comme chez la *Sulima*. Le dessous n'est pas figuré.

Cramer la dit du Cap de Bonne-Espérance, ce qui ne cadre guère avec l'habitat du reste du genre.

1367. Hypogramma Balma Gn.

Un peu plus petite que la précédente. Ailes supérieures notablement moins prolongées à l'apex, d'un gris-noir chatoyant en violâtre, avec une bande médiane blanche, un peu oblique, assez régulière, partant de la côte, mais n'atteignant pas tout-à-fait le bord interne, et à peu près d'égale largeur partout. Cette bande est particulièrement nette, et atteint les deux bords en dessous. Les lignes ordinaires, plus foncées que le fond, sont un peu confuses : la subterminale est largement ombrée de noir, et l'on voit avant la frange une série subterminale de gros points ou traits noirs. Ailes inférieures noires, avec une tache d'un blanc pur, un peu arrondie à l'angle externe; leur dessous ayant un arc cellulaire géminé, assez éloigné d'une ligne aussi géminée, au-dessous de laquelle on voit les vestiges d'une autre ligne. Palpes grêles, noirs, divisés par deux fines lignes blanches.

Haïti. Coll. Bdv.

1368. Hypogramma Andromedæ Gn.

Taille et forme de la précédente. Ailes supérieures d'un gris-blanc, avec le bord interne noirâtre, et les lignes ordinaires assez confuses, de la même couleur : l'extrabasilaire plus noire que les autres, mais interrompue. Tache réniforme visible, formant un anneau noirâtre. Frange comme entrecoupée de gris et de noir. Ailes infér. noires, avec une tache étroite blanche, et se bornant presque à la frange, à l'angle externe.

Chenille d'un gris-jaunâtre ou roussâtre, mêlé de blanc, avec le dos plus obscur et deux lignes sous-dorsales ondées, irrégulières, roussâtres. Le tubercule du 8e anneau et celui du 11e sont peu élevés, surtout le dernier. Stigmates bruns. La tête et toutes les pattes sont de la couleur du corps.

La chenille vit, en mars, sur l'*Andromeda arborea*, le bois de fer et le bouleau. Elle se change, dans des feuilles, au commencement d'avril, en une chrysalide couverte d'une efflorescence d'un blanc-violâtre.

Amérique Septentrionale, en mai, dans les bois de chêne. Décrite sur le dessin d'Abbot.

Gen. ALLOTRIA Hb.

Hb. Verz. 2748.

Chenilles longues, effilées, rases, sans éminences, à tête au moins aussi grosse que le cou, aplatie en dessus, ayant la première paire de pattes ventrales un peu plus courte que les suivantes.— Chrysalides courtes, recouvertes d'une efflorescence bleuâtre, renfermées dans des coques de soie. — Antennes

minces, simples dans les deux sexes. Palpes très-ascendants, arqués; peu épais, le 2e article étroit, squammeux-lissé, le 3e long, linéaire, aigu. Thorax court, convexe, velu-squammeux; hérissé. Abdomen assez long, conique dans les ♂, assez gros et cylindrico-conique dans les ♀. Ailes supér. entières, mais profondément festonnées, squammeuses, à lignes distinctes; infér. épaisses, jaunes, à bordure noire tranchée; la 1re nervule très-prononcée, insérée au-dessus des deux suivantes.

Voici un genre dont la place n'est peut-être pas bien fixée, et qui semble vaciller entre les Hypogrammides et les Catocalides. Jusqu'ici il me paraît appartenir bien plus aux premières, par le dessous de ses ailes, ses palpes, sa chenille dépourvue d'appendices furfuracés, etc. Toutefois je ne connais *de visu* que la femelle, dont l'abdomen est seulement garni de poils et absolument dépourvu de crêtes, contrairement à l'usage de cette famille. Je ne sais si le mâle, dont j'ai seulement le dessin sous les yeux, offre de petites crêtes, comme les autres Hypogrammides.

La chenille de l'*Allotria Elonympha*, seule espèce de ce genre, est intermédiaire, pour la forme, entre celles des *Safia* et des *Hypogramma*, elle a 16 pattes, mais la première paire de ventrales est un peu plus courte que les suivantes, et ne paraît pas lui servir à marcher. Aussi tient-elle, même dans le repos, ses anneaux intermédiaires assez arqués. Je n'ose parler de sa nourriture, quoiqu'elle soit figurée sur une plante voisine des *Glycine*. Mes notes ne sont pas d'accord à cet égard. La chrysalide est franchement efflorescente.

Le papillon paraîtrait, au premier abord, appartenir au genre *Polyphænis* de la famille des Hadénides, mais sa chenille, ses ailes inférieures nettement quadrifides, et d'autres caractères que l'attention fait découvrir, indiquent que cette ressemblance n'est qu'apparente.

1369. Allotria Elonympha Hb.

Hb. Zutr. 29, 30 et Verz. 2748.

40mm. Ailes supérieures à feston terminal noir, épais et profond; d'un gris-brun clair, avec tout l'espace médian et des places sur le reste de l'aile, d'un blanc-verdâtre. Demi-ligne et extrabasilaire noires, épaisses, tremblées et un peu interrompues. Coudée ondée et dentée dans le ♂, presque nulle, ou nulle dans la ♀, et seulement indiquée alors par le changement de la couleur. Subterminale fortement ombrée de noir intérieurement, formant deux saillies principales, l'une carrée, entre les 1re et 2e supérieures, l'autre aiguë, sur la 3e inférieure. Tache réniforme formant un anneau brun; orbiculaire réduite à un gros point noir. Ailes infér. d'un jaune-orangé, avec une large bordure d'un brun-noir, très-nette, arquée, parallèle au bord et marquée d'une liture claire à l'angle anal. Frange blanche, entrecoupée de brun. Dessous des quatre ailes jau-

nâtre, avec une bordure, une ligne et une tache cellulaire, noirâtres. Cette dernière évidée et réniforme aux supérieures.

Amérique Septentrionale, Géorgie et Floride, en août. Coll. Bdv. Paraît rare.

Chenille d'un gris-blanc, avec des teintes rosées ; les incisions brunâtres et une série transversale de points bruns alignés sur chaque anneau ; ceux-ci mieux marqués, à partir du 5e. Stigmatale brune, ondulée, envoyant un trait latéral sur le 10e anneau, et un autre trait qui fait le tour du 11e, en y formant une arête à l'extrémité. Tête grosse, concolore, avec un trait médian et deux taches arrondies, évidées, brunâtres. Elle vit, en juin, sur les Glycines, d'autres disent sur le noyer blanc (*juglans alba*). Elle file sa coque entre des feuilles vers la mi-juillet, et reste à peine quinze jours en chrysalide.

TRIBU V.

LIMBATÆ.

Chenilles à 16 pattes, mais arquant leurs premiers anneaux pendant la marche, allongées, aplaties en dessous. — Chrysalides le plus souvent efflorescentes. — Papillons de taille grande ou moyenne, à antennes jamais pectinées, à pattes longues et rarement bien velues, à ailes épaisses, squammeuses, bien développées: les supérieures ayant les lignes flexueuses, et la coudée ordinairement anguleuse et saillante dans le haut, où elle limite souvent une tache plus claire; les inférieures toujours différentes des supérieures, bicolores de part ou d'autre; le dessous souvent marqué de dessins prononcés; la nervule indépendante toujours robuste et rapprochée des suivantes.

Cette tribu est dans le même cas que la deuxième, et devra probablement être divisée plus tard. Nous y remarquons principalement deux types très-distincts, et dont chacun mériterait peut-être de former dès à présent une tribu séparée, les Catocalides et les Ophiderides. Elle se lie par les dernières avec la tribu suivante, et par les Catephides avec la IVe (*Extensæ*).

A. Taille petite ou moyenne. Antennes généralement moyennes ou courtes.

a. Articles des palpes distincts. Ailes inférieures ayant le disque ou la base blancs, diaphanes, ou moins garnis d'écailles que le reste.

§. Des crêtes sur le thorax ou l'abdomen. . . . . *Catephidæ*.

§§. Thorax et abdomen lisses. . . . . *Bolinidæ*.

b. Palpes épais, saillants, à articles indistincts. Ailes infér. jaunes, à bordure noire . . . . *Hypocalidæ*.

B. Taille généralement grande. Antennes longues. Abdomen lisse, velu à la base.

a. Palpes assez grêles, à 3e article moyen, non spatulé. Ailes infér. très-développées, de couleurs vives. Le dessous des quatre marqué de bandes très-distinctes . . . . *Catocalidæ*.

b. Palpes épais, à 3e article long et spatulé. Ailes supér. aiguës. Pattes épineuses . . . . *Ophideridæ*.

FAM. I.

CATEPHIDÆ Gn.

Catocalides Bdv. Dup.

Chenilles allongées, à 16 pattes complètes, à trapézoïdaux subverruqueux; vivant à découvert sur les arbres ou les plantes basses. — Chrysalides renfermées dans des coques filées contre les troncs ou entre les broussailles — Papillons à antennes filiformes et parfois pubescentes dans les ♂, à palpes ascendants, courts, à 3e article bien distinct, à trompe forte, moyenne, à toupet frontal non saillant, à thorax fortement crêté, à collier un peu relevé, à abdomen plus ou moins crêté ou velu en dessus, à pattes assez courtes, plus ou moins velues, à ailes épaisses, squammeuses, veloutées, dentées ou subdentées, à frange longue et squammeuse; les inférieures ne participant pas des mêmes dessins, ayant toujours le disque ou la base blancs, ou diaphanes, ou moins garni d'écailles que le reste; la 1re nervule inférieure bien prononcée et aussi forte que les autres, près desquelles elle est insérée.

Cette famille a quelques rapports avec les Bolinides, mais elle s'en distingue par plusieurs caractères, qui ressortiront de ceux que je donne ci-dessus.

Les chenilles des Catéphides ont toutes 16 pattes bien égales, et c'est à tort que M. Boisduval les appelle dans son *Genera : Larvæ pseudo-geometræ*. Je ne conçois pas davantage comment il place son genre *Catephia* dans sa tribu des Catocalides, et encore moins comment Duponchel, qui admet comme moi une tribu des Ophiusides, l'a imité. Il suffit de lire les caractères des Catocalides, p. 166, de M. Boisduval, pour voir qu'ils ne conviennent en rien aux Catéphides. Du reste, le peu de chenilles connues jusqu'ici varie beaucoup selon les genres, et quand on connaîtra celles des *Lophoptera*, *Stictoptera*, *Odontodes*, etc., on trouvera peut-être encore des différences bien plus considérables.

Les papillons ont tous un air de famille assez prononcé, et pourtant ils sont très-variés, selon les genres. Leur abdomen est tantôt simplement velu comme les *Cocytodes* et certaines *Catephia*, tantôt fortement crêté comme d'autres espèces de ce dernier genre et les *Anophia*, tantôt enfin, pourvu d'une seule crête très-petite et très-fugitive, comme les *Stictoptera*. Leurs ailes inférieures ne sont pas moins variées. Elles ne participent jamais des dessins des supérieures, mais elles ont ordinairement la base blanche ou vitrée; d'autres fois elles sont marquées de bandes bleues ou blanches; parfois enfin, entièrement unies.

Les femelles diffèrent très-peu des mâles dans cette famille, où les antennes

ne sont jamais décidément ciliées et où l'abdomen est crêté ou velu dans les deux sexes.

Les Catéphides, quoique peu nombreuses, sont répandues sur tout le globe. Nous n'en possédons pour notre part que quatre espèces, dont la classification laissait beaucoup à désirer. Quant aux espèces exotiques, elles sont presque toutes inédites.

Gen. COCYTODES Gn.

Chenilles....... — Tête petite. Antennes assez courtes, filiformes et garnies seulement au sommet de cils isolés, à peine visibles. Palpes courts, lissés, appliqués contre le front, ras, le second article mince, très-arqué, le troisième à peine distinct, très-court, aigu. Trompe robuste et longue. Thorax lisse, uni, déprimé, velu-lissé. Abdomen extrêmement velu, non crêté, déprimé et terminé carrément dans les ♂; le 6e anneau muni sur le dos d'une plaque cornée, striée, dépourvue de poils. Poitrine très-velue. Tarses épineux. Ailes très-épaisses, dentées, luisantes : les supérieures oblongues, à bords parallèles, à lignes distinctes; les inférieures peu développées, munies dans les ♂ de poils soyeux, très-longs, sur la lisière abdominale.

Ce genre est aussi curieux que bien tranché, on le prendrait au premier abord pour un genre de Crépusculaires, et c'est surtout à la forme longue et étroite de ses ailes qu'il doit cet aspect. Son abdomen aplati chez les ♂, comme ceux des *Cerastis*, est entièrement recouvert de poils longs, soyeux et serrés, le dessous l'emporte encore sur le dessus à cet égard. Sur le dessus du 6e anneau, les poils s'écartent et laissent à découvert une plaque cornée très-dure, striée transversalement comme une lime, et bordée de chaque côté d'un rang d'écailles. Les deux sexes partagent cette conformation, qui n'est pas due, comme on pourrait le croire si on ne voyait qu'un seul individu, au dépouillement accidentel du tégument de l'anneau, mais qui constitue bien une pièce séparée. Les ailes inférieures des deux espèces connues, sont variées de bandes bleues, comme celles des *Catocala*, et leur bord abdominal est coupé net, droit, et garni chez les ♂ de poils fins, soyeux et divergents, d'une longueur souvent démesurée. Les pattes et la nervulation des ailes n'offrent rien de particulier, comme on aurait pu s'y attendre d'après la conformation exceptionnelle de l'insecte, et la forme anormale de ses ailes.

Ce genre paraît jusqu'ici exclusivement indien.

1370. Cocytodes Coerula Gn.

75mm. Ailes supér. oblongues, à bords parallèles, dentées; d'un brun-noir parsemé d'écailles bleuâtres, avec une large tache apicale, la côte, la cellule et les éclaircies des lignes ordinaires, d'un brun-carmélite. Lignes

médianes espacées, noires : subterminale claire, à chevrons noirs au-dessous de la tache apicale. Taches ordinaires visibles, noires : l'orbiculaire punctiforme, la réniforme en anneau interrompu. Une série terminale de traits noirâtres. Ailes inférieures noires, avec une grande tache cellulaire arrondie, une bande flexueuse, parallèle, qui ne dépasse pas la cellule, et un trait à l'angle anal, d'un bleu-violâtre clair. Frange entrecoupée de blanc. Thorax carmélite. Abdomen d'un gris-noir, mêlé en dessous, ainsi que la poitrine, de poils d'un blanc soufré. Bande des inférieures presque blanche en dessous, et atteignant les deux bords. Base également blanche, avec une grosse lunule cellulaire noire.

Indes Orientales. Coll. Bdv. et Gn. Cette belle espèce ne paraît pas commune. Je n'ai vu que des mâles.

1371. Cocytodes Granulata Gn.

80mm. Ailes supér. dentées, d'un brun-noir un peu luisant, avec une tache apicale, la côte, la cellule et les éclaircies des lignes ordinaires, d'un brun-marron. Tache apicale souillée de noirâtre ; tache orbiculaire punctiforme, pupillée ; réniforme claire, se prolongeant supérieurement et terminée par un point noir. Ailes inférieures noires, avec la base et le disque couverts de poils cendrés et une série ondulée de petites taches rondes d'un blanc-bleu, commençant au bord abdominal et finissant dans la cellule. Leur dessous avec trois rangs de taches semblables. Jambes d'un brun-jaune. Thorax d'un brun-noir. Abdomen d'un gris-cendré.

Inde centrale. Coll. Gn. Une ♀.

Nota. L'abdomen est couvert de poils moins abondants que chez les ♂, et, en outre, il n'est pas aplati comme dans ce sexe.

1372. Cocytodes Immodesta Hoev.

Catocala Modesta Van der Hoeven. Lép. nouv. pl. 7 f. 8 ab.

Je n'ai pas vu cette Noctuelle, qui est certainement une espèce du genre *Cocytodes*, et assez voisine de la *Granulata*. En voici une description sommaire, d'après la figure et le texte de l'auteur, qui laissent beaucoup à désirer.

90mm. Ailes dentées : les supérieures brunes, variées de noirâtre, avec une bordure de cette dernière couleur, coupée par des points terminaux noirs, cerclés de brun-rouge, et trois lignes ombrées de noir : celles du milieu ondées, parallèles et très-rapprochées. Base noirâtre. Ailes infér. d'un gris-cendré, avec trois séries de points arrondis, internervuraux, d'un bleu clair.

Java.

L'auteur se demande si ce n'est point la *Dotata* de Fabricius, question

qu'il s'est déjà posée à propos d'une espèce complètement différente. (Voyez *Lagoptera Dotata*).

J'ai un peu modifié le nom de cette *Cocytodes*, parce qu'il y a déjà une *Plusia Modesta*.

Gen. CATEPHIA Och.

Och. Syst. Gloss. — Treits. Bdv. Gn. Dup.

Chenilles aplaties en dessous, ayant le ventre marqué de taches noires; à tête arrondie, assez grosse, à trapézoïdaux saillants, pyramidaux et pilifères, à pattes écailleuses inégales, membraneuses, longues; vivant sur les arbres à découvert. — Chrysalides épaisses, à partie anale terminée carrément, contenues dans des coques légères. — Antennes crénelées de poils fins, multiples, ou filiformes. Palpes minces, ascendants-verticaux, le 2e article grêle, arqué, le 3e linéaire, long. Trompe robuste, moyenne. Thorax couvert de poils épais et laineux. Abdomen conique, crêté dans les deux sexes. Jambes antérieures velues-laineuses. Ailes épaisses, veloutées, dentées: les supér. avec une tache annulaire sous la réniforme; les infér. à frange bicolore, noires, à dessins blancs; la première nervule insérée presque vis-à-vis de la 4e.

J'ai dit dans mon Essai sur les Noctuélides (p. 80), que le genre *Catephia*, tel que le concevaient les auteurs, était composé de trois espèces européennes dont chacune devrait par la suite former un genre différent. L'étude des exotiques m'a démontré que j'étais dans le vrai, et que, non-seulement le genre *Anophia*, que j'ai créé dans mon *Index*, est indispensable, mais que les deux espèces que j'y renfermais, ne peuvent même demeurer ensemble. Notre *Alchymista* reste donc seule représentante du genre *Catephia* en Europe, mais il faut y joindre trois belles espèces de l'Inde, de l'Abyssinie et de l'île Maurice, qui forment sans doute un groupe distinct, mais qui n'en ont pas moins tous les caractères essentiels. Elles en diffèrent principalement par une taille double, les antennes entièrement filiformes dans les deux sexes, les crêtes de l'abdomen consistant plutôt en des bouquets de poils élargis, les pattes beaucoup plus velues et dont les antérieures munies au genou d'un faisceau de poils extrêmement épais.

L'*Alchymista* est la seule *Catephia* dont les premiers états et les mœurs soient connus. On jugera, tant par les caractères qui précèdent, que par sa description à son article, de la bizarrerie de ses formes, qui sont peut-être encore plus singulières chez les espèces exotiques. Elle vit chez nous sur les chênes isolés et se retire entre les écorces, surtout aux approches de sa métamorphose. C'est aussi contre leurs troncs que l'on rencontre le papillon fraîchement éclos. Il n'est pas moins bizarre que sa chenille et est, parmi nos Noctuelles européennes, une des espèces les plus anormales. Je ne l'ai jamais vu voler.

Toutes les *Catephia* sont rares.

GROUPE I.

1373. CATEPHIA PILIPES Gn.

64mm. Ailes dentées : les supér. un peu creusées au bord interne, d'un brun-carmélite, avec les lignes ordinaires bien distinctes, fines, noires, sinuées et dentées : la coudée plus épaisse à sa naissance, et ne rentrant en dedans qu'au-dessous d'un anneau ovale placé sous la tache réniforme, qui est peu distincte. Une série de traits lunulés, terminaux, noirs. Ailes infér. d'un noir-brun, un peu allongées vis-à-vis de la cellule, avec une bande discoïdale velue, étroite, et une liture anale d'un blanc-jaunâtre ; leur frange avec une tache blanche à l'angle externe, avançant un peu sur l'aile. Dessous des quatre velu, noirâtre, avec la base et le disque cendrés : les infér. avec une grosse lunule vague, noirâtre. Pattes munies de poils très-longs, très-touffus et formant aux antérieures un large pinceau ou brosse de poils divergents.

Ile Maurice. Coll. Guérin. Deux ♂.

1374. CATEPHIA SYBA Gn.

Elle est très-voisine de la *Pilipes*. Je vais en faire la description dans les mêmes termes.

60mm. Ailes dentées : les supérieures oblongues, un peu creusées au bord interne; d'un brun-carmélite varié de gris-carné et de noirâtre, avec les lignes ordinaires bien distinctes, fines, noires, sinuées et dentées : la coudée très-anguleuse et rentrant fortement en dedans sous la 2e inférieure. Point d'anneau sous la tache réniforme, qui est à peine distincte. Orbiculaire formant un point placé sur une partie d'un gris-carné clair. Deux taches ou plaques d'un noir-verdâtre terne sur l'espace médian. Une série de traits lunulés terminaux, noirs. Angle apical saupoudré de gris-cendré, avec la naissance de la subterminale blanchâtre. Ailes inférieures noires, avec une bande discoïdale velue, étroite, et une liture anale d'un blanc pur ; leur frange avec une tache du même blanc à l'angle externe, avançant un peu sur l'aile. Dessous des quatre velu, d'un gris-noirâtre : les inférieures avec la base et le disque blancs, et une grosse lunule vague, noirâtre. Je ne parle pas des poils des pattes, puisque l'individu que je décris est une femelle.

Abyssinie. M. N.

1375. CATEPHIA LINTEOLA Gn.

65mm. Ailes dentées : les supér. d'un brun-carmélite, avec la base plus claire et les lignes ordinaires bien distinctes, fines, noires, sinuées et den-

tées ; un petit anneau noir sous la réniforme, qui est peu distincte et touchant presque la ligne coudée. Une série de traits terminaux lunulés, noirs. Ailes infér. noires, arrondies, avec une large tache discoïdale, une liture anale et l'angle externe d'un blanc de neige. Abdomen (de la femelle) peu crêté. Palpes ayant le dernier article aigu, presque aussi velu que le 2e, dont il est peu distinct.

Indes Orientales. Coll. Saunders. Une seule femelle.

GROUPE II.

Type. * 1376. Catephia Alchymista Geoff.

Geoff. II p. 149 — Wien.-Verz. W-5 — Fab. 298 (*Convergens* err.) — Engr. 536 *a c* (l'Alchymiste) — Bork. 27 — Hb. 403 ♂ — Treits. III p. 222 — God. I p. 100 pl. 53 — Gn. Ess. 81, Ind. 248 — Bdv. 1326 — Frey. III pl. 239 = *Leucomelas* Naturf. 1780 p. 77 pl. IV — Rossi 1132 — Esp. pl. 107 f. 2 — Steph. III p. 128.

Larv. Frey. — Gn. infrà.

45mm. Ailes très-épaisses, veloutées, dentées : les supérieures noires, variées de brun, avec l'espace terminal plus clair, et les lignes ordinaires distinctes, fines, noires, sinuées. Taches ordinaires peu distinctes. Un anneau ovale sous la réniforme, touchant à la ligne coudée. Traits costaux blancs et distincts. Inférieures noires, avec une large tache discoïdale, une liture anale et une autre à l'angle externe, comprenant la frange, d'un blanc de neige. Dernier article des palpes un peu spatulé. Thorax noir, très-laineux. Abdomen fortement crêté dans les deux sexes.

Chenille d'un gris-cendré, mêlé de roussâtre, sans aucune ligne bien distincte, avec le bord du premier anneau d'un jaune vif. Les trapézoïdaux tous saillants, jaunes, entourés de noir; ceux des 4e et 11e anneaux relevés en pyramide bifurquée; de petits points noirs semés sans ordre entre eux. Ventre d'un blanc-bleuâtre, avec une tache noire sous les anneaux dépourvus de pattes. Stigmates jaunâtres, cerclés de noir. Une tache blanchâtre, latérale, sur le 11e anneau. Vit, en août, sur le chêne.

Europe centrale et boréale, en mai. Coll. Div. Toujours rare, quoique répandue dans un grand nombre de contrées.

Esper figure une chenille qui ne lui ressemble en rien.

Gen. ANOPHIA Gn.

Gn. Ind. p. 248 = *Catephia* Tr. Bdv. Dup.

Chenilles allongées, cylindriques, à 11e anneau légèrement renflé, sans éminences, à tête arrondie ; vivant à découvert sur les Convolvulacées.— Chry-

salides renfermées dans des coques à la surface de la terre. — Antennes assez courtes, filiformes, plus ou moins pubescentes. Palpes courts, ascendants, appliqués contre le front, leur 3e article de moitié environ du second, cylindrico-conique, obtus. Trompe robuste, courte. Thorax convexe, subcarré, velu-laineux, crêté, à collier épais, un peu saillant. Abdomen velu, fortement crêté, terminé par un bouquet de poils touffus. Pattes moyennes, un peu velues. Ailes presque entières, à franges longues, squammeuses : les supérieures oblongues, étroites près de la base, avec le bord interne un peu creusé ; les infér. arrondies, blanches sur le disque, à frange bicolore ; l'indépendante insérée sur la disco-cellulaire, visiblement en avant et au-dessus des deux suivantes.

On a vu, aux généralités du genre *Catephia*, que j'en ai le premier isolé le G. *Anophia*, et quoique mon exemple n'ait pas été suivi jusqu'ici, je persiste à croire cette séparation des plus nécessaires. Il y a, je ne crains pas de l'affirmer, très-peu de rapports entre ces deux genres sous tous leurs états, malgré la ressemblance de dessin des insectes parfaits. Ici ce ne sont plus les formes bizarres des chenilles des *Catephia* : celles des *Anophia* rentrent pour ainsi dire dans les conditions ordinaires des chenilles de Noctuelles, et ne présentent aucune saillie. Elles vivent d'ailleurs sur les plantes basses et non sur les arbres, et si on les a obtenues quelquefois en battant certains arbrisseaux, c'est qu'on n'a pas fait attention que des *Convolvulus* étaient enroulés autour de leurs tiges.

Les insectes parfaits sont fort remarquables, comme ceux de toute la famille, mais ils se rapprochent plus que les autres de la forme ordinaire des Noctuelles. Les palpes, les pattes, l'épaisseur des ailes, la forme des crêtes abdominales et la nervulation des ailes inférieures, ne sont plus les mêmes que chez les *Catephia*. N'ayant jamais pris moi-même les papillons à l'état parfait, je ne puis rien dire de leurs mœurs : je crois cependant qu'ils volent bien plus que les *Catephia*, et qu'ils rentrent encore à cet égard dans la condition ordinaire des Noctuelles.

J'ai parlé, dans une note des généralités de la tribu des Acontides, de la ressemblance très-marquée que présente la chenille de l'Ac. *Luctuosa* avec celles des *Anophia*. Comme les dessins des insectes parfaits offrent aussi quelque analogie, quelques personnes ont été jusqu'à soutenir que ces deux insectes devaient être réunis dans le même genre. On verra, à la note à laquelle je renvoie, quelles ont été mes raisons pour ne pas adopter cette opinion.

Les *Anophia* habitent les Indes, l'Océanie et les contrées méridionales de l'Europe. Je ne sache pas qu'aucune ait été rencontrée en Amérique, mais je ne serais pas surpris qu'on en trouvât dans le nord et les îles de l'Afrique. Les espèces exotiques sont inédites.

GROUPE I.

1377. Anophia Leucomelas Lin.

S. N. 183 et F. S. 1184 — Wien.-Verz. W 6 — Hb. 304 — Bork. 28 — Engr. (la Pie) 557 *a-c* — Tr. III p. 321 — God. II p. 103 pl. 53 f. 2 — Frey. IV pl. 347 — Gn. Ess. p. 81 et Ind. 248 — Bdv. 1324 = *Xanthographa* Fab. 296 = *Alchymista* Esp. pl. 135 f. 3 = *Funesta* Esp. pl. 88 f. 6.

Larv. Frey.

Hongrie, Autriche, midi de l'Allemagne, Ouest de la France, en juin et août. Coll. Div. Pas très-rare dans certaines années.

La chenille, mal connue avant la figure qu'en a donnée Freyer, vit sur le *Convolvulus sepium*. Elle est d'un brun-terreux, avec la vasculaire et la sous-dorsale orangées; la première entrecoupée de noirâtre. La stigmatale est plus large et plus blanchâtre. Tous les points sont orangés. La tête est d'un gris-bleuâtre, ponctuée de noir.

Quoi qu'en disent Treitschke et Laspeyres, cette Noctuelle est bien la *Leucomelas* de Linné, ses descriptions ne laissant pas de doutes, et d'ailleurs elle existe encore en nature dans sa collection, ainsi que me l'a mandé M. Doubleday. Il est surprenant sans doute qu'il cite la figure de Clerck, qui représente la *Ramburii*, et Geoffroy, qui a décrit, quoique assez mal, l'*Alchymista*; mais ces deux contradictions même prouvent combien il faut attacher peu d'importance à ces citations. Linné n'a vu que la base des ailes inférieures blanche, et comme les Noctuelles de ce dessin étaient peu connues de son temps, il a conclu que tout ce qui offrait ce caractère dans les auteurs, se rapportait à la même espèce. Quant à Fabricius, les noms de *Leucomelas*, *Convergens* et *Xanthographa*, sont confondus dans son *Entomologia systematica*, je ne sais par quel hasard, qui paraît, du reste, tout matériel.

GROUPE II.

1378. Anophia Acronyctoides Gn.

36mm. Ailes subdentées : supérieures épaisses, pulvérulentes, mêlées de cendré et de noirâtre, avec les lignes ordinaires distinctes, fines, noires, sinuées et denticulées. Les deux taches distinctes : l'orbiculaire annulaire, la réniforme grande, grise, bordée de blanchâtre extérieurement et placée sur un grand espace cendré qui remonte jusqu'à la côte. Une petite tache claire entre et au-dessous d'elles. Frange coupée de traits cendrés. Ailes infér. ayant la base d'un blanc-nacré pur; le reste noirâtre, avec la frange blanche, coupée de noir vis-à-vis de la cellule. Dessous des quatre ailes noirâtre, à base d'un blanc sali; les supérieures

avec une grande lunule cellulaire précédée d'un point noir. Poitrine et pattes rosées.

Terre de Van-Diemen. Coll. Saunders. Un ♂ bien conservé.

Cette Noctuelle a, au premier abord, l'aspect d'une *Acronycta* voisine d'*Auricoma*.

1379. Anophia Olivescens Gn.

Elle a une certaine ressemblance avec notre *Epunda Nigra* (*Æthiops*) d'Europe.

36mm. Ailes supér. noires, légèrement mordorées ou olivâtres au bord terminal, avec les deux lignes médianes fines, noires, géminées, sinuées et denticulées, et les traces des deux taches ordinaires; la réniforme indiquée extérieurement par quelques atomes jaunâtres. Ligne subterminale à peine sensible. Frange concolore et unicolore. Ailes infér. d'un blanc un peu nacré, avec une bande noire. Subterminale s'étendant jusqu'au bord et jusque sur la frange, entre les nervules médianes. Dessous des quatre ailes blanc jusqu'à moitié, puis noir, avec le bord gris. Une forte lunule noire dans la cellule des supér. et un petit point noir sur la nervure costale des inférieures. Une teinte ochracée à la naissance du bord abdominal. Antennes crénelées et presque subciliées. Poitrine rosée. Abdomen avec une forte crête, sur les 2e et 3e anneaux, et un pinceau anal, noirs.

Java. Coll. Cie des Indes.

Nota. Dans cette espèce, on voit partir, de chaque côté de l'abdomen, à sa jonction avec le thorax, un petit pinceau de poils sinués qui remonte sur le dos et vient presque rejoindre chaque côté de la grande crête.

A.

Tous les dessins des supérieures sont confondus, et aucune ligne n'y est visible. Des atomes blanchâtres forment une sorte de tache costale au bout de la cellule. Les crêtes de l'abdomen sont roussâtres.

Inde centrale. Coll. Saunders et Dbday.

B.

La bande noire des inférieures est plus large, et la tache blanche de l'angle anal se borne à la frange; mais ce qui distingue particulièrement cette variété, c'est que les palpes, la poitrine, l'abdomen tant en dessus qu'en dessous, et les pattes, sont noirs, sans mélange de clair. Les antennes (autant que j'en puis juger par un tronçon très-court) sont complètement filiformes.

Silhet. Coll. Gn. Un seul ♂.

1380. ANOPHIA RAMBURII Clerck.

Ramb. Ann. des Sc. d'Obs. 1829 p. 263 — Bdv. Ind. Méth. Add. p. 7 — Treits. sup. p. 159 — Dup. sup. III p. 550 pl. 46 — Gn. Ess. p. 81 Ind. 246 — Bdv. 1025 — Costa pl. XV f. 1, 2 (non 3) = *Leucomelas* Clerck pl. 1 f. 2 = *Adepta* Hb.-Gey. 792, 793.

Larv. Costa — Gn. infrà.

France méridionale, Espagne, Barbarie, Italie, en juillet. Coll. Div. Encore estimée.

Cette espèce est, comme on voit, très-anciennement connue, puisqu'elle a été figurée par Clerck. Linné, qui décrit la vraie *Leucomelas*, a cité, à tort, dans sa synonymie, la figure de cet auteur. Cependant, il est bien probable qu'il a vu aussi l'original de la figure de Clerck, et qu'il a confondu ainsi ces deux *Anophia*.

La chenille a tout-à-fait le port de celle de *Leucomelas;* elle est d'un gris-brun ou verdâtre, pointillé de noir, avec la vasculaire et les sous-dorsales continues, orangées, et les trapézoïdaux noirs. La stigmatale est blanchâtre, un peu ondée. La tête est grise, pointillée de noir. Elle vit aux environs de Montpellier, sur les *Convolvulus*. On m'a dit aussi l'avoir trouvée sur le rosier; mais il est évident qu'on n'aura pas fait attention aux *Convolvulus* qui entouraient cet arbuste. M. Costa la représente d'un vert pâle, avec les lignes et le ventre d'un fauve vif, séparé de la stigmatale par une ligne noire très-tranchée.

GEN. ERYGIA Gn.

Chenilles....... — Antennes crénelées dans les ♂. Palpes minces, très-ascendants, à dernier article long, filiforme, nu, très-légèrement subulé. Trompe moyenne. Thorax velu-hérissé, fortement crêté. Abdomen des ♂ grêle, caréné, muni sur les premiers anneaux de fortes crêtes de poils élargis, et terminé par un bouquet de poils épais. Jambes velues, celles des pattes antérieures courtes, munies d'une forte touffe de poils écailleux en dessus, laineux en dessous. Ailes dentées : les supérieures échancrées au bord interne, les inférieures presque unicolores, ayant aussi une légère échancrure à l'angle anal.

Je ne connais qu'une seule espèce dans ce genre, et encore n'ai-je vu qu'un seul sexe et même qu'un seul individu. C'est assez cependant pour être convaincu qu'il ne peut être rapporté à aucun des autres genres de cette famille : il s'en distingue au premier abord, par ses ailes inférieures unicolores ; ses pattes antérieures ont une forme particulière. Le bord interne de ses ailes supérieures présente aussi un caractère propre : il n'est pas droit comme dans les autres espèces, mais sinué et comme échancré, et dépourvu de toute espèce de frange, à l'exception de l'angle interne, où la frange reparaît et forme une sorte de dent assez saillante.

1381. Erygia Apicalis Gn.

38mm. Ailes supér. d'un brun feuille-morte, légèrement teinté de violâtre. A la place de la ligne extrabasilaire, est une bande irrégulière, déchiquetée, d'un brun foncé. La ligne coudée est du même brun et suivie de plusieurs autres lignes fines et denticulées, mais peu suivies, y compris même la subterminale. Près du sommet est une tache en forme de coin recourbé, d'un brun-noir liseré de brun-jaunâtre, et suivie d'un gros point également noir. Frange concolore. Ailes infér. d'un gris-noirâtre uni, avec un petit trait en forme de V, d'un jaunâtre clair, en approchant de l'angle anal. Dessous d'un gris-brun clair un peu chatoyant : les inférieures ayant, avant le bord terminal, un large espace d'atomes nombreux d'un cendré soyeux.

Indes Orientales. Coll. Cie des Indes. Un ♂.

Gen. ODONTODES Gn.

Chenilles...... — Antennes filiformes, glabres dans les deux sexes. Palpes ascendants-obliques, peu courbés, assez courts, leur 3e article du tiers environ, linéaire, tronqué, formant un léger coude avec le précédent. Tête petite. Trompe longue. Thorax subcarré, squammeux. Abdomen d'abord cylindrique et finissant en pointe allongée et émoussée, avec une seule crête sur le 1er anneau. Pattes assez courtes, grêles, à ergots longs: les jambes des intermédiaires garnies de poils comprimés. Ailes supérieures subdentées, pourvues, à l'extrémité du bord interne, de poils formant une dent ; inférieures presque entières, arrondies, unicolores en dessus, ayant l'indépendante insérée un peu au-dessus des deux suivantes avant la 4e

Le caractère le plus apparent de l'unique espèce de ce genre, c'est la couleur uniforme des ailes inférieures, mais, si on les interpose entre l'œil et la lumière, on s'aperçoit qu'elles ne contrarient pas la loi commune de la famille, et qu'elles ont réellement le disque demi-transparent, comme les vraies *Anophia*.

La petite dent formée par des poils à l'angle interne des ailes supérieures, est plus prononcée ici que dans les *Anophia*, parce que ces poils croissent en longueur jusqu'à l'endroit où ils cessent complètement. Au reste, on comprend que, pour peu que l'insecte ait volé, ce caractère doit facilement disparaître. Le genre est indien, et son unique espèce est extrêmement sujette à varier, en sorte qu'à n'en voir que quelques individus isolés, on serait tenté de croire à l'existence de plusieurs espèces. Elle ne le cède guère sous ce rapport à la *Panula Inconstans*.

1382. Odontodes Aleuca Gn.

40mm. Ailes supér. d'un gris-brun clair un peu teinté de lilas. Ligne extrabasilaire ondée et arquée, limitant l'espace basilaire qui est plus brun ou plus roussâtre, et plus squammeux que le reste de l'aile. Ligne coudée géminée, denticulée, fine, très-rapprochée dans le bas de l'extrabasilaire. Subterminale peu marquée, blanchâtre, surtout entre les 1re et 2e nervules de la médiane, et bordée supérieurement de taches sagittées, d'un brun pâle. Tache réniforme grande, concolore, liserée finement de brun et portant une tache foncée dans son centre. Ailes infér. d'un brun-enfumé uni, un peu plus claires sur le disque, avec la frange jaunâtre, mince. Dessous des quatre d'un blanc sale, un peu nacré, avec les nervures plus foncées et une large bordure brune, nettement coupée. Les supérieures avec la réniforme large, brune, et se fondant avec les ramifications des nervures.

Indes Orientales. Coll. Bdv. et Gn.

Le dessous de cette espèce rappelle un peu les *Heliothis* ou les *Bolina*.

A.

Ailes supér. plus variées, plus marbrées, avec des éclaircies blanchâtres, suivant les lignes, découpant mieux la tache réniforme; celles de la subterminale plus prononcées.

C'est principalement de femelles que se compose cette variété.

B.

Toute la base d'un brun-marron vif, découpée nettement sur l'espace médian, qui est d'un blanc azuré.

Cette belle variété a, au premier abord, l'aspect d'une espèce tout-à-fait distincte.

Mêmes localités. Coll. Gn.

Gen. STICTOPTERA Gn.

Chenilles...... — Antennes très-longues, minces, filiformes et à peine pubescentes. Palpes courts, assez grêles, peu ascendants, obliques, le 2e article non arqué, rectangulaire, le 3e filiforme, obtus au sommet. Thorax carré, convexe, squammeux, à collier relevé, à ptérygodes souvent relevées. Abdomen mince, effilé, conique, avec une petite crête à peine sensible. Pattes grêles, glabres. Ailes supérieures très-étroites, lancéolées, à lignes fines. Ailes infér. arrondies, un peu sinuées, à disque transparent; l'indépendante insérée au même point que la 3e inférieure.

Les insectes de ce genre ont une forme singulière, et qui rappelle un peu

les *Cucullia*. Leurs ailes supérieures sont oblongues et lancéolées, tandis que les inférieures conservent la forme ordinaire, mais en revanche elles offrent cette particularité, que toute leur base et leur disque sont absolument transparents et irisés. Le dessous des supérieures offre également une tache discoïdale vitrée, mais qui, étant recouverte d'écailles en dessus, ne s'aperçoit que quand on interpose l'insecte entre l'œil et la lumière. Leur thorax prête aussi à cette ressemblance avec les *Cucullia* (qui n'est du reste qu'apparente), en ce que leur collier, quoique divisé en deux lobes arrondis, comme chez les autres espèces, est relevé perpendiculairement. Les ptérygodes même d'une des espèces sont relevées dans le même sens, ce qui lui donne un aspect bizarre et tout-à-fait exceptionnel. Enfin, un détail que nous devons encore remarquer ici, c'est l'extrême exiguïté de la crête de l'abdomen, qui consiste pour ainsi dire en un point velu, lequel disparait facilement quand l'insecte a volé.

L'une des espèces ne m'est connue que par la figure de Cramer. Cet auteur a donné sous le nom d'*Amphyx* (pl. 134 C.), une autre Noctuelle qui pourrait aussi appartenir à ce genre.

Les *Stictoptera* sont américaines, et ne se trouvent que rarement dans les envois de Lépidoptères. Je vois cependant figurer l'une d'elles dans le musée de la compagnie des Indes, mais je n'ai pas sa patrie exacte.

1383. Stictoptera Cuculloides Gn.

80mm. Ailes supér. subdentées, d'un gris de lin marqué d'atomes et de petites lignes fines, peu apparentes, roussâtres et noirâtres, avec une partie de la côte, l'apex et une grande tache triangulaire partant du milieu du bord interne et joignant le milieu du bord terminal, d'un brun feuille-sèche. Ailes infér. ayant le disque transparent, irisé, avec une large bordure noirâtre et un trait cellulaire obscur. Dessous des supér. avec une place longitudinale claire et demi-transparente sur le disque. Corps grisâtre, avec le collier roussâtre. Abdomen terminé par un bouquet de poils bifide et long.

Java? Coll. Cie des Indes. Un seul ♂.

Nota. Chez cette espèce, les ptérygodes sont relevées presque perpendiculairement et ramenées en avant vers le collier.

1384. Stictoptera Clara Cr.

Cr. 368 I.

46mm. Ailes supér. subtriangulaires, entières, d'un brun de terre d'ombre, striées de brun plus foncé, avec de fines lignes noires, interrompues. Espace terminal et partie du disque d'un jaunâtre-ochracé, marqué de bandelettes de la couleur du fond. Ailes infér. d'un blanc-nacré

transparent, avec une bordure noire très-tranchée, et la frange jaunâtre.

Surinam. Décrit d'après la figure de Cramer.

Comme je n'ai pas vu cette espèce en nature, je ne puis affirmer qu'elle appartienne bien à ce genre, dont elle me semble avoir tous les caractères. Cramer a donné sous le même nom (pl. 400 L), une autre Noctuelle qu'il donne pour le mâle de celle-ci. Pour moi, elle me paraît appartenir à une toute autre espèce, et très-probablement à un tout autre genre.

1385. Stictoptera Vitrea Gn.

40mm. Ailes supér. entières, très-étroites, avec l'angle interne très-rentré; d'un cendré-violet, sablées d'atomes fins et traversées par une multitude de fines lignes ondulées, subparallèles, noirâtres. Six taches subterminales arrondies, d'un brun-cannelle. Celle de l'angle interne plus grande et éclairée supérieurement de blanchâtre. Une quantité égale de groupes arrondis d'atomes noirâtres terminaux. Ailes infér. d'un blanc-bleu nacré, transparent, avec une bordure noire tranchée. Dessous noirâtre; celui des supérieures avec une tache discoïdale, demi-transparente. Corps noirâtre. Collier cannelle.

Jamaïque. Coll. Saunders. Un seul ♂.

1386. Stictoptera Diaphana Gn.

40mm. Ailes supér. un peu moins prolongées à l'apex que chez la *Vitrea*; d'un gris-cendré soyeux, un peu brunâtre à la côte, avec toutes les lignes très-bien écrites, tremblées, noires; les deux médianes géminées, et entre elles, une autre aussi marquée, mais simple et précédée d'un trait également noir, sur une place brunâtre, entre la côte et la nervure sous-médiane. Tache réniforme cerclée de brun et rembrunie au centre, mais moins marquée. Ligne subterminale claire, mal marquée, précédée de taches brunes, chevronnées de noir, et placées deux à deux. Frange entrecoupée et précédée de traits noirs, épais, et presque contigus. Ailes infér. bien vitrées, avec la bordure et la côte largement noires. Collier d'un brun-carmélite. Abdomen moins effilé et plus obtus que chez les autres espèces.

Para. Coll. Gn. Un seul ♂.

1387. Stictoptera Fenestra Gn.

Elle me paraît très-voisine de la *Vitrea*; mais, comme je n'ai plus cette dernière sous les yeux, je la décrirai dans les mêmes termes pour faire ressortir les différences.

gamma. Ailes supér. entières, très-étroites, avec l'angle interne extrêmement rentré et un léger coude au bout de la première supérieure; d'un gris-cendré un peu jaunâtre, très-légèrement chatoyant en violâtre, sablées d'atomes fins et traversées par les lignes ordinaires fines, ondulées, plus foncées; les deux médianes géminées : la coudée formant un V très-distinct sur la nervure sous-médiane; l'ombre médiane extrêmement fine et simple. Tache réniforme courte (parce que la cellule est rétrécie), à contours bruns, éclairés intérieurement de jaune. Une ligne brune, éclairée aussi de jaune, entre l'extrabasilaire et l'ombre médiane. Quelques écailles jaunes sur l'espace basilaire. Six taches subterminales d'un brun-cannelle, limitées en dedans par des chevrons ou V noirs, très-fins. Feston de l'aile ondé, épais et comme en forme de ~~~~. Ailes infér. transparentes, irisées, avec une bordure noire, tranchée. Dessous comme dans la *Vitrea*. On remarque une tache un peu plus mate, mais très-vague, au-dessus de la bifurcation de la sous-costale. Collier et base des ptérygodes d'un brun-roux.

Nouvelle-Fribourg (Brésil). Coll. Gn. Un ♂.

GEN. LOPHOPTERA Gn.

Apamea Bdv.

Chenilles...... — Antennes cylindriques, filiformes dans les deux sexes. Palpes grêles, longs, droits, squammeux, à 3e article distinct, droit, aussi squammeux. Trompe grêle, moyenne. Thorax arrondi. Abdomen assez long, un peu épais et renflé, muni de petites crêtes sur presque tous les anneaux, très-obtus à l'extrémité, aplati en dessous. Pattes longues et grêles. Ailes entières : les supérieures oblongues, arrondies au bord terminal, garnies de lignes transversales d'écailles relevées, ayant l'aréole très-courte mais large, presque triangulaire, la 1re supérieure insérée immédiatement sur l'angle inférieur. Ailes inférieures à disque transparent, avec l'indépendante insérée au même point que la 3e.

Voici un petit genre qui n'est pas moins curieux que tous les autres de la famille : ce qu'il a de plus caractéristique, ce sont les saillies que forment les dessins des ailes, qui sont composés d'écailles relevées comme chez nos Tortricides des genres *Teras* et *Peronea*. Il ne manque point, du reste, d'autres caractères pour le rendre tout-à-fait tranché. Par les ailes inférieures, dont le disque est plus ou moins transparent, il se rapproche du genre précédent (*Stictoptera*). Au reste, comme je ne l'ai étudié que sur trois individus en assez médiocre état, il est probable que son histoire aura besoin d'être étendue et complétée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a rien de commun avec les *Apamea*, dans lesquelles M. Boisduval avait placé une de ces espèces, considérant sans doute ce classement comme provisoire.

Les *Lophoptera* sont propres à l'Afrique et à l'Océanie. Elles paraissent remplacer dans ces contrées les *Stictoptera* d'Amérique, avec lesquelles elles ne manquent pas de rapports.

Pygmaea Hb., *Zutr.* 409, 410, pourrait bien appartenir à ce genre.

1388. Lophoptera Squammigera Gn.

36mm. Ailes supér. oblongues, à base étroite, à bord terminal arrondi; d'un gris-bleuâtre ou lilas chatoyant, avec une large bande costale d'un brun-noir mat, commençant en pointe à la base, puis s'élargissant en se courbant. Une teinte d'un blanc-jaunâtre, fondue avec le gris du fond, mais bien séparée de la bande brune, sous laquelle elle est placée. Des rangs d'écailles relevées indiquent la place des lignes ordinaires : les trois les plus distincts sont placés à l'extrémité de l'aile. Une série terminale de traits oblongs, noirs, entourés de lilas. Ailes inférieures d'un gris-noir, plus claires et un peu transparentes à la base. Dessous des quatre avec le disque demi-transparent, sur lequel se dessinent, en noir, les nervures et un empâtement au point de leur ramification. Abdomen avec une tache claire sur le dos de chaque anneau.

Nouvelle-Hollande. M. N. Un ♂.

Cette espèce forme un passage très-naturel du genre *Lophoptera* au genre *Stictoptera*.

1389. Lophoptera Cristigera Gn.

28mm. Ailes supér. d'un gris-violâtre un peu nacré, suivant les reflets, avec toutes les lignes transverses, mais spécialement quatre, situées dans le dernier tiers de l'aile, parallèles, très-légèrement sinuées, composées de petits groupes d'écailles assez fortement relevées, noirâtres extérieurement, d'un gris-jaunâtre intérieurement. La dernière est tout-à-fait terminale. A l'apex est une tache noire plus étendue que les autres. Le disque est en mauvais état, mais il ne paraît pas y avoir de traces de la grande tache dorsale qu'on voit chez la *Litigiosa*. Ailes infér. et dessous des quatre noirs, avec le disque transparent et irisé, sur lequel se détachent les nervures.

Afrique; mais j'ignore au juste de quelle partie. Coll. Gn. Un exemplaire.

1390. Lophoptera Litigiosa Bdv.

Apamea Litigiosa Bdv. Faun. Mad. p. 93 pl. 16 f. 8.

28mm. Ailes supér. d'un gris-nacré-violâtre, un peu luisant, suivant les reflets, avec toutes les lignes transverses d'un jaune-brun peu appa-

rent, bordées extérieurement de petits groupes d'écailles noirâtres, légèrement saillantes. La coudée très-sinuée; la subterminale plus droite et suivie d'ombres vagues. Une grande tache arrondie, d'un brun-noir, reposant sur le bord interne, avant la moitié de l'aile. Frange concolore, précédée de petites lunules noires. Ailes infér. et dessous des quatre noirâtres, avec la base et le disque demi-transparents. Dessous des palpes blanchâtre; dessus noirâtre. Abdomen noirâtre, à crêtes concolores.

Madagascar. Un ♂ assez mauvais, le même qui a servi de type à M. Boisduval.

FAM. II.

BOLINIDÆ Gn.

Ophiusides Bdv. Dup.

Chenilles rases, cylindriques, à 16 pattes ; vivant à découvert sur les arbres ou les plantes basses. — Papillons à antennes filiformes dans les deux sexes, mais pubescentes dans les ♂, à palpes assez courts, ascendants, ordinairement bicolores, à trompe moyenne, à corps lisse, le thorax subcarré et l'abdomen conique, effilé, aigu à l'extrémité, à pattes longues, grêles, peu velues, à ailes entières ou subdentées, à frange longue et squammeuse : les supérieures à sommet plus ou moins prolongé ; les inférieures discolores, à dessins différents, souvent blanches ou diaphanes à la base ; la 1re nervule aussi épaisse que les autres, insérée un peu au-dessus, mais non loin des deux suivantes.

Cette famille est voisine des Catéphides, et s'en distingue principalement par son abdomen lisse, ses pattes plus longues et à peine couvertes de poils, ses ailes moins épaisses, et dont le bord interne est droit, uni et complètement dépourvu de cette dent velue qui se retrouve chez la majeure partie des Catéphides.

Elle n'est représentée chez nous que par une seule espèce, que les auteurs avaient rangée dans le genre *Ophiusa*, espèce de magasin où on entassait pêle-mêle tout ce qui avait une tournure exotique. Mais cette Noctuelle est loin de donner une idée des formes diverses qu'on observe dans les quatre genres qui composent la famille.

Les chenilles des Bolinides sont mal connues, et bien qu'on élève dans le midi de la France celle de la *Catlino*, on fait encore un secret de ses habitudes, en sorte que je ne puis rien dire de bien précis à son égard. Je ne connais en outre qu'une seule autre chenille du genre *Syneda*. Mais les papillons ont un air de famille bien tranché. Ils tiennent à la fois des Acontides, des Héliothides et des Ophiusides.

Jusqu'ici toutes les Bolinides, à l'exception de la *Catlino*, sont américaines. Un petit nombre a été figuré par les auteurs. Parmi ces dernières je citerai particulièrement celle que Clerck a représentée sous le mauvais nom de *Margaritaria* (pl. 54), et à laquelle ne correspond aucun texte Linnéen. C'est évidemment une espèce de cette famille et très-vraisemblablement du genre *Bolina;* mais je n'en connais aucune en nature qui puisse s'y rapporter, même en tenant compte des couleurs exagérées ou ternies, comme dans la plupart des figures de Clerck. Cramer a cru la retrouver dans une Pyralide d'Amboine, pl. 367 K, mais il est évident que sa reconnaissance a porté à faux.

Gen. LEUCANITIS Gn.

Chenilles...... — Antennes finement pubescentes dans les ♂, sétacées dans les ♀. Palpes ascendants-verticaux, connivents au sommet, le 2e article squammeux-lissé, le 3e distinct, mais presque aussi gros et squammeux, tronqué au sommet. Trompe assez longue. Thorax court, squammeux-lissé, à collier déprimé, à partie postérieure un peu relevée. Abdomen glabre, un peu déprimé, subconique dans les ♂, court, assez gros et obtus dans les ♀. Pattes très-longues, mutiques, glabres. Ailes entières: les supérieures nébuleuses, à dessins confus; les inférieures variées de noir et de blanc, ainsi que les quatre en dessous.

Voici un genre qui paraît aller un peu partout. A ne voir que l'abdomen et les ailes supérieures, on serait tenté de le placer dans la famille des *Amphipyrides*, et mon collaborateur l'a même rangé dans sa collection dans le genre *Microphysa*; mais les ailes inférieures, la longueur de la trompe, la ressemblance des deux sexes, et enfin la présence bien manifeste d'une aréole, m'éloignent beaucoup de cette opinion. On pourrait penser aussi à le placer dans les Ophiusides et même dans les Acontides. Pour moi, la place que je lui donne ici m'a paru la plus naturelle, et il me semble qu'on y retrouve tous les dessins principaux des Bolinides. La grande tache, il est vrai, n'est pas visible en dessus, mais elle reparaît en dessous. La chenille nous apportera là-dessus de plus amples renseignements.

Le genre se borne à une seule et jolie espèce de la Russie d'Europe.

* 1391. Leucanitis Rada.

31mm. Ailes supér. d'un gris-bleuâtre foncé, saupoudré çà et là de blanc-ochracé, avec la ligne extrabasilaire seule bien distincte, rapprochée de la base, coudée sur la côte, puis un peu tremblée, noire, éclairée extérieurement d'ochracé fondu. Quelques traces d'un rose-vineux, près de l'attache de l'aile. Subterminale presque nulle et composée seulement d'atomes ochracés. Tache réniforme parfois distincte, formant un anneau ochracé. Ailes infér. d'un noir peu intense, avec une tache arrondie sur le disque, une liture arquée, subabdominale, deux petites taches au bord terminal, et la frange, à l'exception du milieu, d'un blanc de neige. Dessous des quatre ailes blanc, avec une large bordure noire, divisée aux supérieures par trois taches blanches, dont la première très-grande (comme dans les autres Bolinides), et aux inférieures par deux : celles-ci ayant en outre un trait cellulaire et subcellulaire noir, allongé. Thorax mêlé de vineux. — ♀ semblable.

Crimée. Coll. Bdv. et Gn. Très-rare.

GEN. PANULA GN.

Chenilles....... — Antennes filiformes dans les deux sexes, un peu pubescentes dans le ♂. Palpes ascendants-obliques, le 2e article comprimé, le 3e court, assez gros, squammeux-vélu. Corps grêle. Abdomen un peu effilé, conique, terminé en pointe allongée. Pattes peu velues. Ailes entières, à franges larges : les supér. prolongées à l'apex ; les infér. peu développées, unicolores de part et d'autre, pulvérulentes en dessous ; supérieures également unicolores en dessous.

Ce genre se distingue d'abord des *Bolina* par le dessous de ses ailes absolument dépourvu de taches, et par le dessus des inférieures complétement unicolore. Ses palpes sont également différents. Il s'en rapproche par la tache extracellulaire, qui lui est commune avec lui, mais qui ne se reproduit point en dessous. Il est propre à l'Amérique Septentrionale.

1392. PANULA INCONSTANS GN.

32mm. Ailes supér. brunes, avec l'espace médian noir ou noirâtre, et limité, d'un côté, par une bande extrabasilaire plus claire, droite et nette du côté de la base, où elle est précédée d'une grande tache carrée, noire, se confondant supérieurement avec la tache extracellulaire de même couleur qu'elle et renfermant la tache réniforme plus ou moins distincte ; de l'autre côté, par la ligne subterminale, qui est bien marquée, continue, forme un seul angle non loin de l'apex, puis se courbe légèrement en arc jusqu'à l'angle interne. Une série de petits points terminaux. Ailes infér. arrondies, d'un brun-noir uni, avec la frange un peu plus claire dans sa moitié externe. Dessous des quatre ailes d'un brun uni, pulvérulent, sans aucune ligne ni tache.

A.

Même taille. Le fond de l'aile est d'un gris-cendré ou brunâtre, avec la bande et la tache extrabasilaire d'un jaune d'ocre clair. La couleur noirâtre est réduite aux deux côtés de la bande.

B.

30mm. Toute l'aile est d'un gris uniforme, et on ne distingue les dessins que par les lignes ordinaires, qui sont du reste, bien écrites. La tache réniforme est plus visible. Aucune tache noire, pas même celle de l'espace basilaire. Ce sont surtout des femelles.

C.

27mm. D'un brun uni, sans bande ni tache extracellulaire. Les seules

lignes qui persistent sont : la subterminale qui est un peu ombrée de foncé au sommet, et de faibles traces de l'extrabasilaire.

Amérique du Nord. Coll. Div. Commune.

Nota. On rencontrera, comme on peut le penser, une foule d'individus intermédiaires entre ces quatre types, qui varient d'ailleurs quant à la nuance et à l'intensité de la couleur. La variabilité de cette petite *Panula* peut être comparée à celle de l'*Achæa Lienardi*. Il faut donc se défier des prétendues espèces nouvelles, si on n'a pas un grand nombre d'individus de celle-ci sous les yeux.

1393. PANULA REMIGIPILA Gn.

36mm. Ailes supér. d'un brun-rougeâtre (comme chez notre *Xanthographa*), avec un feston peu marqué et précédé de petits points noirs. Les trois lignes bien distinctes, d'un blanc-jaunâtre, finement liserées de noirâtre : l'extrabasilaire presque droite, ondée, seulement dans la cellule ; la coudée paraissant continuer un trait de même couleur qui borde la tache réniforme, mais se recourbant au-dessous d'elle et prenant la forme ordinaire chez la famille, quoique moins distincte. Subterminale droite, assez visible dans le haut, puis se perdant presque à partir du pli cellulaire et se réduisant à des points internervuraux précédés de quelques écailles noires. Une teinte noirâtre derrière elle. Tache réniforme normale, un peu noirâtre. Ailes infér. d'un gris-noirâtre, avec la base et la frange blanchâtres. Dessous des quatre ailes d'un blanc sale : les supérieures avec la côte rougeâtre, l'extrémité et une large lunule cellulaire, noirâtres ; les inférieures saupoudrées de brun, avec une lunule cellulaire et des points terminaux noirâtres, sans aucune ligne. Pattes intermédiaires avec un faisceau géniculaire de poils squammeux, en forme d'aviron.

Amérique Septentrionale, Floride. Coll. Dbday. Un ♂.

GEN. BOLINA Dup.

Dup. Cat. p. 180 = *Ophiusa* Tr. Bdv. Gn.

Chenilles....... — Antennes longues, minces, filiformes, plus ou moins pubescentes dans les ♂. Palpes ascendants, bicolores, à dernier article distinct, filiforme, de longueur variable. Thorax assez robuste, subcarré, un peu velu, lisse. Abdomen lisse, glabre ou peu velu, conique et aigu dans les deux sexes. Pattes longues, presque glabres. Ailes subdentées : les supér. prolongées à l'apex et marquées en dessous d'une tache blanche au bout de la cellule ; inférieures assez larges, à frange bicolore, ayant toujours la base demi-transparente et de couleur tranchée avec celle du bord terminal, au moins en dessous.

Ce genre représenté chez nous par la seule B. *Cailino*, est nombreux en

espèces exotiques. Les chenilles n'en sont pas encore bien connues. On sait seulement que celle de notre *Catilina* vit sur les saules, et on dit qu'elle ressemble un peu pour la forme et les couleurs à celle de la *Pseudophia Illunaris*; mais ces renseignements sont bien vagues. Les papillons ont tous entre eux la plus grande analogie, et il faut souvent de l'attention pour les distinguer. Ils se trouvent toujours en assez grand nombre dans les envois qu'on reçoit des diverses contrées de l'Amérique, et ils sont souvent défiorés ou mutilés. Ces deux circonstances me portent à croire, qu'ils volent pendant le jour, ce qui serait une ressemblance de plus avec les *Héliothides* et *Acontides*, dont ils se rapprochent très-réellement, malgré leur aspect ophiusiforme.

Un caractère qui se retrouve toujours, quoique plus ou moins distinct, sur les ailes supér. des *Bolina*, c'est une grande tache, souvent bidentée ou bilobée extérieurement, qui est placée à l'extrémité de la cellule et qui se découpe presque toujours en blanc en dessous. Je la désignerai dans mes descriptions par le nom d'*extracellulaire*. Il faut bien se garder de la confondre avec la tache réniforme ordinaire, qui (quand elle existe) est renfermée dans l'extracellulaire. Celle-ci est formée par la ligne coudée, qui, après en avoir dessiné les contours extérieurs, rentre brusquement en dedans, au-dessous de la cellule, où elle forme un sinus profond, et va ensuite gagner le bord interne en se rapprochant de l'extrabasilaire. L'espace compris entre la partie inférieure de ces deux lignes forme ainsi une bande souvent très-distincte et plus claire que le fond.

J'aurais pu diviser le genre *Bolina* en groupes et en sections, mais il aurait tant fallu les multiplier, que ce fractionnement serait devenu plus nuisible qu'utile. J'observe seulement que plusieurs espèces sont munies, aux genoux des pattes intermédiaires, de fascicules de poils peu touffus, mais longs et soyeux, ou quelquefois même écailleux, que l'insecte redresse et épanouit à volonté. Mais cette particularité est loin d'être commune à toutes les espèces.

Toutes les *Bolina* que je connais sont américaines : les auteurs en ont donné quelques-unes.

1394. Bolina Acontioides Gn.

40mm. Ailes supér. oblongues, d'un cendré-blanchâtre, un peu nuancé de violâtre, avec la ligne coudée noire, très-contournée et embrassant la grande tache extracellulaire, qui diffère fort peu du fond. Quelques traits longitudinaux au sommet de l'aile, et une série de points allongés dans le même sens, avant la frange, qui est elle-même coupée par de petits traits semblables. Ailes infér. d'un blanc-nacré pur, avec une bande noire terminale très-tranchée, qui s'arrête brusquement à la 4e nervule inférieure. Dessous des quatre ailes d'un blanc-nacré, avec cette même bordure. Deuxième article des palpes large et sécuriforme.

Un seul ♂ appartenant au Muséum national, sans désignation de patrie.

1395. BOLINA CINIS Gn.

Melipotis Jucunda Hb. Zutr. 81, 82.

40mm. Ailes supér. cendrées, avec les nervures, des atomes et des linéaments plus foncés. Ces derniers dessinent la grande tache extracellulaire, qui est précédée, à la côte, de nuages noirâtres. Deux traits noirs isolés indiquent la ligne subterminale. Un filet festonné précède la frange. Ailes infér. d'un blanc demi-transparent, avec une large bordure noire, interrompue par deux taches terminales blanches. Dessous des supérieures blanc à la base, puis marqué d'un triangle noirâtre, sur lequel se dessine la grande tache ovale blanche. Frange blanche festonnée de noir.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Mexique. M. N.

Il y a déjà une Noctuelle nommée *Jucunda*. J'ai donc été obligé de changer le nom de Hubner. J'observe que la figure de cet auteur est nuancée de rose, de violet et de jaune que je ne vois point dans les individus que j'ai sous les yeux, quoique l'un d'eux soit parfaitement frais; mais les dessins s'accordant parfaitement, je suppose que cette différence provient d'un zèle de l'enlumineur, dont nous avons une foule d'autres exemples.

1396. BOLINA FAMELICA Gn.

45mm. Ailes supér. cendrées, avec les lignes extrabasilaire et coudée fortement ombrées de noir-velouté fondu : la dernière est très-brisée en zigzag et découpe la grande tache extracellulaire, qui se trouve munie d'une dent aiguë, puis d'une autre plus grande, tronquée carrément. Deux petits points noirs au sommet de la subterminale, qui est à peine indiquée. Une série de petits points terminaux. Ailes infér. d'un blanc pur, avec une très-large bordure noire et la frange blanche. Dessous des quatre semblable, au-dessus des inférieures. Une lunule cellulaire sous les premières. Abdomen gros et obtus.

Campêche. Coll. Guérin.

1397. BOLINA CAILINO Lef.

Lefebvre Ann. Soc. Lin. VI p. 94 pl. 5 — Ramb. Ann. Sc. obs. II p. 10 pl. 5 — Bdv. Ind. Add. p. 7 et Gen. 1360 — Hb.-Gey 854 — Gn. Ind. p. 249 — Evers. p. 343 — Dup. sup. III p. 506 pl. 42 f. 4 — Herr. Sch. 245.

Larv. ignot.

Sicile, France méridionale, Espagne, en mai et août. Coll. Div. Se répand maintenant dans les collections.

Nous n'avons point encore de bonne figure de cette espèce, si facile pourtant à représenter. Celle de Duponchel, assez bien gravée, est enluminée avec des couleurs contre nature. Celle de M. Herrich-Schæffer, plus raisonnablement coloriée, pèche par la gravure et le dessin.

A.

Partie interne de la ligne coudée bien sinueuse, au lieu d'être presque droite, comme dans le type. Espace terminal d'un cendré plus blanchâtre, avec le sommet de la frange tout-à-fait blanc. Ailes infér. ayant la lunule cellulaire très-épaisse, la bordure plus large, les ramifications de la médiane plus rembrunies ; dessous des mêmes ailes ayant les dessins beaucoup plus nets. — La femelle présente des différences semblables, et est notablement plus rembrunie. Enfin, les palpes, dans les deux sexes, sont au moins moitié plus longs.

Russie méridionale. Coll. Bdv.

Toutes ces différences, et surtout la dernière, m'inspirent quelques doutes : les Noctuelles ne paraissent pas, d'ailleurs, avoir les mêmes mœurs, puisque celle-ci vole, au dire de M. Eversmann, sur les sommets arides et pierreux de l'Oural, tandis que la nôtre vit dans les lieux humides et au bord des ruisseaux où croissent les saules.

1398. Bolina Fascicularis Hb.

Hb. Zutr. 443, 444.

43^{mm}. Ailes supér. d'un gris légèrement violâtre, varié de noirâtre, avec une bande claire très-oblique, ondée sur ses bords, plus étroite par en haut, teintée de brun-rougeâtre, et quelquefois entièrement de cette dernière couleur, ce qui la rend moins distincte, et divisée par une ligne fine. Tache extracellulaire blanchâtre, obtuse, cerclée extérieurement de rougeâtre. Ligne subterminale ondée, vague, rougeâtre. De petits points terminaux. Ailes infér. d'un blanc-nacré, avec une large bordure noirâtre, marquée d'une liture blanche entre les nervures médiane et sous-médiane. Frange blanche, un peu salie de brun après la liture. Dessous des supérieures noirâtre, avec la base et la tache ovale, blanches, et l'apex cendré. Abdomen très-long, à valves très-développées. Palpes blancs et gris.

Femelle plus grise, moins rougeâtre, avec la bande et la tache des supérieures plus confuses et salies de gris.

Antilles. Coll. Gn.

M. Feisthamel m'a communiqué une ♀ qui ne diffère point des autres, et qui viendrait du Sénégal. Je pense qu'il y aura eu erreur d'habitat.

Nota. Les pattes intermédiaires du ♂ sont garnies, dans cette espèce,

d'un fascicule de poils blancs qui s'épanouit dans certaines positions, et qui lui a valu le nom que Hubner lui a imposé.

1399. Bolina Novanda Gn.

Plus petite que la *Fascicularis*, dont elle se distingue par les caractères suivants : L'espace basilaire est plus noir, et la ligne qui le termine est échancrée sous la nervure sous-médiane. La bande est plus large, moins oblique. La ligne qui la coupe est géminée et elle est bordée extérieurement de noir bien prononcé, ainsi que la tache extracellulaire, dont l'extérieur figure trois dents aiguës. La subterminale est ombrée de noir. Le dernier article des palpes est plus court.

Colombie. Coll. Saunders. Une seule ♀ assez mal conservée.

1400. Bolina Ochrodes Gn.

Taille et port de *Fascicularis*. Ailes supér. noirâtres, avec la base et tout l'espace terminal cendrés, celui-ci nuancé de noirâtre au milieu du bord terminal et marqué d'une tache semblable à l'apex. Milieu de l'aile occupé par une très-large bande oblique, d'un jaune d'ocre vif, divisée, vers les deux tiers, par un filet plus foncé. Tache extracellulaire bien marquée, d'un gris sali, un peu anguleuse extérieurement, et précédée intérieurement d'un petit trait perpendiculaire jaunâtre. Ailes infér. d'un blanc-opalin, sali de poils jaunâtres au bord abdominal, avec une bande terminale noire, qui se rétrécit subitement des deux tiers après la 4ᵉ nervule, et qui est coupée, entre cette nervule et la 3ᵉ, par une tache terminale arrondie, blanchâtre. Dessous des quatre ailes à peu près comme dans *Fascicularis*. Dernier article des palpes plus long et plus mince.

M. N. Sans indication de patrie. Plusieurs ♂.

1401. Bolina Contorta Gn.

50ᵐᵐ. Ailes supér. d'un gris-violet très-varié de noir, avec une bande oblique droite, bien marquée, blanchâtre, divisée par un filet roux, s'élargissant en entonnoir dans le haut, où elle est très-salie de brun-violâtre et se liant ainsi à la tache extracellulaire, qui est blanchâtre, très-irrégulière, formant extérieurement, d'abord une dent aiguë, puis une saillie arrondie, et contenant quatre nervures plus foncées, entre lesquelles les deux intervalles supérieurs sont cintrés. Ligne subterminale très-distincte, sinuée, mais non anguleuse, claire, liserée de rougeâtre extérieurement, largement ombrée de noir vif intérieurement, surtout au sommet. Les sinus de la coudée aussi remplis de noir. Ailes infér. à base d'un blanc pur, avec le bord abdominal et une très-large bande terminale, noirs : cette

dernière coupée par deux taches terminales et la frange, blanches. Dessous comme dans les espèces précédentes. Front et milieu du thorax d'un gris-ochracé, avec les côtés du collier et les ptérygodes noirs. Genoux des pattes intermédiaires munis de fascicules de poils d'un blanc pur, droits et aussi longs que la jambe, qui est elle-même très-allongée et un peu renflée.

Ile Saint-Thomas. M. N.

1402. Bolina Imparallela Gn.

41mm. Ailes supér. d'un gris-brun foncé, un peu violâtre, avec l'espace basilaire plus clair, carné, coupé obliquement et traversé par plusieurs lignes fines, vagues, parallèles, rapprochées, grises. Une bande médiane, droite, oblique en sens contraire, de la même couleur que la base, et coupée aussi par trois filets fins rougeâtres, contre le dernier desquels est appliquée la tache extracellulaire, ovale, oblongue, ou plutôt réniforme et plus large que la bande, d'un jaune-carné clair. Entre les deux bandes, l'espace est varié de noir, et, derrière la dernière, le noir figure de petites épines. Ailes infér. noires, avec une large tache à la base, prolongée dans le sens abdominal, et les deux tiers extrêmes de la frange, d'un blanc-nacré. Un point cellulaire noir en dessous.

Colombie, Mexique? Coll. Gn.

1403. Bolina Nigrobasis Gn.

Un peu moins grande que l'*Imparallela*, à laquelle elle ressemble extrêmement, et dont elle pourrait bien n'être qu'une variété. Voici les différences :

Elle est un peu plus foncée, et absolument de la même couleur que notre *Empyrea* d'Europe. L'espace basilaire est nettement tranché et presque noir. Une bande extérieure oblique, parallèle, à bords droits, se découpe nettement et forme un V avec l'autre bande. La tache extracellulaire est plus allongée, beaucoup plus étroite, et se confond tellement avec la bande du milieu, qu'elle en fait, pour ainsi dire, partie intégrante. La bande blanche du dessous est, par suite, moins large et à bords moins arqués que chez l'*Imparallela*.

Mexique. Coll. Bdv. et Gn.

1404. Bolina Perpendicularis Gn.

38mm. Ailes supér. prolongées à l'apex, d'un brun-noirâtre. Espace basilaire noir, nettement limité par une bande perpendiculaire d'un blanc-

jaunâtre. Une ligne (la coudée) très-flexueuse embrasse la tache extracellulaire, qui est ovale-allongée, un peu réniforme, blanche ou carnée, se recourbe jusqu'à toucher la bande perpendiculaire, puis regagne le bord interne en s'écartant un peu. Le sinus qu'elle forme, est double et rempli de noir fondu. Un petit trait blanc au bout d'une tache noire dans la cellule. Ligne subterminale d'un blanc-jaunâtre, visible surtout à l'angle interne, où elle s'élargit, coudée et éclairée de rougeâtre au sommet. Ailes infér. d'un blanc un peu diaphane, irisé, sali, avec les nervures, un arc cellulaire et une large bordure, noirâtres. Une tache blanchâtre terminale interrompt cette dernière vis-à-vis de la 3e nervule. Dessous d'un blanc plus pur, avec la lunule cellulaire plus grosse et très-visible, quoique irrégulière. Dessous du corps blanc. Genoux des pattes intermédiaires garnis, comme dans la *Fascicularis*, d'un faisceau de poils divergents, d'un blanc roussi à la base.

Femelle ayant toute la base, compris la bande, d'un gris-carné clair. Tache extracellulaire un peu plus large, formant un angle vis-à-vis celui de la ligne subterminale, et bordée de rougeâtre comme elle. Un point noir bien marqué, après la tache cellulaire. Tache extracellulaire plus large en dessous, et le trait blanc de l'apex mieux marqué. Pattes blanches, sans fascicules.

Colombie. M. N. et Coll. Gn.

1405. Bolina Cellaris Gn.

41mm. Ailes supér. d'un cendré-jaunâtre foncé, varié de noir, avec les deux tiers supérieurs de l'espace basilaire, une bande transverse qui le suit et la tache extracellulaire, d'un gris-jaunâtre clair. Une tache d'un noir velouté forme un petit triangle au bord interne de l'espace basilaire et remplit, de l'autre côté de la bande, le sinus de la ligne coudée. La bande est obscurcie par une ombre brune, extérieure, qui la sépare aussi de la tache extracellulaire. Ligne subterminale noire et vague supérieurement, et d'un gris-noirâtre clair en approchant du bord interne. Ailes infér. noirâtres, avec la base un peu plus claire et le tiers externe de la frange blanc. Dessous des quatre ailes noirâtre, avec la base d'un blanc enfumé sablé de brun; les supér. avec une tache extracellulaire précédée d'une lunule foncée; les infér. avec un petit point cellulaire noir. Corps grêle. Ailes proportionnellement larges.

Colombie? Coll. Gn. · Une seule ♀.

Je possède un ♂ très-usé, venant certainement de Colombie, et qui diffère principalement en ce que la bande extrabasilaire est extrêmement étroite et comme pyriforme inférieurement. Je ne sais si c'est le sexe opposé de la *Cellaris* ou une espèce distincte. Il est en trop mauvais état pour être décrit.

1406. Bolina Januaris Gn.

37mm. Ailes supér. d'un brun-chocolat, avec une bande transverse mais non oblique et l'espace terminal d'un gris-violet. La bande est nettement limitée du côté de la base par la ligne extrabasilaire, qui est arquée, mais non ondulée et brisée en angle sur la nervure costale. La ligne coudée est très-contournée, non anguleuse, et figure, par en haut, la tache extracellulaire d'un gris-rouge, précédée de deux traits fins, clairs, dont l'antérieur est appuyé sur une tache noire. Le sinus très-profond, formé par la ligne coudée sous la tache, est comblé de brun-noir; enfin, l'espace compris entre le sommet de la coudée et celui de la subterminale est d'un brun-noir très-foncé, liseré de clair vers l'apex et suivi d'une petite tache apicale. Ailes infér. et dessous des quatre comme chez la *Russaris*.

Haïti. Coll. Gn. Cayenne. Coll. Feisth.

1407. Bolina Marmoraris Gn.

Taille de la précédente. Ailes supér. variées de gris-verdâtre, de gris-jaunâtre et de noirâtre. Une ligne de cette couleur limite l'espace basilaire et se fond extérieurement en gris-bleuâtre, qui entoure la tache extracellulaire. Celle-ci d'un ochracé clair, mal arrêtée et précédée d'un trait lunulé, étroit, noir et jaune. Un petit trait clair costo-subapical, liseré de rouge-brun, est croisé par une liture noire, apicale, en zigzag. Un feston terminal noir. Ailes infér. demi-transparentes, enfumées, avec les nervures, la cellule et une bande terminale, noires : cette dernière marquée d'une tache terminale ochracée, très-nette. Frange blanche coupée de noir vis-à-vis des 3e et 4e nervules. Dessous des quatre ailes très-tranché, noir: les inférieures avec les taches du dessus, les supérieures avec la base, la tache extracellulaire, une tache apicale et la frange, d'un blanc-jaunâtre irisé.

Brésil. Coll. Gn. et M. N.

A.

Beaucoup plus sombre; fond de la couleur d'un brun-violâtre enfumé; dessins plus confus. Lignes de l'espace basilaire plus noires. La subterminale plus visible et marquée de ferrugineux. Inférieures plus obscures, avec la tache terminale rousse.

Honduras. Coll. Saunders.

1408. Bolina Brunnearis Gn.

36mm. Ailes supér. dentées, aiguës à l'apex, profondément festonnées au bord terminal, d'un brun-roux, un peu plus clair sur le disque, mais sans tache extracellulaire et avec un petit espace basilaire gris. Deux grandes taches costales noires, en forme de trapèze : la première bordée extérieurement, dans la cellule, d'un petit trait blanc suivi d'un point noir; la seconde limitée par le sommet de la subterminale, qui n'est visible qu'en cet endroit. Ailes infér. d'un blanc hyalin, avec les nervures et une large bordure noirâtre, rétrécie à l'angle anal et coupée entre les 3e et 4e inférieures, par une tache jaunâtre, arrondie, très-nette, qui ne se confond pas avec la frange. Corps blanc en dessous. Pattes sans fascicules.

Pernambuco. Coll. Gn. Un ♂.

Cette petite *Bolina* est d'un aspect plus grêle que beaucoup de ses congénères.

1409. Bolina Manipularis Gn.

45mm. Ailes supér. d'un cendré-jaunâtre clair, avec une grande tache triangulaire plus foncée et mêlée de noirâtre, formée d'un côté par une ligne très-oblique, droite, d'un autre côté, par la ligne subterminale ondée et sinuée : ces deux lignes se réunissant en pointe au bord terminal. Cet espace foncé est occupé en partie par la tache extracellulaire, grande, irrégulière, anguleuse, bordée de noir et précédée d'un petit trait clair placé sur une tache noire veloutée. Une petite tache apicale, brune, vague. Ailes infér. d'un blanc sale enfumé, avec les nervures, un point cellulaire et une bordure, noirâtres. Celle-ci coupée par deux taches terminales, dont l'anale plus distincte. Frange blanche, coupée de noirâtre vers les 2e et 3e nervules. Dessous d'un blanc-jaunâtre irisé, avec les dessins noirâtres correspondant au dessus. Corps, pattes et palpes cendrés. Ces derniers ayant le 3e article assez long.

Brésil. Coll. Gn. Une seule ♀.

1410. Bolina Heliothoides Gn.

Plus petite que la précédente, avec laquelle elle a du rapport; mais ses dessins sont très-confus. Ailes supér. d'un cendré obscur, sablé et nuagé confusément de brunâtre, avec deux taches vagues, noirâtres, partant de la côte et s'éteignant bientôt. Entre ces deux taches est la trace de la tache extracellulaire qu'on ne distingue qu'en transparence, et qui n'est nullement arrêtée ni bordée. Un petit trait clair, légèrement ombré de noir de chaque côté, et placé sur la première tache costale, ferme la cel-

lule. Une petite tache apicale vague, noirâtre. Ailes infér. et dessous comme chez la *Manipularis*. Dessous du corps blanchâtre. Thorax d'un cendré foncé. Dernier article des palpes encore plus long et un peu spatulé.

Colombia. Coll. Saunders. Une seule ♀.

1411. BOLINA RUSSARIS Gn.

52mm. Ailes supér. d'un brun-carné clair uni (comme chez notre *Noctua Baja*), avec les trois lignes ondées, un peu plus foncées, à peine sensibles, sans tache extracellulaire. Un seule tache brune à la côte, près de l'apex, liserée de clair extérieurement, fondue intérieurement. Ailes infér. noirâtres, avec une petite partie du disque d'un gris-enfumé, un peu transparent, mal arrêté. Une tache terminale vers la 4e nervule médiane et la frange, d'un gris-ochracé fumeux. Dessous du même gris sablé de brun, avec un point cellulaire et un commencement de bande à l'angle anal, noirâtres. Tache extracellulaire des supérieures marquée en blanc-jaunâtre. Dessous du corps d'un blanc sale.

Martinique. Coll. Feisth.

1412. BOLINA FASCIOLARIS Hb.

Hb. Zutr. 443, 444.

48mm. Ailes supér. prolongées à l'apex, d'un gris-violet, avec toute la première moitié et une grande tache costo-apicale d'un brun-chocolat velouté, vif. Une bande oblique, à bords parallèles, de la couleur du fond, coupe la partie foncée. La tache extracellulaire est ovale-réniforme, à bords obtus non bordés, d'un gris-carné clair : un paraphe noir, irrégulier, sépare sa partie inférieure de la bande oblique. Le bord terminal est teint de brun-chocolat fondu. Ailes infér. noires, avec une tache discoïdale prolongée dans le sens abdominal, et les deux tiers extrêmes de la frange, d'un blanc-nacré. Dessous des inférieures avec un petit point cellulaire, et un feston noir sur la tache blanche terminale externe. Dessous du corps et moitié inférieure des palpes d'un beau blanc.

Brésil. Coll. Div.

A.

La couleur chocolat remplacée par du noir. Tache extracellulaire d'un blanc-nacré.

Honduras. Coll. Saunders.

1413. Bolina Limitaris Gn.

Taille et port des précédentes. Elle ressemble beaucoup à *Cunearis* et n'en diffère qu'en ce que la tache extracellulaire est bien visible en dessus, claire, ovalaire, et, en dessous, notablement plus grande. La tache blanche des ailes inférieures est beaucoup plus étendue que chez la précédente et occupe une notable partie de l'aile. Le blanc de la base des supérieures en dessus n'est nullement marqué de noir. Il doit y avoir encore d'autres différences dont je ne puis bien juger sur le seul individu très-fruste que j'ai devant les yeux.

Mexique. Coll. Bdv.

1414. Bolina Cunearis Gn.

Taille et port de *Fasciolaris*. Ailes supér. ayant l'espace basilaire d'un ochracé-roussâtre, et tout le reste d'un gris-violet. Ces deux couleurs séparées par une tache en forme de coin un peu courbe, dont la pointe est au bord interne, d'un brun-chocolat foncé vif. Une tache subapicale semblable, comme chez *Fasciolaris*. Point de traces de la tache extracellulaire en dessus. Des traces seulement de l'extrabasilaire, géminée, parallèle à la tache cunéiforme. Bord terminal ombré de brun fondu. Ailes infér. et dessous comme chez *Fasciolaris*. Thorax, collier et palpes roux.

Cuba. Coll. Lefebvre.

A.

Ailes supér. d'un ton généralement plus clair, avec les taches brunes et le bord à peine plus foncés. Tache extracellulaire visible, du même ton que la base de l'aile, qui est plus carnée, moins jaunâtre. Dernier article des palpes plus court.

Brésil. Coll. Gn. Un ♂.

Serait-ce une espèce différente? Je n'ose en décider sur un seul individu.

1415. Bolina Fuscaris Gn.

Taille et port des deux précédentes, dont elle se distingue, surtout par sa couleur presque unie et l'absence de la tache costo-apicale. Ailes supér. d'un brun-roussâtre clair, un peu violâtre, avec une tache médiane en V allongé, touchant les deux bords, quelques nuages à la côte et une nuance au bord terminal, d'un brun-carmélite. Tache extracellulaire visible seulement en transparence. Ailes infér. noires, avec une tache discoïdale, triangulaire, rétrécie, et deux liserés terminaux comprenant la frange, d'un blanc-nacré.

Montevideo. Coll. Feisth.

Gen. SYNEDA Gn.

Chenilles épaisses, cylindriques, rases, à 16 pattes égales, non aplaties en dessous, sans éminences, à tête grosse et globuleuse; vivant sur les plantes basses. — Chrysalides non efflorescentes, aiguës à l'extrémité. — Antennes assez courtes, filiformes dans les deux sexes, mais un peu épaissies et finement pubescentes dans les ♂. Palpes courts, ascendants, plaqués contre le front, squammeux, épais, bicolores, le dernier article très-court et en bouton. Corps lisse, peu robuste. Le thorax squammeux, à ptérygodes un peu écartées, l'abdomen long, effilé et subconique dans les ♂, plus court et cylindrico-conique dans les ♀. Pattes minces, presque glabres. Ailes presque entières, arrondies, à franges longues, squammeuses, bicolores; les inférieures larges, les quatre variées en dessous de couleurs très-tranchées.

Les caractères ci-dessus feront distinguer des *Bolina* proprement dites ce petit genre, dont le facies est assez tranché. Je ne sais rien de plus sur ses chenilles, que je ne connais que par un dessin d'Abbot. Comme les deux espèces que je possède sont toutes deux figurées dans les auteurs, je crois n'avoir pas besoin d'en faire une description générale. Elles habitent l'Amérique.

1416. Syneda Limbolaris Hb.

Hb. Zutr. 689, 690.

36mm. Ailes supér. d'un gris-violet foncé, variées de brun et de gris clair, avec une bande oblique, submédiane, nette, d'un blanc-jaunâtre teinté de roux, et marquée de deux fines lignes rousses, puis une grande tache anguleuse, au bout de la cellule, d'un gris clair, entourée de brun-roux et séparée de la bande par un petit trait blanc, cellulaire, oblique, entouré de noir. Ailes infér. noires, avec une bandelette subterminale ondulée, une bande subabdominale, une tache épaisse en forme de C, et la majeure partie de la frange, d'un blanc-jaunâtre. Dessous des quatre ailes noir, avec des taches blanches bien tranchées. Abdomen zôné de blanchâtre.

Amérique Septentrionale. Coll. Div. Ne paraît pas très-rare.

1417. Syneda Graphica Hb.

Hb. Zutr. 11, 12.

Taille de la précédente. Ailes supér. d'un cendré soyeux, avec l'espace basilaire et une tache ou bande subtriangulaire médiane, joignant les deux bords, d'un brun-noir; la dernière coupée par une grande tache

bidentée, de la couleur du fond. Ailes infér. noires, avec une bande subterminale sinueuse, une bande abdominale et une tache discoïdale, d'un jaune-fauve. Dessous varié de noir et de blanc-jaunâtre très-tranchés.

Chenille épaisse, d'un gris-bleu, avec une large stigmatale et des bandes suivant les incisions, d'un jaune-citron. Tête d'un jaune-roux. Pattes de la couleur du fond. Elle vit sur une plante que je ne puis reconnaître sur le dessin d'Abbot. Elle s'enfonce en terre au commencement de mai, et se change en une chrysalide d'un rouge-brun luisant.

Amérique Septentrionale, en avril. Coll. Bdv. Se pose souvent à terre, sur les routes et les sentiers. Elle n'est pas très-rare en Géorgie.

Cette singulière espèce ressemble à la fois aux *Catocala*, aux *Euclidia*, aux *Brephos;* mais c'est surtout par les couleurs. Si on examine la forme et les dessins, on verra qu'elle est réellement beaucoup plus voisine des *Bolina*, et qu'elle ne peut être séparée de la précédente. La chenille a de la ressemblance, pour les couleurs, avec celle de notre *Diloba Cæruleocephala*. La chrysalide se rapproche de celle de nos *Aplecta*. Je répète qu'il faut toute ma confiance dans Abbot pour rapporter cette chenille à la *Graphica*.

FAM. III.

HYPOCALIDÆ.

Voir pour les caractères le genre Hypocala.

Au premier abord on serait tenté de réunir cette famille aux Hyblæides. Fabricius en a renfermé deux espèces dans son genre *Hyblæa*, et Esper, dans sa Monographie de ce genre, n'en a pas même fait un genre séparé ; mais, si l'ón étudie exactement les caractères, on voit qu'une conformité de couleurs et de dessins, et encore, plus apparente que réelle, serait le seul titre de rapprochement entre ces deux familles. Quoique je ne connaisse les premiers états ni de l'une ni de l'autre, je ne crois pas qu'ils présentent grande ressemblance.

Il est assez difficile de placer bien naturellement la famille qui nous occupe. Cependant elle me paraît avoir une assez grande affinité avec les Bolinides. Elle se reconnaîtra du reste, au premier abord, à la forme de ses palpes, qui forment une sorte de bec, et dont le second et le troisième articles sont tout-à-fait confondus.

Je ne sais rien de ses mœurs.

GEN. HYPOCALA Gn.

Chenilles .... — Antennes moyennes, plus ou moins pubescentes dans les ♂. Palpes très-saillants, droits, très-larges, comprimés, contigus, à articles indistincts et de forme ordinairement triangulaire, le dernier aussi squammeux que les précédents. Trompe peu robuste. Yeux gros et saillants. Toupet frontal allongé, caréné, épais et serré. Thorax oblong, squammeux, robuste. Abdomen long, renflé, non caréné en dessus, un peu velu, jaune avec des taches noires, portant une petite crête à la base. Pattes fortes, un peu velues. Ailes subdentées : les supérieures pulvérulentes, à ligne subterminale en partie distincte; les infér. jaunes à bordure noire, ayant la nervule indépendante insérée près des trois autres, vis-à-vis de la 4e inférieure.

Les espèces de ce genre sont de moyenne taille et très-semblables les unes aux autres, en sorte que leurs variétés se confondraient absolument, si l'on n'avait pour les distinguer la différence de ciliation des antennes. Voici leur description générale :

Les ailes supér. sont subdentées, d'un gris de poussière tirant sur le jaunâtre, et le plus souvent piquées ou striées d'atomes bruns. La tache orbiculaire est nulle, mais la réniforme apparaît le plus souvent, ovale et noirâtre. Les lignes sont toutes indistinctes, sauf la subterminale, dont la partie

inférieure est toujours visible, noirâtre, un peu dentée, et suivie d'une ligne parallèle, rapprochée, ferrugineuse. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une large tache cellulaire et une bordure noire, irrégulière et interrompue, près de l'angle anal, par une tache de la couleur du fond, comme chez les *Catocala*. Le dessous des mêmes ailes a les dessins noirs encore plus nets et la côte grise. Celui des supérieures est également jaune, avec deux bandes noires qui partent de la côte et s'arrêtent avant le bord interne. L'abdomen n'est pas zôné de jaune et de noir comme dans les *Hyblæa*, mais tout jaune, avec des bandes noires, occupant seulement le dessus des anneaux, et l'anus également noir en dessus.

Les *Hypocala* habitent l'Inde, l'Afrique et l'Amérique; elles ne sont pas communes dans les collections, où on les trouve presque toujours en mauvais état.

Andremona, Cramer 358 C D, appartient évidemment ici, mais on sent que dans un genre où les espèces sont si peu différentes, il est impossible de la rapporter avec certitude à l'une d'elles, surtout quand on ne l'a pas reçue de la même localité.

Je dois observer ici que je n'ai eu à ma disposition qu'un petit nombre d'individus de chaque espèce, et presque toujours assez mal conservés. Il se peut donc fort bien que j'aie omis des dessins importants, ou que j'aie trop insisté sur des différences, qui peuvent varier, en définitive, dans la même espèce. On fera donc bien de s'attacher plutôt aux caractères organiques tirés des antennes et des palpes, qu'aux dessins des ailes.

1418. HYPOCALA ROSTRATA Fab.

Fab. 2 — Naturf. p. 197 pl. IV f. 4.

41mm. Ailes supér. d'un gris un peu lilas, finement saupoudré de rougeâtre, avec une grande tache noirâtre occupant toute l'aile, à l'exception du bord interne, du bord terminal, et d'une grande tache semi-lunaire à la côte, avant l'apex. Subterminale se perdant, par en haut, dans cette tache et suivie d'un point noir au bord terminal, entre la 1e inférieure et la sous-médiane. Ailes infér. si bien envahies par le noir, qu'on n'y distingue que quatre taches jaunes disposées en carré, presque comme chez l'*Hybl. Constellata*. Dessous des supérieures à disque noir, coupé par une tache jaune; celui des inférieures ne différant point des autres espèces. Palpes en triangle un peu allongé et légèrement incombant. Antennes médiocrement longues, grêles, avec des cils très-courts, peu visibles et isolés.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

Cette espèce semblerait, au premier abord, former le passage entre les genres *Hyblæa* et *Hypocala*. Je pense que la forme de la tache noire des supérieures et l'étendue relative des taches jaunes des inférieures doivent varier.

1419. Hypocala Subsatura Gn.

40mm. Ailes supér. d'un gris de poussière, aspergées d'atomes noirâtres et ferrugineux, et ayant le disque et surtout la partie qui entoure la réniforme et avoisine la subterminale, vaguement teinté de gris-noirâtre ou violâtre, luisant et un peu métallique. On trouve des traces de toutes les lignes formées par des écailles ferrugineuses, un peu saillantes : la subterminale est entière et atteint jusqu'à l'apex. La tache réniforme est indiquée aussi par des écailles ferrugineuses, et entourée extérieurement par une ligne courbe, écartée, qui n'est que le sommet de la coudée, ordinairement nulle dans ce genre. Ailes infér. noires, avec la frange, un large rayon abdominal, dont le centre est occupé par des poils noirâtres, et deux taches assez petites, bien isolées, superposées, jaunes. Dessous des supér. avec le disque noir coupé par une seule tache jaune. Réniforme bien entouree de noir et bien éloignée du bord interne. Dessous des inférieures avec la tache noire cellulaire très-large et souvent contiguë, par un de ses angles, à la pointe formée par la bordure noire, qui est large et marquée d'une petite tache jaune, bien circonscrite. Palpes bien triangulaires, un peu incombants. Antennes minces, garnies de fascicules de cils très-légers et un peu frisés.

Silhet. Coll. Gn. Deux ♂.

Elle se rapproche de la précédente par ses ailes inférieures, où le noir domine.

1420. Hypocala Plumicornis.

Même taille. Les ailes supérieures sont d'un gris plus lilas, et le disque est moins foncé. Les lignes sont moins distinctes, mais on voit, entre les deux médianes, un espace qui comprend seulement la côte et la cellule, et qui est fortement strié de ferrugineux sur un fond roussâtre. La tache réniforme y est bien marquée, semi-lunaire, et liserée de noir. Le noir ne forme plus le fond des ailes inférieures : elles sont jaunes, avec une large bordure noire formant une pointe émoussée sur la 2e inférieure et marquée d'une petite tache jaune arrondie, ne touchant à la frange que par un seul point. Une large tache discoïdale se joint à cette bordure par la côte : elle est en partie formée par des poils noirs, ainsi que deux rayons abdominaux, dont l'extérieur rejoint la bordure à l'angle anal. Le dessous des supérieures a deux bandes noires, bien isolées, et celui des inférieures a la tache cellulaire étroite, rectangulaire, et la bordure aussi étroite et serpentante. Les antennes sont garnies de cils très-visibles, mais légers, recourbés, réguliers, mais non fasciculés. Les palpes ont le dernier article fléchi en dessous.

Un seul ♂, qui m'a été envoyé comme venant de la Cafrerie; mais cette provenance me laisse quelques doutes.

A.

Deflorata var. Naturf. pl. IV f. 8, 9.

Les ailes infér. sont d'un gris de lin uni, sans lignes ni taches, autres que la subterminale, qui s'arrête à moitié. Le 3e article des palpes n'est presque pas fléchi. Point d'antennes.

Cet individu m'a été envoyé comme le précédent, et je doute tout autant de sa provenance. Il me paraît bien celui que Esper a rapporté comme variété à la *Deflorata* de Fabricius, qui en est, du reste, toute différente. Il pourrait bien constituer une espèce séparée de la *Plumicornis;* mais, comme il est unique et n'a point d'antennes, je crois plus prudent de m'abstenir.

1421. Hypocala Filicornis Gn.

40mm. Ailes d'un cendré un peu lilas, clair, uni, avec quelques stries noirâtres, qui ne sont un peu serrées qu'au milieu de la côte. Tache réniforme ovale, pleine, noirâtre, bien marquée. Demi-ligne s'arrêtant au milieu de l'aile, où elle forme un peu l'ж. Lunules terminales minces, mais bien écrites. Ailes infér. et dessous des quatre comme dans la précédente, sauf que la tache cellulaire des inférieures est plus longue et plus étroite. Palpes un peu moins droits. Antennes du ♂ minces et garnies de cils extrêmement courts, à peine visibles et isolés.

Honduras. Coll. Saunders. Un beau ♂.

1422. Hypocala Deflorata Fab.

Fab. 3 — Naturf. p. 199 n° 2 f. 6, 7.

35mm. Ailes supér. d'un cendré-jaunâtre uni et très-finement aspergé de noirâtre, qui ne s'accumule nettement nulle part. Tache réniforme très-visible, ovale ou semi-lunaire, noire, un peu évidée au milieu. Ligne subterminale peu sinuée, assez mince, ne formant pas l'ж au milieu, qu'elle atteint à peine. Ailes infér. ayant la pointe de la bordure assez saillante en dessus, et cette même bordure mince et très en zigzag en dessous. Tache cellulaire noire, un peu isolée, arrondie en dessus et semi-lunaire en dessous; les deux bandelettes noires des supérieures y sont très-étroites et très-écartées. Dernier article des palpes un peu coudé sur le précédent. Antennes minces et à peine pubescentes. Taches noires de l'abdomen presque entièrement effacées (accidentellement?)

Indes Orientales. Coll. Saunders. Un ♂.

1423. Hypocala Efflorescens Gn.

37mm. Ailes supér. d'un cendré clair, sablé d'atomes noirs, avec un large espace d'un jaune d'ocre fortement strié de brun, et comprenant les deux tiers de la côte, la cellule et une partie arrondie après elle. Ligne subterminale remontant presque jusqu'à l'apex, et très-nettement liserée de noirâtre en dedans et de ferrugineux en dehors. Un petit feston noir terminal bien écrit. Ailes infér. d'un jaune-orangé, avec une grosse tache cellulaire nullement liée à la base, mais rattachée à une bordure noire pareille, à celle de la *Deflorata*. Dessous comme chez cette dernière. Dernier article des palpes sans coude distinct. Antennes assez épaisses et pubescentes. Abdomen à taches noires, distinctes.

Silhet. Coll. Gn. Un ♂.

1424. Hypocala Angulipalpis Gn.

Le seul individu que j'aie de cette espèce est tellement défloré, que je ne puis décrire ses dessins; mais il est évident qu'il forme une espèce bien tranchée.

Elle n'a que 30mm. C'est la plus petite du genre. Ses palpes ont le dernier article plus long que le second, presque filiforme et brusquement coudé vers la terre; le second n'est pas triangulaire, mais subulé. Les antennes ont des cils assez longs, mais très-minces et non fasciculés. La bordure des ailes infér. est étroite et forme une pointe émoussée. La tache cellulaire est arrondie ou semi-lunaire de part et d'autre. Quant aux ailes supér., une nuance noirâtre borde intérieurement la subterminale et s'avance sous la 3e inférieure. Pour le reste, elle me paraît assez voisine de l'*Efflorescens*. L'abdomen me paraît plus conique que chez les autres.

Inde centrale. Coll. Saunders.

1425. Hypocala Pierreti Gn.

40mm. Les ailes supér. sont d'un gris-jaunâtre, marquées, surtout à la côte et avant la subterminale, de petites vergetures perpendiculaires, noirâtres. La tache réniforme est mal écrite, semi-lunaire, évidée, noirâtre, surtout par en bas. La subterminale ne dépasse guère la moitié de l'aile. L'aile inférieure est, de part et d'autre, comme dans la *Plumicornis*; mais la bordure est simplement renflée et ne forme pas de pointe par en haut. La tache jaune qui la coupe est double, ou, si l'on veut, liée à une autre tache qui se confond avec la frange. La tache cellulaire est rattachée à la base par un rayon noirâtre. Le dernier article des palpes est droit, rhomboïdal et un peu distinct du second. Les antennes sont assez longues, nettement et régulièrement garnies de cils disposés

par fascicules tranchés, fournis, qui vont en décroissant jusqu'aux deux tiers, puis cèdent la place à des cils simples et très-courts.

Haïti. Un ♂ assez mauvais qui m'a été donné par mon malheureux ami Pierret, que la mort vient de ravir si prématurément à l'Entomologie.

1426. Hypocala Andremona Cr.

Cr. 358 CD.

Je ne la connais que par la figure de Cramer. D'après cette figure, elle différerait surtout de la *Pierreti*, en ce que les ailes supér. seraient simplement striées et sans autre dessin que la moitié inférieure de la ligne subterminale.

FAM. IV.

CATOCALIDÆ Bdv.

Bdv. Ind. Méth. — Gn. Dup.

Chenilles longues, atténuées aux deux bouts, munies sur les côtés de petits tentacules furfuracés, un peu aplaties et marquées de taches noires en dessous, à tête aplatie ; vivant sur les arbres. — Chrysalides efflorescentes, renfermées dans des coques de soie et non enterrées. — Papillons de taille grande ou moyenne, à antennes peu ou point pubescentes, à palpes redressés, à articles distincts, à trompe longue, à thorax squammeux, crêté, à abdomen conique, crêté ou velu sur le dos, à pattes robustes, assez longues, à ailes larges, épaisses, squammeuses, plus ou moins dentées ; les supérieures nébuleuses, à lignes distinctes ; les inférieures de couleurs vives, avec des bandes noires ; le dessous des quatre varié principalement de noir et de blanc disposés en bandes. Indépendante aussi forte que les autres et insérée un peu au-dessus.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans de grands détails sur cette famille, les généralités du genre *Catocala* qui la compose presque exclusivement, peuvent m'en dispenser. Je n'ai donc à parler ici que de sa place même. Le facies des insectes, sous leurs trois états, est si positif, qu'elle forme sans doute un tout bien distinct, mais peut-être par cela même est-elle sans rapports bien décidés avec les familles voisines. Aussi elle a plus de ressemblance de couleurs et de dessins, que de caractères communs avec les Ophidérides qui la suivent. Il en est à peu près de même avec les Hypocalides qui la précèdent. Cependant le genre *Parthenos* (qui a du reste un facies un peu ambigu) a, avec celles-ci et avec les Bolinides, des rapports assez marqués.

Puisque je viens de parler du genre *Parthenos*, je dois dire ici qu'il n'est peut-être pas à sa place définitive dans les Catocalides. Ses caractères sont notablement différents de ceux des *Catocala*, et quand on connaîtra sa chenille, il serait possible qu'il dût se rattacher à une autre famille. Celle-ci se bornerait alors au solide et indivisible genre *Catocala*.

Gen. PARTHENOS Hb.

Hb. Ex. Schm.

Chenilles...... — Antennes moyennes, très minces, très-rapprochées à leur insertion, à peine pubescentes dans les ♂, filiformes dans les ♀. Palpes ascendants-obliques, le 2e article étroit, velu-lissé, le 3e long, comprimé, aigu, à peine squammeux. Trompe moyenne, mais forte. Front étroit. Thorax robuste,

court, subcarré, velu-fourré, muni d'une forte touffe entre les ptérygodes, qui sont courtes et triangulaires. Abdomen ne dépassant pas les ailes inférieures, caréné et conique dans les ♂, épais et obtus dans les ♀, peu velu et crêté dans les deux sexes. Pattes assez courtes, peu velues, les intermédiaires ayant les genoux garnis de poils fasciculés, susceptibles de s'épanouir dans les ♂. Ailes larges, dentées : les supérieures aiguës au sommet, avec les taches ordinaires très-grandes, l'aréole rhomboïdale oblongue ; les inférieures très-variées de jaune et de noir, nettement quadrifides, avec la cellule courte, et l'indépendante insérée un peu au-dessus des trois suivantes.

J'ai dit dans les généralités de la famille, que la place de ce genre ne me paraît pas encore exempte de toute incertitude. Il ne se compose que d'une seule espèce de l'Amérique boréale, qui ne le cède à aucune autre pour la beauté des dessins. Je ne sais rien de ses mœurs ni de ses premiers états.

1427. Parthenos Nubilis Hb.

Hb. Exot. Schm.

65mm. Ailes supér. dentées et profondément festonnées, d'un cendré foncé, avec les lignes extrabasilaire et subterminale seules visibles, noires et géminées : la première d'abord arquée, puis anguleuse, sur la nervure sous-médiane; la deuxième parallèle au bord, dentée et précédée de ferrugineux. Une bandelette blanche part de la côte et est traversée par une autre ligne qu'on peut considérer comme la coudée, mais qui forme une immense tache réniforme, avec une autre ligne intérieure. Ailes infér. d'un jaune-fauve vif, avec quatre bandes noires très-flexueuses, parallèles : la dernière composée de taches liées entre elles ; la première ne consistant qu'en une large lunule cellullaire; leur dessous mêlé de blanc et de roussâtre, strié, avec une seule bande noire, étroite, et une lunule cellulaire. Thorax gris, zôné de blanc et de noir. — Femelle à ailes un peu plus larges : les supérieures plus foncées, à dessins très-confus et à peine distincts, à bandelette blanche très-étroite ; les inférieures avec la dernière bande noire non maculaire.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn. Ne paraît pas commune.

Gen. CATOCALA Och.

Och. Syst. Gloss. — Tr. Bdv. Gn. Dup. Steph.

Chenilles allongées, un peu aplaties en dessous, atténuées aux deux extrémités, garnies sur les côtés de petits appendices furfuracés, marquées sous le ventre de taches noires, à tête aplatie et coupée obliquement ; vivant à découvert sur les arbres ou arbrisseaux, contre les troncs desquels elles se tiennent collées. — Chrysalides recouvertes d'une efflorescence bleuâtre ou rosée, renfer-

mées dans des coques de soie légères, filées entre les feuilles ou les écorces. — Antennes longues, grêles, pubescentes dans les ♂, sétacées dans les ♀. Palpes ascendants, connivents : leur 2e article épais, squammeux, le 3e très-distinct. Trompe longue et robuste. Thorax convexe, squammeux, subcarré, muni d'une crête courte et bifide entre les ptérygodes. Abdomen long, conique, crêté ou velu en dessus et terminé par un bouquet de poils rétréci dans les deux sexes. Pattes longues, robustes, squammeuses. Ailes larges, épaisses : les supérieures pulvérulentes, à lignes dentées et très-distinctes ; les inférieures discolores et bicolores, au moins en dessous. L'aréole étroite ; l'indépendante aussi forte que les suivantes et insérée presque au même point. Au repos elles forment un toit élargi, écrasé, et l'insecte paraît triangulaire.

Voici le genre où il existe le plus d'affinité entre les espèces européennes et les exotiques. C'est aussi un de ceux qui sont les mieux circonscrits et les plus faciles à reconnaître du premier coup-d'œil, sous leurs trois états.

Les chenilles, d'abord, ont un aspect *sui generis*. Elles sont allongées, bombées en dessus, aplaties en dessous, où chacun de leurs anneaux est marqué d'une large tache noire. Leur tête est aplatie, coupée obliquement et toujours un peu bifide au sommet ; enfin, ce qui est plus caractéristique encore, leurs côtés sont garnis de petits filaments charnus et comme écailleux, qui tombent le long des pattes, lesquelles sont fort écartées. L'usage de ces appendices ne s'explique pas d'une manière complètement irréfutable. Je suppose qu'ils sont destinés par la nature à augmenter l'adhérence de la chenille au plan de position, contre lequel elle se tient d'habitude étroitement collée, et je les compare aux filaments préhensibles qui garnissent les tiges du lierre et qui sont destinés évidemment, eux, au même usage. Cette adhérence est en effet plus grande dans le genre *Catocala*, que dans aucun autre, et on a la plus grande peine à arracher les chenilles des branches, où les couronnes de leurs pattes membraneuses les retiennent, il est vrai, bien plus solidement encore. Elles passent leur vie ainsi cramponnées et appliquées sur les écorces, avec lesquelles leurs couleurs les font confondre complètement ; car celles qui ne sont pas grises ont ou des nuances jaunâtres, qui se marient à celle des écorces des arbres étrangers qui les nourrissent, ou des dessins variés de vert pâle et de noir, qui les font ressembler aux lichens qui tapissent certains chênes. Ces chenilles sont demi-arpenteuses et courbent légèrement leurs anneaux quand elles marchent ; mais si on jugeait de leur activité par leur immobilité habituelle, on se tromperait grandement : elles sont au contraire des plus vives, et, quand on les touche et qu'il leur convient de s'échapper, elles le font avec une agilité merveilleuse, en exécutant des sauts ou frétillements multipliés. Elles vivent toutes sur les arbres, mangeant assez peu, et passant un très-long temps à arriver à leur taille définitive.

Leurs chrysalides placées dans des réseaux de soie suspendus entre des feuilles, ou filés à même les troncs, sont de forme ordinaire, très-arrondies et recouvertes d'une épaisse poussière bleuâtre, grise ou rosée.

Enfin, les insectes parfaits sont encore plus reconnaissables, et il n'est presque aucune personne, même étrangère à l'Entomologie, dont ils n'aient attiré l'attention par les belles couleurs de leurs ailes inférieures, qu'on découvre subitement quand le papillon déploie ses ailes supérieures, qui sont aussi ternes que les autres sont brillantes, et cela, afin que l'insecte puisse se confondre, comme sa chenille, avec la couleur des troncs d'arbre sur lesquels il se pose habituellement. Je suis entré dans mon *Essai*, dans des détails de mœurs que je ne répéterai point ici, et je donnerai, à la place, une description sommaire du genre, qui me dispensera d'allonger beaucoup mes descriptions.

Les ailes supérieures des *Catocala* sont invariablement grises, saupoudrées d'atomes plus clairs et plus foncés, et nuagées çà et là de blanc et de noirâtre. Une série de points bruns, éclairés de blanc, précède le bord terminal, immédiatement dans les plus petites espèces, à une distance marquée dans les grandes. Vient ensuite la ligne subterminale, qui est rarement bien nette, toujours dentée et plus claire que le fond. Les deux lignes suivantes, au contraire, sont toujours distinctes, assez écartées : l'extrabasilaire formée de lunules ou arcs irréguliers ; la coudée, de dents plus ou moins aiguës, et dont celles du haut presque toujours plus saillantes. Des deux taches, la réniforme est la seule visible, encore est-elle souvent fort nébuleuse, mais nous en trouvons ici une troisième, placée immédiatement au-dessous, ordinairement plus claire que le fond, entourée de noir, et que je nomme *subréniforme*. Les ailes inférieures sont le plus souvent dentées, à bordure toujours noire, mais assez souvent interrompue vers les trois quarts de son parcours, et qui reparaît seulement à l'angle anal, où elle forme alors une tache noire. La frange, qui est toujours claire, mord ordinairement sur cette bande, à l'angle externe, et y laisse une tache claire, plus ou moins étendue. Indépendamment de cette bordure, on voit une autre bande noire, plus étroite, partant du milieu de l'aile, et subissant des inflexions qui varient avec les espèces. Parfois cette bande manque absolument, d'autres fois elle est réunie à la couleur de la base, et ne laisse au milieu de l'aile qu'une bandelette jaune ou bleue ; enfin, il arrive quelquefois que l'aile entière est d'une teinte noire veloutée unie. Dans les autres cas, la couleur du fond est le bleu, le rouge ou le jaune fauve ou orangé. On a divisé nos *Catocala* européennes en groupes, suivant qu'elles offrent l'une de ces trois couleurs, et, comme cette division est commode, je m'y suis rangé autant que je l'ai pu. J'avertis toutefois qu'elle n'est pas très-naturelle, et qu'il n'y a aucune différence de taille, de coupe, de facies et de nourriture, entre nos *Catocala Sponsa*, *Promissa*, dont les ailes inférieures sont d'un beau rouge, et les *Neogama*, *Palæogama*, etc., de l'Amérique du Nord, chez lesquelles elles sont du même jaune que chez notre *Conversa*, et encore les *Epione*, *Vidua*, etc., où elles sont entièrement noires.

Le dessous de toutes les ailes des *Catocala* est invariablement d'une couleur claire, avec des bandes noires, même chez celles qui sont toutes noires en dessus. Seulement, tantôt la couleur claire est la même que celle du

dessus des ailes inférieures, tantôt elle est remplacée par du blanc, qui est alors plus ou moins teinté de rouge ou de jaune dans le tiers ou la moitié interne de l'aile inférieure.

Les *Catocala* varient assez peu, même pour l'intensité ou la nuance du gris. Les femelles sont ordinairement un peu plus nébuleuses que les mâles, et la bande brune ou rousse qui suit la coudée, y est plus marquée ; mais il est un autre organe sujet à varier dans ce genre, quant à la couleur ; c'est l'abdomen qui, chez certaines espèces, se recouvre accidentellement d'une nuance d'un beau rouge-rosé. La Cat. *Optata* est souvent dans ce cas, et j'ai vu une C. *Promissa* qui offrait la même particularité. Je suis persuadé que l'*Electa*, et en général toutes les espèces de la section †††, peuvent la présenter, sans parler de la *Pacta*, où elle constitue la nuance normale.

Les *Catocala* habitent l'Europe et l'Amérique Septentrionale, ou elles sont encore plus nombreuses que dans nos contrées. Elles s'avancent chez nous jusquà l'Altaï, mais je n'ai point entendu dire qu'en Amérique, elles franchissent l'isthme qui sépare les deux continents, ce qui est pourtant possible. Je n'en connais non plus aucune espèce d'Afrique, ni d'Océanie.

Parmi les espèces publiées par les auteurs, et que je n'ai pu retrouver, je citerai *Grynea*, Cr. 208 H, dont les couleurs me paraissent exagérées et les dessins trop accusés ; peut-être se rapporte-t-elle à une des espèces que j'ai décrites, mais c'est ce dont on ne pourra jamais être sûr avec une figure si grossière.

GROUPE I.

† (*Catocala* Hb.)

1428. Catocala Fraxini Lin.

S. N. 125 — Rœs. IV pl. 28 f. 1 — Wien.-Verz. X-2 — Wilk. pl. 90 — Sepp. I pl. 18, 19, 20 — Fab. 152 — Esp. pl. 101 — Bork. 4 — Hb. 327 — Brahm. 403 — Donov. V pl. 171, 172 — Haw. 1 — Tr. III, p. 329 — God. II p. 50 pl. 45 — Steph. III p. 131 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1327 = la Likenée bleue Geoff. II. p. 151 — Engr. 563 *a–i*.

Larv. Sepp.

Europe centrale et boréale en septembre. Coll. Div. N'est pas rare par certaines années.

Je l'ai reçue également de l'Amérique Septentrionale, où elle ne diffère en rien de nos individus européens.

†† (*Eunetes* Hb.)

1429. Catocala Elocata Esp.

Esp. p. 127 pl. 99 f. 1, 2 — Engr. (la Déplacée) 564 *a b c f g* — Bork. 5

— Tr. III p. 334 — God. II p. 58 pl. 46 — Curt. 217 — Gn. Ind. 248 — Bdv. 1328 = *Nupta* Fab. 148 = *Uxor* Hb. 328 — Enc. 182.

Larv. Engr.

France centrale et méridionale, Espagne, Italie, en août. Coll. Div. Pas rare.

Les auteurs ont figuré quelques variétés, mais toutes accidentelles. Ainsi, la *Marita*, Hb. 494, a les ailes supérieures plus sombres, et les inférieures d'un rouge très-pâle, avec la bande médiane plus large et prolongée jusqu'au bord abdominal. — Dans la fig. 564 *e* d'Engramelle, les mêmes ailes sont d'un jaune sale.

Quant à la *Nurus* de Hubner, 655, 656, que M. Boisduval rapporte aussi comme variété à l'*Elocata*, je n'ose la considérer comme telle sans l'avoir vue en nature, principalement à cause de la forme des ailes, qui me paraît fort différente. Les dessins des supérieures, la bande médiane des inférieures, etc., ne me semblent pas non plus pouvoir convenir à l'*Elocata*.

1430. Catocala Deducta Evers.

Eversm. Bull. Mosc.

Taille et port d'*Elocata*, avec laquelle elle paraît avoir une certaine ressemblance.

Ailes supér. d'un gris presque blanc, avec les lignes médianes très-marquées en noir : l'extrabasilaire épaisse à la côte, ondulée, puis terminée en pointe au bord interne; la coudée à dents aiguës, presque égales; l'ombre médiane très-nette et suivie d'une série de litures isolées, qui grandissent en descendant, et dont les dernières sont entourées de gris-bleu. Deux séries parallèles de lunules, d'un gris très-pâle, suivent la coudée. Ailes supér. d'un rouge-rosé pâle, mais plus pur que chez *Elocata*, avec la bande médiane tenant le milieu entre celle de *Nupta* et celle d'*Elocata*, arrondie d'abord, puis formant, après la 4e inférieure, un coude en forme de pied humain. Bord terminal formant un liseré blanc, interrompu seulement par quelques taches roses, et surmonté de la bordure noire, qui n'atteint la frange en aucun point.

Altaï. — Décrite sur un beau dessin fait d'après nature, par M. Kindermann.

1431. Catocala Parta Gn.

75mm. Ailes supér. un peu oblongues, très-dentées, d'un cendré un peu jaunâtre, avec des dessins à peu près comme ceux de notre *Electa*, et notamment une grande tache discoïdale arrondie, irrégulière, placée sous la réniforme, qui est elle-même précédée d'un espace blanchâtre, et une liture noirâtre allant gagner l'apex. Ailes infér. d'un rouge miniacé

assez pâle, avec une bande noire médiane, étroite, arrondie, s'arrêtant à la nervure sous-médiane, et une bordure noire dont l'angle externe est échancré de blanc sale. Dessous des mêmes ailes moitié blanc et moitié rouge, avec les bandes du dessus et un trait cellulaire accolé à la première. Abdomen d'un gris-jaunâtre.

Amérique Septentrionale, Canada. Coll. Gn. Trois exemplaires. N'est pas des plus communes. Elle participe à la fois de l'*Elocata* et de l'*Electa*.

Type. * 1432. CATOCALA NUPTA Lin.

S. N. 119 — Albin. pl. 80 — Schæff. pl. 151 — Wilk. pl. 38 — Wien.-Verz. X-4 — Sepp. I pl. 7 — Esp. pl. 97 f. 1, 2 (non larv.) — Engr. (la Mariée) 565 *a-f* — Bork. 6 — Donov. VII pl. 224 — Hb. 330 — Haw. 2 — Tr. III p. 337 — God. II p. 54 pl. 45 — Steph. III p. 132 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1829 = *Pacta* Berl. Mag. 12 — Naturf. IX p. 112 = La Likenée rouge Geoff. p. 150? = La Déplacée Engr. 564 *d* (non aliæ).

Larv. Sepp.

75mm. Ailes supérieures dentées, d'un gris de poussière sablé de noir, avec une foule de lignes et nuances flexueuses et dentées, d'un gris-olivâtre ou noirâtre, et notamment les deux lignes médianes géminées : l'extrabasilaire oblique, ondée, mais non arquée ; la coudée sinueuse et dentée, rentrant fortement sous la nervure sous-médiane, et suivie d'une bande foncée, parallèle ; la subterminale à peu de distance, régulièrement dentée en scie. Une série de traits subterminaux. Tache réniforme obscure au milieu, surmontant une tache ronde. Ombre médiane mince et suivant les mêmes contours que la coudée. Ailes infér. d'un rouge-vermillon, avec une bande médiane étranglée dans la cellule, atteignant presque le bord abdominal, une large bordure sinuée, noires, et la frange blanche.

Commune dans toute l'Europe, en juillet et août. Coll. Div.

Chenille allongée, atténuée aux extrémités, très-aplatie en dessous, d'un gris-cendré un peu jaunâtre, avec deux bandes irrégulières, ondées, interrompues, plus ou moins visibles, et souvent complètement nulles, d'un gris plus foncé, noirâtre ou verdâtre. Trapézoïdaux saillants, concolores. Frange latérale d'un gris-blanc. Tête aplatie, coupée obliquement, concolore. Ventre bleuâtre, à taches noires. Vit, en mai et juin, sur les peupliers et les saules.

A. Concubina Bork.

Bork. p. 21 — Esp. (*Nupta*) pl. 97 f. A B (d'après Sepp.) — Hb. 329.

Ailes supér. d'un cendré pur, non jaunâtre ; les inférieures d'un rouge plus vif, avec la bande médiane plus marquée au bord abdominal.

Se trouve à peu près aussi souvent que le type, et surtout dans les ♀.

Cependant Borkhausen dit avoir trouvé les deux sexes ; il décrit même la chenille, mais il avoue qu'il a obtenu les deux prétendues espèces de chenilles intermédiaires.

✻ 1433. Catocala Puerpera Gior.

Giorna Cal. ent. p. 142 — Tr. III p. 388 et sup. p. 163 = *Pellex* Hb. 385, 504, 685 — God. II p. 76 pl. 56 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1387.

Larv. ignot.

Italie, France méridionale, Suisse, en juillet et août. Coll. Div. N'est pas des plus communes.

Quand même le nom de *Pellex* ne serait pas postérieur à celui de *Puerpera*, il devrait encore être rejeté, par la raison que Linné a donné une *Noctua Pellex* (Mus. lud. Ulr. 23 ; S. N. 75), qui n'est pas, il est vrai, une véritable Noctuelle.

††† (*Lamprosia* Hb.)

1434. Catocala Amatrix Hb.

Hb. Europ. 437, et Exot. Samm.

88mm. Ailes supér. presque rectangulaires, à dents arrondies ; d'un gris-poudreux un peu violâtre, saupoudré de noir, avec une nuance noirâtre allant de la base au bord terminal, vers les deux premières supérieures, dont l'extrémité y est plus noire, et les deux lignes médianes noires, très-contournées : la coudée formant deux angles très-aigus sur la partie obscure, puis rentrant vers la 4e inférieure, au point de toucher presque l'extrabasilaire, à laquelle elle se lie par deux traits noirs. La tache réniforme contiguë à cette rentrée. Subterminale presque nulle. De petits points subterminaux. Ailes infér. d'un rouge-vermillon, souvent un peu jaunâtre, avec une large bordure noire et une bande médiane arquée, arrondie, s'arrêtant avant le bord abdominal. — Femelle semblable.

Amérique Septentrionale. Coll. Div. Ne paraît pas très-rare.

Chenille très-atténuée antérieurement, du même port que celle de *Nupta*, d'un gris-jaunâtre clair, uni, avec les incisions plus jaunâtres. Extrémité du 8e anneau encore plus foncée, très-saillante sur le dos, avec des traits noirs, dont un plus long au-dessus des pattes. Caroncule du 11e de la même couleur, descendant en fer-à-cheval jusqu'au stigmate, et bordée extérieurement de noir. Tête très-aplatie, avec un trait noir latéral. Toutes les pattes concolores. Elle vit sur les peupliers.

A.

Bande médiane des ailes inférieures se prolongeant jusque près du bord

abdominal, où elle remonte fortement en crochet. Nervure médiane noire.

Amérique boréale. Coll. Bdv. Un ♂.

1435. Catocala Cara Gn.

Taille et port d'*Amatrix*, à laquelle elle ressemble beaucoup, mais dont elle diffère par les caractères ci-après :

Ailes supér. aussi épaisses, mais beaucoup plus unies, d'un gris-noir saupoudré sur les nervures, autour des lignes, à la place de la réniforme, à la côte, à l'apex, etc., d'atomes jaunes ou olivâtres. Les trois lignes sont d'un noir vif, et ne sont guère distinctes non plus, que dans leur partie supérieure : l'extrabasilaire forme un coude différent et plus aigu sur la sous-costale ; la coudée, naissant moins près du bord terminal, est d'abord beaucoup plus oblique, et les deux pointes qu'elle forme sont infiniment plus aiguës, et non surmontées d'un trait noir. Il n'y a point d'ombre noire à la base de l'aile. Ailes infér. d'un rouge beaucoup plus rosé (comme chez notre *Optata*), avec la base et le bord abdominal garnis de poils noirs ; ce noir se liant à la côte avec la bande médiane, qui est plus arrondie, moins échancrée, et dont la pointe rejoint le noir du bord abdominal. Dessous des quatre ailes beaucoup plus noir, avec les bandes blanches plus rétrécies. Corps plus noir de part et d'autre.

Amérique Septentrionale, environs de Baltimore. Coll. Gn. Un ♂. Cette espèce est encore plus belle que l'*Amatrix*. Elle paraît fort rare.

1436. Catocala Electa Rœs.

Rœs. I pl. XV — Bork. 8 — Hb. 334 — Tr. III p. 355 — God. II p. 60 pl. 46 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1336 = *Pacta* Wilk. pl. 35 — Wien.-Verz. X-3 — Esp. pl. 98 f. 1 = l'Accordée Engr. 566 *a g e f*.

Larv. Rœs.

France centrale, Autriche, Allemagne, en août et septembre. Coll. Bdv. Plus rare que la *Nupta*, mais habitant les mêmes lieux.

L'*Electa* varie peu. Cependant on en trouve qui ont l'abdomen d'un rouge-rosé, comme la figure 2 d'Esper. C'est probablement cette variété que les auteurs ont prise pour la *Pacta* de Linné. Engramelle en figure une autre (*c*) dont les ailes inférieures sont très-pâles.

1437. Catocala Optata God.

God. II p. 63 pl. 47 — Tr. sup. p. 162 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1334 = *Optabilis* Hb.-Gey. 723-726.

Larv. ignot.

France centrale, en juin et juillet. Coll. Bdv. et Gn.

Le type de cette jolie *Catocala* est toujours assez rare dans les collections. Il se distingue par ses ailes supér. d'un cendré pur, ou à peine mélangé de jaunâtre, à dessins noirs extrêmement marqués, à ligne basilaire très-noire et très-épaisse ; les inférieures d'un rose très-tendre, avec la frange et le bord terminal d'un blanc presque pur ; leur dessous à peine teinté de rosé.

A. **Amanda** Bdv.

Bdv. Gen.

Le gris des ailes supér. et du thorax toujours jaunâtre, avec les dessins moins saillants. Ailes infér. d'un rose très-vif, à frange toujours salie de noir ; leur dessous ayant toute la moitié interne d'un rose décidé.

Midi de la France. Coll. Div.

On l'élève abondamment à Montpellier depuis quelques années, mais on n'a encore ni figuré ni décrit en détail la chenille, qui vit sur le *Salix Capræa*.

B. **Selecta** Bdv.

Teinte des ailes supérieures entre le type et l'*Amanda*, et, en outre, un peu violacée, avec les dessins aussi nets que dans le type. Ailes infér. d'un rose très-vif et un peu rouge. Abdomen très-mélangé de rouge-vineux en dessus.

Midi de l'Espagne. Coll. Bdv.

1438. Catocala Lupina H.-S.

Herr.-Sch. 234, 235.

Je ne l'ai pas vue, et je la décris sommairement d'aprés la figure précitée, le texte n'ayant pas encore paru.

50mm. Ailes supér. d'un gris-jaunâtre, nuancé de gris de fer, avec les deux lignes médianes noires, très-visibles : l'extrabasilaire arquée et tremblée ; la coudée formant deux dents aiguës, et suivie d'une ligne jaunâtre, fulgurée, très-aiguë et très-marquée. Deux traits noirs superposés à la base de l'aile. Ailes infér. d'un rouge-vermillon pâle, tirant sur le rose, avec une bande médiane noire, très-étroite, perpendiculaire, formant un crochet à son extrémité, et une bande terminale assez large, interrompue aux deux tiers, et suivie, près de l'angle anal, d'une tache noire isolée. Dessous des quatre ailes avec la bande terminale d'un gris-noir, et une bande médiane noire ; celle des supér. d'abord large, puis formant un crochet étroit au bord interne. Antennes fortement ciliées.

1439. Catocala Pacta Lin.

S. N. 120 et F. S. 1166 — Fab. 149? — Bork. 7 — Hb. 332 — Tr. III p. 352 — God. II p. 65 pl. 47 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1335 — Evers.

Faun. Ural. p. 348 — Herr.-Sch. 232 = *Pacta Suecica* Esp. pl. 99 B f. 1,2.

Larv. BRG.

Suède, Norwège, Russie, Oural, en juillet. Coll. Bdv.

Cette espèce, toujours très-recherchée, n'est pas rare autour de Kasan, dans certaines années. Il est rare de la recevoir fraîche. Elle varie pour la taille et aussi un peu pour le fond de la couleur, qui est plus ou moins bleuâtre. Enfin, l'abdomen est plus ou moins teinté de rouge, suivant les individus.

1440. Catocala Ultronia Hb.

Hb. Zutr. 347, 348?

52mm. Ailes supér. subdentées, d'un gris-testacé clair, avec deux larges litures noires, l'une occupant largement tout le bord interne, et longée par deux traits noirs, l'autre allant de la côte au bord terminal, en laissant au sommet de l'aile une tache ovale de la couleur du fond, traversée par le haut de la subterminale, plus claire, et longée par deux traits noirs sur les 2e et 3e supérieures. Une nuance bleuâtre sur le disque, où la tache réniforme est à peine indiquée. Ailes infér. d'un rouge-vermillon vif, avec une bordure et une bande médiane noires, touchant les deux bords, arquées et parallèles. Frange noirâtre, mais blanche à l'angle externe.

Amérique Septentrionale, en juin. Elle est rare. Coll. Gn. Un ♂.

Chenille n'ayant que de très-petites caroncules, d'un gris-jaunâtre marbré de blanc, avec une foule de lignes et de points noirs, une tache noirâtre latérale sur le 8e anneau, et la tête concolore. Vit en avril sur le *Quercus virens* et d'autres espèces de chênes, et sur les *Cornus*. Elle file sa coque vers le commencement de mai.

Je ne suis pas bien sûr que cette espèce soit l'*Ultronia* de Hubner. Dans sa figure, les dessins des ailes supérieures me paraissent un peu différents, et surtout les places blanches très-mal rendues, et le rouge des ailes infér. plus miniacé. Cependant, comme l'espèce est bien caractérisée, et que je n'en connais pas de plus voisine, je lui en ai laissé le nom.

†††† (*Astiotes* Hb.)

1441. Catocala Conjuncta Esp.

Esp. p. 129 pl. 99 B f. 3-4 — Bork. 11 — Tr. III p. 347 — God. II p. 74 pl. 47 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1333 = *Conjuga* Hb. 335 = l'Inséparable Engr. 570 *a b c d*.

Larv. Tr.

France méridionale, Italie, en juin. Coll. Div. N'est pas des plus communes.

* 1442. CATOCALA PROMISSA Rœs.

Rœs. IV pl. 19 f. 1,2 larv. papil. 4? (non 3) — Wien.-Verz. X 6 — Fab. 150 — Esp. pl. 96 f. 4-5 — Bork. 10 — Engr. (la Promise) 569 a b g — Hb. 657 — Tr. III p. 369 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1382 — Dup. sup. III p. 540 pl. 30 = Sponsa Donov. IX pl. 324 — God. II p. 68 pl. 48 = *Conjuncta* Steph. III p. 85.

Larv. Rœs. — Esp. — Hb.

Commune dans les grands bois de chênes de la plus grande partie de l'Europe, en juin et juillet. Coll. Div.

Engramelle représente en *g* une variété accidentelle, claire, et en *i k* au contraire une variété à ailes inférieures d'un rouge presque noir, provenant de la collection Gerning. — Ne pas confondre avec cette Noctuelle la figure 3 de Rœsel et *h* d'Engramelle, qui représentent la *Sponsa*.

A.

Abdomen entièrement lavé de rose.

Paris. Coll. Bdv.

B. Mneste Hb.

Hb. 569 = *Promissa* Hb. 334 = *Conjuncta* Esp. pl. 106 f. 1,2.

Je donne ici la synonymie que Hubner lui-même applique à sa *Mneste* dans son *Verzeichniss*. Cette prétendue espèce me paraît tout-à-fait imaginaire. Elle est fondée surtout sur ce que la bande médiane des inférieures n'atteint pas tout-à-fait l'angle anal; car, si l'on veut appliquer les autres différences, Hubner et Esper ne s'accordent plus. C'est en exagérant la bande de sa *Promissa* 657, et les parties blanches de ses ailes supérieures, qu'il est parvenu à en faire deux espèces.

* 1443. CATOCALA SPONSA Lin.

S. N. 118 — Rœs. IV pl. 19 f. 3 — Geoff. II p. 150 — Wien.-Verz. X 5 Fab. 147 — Esp. pl. 96 — Bork. 9 — Hb. 330 — Haw. 3 — Tr. III p. 363 — Fisch. Ent. Russ. p. 196 pl. V — God. II p. 68 pl. 48 f. 2 — Steph. III p. 138 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1381 = *Nupta* Wilk. pl. 58 = *Promissa* Steph. III p. 134 = la Likenée rouge Engr. 568 *a-e*.

Larv. Rœs. — Hb.

Commune dans les bois de chênes de la plus grande partie de l'Europe, en juillet et août. Coll. Div.

La chenille est si complètement différente de celle de la *Promissa*, qu'il

est incroyable que Godard ait prétendu les réunir. — Le papillon se distingue facilement par sa taille plus grande, ses ailes supérieures d'un gris-bleuâtre mêlé de jaune, et non de blanc ; les infér. d'un rouge plus gai ; la bande qui précède la bordure plus étroite, à angles arrondis, etc., etc.

A. Rejecta Fisch.

Fisch. Ent. Russ. p. 197 pl. V f. 2.

Elle diffère (d'après l'auteur précité, car je ne l'ai pas vue en nature) par ses ailes inférieures entièrement noires, avec une ligne claire, rosée, située derrière la place de la bande médiane. L'anus est rosé. Les ailes supérieures ont un ton plus bleuâtre et plus uni, et la tache blanche qui précède les taches ordinaires est plus claire et plus grande.

Russie.

Je la regarde comme une variété accidentelle.

* 1444. Catocala Dilecta Bork.

Bork. 12 — Hb. 363 — Tr. III p. 381 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1330 = *Sponsa* var. God. II p. 68 pl. 48 f. 3 = la Likenée rouge var. Engr. 368 *g h*.

Larv. Tr.

Autriche, Hongrie, Italie, midi de la France, en juillet. Coll. Div.

La figure 3 pl. 99 d'Esper, citée ici par Treitschke, ne me semble qu'une simple variété de la *Sponsa*.

1445. Catocala Ilia Cr.

Cr. 88 BC — Enc. 181.

83mm. Ailes supér. dentées, à apex un peu obtus, d'un gris-noirâtre pulvérulent, nuagé de blanchâtre, de brun et de noir, avec les lignes un peu confondues : la coudée épaisse et noire, formant deux dents aiguës ; la subterminale à dents de scie assez bien marquées. Une tache triangulaire noire, mais peu distincte, accolée au trait basilaire. Réniforme cerclée de blanc, parfois même toute blanche, surtout dans les ♀, avec une petite tache blanche, anguleuse, en dessous. Ailes infér. d'un roux vif, avec la base couverte de poils noirs, une bande médiane épaisse, deux fois étranglée, puis allant se perdre, en se coudant, dans les poils noirs, et une bordure noire, assez large, avec deux sinus profonds dans sa moitié interne, et ne laissant entre elles et la bande précitée qu'une bande rousse à peine de la largeur de cette dernière et encadrée de noir de tous côtés. Echancrure du bord externe teintée de roux, se délayant en jaune clair. — Fe-

melle semblable, ayant ordinairement l'espace médian moins mêlé de blanc.

Amérique Septentrionale, en mai, dans les bois de chênes et sur la lisière des prés. Coll. Div. Ne paraît pas rare.

La chenille a le port de notre *Nupta*. Elle est d'un gris-verdâtre, avec la tête saillante, concolore, mais entourée postérieurement de noir. Tous les trapézoïdaux sont saillants et forment des pointes pyramidales inégales; celles des 4ᵉ, 8ᵉ et 11ᵉ anneaux sont plus élevées. Au-dessus de la place occupée d'ordinaire par les lignes stigmatale et sous-dorsales, sont des bandes ondulées, irrégulières, noirâtres, évidées au milieu et se liant en une seule. Une liture noire occupe les côtés du 8ᵉ anneau. Elle vit sur le *Callicarpa americana*, le *Quercus coccinea* et d'autres chênes.

A.

Les supér. plus noires, avec la tache réniforme à peine blanchie, et celle qu'elle surmonte, d'un noir profond, au lieu d'être blanche.

Même provenance. Coll. Gn.

Cette *Catocala* paraît varier beaucoup quant aux dessins des ailes supérieures.

1446. Catocala Uxor Gn.

70ᵐᵐ. Ailes supér. dentées, d'un gris-jaunâtre pulvérulent, légèrement nuagé de blanc et de noir, mais sans place bien marquée de l'une de ces couleurs. Les lignes peu accusées et perdues dans la couleur du fond; les nervules perdues dans des litures noires, délayées sur l'espace terminal. La tache réniforme concolore, mais entourée d'un anneau d'un blanc-bleuâtre assez distinct; la subréniforme irrégulière, presque égale, un peu plus claire seulement que le fond. Ailes infér. d'un roux vif tirant sur le rouge, vers le bord abdominal, mais plus jaunâtre en approchant de la côte, avec des poils noirâtres à la base, une bande médiane bien entière, d'abord large, coudée à angle droit vers la nervure sous-médiane, puis faisant, près du bord abdominal, un nouveau coude, pour aller rejoindre les poils noirâtres, et laissant entre elle et la bordure, qui a un renflement principal et bien marqué, traversé par les 3ᵉ et 4ᵉ inférieures, un espace étroit et bien parallèle, à partir de ce renflement, jusqu'au bord abdominal. Teinte du dessous couleur de melon.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Une ♀.

La figure de l'*Ilia* Cram. s'applique presque aussi bien à cette espèce qu'à celle que j'ai ainsi nommée.

††††† (*Mormonia* Hb.)

1447. Catocala Lacrymosa.

Vidua Enc. 189?

80mm. Ailes supér. dentées, prolongées et un peu aiguës à l'apex, d'un gris-noir pulvérulent, mêlé de brun et de blanc. Toutes les lignes confondues au premier abord, dans le fond : les deux médianes éclairées de blanc au bord interne; la coudée profondément sinuée, ayant deux dents égales, aiguës et prolongées vis-à-vis de la cellule, et une rentrée très-forte au-dessus de la sous-médiane. Nuance brune qui la suit limitée immédiatement par la subterminale, qui est bien marquée et très-noire. Points subterminaux très-éclairés de blanc. Ailes infér. d'un noir de velours uni, avec la frange blanche, profondément dentée de noir; leur dessous d'un blanc-bleuâtre à la base, puis noires et divisées par une bandelette blanche, serpentante, bien nette.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn. Un beau ♂.

Il est facile de la distinguer d'*Epione* en lisant les descriptions que j'ai faites exprès dans les mêmes termes.

1448. Catocala Epione Dr.

Dr. I p. 46 pl. 23 f. 2 — Cram. 102 *ef* — Fab. 163 — Enc. 190.

65mm. Ailes supér. dentées, prolongées et un peu aiguës à l'apex; d'un gris-noir pulvérulent, mêlé de brun et de blanchâtre. Lignes médianes très-distinctes, épaisses, noires : la coudée sinuée, ayant une dent plus saillante vis-à-vis de la cellule, et une rentrée médiocre et à traits arrondis sur la sous-médiane. Nuance brune qui la suit formant une bandelette bien tranchée, séparée par une bande vague, blanchâtre, de la subterminale, dont le milieu seulement est bien visible. Tache réniforme brune, vague, contiguë à la subréniforme, qui est très-distincte, claire et bordée de noir. Ailes infér. d'un noir de velours uni, avec la frange blanche très-entière. Dessous des mêmes d'un noir-violâtre, sur lequel on distingue à peine un commencement de bande médiane, et la base légèrement teintée de bleuâtre.

Amérique Septentrionale, à la fin de mai. Coll. Div. Paraît répandue dans tout le continent septentrional.

Chenille d'un gris-carné, marbré de gris-bleuâtre, sans éminences bien sensibles, avec la sous-dorsale noire, interrompue au milieu de chaque anneau, où elle est ouverte, par un point blanc, la stigmatale d'un gris-noir, serpentante et surmontée d'une autre bande plus pâle. Tête concolore, avec deux points rouges sur le vertex. Vit sur les *Quercus* américains.

Nota. Cette espèce et la précédente, malgré leurs ailes noires, ont un rapport marqué, sous tous leurs états, avec nos *Sponsa*, *Promissa*, etc.

1449. CATOCALA INSOLABILIS Gn.

70mm. Ailes supér. d'un cendré clair, bleuâtre sur l'espace médian, pulvérulent, à bord interne noirâtre, avec les lignes ordinaires distinctement marquées en noir, contournées et déchiquetées : l'extrabasilaire rentrant fortement en une ombre épaisse sur la sous-médiane ; la coudée formant, entre les 3e et 4e inférieures, un sinus très-profond, pyriforme, dont la partie renflée va presque rejoindre l'extrabasilaire, et faisant aussi, sur la sous-médiane, une rentrée épaisse, parallèle à celle de la sous-médiane. Quelques traces seulement de la subterminale. Tache réniforme petite, ovale, annulaire, brune. Ailes infér. d'un noir de velours uni, compris la frange, dont l'extrémité seule est blanchâtre à l'angle interne ; leur dessous du même noir, avec la base largement d'un blanc-bleu, et une fine bande de la même couleur, divisant l'aile au milieu. Dessous des supér. semblable, avec deux taches noires seulement à la côte et à l'apex. Abdomen noir en dessus.

L. Amérique Septentrionale. Coll. Gn. Une ♀.

A.

Sinus des ailes supér. et une tache triangulaire dans la cellule blancs. Coudée éclairée de blanc. Frange des ailes infér. blanche. Dessous de ces dernières avec la bandelette plus marquée, moins sinueuse, découpant une bande noire notablement plus étroite ; celui des ailes supér. avec une tache cellulaire et une demi-bande blanche.

Mêmes localités. Coll. Gn. Un ♂.

Cette variété pourrait bien n'être que le mâle du type.

1450. CATOCALA VIDUA Abb.

Abbot II pl. 91.

85mm. Ailes supér. dentées, un peu aiguës à l'apex ; d'un cendré un peu jaunâtre, varié de blanc, de brun pâle et de noir, avec une longue liture noire naissant à la côte (ombre médiane), et allant, en se recourbant, gagner le bord terminal, entre les 1re et 2e supérieures. Lignes ordinaires sinuées et dentées, très-rapprochées par en bas : la coudée ayant deux dents très-aiguës perdues dans la liture, puis des dents très-profondes et presque égales, suivie d'une bande d'un brun-cannelle clair, puis de la subterminale, qui est blanchâtre et vague, à grandes dents, dont celles de la liture plus visibles. Réniforme dessinée en brun-cannelle. Ailes infér. d'un noir de velours, avec des poils cendrés très-visibles à la base,

et la frange blanche, sur laquelle les dents se prolongent en noir, mais sans atteindre l'extrémité; leur dessous noir, avec la base, la côte et une bandelette coudée, d'un blanc pur. Dessous des supérieures noir, cendré à l'apex, avec la base et deux demi-bandes, du même blanc. Abdomen court, robuste, très-conique, fortement et largement velu à la base dans les deux sexes.

Amérique Septentrionale, en juin. Coll. Div.

On la distingue facilement de la précédente par sa taille, la liture, la ligne coudée, les poils de la base des inférieures, la forme de l'abdomen, etc. Il arrive quelquefois que les lignes sont en partie effacées.

Chenille ayant l'extrémité postérieure de tous les anneaux relevée en pointe sur le dos, d'un gris-verdâtre pâle, avec une large bande sous-dorsale, irrégulière, interrompue, et une autre stigmatale encore plus irrégulière, d'un brun-noirâtre. Des points et des linéaments de même couleur au-dessus et au-dessous de cette dernière. Tête concolore, avec le contour brun. Pattes concolores. Vit, en avril et mai, sur plusieurs *Quercus*.

Nota. Il n'est guère facile de préciser laquelle, de cette Noctuelle ou de ses deux voisines, est la vraie *Vidua* d'Abbot, dont la figure laisse bien à désirer. Ceux-là seuls qui sont à même de l'élever de la chenille pourront trancher cette question.

1451. Catocala Desperata Gn.

Elle est très-voisine de la *Vidua*, et la description de cette dernière lui convient, en la modifiant, toutefois, d'après les différences suivantes :

Son aspect est généralement plus grêle. Ses ailes supér. sont encore plus nébuleuses, et plus marquées de noir; leur apex est un peu moins prolongé. Leur couleur est le cendré pur, nullement jaunâtre, et teinté au contraire de vert-bleuâtre sur les espaces basilaire et médian. Indépendamment de la liture noire, arquée, costo-apicale, on en voit une autre tout aussi marquée, qui part de l'attache de l'aile sous la nervure médiane, et se prolonge horizontalement jusqu'à la subterminale. Il n'y a aucune trace de brun-cannelle. La tache réniforme est concolore, ovale, et figure un anneau concentrique à une tache claire qui la renferme. Le bas de la coudée, sous la nervure sous-médiane, forme une dent moins saillante, ainsi que celui de l'extrabasilaire, qui est bien marquée en noir jusqu'au bord interne. Les bandes blanches du dessous sont moins sinueuses, surtout la médiane des inférieures, dont la base est plus salie de gris-bleuâtre. Le collier et les ptérygodes sont très-distinctement liserés de noir sur tous leurs bords. L'abdomen est notablement plus long, plus grêle et plus noir en dessus. — Femelle semblable.

Amérique Septentrionale, environs de Baltimore. Coll. Gn. Un ♂, une ♀. J'en ai vu en outre plusieurs autres chez M. Becker.

†††††† (*Ephesia* et *Encora* Hb).

1452. Catocala Cerogama Gn.

80mm. Ailes supér. dentées, oblongues, un peu aiguës à l'apex ; d'un cendré-jaunâtre pulvérulent, nuagé de blanchâtre et de gris-noir, avec les lignes médianes noires : l'extrabasilaire arquée et flexueuse, la coudée dentée, ainsi que la subterminale, qui est vague. Série subterminale de points noirs, oblongs, presque contigus et éclairés de blanc. Ailes infér. noires, avec la base largement couverte de poils roux, et une seule bandelette médiane fauve, un peu flexueuse, partout d'égale largeur, et touchant les deux bords. Frange fauve, entrecoupée au milieu de petits traits noirs très-étroits. Leur dessous d'un jaune fauve, avec deux bandes noires, parallèles, arquées.

Amérique Septentrionale. Coll. Feisth. Gn. et M. N. Paraît plus rare que les suivantes. Elle se reconnaîtra du premier coup-d'œil à la bandelette jaune, étroite et arquée des ailes inférieures.

1453. Catocala Neogama Abb.

Abb. p. 175 pl. 88 — Enc. 195.

80mm. Ailes supérieures dentées, d'un gris-jaunâtre, nuagé de cendré-verdâtre, de brunâtre et de noirâtre, avec l'espace médian généralement plus gris. Les deux lignes médianes bien nettes : la coudée formant d'abord deux dents aiguës, prolongées, puis, après une plus petite, deux autres profondes, mais arrondies, puis enfin rentrant considérablement au-dessus de la sous-médiane, où elle devient très-voisine de l'extrabasilaire et parallèle. Une liture oblique, noirâtre, vague, dessine une tache apicale. Réniforme et subréniforme grises, à centre brunâtre. Ailes infér. d'un jaune d'ocre foncé, mais terne, avec une bordure noire, présentant un sinus aigu entre la 4e infér. et la sous-médiane, et une bande médiane très-étranglée dans la cellule, puis se contournant un peu en S jusqu'à la sous-médiane seulement. Frange et échancrures du bord entièrement jaunes. Dessous des infér. d'un gris-jaune, ayant la bande médiane très-rétrécie et presque brisée sur l'indépendante, et le sommet et le bord de la bordure d'un gris-jaunâtre-violacé, saupoudré de noir. — Femelle semblable, mais plus nébuleuse, avec la trace roussâtre qui suit la coudée, mieux marquée.

Amérique Septentrionale, en juin. Coll. Bdv. Feisth. et Gn.

Chenille assez semblable pour la forme à celle de la *Nupta*, d'un gris-brun d'écorce, avec la vasculaire géminée, noire, marquée sur chaque anneau d'un point clair, et la stigmatale également noire, ondée, surmon-

tée d'une autre ligne à peu près semblable. Tête et pattes concolores. Elle vit sur le noyer noir (*Juglans nigra*).

1454. Catocala Palæogama Gn.

70mm. Ailes supér. à dents moyennes, un peu prolongées à l'apex, à bord peu arrondi ; d'un gris de poussière un peu bleuâtre ou verdâtre, très-sablées de noir, nuagées de brun et de noirâtre, avec les lignes assez bien écrites : la coudée comme chez *Neogama*, mais plus épaissie dans sa partie rentrante ; le reste des dessins à peu près semblable. Ailes infér. d'un jaune fauve vif, avec la bordure presque régulièrement sinuée, des poils noirâtres occupant toute la base jusqu'à l'angle anal, et une bande médiane d'abord large, très-étranglée dans la cellule, puis allant en serpentant rejoindre les poils, et pouvant souvent être suivie jusqu'à l'angle anal. Dessous des mêmes ailes d'un jaune-roux uni, et blanchâtre seulement à la base, avec la bande médiane flexueuse, subinterrompue, et la bordure séparée de la côte et du bord terminal par un liseré jaunâtre piqué de noir. — Femelle plus sablée, avec la bande brunâtre qui suit la coudée, mieux marquée, et la subterminale plus noire.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. et Feisth.

Elle paraît aussi répandue que la *Neogama*, à laquelle elle ressemble beaucoup.

A.

Ailes supér. d'un gris clair, avec tout l'espace basilaire et la bande qui suit la coudée, d'un noir décidé.

Mêmes localités. Coll. Gn. Un ♂.

1455. Catocala Muliercula Gn.

60mm. Ailes supér. subdentées, d'un brun-ferrugineux nuagé de noirâtre, avec l'espace médian nuancé de gris-bleuâtre, et les deux lignes médianes distinctes, noires, assez rapprochées : l'extrabasilaire arquée, mais peu sinuée ; la coudée déchirée en angles aigus, dont deux plus saillants et rentrant entre les 3e et 4e infér. en forme de sinus très-profond, guttiforme, presque jusqu'à toucher l'extrabasilaire. Ailes infér. d'un jaune-fauve gai, avec une bordure sinuée, surtout après la 4e infér., et une bande médiane large, touchant exactement les deux bords et se joignant aux poils de la base, qui sont très-noirs, en laissant entre elles et la bordure une bande étroite et parallèle. Frange très-salie de noir. Bordure très-élargie et teintée de gris-violâtre à l'angle externe, en dessous.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Un ♂.

La femelle, d'après un dessin d'Abbot, serait d'un ferrugineux plus clair. La chenille est très-singulière, en ce qu'elle n'a absolument aucune

saillie; elle est très-fortement atténuée et comme effilée aux extrémités et renflée au milieu, d'un jaune-roussâtre, avec deux bandes (stigmatale et sous-dorsale) grises, pointillées, sur lesquelles on voit deux points blancs par chaque anneau. Le ventre est blanc et les pattes rosées : la tête saillante, concolore, avec deux traits noirs latéraux, très-marqués. Je crois qu'elle vit sur les myrtes.

1456. Catocala Innubens Gn.

65mm. Ailes supér. légèrement dentées, d'un gris-brun un peu rougeâtre, nuagé de noir et de blanchâtre. Une teinte noirâtre s'étendant longitudinalement sur la moitié antérieure de l'aile, de la base au-dessus de la sous-médiane, en s'étendant parallèlement à la médiane, jusqu'au sommet, où elle est échancrée par une large tache claire, apicale. Lignes assez distinctes : la subterminale blanchâtre et bien visible sur la tache claire précitée. Tache subréniforme très-nette, frappant d'abord la vue, petite, d'un blanc-jaunâtre et fortement cerclée de noir. Ailes infér. d'un jaune-orange foncé, avec une bordure noire sans sinus ni saillies bien marqués, et la bande médiane échancrée carrément en dedans, puis se rétrécissant extrêmement après la sous-médiane, de manière à ne laisser qu'un petit chevron mince qui va se perdre dans le bord abdominal, sans remonter dans les poils de la base. Teinte du dessous d'un jaune fauve. 2e bande claire du dessous des supérieures très-étroite et à bords bien parallèles.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Un ♂. Paraît rare.

1457. Catocala Melanympha Gn.

Paranympha variété Dr. I pl. 28 f. 6.

52mm. Ailes supér. peu dentées, d'un noir terne, avec les deux lignes médianes plus foncées : la coudée éclairée vaguement de brun-roussâtre; la subterminale perdue dans la couleur du fond. Les points subterminaux éclairés de gris-blanc. La tache subréniforme d'un gris-brun clair, assez tranchée et cernée de noir. Ailes infér. d'un jaune fauve, avec la bordure seulement un peu déchiquetée et sans sinus profond, marquée à l'angle externe d'une tache fauve, le reste de la frange étant noir, et la bande médiane étroite, irrégulière, presque égale, touchant les deux bords, mais presque interrompue sur la nervure sous-médiane par des poils fauves. Dessous des mêmes ailes saupoudré de gris-violâtre sur toute la moitié antérieure, où la bordure est absorbée par cette couleur.

Canada. Coll. Gn. Paraît rare.

C'est bien évidemment cette espèce que Drury a prise pour une variété de notre *Paranympha* d'Europe, méprise sans doute fort grossière, même pour le temps, s'il avait réellement cette dernière devant les yeux.

1458. Catocala Consors Abb.

Abb. p. 177 pl. 89 — Enc. 197.

62mm. Ailes supér. subdentées, d'un gris-noirâtre pulvérulent, avec la demi-ligne et les deux médianes bien distinctes, noires, un peu épaissies par en haut, les deux dernières assez rapprochées, surtout inférieurement; la coudée ondée, mais sans saillie importante; la subterminale remplacée par une nuance blanchâtre, perpendiculaire, éloignée du bord, qui est uni, avec les points subterminaux très-petits. Taches réniforme et subréniforme séparées de la coudée par un espace noirâtre; la dernière allongée, oblique. Ailes infér. d'un jaune-fauve gai, avec une bordure très-large d'abord, puis rétrécie et offrant deux sinus égaux, arrondis; des poils noirâtres à la base, enfin une bande médiane étranglée dans la cellule, puis irrégulière, mais coudée au second sinus, qu'elle suit parallèlement, et visible jusqu'au bord abdominal. Dessous avec toute la partie externe de la bordure très-élargie, mais un peu fondue.

Amérique Septentrionale, en juin. Coll. Bdv. Un ♂.

Quoique cette *Catocala* soit commune en Géorgie, dans les bois plantés de chênes, au dire d'Abbot, je n'ai pu en voir qu'un seul individu.

Chenille sans éminences, allongée, d'un gris-ochracé clair, sablé de noirâtre, avec les côtés et les incisions rougeâtres, et tous les points ordinaires formant de petits anneaux concolores. Ventre blanc. Tête concolore, avec deux traits noirs. Vit, en avril, sur les chênes, le myrte et l'indigo bâtard.

Nota. Quelque belle que paraisse la figure d'Abbot, elle manque assez de précision pour que je ne sois pas sûr d'avoir appliqué le nom de *Consors* à la *Catocala* produite réellement par cette chenille. Il serait possible qu'elle se rapportât à ma *Palæogama*. Enfin, la chenille elle-même me paraît bien voisine de celle de la *Mulierculo*. J'invite les entomologistes américains à éclaircir cette question.

1459. Catocala Neonympha Hb.

Hb. 450 — Esp. pl. 198 — Tr. III. p. 360 — Evers. p. 349 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1338 — Frey. IV pl. 399 — Dup. sup. III p. 579 pl. 48. *Larv*. Frey.

Dalmatie, Lithuanie, Russie méridionale, en juillet. Coll. Div.

Cette belle espèce a été répandue dans les collections dans ces derniers temps. Sa chenille vit, en juin, sur la réglisse; elle n'a point d'appendices latéraux; elle est lisse, d'un vert foncé sur le dos, plus clair sous le ventre, avec la vasculaire bleuâtre, et la stigmatale fine, continue, d'un jaune-citron. Les stigmates sont blancs et cerclés de noir.

* 1460. Catocala Paranympha Lin.

S. N. 122 — Rœs. IV pl. 18 f. 1, 2 — Wien.-Verz. X-7 — Fab. 164 — Naturf. p. 77 pl. IV f. 8, 9 — Bork. 13 — Esp. pl. 115 — Engr. (la Paranymphe) 573 *a-f*. — Hb. 336, 601 — Tr. III p. 368 — God. II p. 84 pl. 49 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1342 = *Fulminea* Scop. 510.

Larv. Engr. — Naturf. — Hb.

Centre et Est de l'Europe, en juillet. Coll. Div. C'est la plus connue de toutes les espèces européennes à fond jaune, mais elle n'est jamais aussi abondante que la *Conversa*.

Engramelle figure en *g* une très-petite variété qui n'appartient peut-être pas à la même espèce.

Nota. Je dois observer que la description de Linné n'est pas très-bonne, et que l'original n'existe plus dans le cabinet Linnéen. C'est donc seulement la citation que Linné fait de Rœsel et de Scopoli qui peuvent nous mettre sur la voie.

* 1461. Catocala Conversa Esp.

Esp. pl. 105 B f. 1, 2 — Bork. 148 — Engr. (la Converse) 571 *a b* — Tr. III p. 363 et sup. p. 163 — God. II p. 78 pl. 49 f. 1, 2 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1340 = *Pasithea* Hb. 455, 713, 714.

Larv. ignot.

Assez commune dans tout le midi de l'Europe, en juillet. Coll. Div.

C'est la plus commune des *Catocala* européennes, à fond jaune. Elle varie suivant les localités pour le fond, qui est plus ou moins saupoudré, plus ou moins nuageux, et où les lignes médianes sont plus ou moins accusées; mais on ne saurait établir d'autre race séparée que la suivante.

A. Agamos Hb.

Hb. 525 — Tr. III p. 366 et sup. p. 163 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1341 = *Conversa* var. Esp. pl. 105 B f. 3 — Engr. 571 *c d* — God. pl. 50 f. 1 — Herr.-Sch. 448 = *Pasithea* var. Hb. 338.

Larv. Hb.

Ailes supér. plus foncées, plus mêlées de brun ; les taches et la bordure des lignes de cette couleur. Ailes inférieures d'un fauve rembruni, couvertes à la base et au bord abdominal de poils noirâtres qui rejoignent quelquefois la bande médiane. Bordure plus large et n'étant marquée à l'angle externe d'aucune tache fauve (la frange seulement blanche). Dessous des quatre ailes beaucoup plus rembruni; celui des infér. entièrement

glacé de brun-fumeux, à l'exception de l'éclaircie blanche qui suit la ligne médiane. Leur frange noirâtre de part et d'autre.

France méridionale, Autriche.

Quoique les caractères ci-dessus soient assez constants, cette *Catocala* est tellement semblable à la *Conversa* pour la coupe, l'ensemble et les dessins, que j'ai de la peine à croire qu'elle constitue une espèce à part. La chenille figurée par Hubner n'a rien de concluant, parce que celle de la *Conversa* n'est pas assez connue pour qu'on puisse faire une comparaison rigoureuse. Des observations ultérieures des entomologistes qui sont à même de les élever toutes les deux, achèveront de résoudre la question.

* 1462. Catocala Nymphæa Esp.

Esp. p. 158 pl. 105 f. 4 et 105 B f. 4 — Engr. (la Nymphe) 572 — Hb. 339 — Tr. III p. 361 — Gn. Ind. p. 349 — Bdv. 1339 — Dup. sup. III p. 548 pl. 46 = *Vestalis* Bdv. Ind. add. — Hb. 841-843.

Larv. ignot.

France méridionale, Provence, en juillet. Coll. Div. N'est plus rare.

Il ne me paraît pas y avoir de différences suffisantes, entre les individus des environs de Lyon, qui font le type de la *Nymphæa* d'Esper, et ceux de Provence, que M. Boisduval donna plus tard sous le nom de *Vestalis*, pour constituer même une variété. Tous varient pour le plus ou le moins d'intensité du fond et des nuages bleuâtres, de manière à se confondre entre eux. M. Geyer, sans se donner la peine de vérifier, a donné de cette prétendue *Vestalis*, trois figures qui sont bien loin de valoir la figure originale de Hubner.

* 1463. Catocala Diversa Hb.

Hb. 737, 740 — Tr. sup. p. 163 — Frey. II. pl. 155 f. 1 = *Callinympha* Bdv. Ind. add. et Gen. 1845 — Gn. Ind. p. 249 — Dup. sup. III p. 546 pl. 116.

Larv. Hb. — Tr. — Frey.

Sicile, Provence, en juillet. Coll. Bdv. et Pierret. Elle n'est pas très-répandue dans les collections.

* 1464. Catocala Disjuncta Hb.

Hb. 741 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1344 — Dup. sup. III p. 548 pl. 46 — Herr.-Sch. 236, 237.

Larv. ignot.

Dalmatie, en juillet. Coll. Bdv. Pierret et Gn. Elle a été envoyée en certaine quantité par MM. Kindermann, mais on ne l'a plus reçue depuis.

* 1465. Catocala Nymphagoga Esp.

Esp. p. 160 pl. 105 f. 5 et 105 B f. 5 — Engr. (la Nymphagogue 575) — Hb. 337? — Tr. III p. 371 — Gn. Ind. p. 249 — Frey. II pl. 155 f. 2 — Bdv. 1348 = *Nymphæa* God. II p. 81 pl. 50 f. 2 = *Uxor* Hb. Beitr. pl. IV X?

Larv. Hb.

France méridionale, Italie, en juillet. Coll. Div. Commune maintenant.

Elle varie pour la couleur plus ou moins brune des supérieures et la bande médiane des inférieures, dont le coude est plus ou moins aigu, quoique toujours bien marqué. Elle ne partage ce dernier caractère qu'avec *Disjuncta*.

L'*Uxor* du *Beitraege* de Hubner se rapporte mieux à cette espèce qu'à toute autre. Cependant il la dit des environs de Vienne.

1466. Catocala Micronympha Gn.

Taille et port de notre *Protonympha*, dont elle est très-voisine, et dont elle ne se distingue que par des caractères légers, quoique constants : tels que l'apex plus aigu, la nuance plus brune, la forme de la coudée, la bande des inférieures plus anguleuse, la base des supérieures en dessous, les palpes moins épais, etc.

Ailes supér. peu dentées, avec la côte arquée au sommet, et l'apex bien aigu ; d'un brun-marron varié de gris-blanchâtre et de noirâtre. Les deux lignes médianes distinctes, mais fines, écartées par en haut et rapprochées par en bas : la coudée formant, au bout de la cellule, une forte saillie à deux dents, dont l'inférieure presque nulle, puis presque uniformément ondée, sans rentrée sur la sous-médiane, qui est teintée de noir dans toute sa longueur. Tache réniforme remplacée par un seul trait noir. Ombre médiane bien marquée, mais s'arrêtant à la cellule et remontant, de là, vers le bord terminal, où elle teint en noir deux ou trois nervules. Subterminale blanchâtre, ondée, en zigzag, presque perpendiculaire, touchant, au passage, la dent principale de la coudée. Ailes infér. d'un jaune fauve, avec une large bordure arquée, interrompue à la place ordinaire, pour former une tache anale, une bande médiane, étroite, un peu anguleuse, et deux rayons de poils noirâtres, se mariant avec elle. En dessous, la bande est plus épaisse, surtout à la côte, vers laquelle elle se lie presque à la base. Dessous des supérieures entièrement jaune, jusqu'à la première bande noire.

Amérique Septentrionale. Un ♂.

* 1467. Catocala Protonympha Bdv.

Bdv. 1346 — Gn. Ind. p. 249.

38mm. Ailes supér. à peine dentées, assez étroites, d'un gris-noirâtre, nuagé de cendré-blanchâtre avec un trait basilaire, le bord interne et une liture oblique couvrant le haut de l'extrâbasilaire, noirâtres. Ligne coudée assez rapprochée de celle-ci, éclairée de gris-blanc, formant un seul angle saillant sur la 1re supérieure, puis descendant presque droite jusque sous la 4e inférieure, où elle rentre presque à angle droit. Tache réniforme bien visible, éclairée de gris-blanc, seule et sans tache subréniforme. Ligne subterminale presque nulle et très-rapprochée de la coudée. Espace terminal ayant deux nuances plus foncées près de l'apex et de l'angle interne. Ailes infér. d'un jaune-fauve clair, avec un trait formé de poils noirs sur la sous-médiane; une bandelette étroite, arquée, s'arrêtant à cette nervure, et une bordure assez large, arquée, interrompue vers la 4e inférieure, puis formant une tache arrondie à l'angle anal : ces deux dernières légèrement liées en dessous. Abdomen gris en dessus. Corps grêle; palpes épais; antennes du ♂ fortement pubescentes.

Environs de Paris, en août. Coll. Bdv. Un ♂.

C'est, jusqu'ici, une des plus grandes raretés; pourtant, M. Bégrand m'a affirmé avoir vu, sur un mur, au bois de Boulogne, une certaine quantité de petites *Catocala* jaunes qui ne pouvaient appartenir qu'à cette espèce, la *Paranympha*, avec laquelle la confusion est impossible, habitant seule nos environs.

1468. Catocala Amasia Abb.

Abb. p. 179 pl. 90 f. 2 — Enc. 290.

45mm. Ailes supér. peu dentées, un peu prolongées à l'apex, d'un gris clair nuagé de brunâtre et de noirâtre, ayant l'espace médian blanchâtre, jusqu'à la réniforme, qui est brune avec la partie interne noire, et au-dessous de laquelle les bifurcations de la médiane sont saupoudrées de noirâtre. Coudée dentée, mais ne formant pas de rentrée, et suivie d'un espace roussâtre, qui est suivi lui-même d'une ligne blanche, élargie à la côte, interrompue au milieu et dentée par en bas. Une liture noirâtre subapicale. Ailes infér. d'un jaune-fauve clair, avec une bande médiane irrégulière, formant un coude entre la 4e infér. et la sous-médiane, puis envoyant un trait léger, qui remonte vers le bord abdominal, et une bordure assez large, arquée, s'arrêtant à la 4e inférieure, puis formant plus loin une tache à l'angle anal. En dessous, cette bordure est entière, et la bande médiane, au contraire, est interrompue. Valves abdominales très-longues.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn. Un ♂ en assez mauvais état.

Je ne donne point la description de la chenille, qui est figurée sur le *Melia Azedarach*, parce que je crains qu'Abbot n'ait fait une erreur; cette chenille (sur les dessins originaux que j'ai devant les yeux) étant indiquée comme celle de la *C. Androphila*, à l'article de laquelle je l'ai décrite. Les entomologistes américains diront facilement à laquelle des deux espèces elle appartient.

Je dois observer encore qu'Abbot donne, sur la même planche 90, une autre *Catocala* (fig. 1) qui me semble toute différente; mais comme je ne l'ai pas vûe en nature, je ne puis affirmer qu'elle constitue une espèce particulière.

* 1469. CATOCALA LANGUIDA Herr.-Sch.

Herr.-Sch. 238, 239.

Larv. ignot.

38mm. Ailes supér. un peu dentées, aiguës à l'apex, d'un cendré clair, avec quelques groupes d'atomes noirâtres à la côte et à la place de la subterminale, et les deux lignes médianes bien marquées, noires : l'extrabasilaire un peu ondée et précédée de noirâtre; la coudée en zigzag, jusqu'à un angle très-saillant, vers la cellule, puis à peine flexueuse et presque perpendiculaire, jusqu'à la sous-médiane, sous laquelle elle forme un petit angle rentrant. Cette ligne est suivie d'une bande d'un ton brunâtre. Ailes infér. d'un jaune d'ocre pâle, sans taches à la base, avec une bande médiane étroite, et formant un petit angle vis-à-vis d'un sinus profond et anguleux que présente la bordure, qui est large partout ailleurs, mais presque interrompue en cet endroit. Dessous des mêmes ailes à peine jaune, saupoudré de gris vers la côte, avec la bandelette encore plus étroite et d'un gris éteint, ainsi que la bordure, qui est très-délayée. Collier bordé de noir. — ♀ semblable.

Russie méridionale, Andalousie. Très-rare. Décrite sur quatre individus très-beaux rapportés d'Espagne par M. Lorquin.

* 1470. CATOCALA EUTYCHEA Tr.

Tr. sup. p. 165 — Gn. Ind p. 249 — Bdv. 1848 — Herr.-Sch. 447.

Larv. ignot.

Iles Ioniennes, en juillet.

Je ne l'ai pas vue en nature. D'après la figure de M. Herrich.-Schœffer et la description de Treitschke, elle se rapproche de la *Disjuncta*, et paraît former le passage de cette espèce à la section des *Hymenea*. C'est encore une des plus grandes raretés entomologiques.

†††††††

1471. Catocala Hymenea W.-V.

Wien.-Verz. X-3 — Fab. 161 — Esp. pl. 106 f. 1 — Bork. 14 — Engr. (l'Hyménée) 574 *a b c* — Hb. 340, 528 et Beitr. pl. 3 S — Tr. III p. 373 — Frey. II pl. 143 — God. II p. 87 pl. 50 — Gn. Ind. p. 240 — Bdv. 1347.

Larv. Frey. — Tr.

Autriche, Hongrie, en juillet et août. Coll. Div. Pas très-commune.

A. Posthuma Hb.

Hb. 526, 527.

Je ne l'ai pas vue en nature. D'après la figure de Hubner, elle diffère du type seulement en ce que la bande noire médiane des inférieures se termine par un petit crochet mince, au lieu d'être arrondie et aussi large que dans le reste de sa longueur. Treitschke assure l'avoir obtenue en certaine quantité de la même chenille.

1472. Catocala Polygama Gn.

Elle est voisine d'*Hymenea*, dont elle diffère par les caractères suivants :

Les ailes supér. sont un peu plus étroites, et plus arrondies au bord terminal. Elles sont d'un gris un peu verdâtre, beaucoup plus sablé et saupoudré de ferrugineux, surtout derrière la coudée, où cette couleur dessine une subterminale dentée. Les lignes sont moins nettes, à angles plus adoucis : la coudée est plus finement ondée, et, au-dessus de la sous-médiane, elle rentre fortement en un trait épais, noir, entouré de ferrugineux. La bande médiane des ailes infér. est plus étranglée dans la cellule, puis plus arquée et arrondie, et elle se prolonge jusqu'au bord terminal. La bordure est moins largement échancrée de jaune à l'angle externe, et la tache de l'angle anal est plus grande. Le 2e article des palpes est très-notablement sécuriforme, et le 3e un peu spatulé.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Un ♂.

1473. Catocala Connubialis Gn.

48mm. Ailes supér. un peu aiguës à l'apex, d'un cendré clair, avec les deux lignes médianes assez rapprochées : la coudée suivie d'une autre ligne parallèle, moins distincte. Tache réniforme annulaire, bien écrite, et une autre tache au-dessous aussi annulaire, arrondie et liée aux deux

lignes par un trait noirâtre. Ailes infér. d'un fauve clair, avec une bande médiane étroite, se liant, vers le milieu de l'aile, avec un trait qui remonte vers la base, et une bordure étroite interrompue et reprenant en une tache à l'angle anal.

Amérique Septentrionale. Décrite sur un dessin d'Abbot.

Chenille assez épaisse, d'un gris-brun, rayée de traits longitudinaux et portant, sur le dos du 4e anneau, un dessin blanc en fer-à-cheval, du milieu duquel part un trait traversé par la vasculaire. Côtés des 7e et 8e anneaux marqués d'une tache blanche, commune, délayée. Ce dernier portant une caroncule, dont la pointe est recourbée en arrière. 11e anneau dans le même cas. Trapézoïdaux des 6e, 7e, 9e et 10e, formant des bourgeons saillants. Elle vit sur le *Cephalanthus occidentalis*.

GROUPE II. (*Corisca* Hb.)

1474. Catocala Androphila Gn.

Amica Hb. Zutr. 57, 58.

42mm. Ailes supér. entières, un peu prolongées, mais non aiguës à l'apex; d'un cendré-bleuâtre très-clair, saupoudrées de noir, avec les lignes ordinaires un peu confondues, à dents arrondies. Ombre médiane noire, allant obliquement de la côte rejoindre la coudée vers la 3e inférieure et y étant surmontée d'une teinte roussâtre. Ailes infér. d'un jaune-fauve vif, sans bande médiane et seulement avec une large bordure noire s'arrêtant à la 4e inférieure, et un petit point arrondi à l'angle anal. En dessous, la bande médiane reparaît et forme une liture et un gros point vis-à-vis d'un sinus profond qu'y forme la bordure, qui y est entière. Abdomen grêle, long, aigu, jaune en dessus. — ♀ plus obscure, avec une petite tache subréniforme ronde, qu'on soupçonne à peine chez le ♂, et une place claire derrière la réniforme.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn.

Cette curieuse petite *Catocala*, qui n'est pas rare en Amérique, a, au premier aspect, un faciès tellement différent des autres, qu'on serait tenté d'en faire un genre; mais le dessous rappelle tout-à-fait les autres espèces. Je n'ai pu conserver le nom de Hubner, qui désigne déjà une espèce du genre *Hadena*.

La chenille est effilée antérieurement, d'un gris de lichen, avec la sous-dorsale et la vasculaire noires, interrompues et évidées au milieu, et quelques traits latéraux obliques, noirâtres. Les trapézoïdaux sont un peu élevés, et l'on voit, sur le 8e anneau, une caroncule qui revient en avant. et sur le 11e, une autre plus aiguë qui se dirige en arrière. La tête est comme chez notre *Nupta*. Elle vit sur les *Quercus*.

A.

Ailes supér. d'un gris-noir très-foncé. Inférieures plus vives, avec des poils noirs à la base.

1475. Catocala Messalina Gn.

Un peu plus grande que la précédente, dont elle a le port. Ailes supér. d'un gris-brun-violâtre uni, avec toute la moitié antérieure glacée de gris de lin clair uni, sur lequel se voient à peine les traces des deux lignes, qui sont flexueuses, mais non anguleuses et presque parallèles et très-rapprochées dans leur moitié inférieure, ainsi que la réniforme, qui est contiguë à la coudée. Ailes infér. d'un jaune d'ocre pâle, avec la base un peu obscure, sans bande médiane, mais avec une large bordure touchant les deux bords, et ayant un seul sinus; non loin de l'angle anal. Dessous plus pâle et où reparaît la bande médiane, mais vague et mal écrite. Abdomen grêle, aigu, brun en dessous. Thorax gris de lin, avec le collier brun.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Un ♂.

FAM. V.

OPHIDERIDÆ.

Insectes de grande taille, à antennes épaisses, surtout dans les ♂. Palpes robustes, ascendants, à dernier article très-distinct, souvent spatulé. Trompe robuste, mais pas très-longue. Yeux gros et saillants. Toupet frontal déprimé, rectangulaire, uni. Thorax épais, velu. Abdomen gros, renflé, velu à la base, mais non crêté. Pattes robustes, épineuses. Ailes larges, à base bien garnie de poils, épaisses, veloutées et luisantes à la fois : les supérieures ayant l'apex toujours aigu, souvent falqué, et la côte très-arrondie au sommet; les inférieures ordinairement discolores, à nervure médiane quadrifide, la première nervule insérée sur la disco-cellulaire, un peu au-dessus des autres, qui sont ordinairement écartées.

Voici certainement une des plus belles familles, je ne dis pas seulement des Noctuelles, mais des Lépidoptères en général. La taille, la vivacité des couleurs, l'élégance de la coupe, tout y est réuni. Les genres y sont parfaitement tranchés, mais je dois dire que le premier semble former comme une famille séparée, présentant une sorte d'affinité avec les Calpides, tandis que les autres paraissent incliner vers les Erèbes ou les Ophiuses. La connaissance des chenilles nous serait bien précieuse pour nous indiquer jusqu'à quel point ces vagues affinités doivent être prises en considération : en attendant, j'ai divisé la famille en deux sections, qui devront très-probablement constituer plus tard deux familles séparées.

Les Ophidérides habitent toutes les parties du globe, l'Europe exceptée ; et la famille apporte à la fois une preuve et un démenti à l'influence géographique sur les genres entomologiques. Ainsi, les *Miniodes* sont africaines, les *Phyllodes*, les *Potamophora*, les *Lygniodes* exclusivement indiennes, tandis que le genre *Ophideres* habite à la fois les continents et les îles de l'Asie, de l'Afrique et des deux Amériques.

Il n'y a pas, à proprement parler, d'anomalies à signaler dans cette famille, si ce n'est la nervulation des ailes inférieures dans les mâles des genres *Lygniodes* et *Potamophora*, aux généralités desquels je renvoie. Les sexes diffèrent généralement l'un de l'autre par des caractères tranchés, qui amènent des modifications assez profondes dans les dessins des ailes.

Les auteurs ont connu beaucoup d'espèces de cette famille, et la synonymie en est, en général, assez difficile.

PREMIÈRE SOUS-FAMILLE (*Ophideridæ propr.*)

GEN. OPHIDERES Bdv.

Bdv. Faun. Mad. = *Corycia*, *Acacallis*, *Othreis*, *Rhytia*, *Mænas* et *Tisiphone* Hb. Verz.

Chenilles...... — Antennes assez longues, épaisses, cylindriques, veloutées, simples dans les deux sexes. Palpes très-longs, ascendants-obliques, le second article large, muni de poils denses, lissés, à peine arqué, le 3ᵉ mince, comprimé, de forme et longueur variables, mais ordinairement spatulé. Trompe assez courte. Corps robuste, velu : le thorax à ptérygodes larges et à poils latéraux relevés ; l'abdomen velu sur les premiers anneaux, mais non crêté, cylindrico-conique. Pattes fortes, mais de longueur moyenne, garnies de poils denses. Ailes épaisses : les supér. aiguës au sommet, soyeuses, à lignes distinctes, avec le bord interne ordinairement sinué et échancré ; les infér. jaunes, avec des taches ou bordures noires, à cellule fermée par la disco-cellulaire en chevron arrondi ; l'indépendante insérée un peu au-dessus et en dehors des deux suivantes. Nervure sous-médiane des premières ailes très-coudée et soudée, par un rameau récurrent, à l'interne, qui est rudimentaire. Une poche glanduleuse, ovale, oblongue, sous cette dernière.

Je désirerais vivement connaître les chenilles de ce genre singulier, qui paraît se rapprocher autant des Calpides que des Ophiusides ou Erébides. Fabricius paraît avoir eu des renseignements sur l'une d'elles, puisqu'il indique la plante (*Dioscorea*) qui la nourrirait. Tout ce que je puis dire des premiers états, c'est que les chrysalides sont épaisses, luisantes et fortement chagrinées, au moins si j'en juge d'après une pièce de la partie antérieure de l'une d'elles, qui est restée attachée au thorax d'un de mes individus. Elles diffèrent donc, d'après cela, de la plupart des Ophiuses qui proviennent de chrysalides efflorescentes.

Ce genre se compose de belles espèces, presque toutes de grande taille, qu'on reconnaît d'abord à leurs ailes inférieures d'un jaune-orangé, avec la bordure et souvent des taches noires. Leurs antennes sont complètement simples dans les deux sexes, et ce n'est qu'avec le secours de la loupe, et dans quelques mâles seulement, qu'on découvre quelques cils légers, courts et espacés.

Mais ce qui frappe au premier abord, quand on examine l'organisation de ces magnifiques Lépidoptères, c'est la diversité du dernier article de leurs palpes, suivant les espèces. C'est une preuve bien manifeste de ce que j'ai avancé dans mon introduction : qu'il ne faut considérer aucun caractère comme absolu. En effet, quoique toutes les *Ophideres* soient très-voisines l'une de l'autre pour tous les autres caractères, elles n'ont pour ainsi dire aucun rapport commun sous celui-ci. Long, filiforme, presque nu et large-

ment spatulé à l'extrémité, chez la majeure partie des espèces (*Fullonica*, *Materna*, *Scabellum*, etc.), il est très-court et en bouton chez la *Salaminia*, très-velu et muni au sommet d'un large bouquet de poils aplatis, chez la *Cocalus*, et enfin, droit, aplati et rectangulaire chez les *Columbina* et *Gubernatrix*. Le second article varie aussi : chez la plupart il est subulé et un peu sinueux, mais il s'aplatit et s'allonge dans la *Columbina*, se recourbe légèrement dans la *Princeps*, se déprime et s'élargit extrêmement dans la *Tyrannus*, où il a la forme d'un cimeterre à deux tranchants, etc.

Les deux sexes sont extrêmement différents chez les *Ophideres*, et les erreurs sont d'autant plus à craindre, que les antennes et l'abdomen sont absolument semblables dans le mâle et dans la femelle, en sorte qu'on est tenté de reconnaître le double des espèces existantes. La forme des ailes supérieures ajoute à cette confusion, autant que les dessins. Les mâles qui les ont entières, ont en général des femelles à ailes subdentées ; ceux qui les ont subdentées, les ont dentées dans l'autre sexe. Ce sont seulement les inférieures qui guident un peu dans cette confusion; mais, comme elles sont très-peu variées, elles ne sont pas d'un grand secours. Il ne faut donc se prononcer qu'après avoir vu une quantité considérable d'individus, et malheureusement, il y a encore beaucoup d'espèces bien rares. J'ai essayé d'éclaircir la synonymie, nécessairement très-embrouillée, du genre *Ophideres*, et j'espère y être parvenu.

Chez presque toutes les espèces de ce beau genre, les ailes supérieures sont profondément échancrées au milieu du bord interne, et cette échancrure laisse en saillie deux avancements ou dents qui sont garnies d'une frange d'une autre nature que celle du sinus, surtout celle de la base, qui est écailleuse, longue et à poils le plus souvent divergents. La seconde de ces dents, ou celle qui est la plus voisine de l'angle interne, varie avec les espèces. L'aréole chez les *Ophideres* est étroite et oblongue. La nervure sous-médiane est naturellement plus infléchie que chez les genres dont le bord interne est droit, mais en outre elle subit, vis-à-vis du coude, une véritable ramification pour se rattacher à la nervure interne, qui est du reste extrêmement courte et comme rudimentaire. Sous cette dernière, se trouve une petite poche glanduleuse, ovale-oblongue, qui n'est développée qu'en dessous et dont l'usage m'est inconnu.

Les *Ophideres* habitent l'Inde, l'Amérique, les îles et les côtes de l'Afrique.

GROUPE I.

1476. Ophideres Tyrannus Gn.

106mm. Ailes supér. entières, ayant l'apex creusé d'abord, puis prolongé en une pointe obtuse et formant un appendice séparé; d'un gris-brun luisant, légèrement nuagées et sablées de noir et de roussâtre, avec les lignes fines, brunes, presque droites, dont la plus longue part de l'appendice apical, aboutit au milieu du sinus du bord interne, et est bor-

dée de verdâtre. Tache réniforme verte, mal arrêtée et peu visible. Ailes infér. d'un jaune fauve, avec une bande très-arquée, isolée de tous côtés, et une tache plus large, arquée en sens contraire, bilobée, d'un noir velouté. Dessous des supérieures fauve, avec deux bandes noires; la première avec un sinus profond dans la cellule. Second article des palpes très-large, très-aplati; droit, en forme de cimeterre.

Inde centrale. Coll. Saunders. Une seule ♀.

Le mâle, que je viens de recevoir tout récemment, est d'un ton plus pâle et plus jaunâtre, l'appendice de l'apex est moins prolongé. La ligne oblique est plus arquée en approchant du bord interne. Le second article des palpes est moins long. Le troisième, qui manque dans la ♀ que j'ai décrite, est long, droit et muni, à l'extrémité, d'une crête de poils, aplatie à sa partie intérieure.

GROUPE II. (Genre *Corycia* Hb.)

1477. Ophideres Fullonica Lin.

Lin. S. N. 16 — Clerck. t. 48 f. 3-4 = *Dioscoreæ* Fab. 26 — Encycl. 36 = ♀ *Fullonica* Cl. t. 48 f. 1, 2 = *Pomona* Cr. 77-C — Seba pl. 42 f. 13, 14.

La *Fullonica* que Linné a rangée parmi les *Bombyces attaci*, a été décrite par lui d'une manière si vague, qu'elle peut, indistinctement, appartenir à l'une des trois figures qu'en donne Clerck, et qui représente deux espèces très-différentes. Fabricius, qui a changé, on ne sait pourquoi, le nom de Linné, en celui de *Dioscoreæ*, ne la décrit pas d'une manière plus précise que lui, et cite, outre les figures de Clerck, la *Cajeta* et la *Pomona* de Cramer. Il résulte de là qu'on ne sait absolument à quelle espèce appliquer les noms de *Fullonica* et *Dioscoreæ*. Celle-ci n'en ayant point encore reçu, et étant une des trois *Fullonica* figurées par Clerck, j'ai cru pouvoir adopter pour elle le nom Linnéen.

♂ 100mm. Ailes supér. entières, d'un brun-nuancé et strié de verdâtre et d'autre brun, avec l'espace médian et le bord terminal plus luisants, limités par des lignes à peine distinctes. Une ligne épaisse, verte, droite, part de l'apex et se délaie à la hauteur de la cellule. La tache réniforme mal arrêtée, verdâtre et mate, tranche, à certains jours, sur le luisant de l'espace médian. Ailes infér. d'un fauve vif, avec une grosse lunule noire et une bordure large, s'arrêtant avant cette lunule, s'élargissant et faisant une petite saillie en remontant vers le bord externe. Frange coupée de noir et de blanc-jauni dans tout le cours de cette bordure. Dessous des supér. avec la base et une tache discoïdale fauves. Tête et palpes lie de vin : ces derniers à 3e article long, spatulé, à sommet noir, marqué d'une tache azurée.

♀ à ailes supér. subdentées, mêlées de gris-verdâtre, de gris-violet lui-

sant et de jaunâtre, avec la trace de deux lignés un peu ondées : la première presque verticale ; la seconde courbe et presque parallèle au bord terminal, coupée, entre les 3ᵉ et 4ᵉ nervules de la médiane, par une tache blanche triangulaire. Tache réniforme épaisse, plus ou moins comblée de brun et figurant un L ou une sorte de talon. Les inférieures et les palpes comme chez le mâle.

Indes Orientales. Coll. Div. C'est une des plus communes.

A.

Les ailes proportionnellement plus larges. — ♂ ayant les supér. plus unies, non striées : la ligne verte apicale constamment absente ; la coudée moins droite. Ailes infér. d'un ton fauve plus vif. Abdomen d'un roux foncé. Thorax d'un violet lie de vin. — ♀ plus chaude de ton, à ailes moins oblongues. La tache blanche qui est entre les 3ᵉ et 4ᵉ inférieures, sort au-delà de la ligne coudée. L'angle interne des ailes inférieures en dessous est presque aussi noir que la bande même. Cette dernière différence est propre aux deux sexes.

Nouvelle-Hollande. Elevée, en grande quantité, par M. Verreaux. M. N. Je n'ose en faire une espèce différente avant que les chenilles soient connues.

1478. Ophideres Cajeta Seba.

Seba Tab. 42 fig. 13, 14 — Cr. 30 ABC.

♂ 88ᵐᵐ. Ailes supér. subdentées, d'un brun feuille-morte soyeux, luisant et strié, avec tout l'angle interne un peu plus pâle. Deux lignes obliques presque paralèles, d'un gris-rosé, ombrées intérieurement de brun : la dernière arquée et venant aboutir à la première dent du bord interne. Entre elles, un trait semblable au bout de la cellule, limitant, en réalité, la tache réniforme, qui est un peu plus foncée que le fond. Une tache vague, d'un vert métallique, près de la base. Trois autres taches superposées, d'un gris-carné clair, au haut de la place de la subterminale. Ailes infér. comme chez la *Fullonica*, mais les taches de la frange entièrement fauves. Dent de l'angle interne plus aiguë que chez *Fullonica*.

♀ très-voisine de celle de *Fullonica*, mais plus petite, plus foncée, plus violette, plus striée. La tache triangulaire blanche est beaucoup plus exiguë, et la seconde ligne qu'elle traverse est arquée comme chez le mâle, au lieu de rentrer en dedans, comme chez *Fullonica*. Il y a une tache verte à la base, comme chez le mâle, et les ailes infér. diffèrent, au même titre. Le collier est plus foncé. Je n'ai point vu les palpes, les deux individus que j'ai devant les yeux en étant privés.

Côte de Coromandel. Coll. Bdv. Beaucoup plus rare que la précédente.

1479. Ophideres Imperator Bdv.

Faun. Mad. p. 90 pl. 14 f. 3 (le ♂) — Guér. Icon. règn. anim. pl. 89 f. 1 (la ♀.)

♂ 100mm. Ailes supér. entières, d'un brun-chocolat soyeux, avec le bord terminal d'un gris-rosé fondu, strié de brun, et deux lignes du même gris-rosé, ombrées de brun, dont la plus longue prend naissance dans le sinus du bord interne, s'arque visiblement entre la nervure sous-médiane et les 3e et 4e nervules, puis va gagner l'apex, en s'éteignant et ne laissant voir que son ombre. Espace médian nuancé de gris-rosé. Ailes infér. d'un fauve vif, avec une bordure noire, large, entière, continue, et projetant un rameau qui se lie avec une grosse tache discoïdale arrondie. Frange coupée entièrement de noir et de blanc jauni. Dessous des infér. ayant, outre les dessins du dessus, un gros point noir, arrondi, dans la cellule.

♀ à ailes infér. dentées, mélangées de gris-violâtre luisant, de verdâtre et d'ochracé, fortement nuagé et strié de brun-noir, sans lignes bien visibles. Une tache irrégulière, allongée, d'un vert clair, près de la base. Réniforme comme chez *Fullonica* ♀, mais évidée et ouverte par en bas. Une plaque plus sombre au-dessus de chaque dent du bord interne.

Madagascar. Coll. Bdv. Toujours très-rare.

1480. Ophideres Materna Lin.

Lin. S. N. 117 — Drur. II pl. 13 f. 4 — Fab. 27 — Enc. 39 — Cram. 174 B (♂) et 267 E (♀) = *Hybrida* Fab. Syst. ent. 293.

♂ 90mm. Ailes supér. subdentées, d'un gris-verdâtre, plus clair et blanchâtre sur le disque, régulièrement striées, avec une tache costo-basilaire, et une ligne oblique plus foncée, partant du sinus et gagnant l'apex, sur laquelle sont appuyées deux taches d'un vert soyeux très-brillant. Tache réniforme divisée en trois taches brunes. Un trait blanchâtre arqué, subterminal sous l'apex. Dents du bord interne peu saillantes. Ailes infér. d'un beau jaune fauve, à base concolore, avec un gros point cellulaire arrondi, et une bordure assez étroite, dentée, noire. Frange coupée de blanc. Tête verte, saupoudrée d'ardoisé. Dessous des supér. fauve, avec deux bandes noires étroites.

♀ plus grande. Ailes supér. plus obscures, plus striées, avec tout le disque luisant et traversé par une ligne blanche entre les 3e et 4e nervules de la médiane. Bande des inférieures plus large.

Java. Indes Orientales. Coll. Div. Commune.

J'ai reçu de M. Beské un individu élevé par lui à la Nouvelle-Fribourg (Brésil), où une femelle aura probablement été apportée par quelque

bâtiment venant des Indes. C'est la première qui, à ma connaissance, ait été trouvée en Amérique.

1481. Ophideres Princeps Bdv.

Bdv. Voy. de l'Astrolabe p. 245.

♀ 90mm. Ailes supér. subdentées, d'un gris-violâtre nuancé de brun et de gris-rosé, avec une ligne médiane ondée, portant, entre la 3e et la 4e nervules, une petite tache blanche, anguleuse, au commencement d'un espace noirâtre. Tache réniforme grande, irrégulière, brune, pleine, éclairée, extérieurement, d'un espace d'un rose clair, projetant intérieurement un rameau brun, au-dessus duquel est un point noir arrondi. Près de la base, un petit trait noir, cunéiforme, divisé par un trait clair, et au-dessus, un espace brun, marqué d'une liture verte. Ailes infér. d'un fauve-orangé, sans autre tache qu'une bordure noire, large, égale, irrégulière, continue, et la frange coupée de huit taches d'un blanc sale. Palpes comme chez la *Fullonica*.

Nouvelle-Guinée. Coll. Bdv. Une seule ♀.

Je ne connais pas le ♂, qui doit être très-différent, quant aux ailes supérieures.

GROUPE II.

1482. Ophideres Ancilla Cr.

Cr. 147 F — (non Fab.) = *Strigata* Donov. Ins. of Ind. = *Satrapa* Bdv. in mus.

70mm. Ailes supér. entières, d'un gris-violet, nuancé et strié de brun et de roux, avec le bord terminal d'un gris-lilas clair, et une large bande longitudinale, irrégulière, verte, partant de la base, et limitée supérieurement par la nervure médiane et par la troisième nervule. Ailes infér. d'un jaune fauve, avec une lunule et une bordure, noires; la seconde denticulée, large à la côte et allant en se rétrécissant jusqu'à la 4e nervule de la médiane, où elle s'arrête. Frange coupée, derrière elle, de gris-noirâtre. Tête et palpes d'un gris-violet. Pattes antérieures et genoux roussâtres.

Côte de Coromandel, Bengale, Inde centrale. Coll. Div. Rare.

L'autre sexe est ou semblable ou inconnu.

Nota. Cramer place un point noir à la suite de la bordure des inférieures. Je ne l'ai point observé. Il ne faut pas confondre cette espèce avec l'*Ancilla* de Fabricius, qui est notre *Lagoptera magica*.

1483. Ophideres Cacica Gn.

70mm. Ailes supér. à peine denticulées, d'un brun-noir velouté, nuancées de brun-violâtre soyeux, et, au bord terminal, de gris-lilas interrompu par un trait brun oblique, avec la frange du même gris, un peu coupée de brunâtre. Bord interne ayant à la base une dent très-saillante, suivie d'un sinus profond, mais court. Cette dent et toute la partie qui borde le sinus d'un ferrugineux foncé. Une seule ligne part de la fin de la dent et va mourir sur la 3e nervule, où elle forme une goutte d'un jaune d'ocre. Il y a après, et au-dessous d'elle, quelques atomes de la même couleur. Ailes infér. d'un noir-bleu velouté très-vif, avec une tache médiane, ovale, très-large, mais n'atteignant que la côte, d'un orangé vif. Une bande orangée sur le disque des supérieures en dessous. Poils relevés des ptérygodes, ferrugineux.

Brésil. Coll. Gn. Un seul ♂.

GROUPE III. (Genre *Mœnas* Hb. Verz.)

1484. Ophideres Salaminia Cr.

Cram. 174 A — Fab. 28 — Enc. p. 27 = *Fullonica* Clerck pl. 48 f. 5, 6.

Ailes supér. triangulaires, entières, à bord interne presque droit, d'un vert-soyeux uni, avec le bord terminal et une large bande costale nettement coupés, d'un blanc-violacé. Côte verte et striée de vert et de violâtre. Une ligne fine, ferrugineuse, arquée entre les 3e et 4e nervules, sur la partie verte. Un trait noir apical. Ailes infér. comme chez *Fullonica*, mais à dessins noirs un peu moins étendus. Dessous des supérieures avec la base fauve et une bande médiane d'un jaune clair. Palpes à troisième article très-court et en bouton.

Les deux sexes semblables. Seulement, le mâle a un fort pinceau de poils aux pattes antérieures, à la jonction de la cuisse et de la jambe.

Indes Orientales, Chine. Coll. Div. Elle n'est pas plus rare que la *Materna*. Les anciens auteurs l'ont confondue avec la *Fullonica*.

GROUPE IV. (Gen. *Rhytia* Hb.)

1485. Ophideres Cocalus Cr.

Cram. 134 B — Enc. 196.

72mm. Ailes supér. entières, à sommet falqué, vertes, nuancées de gris, avec deux lignes obliques, la plus longue naissant dans le milieu du sinus et se continuant presque jusqu'à l'apex, où elle est jointe par un

trait brun qui forme le commencement d'une liture arquée, grise, subterminale. Ailes infér. fauves, avec une bordure continue, noire, large, se rétrécissant jusqu'à l'angle anal et un peu denticulée. Frange coupée de blanchâtre. Dessous des supér. avec la base fauve et une bande discoïdale blanche. Une tache blanche à la côte des inférieures. Palpes à troisième article très-long, avec un pinceau de poils à l'extrémité.

Indes Orientales. Coll. Bdv. Rare.

1486. OPHIDERES HYPERMNESTRA Cr.

Cram. 323 A B (♀) — Enc. 40.

♂ (inédit) 82mm. Ailes supér. entières, d'un vert-olivâtre mêlé de jaunâtre, de gris, et strié de roussâtre, avec la côte et la base un peu fauves, et deux lignes fines, brunes, non sinuées, la plus longue naissant après la première dent du bord interne, et se dirigeant droit vers l'apex, où elle se lie avec un trait brun éclairé de fauve, sous lequel est une liture lunulaire, grise, subterminale. Une tache noirâtre, vague, fondue, à la ramification de la nervure médiane. Ailes infér. fauves, avec deux petites taches noires : l'une géminée sur la 3e nervule; l'autre entre la 4e et la sous-médiane, et une bordure dentée finissant avant l'angle anal, très-élargie à la côte, où elle est marquée d'une éclaircie blanche à l'angle externe. Frange coupée de noir et de blanc. Dessous des supérieures avec une bande blanche discoïdale. Tête et collier fauves. Extrémité de l'abdomen noirâtre. Palpes comme chez *Cocalus*.

♀ (ou *Hypermnestra* de Cramer). Ailes supér. d'un vert plus foncé, moins mêlé, avec trois grandes taches au bout de la cellule, sous la nervure médiane et à l'angle interne, blanches, striées de vert, et plusieurs autres plus petites, dont une à la base, une à la place de la réniforme, deux subterminales et un espace terminal allongé, embrassant la frange, derrière elles, de la même couleur. Ailes infér. et dessous semblables au mâle.

Côte de Coromandel, Silhet. Coll. Saunders et Gn.

GROUPE V. (Genre *Acacallis* Hb.)

1487. OPHIDERES PROCUS Cr.

Cram. 149 G — Enc. 42.

90mm. Ailes supér. d'un gris-violâtre strié de brun, avec la base, un espace au bord interne, et un autre au bout de la cellule, d'un jaune-fauve fondu. Réniforme ferrugineuse, irrégulière, cerclée de noir. Une grosse liture noire sous la nervure médiane. Une ombre noirâtre, vague, subterminale. Ailes infér. d'un fauve-orangé foncé, avec la base garnie

de poils brunâtres, et deux bandes larges, tridentées, d'un noir velouté, laissant entre elles quatre taches carrées, contiguës, de la couleur du fond. Thorax et abdomen bruns, avec l'anus et les palpes orangés.

Surinam. Décrite sur la figure de Cramer.

1488. Ophideres Scabellum Gn.

100mm. Ailes supér. entières, variées de gris-violâtre ou roussâtre, de cendré-rosé et de brun, soyeuses et luisantes par places, avec deux lignes peu marquées, dont la plus longue un peu ondée, et marquées, entre les 2e, 3e et 4e nervules de la médiane, de deux petites taches argentées, triangulaires, aiguës; l'inférieure beaucoup plus grande. Espace terminal d'un gris-rosé, borné par du brun, denté et vague. Tache réniforme triangulaire, brune, à centre gris. Ailes infér. d'un fauve-orangé vif, avec la base noirâtre et deux bandes de même forme que chez la précédente. Base de l'abdomen couverte de poils gris. Palpes comme chez *Fullonica*.

Décrite d'après deux individus qui me paraissent mâle et femelle, mais dont j'ignore la provenance : ils doivent être américains.

1489. Ophideres Columbina Gn.

65mm. Ailes supér. entières, soyeuses, luisantes, d'un brun feuille-morte, avec de fines stries plus foncées, et deux lignes fines, non ondulées, dont la plus longue va de l'apex au sinus du bord interne, lequel est très-restreint. La tache réniforme se découpe très-légèrement en brun mat. Ailes infér. orangées, à base noire, avec deux bandes comme dans les deux précédentes. Abdomen à base couverte de poils gris. Palpes à dernier article linéaire, mais non spatulé, ou à peine visiblement renflé au sommet.

Elle se distingue de la précédente, outre les dessins des ailes supérieures, par sa taille plus petite, la forme de ses palpes, le dessous plus sombre, et dont la frange des supérieures est entièrement brune.

Colombie. Coll. Gn. Je n'ai vu que des mâles.

1490. Ophideres Collusoria Cr.

Cram. 172 F — Enc. 46.

63mm. Ailes supér. entières, d'un brun-violet, avec une seule ligne très-ondulée, arquée et coudée, d'un gris-lilas, ombré supérieurement de noir partant de l'attache de l'aile et gagnant l'apex, de détours en détours. Au-dessus de cette ligne, le fond est traversé par des bandelettes parallèles,

d'un gris-violet. Ailes infér. d'un orangé foncé, avec une grosse lunule irrégulière, bifide aux deux bouts, et une bordure unie, entière, s'arrêtant à la nervure sous-médiane, noires. Frange non entrecoupée.

Surinam. Décrite sur la figure de Cramer.

Quoique cette espèce soit américaine, je n'affirmerais pas qu'elle appartienne bien à ce groupe.

GROUPE VI.

†

1491. Ophideres Regina Gn.

90mm. Ailes supér. très-entières, lancéolées, à bord interne uni et sans aucune dent, à angle anal très-arrondi, ou plutôt sans angle anal; d'un brun foncé velouté, avec de fines stries d'un violâtre soyeux, et une lunule cellulaire semblable, éclairée extérieurement d'une grande tache rousse peu tranchée, sans aucune ligne. Ailes infér. d'un orangé-safrané très-vif, avec quelques poils noirâtres à la base, et une bordure noire continue, un peu inégale, et décroissant vers l'angle anal. Frange entièrement noire. Dessous des supérieures noirâtre, à disque velu, avec une bande étroite, interrompue, jaunâtre. Abdomen orangé, avec des poils noirâtres à la base et l'anus gris. Palpes droits, ayant le dernier article très-long, aplati, large et égal. Tête et collier ferrugineux.

Colombie. Coll. Gn. Je n'ai vu qu'un seul mâle de cette magnifique espèce.

††

1492. Ophideres Gubernatrix Gn.

103mm. Ailes entières, triangulaires, à bord terminal droit, à bord interne sans dent, mais légèrement sinué et ayant l'angle interne très-accusé; d'un brun-chocolat vif velouté et luisant, uni, avec quelques stries ferrugineuses et trois lignes fines un peu ondées, peu saillantes : les deux extérieures rapprochées, subparallèles, l'externe allant rejoindre le bord interne en s'arrondissant. Entre elles, au-dessus de la 4e nervule, une tache blanche subcarrée. Bord terminal cendré, puis noir : le tout formant une bande étroite et nette. Ailes infér., dessous des quatre, abdomen, palpes et thorax comme dans la *Regina*.

Coll. Bdv. Un seul ♂, sans désignation de localité. Je le crois colombien.

DEUXIÈME SOUS-FAMILLE (*Phyllodidæ.*)

GEN. MINIODES Gn.

Chenilles....... — Antennes épaisses, garnies de cils raides, très-apparents dans les ♂, simples dans les ♀. Palpes ascendants, leur second article épais, velu, le 3e linéaire, droit, aplati, obtus et non spatulé à l'extrémité. Trompe courte, mais robuste. Thorax assez velu. Abdomen renflé, garni de poils en dessus, mais non crêté, terminé dans les ♂ par un fort bouquet de poils comprimé, cylindrique-obtus dans les ♀. Pattes fortes, à jambes épineuses : les antérieures courtes, les autres longues. Ailes entières, obtuses, à franges courtes : les supér. à côte très-courbée au sommet, et apex subaigu ; les inférieures larges, arrondies, unies, à bord abdominal replié, un peu échancré. Nervulation du genre suivant.

Une seule espèce compose jusqu'ici ce joli genre, qui semble lier les *Ophideres* aux *Phyllodes* et aux *Potamophora*. Les ailes inférieures qui sont d'un rose vif uni, sans dessins, les supérieures un peu en forme de feuilles, mais dont l'apex quoique aigu, et même un peu falqué, est dissimulé par le bord terminal très-renflé, ne permettent pas de confusion. Toutes les lignes ici ont complètement disparu, car on ne peut nommer ainsi cette traînée obscure qui part de la côte pour aller rejoindre l'angle interne, et qui se perd le plus souvent dans la couleur du fond. Mais ce qu'on peut remarquer, c'est la différence de couleur et même de consistance, qui existe entre les deux derniers espaces intercervuraux des ailes inférieures en dessous et les précédents, ce qui indique évidemment l'habitude de tenir ces parties repliées.

Le genre *Miniodes* est africain. Il doit participer pour les habitudes du genre *Phyllodes*, qui est celui avec lequel il a le plus de rapports.

1493. MINIODES DISCOLOR Gn.

80 à 90mm. Ailes supér. d'un fauve-orangé, strié de ferrugineux et plus ou moins recouvert de brun qui, dans les mâles, ne laisse visibles que des taches à la côte, à l'apex et au-dessus de la sous-médiane, de la couleur du fond. Quand celle-ci est bien découverte, on y remarque les stries groupées de manière à former des lignes, et surtout une plus distincte, oblique, allant du tiers de la côte à l'angle interne. Trois taches d'un blanc vif cerclé de noir, savoir : deux superposées dans la cellule, et une plus grande dans la bifurcation de la médiane. Ailes infér. d'un rose foncé vif, avec la frange teinte de noirâtre près de l'angle anal, et même, chez les mâles, un peu du bord terminal. Dernier article des palpes beaucoup plus long dans les mâles que dans les femelles.

Côte de Guinée. Coll. Div. Ne paraît pas rare en Afrique, mais est peu répandue dans les collections, comme toutes les espèces de cette provenance.

Gen. PHYLLODES Bdv.

Bdv.

Chenilles...... — Antennes moyennes, crénelées dans les ♂, filiformes et spongieuses dans les ♀. Palpes courts, aplatis, le second article très-large, sécuriforme, très-velu, le 3e extrêmement petit, sétacé, nu et très-court. Trompe forte, moyenne. Corps allongé, peu robuste. Abdomen lisse, cylindrico-conique dans les deux sexes. Pattes longues, glabres, minces. Ailes oblongues : les supérieures lancéolées, très-aiguës à l'apex, arrondies et rentrées à l'angle interne, arrondies et saillantes à la base, avec la nervure sous-médiane droite et très-éloignée du bord. 1re et 2e nervules de la médiane des inférieures aboutissant seules au même point.

Ce beau genre est propre aux continent et archipels indiens. Il est parfaitement caractérisé plus haut et trop naturel, pour que j'insiste sur ses caractères. Toutes les espèces qu'il contient présentent les mêmes dessins, c'est-à-dire des ailes supérieures d'un gris-brun luisant, semées de stries blanchâtres, écartées, avec un trait oblique apical et la tache réniforme contournée, et des ailes inférieures d'un beau noir velouté, avec une large tache anale plus ou moins arrondie, rose ou blanche. Cette uniformité de dessins a été cause que Cramer et Fabricius ont donné, sous le nom de *Conspicillator*, chacun une espèce distincte. Toutefois, une quatrième espèce, récemment découverte, a des couleurs plus ternes et plus unies.

1494. Phyllodes Perspicillator Gn.

Conspicillator Fab. Bomb. 14 (non Cram.) = *Consobrina* Westw. Cab. Or. pl. 28 f. 2.

125mm. Ailes supér. d'un brun-grisâtre luisant, avec l'angle interne largement cendré, strié supérieurement et limité par une ligne oblique cendrée, partant de l'apex et venant expirer sous la cellule. Tache orbiculaire consistant en un très-petit point noir saillant. Réniforme grande, façonnée en L, dont le haut est courbé et renversé en arrière, d'un jaune d'argile, avec le sommet du coude et un point blancs. De petites écailles blanches semées dans les poils de la base. Ailes infér. d'un noir de velours chatoyant en bleu, avec une large tache anale arrondie, d'un rose vif, à centre blanc. Dessous des supér. lavé de blanc-bleuâtre entre les nervures.

Silhet, Assam. Coll. Div.

Fabricius lui-même n'était pas sûr que son *Bombyx Conspicillator* fût

celui de Cramer, puisqu'il ajoutait un ? à sa citation. Il est hors de doute, du reste, que la présente espèce est bien la *Conspicillator* de Fabricius, qui dit formellement : « *Ocello maximo sanguineo macula magna pupillari alba.* »

1495. Phyllodes Conspicillator Cr.

Cr. 97 A (non Fab.)

Taille de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle en diffère par les ailes supér. un peu plus claires, par la figure de la réniforme, qui est plus petite, régulièrement arquée et plus grosse aux deux bouts, d'un jaune-roux, avec deux traits ferrugineux, terminés à chaque extrémité par une tache blanche. Les ailes infér. ont, à l'angle interne, un large espace blanc, et la tache de l'angle anal est moins arrondie, occupant tout l'angle et entièrement rose, sans tache blanche au milieu.

Amboine. Coll. Bdv.

C'est là la vraie *Conspicillator* de Cramer, que Fabricius a confondue avec l'espèce de l'Inde, ce qui est, au reste, très-pardonnable, quand on ne les a pas toutes deux devant soi.

1496. Phyllodes Inspicillator Gn.

Conspicillator (Porte-lunettes) Bdv. Voy. de l'Astrolabe p. 246.

Encore plus grande que les deux autres (155mm). Les ailes supér. sont d'un gris-brun uni, avec des stries blanches clair-semées. L'angle interne est concolore. La ligne de l'apex est claire et ferrugineuse. La tache réniforme est à peu près de la même forme que chez la précédente, et figure grossièrement, comme elle, une paire de bésicles, mais elle n'a pas de taches blanches aux extrémités. Les ailes infér. ont l'angle externe à peine teinté de gris, et la tache anale est plus grande, ovale, entièrement blanche sur le disque, et teintée de rose seulement à l'angle anal, où elle se prolonge inférieurement. Le blanc du dessous des supérieures est divisé transversalement par une bande noire, et longitudinalement par des raies spatulées, au milieu desquelles sont les nervures.

Amboine, terre des Papous, Dorei (Nouvelle-Guinée). Coll. Bdv. Une ♀.

M. Boisduval n'ayant pas imposé de nom latin à cette espèce, je lui en donne un en rapport avec ceux de ses congénères.

1497. Phyllodes Despicillator Gn.

Ustulata Westw. Cab. Or. pl. 28 f. 1.

Je ne l'ai pas vue. Elle est de la taille de la *Perspicillator*, avec l'apex des supérieures encore plus acuminé. Les ailes supér. sont d'un fauve-brûlé, vergetées de brun, avec la tache concolore et presque de la même forme que chez *Perspicillator*. Les ailes infér. sont noirâtres, avec une large tache d'un fauve vif, formant bordure, et le liseré terminal noir.

Silhet.

Comme il y a déjà une Noctuelle du nom d'*Ustulata* (*G. Epimecia*), j'ai cru devoir changer le nom de celle-ci.

Gen. POTAMOPHORA Gn.

Chenilles....... — Antennes longues, fortes, crénelées en dessous de faisceaux de cils confluents dans les ♂, minces, filiformes et glabres dans les ♀. Palpes ascendants; le second article très-large, comprimé, velu-serré, le 3e long, mince, aplati, un peu élargi et tronqué au sommet. Trompe robuste. Thorax peu convexe, velu-lissé. Abdomen lisse, velu à la base, un peu caréné, terminé en pointe dans les deux sexes; celui des ♂ conique, celui des ♀ cylindrico-conique. Pattes robustes, à éperons longs et forts, les jambes des deux dernières paires longues, épaisses et velues dans les ♂. Ailes larges, entières, veloutées: les supérieures à apex aigu et subfalqué; les inférieures traversées par une bande bleue, ayant la disco-cellulaire placée très-haut dans la cellule.

Ce beau genre ne repose jusqu'ici que sur une seule espèce. Il est voisin des précédents, mais cependant très-distinct; il est, comme eux, propre aux Indes Orientales. Je ne sais rien de ses premiers états ni de ses mœurs, cependant, comme plusieurs des individus que j'ai reçus, ont les pattes et le dessous du corps encore couverts de pollen, je suppose qu'ils se posent sur les fleurs ou sur les chatons des arbres, comme nos espèces européennes.

Les deux sexes diffèrent, comme on le voit ci-dessus, par beaucoup de points et en outre par la nervulation des ailes inférieures, qui, chez le mâle, présente une construction toute particulière et des plus remarquables. D'abord la nervure sous-costale quitte, dès la naissance de l'aile, la costale, qui est fléchie dans le sens opposé à la côte, puis se ramifie sur la disco-cellulaire même, qui est placée avant le quart de l'aile; mais celle qui s'écarte le plus de la construction ordinaire, c'est la nervure médiane, qui n'émet qu'une seule nervule (l'indépendante) à la hauteur de la disco-cellulaire et qui se continue jusqu'à la bande subterminale bleuâtre avant de se ramifier. Toutefois cette anomalie est plus apparente que réelle, car si on l'examine de près, on voit que cette nervule, simple en apparence, est composée

de trois filets parallèles, réunis en faisceau, et qui, arrivés à la hauteur précitée s'écartent subitement pour occuper leur place ordinaire au bord terminal. Il n'y a donc pas de ramification proprement dite à cet endroit, seulement la membrane alaire y subit un renflement marqué, qui semble contribuer à rejeter d'un côté la 2ᵉ supérieure, et de l'autre les 3ᵉ et 4ᵉ, qui s'écartent encore plus bas. Un pli analogue au pli cellulaire, et qui se répète d'ailleurs sur les autres espaces internervuraux, vient s'insérer sur le renflement en question, et lui donne un aspect trifide. La planche explicative représentera cette construction anormale et viendra en aide à la description que j'en donne ici.

1498. Potamophora Manlia Cr.

Cr. 92 A — Fab. 65 — Enc. 82.

♂ 75mm. Ailes d'un brun foncé, avec une ligne droite, oblique, placée au milieu de l'aile, touchant les deux bords, et derrière laquelle le fond se nuance de gris-lilas strié. Les deux taches ordinaires d'un brun plus clair que le fond : la réniforme quatre fois plus grande, avec un léger trait foncé au milieu. Ailes infér. concolores, avec une large bande d'un bleu d'azur naissant près de la côte, se coudant avant la cellule et s'éteignant après la 4ᵉ inférieure dans du gris strié. Dessous des quatre ailes d'un brun-uni, avec une bandelette commune, d'un blanc-bleuâtre, ondée et dentée aux inférieures, renflée aux supérieures. — Femelle plus grande (100mm), d'un brun plus noir, à ligne transverse plus nette et plus bleuâtre, non interrompue. Aucun mélange de ferrugineux.

Java, côte de Coromandel, Inde centrale. Coll. Div.

A.

Taches ordinaires précédées, séparées et suivies par du noir velouté ; deux autres taches semblables, parfois liées ensemble, divisées par un trait courbe d'un blanc-jaunâtre. Une autre semblable près de l'angle anal des ailes infér. Bande bleue plus étroite et plus étranglée.

Mêmes localités. Cette jolie variété ne se rencontre que chez les mâles.

Gen. LYGNIODES Gn.

Chenilles....... — Antennes minces et complètement filiformes dans les deux sexes. Palpes ascendants-perpendiculaires, unicolores : le 2ᵉ article rectangulaire, velu-massé, le 3ᵉ presque aussi long, très-mince, linéaire, aplati, non spatulé. Thorax court, peu convexe, arrondi, lisse, peu velu. Abdomen légèrement velu à la base, long, effilé, conique et en pointe effilée dans les mâles, cylindrique et brusquement terminé en pointe aiguë dans les femelles. Ailes très-entières, concolores, larges, épaisses, veloutées, à frange étroite : les

supérieures à apex très-aigu, et à bord presque droit; les inférieures prolongées en pointe à l'angle anal. Nervure médiane des quatre ailes, dans le mâle, se ramifiant très-près de la base, ce qui réduit beaucoup la cellule : celle des inférieures ayant l'indépendante isolée; et la 2e supérieure très-arquée. Aréole du mâle extrêmement étroite et allongée; point ou à peine de nervure interne aux premières ailes.

Voici un genre bien tranché. La nervulation des mâles est tout-à-fait remarquable, tandis qu'elle ne se distingue en rien des autres genres dans les femelles. Aussi, faut-il voir ces dernières pour rapporter ici le genre *Lygniodes*, car si on en jugeait par les mâles seuls, on croirait ce genre tout-à-fait anormal.

Les mâles des *Lygniodes* sont de beaux insectes, à ailes bien entières, d'un beau noir velouté, chatoyant en bleu, mais sans aucun dessin en dessus. Les franges ou le bord abdominal seuls sont d'un blanc de neige mat qui contraste vivement avec la couleur du fond. Cette couleur blanche s'étend davantage sous les ailes. Leurs ailes inférieures ont une forme particulière, elles sont très-prolongées dans le sens de la nervure sous-médiane; mais l'abdominale est beaucoup plus courte, en sorte qu'elles sont en quelque sorte cordiformes, mais sans aucune échancrure. Le reste de la nervulation n'est pas moins intéressant : la disco-cellulaire est très-rapprochée de la base et restreint ainsi beaucoup la cellule qu'elle ferme presque complètement par un arc régulier. C'est aux ailes supérieures surtout, que cette disposition amène les changements les plus considérables; ainsi, l'aréole qui commence beaucoup plus tôt, se prolonge un peu plus loin, mais en se rétrécissant si fort, que ses côtés supérieurs et inférieurs se touchent presque, et qu'elle a ainsi une forme linéaire; en outre, les nervules, on le conçoit, augmentent prodigieusement en longueur au détriment des nervures.

Les femelles sont fort différentes et se rapprochent par les dessins, comme par la nervulation, des autres genres de cette famille; par exemple, des ♀ de *Potamophora*. Elles sont d'un brun terne, avec deux bandes médianes communes et une série de petits points subterminaux. La couleur blanche est à peu près comme chez le mâle, mais plus restreinte, plus salie, plus striée. Les ailes inférieures sont plus courtes, plus larges, plus arrondies au bord terminal, et l'angle qu'elles forment à l'extrémité de la sous-médiane est beaucoup plus obtus et beaucoup moins visible.

Je ne connais que deux espèces de *Lygniodes*, et toutes deux des Indes Orientales. Aucun auteur n'en a parlé.

1499. Lygniodes Endoleuca Guér.

Guér. Règne anim. p. 521.

♂ 85mm. Ailes très-entières, d'un noir velouté uni, glacé de bleu vif et brillant, avec une partie de la frange et tout le bord abdominal des

ailes infér., d'un blanc de neige nettement coupé, à partir de la nervure sous-médiane. Dessous des quatre ailes d'un brun-ardoisé, avec le blanc du bord abdominal s'étendant jusqu'à la dernière nervule de la médiane. Une série de très-petits points blancs subterminaux. Pattes, poitrine et abdomen (à l'exception de la base) d'un jaune d'ocre vif.

Femelle d'un brun de terre d'ombre, mat, velouté, légèrement strié, avec deux bandes médianes parallèles, incertaines, plus foncées ; la seconde ordinairement éclairée de blanchâtre, sur les inférieures. Poils du bord abdominal, et parfois même ce bord et l'angle anal, plus ou moins largement blancs. Dessous à peu près comme chez le mâle, sauf la pureté, quant au blanc des inférieures, avec les lignes du dessus et un point cellulaire éclairés de blanc. Abdomen brun, avec l'anus, les côtés et le dessous, d'un jaune d'ocre.

Silhet. Coll. Dív.

1500. Lygniodes Hypoleuca Gn.

Très-voisine de la précédente ; mais elle est parfaitement distincte et en diffère constamment par les caractères suivants:

Le mâle a l'abdomen entièrement noir en dessus et d'un jaune d'ocre très-pâle en dessous ; les poils abdominaux seuls sont blancs. En dessous, au contraire, la couleur blanche envahit les quatre ailes, à l'exception de la côte et du sommet des supérieures, et d'une partie de leur bord terminal. Une ligne médiane brune, vague, s'y dessine souvent, et les lunules cellulaires y deviennent également visibles.

La femelle est d'un brun un peu moins jaunâtre. Je n'en ai vu aucune dont l'angle anal ni le bord abdominal soient blancs. En dessous, au contraire, cette dernière couleur s'étend comme chez le mâle, quoique plus sale et plus striée. L'abdomen est entièrement brun en dessus et à peine teinté de jaune d'ocre très-pâle en dessous.

Même patrie. Coll. Div. Je l'ai reçue abondamment dans ces dernières années.

TRIBU VI.

PATULÆ.

Chenilles cylindriques à 16 pattes. — Papillons de grande taille, à antennes simples (à un genre près), à palpes très-ascendants, dont le 2e article est comprimé, et le 3e long et linéaire, à trompe robuste, à yeux gros et saillants, à abdomen conique, jamais déprimé, à ailes très-développées, grandes relativement au corps, concolores et à dessins communs, le plus souvent dentées; les inférieures avec l'indépendante aussi robuste que les autres, et insérée non loin d'elles.

Cette grande tribu répond à peu près à l'ancien genre Erèbe de Latreille ; elle est nettement tranchée et comprend toutes ces espèces dont l'aspect est presque phaléniforme, malgré leur grande taille. Elle peut se diviser ainsi qu'il suit :

A. Ailes traversées par des lignes, avec les deux taches, quand elles sont visibles, de forme ordinaire . . *Erebidæ.*

B. Tache réniforme formant un grand œil ou un dessin en hélice . . . . *Ommatophoridæ.*

C. Dessous des ailes rouge ou fauve, avec des lignes ou bandes noires. . . . . *Hypopyridæ.*

D. Ailes anguleuses, coudées ou falquées, avec la ligne subterminale ordinairement droite, les pattes antérieures très-velues dans les mâles. . . . . *Bendidæ.*

FAM. I.

EREBIDÆ Gn.

Chenilles épaisses, cylindriques, à 16 pattes. — Papillons de grande taille, à antennes longues, minces et pubescentes, à palpes très-ascendants, à articles très-distincts, le 2e comprimé, velu-serré, rectangulaire ou ensiforme, le 3e toujours bien détaché, plus ou moins long, grêle, linéaire, souvent spatulé au sommet; à trompe forte; à yeux très-gros et apparents, surtout dans les ♂; à thorax peu convexe, lisse; à abdomen plus ou moins allongé, finissant toujours en pointe; à pattes fortes, rarement très-velues, mais à épines bien prononcées; à ailes larges, bien garnies d'écailles, le plus souvent dentées, à frange écailleuse bien fournie, à lignes distinctes, à indépendante insérée presque au même point que les suivantes, à disco-cellulaire des supérieures bien continue et fermant la cellule, à aréole longue, très-étroite, la 3e supérieure et le dernier rameau costal ne se séparant qu'assez près de l'apex.

Je n'ose rien dire sur les chenilles de cette immense famille, car il y en a à peine deux ou trois de connues. S'il faut en juger d'après celles-ci, ces chenilles seraient munies de 16 pattes toutes égales; elles seraient cylindriques, épaisses, à tête globuleuse, et vivraient cachées sous les feuilles et les débris. Elles se changeraient en chrysalides dans des coques molles et peu serrées, placées soit dans la terre même, soit à sa surface, parmi les broussailles. Mais on conçoit que je ne puis avoir la prétention de faire l'historique d'un aussi vaste groupe, d'après les rares données qui sont venues jusqu'ici à ma connaissance. Je laisserai donc cette pierre d'attente posée pour les observateurs, auxquels le champ est certes assez ouvert, les Érebides se récoltant en abondance dans toutes les parties du monde autres que l'Europe.

A l'état parfait, les Érebides sont connues de tous les entomologistes; c'est dans cette famille que viennent se placer ces gigantesques Noctuelles dont l'envergure égale celle des oiseaux, et les espèces qui la composent, sont tellement répandues dans les envois, que le plus petit amateur en a quelques-unes en sa possession. Ce sont les Amériques surtout qui nous fournissent le plus d'espèces.

Comme il arrive dans toutes les familles considérables, il n'y a pas ici beaucoup de caractères absolus, mais l'aspect général des Érebides est très-caractéristique. J'ai donné ci-dessus une idée des détails qui concourent à produire cet ensemble, et je ne les répéterai pas ici. Il y a d'ailleurs, dans cette famille, très-peu de genres anormaux; le genre *Anisoneura* seul s'éloigne des autres quant à la nervulation. Le genre *Oxyodes* tient encore un peu des Ophidérides. Tous les autres se lient entre eux, et souvent par des

transitions insensibles. Il va sans dire qu'ici, comme dans toutes les familles composées presque entièrement d'exotiques, je ne puis affirmer que les genres que j'ai établis se trouveront toujours rigoureusement vérifiés par la suite : les uns devront se diviser, quoique je n'aie pas osé le faire, à cause du petit nombre de matériaux que j'avais entre les mains ; d'autres au contraire se fondront peut-être, quand on aura découvert beaucoup d'espèces intermédiaires. J'en ai trouvé quelques-uns d'établis (*Thyeania*, *Cyclopis*, *Blosyris*). Les autres m'appartiennent quant au fond, quoique j'aie pris les noms de quelques-uns dans le *Verzeichniss* de Hubner, où ils sont d'ailleurs présentés sans grande réflexion, et entassés en grande partie dans son genre *Syrnia*, à l'exception toutefois de l'*Herilia*, qui est, on ne sait pourquoi, rejetée dans les *Blosyris*. J'ai cru devoir conserver le nom d'*Erebus* (qui dans Latreille est le synonyme de toute la tribu) à l'espèce la plus anciennement connue par la description de Linné et la figure de Clerck.

Je ne puis guère parler plus savamment des mœurs des Erebides que de leurs chenilles. Cependant le peu de renseignements que j'ai recueillis à cet égard, m'apprend qu'elles ont généralement les habitudes de notre *Mania Maura*, seul genre européen qui se rapproche un peu de cette grande division des Noctuelles quadrifides.

Gen. OXYODES Gn.

Chenilles....... — Antennes longues, très-minces, sétacées dans les deux sexes. Palpes ascendants-obliques, à second article peu arqué, assez mince, le 3e moitié moins long, linéaire, subspatulé. Thorax subcarré, peu velu. Abdomen lisse, peu velu, un peu effilé, subconique, aigu à l'extrémité. Pattes minces, presque glabres, les antérieures semblables. Ailes supérieures subdentées, triangulaires, à côte très-arquée au sommet, à bord terminal droit, à apex très-aigu, à taches distinctes ; les infér. arrondies, entières, bicolores.

Ce genre composé de deux espèces, rappelle un peu les Ophiderides et forme le passage entre elles et les Érebides. Il habite l'Inde et l'Océanie.

1501. Oxyodes Clytia Cr.

Cram. 399 G = *Vittata* Fab. 127 — Enc. 159 = *Scrobiculata* Fab. Mant. 18.

50mm. Ailes supér. (voir les caract. généraux pour la forme) d'un jaune d'ocre grisâtre, avec le bord terminal et la frange teintés de noirâtre, et quatre lignes presque parallèles, dentées, mal marquées, surtout en approchant du bord interne. Taches ordinaires très-visibles, écartées : l'orbiculaire petite, annulaire ; la réniforme grande, régulière, avec un trait central : le tout noirâtre. Ailes infér. avec la côte largement noire et quelques traces de lignes dentées, interrompues. Dessous des quatre sablé

de brun, avec une ligne commune droite, oblique, et une grosse tache à l'angle interne des supérieures, noires.

Côte de Coromandel, Java, Silhet. Coll. Div. Ne paraît pas très-commune.

A.

Plus grande. Couleur jaune plus vive, surtout aux inférieures. Ligne du dessous beaucoup moins marquée et aboutissant, près du bord interne des supérieures, qui est largement jaune, à une tache noire très-marquée.

Manille. Coll. Lefebvre.

1502. Oxyodes Tricolor Gn.

55mm. Ailes supér. d'un brun de terre d'ombre clair un peu nuancé de verdâtre, avec les lignes ordinaires peu distinctes, vagues et ondulées; d'un brun plus foncé, ainsi que la tache réniforme; l'orbiculaire remplacée par un gros point noir. Ailes infér. ayant la moitié antérieure d'un noir de velours glacé de bleu, et l'autre moitié d'un jaune-orangé vif, avec deux lignes noires partant de la partie foncée. Dessous des supér. à base orangée, avec une large tache interne noire; dessous des infér. d'un gris-ochracé, saupoudré de brun, avec tout le bord abdominal fauve, nettement tranché à partir de la nervure sous-médiane. Abdomen teinté de fauve en dessus.

Australie. M. N. Cette belle espèce paraît, jusqu'ici, une des plus grandes raretés.

Gen. HEMEROBLEMMA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles....... — Antennes crénelées de cils simples, très-fins et très-courts dans les mâles, leur premier article sphérique, gros et garni de poils blancs. Palpes ascendants, le 2e article vertical, peu arqué, le 3e aussi long, oblique, grêle, linéaire-aplati, spatulé. Trompe moyenne. Abdomen lisse, épais, renflé, cylindrico-conique, terminé en pointe peu aiguë. Pattes moyennes, peu velues, à ergots prononcés. Ailes un peu oblongues, entières, à écailles fines et soyeuses, à reflet: les supérieures à côte arquée au sommet, apex aigu, et bord terminal droit; les inférieures arrondies; lignes et taches distinctes.

Deux ou trois belles Noctuelles composent ce genre, qui est propre à l'Amérique Méridionale. Les deux principales ont été connues par Cramer, qui les a prises pour les deux sexes d'une même espèce. Ollivier, qui ne les a probablement pas vues en nature, a fait la même erreur. Hubner s'en est aperçu, mais, en créant avec raison une espèce à part, il lui a imposé un

nom qui ne peut être conservé, puisqu'il existe déjà une Noctuelle du nom de *Dolosa*. Ce dernier auteur en a connu une troisième que je n'ai pas vue en nature.

1503. Hemeroblemma Encausticata Gn.

Dolon Cram. 101 F. (non D E.) = *Dolosa* Hb. Verz. 2652.

80mm. Ailes d'un gris-brunâtre, très-glacées de lilas luisant, avec une triple ligne médiane, commune, très-dentée, blanche. Supérieures à apex très-aigu, marqué d'une large tache blanche souillée de jaune d'ocre au centre, et une série subséquente de points blancs, dont le dernier, qui est quelquefois le seul, gros et arrondi. Tache réniforme assez grande, à centre et bordure blancs. Ailes infér. ayant une large bande terminale d'un bleu-violet très-clair. Dessous gris, avec des lignes discoïdales ondulées, brunes.

Cayenne, Surinam, Bahia. Coll. Div. Toujours assez rare, ainsi que la suivante.

1504. Hemeroblemma Dolon Cr.

Cram. 101 D E (non F.) Enc. 21 — Hb. Verz. 2651.

Un peu plus petite et plus courte que la précédente, dont Cramer l'a prise, mais à tort, pour le mâle. Les lignes médianes sont remplacées par une ligne unique, droite aux supérieures, un peu tremblée aux inférieures et précédée d'une couleur plus foncée que le fond. La grande tache apicale est moins grande, plus rousse, et les points subterminaux sont ici sagittés : le dernier, au lieu d'être arrondi, est en forme de W. Sur la bande terminale violette des inférieures, on voit deux séries parallèles de petits points bruns.

Brésil et Guyane. Coll. Feisth.

1505. Hemeroblemma Amethystina Hb.

Hb. Zutr. 147, 148.

Ailes d'un gris-brun chatoyant en violet vif : les supér. avec l'extrabasilaire et l'ombre médiane parallèles, noires, ondées, et la coudée presque droite, touchant les deux bords, ombrée intérieurement, éclairée extérieurement de couleurs fondues ; la subterminale très-dentée, vaguement ombrée antérieurement, prenant naissance dans une tache apicale orangée, ovale. Les deux taches ordinaires, annulaires, bien marquées. Ailes infér. avec une lunule, une ligne ondée, une autre noire, denticulée, éclairée

des deux côtés, et enfin une subterminale composée de lunules isolées. Dessous cendré, avec toutes les lignes ondées et dentées, noirâtres.

Surinam. Décrite sur la figure de Hubner.

GEN. PEOSINA GN.

Chenilles....... — Antennes longues, visiblement subciliées dans les mâles. Palpes ascendants, comprimés, le second article ensiforme, velu, le 3e ordinairement long, presque nu, spatulé au sommet. Pattes longues, peu velues, presque égales, les intermédiaires ayant deux épines très-inégales. Corps grêle relativement aux ailes. Thorax peu convexe, subcarré, traversé ordinairement à sa jonction avec l'abdomen par une ligne blanche ou claire. Abdomen long, lisse, effilé, conique, terminé dans les mâles par un bouquet de poils relevés, bifide, sous lequel est une touffe ordinairement discolore. Ailes entières : les supérieures à côte arrondie au sommet, aiguës à l'apex, ayant ordinairement la partie supérieure des taches ordinaires distincte, et une ligne longitudinale se dirigeant de la base du bord interne à l'apex; les inférieures formant un coude vers le milieu du bord terminal.

Ce joli genre comprend des espèces bien tranchées, et qu'on reconnaîtra d'abord à la ligne blanche ou claire qui part de la base du bord interne, pour se diriger parallèlement à la côte jusqu'à l'apex. Cette ligne qui partage presque toujours l'aile en deux couleurs, manque pourtant dans certaines espèces. Les dessins sont du reste très-variables. Quelques-unes ont la moitié antérieure du bord terminal d'un blanc de neige, dans une largeur plus ou moins grande. Chez d'autres, la ligne longitudinale est croisée par une bandelette blanche; enfin le dessous des ailes est tantôt marqué d'une multitude de lignes ondées et dentées, tantôt nettement coupé par une seule ligne médiane droite. Les lignes ordinaires se rencontrent chez toutes les *Peosina*; mais elles ne jouent pas le principal rôle dans le dessin. La coudée est, comme toujours, la plus distincte, surtout à sa partie supérieure, où elle limite, chez la presque totalité des espèces, une sorte de rectangle, dont l'un des grands côtés est formé par la côte, et l'autre par la bandelette longitudinale. On retrouve toujours aussi les traces de l'extrabasilaire, qui n'offre rien de particulier. Ces deux lignes sont finement dentées. La subterminale est souvent tout-à-faire nulle; quand elle reparaît, elle est légèrement éclairée, dentée au-dessus de la bandelette, puis elle devient droite et découpe alors un triangle au bord interne. Le bord terminal n'est point festonné, mais il est souvent précédé de lunules, ou d'une série de petits points internervuraux, assez éloignés du bord. La nervulation ne présente rien de particulier.

Je ne connais point les mœurs des *Peosina*, qui paraissent toutes propres à l'Amérique.

GROUPE I.

1506. PROSINA LEONTIA Stoll.

Stoll. pl. XXXIV f. 6.

50mm. Les quatre ailes d'un noir-brun : les supérieures un peu arrondies au bord terminal et à l'angle interne, avec une ligne peu marquée d'atomes blancs passant sur le thorax et ne s'avançant pas au-delà du milieu de l'aile ; les inférieures ayant une large tache d'un blanc pur, occupant l'angle interne et la moitié du bord terminal, la frange comprise. Dessous d'un gris-cendré, avec des vestiges de lignes coudées, plus foncées; les inférieures avec un trait cellulaire noir et un point blanc à l'angle anal. Antennes du mâle assez fortement ciliées.

Guyane et Brésil. Coll. Bdv. Paraît rare.

GROUPE II.

1507. PROSINA NUMERIA Dr.

Drur. I p. 48 pl. 23 f. 5.

Je ne l'ai pas vue en nature; mais d'après la figure et la description de Drury, il est évident que c'est une vraie *Prosina*, qui paraît être intermédiaire entre *Leontia* et *Saundersii*. En voici une description abrégée :

60mm. Ailes supér. entières, oblongues, amygdaliformes; d'un brun café, variées de brun plus clair et de noir, et traversées par une ligne longitudinale blanche, au-dessus de laquelle on voit les traces des lignes et des taches ordinaires. Au-dessous, le ton de l'aile devient plus foncé, à l'exception d'une sorte de bande médiane, qui est d'un brun clair. Ailes infér. d'un brun foncé, avec une large tache blanche occupant toute la moitié extérieure du bord terminal. Dessous brun, traversé par des lignes dentées, claires et foncées.

Jamaïque.

1508. PROSINA MEXICANA Gn.

50mm. Ailes d'un brun de bois, avec quelques fines lignes denticulées plus foncées. Supérieures traversées, de la base du bord interne à l'apex, par une traînée d'atomes blancs, qui traverse aussi le thorax à sa base. Une bande d'un blanc pur partant du milieu de la côte et descendant perpendiculairement jusqu'à l'angle interne, où elle se rétrécit, et est accompagnée d'une liture blanche. Jusqu'au trait longitudinal, cette bande est divisée, dans son milieu, par une ligne denticulée, noire (le commencement de la coudée). La tache réniforme est noire, pleine et

éclairée d'un trait blanc; l'orbiculaire forme un gros point noir éloigné. Ailes infér. ayant tout le bord terminal, jusqu'au coude médian, d'un blanc de neige qui forme une bande de la même largeur que celle des supérieures, et qui en fait la continuation. Dessous gris-cendré, avec des lignes obscures et un point cellulaire noir. Bande des supérieures beaucoup plus large qu'en dessus, mais moins nette, surtout supérieurement.

Mexique. Coll. Bdv.

1509. Peosina Saundersii Gn.

63mm. Thorax et moitié des ailes supérieures, parallèlement à la côte, d'un cendré-jaunâtre, avec les lignes et les taches ordinaires brunes. Réniforme grande et évidée; orbiculaire petite et pleine. Seconde moitié de l'aile formant un large triangle d'un brun-noir, coupé par une bande étroite blanche, partant de la ligne coudée et aboutissant à l'angle interne. Ailes infér. d'un brun foncé, avec 4 lignes noirâtres, la 3e lunulée et géminée, et le bord interne d'un blanc de neige jusqu'à la partie coudée. Une série de petites lunules subterminales sur les quatre ailes. Dessous cendré; les supérieures ne portant plus de traces des deux couleurs du dessus.

Bahia. Coll. Saunders.

GROUPE III.

†

1510. Peosina Staccata Gn.

60mm. Ailes d'un brun-noirâtre, mêlées de gris foncé: supérieures très-aiguës à l'apex, traversées, de la base du bord interne à l'apex, par une ligne très-étroite, jaunâtre, qui coupe l'aile en deux couleurs, savoir: la partie inférieure en brun-noir, sans autre dessin que des lunules subterminales, et la partie supérieure en gris foncé, traversé de plusieurs lignes ondées, dont la plus apparente est la coudée, qui est dentée, noire, et que limite une sorte de triangle apical cerné de brun et marqué d'un groupe géminé d'atomes blancs. Les deux taches ordinaires cerclées de noir supérieurement, fondues inférieurement. Ailes infér. ayant, au milieu, une large bande d'un brun-rougeâtre, bordée supérieurement par une ligne géminée, fulgurale, noire, et inférieurement par une ligne aussi géminée, à dents moins aiguës, ferrugineuse. Dessous des quatre cendré, traversé d'une multitude de lignes dentées, brunes, bien écrites; les supérieures ayant les deux taches ordinaires noires, avec des poils blancs au milieu, le bord terminal d'un blanc-jaunâtre, coupé de lunules brunes, et la frange brune.

Brésil? Coll. Gn.

1511. Prosina Filia Gn.

55mm. Ailes d'un brun-violet foncé : les supérieures avec une large bande sous-costale occupant plus du tiers de l'aile, et une tache à l'angle interne, les inférieures avec une bande médiane terminée inférieurement par une ligne dentée, géminée, et quelques espaces vagues, subterminaux, d'un gris-cendré-jaunâtre. Thorax de cette dernière couleur. Côte des ailes supérieures brune. Quelques traces des lignes ordinaires, et notamment un point brun au sommet de la subterminale. Dessous d'un gris-cendré : les supérieures avec une tache apicale et une série subterminale de points d'un blanc-grisâtre ; les inférieures avec la même série et une tache à l'angle externe, et en outre, avec plusieurs lignes discoïdales parallèles, et une lunule noire cellulaire.

Brésil ? Coll. Gn.

††

1512. Prosina Ione Gn.

60mm. Ailes d'un brun-foncé à reflet violâtre : les infér. unicolores, ou plutôt n'offrant qu'une petite ligne discoïdale dentée, à peine distincte ; les supérieures ayant une large bande costale occupant presque leur moitié, d'un gris-jaunâtre, traversée par une multitude de lignes plus foncées, et limitée inférieurement par une ligne blanche qui se découpe nettement du côté de la partie brune de l'aile, et qui passe, comme chez les espèces voisines, à la base du thorax. Dessous d'un gris-cendré foncé, avec beaucoup de lignes jusqu'à moitié des ailes. Apex des supérieures et angle externe des inférieures marqués de taches blanches. Thorax gris. Abdomen brun.

Cayenne ? Coll. Feisthamel et Gn.

1513. Prosina Pandrosa Cr.

Cr. 77 D — Fab. 21 ? — Enc. 27 ?

68mm. Ailes d'un brun-marron : supérieures traversées, de la base du bord interne à l'apex, par une bande d'un blanc vif, nettement coupée inférieurement jusqu'aux trois quarts de l'aile, où elle forme, avec une ligne perpendiculaire, subterminale, couleur d'ocre, un triangle foncé, dont l'angle antérieur est occupé par une tache roussâtre. Partie costale de l'aile entrecoupée de brun et de roussâtre, sur lequel se découpent les deux taches ordinaires, noires, dont la partie supérieure seule est visible. Un point blanc au haut de la réniforme. Ailes infér. divisées en bandes par des lignes dentelées ; la bande terminale plus claire. Une teinte roussâtre au

bout de la cellule. Une série de petits points noirs, subterminaux, sur les quatre ailes. Dessous d'un gris-blanc, avec une ligne droite médiane, brune; une autre subterminale moins nette, dentée; deux points noirs à la place des taches aux supérieures, et un point semblable dans la cellule des inférieures. Frange obscure.

Guyane? Coll. Gn.

D'après la figure de Cramer, la moitié interne du bord terminal des secondes ailes serait roussâtre, c'est ce qui peut arriver en effet chez quelques individus. La description de Fabricius est très-mauvaise, au point que je ne puis dire si c'est vraiment cette espèce qu'il a eu en vue. Celle de l'Encyclopédie n'en est que la traduction.

1514. Peosina Ochrolinea Gn.

65mm. Elle est assez voisine de la précédente, dont elle se distingue surtout par la taille plus grande, la largeur de la bande longitudinale et le reflet violet.

Ailes d'un gris-brun à reflet lilas. Supér. traversées, de la base à l'apex, par une bandelette assez large, d'un jaune d'ocre, bien marquée et d'égale largeur partout. Plusieurs lignes dentées, plus foncées; le commencement de la coudée éclairé de blanc. Un groupe d'atomes blancs dans une sorte de triangle apical mi-parti de brun et violâtre. Les deux taches ordinaires comme dans l'espèce précédente. Inférieures avec une grosse lunule, puis une ligne dentée, noires, peu distinctes, puis une autre ligne dentée, géminée, à intervalles fauves, puis enfin une série de points formés par des atomes blancs. Dessous d'un gris-ochracé très-clair, avec une multitude de lignes ondées et dentées, brunes. La subterminale mélangée de taches blanches. Le bord terminal clair, et les deux taches ordinaires des supérieures, ainsi qu'une grande tache semi-lunaire dans la cellule des inférieures, noires, avec des poils blancs au centre.

Brésil? Coll. Bdv.

Gen. BLOSYRIS Hb.

Hb. Verz.

Chenilles...... — Antennes longues, égales, crénelées de cils distincts et isolés dans toute leur longueur. Palpes ascendants, très-comprimés, leur dernier article aussi long que le précédent, très-aplati, coupé carrément au sommet. Trompe moyenne. Corps peu robuste; l'abdomen effilé, subconique, presque glabre. Ailes larges, épaisses, lisses, veloutées, entières: les supérieures à apex aigu et un peu falqué; les inférieures à peine coudées au milieu du bord terminal, mais avec l'angle anal assez aigu; le dessous des quatre avec des lignes

1511. Peosina Filia Gn.

35mm. Ailes d'un brun-violet foncé : les supérieures avec une large bande sous-costale occupant plus du tiers de l'aile, et une tache à l'angle interne, les inférieures avec une bande médiane terminée inférieurement par une ligne dentée, géminée, et quelques espaces vagues, subterminaux, d'un gris-cendré-jaunâtre. Thorax de cette dernière couleur. Côte des ailes supérieures brune. Quelques traces des lignes ordinaires, et notamment un point brun au sommet de la subterminale. Dessous d'un gris-cendré : les supérieures avec une tache apicale et une série subterminale de points d'un blanc-grisâtre ; les inférieures avec la même série et une tache à l'angle externe, et en outre, avec plusieurs lignes discoïdales parallèles, et une lunule noire cellulaire.

Brésil ? Coll. Gn.

††

1512. Peosina Ione Gn.

60mm. Ailes d'un brun-foncé à reflet violâtre : les infér. unicolores, ou plutôt n'offrant qu'une petite ligne discoïdale dentée, à peine distincte ; les supérieures ayant une large bande costale occupant presque leur moitié, d'un gris-jaunâtre, traversée par une multitude de lignes plus foncées, et limitée inférieurement par une ligne blanche qui se découpe nettement du côté de la partie brune de l'aile, et qui passe, comme chez les espèces voisines, à la base du thorax. Dessous d'un gris-cendré foncé, avec beaucoup de lignes jusqu'à moitié des ailes. Apex des supérieures et angle externe des inférieures marqués de taches blanches. Thorax gris. Abdomen brun.

Cayenne ? Coll. Feisthamel et Gn.

1513. Peosina Pandrosa Cr.

Cr. 77 D — Fab. 21 ? — Enc. 27 ?

68mm. Ailes d'un brun-marron : supérieures traversées, de la base du bord interne à l'apex, par une bande d'un blanc vif, nettement coupée inférieurement jusqu'aux trois quarts de l'aile, où elle forme, avec une ligne perpendiculaire, subterminale, couleur d'ocre, un triangle foncé, dont l'angle antérieur est occupé par une tache roussâtre. Partie costale de l'aile entrecoupée de brun et de roussâtre, sur lequel se découpent les deux taches ordinaires, noires, dont la partie supérieure seule est visible. Un point blanc au haut de la réniforme. Ailes infér. divisées en bandes par des lignes dentelées ; la bande terminale plus claire. Une teinte roussâtre au

bout de la cellule. Une série de petits points noirs, subterminaux, sur les quatre ailes. Dessous d'un gris-blanc, avec une ligne droite médiane, brune; une autre subterminale moins nette, dentée; deux points noirs à la place des taches aux supérieures, et un point semblable dans la cellule des inférieures. Frange obscure.

Guyane? Coll. Gn.

D'après la figure de Cramer, la moitié interne du bord terminal des secondes ailes serait roussâtre, c'est ce qui peut arriver en effet chez quelques individus. La description de Fabricius est très-mauvaise, au point que je ne puis dire si c'est vraiment cette espèce qu'il a eu en vue. Celle de l'Encyclopédie n'en est que la traduction.

1514. Peosina Ochroleuca Gn.

65mm. Elle est assez voisine de la précédente, dont elle se distingue surtout par la taille plus grande, la largeur de la bande longitudinale et le reflet violet.

Ailes d'un gris-brun à reflet lilas. Supér. traversées, de la base à l'apex, par une bandelette assez large, d'un jaune d'ocre, bien marquée et d'égale largeur partout. Plusieurs lignes dentées, plus foncées; le commencement de la coudée éclairé de blanc. Un groupe d'atomes blancs dans une sorte de triangle apical mi-parti de brun et violâtre. Les deux taches ordinaires comme dans l'espèce précédente. Inférieures avec une grosse lunule, puis une ligne dentée, noires, peu distinctes, puis une autre ligne dentée, géminée, à intervalles fauves, puis enfin une série de points formés par des atomes blancs. Dessous d'un gris-ochracé très-clair, avec une multitude de lignes ondées et dentées, brunes. La subterminale mélangée de taches blanches. Le bord terminal clair, et les deux taches ordinaires des supérieures, ainsi qu'une grande tache semi-lunaire dans la cellule des inférieures, noires, avec des poils blancs au centre.

Brésil? Coll. Bdv.

Gen. BLOSYRIS Hb.

Hb. Verz.

Chenilles...... — Antennes longues, égales, crénelées de cils distincts et isolés dans toute leur longueur. Palpes ascendants, très-comprimés, leur dernier article aussi long que le précédent, très-aplati, coupé carrément au sommet. Trompe moyenne. Corps peu robuste; l'abdomen effilé, subconique, presque glabre. Ailes larges, épaisses, lisses, veloutées, entières: les supérieures à apex aigu et un peu falqué; les inférieures à peine coudées au milieu du bord terminal, mais avec l'angle anal assez aigu; le dessous des quatre avec des lignes

écartées, parallèles, non dentées. Aréole des supérieures oblongue et très-rapprochée de la base.

Ce genre, destiné peut-être à être absorbé un jour par le G. *Peosina*, ou le G. *Brujas*, forme actuellement la transition nécessaire entre eux. C'est aux caractères que je renvoie, pour faire apprécier les légères différences qui les séparent.

Les *Blosyris* sont de couleurs sombres, avec les trois lignes ordinaires à peu près parallèles, mais bien mieux marquées en dessous qu'en dessus, elles présentent en outre, une série subterminale de petits traits légèrement éclairés de blanc.

Toutes les espèces que je connais sont américaines. Cramer en a donné une (*Scolopacea*), mais il faut dans ce genre plus de précision que n'en comportent ses figures, pour qu'on puisse la déterminer avec sûreté. Il a donné également une *Helima*, 309 D, qui pourrait bien appartenir au même genre; mais, indépendamment des motifs que je viens d'énoncer, cette *Helima* est africaine, en sorte qu'il faudrait se garder de la rapporter à un genre jusqu'ici exclusivement américain, avant de s'être assuré qu'elle ne présente pas des caractères génériques différents. Enfin, Drury a figuré aussi une *Blosyris*, Tom. II, pl. XXII, f. 4, sous le nom d'*Opigena*, mais il n'est pas plus facile de la reconnaître, ou du moins, je ne puis la rapporter à aucune de celles que j'ai sous les yeux.

1515. Blosyris Matrona Gn.

70mm. Ailes d'un brun foncé, glacé de violet : supérieures traversées, de la base du bord interne à l'apex, par une ligne blanche, irrégulière, d'abord velue, puis composée de quatre dents fines, contiguës, puis enfin s'élargissant en une tache apicale, marquée de trois points noirs. Elle est rejointe, au bout de la cellule, par une large tache blanche qui remonte à la côte, et qui est divisée en deux par une ligne dentée, noire. L'espace costal est traversé par plusieurs lignes noires et par les taches ordinaires, dont le haut seulement est indiqué, et dont la réniforme est marquée d'un trait blanc. Un grand triangle foncé sous la bande longitudinale est teinté de ferrugineux à son angle qui regarde la base. Ailes infér. ayant une petite ligne dentée, discoïdale. Dessous d'un brun-grisâtre, avec une ligne droite, médiane, et un point noir dans la cellule.

Brésil? Coll. Gn.

1516. Blosyris Gootenaria Cr.

Cr. 252 B.

85mm. Ailes entières, d'un brun-marron : les supérieures avec trois lignes géminées partant de la côte et s'arrêtant à la cellule, la dernière

dessinant un large espace apical, semi-lunaire, marqué d'un chevron terminal au sommet, et de deux taches d'un gris-lilas, puis un large espace médian divisé par les nervures, relié à l'apex par un point sous la lunule précitée, et à la base par la ligne extrabasilaire, qui est quadruple ; enfin échancrée au milieu du bord terminal par un large espace lunulé, de la couleur du fond ; le tout noir. Trois taches blanches sous la cellule, entre les ramifications de la médiane. Ailes infér. avec deux lignes transverses, géminées, lunulées, et quelques traits terminaux, noirs.

Surinam.

Décrite sur la figure de Cramer.

1517. Blosyris Abadirina Hb.

Hb. Zutr. 237, 238.

90mm. Les quatre ailes semblables, d'un ochracé-brunâtre, avec des nuances plus roussâtres, surtout sur le disque. Une ligne médiane transverse, commune, très-dentée, noirâtre, fine, et une série de points noirs, petits, mais bien marqués, assez éloignés du bord terminal : supérieures ayant en outre une autre ligne (l'extrabasilaire) à peu près semblable à celle du milieu, puis enfin deux autres bien moins distinctes entre celles-ci, derrière les taches ordinaires. Celles-ci peu visibles, cerclées de noir par en haut : l'orbiculaire petite, ronde ; la réniforme assez grande. Base de la tête saupoudrée de brun-violet. Quelques taches brunes, vagues, à l'apex et entre les 2e et 3e bifurcations de la nervure médiane. Inférieures ayant plusieurs lignes confuses à la base et sur le disque ; leur angle anal très-aigu. Dessous d'un ochracé clair, avec une ligne médiane droite, très-nette, et la frange, brunes. Deux points noirs dans la cellule des supérieures et un dans celle des inférieures.

Guyane et Brésil. Coll. Gn. et Feisth.

C'est la plus grande espèce du genre. Elle n'a aucune trace de ligne longitudinale sur les ailes supérieures. Elle ne paraît pas rare dans certaines parties du Brésil et de la Guyane.

A.

Plus petite (75mm). Dessin des ailes plus nébuleux. Ligne médiane réduite à des lunules confuses et isolées. Base des ailes semée d'atomes bruns. Feston noir, mais peu profond. Dessous des quatre avec la ligne médiane beaucoup moins nette, moins droite, épaisse et comme géminée aux inférieures. Tout l'espace entre elle et la base couvert d'atomes bruns.

Rio de la Plata. Coll. Feisth. Une ♀. Serait-ce une espèce séparée ?

1518. Blosyris Acron Cr.

Cr. 227 B — Enc. 20.

80mm. Ailes larges : les supérieures aiguës et falquées à l'apex, d'un brun-ochracé, avec une ligne médiane commune, géminée, dentée aux inférieures, anguleuse, puis formant un grand arc aux supérieures, et derrière laquelle le fond devient plus brun, et coupé par des taches claires. Une série subterminale de traits noirs, éclairés extérieurement. Supér. ayant, en outre, la ligne extrabasilaire, la trace des deux taches annulaires et rapprochées, puis enfin une large bande noire composée d'une ligne et d'une bande maculaire s'arrêtant au pli cellulaire, puis reprenant au-dessous de la 4e inférieure, et formant, de là au bord interne, deux épaisses lunules précédées d'une ligne. Dessous presque du même brun que le dessus, avec les traits subterminaux, une faible lunule cellulaire et des lignes ondées au milieu, plus foncés.

Berbice, Cayenne. Coll. Feisth. Une ♀.

1519. Blosyris Turdipennis Gn.

Scolopacea Cr. 174 D?

70 à 80mm. Ailes d'un brun de terre d'ombre foncé, glacées de violâtre à la base, avec une ligne transverse, commune, dentée, noirâtre, éclairée extérieurement de petites lunules d'un blanc-jaunâtre, puis une autre (la coudée) noirâtre, irrégulière, tremblée sur les supérieures, peu distincte sur les inférieures; enfin une troisième (la subterminale) à peine visible et se perdant dans la couleur du fond, qui est à peu près uniforme partout. Supérieures ayant en outre la ligne extrabasilaire peu marquée, et la trace des taches ordinaires, l'orbiculaire ne formant qu'un point. Quelques points subterminaux éclairés de blanc, celui de l'angle interne plus grand et plus marqué. Dessous d'un brun plus clair, sablé, avec un point cellulaire et trois lignes communes, brunes, parallèles. L'intermédiaire droite, éclairée postérieurement. La subterminale un peu ondée aux inférieures.

Cayenne. Coll. Feisth. et Gn.

La *Scolopacea* Cr. doit-elle être rapportée ici? Elle diffère, d'après la figure de Cramer, par une large bande foncée, subterminale, aux quatre ailes, par l'absence des points blancs, même de l'angle interne, et enfin en ce qu'il n'y a qu'une ligne transverse en dessous. — L'*Opigena* de Drury (tom. II pl. 22 f. 4), qui en paraît également très-voisine, n'a aussi qu'une ligne en dessous. Elle habite l'Amérique Septentrionale.

1520. Blosyris Luscinlæpennis Gn.

65mm. Voisine de la précédente. Ailes d'un brun de terre d'ombre plus clair. Ligne médiane moins éclairée de blanchâtre. Ligne subterminale très-visible, droite sur les supérieures, mais laissant saillir une dent plus foncée vis-à-vis de la cellule. Tout l'espace qui est entre elle et la frange d'un brun notablement plus clair que le fond, et sur lequel se voient mieux les petits traits subterminaux, qui sont plus oblongs et à peu près tous égaux. Dessous comme chez *Turdipennis*, mais la ligne subterminale est visiblement coudée aux ailes inférieures sur le pli cellulaire, et généralement moins ondée.

Brésil. Coll. Bdv. Cayenne. Coll. Feisth.. Deux ♂.

Gen. BRUJAS Gn.

Chenilles....... — Antennes de longueur ordinaire, crénelées de cils fins dans les ♂. Palpes très-longs, très-ascendants, comprimés; leur dernier article égalant au moins le précédent, linéaire, subspatulé. Trompe assez courte. Thorax peu convexe, subarrondi. Abdomen cylindrico-conique, terminé, dans les ♂, par un bouquet de poils comprimé latéralement, et garni sur les premiers anneaux de groupes de poils plus ou moins lâches. Ailes subdentées, sans coude bien sensible et à apex assez aigu, mais non falqué, obscures, à lignes et taches ordinairement peu marquées, et confondues avec le fond; leur dessous marqué de lignes et bandes dentées.

Ainsi que je l'ai dit au genre *Blosyris*, celui-ci en est très-voisin, et ne s'en distingue pour ainsi dire que par le *facies*, et surtout la forme des ailes, dont l'apex n'est point sensiblement falqué, et dont les inférieures n'offrent point ce coude si marqué dans les *Peosina*, et qui s'observe encore, quoique plus adouci, dans les *Blosyris*. Le dernier article des palpes est aussi généralement plus nu, moins hérissé, moins aplati; mais cette différence est légère; enfin, les antennes sont généralement plus courtes.

M. Poey nous a donné quelques renseignements sur les habitudes de ces Noctuelles, qui entrent jusque dans les habitations et se cachent sous les rebords des toits, comme font chez nous les *Catocala* et les *Mania*. On les désigne dans le pays sous le nom de *brujas* (sorcières), que j'ai adopté comme nom générique.

Toutes celles que je connais habitent les contrées intertropicales des Amériques.

La Noctua *Occidua* de Palisot de Beauvois (pl. 23) me paraît appartenir à ce genre, mais ce n'est pas la vraie *Occidua* de Clerck. Elle habite Saint-Domingue, et je ne l'ai pas vue en nature.

Les *Brujas* sont de couleurs sombres, et les lignes et taches ordinaires

sont presque toujours absorbées par l'intensité du fond. On voit chez elles, comme chez les *Blosyris*, de petits traits subterminaux, éclairés extérieurement, qui sont souvent perdus dans le fond de la couleur; mais celui de l'angle interne des ailes antérieures persiste toujours et forme souvent une tache blanche bien tranchée. Le dessous des ailes est moins caractérisé que dans les *Blosyris* : il se compose, comme dans la majeure partie des Érèbides, de plusieurs lignes discoïdales, denticulées, et d'une bande subterminale plus sombre, la plupart du temps divisée par un filet un peu plus clair.

1521. BRUJAS MALITIOSA Gn.

Opigena Hb. Exot. Schm. (non Dr.)

70mm. Ailes d'un brun-bistre foncé, glacé de violet : supérieures avec une bande médiane arquée et sinuée, composée, 1° de trois lignes noires, parallèles, ondées, rapprochées, 2° et d'une autre extérieure dentée; l'espace entre elle et les trois premières d'un brun plus clair que le fond. Deux points noirs à la place des taches ordinaires. Ligne extrabasilaire confuse. Une ombre épaisse, tenant lieu de la subterminale. Une série de petits traits éclairés de brun clair, le dernier très-élargi et formant à l'angle anal une grosse tache blanche. Tous ces dessins continués sur les ailes inférieures, mais moins distincts. Dessous d'un brun-jaunâtre, avec des points cellulaires noirs. Trois lignes médianes parallèles, ondées et dentées, et une large bande dentée, subterminale d'un brun-violet.

Brésil. Coll. Bdv.

Hubner a pris cette espèce pour l'*Opigena* de Drury, qui appartient plutôt au genre *Blosyris*.

1522. BRUJAS LOXILÆPENNIS Gn.

57mm. Ailes d'un brun-bistre foncé, avec tout l'espace terminal plus clair, surtout aux supérieures, où il est nettement limité par l'espace subterminal, sinueux et très-foncé à sa jonction avec lui. De petits points subterminaux bruns, éclairés de jaunâtre. Un groupe d'atomes de cette dernière couleur près de l'angle anal, touchant presque la partie foncée. Ligne coudée fine, continue, dentée, commune aux quatre ailes. Un point très-noir à la place de l'orbiculaire. Réniforme seulement indiquée, avec un petit groupe d'atomes jaunâtres extérieurement. Derrière elle trois lignes confuses, parallèles, ondulées, rapprochées. Dessous d'un gris-brun, avec une ligne centrale dentée (la coudée), très-marquée, brune, et une autre ligne subterminale vague, claire, entre deux ombres mal arrêtées. Un grand point triangulaire noir dans la cellule des inférieures; deux petits points noirs arrondis dans celle des supérieures.

Brésil? Coll. Bdv.

1523. Brujas Infans Gn.

65mm. La plus petite du genre. — Ailes un peu dentées, d'un brun-noirâtre, avec une bordure terminale plus claire, irrégulière et précédée d'une teinte plus foncée, qui la fait encore mieux ressortir. Les deux taches ordinaires visibles : l'orbiculaire réduite à un point; la réniforme entière, évidée, non étranglée. Trois lignes communes, fines, ondées et dentées, et une ombre médiane, confuses. Frange précédée de traits lunulés bien développés. Celui de l'angle anal des supérieures plus gros et marqué de blanchâtre. Dessous d'un gris-brun uniforme, avec les lignes du dessous et de simples points noirs dans la cellule. Antennes du mâle assez fortement ciliées.

Mexique. Coll. Bdv.

Décrit d'après trois individus très-fanés, ce qui peut rendre la description inexacte dans ces espèces, dont les dessins ne se montrent bien que chez les insectes frais.

1524. Brujas Circe Gn.

Un peu plus petite que la suivante, dont elle est très-voisine. Ses ailes sont plus arrondies et plus dentées. Les lunules subterminales mieux marquées et presque contiguës, aux inférieures. La ligne coudée est moins distincte et placée sur un fond visiblement plus clair et presque blanchâtre. La subterminale n'est ombrée de brun qu'antérieurement, mais plus distinctement, surtout aux supérieures. Les lignes de la base sont plus distinctes, surtout à la côte, l'extrabasilaire entre autres, qui est éclairée intérieurement de jaunâtre. La tache réniforme est plus visible; le dessous est plus uni, et la ligne subterminale, plus marquée aux inférieures, disparaît presque complètement aux supérieures, au rebours du dessus. Mais ce qui la distingue surtout, ce sont les palpes, qui, loin d'être ascendants et recourbés, sont presque droits, étendus en avant et écartés.

Mexique. Coll. Boisduval.

1525. Brujas Vates Gn.

68mm. Ailes un peu dentées, d'un brun-bistre, avec une ligne médiane (la coudée) commune, fine, dentée, et les traces à peine visibles de la subterminale plus claires, entre deux ombres vagues, à peine plus foncées que le fond. Toute la base, jusqu'auprès de la coudée, un peu sombre, glacée de violâtre clair et traversée par des lignes indistinctes. Un petit point noir à la place de l'orbiculaire. Une série subterminale de petites lunules éclairées de blanchâtre, et, près de l'angle interne des supérieures, une

tache blanche bien marquée, avec un point noirâtre intérieurement. Dessous d'un brun-jaunâtre clair, avec les lignes du dessus, la subterminale et les ombres qui la bordent, bien mieux marquées. Un point dans la cellule des infér., deux dans celle des supér. Palpes très-longs, très-ascendants et recourbés au-dessus des yeux jusqu'au niveau des ptérygodes.

Cayenne. Coll. Feisthamel. Elle est très-voisine de la *Rengus*.

1526. Brujas Rengus Poey.

Poey. Cent. Cub. 1832.

68mm. Ailes à peine dentées, d'un brun de bistre, légèrement glacé de violet, avec une série subterminale de petites taches blanches, chevronnées de brun, dont celle de l'apex plus grande, plus triangulaire et plus distincte. Les deux taches évidées toutes deux, peu marquées : la réniforme un peu étroite. Une ombre médiane bien marquée, suivie d'une ligne fine, sinuée et fulgurée. Une teinte obscure entre les 2e et 4e rameaux de la nervure médiane. Dessous d'un gris-brun poudré de blanc, surtout à la base, avec une lunule cellulaire, trois lignes discoïdales parallèles, et une ombre subterminale, foncées ; cette dernière éclairée postérieurement de groupes d'atomes blancs, dont l'anal (aux inférieures) plus large et se réunissant presque avec les lunules subterminales.

Cuba. Coll. Lefebvre.

Gen. RAMPHIA Gn.

Chenilles...... — Antennes longues, crénelées jusqu'au sommet, dans les mâles, de dents épaisses, surmontées d'un cil, crénelées de cils simples dans les femelles. Palpes très-ascendants, le 2e article large, peu arqué, perpendiculaire, comprimé, composé de poils serrés ; le 3e aussi long, divergent-oblique, aplati, spatulé. Thorax à ptérygodes écartées. Abdomen crêté sur les quatre premiers anneaux dans les deux sexes. Ailes un peu oblongues, dentées, épaisses, squammeuses, concolores et à dessins communs, non coudées, à lignes distinctes.

Je n'ai pas besoin de multiplier beaucoup les caractères de ce genre, qui se distinguera toujours des autres par ses antennes et les crêtes bien prononcées de son abdomen ; les premières méritent par leur structure qu'on s'y arrête un instant. Leur crénulation, très-sensible à la vue simple, se compose à chaque articulation de deux épines ou tiges épaisses, linéaires, légèrement arquées, un peu renflées à l'extrémité, d'où part un poil court mais raide. Entre chacune des ces épines est placé, en outre, un cil fin et plus long. Cette conformation continue jusqu'au sommet, mais à mesure qu'elles s'approchent de l'extrémité, les épines se raccourcissent, et les poils

phia. Il a, comme lui, un aspect propre, et ne saurait être confondu avec les *Letis*. Les caractères ci-dessus me dispensent de dire en quoi il en diffère, ainsi que des *Ramphia*.

1530. Sypna Omicronigera Gn.

65mm. Ailes supér. oblongues, à côte droite, à bord interne arrondi et velu, à bord terminal profondément denté, d'un gris-violet, traversé par beaucoup de lignes ondées, nuageuses, parallèles, plus foncées. On remarque surtout deux larges bandes d'un brun-noir, séparées par l'extrabasilaire, qui est fine et placée au milieu d'une bandelette de la couleur du fond, et une autre bande semblable, mais plus étroite et plus irrégulière, bornée par la subterminale, qui est très-noire, composée de groupes d'atomes inégaux, disposés en deux arcs, dont la jonction saillit entre les 2e et 3e inférieures. L'intervalle entre les deux dernières bandes est marqué de lignes vagues, d'écailles un peu jaunâtres et d'une place costale d'un brun-noir. La tache orbiculaire est très-visible ; elle forme un petit anneau bien rond sur la seconde bande. Quant à la réniforme, elle est perdue dans les nuages de l'espace médian et suivie de trois traits noirs, courts et épais. Une série de traits assez éloignés du bord terminal. Ailes infér. d'un brun clair uni, avec quelques dessins seulement au bord terminal et à l'angle interne ; ces derniers s'éteignant avant le milieu. Leur dessous d'un gris-ochracé, avec une ( ) cellulaire, deux lignes médianes, une ombre et une série de traits subterminaux, bruns. Base de l'aile et bord abdominal très-velus. Thorax et abdomen de la couleur des ailes supérieures.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂, le seul que je connaisse jusqu'ici.

Gen. LETIS Hb.

Hb. Verz. = *Erebus* Latr. Enc.

Chenilles à 16 pattes égales, cylindriques, epaisses, attenuées antérieurement, un peu renflées postérieurement, à tête globuleuse. — Chrysalides renfermées dans des coques molles et minces, et enterrées. — Antennes longues, minces, un peu renflées vers les deux tiers filiformes (garnies à la loupe de cils très-rares, très-espacés, très-fins et très-courts), semblables dans les deux sexes. Palpes ascendants-perpendiculaires, le second article ensiforme, le 3e presque aussi long, nu, linéaire, subspatulé. Trompe robuste. Thorax velu, subcarré, à ptérygodes un peu écartées, traversées par des lignes sombres. Abdomen plus court que les ailes inférieures, subconique, terminé dans les ♂ par un bouquet de poils aplati. Pattes plus ou moins velues, à tarses garnis de rangs d'épines. Ailes larges, dentées, à taches et lignes très-distinctes : les supér. aiguës au sommet, munies d'un rang de poils sous la nervure médiane ; les inférieures

ensuite par la ligne coudée, qui est distincte dans toute sa longueur, noire et dentée, en sorte que cette bande se réduit à des groupes d'atomes blancs. Aux ailes inférieures quelques groupes d'atomes pareils se montrent dans la ligne qui la surmonte.

Bolivie. M. N. Une seule femelle prise dans les bois de la province de Chiquitos, par M. d'Orbigny.

1529. Ramphia Amarygma Gn.

95mm. Ailes bien dentées, d'un brun de bois glacé de violet, avec une série de points blanchâtres, surmontés d'un trait noir avant la frange. Ligne coudée commune, ondée et denticulée, interrompue, noire, précédée de points blancs dans le haut de chaque aile, puis de trois autres lignes parallèles, ondées, moins marquées, entre lesquelles est encore un point blanc dans la cellule des supérieures. Ces dernières ont en outre la ligne extrabasilaire sinuée, denticulée, très-noire et épaisse, à partir de la nervure médiane, et enfin deux taches blanches, l'une apicale, grande et irrégulière, l'autre à l'angle interne, plus petite. Les ailes infér. n'ont qu'une seule tache blanche, entre les 1re et 2e nervules de la costale. La subterminale comme dans l'espèce précédente, ainsi que le dessous, qui est mieux marqué et plus foncé.

Para. Coll. Gn. Une seule ♀.

Comme on le voit, cette espèce se distingue surtout de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, par l'absence de la grande bande blanche discoïdale. On remarque même, avec de l'attention, que la place occupée par cette bande est ici d'un brun plus clair que le fond de l'aile. Il serait donc possible qu'elle se reproduisît chez quelques variétés. Je ne crois pourtant point que l'*Amarygma* puisse être réunie avec l'*Albizona*, dont elle se distingue par sa taille plus grande, ses ailes plus profondément dentées, etc., etc.

Gen. SYPNA Gn.

Chenilles....... — Antennes des ♂ longues, épaisses, fortement crénelées de cils disposés par bouquets composés de deux rangs, et presque confluents sous la tige. Palpes longs, ascendants-obliques, le 3e article moins long que le second, linéaire, aplati, tronqué, mais non renflé au sommet. Thorax velu, à ptérygodes écartées, relevées en crêtes et zônées. Abdomen court, fortement crêté, terminé carrément dans les ♂. Pattes très-fortes et très-longues, à éperons longs. Poitrine velue. Ailes peu développées pour cette famille, dentées, non complètement concolores, ni à dessins communs ; les supérieures oblongues, épaisses ; les inférieures peu larges, arrondies.

Ce genre paraît remplacer, aux Indes Orientales, le genre américain *Ram-*

phia. Il a, comme lui, un aspect propre, et ne saurait être confondu avec les *Letis*. Les caractères ci-dessus me dispensent de dire en quoi il en diffère, ainsi que des *Ramphia*.

1530. Sypna Omicronigera Gn.

65mm. Ailes supér. oblongues, à côte droite, à bord interne arrondi et velu, à bord terminal profondément denté, d'un gris-violet, traversé par beaucoup de lignes ondées, nuageuses, parallèles, plus foncées. On remarque surtout deux larges bandes d'un brun-noir, séparées par l'extrabasilaire, qui est fine et placée au milieu d'une bandelette de la couleur du fond, et une autre bande semblable, mais plus étroite et plus irrégulière, bornée par la subterminale, qui est très-noire, composée de groupes d'atomes inégaux, disposés en deux arcs, dont la jonction saillit entre les 2e et 3e inférieures. L'intervalle entre les deux dernières bandes est marqué de lignes vagues, d'écailles un peu jaunâtres et d'une place costale d'un brun-noir. La tache orbiculaire est très-visible; elle forme un petit anneau bien rond sur la seconde bande. Quant à la réniforme, elle est perdue dans les nuages de l'espace médian et suivie de trois traits noirs, courts et épais. Une série de traits assez éloignés du bord terminal. Ailes infér. d'un brun clair uni, avec quelques dessins seulement au bord terminal et à l'angle interne; ces derniers s'éteignant avant le milieu. Leur dessous d'un gris-ochracé, avec une ( ) cellulaire, deux lignes médianes, une ombre et une série de traits subterminaux, bruns. Base de l'aile et bord abdominal très-velus. Thorax et abdomen de la couleur des ailes supérieures.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂, le seul que je connaisse jusqu'ici.

Gen. LETIS Hb.

Hb. Verz. = *Erebus* Latr. Enc.

Chenilles à 16 pattes égales, cylindriques, épaisses, atténuées antérieurement, un peu renflées postérieurement, à tête globuleuse. — Chrysalides renfermées dans des coques molles et minces, et enterrées. — Antennes longues, minces, un peu renflées vers les deux tiers filiformes (garnies à la loupe de cils très-rares, très-espacés, très-fins et très courts), semblables dans les deux sexes. Palpes ascendants-perpendiculaires, le second article ensiforme, le 3e presque aussi long, nu, linéaire, subspatulé. Trompe robuste. Thorax velu, subcarré, à ptérygodes un peu écartées, traversées par des lignes sombres. Abdomen plus court que les ailes inférieures, subconique, terminé dans les ♂ par un bouquet de poils aplati. Pattes plus ou moins velues, à tarses garnis de rangs d'épines. Ailes larges, dentées, à taches et lignes très-distinctes. : les supér. aiguës au sommet, munies d'un rang de poils sous la nervure médiane; les inférieures

plus dentées; munies à leur base, outre les poils ordinaires, d'aigrettes de poils dont l'extrémité est discolore.

Voici un des genres les plus connus dans les Noctuelles exotiques. Il était généralement désigné sous le nom d'*Erebus*, genre que j'ai restreint à l'*Odora* de Linné, qui est pour moi le type des Erèbes. Le nom de *Letis*, que j'ai emprunté au *Verzeichniss* de Hubner, ne renferme dans cet ouvrage peu raisonné, qu'une seule espèce (*Specularis*), et toutes les autres, qui n'en différent pourtant aucunement, sont rejetées dans le genre *Syrnia*.

Les *Letis* sont des insectes bien reconnaissables, et la grande généralité de leurs dessins peut se décrire comme il suit : Les ailes sont bordées d'un filet festonné, précédé à quelque distance d'une série de traits noirs, souvent contigus, formant des dents près de la côte et se redressant en approchant de l'angle anal des ailes inférieures; puis vient la ligne subterminale, qui est vague, ombrée intérieurement de brun fondu. L'espace médian, qui est ordinairement un peu plus clair que le reste de l'aile, est traversé par 4 lignes parallèles, ondées et dentées, dont l'extérieure, qui est véritablement la coudée, est toujours plus noire et plus marquée. Aux ailes inférieures, ces lignes laissent entre elles des espaces clairs souvent plus visibles qu'elles-mêmes. Les taches ordinaires sont presque toujours très-distinctes, leur contour est noir et leur centre est plus ou moins occupé par la couleur du fond. Ces dessins se répètent généralement en dessous, avec quelques modifications, dont la plus constante s'observe à la subterminale, qui est accusée par des taches ou des bandes claires ne remontant pas d'ordinaire au milieu de l'aile dans les supérieures, et largement interrompues vis-à-vis de la cellule des inférieures. L'abdomen est d'ordinaire velu en dessous, presque toujours garni de quelques rangs de poils à la base en dessus, et marqué sur les anneaux intermédiaires, de taches noires, divisées habituellement par une ligne de la couleur du fond.

Les femelles diffèrent assez notablement des mâles, surtout par la forme des ailes : celles-ci sont plus larges, plus arrondies, les supérieures sont moins aiguës à l'apex, les inférieures plus courtes dans les espèces où les mâles les ont prolongées longitudinalement. Leurs dessins sont parfois assez différents, généralement plus unis, moins variés de noir et de clair. Leurs yeux sont moins gros, et leur abdomen un peu plus épais et moins conique, quoique également terminé par des poils. Quant à leurs antennes, elles n'offrent presque pas de différences appréciables. Je trouve cependant que le léger renflement qu'on observe chez les mâles, vers les deux tiers de la longueur, est moins sensible chez elles.

Les *Letis* sont très-difficiles à décrire, par cela même qu'elles sont très-voisines les unes des autres, et en raison de la complication de leurs dessins. En outre, elles varient très-souvent, soit pour la taille, soit pour les dessins; en sorte qu'il faut en voir beaucoup d'individus avant de créer des espèces nouvelles. Ceci m'a rendu très-circonspect, et peut-être ai-je accouplé comme mâle et femelle, quelques espèces vraiment différentes. C'est au temps à nous en apprendre plus long à cet égard.

Je ne connais leurs chenilles que par la figure que Stoll a donnée de la *Schneideriana*, mais celle-ci est-elle une vraie *Letis*? c'est ce que je ne puis décider sans l'avoir vue en nature. Si cela est, les chenilles des *Letis* ont le plus grand rapport avec celles de nos *Mania* d'Europe. Au reste, les habitudes des insectes parfaits sont exactement les mêmes, c'est-à-dire que les *Letis* se retirent comme nos *Mania*, dans les endroits obscurs des forêts, des habitations, des palissades, et qu'elles y passent le jour appliquées contre le plan de position, ne s'envolant que quand elles sont complètement troublées, et fournissant un vol saccadé et de peu de durée.

Les auteurs ont, en général, décrit et figuré une certaine quantité de *Letis*, car la taille de ces insectes a d'abord attiré leur attention; mais il faudrait, pour les faire reconnaître, plus de précision que n'en offrent d'ordinaire les descriptions de Fabricius et les figures des anciens iconographes. J'ai cependant été assez heureux pour retrouver avec certitude plusieurs espèces primitives, *Occidua*, *Mycerina*, etc., et rétablir leur synonymie, singulièrement altérée par les quelques auteurs qui s'en sont occupés. Drury, entre autres, figure (H pl. 24 f. 1) une *Hercyna*, que je n'ai pu appliquer exactement à aucune espèce connue; toutefois, comme elle vient de la Jamaïque, pays où les *Letis* ne sont pas nombreuses, on la retrouvera probablement par la suite.

Ce genre paraît tout-à-fait américain.

1531. LETIS HERILIA Cr.

Cr. 309 A — Enc. 8.

116mm. Ailes larges, très-dentées, d'un brun-carmélite pâle, un peu glacé de violet : supérieures ayant au-delà du milieu une large bande peu arrêtée, d'un jaune d'ocre clair, partant de la côte et occupant l'angle interne, ladite bande traversée en croix par une teinte un peu plus roussâtre, qui s'étend de la base de l'aile au bord terminal. Trois lignes transverses, sinuées et dentées, la 3e terminée au bord interne par deux dents d'un blanc-jaunâtre tranché. Taches ordinaires très-nettes, noires, à centre brun : la réniforme grande, tout-à-fait semi-lunaire. Ailes infér. avec l'angle externe d'un jaune d'ocre et des lignes peu distinctes. Ptérygodes d'un brun-ochracé, avec une ligne brune à la base et une semblable près de l'extrémité. Dessous des supér. mi-parti de brun et d'ochracé, avec les taches peu distinctes. Palpes concolores. Abdomen uni.

Cayenne, Surinam. Coll. Feisth. Une seule femelle.

Le mâle, selon la figure de Cramer, serait plus petit; le blanc remplacerait chez lui la couleur d'ocre, et il aurait sous les inférieures trois points costaux et deux lunules anales de cette couleur.

1532. Letis Marmorides Cr.

Cram. 16 EF — Enc. 18.

100mm. Ailes dentées, d'un gris-jaunâtre clair, mêlé et rayé de brun. Supérieures ayant un grand rectangle de la couleur du fond, dont un des grands côtés est formé par la côte, l'autre appuyé sur une grande tache triangulaire, brune, sillonnée de lignes, dont la principale (la coudée) noire et épaisse; le petit côté extérieur limité par une bande blanche que suit une grande tache brune, subapicale, marquée de deux traits noirs. Trace des taches ordinaires à peine marquée. Ailes infér. traversées d'une multitude de lignes ondées et dentées, puis d'une autre subterminale claire, ombrée supérieurement de brun, non ondulée, coudée et interrompue près du pli cellulaire, et éclairée de blanc près de la côte. Un reflet d'un lilas clair aux quatre ailes, vis-à-vis de la cellule (ce reflet a été exagéré par Cramer, qui en a fait une bande aux inférieures). Dessous des supérieures, avec la trace des taches ordinaires noirâtres, le rectangle absent, et deux taches blanches, subterminales, près des deux bords. Inférieures avec un point cellulaire. Les lignes très-marquées : une bande blanche suivant la dernière, et une traînée subterminale claire où se distinguent deux taches à la côte et une autre entre les 3e et 4e nervules de la médiane. Ptérygodes marquées d'une seule ligne noirâtre à leur naissance. Abdomen avec deux points cunéiformes, noirs, à chaque incision, divisés par une ligne claire. 1er article des palpes mi-parti de noir et de blanc très-tranchés.

Guyane. Coll. Gn.

1533. Letis Occidua Lin.

Lin. S. N. Bomb. 14 — Mus. Lud. Utr. 14 — Cl. t. 34 f. 1, 2 — (non Cr.)

80mm. Ailes très-dentées, d'un brun-jaunâtre clair, saupoudré et varié de brun foncé, de blanchâtre et de gris, traversées sur le disque par plusieurs lignes parallèles et rapprochées, ondées et dentées. Supérieures traversées, de la naissance du bord interne au bord terminal, sous l'apex, par une bande vague, d'un jaune-ochracé, glacée de lilas vif dans son milieu. Ligne coudée très-marquée, noire, naissant sur une tache costale blanche, bien découpée et limitant un côté et demi d'un rectangle, comme dans l'espèce voisine, puis allant gagner le bord interne en deux grosses lunules noires, éclairées extérieurement de lilas vif. Taches ordinaires bien marquées : la réniforme en D; l'orbiculaire surmontant un trait basilaire noir. Inférieures avec les lignes éclairées de blanchâtre, et la subterminale non ondée, coudée et interrompue au pli cellulaire. Dessous des supérieures avec deux taches opposées, blanches. Inférieures

avec trois lignes discoïdales bien nettes, bordées de blanc, la dernière surmontée de chevrons noirs, et les taches subterminales comme dans l'espèce précédente. Abdomen et palpes comme dans la même espèce. Ptérygodes avec un trait noir, épais, près de l'extrémité.

Bahia (Brésil). Coll. Gn. et Saunders.

Cette jolie espèce est incontestablement la véritable *Occidua* de Linné que Clerck a figurée d'après un individu passé, mais chez lequel on retrouve tous les dessins importants ; mais ce n'est point l'*Occidua* de Cramer, non plus que l'*Alaco* de Fabricius, à laquelle la plupart des auteurs rapportent l'*Occidua* de Clerck. Si une espèce de Cramer pouvait se rapporter ici, ce serait plutôt sa *Coriandra* 384 A B, mais cette dernière figure est tellement grossière qu'il sera toujours difficile de la reconnaître avec certitude.

1534. Letis Schneideriana Cr.

Cr. 308 A. — Stoll pl. XXII f. 8 (larv.)

Je n'ai pas vu cette espèce en nature, et je la décris sur la figure de Cramer. Quoiqu'elle paraisse présenter tous les caractères des *Letis*, il se pourrait qu'elle dût constituer un genre voisin. Sa taille, ses ailes peu dentées et très-oblongues, etc., peuvent appuyer ces doutes.

70mm. Ailes presque entières d'un brun-noirâtre : supérieures avec la base, la côte et le bord interne teintés de jaunâtre, et les lignes ordinaires d'un brun foncé : l'extrabasilaire très-marquée, noire, précédée de deux taches noires et suivie d'une autre, costale, semblable. Deux taches foncées apicales, irrégulières, liées par un filet. Réniforme seule visible, petite. Ailes infér. d'un brun-noir uni, avec la base d'un gris-cendré et l'angle anal teinté de jaune et marqué de deux petites lignes noires, parallèles. Thorax jaunâtre. Abdomen d'un gris-cendré, avec l'anus jaunâtre.

La chenille ressemble beaucoup à celle de notre *Mania Maura*. Elle est d'un brun-noir, marbrée de gris, avec la vasculaire et les sous-dorsales interrompues, d'un blanc-jaunâtre ; les dernières se rejoignant sur le 11e anneau. La stigmatale est large, continue, presque de la couleur du fond. La tête est d'un brun-rouge, avec un delta jaune.

Elle vit sur le cacaoyer (*theobroma cacao*), et se construit, dans la terre, une coque mince et molle, dans laquelle elle se change en une chrysalide rougeâtre, non efflorescente, avec l'enveloppe des ailes courte, comme chez les *Bombyx*, et deux pointes anales très-fortes.

Surinam.

1535. Letis Mycerina Fab.

Fab. Sp. Ins. 2 p. 210 et Ent. Syst. 9 — Enc. 10 — Cram. 172 B?

Cette *Letis* est bien évidemment la *Mycerina* de Fabricius ; mais la figure de Cramer, quoique citée par cet auteur, en donne une très-fausse idée, quoique ce soit très-probablement la même espèce, mais dont il a terni prodigieusement les couleurs. Quant à la description de l'Encyclopédie, elle a été faite moitié sur la description du premier, moitié sur la figure du second, de manière à les concilier, en sorte qu'elle concerne un être purement imaginaire.

Mâle 90^{mm}. Ailes également dentées, d'un brun-roussâtre ou noirâtre, variées de jaune d'ocre, de brun foncé et de noir, avec une ligne commune (la coudée) noire, dentée, placée sur une bandelette vague, d'un blanc-lilas qui se change en blanc pur et plus net, depuis la 1re nervule supérieure jusqu'à la côte des supérieures. Ligne subterminale épaisse, interrompue, d'un noir velouté, composée, aux supérieures, de deux taches subcostales, puis d'une série d'autres, depuis la 2e inférieure jusqu'au bord interne, dont les intermédiaires largement éclairées d'ochracé, plus continue aux inférieures et légèrement éclairée en approchant du bord abdominal. Une large teinte brun-noir au milieu du bord terminal des quatre ailes ; enfin, lignes discoïdales, peu visibles, brunes. Taches ordinaires des supér. nettes et cerclées de noir: la réniforme en D oblong, souvent remplie de noir. Les deux premiers traits du feston subterminal, sagittés. Dessous d'un gris-brun sombre, saupoudré : les inférieures plus foncées et à lignes plus distinctes, avec toute la moitié postérieure du bord terminal largement noirâtre et marquée d'une tache blanche entre les 3e et 4e nervules; et, au-dessous, une tache semblable, au même endroit des ailes supérieures.

Femelle plus grande (100^{mm}), plus claire, surtout jusqu'à la coudée; la teinte noirâtre du milieu du bord terminal des quatre ailes moins marquée, plus divisée. Lignes discoïdales des inférieures presque toutes éclairées de blanc-lilas.

Cayenne. Coll. Feisth. Brésil. Coll. Gn. et Saunders.

1536. Letis Nycteis Gn.

75^{mm} à 85^{mm}. Les deux sexes semblables.

Ailes proportionnellement plus courtes que chez les autres *Letis*, d'un brun-fauve, avec un filet subterminal, plutôt ondé que denté, brun, éclairé de fauve. Ligne coudée, sinuée et dentée, éclairée postérieurement de blanc-verdâtre ou violâtre, et suivie d'une large bande d'un brun foncé que borde la subterminale, encore plus foncée, mais vague, maculaire et éclairée extérieurement de fauve clair. Lignes discoïdales assez peu mar-

quées, ainsi que les taches : la réniforme en D allongé ; l'orbiculaire bien arrondie. Dessous des inférieures d'un brun-foncé chatoyant en violet, avec des lignes confuses et quelques taches claires derrière la subterminale.

M. N. Sans indication de patrie. Deux individus vieux et mal conservés.

Nota. Le Muséum national possède une espèce voisine et fort remarquable, mais que je n'ose décrire à cause de l'état de vétusté et de dégradation complète dans laquelle elle se trouve. Elle est d'un brun-ochracé clair, avec toute la base des inférieures et une large bande commune et irrégulière sur les quatre ailes, d'un noir profond, traversé par les lignes ordinaires qui y laissent des traces jaunâtres. L'abdomen est du même noir. Le dessous des ailes inférieures participe d'*Atricolor* et de *Nycteis*.

1537. Letis Fusa Gn.

Elle a le port et la taille de la *Nycteis*; mais ses couleurs et ses dessins sont bien moins tranchés, plus fondus.

Ailes d'un brun-fauve mordoré, avec la ligne coudée commune, brune, largement éclairée, de chaque côté, d'écailles d'un blanc-grisâtre ou violâtre, ce qui la fait paraître placée au milieu d'une sorte de bande grise qui n'est bien décidée qu'au sommet des supérieures. Après cette bande, le fond devient comme chatoyant, puis après, d'un ton ardoisé-violâtre ; mais le tout est fondu, sans lignes, et seulement avec deux taches vagues, brunes, au sommet des supérieures. Le filet subterminal comme dans *Nycteis*. Lignes du disque à peine indiquées. Taches des supérieures assez distinctes. Dessous d'un brun glacé de violâtre et très-saupoudré d'atomes gris, hors une bande terminale, large aux inférieures, et quelques lignes discoïdales, ondées et dentées. Point cellulaire très-petit. Abdomen d'un brun uni, sans taches noires.

Ile Saint-Thomas. M. N. Une seule ♀.

1538. Letis Atricolor Gn.

80mm. Ailes supér. à peine dentées, à apex prolongé, d'un brun-noir foncé, avec les deux taches ordinaires en forme d'anneaux noirs. Plusieurs lignes rapprochées sur le disque : la coudée entourée, à la côte, de quelques atomes blanchâtres ; la subterminale vague, noire, interrompue au sommet. Ailes infér. un peu oblongues dans le sens de l'abdomen, d'un noir-brun profond, avec un reflet d'un bleu-violet vif, et quelques lignes absorbées, en partie, par l'intensité du fond : leur dessous ayant une tache un peu plus claire à l'angle externe. Abdomen très-conique, très-velu en dessous, garni de poils dorsaux en dessus, du même ton et avec le même reflet que les ailes infér. Palpes unicolores.

Haïti. Coll. Gn. Cayenne. Coll. Feisth.

Palisot de Beauvois figure et décrit (pl. 23 fig. 8) une Noctuelle qui parait très-voisine de celle-ci, et qu'il nomme *Unimaculata*; mais la nôtre manque précisément de cette tache dont on a tiré son nom, et qui serait *orangée*, arrondie et située en deçà de la cellule des ailes inférieures. De plus, les ailes supérieures auraient, au sommet de la coudée, une ligne blanche, qui n'est peut-être que l'exagération du groupe d'atomes que je signale dans le même endroit.

1539. Letis Cortex Gn.

80mm. Ailes à dents aiguës, d'un brun de bois un peu varié de jaunâtre et de noirâtre, avec une multitude de lignes communes, ondées et dentées : supérieures à apex prolongé, avec une bande large, sinuée, noire; située derrière la coudée, mais ne commençant qu'à la 2e nervule de la médiane. Taches ordinaires bien marquées, rapprochées, finement cerclées de noir : la 1re ovale; la 2e réniforme. Ailes infér. avec la ligne subterminale continue, sinuée et tout-à-fait parallèle au bord. Aucune tache blanche ni jaune. Dessous d'un gris très-saupoudré de brun, avec toutes les lignes bien marquées, noires, très-dentées; les inférieures avec quatre lignes discoïdales, rapprochées, à peine éclairées; la dernière très-noire, mais peu épaisse. Abdomen carmélite, avec des taches noires dorsales, divisées au milieu et un faisceau de poils roussâtres à la base.

A.

Beaucoup plus foncée et d'un ton plus noir. Dessous, au contraire, d'un gris plus clair et presque blanchâtre. Des atomes d'un gris-blanc au sommet de la coudée, en dessus.

Nouvelle-Fribourg (Brésil). Coll. Gn.

On distinguera toujours sûrement cette espèce, peu caractérisée d'ailleurs, par les dents des ailes inférieures, dont la frange est très-longue et forme des pointes très-saillantes. Elle parait très-commune à la Nouvelle-Fribourg, d'où nous l'avons reçue en grande quantité.

1540. Letis Buteo Gn.

80mm. Ailes d'un brun de bois glacé de violet, principalement sur la nervure sous-costale et ses ramifications, avec des lignes ondées et dentées; les supérieures peu dentées, à apex prolongé, avec une bande médiane mal arrêtée, d'un blanc-ochracé, traversée par les lignes discoïdales. Tache orbiculaire ovale et épaisse, précédée d'un petit signe qui la touche; réniforme moyenne, irrégulière, traversée par un trait noir, vague et longitudinal. Ailes infér. ayant le disque traversé par deux bandelettes parallèles, blanchâtres, régulièrement dentées; puis, au-dessous, par une ligne noire

semblable. Subterminale vague, mais continue, dentée par en haut, presque droite par en bas. Dessous des supér. avec les taches ordinaires très distinctes, noires; la réniforme ressemblant à ces figures du croissant, où le nez est figuré. Dessous des inférieures noirâtre, avec les bandes blanchâtres, très-nettes. Pattes postérieures ayant les jambes garnies de poils ochracés. Yeux très-gros. Thorax marqué de deux lignes noires. Abdomen très-velu en dessous.

La femelle (ou du moins les individus que je considère comme tels) a les ailes plus arrondies, d'un ton plus uni, et nullement varié de blanchâtre. L'espace médian des supér. est seulement un peu plus clair, ainsi que les lignes des inférieures. Le trait qui traverse la réniforme est parfois absent. Les taches ordinaires sont d'ailleurs plus petites de part et d'autre. En dessous, les dessins sont bien moins marqués, les taches et lunules beaucoup plus petites, les lignes discoïdales des inférieures plus rapprochées, moins marquées, et moins éclairées de blanchâtre.

Brésil. Coll. Div.

1541. Letis Xylia Gn.

95mm. Ailes d'un brun de bois clair : supérieures à apex prolongé, avec les deux taches moyennes finement, mais nettement cerclées de noir : l'orbiculaire très-oblongue; la réniforme presque arrondie. L'espace médian plus clair, avec toutes les lignes bien distinctes, mais perdues à la côte dans une nuance foncée; le coude de la coudée peu distinct. Derrière celle-ci, le fond d'un brun à reflet bronzé, intense au bord interne, interrompu par la subterminale, qui est largement éclairée et presque droite entre les 2e et 4e nervules de la médiane. Ailes infér. aussi chargées de dessins que les supérieures, avec les deux bandelettes claires, dentées, assez visibles. La ligne qui fait suite à la coudée, noire, dentée et bien marquée; la subterminale ombrée supérieurement de ce même brun, à reflet bronzé, qui occupe aussi une partie de la côte des supérieures, et qui est partout saupoudré d'écailles claires. Dessous très-fortement marqué. Toutes les lignes, aux quatre ailes, d'un noir-violâtre, alternant avec du blanc sale. Toutes les taches bien noires. Lunule cellulaire des inférieures très-grosse, rhomboïdale, cerclée de blanc. Deux lignes noires bien marquées sur le thorax. Taches noires des incisions de l'abdomen un peu allongées et point ou à peine divisées.

Femelle plus grande (103mm), plus claire, avec les nuances bronzées peu sensibles, mais les atomes blancs bien marqués, et les lignes en général plus effacées. Elle paraît appartenir, au premier abord, à une autre espèce; mais, en examinant les dessins un à un, on voit qu'ils sont exactement les mêmes. La tache réniforme est en forme de D.

Mexique. M. N. Coll. Feisth. et Gn.

A.

Femelle beaucoup plus petite (78^{mm}), encore plus claire, avec les lignes discoïdales presque effacées, ce qui la fait ressembler, au premier abord, à la *Ketupa*. Ligne subterminale des supérieures à dents moins profondes. Tache orbiculaire ovale, mais un peu moins allongée. Bande noire subterminale du dessous des infér. plus large.

N. N. Serait-ce là femelle d'une espèce séparée?

1542. Letis Ketupa Gn.

Je n'ai vu de cette Letis que deux individus, dont je suppose l'un femelle de l'autre; mais, comme je puis m'être trompé, je les décrirai tous deux en détail.

Mâle 85^{mm}. Ailes d'un gris-brun clair, légèrement glacé de violet, avec le disque des quatre encore plus clair et d'un gris-jaunâtre. Les lignes et dessins peu marqués; le feston subterminal régulièrement denté et bien parallèle au liseré terminal; enfin, la ligne terminale mal découpée en taches claires, irrégulières. Supérieures prolongées à l'apex, avec les taches assez petites, foncées : l'une ovale, l'autre arrondie. Point de traits noirs subapicaux. Lignes discoïdales pas plus marquées sur les inférieures que sur les supérieures. Dessous des inférieures d'un blanc sale, avec une lunule cellulaire et une seule ligne discoïdale, ondée, brunes, et le bord terminal brun fondu, coupé par une ligne blanche interrompue. Dessous de l'abdomen blanchâtre.

Femelle plus petite, contre l'ordinaire (75^{mm}), ce qui me fait un peu douter qu'elle appartienne bien à la même espèce. Deux traits noirs subapicaux bien marqués. Espace médian clair des supérieures moins oblong, avec les lignes discoïdales à peine marquées; celui des inférieures, au contraire, fortement rembruni, avec les deux bandelettes claires, bien découpées. Dessous de ces mêmes ailes d'un gris-brun, avec toutes les lignes visibles; la dernière seule bien éclairée de blanc. Dessous de l'abdomen gris-brun, avec les poils de l'anus d'un jaune-fauve.

Brésil. Coll. Gn. et Lefebvre.

Syrnia Mineis, Hb. Exot. Schm. que je n'ai point vue en nature, se rapproche un peu de cette femelle.

1543. Letis Alauda Gn.

Elle se distingue à la fois des autres par l'uniformité de ses couleurs et la multiplicité et la netteté de ses lignes.

90^{mm}. Ailes semblables, d'un gris de poussière-jaunâtre, avec toutes les lignes seulement un peu plus foncées, mais bien marquées, dentées-ful-

gurées, un peu éclairées dans les intervalles : la coudée un peu plus foncée; le feston subterminal denté régulièrement et bien parallèle au liseré terminal; la subterminale presque nulle, indiquée seulement entre les nervure par quelques traces sagittées, au centre desquelles est une légère liture sombre. Taches ordinaires très-finement cerclées de noir, concolores, en o et en D. Dessous des inférieures d'un blanc sale peu chargé d'écailles, avec un trait cellulaire étroit. Quatre lignes discoïdales, ondées, parallèles, un peu écartées, non éclairées, et une autre subterminale beaucoup plus épaisse, surtout à la côte, noires. Thorax presque complètement unicolore.

Femelle un peu plus grande, à ailes à peine plus arrondies, et bien semblable au mâle.

Chili. Coll. Gn. et Feisth. Brésil?

1544. Letis Scops Gn.

Mâle 85 à 95mm. Ailes bien dentées, d'un gris-roussâtre, glacées de violet, surtout sur les nervures, variées de jaune d'ocre et de gris-brun, avec toutes lignes bien marquées, dentées : la subterminale plus apparente, noirâtre, submaculaire, mais bien continue sur les quatre ailes, naissant, aux inférieures, d'un large tache costale de même couleur. Feston subterminal bien parallèle au liseré terminal, et régulièrement denté. Taches ordinaires grandes, surtout l'orbiculaire. Dessous des inférieures d'un blanc-hyalin frisé, avec une large bordure noire marquée de deux taches blanches entre les 1re et 2e nervules de la costale et les 3e et 4e de la médiane, avec une ligne discoïdale très-coudée, noirâtre; les autres mal écrites. Supérieures garnies, sous la cellule, d'un faisceau de poils d'un fauve-roux. Abdomen marqué, en dessus, de taches noires, divisées par un trait blanc. Premier article des palpes varié de blanc et de noir.

Femelle plus grande (110mm), plus bigarrée, plus saupoudrée, avec tout l'espace discoïdal blanc, sur lequel les lignes se détachent nettement. La ligne subterminale moins nette, plus maculaire; le dessous plus varié de blanc et de noir, avec les lignes plus visibles. Le faisceau de poils fauves absent.

A.

Mâle plus foncé, plus chaud, très-varié de noir, à reflet bleu. La tache réniforme, une grande tache au milieu du bord terminal et presque tout le disque des inférieures, noirâtres.

J'ai beaucoup d'individus de cette *Letis*, si facile à reconnaître, mais sans pouvoir dire d'où ils m'ont été envoyés. Une seule porte, sur l'étiquette : Montevideo; mais je ne sais si cet habitat est exclusif. Elle paraît varier beaucoup, soit pour la taille, soit pour l'intensité des couleurs.

1545. Letis Specularis Hb.

Hb. Exot. Schm.

95mm. Ailes peu dentées, épaisses, veloutées, noirâtres, avec quelques atomes blanchâtres, et une large tache palmée, discoïdale, d'un blanc transparent. Supérieures avec les deux taches ordinaires grandes, presque comblées de noir; la réniforme en D ventru. Dessous d'un noir encore plus pur que le dessus; les supérieures avec la tache discoïdale, une autre entre les deux ordinaires, une troisième entre les 3e et 4e nervules de la médiane, et un commencement de bande apicale, blancs. Inférieures avec la grande tache du disque non palmée. Bord interne des supér. abondamment garni de poils couchés, d'un gris-jaunâtre. Spiritrompe d'un jaune clair.

Femelle à peine plus arrondie, plus grise, plus pâle, plus saupoudrée; les taches blanches du dessous plus étendues.

Cayenne. Coll. Gn. Brésil. Coll. Div. Amérique Septentrionale. Coll. Lefebvre.

Gen. SYRNIA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles ...... — Antennes assez épaisses, crénelées de cils bien visibles jusqu'à l'extrémité. Palpes ascendants, concolores, le 2e article aplati, velu-serré, arqué, ensiforme, tronqué, le 3e presque aussi long, aplati, mince, mais assez fort, arqué à la base, sensiblement spatulé au sommet. Trompe moyenne. Thorax aplati, peu carré, assez velu. Abdomen mince, cylindrique, renflé, crêté sur les premiers anneaux, mais peu velu, terminé en pointe obtuse dans les deux sexes. Pattes longues, minces, presque glabres. Ailes larges, dentées, squammeuses-luisantes, concolores, à dessins bien communs, à lignes et taches bien distinctes.

Ce genre, très-voisin des *Letis*, est composé d'espèces en majeure partie très-semblables et difficiles à distinguer. (Je parle de celles du premier groupe.) Les ailes sont généralement plus arrondies que celles des *Letis*; les inférieures sont plus profondément dentées que les supérieures. Toutes sont traversées par une multitude de lignes plus ou moins distinctes. On y retrouve entre autres le feston subterminal, mais qui est généralement moins accusé et plus parallèle aux dents que dans les *Letis*. Toutes les *Syrnia* du premier groupe sont saupoudrées plus ou moins fortement, suivant les espèces, d'écailles d'un bleu ou d'un violet variable, qui modifie complétement le fond de la couleur, lequel est d'un brun-noir.

Les *Syrnia* sont américaines.

GROUPE I.

1546. Syrnia Iphianassa Cr.

Cr. 172 A — Fab. 8 — Enc. 4.

110mm. Ailes d'un brun-violet foncé, semées çà et là d'écailles d'un bleu de ciel, avec une ligne commune, discoïdale, bien écrite, d'un rouge-ferrugineux, atteignant tous les bords, et régulièrement composée de dents larges, arrondies, et toutes à peu près semblables. Des deux côtés de cette ligne, mais surtout en dessus, sont des groupes d'atomes d'un bleu de ciel luisant, formant des lunules géminées. Feston subterminal brun, bien denté et parallèle au liseré terminal. Ailes supér. ayant les deux taches ordinaires très-marquées, grandes, à iris ferrugineux : la première rhomboïdale, entièrement noire, et contiguë à la ligne extrabasilaire, qui est épaisse et d'un ferrugineux terne; la seconde ovale, à bords noirs et centre roussâtre sali. Ailes infér. à dents assez aiguës. Dessous d'un brun de terre d'ombre uni, avec une lunule sagittée aux supérieures, rhomboïdale aux inférieures. Une ligne médiane sombre et une série subterminale de taches d'un blanc-jaunâtre. Extrémité des dents de la même couleur. Antennes épaisses, à cils forts.

Cayenne, Surinam. Coll. Feisth.

1547. Syrnia Hypnois Hb.

Hb. Exot. Schm.

90mm. Ailes d'un brun-noir, presque entièrement recouvertes d'écailles d'un violet-ardoisé clair, avec des lignes ferrugineuses peu nettes, en partie absorbées par le fond, rendues lie de vin par la teinte ardoisée qui les recouvre, et pas plus distinctes l'une que l'autre : la coudée mal arrondie, partant, à la côte des supér., d'une tache blanche et composée de dents irrégulières, aiguës, traversées par un filet noir; régulière, à dents arrondies, liserée des deux côtés, et marquée d'un petit point blanc sur chaque nervure, aux inférieures; la subterminale commune, irrégulière, maculaire, commençant par deux taches blanches à la côte des inférieures, qui est blanche elle-même. Ailes supér. ayant, en outre, la ligne extrabasilaire visible, traversant la tache orbiculaire, qui est arrondie, noire, à centre ardoisé et iris roux. Réniforme oblongue, à iris roux, marqué de blanc inférieurement. Quelques traits blancs à la côte. Une bande vague d'un bleu clair, allant de la base à l'apex. Inférieures fortement glacées de bleu vif sur le disque, avec quelques lignes blanchâtres. Feston subterminal noir, éclairé inférieurement, plus droit que les dents, qui sont ai-

gués, à frange large, et marquées, à leur extrémité (avant la frange), d'un petit point blanc. Dessous d'un blanc-ochracé, saupoudré de brun, avec des lignes brunes discoïdales. Supérieures avec les deux taches punctiformes, noires, et une bande subterminale claire, large et continue, près du bord interne, et composée de taches écartées vers le sommet. Inférieures avec l'espace subterminal brun, coupé de deux taches claires à chaque extrémité.

Femelle plus grande (100^{mm}), à dessins plus confus. Supérieures sans bande bleue longitudinale, avec la tache blanche costale plus grande.

Brésil, Colombie. Coll. Div.

Certains individus ont un reflet bleu plus marqué et plus brillant.

1548. Syrnia Doliaris Gn.

70^{mm}. Ailes d'un brun-rouge, semées çà et là d'atomes d'un bleu clair, surtout sur les nervures, avec beaucoup de lignes communes, très-fines, noires, ondées et dentelées. Supérieures ayant la coudée suivie d'une sorte de bande irrégulière, brune, poudrée de bleu, plus large à la côte et au bord interne, interrompue vis-à-vis de la cellule. Inférieures marquées aussi de cette bande plus régulière, mais moins distincte. Taches ordinaires confondues avec les autres dessins. Un trait blanc costal très-mince à la naissance de la coudée. Dessous très-caractérisé. Supér. d'un blanc-ochracé jusqu'à moitié, puis d'un brun clair; le blanc marqué de deux taches cellulaires, et d'une ligne transverse presque droite, brunes; le brun d'une bande ochracée expirant à la cellule. Inférieures d'un blanc-ochracé, avec un point cellulaire et trois bandes brunes, dont l'extérieure arrondie d'abord, puis brusquement coudée deux fois, et l'intermédiaire visible seulement au milieu. Bord terminal largement brun, avec de petits traits subterminaux fins, et une bande, ochracés; la dernière largement interrompue au milieu.

Un seul mâle, dont j'ignore la patrie. Coll. Gn.

GROUPE II.

1549. Syrnia Letiformis Gn.

80^{mm}. Ailes arrondies, peu profondément dentées, d'un brun de terre d'ombre glacé de violâtre clair, nuancées de jaunâtre ochracé, avec des lignes communes, dentées, brunes : la coudée plus distincte, régulièrement dentée, éclairée de jaune ochracé clair, surtout aux supérieures, où cette couleur forme bande. Taches ordinaires cerclées de noir : la première un peu ovale; la seconde en D allongé, suivie d'une ligne géminée très-brisée dans la cellule, ondulée et plus distincte au-dessous. Une tache claire à la naissance de la coudée. Dessous d'un gris-jaunâtre, ochracé,

avec beaucoup de lignes brunes : celles des inférieures entières, ondées, sinuées, éclairées extérieurement, surtout la dernière. Bord de ces mêmes ailes brun, avec des traits fins, subterminaux, et trois taches claires entre les 1re et 3e nervules de la costale, et les 3e et 4e de la médiane. Abdomen marqué, aux incisions, de taches dorsales brunes, peu distinctes, séparées par un trait blanc.

Cayenne. Coll. Feisth.

Cette espèce, assez difficile à décrire, a, pour les dessins, une grande affinité avec les *Letis*, et pour la forme, au contraire, une certaine ressemblance avec les *Brujas*; mais ses caractères sont bien complètement ceux du genre *Syrnia*.

Gen. LATEBRARIA Gn.

Chenilles...... — Antennes longues, nullement renflées, garnies de cils fins, plus ou moins distincts dans les deux sexes. Palpes ascendants-verticaux, très-comprimés, le 2e article ensiforme, le 3e presque aussi long, mince, linéaire, arqué, apluti, nullement spatulé. Thorax peu robuste. Abdomen long, assez grêle, cylindrique, velu sur les premiers anneaux, terminé en pointe obtuse dans les deux sexes. Pattes très-longues, presque glabres, à épines fortes. Ailes larges, dentées, arrondies, nébuleuses, à lignes bien distinctes, mais à taches confondues.

La forme des palpes suffirait pour faire distinguer ce genre de tous ses voisins. Il se compose jusqu'ici de deux espèces assez éloignées l'une de l'autre, et formant deux groupes distincts. La première parait, au premier abord, avoisiner nos Amphipyrides européennes; la seconde, qui formera peut-être par la suite un genre séparé, rappelle, au contraire, quelques espèces de la famille des Ommatophorides. Elle diffère principalement de la première par ses antennes épaisses et dont les cils sont nombreux et visibles, même à l'œil nu, tandis que celles de l'*Amphipyroides* sont très-minces et presque complètement filiformes.

1550. Latebraria Amphipyroides Gn.

80 à 90mm. Ailes très-dentées, d'un brun de terre d'ombre, avec un léger reflet violâtre dans les individus bien frais. Une forte ligne dentée, noire, médiane, commune, et une autre très-vague : subterminale claire, légèrement ombrée des deux côtés, mais surtout près de l'apex des supérieures et de la côte des inférieures. Une série subterminale de lunules bien isolées et éclairées dans les individus bien marqués. Sur le disque, plusieurs lignes moins distinctes. Un grand anneau brun à la base de la 3e bifurcation de la nervure médiane des supérieures. Ligne coudée empâtée de noir vis-à-vis de la cellule et au-dessus de la nervure sous-mé-

diane. Dessous d'un gris-jaunâtre, avec la ligne médiane très-épaisse, mais non dentée, brune, puis un espace plus clair, puis une large bande vague foncée.

Brésil, Colombie. Coll. Div. Commune.

Un individu femelle plus petit, plus foncé, ayant un groupe d'atomes blanchâtres à la place de la tache réniforme, offre, en dessous, un reflet violet très-vif.

Cuba. Coll. Feisth.

1551. Latebraria Janthinula Gn.

65mm. Ailes d'un brun-noir très-glacé de violet foncé, avec une grande quantité de lignes et bandes transverses, ondées et dentées, noires. L'extrabasilaire interrompue et alignée avec la tache orbiculaire, qui forme un gros point ovale, plein. Derrière la réniforme, qui est peu visible, vient une bande serpentante de la couleur du fond, entre deux bandes noires, puis la coudée plus fine, dentée; puis enfin, la subterminale épaisse, maculaire, marquée, au sommet, de deux ou trois chevrons jaunâtres, déliés. Ces lignes, pour ainsi dire, répétées sur les ailes infér. Une série de lunules subterminales sagittées, contiguës, et un liseré terminal, parallèle. Dessous brun, à reflet violet, avec une série subterminale de taches inégales, d'un blanc-jaunâtre. Second article des palpes divisé, au milieu, par une ligne noire. Antennes fortes et bien crénelées dans les deux sexes.

Cayenne, Para. Coll. Gn. et Feisth. Rare jusqu'ici.

Gen. ANISONEURA.

Chenilles .... — Antennes épaisses et crénelées dans les ♂, sétacées dans les ♀. Palpes ascendants obliques, le 2e article velu-serré, assez épais, le 3e moitié moins long, linéaire, aplati. Thorax subcarré. Trompe forte, mais courte. Pattes fortes, à épines longues et robustes; les antérieures offrant à la naissance du tarse une cavité fermée par des poils courts. Abdomen épais, subconique, lisse, terminé dans les deux sexes par un bouquet de poils obtus. Ailes épaisses, squammeuses, oblongues, dentées, à dessins obliques. Nervure médiane des inférieures se ramifiant très-près de la base, ce qui réduit beaucoup la longueur de la cellule. Espaces internervuraux de la médiane moins garnis d'écailles que le reste de l'aile. Nervure interne des ailes supérieures très-nette, et rejoignant la sous-médiane à la hauteur du coude.

Ce genre, assez voisin des *Letis*, s'en distingue, ainsi que des genres suivants, par les caractères que je signale, et surtout par la nervulation des ailes inférieures, qui est fort remarquable. Les nervules de la médiane

viennent s'insérer tout près de la base, et la lunule qui recouvre la discocellulaire se trouve ainsi beaucoup moins rapprochée du disque que chez les autres Érèbides. Une autre singularité se produit dans ce genre, d'ailleurs très-homogène, c'est la différence de la disposition de la costale chez les deux espèces qui le composent, et même dans les deux sexes d'une même espèce. Chez le mâle de la *Salebrosa*, la première nervule se bifurque à l'insertion même de la disco-cellulaire, et ses rameaux s'écartent immédiatement, en se regardant par leur concavité. Dans le mâle de l'*Hypociana*, au contraire, la nervule fléchit seulement un peu vis-à-vis de la discocellulaire, mais elle ne se bifurque que beaucoup plus bas, et ses rameaux restent rapprochés et presque parallèles. Enfin, la femelle de la même espèce se rapproche, pour l'insertion des nervules, du mâle de la *Salebrosa*, mais leur direction redevient normale.

J'ai signalé dans les caractères du genre *Anisoneura*, une autre anomalie des plus curieuses, c'est la différence qu'on remarque sous les ailes inférieures du mâle entre les écailles qui garnissent les parties contiguës aux nervules, et celles qui tapissent les espaces internervuraux. Ces dernières sont rares, fines, lisses, soyeuses, décolorées, et il est évident que l'insecte vivant doit tenir ces parties ployées et soustraites à l'influence de la lumière. Mais la femelle rentre dans les conditions ordinaires.

Les espèces du genre *Anisoneura*, observées jusqu'ici, habitent l'Inde, et sont peu répandues dans les collections. Elles présentent encore, quant aux dessins, une affinité marquée avec les *Letis*; mais ceux-ci subissent pourtant des modifications que mes descriptions feront connaître à chaque article. Un caractère commun, quoique bien peu important, c'est que le premier article du tarse, qui est de couleur foncée, est marqué en dessus et au milieu d'un très-petit point blanc. On l'observe du reste dans une certaine quantité d'autres Noctuelles.

1552. ANISONEURA SALEBROSA Gn.

62mm. Ailes oblongues, dentées peu profondément, d'un brun-noirâtre, nuancées, par places, de violâtre luisant et comme nacré à certains jours, avec des lignes obliques, communes, dentées-fulgurées, d'un ochracé-roussâtre bordé de noir; celle qui précède le filet terminal, noire et fortement en zigzag. Supérieures dépourvues des deux taches ordinaires. La ligne extrabasilaire très-brisée et irrégulière : la coudée dentée, arrondie, la subterminale vague et peu marquée. Inférieures ayant, au contraire, cette dernière ligne bien sensible, quoique mal écrite, presque droite. Un petit point d'un blanc-jaunâtre dans la cellule de chaque aile. Dessous des quatre d'un cendré-blanchâtre, avec des lignes ondées, noirâtres, dont la dernière éclairée de blanc, interrompues sur les espaces internervuraux, qui sont d'un gris soyeux et luisant.

Silhet. Coll. Gn. et Saunders.

Je ne connais pas la femelle.

1553. Anisoneura Hypocyana Gn.

Cette belle Noctuelle rappelle, pour les couleurs et les dessins, notre *Geometra Nyctemeraria*.

Mâle 100mm. Ailes assez dentées, surtout les inférieures, dont la 2e dent anale est plus saillante que les autres; d'un gris-rougeâtre, saupoudré et mêlé de noirâtre: supérieures avec la côte plus claire, marquée de trois litures noires, et une partie du bord terminal, ainsi qu'une sorte de bande large qui va de la cellule à l'apex, d'un gris-verdâtre foncé. Ligne extrabasilaire noire, très-marquée inférieurement, irrégulière. Feston subterminal noir, en dents de scie. Au bout et au-dessous de la cellule, sont deux groupes de grandes écailles noires et d'un jaune clair. Ailes infér. avec le bord terminal d'un gris-verdâtre foncé; le feston subterminal très-peu denté et surmonté d'une ligne géminée, noire et roussâtre, qui lui est parallèle. Dessous des inférieures noirâtre, à reflet d'un bleu-violet, avec le disque blanc, traversé par deux bandes discoïdales, noires, dentées, et la ligne subterminale blanche. Apex des ailes supér. ochracé. Thorax gris, à collier brun. Pattes antérieures très-velues.

Femelle plus grande (120mm), d'un ton plus clair et carné, avec les lignes plus distinctes. Une large bande subterminale carnée, découpée supérieurement par la ligne discoïdale, dentée, qui est bien nette aux ailes inférieures. Dessous des mêmes ailes à bandes plus marquées : les deux discoïdales séparées par une troisième un peu maculaire. Dents des ailes infér. toutes égales.

Silhet. Coll. Div.

1554. Anisoneura Zeuzeroides Gn.

115mm. Ailes d'un brun très-foncé, chatoyant en violet, avec trois lignes communes, obliques, ondées et dentées, noires, éclairées de fauve obscur : la première (extrabasilaire) coudée sous la cellule; les deux autres courbes et parallèles, et un double filet subterminal, noir, un peu interrompu, éclairé aussi de fauve. Supérieures très-oblongues, presque entières, avec la tache réniforme cernée de fauve et traversée par une ombre médiane légère; inférieures ayant deux sinus très-profonds, après la 4e nervule et après la sous-médiane et ayant les dessins largement interrompus dans les espaces internervuraux, qui sont fortement plissés. Dessous brun, vivement glacé de violet, sans dessins, et ayant les mêmes espaces d'un gris-brun mat et clair.

Deux mâles du M. N., dont on ignore la patrie.

Cette grande et belle espèce, dont la femelle doit être gigantesque, si nous en jugeons par ses congénères, a une ressemblance vague avec certaines Hépialides exotiques.

Gen. THYSANIA Dalm.

Dalm. = *Syrnia* Hb. = *Erebus* Latr.

Chenilles...... — Antennes rapprochées, longues, minces, à peine pubescentes dans les ♂, à cils isolés et à peine perceptibles dans les ♀. Palpes ascendants, écartés au sommet, à 2ᵉ article subulé, lissé, à tranche veloutée, le 3ᵉ linéaire, aplati, spatulé, tronqué au sommet. Trompe longue et robuste. Corps robuste : le thorax court, globuleux, lissé, à ptérygodes subrectangulaires, un peu relevées, à collier zôné ; l'abdomen renflé, cylindrico-conique, terminé en pointe dans les deux sexes. Poitrine velue. Pattes robustes, mais peu velues, à jambes mutiques, à tarses garnis de trois rangs d'épines Ailes larges, profondément dentées, concolores et à dessins communs, à lignes distinctes et nombreuses, à dessins très-marqués en dessous.

Ce genre a été fondé par Dalman, mais je n'ai pu savoir dans quel ouvrage. Il contient seulement deux espèces, dont l'une est fort anciennement connue, et a attiré l'attention de tous les curieux par sa taille vraiment gigantesque; aussi la voit-on figurer dans tous les cabinets où on ramasse des échantillons d'histoire naturelle sans s'attacher à un embranchement ni même à un règne particulier.

Ses premiers états sont peut-être connus de quelques entomologistes, mais par tradition seulement et sans avoir été publiés nulle part à ma connaissance. Il est vrai que Mˡˡᵉ de Mérian figure sur la même planche que l'*Agrippina*, une chenille qu'elle affirme positivement dans son texte lui avoir donné le papillon, mais cette chenille est munie d'une corne sur le 11ᵉ anneau et appartient certainement à un Sphingide, peut-être au Sph. *Asdrubal*. Comment Mˡˡᵉ de Mérian aura-t-elle pu commettre une pareille erreur? Cela est difficile à expliquer pour des chenilles d'aussi grande taille, qui ne peuvent se glisser, sans qu'on y fasse attention, parmi la nourriture qu'on leur fournit, cause de bien des erreurs en Lépidoptérologie. Il est donc encore possible que la figure précitée représente réellement la chenille de l'*Agrippina*, à laquelle l'auteur aurait ajouté une corne, par forme d'embellissement. Au reste, c'est ce qu'il est bien facile aux entomologistes américains d'éclaircir. En attendant, je ne puis faire l'histoire de cette espèce sur des données aussi incertaines.

1555. Thysania Zenobia Cr.

Cr. 145 AB — Fab. 1 — Enc. 1.

140ᵐᵐ. Ailes profondément dentées, mêlées de cendré-blanchâtre, de carné, de brun-noisette et de gris-verdâtre, avec beaucoup de lignes noires, fines, dentées et ondulées : celle du bord terminal en zigzags profonds

et irréguliers; la subterminale visible seulement dans sa moitié inférieure, et rejoignant la terminale à la 2e nervule inférieure. Une ligne analogue aux ailes inférieures : celles-ci présentant, sur leur disque, trois lignes de plus en plus fulgurées, à mesure qu'elles se rapprochent du bord abdominal. Taches ordinaires de forme normale, détachées en gris blanc sur un fond noisette. Dessous d'un rouge-carné, avec les taches ordinaires et des lignes noires, plus nombreuses et plus distinctes aux inférieures. — ♀ semblable.

Brésil, Guyane. Coll. Div.

A.

Drur. III pl. 39.

Je n'ai point vu d'individus se rapportant à cette figure, et je la regarderais comme fautive si le texte ne lui correspondait complètement.

Elle différerait du type par une teinte plus grise, plus unie et par une ligne noire, irrégulière, longitudinale, qui irait de la base de l'aile à l'apex, et traverserait ainsi les taches ordinaires.

Jamaïque.

La *Zenobia* n'est pas moins répandue dans les collections que l'*Agrippina* : elle varie beaucoup pour la taille.

1556. Thysania Agrippina Cr.

Cram. 87 A et 88 A — Merian. I pl. 20 — Seba IV pl. 39 et 57 = *Strix* Fab. 3 ? — Enc. 2.

Il a été fait, pour cette espèce, la plus étrange confusion qui se puisse voir. Linné a décrit dans son *Systema naturæ*, n° 82, puis, plus tard, dans le *Mus. Lud. Ulr. reg.*, n° 12, une grande espèce de *Cossus*, sous le nom de *Strix*. Clerck l'a figurée pl. 51 f. 1, sur l'individu même qui a servi à la description de Linné, et avec une perfection qui ne laisse rien à désirer. Il n'y avait donc, à ce sujet, aucune confusion supposable. Linné avait, il est vrai, rangé cette espèce dans ses *Noctua* ; mais il y a mis aussi la *Zeuz. Æsculi*, et toutes les Hépiales. C'est aussi pour cette raison qu'il dit, en parlant de son *Strix* : *Maxima omnium* Noctuarum *notarum*. La seule cause d'erreur proviendrait donc de ce qu'il a cité à la synonymie, la figure de Mérian, qui représente bien l'*Agrippina* ; toutefois, il a corrigé ce que cette citation avait de hasardé, en disant, dans son *Mus. Lud. Ulr.* : *Sed nec alas dentatas, nec linguam observo.*

Tout cela n'a pas empêché Fabricius, Ollivier et Hubner de retrouver l'*Agrippina* dans le *Strix* de Linné, et ce dernier nom est même généralement adopté aujourd'hui pour désigner cette grande Noctuelle : on voit sur quel fondement, et s'il n'est pas indispensable de revenir au nom que lui a imposé Cramer le premier, puisque les deux anciens auteurs qui l'ont figurée avant lui, ne lui en avaient pas donné de scientifique.

200mm. Ailes largement dentées, d'un blanc-jaunâtre, avec une multitude de lignes transverses, communes, ondées et dentées, noirâtres, dont les plus apparentes sont : une ligne fortement dentée en zigzags arrondis, surtout au sommet des supérieures ; une autre un peu moins dentée, longeant le bord terminal ; une autre (la coudée) double, en zigzags aigus, visible surtout par en haut ; et enfin, l'extrabasilaire triple et visible surtout en bas. Les ailes infér. ont toutes ces lignes encore plus distinctes, parallèles, rapprochées, confondues, et on en compte distinctement dix sur toute l'aile. Taches ordinaires très-visibles, rapprochées : l'orbiculaire en anneau; la réniforme très-grosse, irrégulière, remplie de noirâtre. Dessous des quatre ailes d'un noir-violet, avec des séries de taches blanches, dont les terminales forment des spatules qui alternent avec d'autres spatules noires, découpant les dents encore plus profondément. Les deux taches des supérieures, noires, sur un fond blanc, ainsi qu'une lunule sur les inférieures. Abdomen blanc, zôné de noir, avec l'extrémité anale fauve. — ♀ semblable.

Cayenne, Surinam. Coll. Div.

A.

Strix Hb. Ex. Schm. M 1, 2.

D'un blanc moins jaunâtre, plus gris. Toutes les lignes moins nettes et plus empâtées d'atomes noirâtres. Ligne en zigzag du bord terminal unique, et n'étant suivie d'aucune autre, au moins bien distincte.

Brésil. Coll. Div.

Ces deux types sont assez séparés et assez constants. Il se pourrait qu'ils provinssent de chenilles différentes. Jusqu'à ce que je sois éclairé à ce sujet, je n'ose en faire deux espèces.

GEN. CYCLOPIS Hb.

Hb. Verz.

Chenilles....... — Antennes et palpes comme dans les Letis. *Thorax large, peu convexe, garni de poils fins, unicolore et sans aucune ligne transverse, soit sur le collier, soit au-dessous. Abdomen court, renflé, presque sans poils, terminé brusquement en pointe aiguë. Ailes larges, lisses, un peu luisantes, à écailles fines, à taches ordinaires très-marquées, offrant plus ou moins d'espaces vitrés : les supérieures presque entières, très-aiguës à l'apex, jamais arrondies au bord terminal; les inférieures anguleuses. Frein des ailes inférieures triple.*

Ce genre a, sans contredit, beaucoup de rapport avec les *Letis*, et ne présente point de différences organiques. Il n'est pas moins rapproché des

Erebus. Le thorax, l'abdomen, les ailes, ont pourtant un aspect tout particulier. L'avenir nous apprendra s'il est solide. Je remarque que les antennes ont de la disposition à se contourner extérieurement par le sommet, bien plus que dans le genre *Letis*.

1557. Cyclopis Simoenta Gn.

160mm. Ailes presque entières, d'un jaune d'ocre clair (voir plus loin), avec une bande commune, médiane, oblique, presque droite, allant de la côte à l'angle anal, d'un blanc-rosé, bordée extérieurement de deux filets rapprochés, d'un brun-ferrugineux. Ailes supér. avec les deux taches ordinaires très-marquées, d'un brun-chocolat saupoudré de jaune : l'orbiculaire entourée d'un cercle vitré ; la réniforme semi-lunaire, cerclée inférieurement de vitré, et accolée extérieurement à une large tache triangulaire vitrée. Ailes infér. ayant la côte brunâtre. En dessous, la bande médiane réduite à une ligne brune, et le bord terminal des inférieures lavé de brun.

J'ignore la patrie de cette belle espèce. Je n'en ai jamais vu qu'un seul individu femelle fort ancien, provenant de la collection de feu F. de Villiers, et qui est maintenant dans la mienne. Je l'ai fait figurer tel qu'il est, mais il est évident que la couleur est fort passée et qu'elle doit être très-différente dans les individus bien conservés.

1558. Cyclopis Cæcutiens Hb.

Hb. Exot. Schm.

Taille de la précédente. Ailes d'un brun-grisâtre : les supérieures presque entières, ayant les deux tiers antérieurs lavés de gris-violacé, traversés de plusieurs lignes dentées, peu visibles, avec une large tache costale d'un blanc-cendré, et les deux taches ordinaires très-distinctes, très-arrondies toutes deux, et finement cerclées de noir et de blanc. Ailes infér. anguleuses et dentées, avec une ligne discoïdale dentée et surmontée de lunules épaisses, vitrées. Dessous de ces dernières avec un large point cellulaire arrondi. Une série de taches surmontant les lunules vitrées, noires, et une bande subterminale brune, fondue supérieurement et s'étendant au bord terminal, vis-à-vis de la cellule.

Brésil. Coll. Div.

Gen. EREBUS Latr.

Lat. = *Otosema* Hb. Verz.

Chenilles ...... — Antennes rapprochées à la base, longues, minces, cylindriques, à articles serrés, garnis chacun d'un cil très-court dans les deux sexes,

Palpes ascendants-verticaux, à 2e article velu-serré, ensiforme, à 3e long, linéaire, légèrement élargi et tronqué au sommet. Trompe longue et robuste. Thorax large, aplati, velu, à ptérygodes déprimées, écartées, garnies de poils laineux. Abdomen très-court, conique dans les deux sexes, très-velu en dessus. Pattes glabres : les antérieures à épiphyse bien développée. Ailes larges, épaisses, dentées, concolores et à dessins communs : les supérieures triangulaires, à tache réniforme ocellée, à cellule très-étroite ; les inférieures coudées à la 2e inférieure, avec une tache palmée, très-velues au bord abdominal. Frein des ailes inférieures double.

J'ai dit, au genre *Cyclopis*, combien les trois genres *Erebus*, *Cyclopis* et *Letis*, étaient organiquement peu distincts. On ne peut nier cependant, que chacun n'ait un aspect particulier. J'ai gardé pour celui-ci le nom d'*Erebus*, parce qu'il renferme l'espèce la plus connue peut-être de toute la famille. Sa chenille a été élevée par plusieurs voyageurs ; mais, telle a été jusqu'ici l'indifférence des entomologistes pour les espèces exotiques, qu'on n'en a encore publié aucune description. Le papillon a les mêmes mœurs que notre M. *Maura*, c'est-à-dire qu'il fuit la lumière du jour et qu'il s'applique contre les murs, les rochers, dans les parties les plus abritées. Il pénètre jusque dans les maisons.

1559. Erebus Odora Lin.

S. N. 11 et Mus. Lud. Ulr. 374 — Clerck pl. 50 f. 1 — Drur. I p. 6 text. — Cr. pl. 169 B — Fab. 8 — Hb. Ex. Schm. F. 3 — Enc. 7 = *Odorata* Sloan. Jam. II pl. 236 f. 13, 14.

135mm. Ailes d'un brun de terre-d'ombre sablé de gris-ochracé et teinté de lilas, surtout sur les bords, avec un feston terminal clair, et au-dessus, une ligne noire subterminale. Une bande médiane, commune, dentée, d'un blanc-lilas, divisée aux supérieures par un filet foncé, festonné, géminé. Supérieures ayant une tache cellulaire ocellée, en forme de virgule, épaisse, noire, liserée de fauve et portant dans le bas une ligne d'un blanc-bleu, qui forme, en remontant, un filet vitré très-étroit. Des traces des autres lignes, surtout de la subterminale, dont la moitié inférieure est noire, épaisse et ondulée. Inférieures ayant, près de l'angle anal, une large tache arrondie par en haut, tridentée par en bas, dont l'intérieur offre toutes les couleurs de l'acier recuit, avec un filet blanc contournant les sinus, dont l'extérieur est rempli de noir. Leur dessous d'un gris saupoudré, avec une ligne médiane, droite, et une bande subterminale, noires. — ♀ semblable.

Amériques, Brésil, Guyane, Jamaïque, etc. Coll. Div. Commune.

A.

Cram. 169 A — Drur. I pl. 3 f. 1 — Hb. Ex. Schm. M. 1, 2.

Point de bande médiane blanche. Tous les dessins plus sombres et moins saupoudrés de violâtre.

Cayenne. Coll. Gn.

B. **Agarista** Cr.

Cram. 170 A B.

Point de bande blanche non plus ; mais, à la place, une nuance d'un violet chatoyant. Toutes les lignes mieux marquées : la subterminale noire dans toute sa longueur, et éclairée à son sommet. Un point blanc à la place de la tache orbiculaire. Dessous d'un brun-violet vif et luisant, avec les lignes très-marquées.

Guadeloupe. Coll. Gn. Une ♀.

Toutes ces variétés et d'autres intermédiaires se trouvent dans les deux Amériques, mais surtout dans les contrées intertropicales. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Hubner fait, du type, une *Otosema*, tandis que la variété A est, pour lui, une *Ascalapha ornata;* et notez qu'il ne change pas pour cela le nom spécifique d'*Odora*, qu'il conserve à toutes deux qu'il sait même être le mâle et la femelle, ainsi que le prouvent ses lettres M et F.

FAM. II.

OMMATOPHORIDÆ Gn.

Chenilles...... — Papillons de taille grande ou moyenne, à antennes de longueur moyenne, presque toujours filiformes dans les deux sexes. Palpes très-ascendants, à second article assez épais, point ou peu arqué, garni de poils serrés et bien alignés, rectangulaire ou ensiforme, le 3e grêle, droit, non spatulé. Trompe moyenne. Toupet frontal comme dans les Erebides. Yeux gros et saillants, surtout dans les ♂. Thorax lisse. Abdomen de longueur moyenne, renflé, cylindrique ou conique, jamais aplati, parfois velu en dessus, mais jamais crêté. Pattes de longueur moyenne, jamais très-velues : les antérieures semblables aux autres. Ailes larges, assez épaisses, concolores et à dessins communs, à franges squammeuses, bien fournies, à lignes bien distinctes ; les supérieures marquées, au bout de la cellule, d'un grand dessin oculé.

Rien de plus facile à reconnaître que cette famille, même pour les yeux les moins exercés. Le grand œil placé à l'extrémité de la cellule frappe au premier abord. Il occupe tout l'espace compris entre la sous-costale et la dernière nervule de la médiane, et est circonscrit, au moins d'un côté, par une ligne noire arquée, qui n'est autre que la partie supérieure de la coudée, et qui est presque toujours entourée elle-même d'une bordure ou iris plus clair que le fond. Quant au dessin constitutif de l'œil lui-même, il varie suivant les genres, mais il consiste généralement en une partie renflée, du haut de laquelle s'échappe une sorte de queue recourbée. C'est ce que j'appelle le *dessin pyriforme*. Dans la majeure partie des genres, la portion renflée est fendue extérieurement en deux ou trois lobes, et la queue remonte en se recourbant légèrement. Dans le genre *Spirama*, ce dessin est entier, ventru, arrondi et figure une cornue dont le bec serait très-recourbé, d'où le nom de *Retorta*, donné par Linné à l'espèce typique ; enfin, dans le petit genre *Ommatophora*, il se recourbe en sens contraire. Dans tous les cas il est finement liseré intérieurement de jaune, et extérieurement de petites écailles fines, d'un blanc-bleu luisant et souvent métallique. Une large tache noire fait saillir l'œil, mais elle est placée tantôt sous le dessin pyriforme, tantôt, au contraire, à la partie supérieure de ce dessin.

Telle est la forme de la tache oculée, dans la presque totalité des Ommatophorides ; mais il en est quelques-unes où cette forme se modifie légèrement, et enfin, il existe une seule espèce où il est complètement étiolé. Je renvoie aux genres pour ces exceptions.

Mais, si cette famille est des plus naturelles et des plus tranchées, au point qu'on en reconnaît les espèces au premier abord, non-seulement à cause de la tache oculée, mais encore par un air de parenté évident, ceci

n'empêche point qu'elle ne soit, de toutes les familles de Noctuelles, celle dans laquelle on rencontre les anomalies les plus graves et les plus nombreuses, sous le rapport de la nervulation. Il me suffirait de citer pour le prouver, le genre *Cyligramma*, qui constitue dans cette famille une exception à toutes les Quadrifides, comme la famille des Erastrides dans la classe des Trifides, c'est-à-dire, dont les ailes supérieures sont dépourvues d'aréole suscellulaire, et dont la charpente costale subit des modifications considérables. Je citerai encore le genre *Argiva*, où la nervulation des ailes inférieures est si bizarrement atrophiée. Je renvoie aux genres pour les détails, mais je ne puis m'empêcher de faire observer ici que ces modifications si graves sont bien propres à confirmer l'opinion que j'ai émise en commençant cet ouvrage : qu'il n'y a point de caractère absolu, et que ceux qui se flatteraient de le trouver dans la disposition de la charpente alaire, plutôt que dans les autres organes, tomberaient dans la même erreur que leurs devanciers.

Toutes les Ommatophorides sans exception, du moins jusqu'ici, habitent l'Afrique, l'Inde et l'Océanie, et paraissent étrangères au nouveau continent. Je ne sais rien de leurs mœurs ni de leurs premiers états.

GEN. SPIREDONIA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles ...... — Antennes longues, minces, sétacées (à cils isolés à peine perceptibles) dans les deux sexes. Palpes ascendants-perpendiculaires, le 2e article non arqué, velouté, le 3e linéaire-aplati, non spatulé. Trompe assez grêle. Thorax subarrondi. Abdomen un peu effilé, conique; muni de quelques rangs de poils sur les premiers anneaux, marqué latéralement de petits points, et terminé par un bouquet de poils. Pattes assez courtes, à jambes très-velues, surtout les antérieures, les épines des tarses perdues dans les écailles. Ailes dentées, épaisses, veloutées, à lignes nombreuses : la coudée formant le chiffre 3, avec une grande tache située au-dessous. Dessous des inférieures avec deux taches entre les nervures sous-médiane et interne.

Les espèces sont proportionnellement de petite taille dans ce genre, qui paraît lier ensemble les Érébides et les Ommatophorides. Elles ont un air de famille bien prononcé. Toutes les lignes sont bien visibles, ondées et dentées. Le bord terminal est liseré par une ligne brune qui laisse derrière elle un filet de la couleur du fond, et qui est précédé d'une autre ligne brune, bien parallèle, composée de traits plus ou moins chevronnés. Le grand œil est ici indépendant de la réniforme, derrière laquelle il est placé. Il est ouvert antérieurement, et sa partie supérieure s'unit au sommet de la coudée, pour figurer une espèce de 3.

Toutes ces espèces sont propres aux Indes Orientales.

Obscura, Cram. 274 B, pourrait bien appartenir à ce genre. Je ne l'ai pas vue en nature.

1560. Spiredonia Feducia Stoll.

Stoll pl. XXXVI f. 8 — Hb. Zutr. 777, 778.

55mm. Ailes d'un brun-noirâtre, glacées çà et là de violet, avec une multitude de lignes ondées, dentées et géminées, d'un brun-noir; la dernière avant la frange, composée de traits noirs, isolés. Subterminale largement ombrée de noir aux inférieures, ce noir s'élargissant extérieurement vis-à-vis de la cellule. Supérieures marquées d'une grande tache en forme d'œil, d'un bleu-ardoisé, fortement bordée de noir par en bas et formant le chiffre 3, avec le sommet de la ligne coudée, qui est ordinairement marqué de fauve intérieurement. Inférieures ayant quelquefois des taches bleues, subterminales, mais jamais aussi ocellées que dans la figure de Stoll. Dessous des quatre ailes d'un brun clair, presque sans lignes; celui des inférieures ayant, près de la nervure sous-médiane, deux taches noires, superposées, écartées et éclairées inférieurement de blanc ou de jaunâtre. Côtés de l'abdomen marqués de très-petits points blancs.

Java, Silhet, Coromandel, etc. Coll. Div. Paraît commune.

Elle varie notablement pour la taille et le plus ou moins de netteté des dessins.

Je n'ai jamais rencontré la variété que figure Hubner, et qui aurait la tache en spirale d'un blanc pur, et le fond des ailes plutôt jaunâtre que violâtre. Serait-ce une espèce distincte?

1561. Spiredonia Zamis Stoll.

Stoll pl. XXXVI fig. 11.

Extrêmement voisine de la précédente. Elle est généralement plus grande. Les ailes paraissent plus allongées. Elle est plus claire et plus jaunâtre, avec le reflet plutôt lilas que violet, plus répandu et plus marqué. La ligne géminée qui précède la frange est plus entière et beaucoup plus dentée. Celle qui est au-dessus, aux ailes inférieures, n'est ombrée de noir que supérieurement. Les intervalles entre les lignes géminées sont d'un gris-fauve. Le dessous est plus violacé, avec une ligne médiane plus distincte. Les côtés de l'abdomen sont marqués de grosses taches noires, ocellées, au lieu de petits points blancs. L'abdomen est plus gros et plus obtus à l'extrémité. Le dernier article des palpes est plus long et paraît encore plus mince.

Mêmes localités, mais beaucoup plus rare. Coll. Gn. et M. N.

1562. Spiredonia Alix Gn.

Taille de *Feducia*. Ailes dentées, d'un brun-noirâtre, légèrement

glacées de violâtre, avec une multitude de lignes dentées, plus foncées, mais peu marquées, et une série subterminale de traits noirs, isolés, suivis de points blanchâtres, terminaux, dans les sinus des dentelures. Supérieures ayant une large tache d'un blanc-bleu, sur laquelle se dessinent en noir le 3 formé par le haut de la coudée, et le milieu de la subterminale. Quelques groupes d'atomes de même couleur, entre la place des taches ordinaires et au bord interne, et, aux inférieures, au bout de la cellule et sous la subterminale, qui est géminée et ombrée supérieurement de noir fondu. Dessous comme chez *Feducia*. Abdomen d'un noir-violet en dessus, avec de petits points blancs, latéraux, aux premiers anneaux.— ♀ ayant en outre, une tache bleuâtre, vague, dans l'espace subterminal, entre les 2ᵉ et 4ᵉ inférieures.

Java, Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂, une ♀.

Gen. SERICIA Gn.

Chenilles...... — Antennes longues, minces, sétacées (à l'œil nu) dans les deux sexes. Palpes très-ascendants, le 2ᵉ article ensiforme, assez épais, le 3ᵉ aussi long, filiforme, droit, très-grêle, nu. Trompe moyenne. Thorax peu convexe, subcarré. Abdomen robuste, cylindrico-conique, muni de larges rangs de poils sur les premiers anneaux, et terminé dans les deux sexes par une pointe brusque et un bouquet de poils non comprimé. Poitrine et jambes velues, à épines des tarses cachées par les écailles. Ailes dentées, luisantes, à lignes très-distinctes : les supérieures tantôt dépourvues de toute tache ocellée, tantôt portant un grand œil bien complet. Dessous luisant, glacé de violet, sans taches. Nervure costale très-éloignée de la côte, ainsi que la nervure sous-costale, en sorte que toute cette charpente occupe une large place. Aréole bien distincte.

Ce genre a les plus grands rapports avec le G. *Spiredonia*, et pourtant l'aspect seul des espèces qui le composent, accuse suffisamment un genre à part. J'ai indiqué à dessein les caractères génériques dans les mêmes termes, afin que les légères différences qui les séparent ressortent clairement de la comparaison. Celui-ci a quelques rapports, pour la nature et la forme des ailes, avec la famille des *Amphipyrides*, mais la nervulation des ailes inférieures est tout-à-fait distincte. Deux des espèces qu'il contient forment exception à toute la famille des Ommatophorides, puisqu'elles sont complètement privées de tache oculaire, mais le reste de leur organisation ne permet pas de les séparer du genre *Sericia*. Toutefois, il sera bon de revoir l'espèce américaine, dont je n'ai gardé qu'un croquis et une description, et qui pourrait différer de celles des Indes.

GROUPE I.

1563. Sericia Spectans Gn.

85mm. Ailes dentées, d'un brun-noirâtre, à reflet d'un violet vif, avec des lignes très-distinctes, noirâtres. Supérieures avec un grand œil formé en partie par la coudée, qui est fine et très-noire : cet œil renferme deux taches d'un bleu-ardoisé sombre, dont l'inférieure beaucoup plus grande, marquée d'un tache noire entourée d'atomes blanchâtres. Il y a, entre la base et la coudée, quatre lignes épaisses et sinueuses, et cette dernière est suivie d'une large ombre noire. La subterminale est dentée et bien marquée, et, entre elle et le bord, on trouve encore deux filets noirs, dentés, parallèles. Ailes infér. avec une bande médiane plus claire, divisée par un filet noir, deux filets terminaux comme aux supérieures, et deux groupes d'atomes d'un blanc-violet, surmontés d'un large sourcil noir près de l'angle anal. Dessous d'un brun uni, glacé de violet, avec une ligne médiane vague. — Femelle semblable.

Tasmanie. M. N. et Coll. Div. Beaucoup d'individus.

Cette belle espèce a été rapportée en grande quantité par M. Verreaux.

GROUPE II.

1564. Sericia Anops Gn.

70mm. Ailes d'un brun-noirâtre, glacées de violet clair : les supérieures avec les quatre lignes très-marquées, noirâtres, éclairées de gris ; la demi-ligne bien nette; la coudée sinuée et dentée, rentrant en un sinus profond au-dessous de la cellule, suivie extérieurement d'une ombre brune après l'éclaircie ; la subterminale composée d'éclaircies décousues, ombrées vaguement des deux côtés. Outre ces lignes, une ombre médiane, presque semblable à elles, passe sur une tache irrégulière qui remplace la réniforme, mais qui n'a aucunement la forme d'un œil, et qui ne se distingue pas, au premier abord, des lignes dont elle semble faire partie; l'orbiculaire est remplacée par un point. Une série terminale de petits points jaunâtres. Ailes infér. avec une forte ligne médiane noirâtre, très-dentée, se prolongeant, en descendant, jusqu'au bord abdominal, mais s'éteignant longtemps avant la côte. Au-dessous, une ligne claire, ombrée inférieurement, se trouve dans le même cas. Dessous d'un brun uni, glacé de violet, avec une ligne médiane à peine sensible, aux inférieures.

Indes Orientales. Coll. Saunders et M. N. Paraît rare.

GROUPE III.

1565. Sericia Pæcila Gn.

60mm. Ailes d'un brun-carmélite, velouté, nuancé de brun-noir, de chamois, et saupoudré, par places, de blanc-bleuâtre, avec la frange précédée d'une double ligne, puis d'une série de lunules noires, et une foule de dessins, dont les plus saillants sont : sur les ailes supérieures, un espace basilaire ondé de lignes plus foncées, et éclairé, au-dessus de la sous-médiane, par une lunule d'atomes blancs; deux autres lignes très-foncées et anguleuses; la réniforme placée sur un espace chamois qui part de la côte, puis s'étend, au-dessous de la tache, en une large place très-claire qui frappe d'abord la vue, et dans laquelle se perd la ligne coudée, qui n'est visible que dans sa partie supérieure. Subterminale ondée-anguleuse, détachée en clair et précédée, au sommet, par un large espace d'un brun-noir qui finit en pointe. Ailes infér. à côte unie et un peu cendrée, et avec beaucoup de lignes parallèles, alternativement claires et foncées : leur dessous avec une forte lunule cellulaire et six lignes très-ondées, rapprochées alternativement, noires, et d'un jaune d'ocre pâle. Une tache semblable vis-à-vis de la cellule, se prolongeant sur la frange, et, au-dessus, un petit point triangulaire très-blanc, appuyé sur une tache très-noire. Pattes annelées de jaunâtre. Palpes bruns, avec deux filets jaunes très-fins sur la tranche.

Para. Un ♂ rapporté par M. Ghiliani.

Cette Noctuelle est une des plus jolies de cette belle famille, moins la vivacité des couleurs que par leur harmonie.

Gen. DASYPODIA Gn.

Chenilles....... — Antennes longues, minces, à peine pubescentes dans les ♂, sétacées dans les ♀. Palpes très-ascendants, connivents, étroitement appliqués contre le front, à tranche large, velue-serrée et comme veloutée ; leur dernier article linéaire. Trompe robuste. Thorax oblong, couvert de poils longs, soyeux et couchés. Abdomen effilé, très-velu, mais non crêté, terminé dans les deux sexes par un bouquet de poils comprimé. Poitrine très-velue. Pattes garnies dans les deux sexes de poils soyeux très-abondants : celles des ♂ excessivement velues ; les intermédiaires à ergots non apparents, les postérieures munies, jusqu'à l'extrémité du tarse, d'un large rang aplati de poils drapés et soyeux. Ailes fortes, luisantes; subdentées, à lignes très-distinctes : les supérieures ayant la réniforme très-apparente, en forme de demi-lune cerclée de jaune. Nervure sous-médiane des supérieures fortement coudée à la base.

A ne considérer que superficiellement les deux belles espèces qui com-

posent ce genre, on serait tenté de les rapprocher des *Spirama*, mais la forme de la tache ou œil cellulaire produit seule cette illusion. Sa véritable place est près des *Sericia*. Il est du reste parfaitement caractérisé. La plus grande singularité qu'il présente, consiste dans les pattes des mâles, qui sont des plus velues qu'on puisse voir. Cette villosité s'étend jusqu'à l'extrémité du tarse des postérieures, dont le côté interne est nu et simplement hérissé de petites épines, tandis que le côté externe est garni de poils épais, qui donnent à l'ensemble du tarse, une forme aplatie comme chez les Noctuelles de la famille des Rémigides. Chez les femelles, le tarse revient à sa forme normale, mais la jambe est également garnie de poils très-abondants, quoique avec moins de profusion que chez les mâles. Au reste, ce ne sont pas les pattes seules qui sont velues : le thorax, la poitrine et l'abdomen sont également fourrés. Peut-être ces espèces, qui nous viennent de l'intérieur de l'Inde et de chasses exécutées au pied de l'Himalaya, se trouvent-elles dans la montagne même, ce qui expliquerait la richesse de leur fourrure.

1566. Dasypodia Selenophora Gn.

78mm. Ailes subdentées, luisantes, d'un blond clair sur le disque, et brunâtre sur les bords, avec une série terminale de très-petits points d'un blanc-bleuâtre pur. Supérieures ayant la réniforme grande, semi-lunaire, d'un gris-ardoisé liseré de bleu métallique, puis de fauve : le tout séparé par du noir, avec la partie échancrée remplie de noir. Cette tache, suivie de trois lignes fines, brunes, parallèles, projetant intérieurement, au-dessous d'elle, trois dents très-aiguës et très-saillantes. Ces lignes se continuent, d'une manière moins distincte, sur les inférieures. Dessous des quatre ailes uni, jaune sur le disque, avec un gros point cellulaire noir. Pattes, poitrine, collier, tranche et intérieur des palpes, d'un fauve clair. Troisième article de ces derniers assez court.

Tasmanie, Inde centrale? Coll. Div. On l'a reçue abondamment, il y a quelques années; mais, depuis, elle n'est plus revenue, soit qu'elle ait été négligée, soit que les chasseurs aient abandonné la localité où elle se trouve. Je n'ai vu que des ♂.

1567. Dasypodia Cymatodes Gn.

80mm. Ailes d'un gris-noir, à reflet violacé, avec de fines lignes noires, ondées : la coudée triple, ondée et dentée; la subterminale presque régulièrement dentée, éclairée d'atomes blancs, précédée de noirâtre fondu et laissant derrière elle l'espace terminal très-uni. Une série terminale de points noirs marqués d'un petit point blanc. Supérieures ayant la tache réniforme très-marquée, ocellée, arrondie en dedans, fortement échancrée en dehors, d'un gris-ardoisé, entourée d'atomes d'un blanc-bleuâtre métallique; puis d'un filet d'un jaune clair liseré de noir des deux côtés.

Un point noir à la place de l'orbiculaire. Dessous des quatre ailes avec une forte lunule cellulaire noire, et deux lignes dentées, indécises, foncées. Poitrine jaune. Palpes ayant le 2e article mince et lissé, et le 3e long, redressé et linéaire. — ♀ semblable.

Tasmanie et Inde centrale. Coll. Gn. et M. N. Un ♂, trois ♀.

Elle paraît beaucoup plus rare que la précédente, mais on en voit figurer, de temps en temps, un individu dans les envois de l'Inde.

Gen. PATULA Gn.

Chenilles....... — Antennes longues, grêles, filiformes dans les deux sexes. Palpes ascendants-verticaux, le 2e article velu-massé, presque droit, le 3e aussi long, grêle, filiforme, nu, non spatulé. Thorax court, subarrondi. Abdomen subconique et terminé en pointe dans les deux sexes, avec quelques poils à la base. Pattes non velues, toutes semblables, à jambes et tarses épineux. Ailes larges, veloutées, profondément dentées, à lignes très-distinctes, dont plusieurs maculaires : les supérieures à côte large d'abord, puis très-rétrécie; à aréole distincte et assez large, ayant sur le disque un très-grand œil dont le dessin pyriforme est large et trifide inférieurement; les inférieures du ♂ étroites, à quatre dents terminales, avec la nervure costale et ses nervules oblitérées et reléguées à la base de la côte, qui est renflée et munie d'un duvet cotonneux. La médiane simplement trifide, à nervules très-écartées.

Après les genres *Thysania* et *Erebus*, c'est celui-ci qui comprend les plus grandes espèces de Noctuelles connues. Ce sont de vrais oiseaux de nuit, à ailes robustes, veloutées, brunes, agréablement mouchetées de noirâtre, et décorées d'un œil gigantesque, analogue à celui de tous les genres qui vont suivre, et dont j'ai décrit les dessins aux généralités de la famille. Celui-ci nous offre une autre particularité fort curieuse dans la nervulation, qui va nécessiter une explication assez étendue.

Disons d'abord que les femelles ne diffèrent en rien, à cet égard, de tout le reste de la famille : leurs ailes inférieures sont bien développées, munies de sept dents, qui correspondent aux nervules, dont la disposition est la même que celle de toutes les autres Noctuelles Quadrifides; mais les mâles sont tout différemment charpentés.

Aux secondes ailes, la nervure médiane existe à la place ordinaire; mais au lieu de fournir quatre nervules, elles n'en présente que trois (du moins en apparence, comme je vais le démontrer plus loin) qui sont extrêmement écartées les unes des autres, et qui correspondent, sur le bord terminal, à un nombre égal de dents, d'une largeur exagérée; une quatrième dent anale est soutenue par la sous-médiane, et c'est là que se borne tout le contour extérieur de l'aile. La côte se trouve déprimée aux abords de l'angle interne, mais elle se renfle vers la base, et y est soutenue par la nervure sous-costale, qui a subi des modifications bien plus étranges encore que la médiane.

Elle a, comme à l'ordinaire, trois ramifications, mais elles commencent à

la base même de l'aile. la première se dirige de suite vers la côte, où elle aboutit à quelques millimètres de l'attache de l'aile; la seconde la suit parallèlement, à deux millimètres près, et la troisième, s'écartant un peu plus, va aboutir quelques millimètres plus loin.

La 1re nervule de la médiane, ou indépendante, est placée à peu près à égale distance de celle-ci et de la costale, mais au lieu d'aboutir au bord terminal, elle part, comme la dernière, de la côte même et vient s'insérer sur la discocellulaire, qui, cette fois, n'est pas une fausse nervure, mais un canal circulatoire bien marqué, remonte vers la base, presque comme si elle était une continuation de la 3e nervule, rencontre l'indépendante, remonte encore, puis, formant un petit V très-aigu, revient sur elle-même se perdre dans la 1re nervule de la costale.

Il résulte de cette disposition, que la cellule est complètement fermée et réduite à des proportions très-restreintes; aussi n'a-t-elle pas plus de 6 à 7 millimètres d'étendue dans sa plus grande longueur, malgré la grandeur de l'aile.

Mais ce n'est pas tout, et la cause de cette charpente exceptionnelle va nous apparaître dans une anomalie de l'aile elle-même, où la brusque dépression de la côte n'est qu'apparente. En effet, si on soulève le bord interne de l'aile supérieure, on s'apercevra avec surprise que cette côte forme dans toute sa longueur un immense repli, dont les poils terminaux se mêlent avec ceux du bord interne de l'aile supérieure. Entre les deux surfaces de ce repli, se trouve un amas considérable d'une bourre ou duvet cotonneux, d'un blanc-jaunâtre, tout-à-fait analogue à celui qu'on observe dans les plis abdominaux de certains *Papilio*, (*Proneus*, *Agavus*, etc.). La présence de cette matière, dont l'utilité ne peut encore s'expliquer d'une manière plausible, occasionne un renflement sensible de la membrane alaire. Ainsi s'expliquent la nervulation exceptionnelle de l'aile et la déviation de la nervure costale, dont la présence était nécessaire pour charpenter ce repli appendiculaire (1).

J'ai cru devoir entrer dans tous ces détails, avec d'autant plus de raison que nous verrons dans le genre suivant les mêmes anomalies se reproduire, et qu'il me suffira alors de renvoyer aux explications que je viens de fournir.

Les *Patula* habitent les continent et archipels indiens.

1568. Patula Macrops Lin.

Lin. Mant. p. 225 — Cr. 171 A B = *Bubo* Fab. 4 — Sulz. p. 160 pl. 22 f. 2 — Enc. 8.

Le nom de Linné et de Cramer ne fût-il pas plus expressif et meilleur

(1) Fabricius s'est aperçu de la présence de cette bourre, mais il fait une fausse supposition quand il dit que les individus chez lesquels elle se remarque, sont probablement des femelles.

que celui de Fabricius, qu'il faudrait encore le conserver parce qu'il a la priorité sur ce dernier.

110mm. Ailes très-dentées, d'un brun-chocolat glacé de violâtre, avec des lignes maculaires plus foncées, communes : supérieures en ayant cinq, dont la première (extrabasilaire) formant un angle sous la nervure médiane, les autres groupées autour du grand œil ; la 4e formant une large tache sous la côte, et suivie, ainsi que la précédente, de lunules plus claires que le fond ; la 5e très-maculaire et ondée, entourée de clair, éloignée du bord terminal. Ailes infér. avec trois lignes qui sont semblables aux 2e, 4e et 5e, qu'elles continuent. Œil des supérieures très-grand, entièrement cerclé de noir, avec le dessin pyriforme non divisé par en bas, teinté de roux et éclairé extérieurement d'atomes blancs placés sur d'autres atomes qui, vus à certains jours, paraissent d'un bleu brillant. Dessous plus clair que le dessus, surtout à la base, avec une série internervurale de taches blanches disposées en lignes flexueuses, et une autre série de traits semblables, étroits, en ligne droite.

Indes Orientales. Coll. Div.

Je rappelle ici que, grâce à la nervulation exceptionnelle des ailes inférieures, les ♂ n'ont que trois taches et trois chevrons blancs en dessous, tandis les ♀ en ont sept.

1569. Patula Boopis Gn.

Elle est très-voisine de la précédente, mais j'ai vu un nombre considérable de chacune d'elles, et les différences que je vais signaler sont constantes, surtout pour les femelles.

Elle est plus grande : la ♀ porte généralement 130mm, et j'ai des ♂ qui atteignent jusqu'à 150. — Le fond de la couleur est d'un gris de terre d'ombre jaunâtre, avec le reflet violet à peine sensible, surtout chez la ♀. La disposition des lignes est la même, mais, bien que le fond soit parfois un peu plus clair entre quelques-unes d'elles, aucune n'est accompagnée de lunules, ni distinctement entourée de clair. La tache qui commence la 4e sous la côte, est divisée et moins grande. Entre la 4e et la 5e, on voit, aux quatre ailes, mais surtout aux inférieures, une série bien marquée de taches en X ou en double coin, aussi foncées que les lignes. L'œil est d'un roux moins vif, mais plus étendu sur le contour extérieur. Le dessous est divisé en deux nuances bien tranchées, et les taches et traits blancs y sont plus larges et mieux accusés.

Silhet. Coll. Div. — Elle n'est pas moins belle que la *Macrops*.

Gen. ARGIVA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles....... — Antennes, palpes, thorax, abdomen et pattes, comme dans le genre précédent. Ailes larges, épaisses, veloutées, plus ou moins dentées,

à lignes peu distinctes et parfois nulles dans les ♂ : les supérieures avec un œil moyen, souvent mal écrit et dont le dessin pyriforme est étroit et fortement bifide inférieurement. Leur côte d'abord large, puis très-étroite, avec l'aréole à peine visible, tant les côtés en sont rapprochés. Les inférieures des ♂ comme dans le genre précédent, mais à trois dents terminales seulement.

Ce genre est, comme on le voit par les caractères ci-dessus, extrêmement voisin des *Patula*, et ne s'en distingue par aucune différence organique. Aussi aurait-on pu à la rigueur les réunir et faire de celui-ci un groupe du précédent. Mais le *facies* est si différent, que cette réunion ne m'a pas paru indispensable.

Je ne répéterai pas ici les longs détails que j'ai donnés sur la nervulation du genre *Patula*; elle est ici exactement la même, quoique le pli costal et, par suite, l'étendue occupée par la nervure de ce nom varie beaucoup avec les espèces, et que très-développée dans la *Caprimulgus*, elle soit excessivement restreinte dans l'*Hieroglyphica*.

Outre la différence capitale qui résulte de cette disposition des nervures entre les deux sexes, les *Argiva* en présentent beaucoup d'autres, quant aux couleurs et aux dessins; aussi est-il difficile, si on n'en a pas un grand nombre sous les yeux, de ne pas croire à autant d'espèces distinctes qu'il y a de sexes différents. En outre, les variétés s'y présentent en foule, et quoique j'aie devant moi au moins une soixantaine d'individus, on verra par mes descriptions, que je n'ose me prononcer définitivement sur la séparation des deux dernières espèces. Il n'est donc point surprenant que les anciens auteurs en aient fait deux avec les deux sexes de l'*Hieroglyphica*.

Toutes les *Argiva* habitent les Indes Orientales. Les femelles nous arrivent en bien plus grand nombre que les mâles, et ces derniers sont souvent fort mal conservés, ce qui semblerait indiquer qu'il volent fréquemment, malgré l'oblitération partielle de leurs ailes inférieures. Un pollen abondant qui est souvent attaché à leurs pattes, semblerait accuser des habitudes analogues à celles de nos Noctuelles qui volent le jour, ou au coucher du soleil.

1570. Argiva Hieroglyphica Dr.

♂ Drur. II pl. 2 fig. 1 — Donov. Ins. Ind. pl. 54 — Fab. 10 — Enc. 11 — Hb. Verz. = *Mygdonia* Cr. 174 F. = *Pavonia* Hb. Beitr. pl. 1 A. = ♀ *Hermonia* Cr. 174 B = *Ulula* Fab. 11 — Enc. 12.

85mm. Mâle. Ailes largement dentées, d'un brun-noir uni, velouté : les supérieures avec une hélice noire, faiblement éclairée de chaque côté de brun-fauve, et terminée intérieurement par une tache bilobée, liserée de blanc-bleuâtre. Deux litures contiguës, d'un jaune clair vers le sommet de l'aile. Abdomen d'un noir-violet. Ailes inférieures à trois larges dents ayant en dessous, à la base, un léger renflement rempli de poils furfuracés.

Femelle. Ailes finement dentées, d'un brun de terre d'ombre clair, avec une multitude de stries noires. Les litures apicales blanches. Une tache semblable entre les 2e et 3e nervules de la médiane, et, en outre, une trainée de taches blanchâtres, vagues, formant une sorte de bande discoïdale incertaine sur les ailes inférieures, et signalée en dessous par deux petites taches blanches. Abdomen d'un brun clair uni.

Coromandel, Silhet, Inde centrale. Coll. Div.

Donovan la dit très-commune dans l'Inde. Malgré cela, les individus irréprochables sont rares dans les collections, surtout les mâles.

Les auteurs ont, comme on voit, fait deux espèces de cette *Argiva*, et chacun des sexes a reçu au moins deux noms.

1571. Argiva Caprimulgus Fab.

Fab. 7 — Enc. 6.

90mm. Mâle. Ailes largement dentées, d'un brun-noir uni, velouté : supérieures avec une hélice noire, presque absorbée dans la couleur du fond et terminée par une tache bilobée, comme chez l'espèce précédente. Point de tache au sommet de l'aile. Inférieures à trois dents très-obtuses, avec la côte très-renflée en dessous et formant un repli plein d'un duvet cotonneux, abondant, d'un blanc-jaunâtre. Dessous des supérieures avec une série de taches blanches, dont une plus grande, et un rang subterminal d'accents circonflexes blanchâtres, le tout souvent oblitéré, en tout ou en partie.

Femelle. Ailes finement dentées, d'un brun plus ou moins intense, avec les espaces subterminal et terminal plus clairs. Ligne noire de l'hélice se continuant distinctement jusqu'au bord interne, et aussi sur les ailes inférieures, en une ligne denticulée bien marquée. Ligne coudée (qui sépare les deux nuances) éclairée extérieurement de gris. Une tache brune costale à l'apex, avec un point au-dessous.

Chine, Silhet, Inde centrale. Coll. Div. Pas plus rare que la précédente.

Je crois que c'est bien là la Noct. *Caprimulgus* de Fabricius. Cependant il dit, en parlant des ailes inférieures : *Subtus fuscæ, arcu baseos nigro*. Or ce caractère manque sur tous les individus que j'ai observés.

A.

♀ d'un brun plus pâle, avec les deux premières lignes foncées, plus distinctes. Ligne coudée d'un blanc pur sur les quatre ailes et s'élargissant au bout de la cellule des supérieures en une tache saillante à l'extérieur ; cette ligne suivie d'atomes blancs. Œil bien écrit et aussi net que chez la ♀ de l'*Hieroglyphica*. Dessous des quatre ailes avec un cordon de taches blanches, plus grandes et très-nettes.

B.

D'un brun-noirâtre marbré de brun plus clair. Ligne coudée blanche, mais salie d'atomes bruns. Aux inférieures elle est suivie d'une large bande blanche striée, dont elle est séparée par deux traînées brunes, quelquefois tout-à-fait nulles. Dessous ayant, outre les taches blanches du type, une série de V ou chevrons subterminaux blancs, ombrés intérieurement de noir.

C.

Toute la partie des ailes située derrière la coudée, d'un jaune-ochracé clair, strié, marqué à la côte des supérieures d'une tache brune. Cette même nuance jaune s'avance sur le disque des supérieures. Œil en partie oblitéré, et ayant le dessin pyriforme de la même nuance ochracée.

Toutes ces variétés se trouvent dans les mêmes localités que le type.

GEN. NYCTIPAO Hb.

Hb. Verz.

Chenilles...... — Antennes crénelées de cils visibles dans les ♂. Palpes ascendants-obliques, le 2e article un peu convexe, ensiforme ou rectangulaire, le 3e aussi long, droit, linéaire, aplati. Thorax subcarré. Abdomen cylindrique et brusquement terminé en pointe dans les ♀. Trompe longue et forte. Pattes fortes, lisses, avec les tarses épais et munis en-dessous d'épines disposées par rangs. Ailes larges, arrondies, plus ou moins dentées, les quatre bien développées dans les deux sexes, à lignes bien distinctes; les trois premières nervules des inférieures très-longues, insérées presque au même point, et très-près de la base. Cellule conséquemment très-courte et fermée distinctement par la disco-cellulaire, qui est très-voisine de la base. Côte des supérieures très-rétrécie dans le haut, avec l'aréole très-visible, mais assez courte.

On distinguera aisément ce beau genre des *Patula* et des *Argiva*, en ce que les ailes inférieures des mâles rentrent dans la forme normale. Toutes les ailes sont d'ailleurs plus larges et comme moins épaisses, en sorte que l'insecte incline déjà un peu vers les *Cyligramma*. L'œil des supérieures est aussi un peu différent : il est généralement plus grand, plus complet, et le dessin bilobé qu'il contient est plus étendu et toujours posé sur une tache noire, inférieure, bien marquée. C'est sans doute cette forme qui a semblé à Hubner se rapprocher de celle des yeux de la *Vanessa Io* ou Paon de jour, et ce qui a fait donner le nom de *Nyctipao* ou Paon de nuit, à ce genre, qui contient du reste chez lui une *Cyligramma*.

Ces superbes Noctuélides habitent toutes la Chine et les archipels et continent indiens. L'une d'elles est connue depuis fort longtemps, nommée par Linné et très-bien figurée dans Clerck, ce qui n'a pas empêché Cramer d'en donner sous le même nom, deux autres espèces très-différentes.

GROUPE I.

1572. Nyctipao Gemmans Gn.

80mm. Ailes peu dentées, d'un brun-noir velouté, avec une bande blanche, commune, étroite, arquée, mais non ondée, très-nettement coupée intérieurement, rongée et accompagnée de quelques taches jaunâtres extérieurement. Quelques atomes jaunâtres saupoudrant tout le bord terminal. Supérieures ayant en outre une ligne extrabasilaire arquée, noire, et, au-dessous de l'œil, une autre semblable, qui se continue sur les ailes inférieures. Œil grand, formé extérieurement par un filet noir éclairé de brun-chamois, et intérieurement par un dessin irrégulier figurant par en bas deux grands lobes liserés de blanc-bleuâtre, et par en haut une sorte de faucille à dents grossières à l'intérieur. Dessous d'un brun clair, avec la bande blanche et les taches y annexées très-nettes.

Silhet. Coll. Saunders et Gn. Ne paraît pas commune.

1573. Nyctipao Rivularis West.

Westw. Cab. Orient. pl. 28 f. 3.

C'est peut-être la plus belle de toutes les Noctuelles.

130mm. Ailes un peu dentées, d'un brun-bronzé luisant, chatoyant en vert et en violet, avec la frange, l'extrême bord et une ligne commune, tremblée et formant un angle très-aigu, puis s'arrondissant et expirant, avant d'arriver au bord interne, aux supérieures, plus large aux inférieures, où elle forme deux angles, dont le premier plus obtus, et enfin l'extrémité des nervures, d'un blanc-jaunâtre. Supérieures ayant en outre un grand œil marron à partie inférieure noire, marquée d'atomes et de points d'un blanc-bleu, et largement entouré extérieurement de jaune-olivâtre luisant divisé lui-même par un filet foncé. Base des quatre ailes garnie de poils bruns, épais, non bronzés. Dessous semblable au dessus, mais sans œil.

Silhet. Coll. Saunders et Gn. Deux femelles.

GROUPE II.

1574. Nyctipao Crepuscularis Lin.

Lin. S. N. Bombyx 13 — Clerck t. 53 f. 3, 4 — Cram. 159 A — Fab. 17 — Drur. I pl. 20 f. 1, 2 — Seba pl. 20 f. 2, 3. — Enc. 19.

Il serait très-difficile de décider laquelle de cette espèce ou de la suivante est la vraie *Crepuscularis* de Linné, car il cite les figures de Clerck,

qui les représentent toutes deux, et quant à l'indication de l'habitat, qui aurait pu nous mettre sur la voie, celui que Linné indique (l'Amérique) est également inexact pour l'une et pour l'autre; cependant, comme il faut prendre un parti, je crois qu'il vaut mieux laisser le nom de *Crepuscularis* à l'espèce la plus commune et la plus répandue dans les collections.

92mm. Ailes larges, très-dentées, d'un brun de bois, avec une bande oblique, commune, d'un jaune d'ocre, traversée aux ailes inférieures d'une ligne brune, s'avançant aux supérieures au-dessous de l'œil jusqu'à une autre bande blanche qui part de la côte et qui forme un coude avec elle derrière cet œil. Une ligne semblable, mais peu marquée et très-étroite, part aussi de la côte, croise la première à angle aigu et va aboutir au bord abdominal des ailes inférieures, où elle est suivie de deux rangs de poils blancs. Enfin vient une autre ligne également commune, très-irrégulière et formant des saillies et des anfractuosités considérables, composées de lunules qui sont bien plus apparentes en dessous; cette dernière ligne commence à la côte des supérieures par une tache blanche en forme de bonnet phrygien, placée sur un large espace triangulaire, brun foncé, et à la côte des infér. par un trait jaunâtre, et dans ses principaux sinus, elle est suivie de taches formées par des poils d'un blanc-grisâtre. Les ailes supérieures ont l'œil grand, coudé extérieurement, avec le dessin pyriforme, assez restreint et marqué d'une seule tache noire inférieure. La ligne brune qui limite supérieurement la bande ochracée est très-droite et munie d'une seule petite dent en approchant de l'œil. Dessous d'un jaune-brun; celui des supér. avec une ligne discoïdale arquée et dentée, éclairée de blanc, et plusieurs taches blanches précédant les traits subterminaux; celui des infér. n'ayant qu'un seul trait blanc, costal, comme en dessus.

Femelle d'un brun moins jaunâtre, avec la bande ochracée beaucoup moins distincte. La fine ligne transverse est blanche et suivie, surtout aux ailes inférieures, d'écailles d'un blanc-violâtre, indépendamment des poils. Traits du dessous un peu plus marqués de blanc. Œil plus arrondi.

Java. Coll. Div.

Fabricius a imaginé une prétendue différence sexuelle reposant sur la pupille de l'œil, qui en réalité ne diffère en rien dans les deux sexes.

Seba, qui représente grossièrement cette Noctuelle, figure à côté une chenille qui n'a pas le moindre rapport avec elle, et qui est probablement celle d'une Saturnide américaine du genre *Hyperchiria*.

1575. Nyctipao Ephesperis Hb.

Hb. Verz. 2675 = *Crepuscularis* Cr. 160 A.

Je n'ai vu que deux femelles de cette *Nyctipao*, qui m'ont paru pouvoir se rapporter à celle que Cramer figure sur sa planche 160, et que

Hubner a nommée *Ephesperis* (peut-être sans l'avoir vue). Toutefois, comme la figure est beaucoup plus bariolée que les individus que j'ai sous les yeux, et comme, d'ailleurs, la patrie est très-différente, je n'ose citer Cramer qu'avec un ?

Elle diffère de la *Crepuscularis* femelle par les ailes, qui me paraissent un peu plus oblongues. La ligne fine et les poils et écailles qui la suivent sont remplacés ici par une bandelette bien marquée et bien nette, d'un blanc pur, qui se répète en dessous aussi nettement, mais qui y devient notablement maculaire, surtout aux ailes supérieures. Par contre, la ligne blanche qui entoure l'œil est moitié plus étroite, et après l'œil elle ne se perd point dans une bande ochracée, mais elle continue jusqu'au bord interne sans s'élargir. La tache de la côte des inférieures est assez large et triangulaire, et tous les traits sont bien marqués en blanc de part et d'autre. L'œil est beaucoup plus arrondi. Enfin, la ligne discoïdale arquée et dentée du dessous des supérieures est nulle comme dans la *Leucotænia*.

Japon. Coll. Feisthamel. Amboine. Coll. Marchand.

Malgré toutes ces différences, elle ne me paraît pas très-caractérisée.

1576. NYCTIPAO LEUCOTÆNIA Lefeb.

Lefebvre in litt. = *Crepuscularis* Clerck pl. 53 fig. 1, 2.

Un peu plus grande que la *Crepuscularis*. Ailes du mâle notablement moins arrondies, d'un brun-noir uni, nullement varié de jaune d'ocre, avec une large bande d'un blanc pur, commune, non coudée, légèrement arrondie, à bords droits intérieurement, très-laciniée extérieurement, aussi bien marquée, mais un peu maculaire en dessous. Cette bande est suivie d'une ligne irrégulière, composée de lunules, comme chez *Ephesperis*, et qui commence par une tache blanche, apicale, en bonnet phrygien. Il n'y a pas même de traces de bande blanche oblique. Œil des supérieures bien complet, assez petit, légèrement coudé, mais moins que chez *Crepuscularis*, et très-finement liseré extérieurement de jaunâtre, qui vient se perdre au-dessous du petit trait d'un blanc-bleu, dans une tache ou ligne vague, noire. Quelques atomes gris-jaunâtres derrière les lunules des premières ailes. Dessous d'un brun uni, avec la bande précitée et quelques traits blancs. Antennes très-distinctement ciliées. Femelle plus grande et à traits blancs plus épais et plus nombreux; celui de l'angle externe des ailes inférieures élargi en grande tache ovale de part et d'autre.

Manille. Coll. Lefebvre. Java. Coll. Feisthamel.

Le dessous de cette belle espèce rappelle un peu notre *Satyrus Circe* d'Europe.

Gen. CYLIGRAMMA Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 109 — Guér. règn. anim.

Chenilles...... — Antennes longues, très-minces et sétacées dans les deux sexes. Palpes ascendants-verticaux, grêles, le 3e moitié plus court que le second, mince, nu, linéaire, non spatulé. Trompe assez longue. Yeux très-gros dans les ♂, et si rapprochés, qu'ils réduisent le toupet frontal à un espace linéaire. Corps très-grêle : le thorax peu convexe, un peu oblong ; l'abdomen n'atteignant pas l'angle anal des ailes, conique, finissant en pointe très-aiguë chez les ♂, et peu obtuse chez les ♀. Pattes longues, grêles, non épineuses. Ailes larges, peu ou point dentées : les supérieures triangulaires, à œil bien complet, à côte très-mince dans toute sa longueur, sans aréole; les deux premiers rameaux costaux très-faibles et presque entièrement oblitérés; les inférieures un peu prolongées dans le sens du corps, à cellule courte; la disco-cellulaire un peu arquée, et placée entre deux sourcils formés par des poils.

Le genre *Cyligramma* est un des plus naturels de cette famille, et le plus tranché quant aux caractères. La forme de ses ailes et la gracilité de son corps le font d'abord reconnaître, ce qui n'a pas empêché Hubner de placer les deux seules espèces dont il parle, dans deux genres différents (*Argiva* et *Nyctipao*). On remarquera ces deux petites lignes de poils qui bordent à distance, de chaque côté, la discocellulaire, et qui étant presque toujours plus foncées que le fond, forment, autant par leur couleur que par leur saillie, une sorte d'arc géminé sous les quatre ailes. Mais ce qui est surtout remarquable dans ce genre, c'est la nervulation des ailes supérieures, où la charpente de la côte est très-peu étendue, et ou l'aréole qui caractérise presque toutes les Noctuelles, manque absolument, rapprochant ainsi, mais sous ce rapport seulement, l'aile des *Cyligramma* de celle des *Bombyx*. Cette absence de l'aréole s'explique ici, du reste, par l'extrême ténuité des deux premiers rameaux costaux, dont le second sert d'ordinaire à constituer la partie supérieure de l'aréole, et au contraire par la taille robuste de la sous-costale, qui absorbe ainsi cette petite cellule déjà très-rétrécie dans les genres voisins.

Les *Cyligramma* ont toutes un air de parenté bien évident. Les ailes supérieures ont le bord terminal presque droit, à peine sensiblement denté; les inférieures sont denticulées, coudées vers les 2e et 3e nervules de la médiane. Les supérieures sont marquées à la base de deux lignes noires, ondées ou plutôt anguleuses : la première touche les deux bords, la seconde part du bord interne, ne dépasse pas la 4e nervule de la médiane, et y rejoint celle qui forme le contour extérieur de l'œil. Celui-ci est bien entier, mais le dessin pyriforme n'y est pas très-net, et au lieu de reposer inférieurement sur une tache noire, il en supporte une au contraire qui comble toute sa partie étroite. Une ligne centrale commune aux quatre ailes, nulle-

ment ondée, souvent droite et blanche, parfois un peu arquée et peu distincte, les traverse dans toute leur étendue. Enfin, arrive la subterminale, qui, comme dans les *Nyctipao* du second groupe, est composée de traits fort irrégulièrement alignés, bordés de noir extérieurement et plus ou moins marqués, suivant les espèces. L'espace compris entre ces traits et la ligne centrale est toujours saupoudré d'atomes jaunâtres fort abondants. En dessous, les traits subterminaux et la ligne centrale sont ordinairement bien mieux marqués qu'en dessus.

Les femelles diffèrent des mâles par la grosseur des yeux, les ailes inférieures plus arrondies, une couleur plus claire et les bandes mieux exprimées, surtout en dessous.

Ce genre est exclusivement africain, et les espèces n'en sont pas très-répandues dans les collections modernes; mais plusieurs ont été connues des anciens auteurs, qui recevaient plus fréquemment que nous des envois de la côte d'Afrique, et dont l'attention a été attirée par l'élégance de leur dessin.

1577. Cyligramma Joa Bdv.

Faun. Mad. p. 110 pl. 16 f. 2.

95mm. Ailes d'un brun-noir, avec une bandelette médiane étroite, commune, très-nette, d'un jaune d'ocre. Un rang de points noirs éclairés de jaune, remplace les traits ordinaires. Supérieures, avec une bande noire, courte, oblique, reposant sur le bord interne, où elle s'élargit, et expirant à la 4e nervule inférieure. Œil petit, étroit, noir, bordé intérieurement de jaune, avec deux points noirs au-dessous et enfermés intérieurement par un filet noir écarté. Dessous brun, avec la bande du dessus et des taches subterminales, triangulaires, jaunes.

Madagascar. Décrite sur la Faune de M. Boisduval.

1578. Cyligramma Argillosa Gn.

♀ 85mm. Ailes d'un gris de terre d'ombre jaunâtre, assez pâle, avec une ligne centrale, transverse, commune, droite, fine, à peine plus claire que le fond. L'espace entre cette ligne et la subterminale clair et saupoudré d'atomes jaunâtres; cette dernière bien marquée par des taches irrégulières, d'un brun-noir, derrière lesquelles tout le bord terminal est plus foncé. Partie du disque qui précède la ligne centrale, d'un brun foncé, surtout à la côte des supérieures et sous le grand œil, où ce brun s'étend en se fondant jusqu'à la seconde ligne anguleuse. Œil oblong, déprimé des deux côtés, avec la partie qui est sous le dessin, pyriforme, large; cette partie, ainsi que le triangle extérieur qui sépare l'œil du brun de la côte, d'un roussâtre luisant à certains jours. Dessous d'un brun pâle, avec une bande commune, composée de taches triangulaires, émoussées, contiguës, assez vagues et suivies de traits en fer de flèche ramassés ou en accents circon-

flexes, d'un jaune-paille. Bande de la côte des supérieures beaucoup plus large, composée de trois taches arrondies, contiguës, dont l'inférieure plus grande.

Sénégal, Ile Maurice. Deux ♀. Coll. Guérin et Gn. Rare.

Je décris cette espèce sur des femelles seulement. Il est probable que les mâles sont très-différents, surtout pour la couleur.

1579. Cyligramma Duplex Gn.

100mm. Ailes d'un brun assez foncé, avec la base plus claire et ses lignes bien marquées. Subterminale composée de traits peu distincts, détachés, celui de la côte des inférieures d'un jaune clair non ombré de brun. Supérieures avec la seconde moitié saupoudrée d'atomes ochracés, dans lesquels se perd une trace de bande peu appréciable. Inférieures avec cette bande plus visible, légèrement arquée, divisée par un trait vague, de la couleur du fond, et nettement bordée, supérieurement, de brun foncé. Œil grand, assez arrondi, avec une tache brune au-dessous, et une autre semblable, large, en triangle arrondi à la côte. Dessous d'un brun foncé, avec la bande centrale d'un ochracé vif, large, très-tranchée, et une série de traits circonflexes écartés, de la même couleur.

Madagascar. Une seule femelle rapportée par M. Goudot. Coll. Gn.

Cette belle espèce a presque le double de la taille des *Cyligramma* qui vont suivre.

1580. Cyligramma Acutior Gn.

72mm. Ailes d'un brun-noir très-foncé, avec une ligne commune, fine, mais bien marquée, d'un brun-fauve, nullement ondée, concave aux supérieures, au milieu desquelles elle s'interrompt pour recevoir l'œil, très-droite et nette aux inférieures, et une autre ligne subterminale peu apparente, formant des traits comme dans les autres espèces, mais bien aigus et légèrement éclairés de fauve. Supérieures ayant l'apex très-aigu et le bord terminal un peu concave. Œil presque rectangulaire, très-oblong, placé très-obliquement, sans iris, ayant le dessin pyriforme petit, à queue formée par des atomes d'un jaune-soufré et touchant une large tache noire; le reste éloigné du bas de l'œil, qui est d'un brun-roux très-chaud. Dessous d'un brun uni, avec une seule série de petits traits jaunes, circonflexes, très-fins et très-ouverts.

M. N. Un seul ♂ très-ancien, sans désignation de provenance.

On serait tenté d'appliquer ici la *Fluctuosa* de Drury, si on n'était arrêté par la forme des ailes et par les raisons que je déduis à l'article de cette dernière.

1581. Cyligramma Fluctuosa Dr.

Drur. II pl. 14 — Cram. 174 C.

63mm. Ailes d'un brun de terre d'ombre foncé, saupoudrées d'atomes jaunâtres postérieurement, avec la ligne centrale presque nulle, ou consistant seulement en une traînée droite sur les inférieures. Les traits subterminaux également très-peu marqués, noirâtres, isolés, et dont les éclaircies se perdent dans le sablé jaunâtre. Œil oblong, déprimé des deux côtés, surtout par en haut. Ligne extrabasilaire éloignée du bas de la coudée. Dessous d'un brun foncé un peu violâtre, avec une série subterminale de traits circonflexes très-étroits, d'un blanc-jaunâtre. Un petit liseré jaune derrière la tête. — Femelle plus petite, plus claire, avec la ligne centrale des ailes inférieures plus marquée. Les traits subterminaux assez bien marqués en noir. Dessous ayant les traits circonflexes un peu plus larges, précédés d'une série de taches chevronnées, vagues et rapprochées, et deux grandes taches sous la côte des supérieures.

Sénégambie, Sénégal, côte de Guinée. Coll. Gn. Marchand et Feisth.

Il est bien difficile d'affirmer que la *Fluctuosa* de Drury soit réellement celle-ci. La description et la figure de cet auteur ne pouvant s'appliquer à aucune espèce, si on veut les consulter à la rigueur, ou convenant à toutes, si on néglige les détails.

1582. Cyligramma Limacina Guér.

Guérin R. anim. p. 520 pl. 89 f. 2.

Elle est bien voisine de la précédente et pourrait bien n'en être qu'une variété.

Elle est un peu plus grande, surtout les ♀. Les ailes inférieures du ♂ sont plus arrondies. La couleur des quatre est plus claire. L'œil est plus pâle et nullement déprimé dans le haut. La ligne centrale des inférieures est bien visible, courbe dans les mâles et un peu moins droite que chez *Fluctuosa* dans les femelles. Les lignes extrabasilaire et coudée sont plus rapprochées et se joignent souvent par un trait sous la 4e inférieure.

Sénégal. Coll. Guér. Bdv. et Gn.

1583. Cyligramma Latona Cr.

Cr. 13 B — Bdv. Faun. Mad. p. 110 — Hb. Verz. 2676 = *Troglodyta* Fab. 18 — Enc. 24.

70mm. Ailes d'un brun-noir velouté, un peu chatoyant, avec les lignes noires, ordinaires, et une bande centrale d'un jaune-paille, étroite, droite,

allant de l'angle anal des inférieures à la 1re nervule de la sous-costale des supérieures, puis une autre bande obliquant dans le sens opposé, de cette même nervule à la côte. Œil assez arrondi, cerclé extérieurement de gris-jaunâtre clair. Traits subterminaux peu marqués sur les supérieures, formant sur les inférieures des fers de flèche très-aigus. Dessous avec les bandes plus larges et les traits sagittés à toutes les ailes; ceux des inférieures contigus à la bande jaune par leur pointe.

Femelle d'un brun plus clair et plus gris, avec la bande un peu plus large. Traits sagittés du dessous non contigus à cette bande. Lunules discoïdales moins marquées.

Côte de Guinée, Madagascar, Abyssinie. Coll. Div.

Une femelle d'Abyssinie, appartenant au Muséum, est plus grande (76mm), avec les traits subterminaux plus marqués, et les taches sagittées, contiguës à la bande en dessous, comme chez le mâle.

1584. Cyligramma Goudotii Gn.

Je n'ai vu qu'une seule femelle de cette espèce, qui est très-voisine du sexe correspondant de la *Latona*, dont elle diffère par les caractères suivants :

Elle est plus petite (62mm). La bande jaune est encore plus droite et plus nette. L'œil est plus étroit, et sa bordure noire extérieure est déprimée au milieu. La ligne subterminale maculaire est semblable aux quatre ailes. Aux inférieures elle ne figure pas des fers de flèche, mais bien des taches épaisses et irrégulières. En dessous elles n'imitent pas des chevrons évidés, mais bien des fers de flèche épais, courts, à milieu plein, et tridentés intérieurement. Le trait géminé de la cellule est plus distinct.

Madagascar. Rapportée par M. Goudot. Coll. Feisthamel.

1585. Cyligramma Magus Guér.

Guér. Règn. anim. p. 521.

Taille de *Latona*. Ailes d'un brun-noirâtre plus clair à la base, avec les lignes ordinaires sur cette partie bien découpées en noir et très-anguleuses, et une bande oblique, commune, indécise, fondue intérieurement, d'un jaune d'ocre, sablée de brun et divisée par un trait brun mal exprimé. Ligne maculaire subterminale bien marquée, fine, jaunâtre, suivie de taches noires, irrégulières, comme dans la *Goudotii*. Œil des supérieures un peu ovale, avec la bordure noire un peu déprimée extérieurement. Dessous avec la bande centrale plus nette et figurée, du reste, comme dans *Latona*, quoique moins bien écrite. Taches sagittées des inférieures comme dans la *Goudotii*.

Femelle semblable, mais d'un brun plus clair, avec la bande plus large,

aussi nette en dessous que chez la *Latona*, avec les fers de flèche plus grands et presque contigus à cette bande.

Madagascar. Coll. Div.

Gen. OMMATOPHORA Gn.

Chenilles...... — Antennes longues, minces, sétacées dans les deux sexes. Palpes ascendants, comprimés, bicolores, le second article large et épais, le 3e presque aussi long, très-mince, aigu au sommet. Trompe moyenne. Corps robuste. Thorax convexe, subcarré, assez velu. Abdomen gros, un peu velu, cylindrique, brusquement rétréci à l'extrémité, et terminé par un bouquet de poils non comprimé. Pattes fortes, à jambes bien velues. Ailes entières, veloutées, avec un double liséré terminal; les supérieures ayant l'œil de forme indécise.

J'avais d'abord réuni ce genre aux *Spirama*, mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'il ne pouvait y rester sans en troubler notablement l'harmonie, et sans jeter beaucoup de vague sur ses caractères. On verra en les comparant, les différences capitales qui résultent de ceux-ci. Le dessous des ailes que je n'y ai pas fait figurer, est encore plus disparate. L'œil n'a pas non plus la même forme, et si on l'examine en détail on s'aperçoit que le dessin en est pour ainsi dire renversé. Enfin, une pièce appendiculaire existe à la base des ailes inférieures, comme on le verra dans la description de la *Luminosa*; mais je n'ose en parler dans les caractères génériques, parce qu'il me semble jusqu'ici, quelque contraire que cela soit aux observations générales, que cette pièce ne constitue qu'une différence spécifique. Cependant cette dérogation aux lois ordinaires de l'organisme, ne m'est pas assez prouvée, pour que je n'appelle pas l'attention de ceux qui, plus heureux que moi, auront à leur disposition un certain nombre d'individus des deux sexes de chaque espèce, et qu'il leur sera permis de disséquer.

1586. Ommatophora Luminosa Cr.

Cram. 274 D — Enc. 34.

85mm. Ailes mêlées de brun et de violâtre, avec un double filet noir terminal, denticulé. Supérieures avec la demi-ligne et l'extrabasilaire fines, ondées, noires, puis une ligne médiane, semblable, limitant un fond obscur, brisée en un seul angle. Subterminale mince, composée d'atomes blancs interrompus, sur un fond couleur de porphyre. Œil grand, cerclé intérieurement de blanc-argenté vif, extérieurement de noir, varié à l'intérieur de jaune, de rougeâtre et de noir. De l'extrémité du liseré blanc part une ligne noire, extérieure, éclairée de gris-verdâtre, qui, en remontant, forme un angle vis-à-vis de la cellule, et gagne la côte en devenant blanche et rougeâtre. Ailes infér. ayant, outre les filets terminaux, une ligne

fine, à dents aiguës, surmontant deux autres lignes fines, vagues et droites, et surmontée elle-même d'une ligne discoïdale. Dessous des mêmes ailes d'un brun de bois, avec une grosse tache noire, cellulaire, pleine. Deux lignes ondées, très-dentées, parallèles ; une ombre forte, appuyée sur des atomes blancs, fins, qui forment, entre la sous-médiane et la 4ᵉ nervule, une tache pyriforme. A la base des mêmes ailes se voit, auprès du corps, une sorte d'écaille ou lobe appendiculaire, noir, doublé et frangé de brun clair, qui paraît analogue à ceux qu'on observe chez les mâles de nos *Geometra Sexulata*, *Hexapterata*, etc., mais qui est placé sur la tranche même de l'aile, parmi les poils du bord abdominal. 2ᵉ article des palpes marqué à la base d'une tache noire.

Java. Coll. Feisthamel. Inde centrale. Coll. Gn. Deux ♂.

1537. OMMATOPHORA FULVASTRA Gn.

Un peu plus grande, d'un ton plus chaud. Angle formé par la ligne centrale plus aigu. Inférieures à dessins plus nets. Dessous d'un brun-fauve vif. Lunule des inférieures évidée. Seconde ligne qui la suit n'étant dentée que dans sa première moitié et très-droite dans la seconde. Ombre marquée de trois taches bien distinctes : les deux extrêmes d'un noir-velouté, semées d'atomes d'un blanc-bleu, celle du milieu d'un blanc vif, assez grande, ovale, placée sur le pli cellulaire.

Elle est extrêmement voisine de la précédente, et peut-être n'en est-ce qu'une variété locale ; cependant, outre que le dessous des ailes est très-différent, je n'ai pu retrouver chez l'individu (unique il est vrai) que j'ai examiné, aucune trace du lobe appendiculaire des secondes ailes. Ceci tient-il à une simple différence sexuelle ? C'est ce que de nouveaux individus nous apprendront. Tout ce que je puis dire, c'est que les trois seuls exemplaires de *Luminosa* et de *Fulvastra* que j'ai eus à ma disposition me paraissent être des mâles.

Manille. Coll. Lefebvre.

FAM. III.

HYPOPYRIDÆ Gn.

Chenilles...... — Papillons de taille moyenne et au-dessus, à corps assez grêle ; le thorax aplati, à collier toujours plus foncé ; l'abdomen lisse, plutôt squammeux que velu, presque toujours teinté à l'extrémité de la couleur du dessous ; à pattes fortes, à éperons prononcés ; à ailes larges, entières, concolores et à dessins communs, colorées en dessous en jaune ou en rouge, avec des dessins tranchés : les supérieures aiguës et souvent falquées à l'apex ; les inférieures arrondies. Une aréole constante. Indépendante insérée au-dessus de la jonction des deux suivantes ; discocellulaire placée très-haut dans la cellule et rapprochée de la base.

Cette famille est, comme la précédente, une sorte de passage, mais plus marqué encore, des anciennes Érèbes aux Ophiuses. Les insectes qui la composent ont encore un aspect en quelque sorte phalæniforme, qui empêche de les confondre avec ces dernières. Les quatre ailes, d'ailleurs, sont encore concolores et à dessins communs.

Les Hypopyrides sont de jolies Noctuelles, qui ont entre elles un air de famille bien marqué. Il faut se garder toutefois de prendre la couleur du dessous des ailes dont j'ai tiré le nom de la famille, comme un caractère absolu. Cette couleur d'un rouge minincé chez les unes, fauve ou jaune chez les autres, peut devenir tout-à-fait grise, sans que pour cela l'insecte en ait moins de rapports avec ses congénères. La femelle de l'*Entomogramma Torsa* en est un exemple. Le genre *Calliodes* est dans le même cas.

Les premiers genres portent encore à l'extrémité de la cellule, comme les Ommatophorides, une sorte de dessin en forme d'œil ; mais il ne consiste plus qu'en une tache noire, dont l'extrémité est contournée en hélice et lisérée de couleur claire ; bientôt cette tache se réduit à une goutte brune, puis à de simples points, qui disparaissent eux-mêmes tout-à-fait.

Cette famille est propre à l'Asie et à l'Afrique, et je n'ai vu aucune espèce américaine qui puisse s'y ranger. Elle n'a pas non plus de représentants en Europe. Les genres qui la composent sont en général assez tranchés et assez curieux. J'aurais pu les multiplier facilement, ainsi qu'on s'en convaincra en étudiant le genre *Entomogramma*.

Gen. CALLIODES Gn.

Chenilles...... — Antennes des ♂ fortement [illegible] de cils [illegible]. Palpes [illegible], [illegible], [illegible], courts, [illegible], leur dernier ar-

de très-court, et à peine distinct, velu comme le précédent. Trompe grêle, de moyenne longueur. Corps assez grêle. Thorax peu convexe, velu, mais à poils rares et écartés. Abdomen renflé, cylindrico-conique, lisse, glabre, zôné. Pattes assez longues, peu velues. Ailes entières, concolores, arrondies, veloutées, à franges longues, squammeuses, serrées, à lignes nombreuses très-distinctes : les supérieures avec une tache ocellée très-nette. Indépendante insérée sur la disco-cellulaire, au-dessus de la jonction des deux suivantes.

Je fonde ce genre sur deux charmants Lépidoptères du Sénégal et de l'Australie, qui se distinguent des *Spirama* par leurs antennes fortement pectinées. Avec une forte loupe on voit que les dents ou branches qui forment cette pectination, sont elles-mêmes garnies de chaque côté de cils très-fins et presque imperceptibles, quoiqu'ils soient assez longs pour toucher presque la branche opposée ; mais ce qui les fait surtout différer du reste de la famille, ce sont leurs palpes, dont le dernier article est tellement court dans l'une des espèces, qu'il est impossible de le distinguer. Dans l'autre il forme un simple bouton.

1588. Calliodes Appollina Feisth.

Feisth. in mus.

35mm. Ailes d'un blanc-jaunâtre : les supérieures avec neuf, les inférieures avec sept lignes parallèles, rapprochées, ondées ou dentées, brunes, teintées, à l'exception des terminales, de violet métallique ; l'antépénultième éclairée de blanc. Supérieures ayant une tache en cornue, noire, cerclée de fauve, puis de noir, liserée de blanc intérieurement, et marquée de bleu d'acier dans toute sa partie supérieure. Dessous d'un blanc-jaunâtre bordé de jaune d'ocre, avec une lunule cellulaire, une ligne centrale maculaire, une ligne et une rangée de points subterminales, brunes. Abdomen blanc, finement zôné de brun métallique. Collier et côte des ailes supér., bruns.

Sénégal. Coll. Feisth. Un seul ♂, recueilli par M. Leprieur.

1589. Calliodes Orbigera Gn.

60mm. Ailes entières, d'un brun velouté, varié de noir, avec un filet terminal et une ligne subterminale, dentée aux supérieures, épaissie aux inférieures, noires, et la frange et trois bandes très-nettes, d'un blanc-jaunâtre, presque parallèles; la dernière maculaire, coupée par les nervures, d'un violet-ardoisé. Supérieures avec la côte largement lilas, et que ne traversent pas les bandes, et une tache très-nette, parfaitement arrondie, noire, avec un iris jaunâtre et un croissant intérieur, d'un gris d'acier brillant. Dessous d'un jaune d'ocre teinté de brun-violâtre, avec une forte tache noire cellulaire. Les inférieures avec une bande noire subterminale.

Thorax brun, avec deux larges bandes jaunâtres. Abdomen d'un rouge miniacé, avec les premiers anneaux zônés de noir et de jaunâtre. Pattes brunes, à poils rouges.

Nouvelle-Hollande. M. N. Deux beaux ♂.

Gen. SPIRAMA Gn.

Chenilles...... — Antennes plus ou moins crénelées de cils fins dans les ♂. Palpes ascendants-obliques, assez courts, assez épais, leur premier article discolore, le dernier moitié plus court que le second, linéaire, aigu. Trompe moyenne. Corps robuste. Thorax un peu convexe, subcarré. Abdomen gros, glabre, subconique et à extrémité obtuse dans les ♂, cylindrico-conique et à anus comprimé latéralement dans les ♀. Pattes longues, assez grêles, presque glabres. Ailes entières, veloutées, très-épaisses, bordées d'un double filet denté : supérieures ayant une large tache en forme de cornue. Dessous du corps et souvent des ailes, rouge. Nervulation du genre précédent.

Ce genre, bien reconnaissable à la forme de la tache ocellée, qui représente grossièrement l'instrument distillatoire appelé *cornue* par les chimistes, renferme de belles espèces de l'Inde, de la Chine et du Japon. Les anciens auteurs en ont connu la majeure partie, mais malheureusement leurs figures et leurs descriptions ne sont pas assez précises pour nous indiquer avec certitude les espèces, assez voisines les unes des autres, auxquelles elles appartiennent.

Les *Spirama* paraissent être communes dans les contrées qu'elles habitent, à en juger par le nombre de celles qui existent dans les collections, ou qui nous arrivent dans les envois. Voici quels sont leurs dessins communs : Toutes les ailes sont bordées, indépendamment du filet terminal, de deux lignes festonnées ou dentées, noires, exactement parallèles ; puis vient la subterminale, dont la forme varie, mais qui est toujours claire, entre deux nuances brunes. A celle-ci succède, aux ailes inférieures, une seule ligne discoïdale, dentée, appuyée sur une bandelette plus claire, et surmontée de deux ombres vagues, et aux supérieures, deux lignes arquées, traversées d'ordinaire, vis-à-vis de la cellule, par une ombre longitudinale. En approchant du bord interne, ces lignes s'écartent, et leur intervalle est occupé par une ombre courte. L'œil est remplacé ici, comme je l'ai dit, par un dessin en forme de cornue ou de fiole arrondie à goulot recourbé, entouré d'un cercle noir épais, étroitement liseré de blanc du côté qui regarde l'apex, et bordé dans tout son intérieur de jaune, dont les atomes s'étendent sur la partie ventrue du dessin. Le dessous des ailes est presque toujours d'un rouge miniacé et traversé par plusieurs lignes parallèles, distantes, brunes ou noirâtres. Enfin, l'abdomen est également rouge, mais le dessus des anneaux est envahi par du noir, qui se rétrécit à mesure qu'on approche de l'extrémité.

Fabricius décrit sous le nom de *Nyctea* (E. S. sup. 16,17), une espèce

qui appartient évidemment à ce genre; mais, comme cela lui arrive souvent, sa description n'est pas assez précise pour que je puisse la rapporter à l'une des espèces qui me sont connues.

1590. Spirama Suffumosa Gn.

Retorta Cr. 116 D — Enc. p. 255 — (non Cl.).

70mm. Ailes d'un brun enfumé, teinté de grisâtre en approchant des bords, avec des lignes plus ou moins absorbées par la couleur du fond. Supérieures avec la tache en cornue plus ou moins remplie de brun, et derrière elle, la ligne coudée formant un angle bien accusé, vis-à-vis de la cellule. Ailes infér. noirâtres à la base. Dessous concolore, avec les vestiges d'un point cellulaire et de trois lignes plus foncées. Premier article des palpes, poitrine, poils des pattes, dessous de l'abdomen et anus du même en dessus, d'un rouge-cinabre.

On remarque, dans cette espèce, deux singularités : la première consiste en un pli du bord abdominal des ailes inférieures, qui contient de longs poils qui, dans des circonstances données, se relèvent et forment deux plumules divergentes; la seconde vient de ce que toutes les ailes inférieures, à l'exception de la base, et une partie des ailes supérieures, sont couvertes d'écailles si longues et si denses, que ces écailles, en se relevant, font ressembler le dessus de l'aile à un velours grossier, ou à ces tapis de laine tondue qu'on nomme *moquettes*.

Java, Batavia, Silhet. Coll. Div. Paraît commune.

A.

La couleur tire sur le gris-verdâtre, mêlé de roussâtre en plusieurs endroits, et notamment à l'angle apical; l'espace médian seul reste brun. La tache en cornue est complètement remplie de noir profond. Les lignes sont plus distinctes; le dessous est teinté, par places, de rouge pâle.

Même provenance. Coll. Gn.

1591. Spirama Japponica Gn.

Elle est très-voisine de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété locale; mais les dessins sont mieux marqués. La tache est plus oculée, plus recourbée, de couleurs plus tranchées, et fermée extérieurement par un trait noir. La ligne coudée est plus noire, moins anguleuse, éclairée de blanc; celle qui la précède est bien marquée. Avant les filets terminaux, il y a deux lignes noires, maculaires. Les lignes des ailes infér. sont bien mieux écrites. Le dessous tire sur le rouge, avec un point cellulaire et trois lignes bien visibles. Le rouge s'étend davantage en dessus de l'abdomen.

Japon. Coll. Feisth.

1592. Spirama Isabella Lef.

Lefebvre in litt.

Taille des deux suivantes, dont elle est très-voisine, et dont elle diffère par les caractères ci-après : La couleur est plus carnée, sans nul mélange de verdâtre. Les deux lignes qui suivent l'œil sont plus dentées; les deux dents surtout qui sont placées à la 3e nervule de la sous-costale de la seconde, sont très-aiguës. La ligne subterminale, au contraire, n'est nullement dentée, même aux ailes supérieures, où elle est presque droite et atteint les deux bords. La ligne dentée, discoïdale, des inférieures, n'est point suivie d'une bande blanche, mais placée au milieu d'un espace carné. Le dessous est à peu près comme dans l'*Helisina*, sauf que la 3e ligne n'est pas géminée, et que la première est presque nulle aux supérieures.

Un seul mâle, communiqué par M. Lefebvre, comme venant de Cuba ; mais il est impossible que ce ne soit pas une erreur. Je le crois bien plutôt de Manille, pays d'où M. Lefebvre a reçu aussi une grande quantité de Lépidoptères.

Type. 1593. Spirama Retorta Lin.

Lin. Mus. Lud. Ulr. 11 — Clerck t. 54 f. 2, 3 — Cram. 274 A (var. ♀) = *Spiralis* Fab. E. S. 16 — Enc. 17.

C'est bien ici la vraie *Retorta* de Linné, que Clerck a figurée un peu trop pâle (comme tous les papillons de la collection de la reine Ulrique, que la lumière paraissait avoir décolorés, quand cet iconographe les a dessinés), et dont Cramer, au contraire, a rembruni les couleurs, au point qu'on la reconnaît à peine.

72mm. Ailes d'un ochracé-olivâtre, nuancé de brun : supérieures avec une ligne arquée à la base, appuyée, par en bas, sur une large tache brune; deux autres lignes ondées et coudées, atteignant les deux bords; la seconde formant un angle ou coude vis-à-vis de la cellule, et éclairée de blanc inférieurement, et une ligne subterminale, géminée, ondée. Une grande tache discoïdale en forme de cornue, noire, saupoudrée d'atomes jaunes, bordée de noir pur, puis de jaune inférieurement, d'un gris d'acier, bordée de jaune, puis de blanc vif, supérieurement. Ailes infér. ayant trois bandes discoïdales, noires, rapprochées : la dernière dentée et éclairée de jaunâtre, puis, au-dessus des filets terminaux, une ligne jaune, droite ou à peine tremblée. Dessous d'un rouge-minium, avec trois lignes parallèles; une lunule cellulaire, et la frange, brunes. Abdomen d'un rouge-minium teinté de jaunâtre en dessus, avec des bandes noires se rétrécissant en triangle à mesure qu'elles approchent de l'anus.

Java, Coromandel, Chine, Silhet, etc. Coll. Div.

Elle varie pour les couleurs et pour la largeur et l'intensité des lignes.

1594. Spirama Helicina Hb.

Hb. Zutr. 437, 438.

Elle est extrêmement voisine de la *Retorta*, et n'en diffère que par les caractères suivants : elle est un peu plus petite. La seconde ligne qui suit la tache en cornue est arrondie, denticulée, mais non coudée vis-à-vis de la cellule; La ligne jaune qui précède les filets terminaux des ailes inférieures (subterminale) est visiblement dentée, tandis qu'elle est à peine tremblée dans la *Retorta*. Le dessous est d'un rouge plus jaunâtre, et les deux premières lignes transversales sont toujours visiblement dentées, tandis que la troisième est droite et géminée. Enfin, les bandes discoïdales des secondes ailes en dessus sont plus épaisses, plus noires, et la bandelette qui les suit est plus claire et plus blanchâtre.

Pondichéry. Coll. Feisth. et Bdv. Hubner la dit des Berbices, ce qui est certainement inexact.

1595. Spirama Triloba Gn.

70mm. Ailes d'un gris-jaunâtre carné, avec le bord terminal olivâtre, longé par un double feston à peine distinct, et traversées, au milieu, par une ligne oblique, commune, coudée dans la cellule, puis arrondie, aux supérieures, à peine arquée, très-épaisse et vague aux inférieures. Cette ligne est suivie d'une ombre très-large aux ailes infér., et bien marquée, seulement en approchant du bord interne, aux supérieures, puis d'une série de points placés sur les nervures. Supérieures ayant, sur le disque, une large tache noire bordée de jaune clair, divisée en trois taches ovales, contiguës, dont la première porte, par en haut, une sorte de queue fine, arquée, qui remonte jusqu'à la côte; inférieures marquées d'une ligne subterminale, d'un jaune clair, nullement ondée. Dessous des quatre ailes d'un rouge-miniacé, avec un arc cellulaire et trois lignes parallèles, noirâtres; l'intermédiaire dentée en lunules. Abdomen comme chez *Retorta*.

Java. Coll. Feisth.

A.

Plus petite (65mm). Ailes d'un ton plus clair, avec tous les dessins presque effacés. La ligne de points est celle qui persiste le plus. Tache discoïdale réduite à trois petits points isolés, fortement entourés de jaune; la queue du premier formant un petit arc isolé, à peine visible : dessous plus pâle.

Mêmes patrie et collection.

Cette espèce se rapproche déjà, surtout par sa variété A, de certaines *Hypopyra*.

GEN. HYPOPYRA GN. [1]

Chenilles...... — Antennes épaisses et crénelées, dans les ♂, de cils fins et multiples, plus minces et crénelées de cils très-fins et isolés dans les ♀. Palpes ascendants-verticaux, le 3e article grêle, aplati, non spatulé, squammeux, de longueur moyenne. Corps peu robuste. Thorax subarrondi, assez velu, à collier brun. Abdomen lisse, presque glabre, obconique et obtus à l'extrémité dans les ♂, cylindrico-conique et en pointe aiguë, comprimée latéralement dans les ♀. Pattes assez longues, peu velues. Ailes larges, entières : les supérieures très-aiguës et un peu falquées à l'apex. Dessus des quatre peu chargé de dessins, dessous rouge ou fauve, avec des lignes foncées. Indépendante remontant au-delà de l'insertion des deux suivantes.

Par le dessous des ailes, ce genre se rapproche un peu des *Spirama*, mais le dessus n'a aucun rapport avec elles, non plus que la forme générale de l'insecte. Celui-ci est, comme tous ceux de la famille, un peu phaléniforme, c'est-à-dire que le corps est grêle, proportionnellement aux ailes. Les dessins sont peu brillants et consistent en quelques lignes peu tranchées, et les taches ordinaires réduites à de simples points. C'est par le dessous surtout, que les *Hypopyra* ressemblent aux *Spirama* : comme chez ces dernières, cette surface de l'aile est d'un rouge-miniacé ou fauve, avec des lignes noirâtres écartées. Cette couleur se communique même souvent à l'abdomen, ou du moins à son extrémité. Une circonstance qu'il faut remarquer aussi, c'est que le prothorax est d'un brun qui tranche fortement avec la couleur du thorax, comme chez nos *Toxocampa* d'Europe.

Les femelles se distinguent aisément des mâles par la forme de leur abdomen, forme, du reste, un peu ambiguë chez certaines espèces, et qui pourrait, au premier abord, induire en erreur, si on n'avait pas les deux sexes devant les yeux.

Les *Hypopyra* jusqu'ici connues sont toutes de l'Inde. On ne sait rien de leurs habitudes.

1596. HYPOPYRA MOLLIS GN.

♀ 68mm. Ailes presque arrondies et très-peu aiguës à l'apex ; d'un jaune d'ocre teinté de rougeâtre pâle, avec le bord terminal d'un brun clair, fondu intérieurement avec la couleur du fond et traversé par une ligne subterminale de cette couleur, très-vague et dentée aux supérieures, bien nette et droite aux inférieures. Une série médiane de petits points noirs, plus distincte aux ailes infér. Supérieures ayant, au bout et au-dessous de la cellule, trois taches arrondies, d'un jaune d'ocre, dont les deux extrêmes marquées d'un point noir, arrondi. Dessous entièrement d'un rouge-minium, avec un léger trait cellulaire, et deux lignes postérieures

parallèles, à peine ondulées, brunâtres. Thorax d'un jaune d'ocre, sans mélange, avec le collier d'un brun foncé. Abdomen miniacé, à l'exception du dessus des premiers anneaux, qui est d'un jaune d'ocre, et qui va en se rétrécissant jusqu'au 6e. Un peu de noir dans les incisions.

Java. Décrit d'après un superbe exemplaire femelle, unique, de la Cie des Indes.

1597. Hypopyra Shiva Gn.

80mm. Ailes supér. triangulaires, aiguës à l'apex, mais non falquées; les quatre d'un gris-jaunâtre, carné, avec le bord terminal teinté de brun-olivâtre fondu et bordé par un double feston plus foncé, à peine sensible. Une ligne commune, fine, oblique, brune, suivie d'une traînée d'atomes roussâtres, s'arrête aux inférieures, à la côte, aux supérieures, à la cellule; mais elle est continuée par un trait oblique qui va gagner l'apex et qui coupe nettement la bordure foncée. Une série de petits points nervuraux suit la ligne médiane. Les ailes supér. ont, en outre, deux traits noirâtres à la côte, et, au-dessous de la cellule, trois points ovales d'un gris clair, cerclés de noir et surmontés d'un trait étranglé, qui remplace la réniforme. Dessous d'un jaune-orangé vif, avec deux lignes ondées, interrompues, écartées, d'atomes noirâtres et une bande subterminale, ferrugineuse. Les supérieures ont, en outre, un point et une tache réniforme étranglée, et les inférieures une lunule cellulaire. Tête et collier d'un brun tranché. Abdomen avec les côtés et les derniers anneaux miniacés.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

Cette belle espèce fait le passage entre la *Mollis* et la *Vespertilio*. Bien que l'exemplaire sur lequel je fais cette description soit très-intact, il serait possible que les couleurs fussent passées, surtout en dessus, la plupart des Lépidoptères qui nous viennent de l'Inde anglaise étant sujets à cet inconvénient.

1598. Hypopyra Vespertilio Fab.

Fab. E. S. 23 — Enc. 29.

♂ 72mm. Ailes entières, très-aiguës à l'apex, d'un olivâtre mélangé d'ochracé et de brun, avec un filet denté, subterminal, et une ligne médiane, commune, oblique, brune, droite, suivie d'une ombre parallèle qui laisse, entre elles, un filet de la couleur du fond. Supérieures ayant cette ligne brisée et interrompue à la hauteur de la cellule. Un trait olivâtre foncé, largement ombré en dessous, se dirige de là à l'apex, et semble la continuer. On voit, en outre, sur les mêmes ailes, les traces d'une ligne arquée (l'extrabasilaire). Trois traits noirs à la côte, et, au bout de la cellule, une liture étroite, souvent partagée en deux ou trois

points noirs, oblongs, rangés obliquement, et souvent entourés d'une prunelle jaunâtre : la tache réniforme est au-dessus, en croissant rétréci, et semblable à eux pour la couleur; mais elle est souvent oblitérée en tout ou en partie. Enfin, derrière la ligne oblique, on voit, sur les quatre ailes, une série de petits points noirs, plus marqués sur les inférieures, où ils s'appuient sur une ligne claire, vague, à dents aiguës. Au-dessous de celle-ci, on en voit une seconde pareille, plus vague encore. Dessous orangé, mêlé de rouge-minium, avec deux lignes médianes, parallèles, dentées, et une subterminale non dentée, largement ombrée en dehors, noirâtres. Supérieures ayant une tache claire à l'apex, et, dans la cellule, un point et une tache étranglée, noirâtres, correspondant aux taches ordinaires. Inférieures avec un point cellulaire plus petit. Thorax ochracé, à collier brun. Abdomen très-obtus, olivâtre, avec toute la partie postérieure et tout le dessous, miniacés.

♀ un peu plus petite, à ailes supérieures moins prolongées, mais plus falquées à l'apex. Ailes plus claires, plus ochracées, moins mélangées d'olivâtre et de brun, à lignes moins distinctes; la subterminale moins largement ombrée en dessous. Dessous et abdomen beaucoup moins rouges et plus jaunes.

Java, Silhet. Coll. Div.

Je crois que c'est bien la *N. Vespertilio* de Fabricius; cependant, elle est si inexactement décrite par cet auteur, qu'il se pourrait qu'on rencontrât, plus tard, une espèce à laquelle sa description conviendrait encore mieux qu'à celle-ci.

1599. Hypopyra Feniseca Gn.

80mm. Ailes d'un gris un peu rosé, saupoudré, avec la frange brune, et le bord terminal verdâtre, fondant en brun et portant un feston géminé, profond, mais très-peu sensible, et marqué d'un point blanchâtre dans chaque dent. Une ligne oblique, commune, brune, géminée, suivie d'une série de points noirs. Ailes supér. à apex très-prolongé et très-falqué, ayant, au bout de la ligne oblique, une large éclaircie d'un jaune clair fondu, et l'ombre qui est au-dessous de cette ligne prolongée jusqu'à l'appendice apical, qui se trouve ainsi mi-parti de brun et de jaune d'ocre. Ligne subterminale perpendiculaire, régulièrement dentée en zigzags, qui deviennent plus épais et blancs en descendant. Une tache brune à la côte, d'où part le haut de la coudée. Dessous d'un rouge foncé, saupoudré de noir et glacé de violet, avec une lunule grise, cerclée de noirâtre. Une ligne courbe et épaisse, une autre ligne dentée régulièrement, et une bande renfermée entre deux lignes, d'un noirâtre chatoyant. Une série subterminale de petits chevrons noirs. Collier et tête d'un brun-noir. Abdomen rouge, la base exceptée.

Inde centrale. Coll. Gn. Deux ♂.

1600. Hypopyra Ossigera Gn.

70mm. Ailes d'un gris un peu rosé, saupoudré de brun-jaunâtre, avec la frange et l'extrême bord d'un brun fondu, absorbant le feston terminal, qui est à peine distinct. Une ligne médiane, oblique, commune, brune, suivie d'une ombre vague, puis d'une série de points, plus distincts aux ailes inférieures. Supérieures à apex prolongé et très-falqué, marquées, à la côte, de trois traits bruns, obliques, et, à l'extrémité de la cellule, d'une grande tache d'un noir-brun finement liseré de blanc, en forme d'os de mort, dont l'extrémité supérieure est recourbée en crochet. Dessous d'un rouge foncé, saupoudré de brun et glacé de violet, avec une lunule cellulaire. Une ligne courbe, une autre régulièrement dentée, une bande vague, également dentée, et un feston terminal, d'un noir-violet. Tête et collier bruns. Abdomen à extrémité rouge.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

Quelle que soit la différence de cette espèce avec la *Feniseca*, je serais disposé à l'en considérer comme le mâle, si je n'avais devant les yeux des mâles de *Feniseca*. J'engage ceux qui possèdent ces espèces indiennes en grande quantité, à les comparer avec soin et à relever mon erreur, si j'en ai commis une.

1601. Hypopyra Unistrigata Gn.

♂ 55mm. Ailes entières, très-aiguës à l'apex, d'un gris mélangé d'olivâtre, mais plus clair à la base, saupoudrées d'atomes bruns, avec une ligne subterminale claire, fine, presque droite, et deux autres lignes discoïdales, ondées et dentées, à peine distinctes, brunâtres. Supérieures ayant le bord terminal d'un olivâtre foncé, coupé obliquement, à l'apex, par la nuance claire, et, à l'extrémité de la cellule, une tache d'un olive foncé, en forme de goutte ou de larme, souvent interrompue et divisée en trois. Inférieures avec une grosse tache cellulaire, et une série de petits points noirs. Dessous d'un rouge-minium, avec un gros point cellulaire et trois lignes noirâtres : les deux premières ondées et dentées; la troisième plus droite, élargie, surtout aux supérieures. Thorax gris, à collier d'un brun-olive. Abdomen gris, avec l'anus, les côtés et le dessous, miniacés.

Femelle un peu plus grande, plus claire, avec la tache en goutte à peine visible, souvent punctiforme ou nulle; les lignes discoïdales mieux marquées, le dessous de l'abdomen plutôt jaune que rouge.

Silhet. Coll. Div.

GEN. HAMODES GN.

Chenilles ...... — Antennes minces, subcrénelées de cils à peine visibles dans les ♂, sétacées dans les ♀. Palpes très-peu ascendants, épais, le 2e article bicolore, comprimé intérieurement, un peu convexe extérieurement, le troisième très-petit et presque nul. Trompe moyenne. Thorax arrondi. Abdomen subconique, lisse, velu, terminé par un bouquet de poils comprimé latéralement. Poitrine laineuse. Pattes longues, presque glabres, avec le tarse garni de petites épines. Ailes entières, épaisses, veloutées, marquées d'une ligne oblique, distincte : les supérieures à côte plus ou moins sinuée, notablement aiguës et falquées à l'apex.

Ce genre est facile à reconnaître à la forme de ses palpes, et l'on pourrait ajouter, à leur couleur. Le premier article et toute la partie antérieure du second sont jaunâtres comme tout l'insecte, mais ce dernier a toute la dernière moitié d'un brun décidé, qui est coupé obliquement et très-nettement tranché. Les ailes le rendent également très-reconnaissable : elles sont très-veloutées, et pour ainsi dire très-farineuses, comme chez certains *Bombyx*, avec une ligne oblique très-marquée. Les deux espèces que je connais les ont d'un jaune vif, avec le dessous concolore. Les supérieures sont notablement falquées, surtout celles de la première, qui ressemble presque, à cet égard, à certaines *Saturnia*.

Les *Hamodes* paraissent fort rares. Je n'en connais que deux espèces; encore n'ai-je vu qu'un ou deux individus de chacune d'elles.

1602. HAMODES PROPITIA Guér.

Guér. Voy. de la Coquille, tom. II p. 235 pl. 19 f. 6 — Bdv. Voy. de l'Astrolabe, p. 244.

Cette Noctuelle ressemble, pour la forme et la vestiture des ailes, à certaines *Saturnia* exotiques. Ses ailes supér. sont étroites; la côte est d'abord droite, puis fortement renflée; le sommet est très-prolongé et notablement falqué.

64mm. Ailes d'un jaune d'ocre vif, avec quelques atomes clair-semés, d'un brun-violâtre, et une sorte de reflet d'un lilas très-clair, sur toute la partie qui précède la ligne transverse. Celle-ci est très-nette, brune, éclairée de blanchâtre; elle part au-dessous de l'apex des supérieures, et va aboutir près de l'angle anal des inférieures, ne laissant, derrière elle, qu'un espace triangulaire assez étroit aux supérieures, mais plus large aux secondes ailes, d'un jaune plus vif, sans mélange. On voit, en outre, à la côte des supérieures, une tache d'un noir-violet, d'où part une ligne incomplète et vague, et, au-dessous, est esquissée en noir la partie inférieure de la réniforme. Enfin, un groupe d'atomes de même couleur se

voit au-dessous de la partie arquée de la côte. Le dessous est d'un jaune plus vif, avec trois lignes maculaires d'un brun-violet, dont la dernière plus épaisse et moins interrompue. La partie antérieure du collier et les palpes sont du même brun.

Port Praslin (Nouvelle-Irlande). Coll. Guérin et M. N.

1603. Hamodes Aurantiaca Gn.

53mm. Ailes entières, d'un jaune safrané ou orangé très-vif, avec quelques atomes bruns clair-semés, et une ligne oblique, commune, droite, très-marquée, d'un blanc-lilas bordé de brun, allant de l'apex au bord abdominal, et placée au milieu d'un large espace irrégulier, d'un roux-ferrugineux. Supérieures à côte un peu infléchie au milieu, et à apex moyennement falqué. Tache réniforme bien écrite en noirâtre, surtout par en bas, et précédée de deux points noirs, obliquement superposés. Des traces de lignes ondées, ferrugineuses. Dessous concolore, avec les mêmes traces et la ligne du dessus, mais toute noire, et bordée vaguement et largement de brun-ferrugineux.

Silhet. Coll. Gn. Paraît rare.

Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire.

Gen. ENTOMOGRAMMA Gn.

Chenilles...... — Antennes des ♂ épaisses, tantôt crénelées de cils courts et multiples, tantôt munies de pectinations unilatérales très-fortes, qui vont sensiblement en décroissant et laissent le dernier tiers de l'antenne simple. Palpes comprimés, connivents, à dernier article moitié plus court que le précédent. Trompe courte. Corps peu robuste. Thorax peu convexe, subarrondi, assez velu, à collier discolore. Abdomen effilé, et terminé par un large bouquet de poils dans les ♂, cylindrico-conique et en pointe aiguë dans les ♀. Les quatre ailes semblables, larges, entières : les supérieures très-aiguës et même un peu falquées à l'apex, à ligne subterminale très-distincte, droite, claire, et croisée au sommet par un trait oblique ou longitudinal. Dessous ordinairement jaune, marqué de lignes ondées, dentées ou maculaires.

Ce genre a une affinité marquée avec le genre *Hypopyra*, il a, comme lui, les ailes larges et entières, le collier discolore, la ligne subterminale mieux marquée que toutes les autres, et le dessous de deux couleurs très-nettes. Il se divise en deux groupes extrêmement tranchés, et qui formeront peut-être autant de genres par la suite.

Le premier se réduit à une seule espèce de l'Inde. Il a le corps très-grêle relativement aux ailes, dont le dessous rappelle celui des *Hypopyra*, mais où le fond jaune est tellement absorbé par les dessins, qu'il se réduit à quelques taches lunulées. Ses antennes sont épaisses et crénelées, mais

ne s'écartent pas de la forme ordinaire, et ses palpes sont dirigés en avant et presque droits.

Le second habite aussi l'Inde, et le troisième l'Afrique. Il se distinguent nettement par la construction anormale de leurs antennes. Celles-ci sont munies de lames très-longues, qui vont en décroissant jusqu'aux deux tiers où elles paraissent, à l'œil nu, cesser complètement. Ceci n'a rien d'extraordinaire, et s'observe chez beaucoup d'espèces ; mais ce qui l'est davantage, c'est que ces lames ne sont montées que sur un des côtés de la tige de l'antenne; l'autre côté qui en parait d'abord complètement dépourvu, est simplement garni de cils plus courts, et encore ces cils sont remplacés, jusqu'au premier tiers de l'antenne, par une matière écailleuse ou furfuracée, qui forme une sorte de bourrelet ou de nodosité très-sensible, surtout dans la *Torsa*. Cette dernière espèce présente d'ailleurs une différence assez notable d'avec la suivante (*Pardus*), en ce que les lames sont garnies, chez elle, de petits cils serrés et disposés de chaque côté comme des barbes de plume, tandis que chez la *Pardus* ces pectinations consistent en une petite épine, de l'extrémité de laquelle part un bouquet de cils, dont un notablement plus long. Cette différence, jointe à celle assez considérable des palpes et aux dessous des ailes, nécessitera peut-être encore une division générique séparée. Ainsi, le seul genre *Entomogramma* en formerait trois!

GROUPE I.

1604. Entomogramma Fautrix Gn.

55mm. Ailes entières d'un brun nuancé de verdâtre, avec la ligne subterminale très-marquée, fine, droite, roussâtre, ombrée étroitement de brun foncé ; une autre ligne ondée et dentée, brune, vague, parallèle au bord, et un filet terminal fauve. Supérieures ayant, en outre, les deux lignes médianes presque parallèles, coudées à la côte, non sinuées, et derrière la coudée, les traces d'une autre, ondulée. Un trait brun éclairé de roux se dirige de l'apex à la base, sous la nervure sous-costale ; enfin, la tache réniforme est réduite à un point. Dessous des quatre ailes envahi par du brun et ne laissant apercevoir que quelques taches lunulées, fauves, découpées par des lignes ondées et dentées.

Silhet. Coll. Div. Elle est très-abondante dans les envois qu'on reçoit de l'Inde.

GROUPE II.

1605. Entomogramma Torsa.

♂ 50mm. Ailes entières, d'un brun-jaunâtre clair, avec l'espace terminal un peu plus foncé, et la ligne subterminale non sinuée, fine, étroite, mais très-nette, d'un jaune d'ocre. Aux ailes supérieures, elle est coupée par un trait apical d'un brun-roux, qui se dirige vers la cellule, en s'obli-

térant. La tache réniforme est assez grande, bien marquée, noirâtre. On voit des traces des deux lignes médianes. Dessous d'un jaune-nankin, avec une forte lunule cellulaire, deux lignes ondées et dentées, puis une troisième semblable, mais largement empâtée, et une série de points, noirâtres. Antennes fortement ciliées, ayant, vers le tiers, une élévation comme spongieuse, qui tourne en dessous et fait paraître la tige tordue.

♀ 40mm. Ailes d'un brun moins jaunâtre, uni, avec les deux lignes médianes distinctes, fines, brunes, coudées à la côte, non sinueuses; la seconde continuée sur les inférieures. Deux séries de points bruns placées, l'une entre les deux lignes médianes, l'autre entre le bord et la subterminale. Tache réniforme évidée en anneau. Dessous d'un gris-ochracé, à peine jauné. Antennes à peine crénelées et sans appendice.

Java. Coll. Cie des Indes.

GROUPE III.

1606. Entomogramma Pardus Gn.

50mm. Ailes entières, d'un gris-ochracé très-clair, fortement strié de brun, avec tout l'espace subterminal d'un brun-olivâtre, limité par la subterminale très-nette, fine, jaune, non sinuée, et coupée, aux ailes supérieures, par un trait apical jaune, ombré de brun, qui se joint à la ligne coudée. Celle-ci fine, brune, droite, vaguement ombrée de brun-jaunâtre, ou même de dessins irrégulièrement dentés, et se continuant sur les ailes inférieures. Ligne extrabasilaire droite, oblique, fine, brune. Deux traits costaux semblables, mais dirigés en sens opposés. Tache réniforme brune, plus ou moins nette. Dessous des quatre ailes d'un jaune-safrané, avec la frange brune, une lunule cellulaire, quatre séries flexueuses de points lunulés, et une bande maculaire, subterminale, noirâtres. Palpes connivents, formant le bec, non arqués, à dernier article aussi velu que le précédent, dont il est assez peu distinct. Abdomen d'un jaune-safrané. Antennes à hampe très-forte, à cils courts, mais raides.

Femelle un peu plus obscure, avec le dessous d'un jaune plus vif.

Cafrerie. Coll. Saunders. Port-Natal. M. N.

A.

Plus petite, plus claire, moins jaune. Tache réniforme nulle. Ligne coudée géminée sur les quatre ailes. Dessous plus pâle, à taches plus petites et moins marquées.

Sénégal. Coll. Feisth. Un seul ♂.

FAM. IV.

BENDIDÆ Gn.

Chenilles....... — Antennes grêles, rarement pubescentes, même dans les ♂. Palpes ascendants, à dernier article ordinairement long et linéaire. Thorax court. Abdomen conique, lisse, peu velu. Pattes des ♂ garnies de poils très-abondants, souvent prolongés jusque sur le tarse, comme chez les Rémigides. Ailes larges, épaisses, concolores et à dessins communs, presque toujours anguleuses : les supérieures toujours aiguës à l'apex; les inférieures formant un coude ou angle au milieu, ou à l'angle anal, et la cellule de longueur ordinaire.

Les espèces de cette famille commencent à diminuer de taille et à se rapprocher, pour les formes, de la tribu suivante. On ne connait aucune de leurs chenilles. Les insectes parfaits ne sont pas, en général, très-remarquables, si ce n'est par l'extrême abondance de poils qui garnissent les pattes des mâles et qui les rapprochent, mais sous ce rapport seulement, de la famille des Rémigides. Il arrive en effet quelquefois, comme chez ces dernières, que les poils se rangent sur la partie externe du tarse, en un bouquet comprimé des deux côtés, et lui donnent ainsi l'aspect d'une palette ou d'une nageoire.

On ne connait pas encore beaucoup d'espèces dans cette famille, qui pourrait se diviser en deux sections. La première, composée des genres *Hulodes*, *Homœa*, habite les Indes Orientales, et offre une vague ressemblance de dessins avec certaines *Hypopyra*; la seconde, qui comprend les genres *Itonia* et *Bendis*, est propre à l'Amérique et présente un facies assez différent pour donner lieu, peut-être, un jour, à la création d'une seconde famille.

PREMIÈRE SOUS-FAMILLE *(Hulodides).*

Gen. HOMÆA Gn.

Chenilles....... — Antennes filiformes, pubescentes. Palpes courts, épais, bicolores, le 2e article court, large et laineux, le 3e du tiers, linéaire, aigu. Corps grêle, lisse : l'abdomen allongé, cylindrique, à extrémité large, velue et obtuse dans les ♂. Pattes moyennes, à jambes et cuisses un peu cotonneuses; les jambes des postérieures munies de poils plus longs et plus touffus, qui s'étendent jusqu'à l'extrémité des tarses. Ailes subdentées, festonnées, concolores et à dessins communs, à franges doubles : les inférieures formant un angle à

peine sensible au bout de la 2e nervule; la 1re insérée beaucoup au-dessus et presque vis-à-vis de la 4e.

Je n'ai vu qu'un seul individu de la jolie espèce qui constitue ce genre, et il m'a paru assez à sa place ici; cependant d'autres exemplaires éclairciront encore mieux la question. On le reconnaîtra assez à ses ailes, dont tous les dessins sont communs, et à ceux du dessous, qui sont fortement marqués.

1607. Homæa Clathrum Gn.

42mm. Ailes subdentées, à quintuple feston (compris la frange); d'un brun de terre d'ombre, avec la base et le disque d'un brun foncé, et une bande commune, presque droite, blanche, divisée par un filet brun, et suivie d'un espace d'un brun-noir, denticulé extérieurement. Supérieures ayant, en outre, une autre bande semblable, marquée d'un point noir sous la côte. Une lunule vague au bout de la cellule : toutes les nervules et nervures et beaucoup de traits costaux, également blancs, ce qui fait paraître l'aile comme treillissée. Dessous des quatre d'un blanc-jaunâtre, avec deux traits géminés dans la cellule, et une bande commune, denticulée des deux côtés, brune, saupoudrée d'écailles d'un blanc-violet, et suivie d'une ombre brunâtre. Inférieures ayant, en outre, deux lignes discoïdales, parallèles, rapprochées, brunes. Palpes et thorax variés de blanc et de brun. Une tache brune, terminale, s'étendant sur la frange, au bout de la 2e nervule inférieure de chacune des ailes.

Indes Orientales. Coll. Saunders. Un ♂.

Gen. HULODES Gn.

Chenilles....... — Antennes longues, minces, filiformes dans les deux sexes. Palpes ascendants-verticaux, connivents: leur second article épais, un peu renflé, velu-serré, ensiforme, le 3e court et aussi velu que le précédent chez les ♂; long, mince, nu et spatulé chez les ♀. Trompe moyenne. Thorax peu convexe, velu-lissé. Abdomen ne dépassant pas ou même n'atteignant pas les ailes, lisse, conique dans les deux sexes, caréné à l'extrémité dans les ♂, arrondi-obtus chez les ♀. Jambes robustes, épaisses, très-velues dans les deux sexes : celles des ♂ garnies de poils très-serrés, s'étendant jusque sur les tarses. Ailes larges, épaisses, veloutées : les supérieures aiguës et falquées à l'apex; les inférieures offrant un angle arrondi au bout de la sous-médiane, et souvent un autre au bout de la 2e inférieure. Nervure sous-médiane des supérieures offrant à son coude une extravasion qui rejoint la nervure interne, réduite à un simple pli.

Voici un genre bien tranché et qui ne manque point de caractères propres. Celui qui paraît d'abord le plus saillant, consiste dans l'épaisse fourrure qui garnit les pattes, et qui ne se borne pas, comme dans les deux

genres qui vont suivre, aux jambes antérieures, mais qui s'étend jusque sur les tarses dans les mâles, au point qu'on les prendrait pour des Rémigides. Mais ce qui est réellement le plus remarquable, c'est la différence qui existe entre les deux sexes. Non-seulement les femelles (qui du reste ont les jambes plus velues que dans tout autre genre de Noctuelles) n'ont point de poils sur les tarses comme les mâles, mais le 3e article de leurs palpes est long, linéaire et spatulé, tandis que celui des mâles est court, aussi velu et aussi épais que le précédent, dont on a souvent de la peine à le distinguer.

Les *Hulodes* sont des insectes de couleurs généralement ternes et peu chargées de dessins. La ligne subterminale est toujours la plus nette, et souvent la seule bien visible. Les taches ordinaires sont à peine distinctes. Les deux sexes diffèrent parfois beaucoup l'un de l'autre, non-seulement pour les caractères que je viens d'exposer, mais encore par les dessins et la forme même des ailes, qui sont souvent bien plus anguleuses chez le mâle. Les espèces sont assez voisines, et quelquefois assez difficiles à distinguer l'une de l'autre, si on n'a pas un certain nombre d'individus à sa disposition.

J'ai divisé le genre en deux groupes, dont le premier est bien homogène. L'unique espèce qui compose le second, devra peut-être former par la suite un genre séparé, intermédiaire entre celui-ci et les *Bendis*.

Toutes les *Hulodes* sont propres à l'Inde, une seule a été connue des auteurs.

GROUPE I.

†

1608. Hulodes Caranea Cr.

Cr. 269 E F = *Carenea* Enc. p. 22 = *Monstruosipes* De Haan in litt.

Cette espèce est connue dans plusieurs collections sous le nom de *Monstruosipes*, mais elle est figurée depuis longtemps par Cramer sous celui de *Caranea*, qu'il faut lui restituer. Comme le mâle et la femelle sont très-différents, je les décrirai séparément.

♂ 80mm. Ailes subdentées : les supérieures aiguës, à bord terminal presque droit; les inférieures ayant une dent très-saillante au bout de la 2e inférieure, laquelle dent est précédée d'un sinus très-profond. Les quatre d'un brun de terre d'ombre clair, avec tout l'espace terminal d'un gris-testacé, nettement coupé par la subterminale, qui est droite. On voit sur les supérieures des traces des lignes médianes, et la tache réniforme est imparfaitement écrite en blanc-jaunâtre. Dessous d'un gris-cendré, saupoudré, avec un point cellulaire, une ligne médiane noire, dentée en zigzag, et une autre moins distincte. Pattes garnies jusqu'à l'extrémité du tarse de poils très-denses, disposés en masse aplatie. Dernier article des palpes très-court et à peine distinct.

Femelle à ailes plus dentées, mais ayant la saillie et le sinus des infé-

rieures presque nuls, d'un gris-testacé uniforme, avec la ligne subterminale précédée seulement d'une ombre noirâtre fondue. Les lignes médianes plus distinctes, ainsi que l'ombre médiane qui est entre elles. La coudée se continuant sur les inférieures. Pattes très-velues, mais à masses de poils non aplatis et à tarses nus. Dernier article des palpes long, mince et spatulé.

Commune à Java, Batavia, Silhet, dans l'Inde centrale, etc. Très-répandue dans les collections. La femelle est un peu plus rare que le mâle.

1609. Hulodes Drylla Gn.

60 à 70mm. Ailes simplement festonnées : les supérieures arquées, aiguës et falquées à l'apex, les inférieures simplement un peu anguleuses au bout de la 2e inférieure : les quatre d'un gris-testacé-jaunâtre, avec la subterminale très-nette, claire, renfermée entre deux filets noirâtres. Aux supérieures, une ligne double, noire, composée de lunules très-arquées, et empâtée d'atomes noirs, part du bord interne, se confond avec la coudée, dont la moitié inférieure est aussi géminée et lunulée, et va rejoindre, en mourant, la subterminale, près de l'apex. La moitié supérieure de la coudée est indistincte et ne reparait qu'à la côte, où elle forme un point noir, ainsi que les deux précédentes. Aux infér. on voit une ligne noire, vague, droite, épaisse, puis des traces de lunules géminées. Leur dessous présente un point cellulaire arrondi, et trois lignes écartées, dont l'intermédiaire composée de dents régulières très-aiguës et plus marquées au sommet. Pattes postérieures ayant des poils en masse aplatie jusqu'à l'extrémité des tarses. Dernier article des antennes conique et à peine distinct du précédent. — Femelle semblable, mais sans poils sur les tarses, et avec le dernier article des palpes long, mince et spatulé.

Inde centrale. Coll. Gn.

A.

Point de traces des lignes noires lunulées des ailes supérieures. Coudée oblitérée dans toute son étendue, sauf à la côte et au bord interne, où elle forme un point noir. Lignes du dessous des inférieures moins nettes et plus interrompues.

Mêmes localités. Coll. Gn. et Saunders. Trois ♀.

Nota. C'est cette variété que j'ai fait figurer sur notre Atlas.

1610. Hulodes Saturnioides Gn.

Elle est voisine de la *Drylla*, dont elle diffère par les caractères ci-après :

Toutes les ailes sont entières : les supérieures sont plus fortement falquées à l'apex ; les inférieures sont notablement plus courtes ; elles ont le

bord terminal uni, sans autre dent ni prolongement que celui de l'angle anal. Les quatre sont d'un jaune ochracé clair, saupoudré d'atomes noirs. La subterminale est comme chez *Drylla*, mais en partie effacée, surtout aux inférieures. La ligne double, noire, qui la précède aux supérieures, va aussi de l'apex au bord interne ; mais elle n'est empâtée de lunules à peine distinctes que dans son milieu, après quoi elle forme deux filets bien droits et parallèles. Il n'y a qu'une seule ligne aux ailes inférieures. Le dernier article des palpes est plus épais et moins spatulé.

Inde centrale. Coll. Gn. Une ♀. Le mâle présente probablement d'autres différences aussi marquées.

Nota. Cette espèce ressemble, pour la forme, à certaines *Saturnia* indiennes de petite taille.

1611. Hulodes Eriophora Gn.

48mm. Ailes entières, non anguleuses, d'un gris-cendré, avec la frange un peu plus foncée, et une série subterminale de points oblongs, noirâtres. Supérieures aiguës et falquées à l'apex, avec la subterminale formant deux arcs de la couleur du fond, bordée extérieurement par une ligne fine, intérieurement par un large espace d'un brun-carmélite foncé, qui s'étend surtout à la côte, et qui, à l'angle interne, est marqué d'un groupe d'atomes tout-à-fait noirs. On voit des traces des lignes ordinaires, et surtout de la coudée, qui est ondée et géminée. La tache réniforme est très-oblongue, descendant au-dessous de la cellule, pleine, d'un brun-carmélite. Ailes inférieures avec une ligne discoïdale d'atomes noirâtres, et au-dessous, quelques groupes d'atomes noirs, puis des nuances roussâtres. Dessous des quatre avec un accent cellulaire et une ligne médiane régulièrement dentée, noirs, et les bords clairs, avec les points terminaux. Toutes les jambes excessivement velues, mais les tarses des postérieures seuls garnis de poils aplatis et qui vont toujours en diminuant ; les antérieures contiennent sous leurs poils un duvet cotonneux, abondant, jaunâtre. Dernier article des palpes court et squammeux.

Inde centrale. Coll. Gn. Deux ♂.

††

1612. Hulodes Inangulata Gn.

45mm. Ailes entières, non anguleuses, d'un gris-jaunâtre saupoudré de brun, avec une multitude de lignes ondées et dentées, sombres, à reflet violâtre, mais peu arrêtées et comme nuageuses. La plus visible est la subterminale, qui forme une sorte de bande tremblée, mal arrêtée, parfois interrompue, mais qui persiste toujours (surtout dans la femelle, qui est notablement moins chargée de lignes que le mâle) à l'angle anal des

inférieures, à l'angle interne des supérieures et à leur sommet, où elle est marquée, dans ce dernier sexe, de deux groupes oblongs d'atomes d'un blanc-bleuâtre. Le dessous diffère peu du dessus, mais ces dernières taches ne s'y montrent pas. Les pattes des mâles sont garnies de poils presque aussi abondants que chez la *Caranea*, et les tarses des pattes postérieures sont également velus et en rames, quoique moins fortement. Les jambes seules de la femelle sont velues. Les antennes du mâle sont crénelées de cils fins, qui vont en décroissant de la base au sommet.

Silhet. Coll. Gn.

GROUPE II.

1613. Hulodes Palumba Gn.

Varie de 32 à 45mm. Ailes entières, d'un gris-jaunâtre clair, à reflet lilas sur le disque : les supérieures ayant la côte creusée, l'apex tronqué obliquement en dessus, et le bord terminal falqué au sommet, avec les traces des lignes ordinaires et de la tache réniforme marquées en brun, et persistant surtout à la côte. L'extrabasilaire perpendiculaire, mais sinuée ; la coudée réduite à des points ; la subterminale plus claire, peu visible. La teinte lilas s'arrêtant avec la coudée. Les inférieures presque carrées, sinuées en approchant de l'angle anal, où elles sont marquées de taches noires, traversées par deux lignes faibles, dont l'inférieure est marquée, en approchant du corps, de trois ou quatre lunules étroites, transparentes, appuyées sur des groupes d'atomes ferrugineux. Dessous d'un gris-perlé, avec des lignes d'atomes bruns. Pattes beaucoup moins velues que dans les autres espèces, avec des points noirs aux articulations et aux éperons.

Java. Coll. Gn. et Cie des Indes. Trois ♂.

Nota. Cette espèce, grâce à la forme de ses ailes, au peu de villosité de ses pattes, et à son facies différent des autres *Hulodes*, devrait peut-être former un genre séparé.

DEUXIÈME SOUS-FAMILLE (*Bendides Propr.*)

Gen. ITONIA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles...... — Antennes pubescentes dans les ♂. Palpes ascendants-obliques, grêles, le dernier article long, squammeux, subaigu. Thorax convexe, subarrondi, velu-squammeux. Abdomen des ♂ long, robuste, cylindrique, lisse, terminé par un bouquet de poils large et épais, surtout en dessous. Pattes velues : la jambe des intermédiaires renflée et munie au genou d'un fas-

cicule de poils soyeux; les jambes et même les tarses des postérieures, garnis de poils aplatis. Ailes entières, anguleuses, concolores, à dessins communs : les inférieures étroites, prolongées dans le sens du corps, fortement garnies en dessous de poils cotonneux, assez longs; la nervure abdominale garnie en dessous d'un double rang de poils, et infléchie par un renflement occasioné par une poche fermée en dessous par un repli cotonneux.

C'est ma répugnance seule à créer de nouveaux noms, qui me fait adopter celui que Hubner a donné dans son *Verzeichniss*, car je n'ai point vu l'espèce sur laquelle il l'a basé, et je ne conclus son affinité avec la mienne, que sur une grande ressemblance dans la coupe et les dessins et la communauté de patrie. Quoi qu'il en soit, et au risque d'avoir deux genres *Itonia*, dont l'un, au reste, ne serait que nominal, je vais m'occuper uniquement des caractères que nous fournit l'*Opistographa*.

Le plus frappant sans contredit, est la présence de cette poche profonde que les ailes inférieures présentent au bord abdominal, et qui, contre l'ordinaire, ne renferme pas d'autres poils que ceux qui tapissent presque toute la surface inférieure de cette aile. L'ouverture de cette poche se trouve en-dessous, et elle est fermée par un repli arqué, très-velu lui-même, que soutient la nervure interne, qui en forme en quelque sorte la charnière. Cette anomalie amène quelques modifications dans la charpente alaire. La sous-médiane est forcée de dévier et de s'arquer pour protéger le développement de cette poche, qui est notablement convexe en dessus, et l'inflexion qu'elle a fait subir à l'aile, entraine la courbure de la 4e inférieure, qui se trouve ainsi très-rapprochée de la sous-médiane.

On remarquera encore dans ce genre la coloration très-marquée du dessous des inférieures, et enfin la forme des pieds postérieurs qui le rapproche du genre *Hulodes*.

Le genre *Itonia* est américain. L'espèce de Hubner se nomme *Lignaris*, elle est figurée dans son *Zutraege*, nº 317, 318.

1614. Itonia Opistographa Gn.

36mm. Ailes d'un gris-jaunâtre un peu glacé de violâtre, avec un liseré festonné, précédé d'une série de petits points, et une grande quantité de lignes communes, noirâtres, droites, la plupart géminées : la subterminale seule atteignant la côte et formée de deux filets non parallèles. Les lignes des supérieures se dirigeant vers l'apex : la pénultième et l'ante-pénultième des inférieures formant entre elles une bande foncée. Deux petits points noirs à la place des taches ordinaires. Dessous des supérieures fauve, assez vif, avec ces points et deux lignes parallèles, noirs, bien nets, puis une bande vague, noirâtre, commune aux inférieures.

Baie de Honduras. Coll. Saunders. Un seul ♂.

Gen. BENDIS Hb.

Hb. Verz.

Chenilles...... — Antennes pubescentes ou crénelées de cils multiples, très-courts et très-fins dans les ♂. Palpes très-ascendants, leur second article droit ou peu arqué, moyennement épais et velu, le 3e moitié moins long, nu, filiforme. Trompe moyenne. Thorax subcarré, velu-squammeux. Abdomen des ♂ assez épais, lisse, terminé en pointe mousse et velue, et presque toujours garni de poils laineux, au milieu, en dessous. Pattes assez longues. Cuisses antérieures garnies chez les ♂ de poils laineux, souvent disposés en bouquets. Ailes entières ou subdentées, plus ou moins anguleuses, veloutées : les supérieures aiguës à l'apex ; les infér. concolores, à dessins communs, à lignes distinctes. Aréole courte ; 1er rameau costal naissant presque de son sommet.

Ce genre aura peut-être par la suite besoin d'être divisé ; cependant les espèces s'enchaînent entre elles, de manière à rendre cette séparation difficile. Elles sont de moyenne ou de petite taille, d'un brun-violâtre ou rougeâtre. La plupart ont une ligne médiane droite, commune ; d'autres ont les lignes ordinaires fines, mais bien écrites, et une ligne ou bande subterminale bien distincte aux inférieures. Les premières espèces n'offrent rien d'extraordinaire quant aux pattes, mais les intermédiaires, et surtout les dernières, ont les cuisses antérieures abondamment garnies de poils laineux, qui se redressent ordinairement en aigrettes auprès du genou. Une substance laineuse analogue garnit également le milieu des segments de leur abdomen en dessous. La coupe d'ailes diffère aussi suivant les espèces : chez les dernières elle est visiblement anguleuse, c'est-à-dire que le bord terminal présente vers son milieu une saillie marquée, surtout aux inférieures ; mais à mesure qu'on avance vers les premières espèces, cette saillie se déprime et finit par disparaître presque complètement. Il reste toujours, cependant, un léger renflement au milieu du bord des ailes supérieures.

Le genre *Bendis* paraît habiter exclusivement les deux Amériques.

Cramer a figuré sous le nom de *Resistrix*, 371 N, une espèce qui paraît appartenir à ce genre.

1615. Bendis Ellops Gn.

80mm. Ailes entières, d'un rose-rougeâtre clair, avec le bord terminal lavé de ferrugineux, et une ligne fine, géminée, commune, très-droite, d'un brun-rouge, allant de la côte des supérieures au bord anal des inférieures. Cette ligne est suivie d'une autre plus fine encore, denticulée, et qui n'est guère accusée que par de petits points placés sur les nervures, et enfin d'une série de points vagues, subterminaux ; ces deux derniers dessins

plus visibles et noirs en dessous. Ailes supér. ayant en outre la trace de la réniforme, et inférieures avec un point cellulaire. Dessous d'un rose clair, sans traces de la ligne médiane. Collier, palpes et cuisses d'un ferrugineux-rosé, avec des points blancs aux incisions. Dernier article des palpes très-court. Antennes assez fortement ciliées jusqu'à moitié.

Cayenne. Coll. Feisthamel. Un seul ♂.

1616. Bendis Pangonia Gn.

43mm. Ailes entières, d'un gris-lilas, teintées de brunâtre au bord terminal, avec un triple liseré terminal un peu festonné, et une ligne commune, fine, d'un blanc-violet, en dedans de laquelle l'aile est largement nuancée de brun-marron, fondu intérieurement. Supérieures ayant en outre une grande tache apicale, et au-dessous, deux autres petites, contiguës, du même brun, liserées de blanchâtre. La côte liserée de jaune d'ocre. La ligne extrabasilaire sinuée, peu visible, et deux points noirâtres à la place des taches. Inférieures avec trois points oblongs, noirs, rapprochés, près de la ligne transverse, entre la 3e et la 4e nervule de la médiane. Dessous gris, glacé de violâtre, à dessins indistincts. Palpes presque droits, avec le dernier article conique-aplati. Collier d'un jaune d'argile. Antennes à base blanche. Pattes brunes, pas très-velues, avec des points blancs aux genoux et à la base des éperons.

Brésil? Coll. Gn. Un seul ♂.

Nota. Je ne suis pas bien sûr de la patrie de cet insecte, et il pourrait se faire aussi qu'il n'appartînt pas à ce genre, ce que la vue d'un plus grand nombre d'individus nous apprendra.

1617. Bendis Pelidnalis Hb.

Hb. Zutr. 169.

40mm. Ailes entières, d'un gris-violet foncé, brillant, avec les lignes, l'ombre médiane et une ombre large, traversée par la subterminale, et un feston terminal, d'un brun-noir : supérieures ayant les quatre lignes liserées de gris-violet clair, et la tache réniforme figurant un petit ovale. Les deux médianes écartées, arquées, peu sinuées, presque parallèles. La subterminale coudée au milieu, parallèle au bord terminal. Inférieures avec deux lignes semblables, droites, presque parallèles, continuant les lignes coudée et subterminale des supérieures. Dessous d'un gris-cendré-jaunâtre, avec le bord terminal lavé de gris-lilas clair, et une ligne médiane commune, arquée, plus foncée. Supérieures avec les traces de la tache réniforme. Palpes arqués.

Cayenne. Coll. Feisth. Para. Coll. Ghiliani.

Cette espèce paraît varier. Hubner la représente avec les dessins du

dessous très-marqués, et la côte des ailes inférieures jaune. Les individus de Para diffèrent légèrement, quant à l'ombre et à l'éclaircie des lignes. Je n'ose faire de tout cela des espèces séparées.

1618. Bendis Limonia Gn.

40mm. Ailes entières, à peine coudées, d'un gris-lilas, avec un filet terminal festonné, précédé d'un point à chaque nervure, et une ligne transverse, commune, presque droite, fortement ombrée intérieurement de brun-noir fondu : supérieures ayant en outre des traces de la ligne extrabasilaire et des deux taches ordinaires : la première punctiforme, la seconde ovale. Dessous d'un gris-brun. Les inférieures avec un sourcil cellulaire noir. Palpes courbes, à dernier article médiocrement long. Cuisses antérieures munies d'un faisceau de poils jaunâtres et d'un autre faisceau d'un brun-noir luisant.

Cayenne. Coll. Feisthamel.

Nota. Sur deux individus qui m'ont été communiqués par M. Feisthamel, l'un est marqué de Cayenne, l'autre de l'Inde. Mais ces deux Noctuelles, assez mal conservées d'ailleurs, sont identiques, et je crois que la vraie patrie est la première.

1619. Bendis Angina Gn.

Elle est très-voisine de la *Pelidnalis*, dont la description peut lui convenir, aux différences suivantes près.

Les lignes médianes des ailes supérieures sont plus rapprochées, nullement liserées de clair et notablement plus sinueuses, surtout la coudée. La ligne des ailes inférieures qui continue cette dernière est très-sinueuse, au lieu d'être droite. L'ovale figuré par la tache réniforme est plus petit, plus clair et placé obliquement. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-ardoisé luisant, sans aucun dessin. Les tibias antérieurs sont abondamment garnis de poils squammeux et luisants, noirâtres.

Pernambuco. Coll. Gn. Un ♂.

1620. Bendis Poaphiloides Gn.

38mm. Ailes entières, à peine sensiblement coudées, d'un cendré légèrement violâtre, saupoudré, sans feston terminal, mais avec une série de petits points noirs internervuraux. Une ligne commune, médiane, droite, brune, éclairée en dehors de fauve obscur, fortement arquée à la côte des supérieures, mais paraissant se continuer par un trait noirâtre qui va gagner l'apex. De légères traces des taches ordinaires et de l'extrabasilaire. Une sorte de ligne noirâtre, à dents aiguës, suit la ligne mé-

diane sur les quatre ailes. Dessous d'un gris saupoudré, avec un petit point cellulaire, une ligne et une ombre transverse plus foncés, le tout peu marqué.

Cayenne. Coll. Feisthamel. Deux ♀.

Je ne parle pas des pattes, parce que je ne connais pas le ♂. Cette espèce ressemble, au premier abord, à certaines *Poaphila*.

1621. Bendis Magdalia Gn.

35mm. Ailes entières, d'un cendré-violâtre, avec un liseré terminal festonné et marqué d'un point rentrant sur chaque nervure : supérieures avec une ombre transverse, droite, largement noire, allant de l'apex au bord interne. Les deux lignes médianes fines, denticulées. L'ombre médiane passant entre les deux taches, dont la première est punctiforme, noire ; la seconde ovale, évidée. Inférieures avec une ombre médiane noire, très-large, denticulée extérieurement, et divisée au milieu par un trait oblique, cendré. Dessous d'un gris uni. Les supérieures avec un point blanc à la place de la réniforme. Palpes arqués.

Cayenne. Coll. Feisthamel.

1622. Bendis Hinna Hb.

Hb. Zutr. 971, 972.

31mm. Ailes entières, d'un gris très-légèrement violâtre, avec un liseré fin, festonné, marqué d'un petit point à chaque nervure : supérieures avec les quatre lignes peu saillantes, très-fines, ondées et denticulées, et l'ombre médiane, plus foncées. La tache réniforme visible et marquée inférieurement d'un point blanc-jaunâtre. L'orbiculaire réduite à un point noir extrêmement petit et à peine distinct. Une petite tache apicale, noirâtre. Inférieures avec deux lignes faisant suite à la coudée et à l'ombre médiane, et une traînée subterminale, claire, le tout très-peu distinct. Dessous presque sans dessins. Pattes peu velues. Les genoux des intermédiaires avec un pinceau peu fourni et souvent indistinct, quand il n'est pas épanoui.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. et Gn. Trois ♂.

1623. Bendis Gurda Gn.

Taille de l'*Hinna*, dont elle est très-voisine quant aux dessins, mais ceux-ci sont beaucoup mieux écrits, et les ailes sont plus notablement anguleuses.

D'un gris légèrement violâtre, avec un liseré comme chez la précédente. Supérieures ayant les lignes aussi comme chez cette dernière, mais l'ombre

médiane plus fortement accusée. Ligne subterminale mieux écrite, précédée d'une ombre large, presque droite, très-accusée, se continuant sur les ailes inférieures, et découpant l'espace terminal en une bande de la couleur du fond. Point blanc de la réniforme moins marqué, moins jaunâtre, s'étendant parfois supérieurement. Pinceau des pattes intermédiaires plus fourni. Dessous de l'abdomen garni de poils laineux, drapés.

Ile Saint-Thomas. Coll. Guérin. Un seul ♂.

1624. Bendis Impar Gn.

Formularis Hb. Zutr. 963, 964 ?

Les deux sexes de cette Noctuelle sont si différents, que j'ai hésité longtemps avant de les réunir. Cependant, comme j'ai devant les yeux un nombre considérable d'individus de provenances diverses, et qu'il ne s'en trouve pas un seul qui démente ma supposition, comme d'ailleurs la disposition des lignes, les dessous, les palpes, etc., sont identiques, je crois que je ne me trompe pas en les réunissant.

♂ 33mm. Ailes anguleuses, d'un cendré-violâtre, avec un liseré festonné, surmonté d'un petit point à chaque nervure, et deux ombres communes, larges, obliques, droites, fondues : la première entre les deux lignes médianes, la seconde plus prononcée, longeant et absorbant la subterminale et découpant l'espace terminal en gris clair. Supérieures ayant en outre les deux lignes médianes très-fines, denticulées : l'extrabasilaire marquée dans la cellule d'un petit point noir arrondi, qui remplace la tache orbiculaire. Une tache cunéiforme apicale, noire. Inférieures avec une ligne formant la continuation de la coudée, et un petit point cellulaire éclairé de blanc. Dessous gris, avec une ligne médiane denticulée, une lunule cellulaire, fines, noires, et le point des supérieures. Corps cendré, avec le collier brunâtre. Dernier article des palpes un peu spatulé. Dessous de l'abdomen garni de poils feutrés. Aigrettes des pattes jaunâtres, très-fournies.

Femelle ordinairement plus petite que le mâle, avec les lignes comme chez celui-ci, mais sans les ombres obliques. Tache apicale double. Ailes inférieures marquées d'une bande subterminale droite, d'un jaune-fauve, bordée de brun, très-nette. Pattes et abdomen sans villosité, ce dernier finissant en une pointe aiguë.

Guadeloupe, Martinique, Haïti. Coll. Div.

Je crois bien que la *Formularis* de Hubner est la même que celle-ci ; néanmoins, comme elle vient du Brésil et qu'il y a quelques légères différences de dessin, je n'ose les réunir. On pourra les vérifier dans la Collection de Franck, où se trouve l'original de la figure de Hubner.

diane sur les quatre ailes. Dessous d'un gris saupoudré, avec un petit point cellulaire, une ligne et une ombre transverse plus foncés, le tout peu marqué.

Cayenne. Coll. Feisthamel. Deux ♀.

Je ne parle pas des pattes, parce que je ne connais pas le ♂. Cette espèce ressemble, au premier abord, à certaines *Poaphila*.

1621. Bendis Magdalia Gn.

35mm. Ailes entières, d'un cendré-violâtre, avec un liseré terminal festonné et marqué d'un point rentrant sur chaque nervure : supérieures avec une ombre transverse, droite, largement noire, allant de l'apex au bord interne. Les deux lignes médianes fines, denticulées. L'ombre médiane passant entre les deux taches, dont la première est punctiforme, noire ; la seconde ovale, évidée. Inférieures avec une ombre médiane noire, très-large, denticulée extérieurement, et divisée au milieu par un trait oblique, cendré. Dessous d'un gris uni. Les supérieures avec un point blanc à la place de la réniforme. Palpes arqués.

Cayenne. Coll. Feisthamel.

1622. Bendis Hinna Hb.

Hb. Zutr. 971, 972.

31mm. Ailes entières, d'un gris très-légèrement violâtre, avec un liseré fin, festonné, marqué d'un petit point à chaque nervure : supérieures avec les quatre lignes peu saillantes, très-fines, ondées et denticulées, et l'ombre médiane, plus foncées. La tache réniforme visible et marquée inférieurement d'un point blanc-jaunâtre. L'orbiculaire réduite à un point noir extrêmement petit et à peine distinct. Une petite tache apicale, noirâtre. Inférieures avec deux lignes faisant suite à la coudée et à l'ombre médiane, et une traînée subterminale, claire, le tout très-peu distinct. Dessous presque sans dessins. Pattes peu velues. Les genoux des intermédiaires avec un pinceau peu fourni et souvent indistinct, quand il n'est pas épanoui.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. et Gn. Trois ♂.

1623. Bendis Gurda Gn.

Taille de l'*Hinna*, dont elle est très-voisine quant aux dessins, mais ceux-ci sont beaucoup mieux écrits, et les ailes sont plus notablement anguleuses.

D'un gris légèrement violâtre, avec un liseré comme chez la précédente. Supérieures ayant les lignes aussi comme chez cette dernière, mais l'ombre

médiane plus fortement accusée. Ligne subterminale mieux écrite, précédée d'une ombre large, presque droite, très-accusée, se continuant sur les ailes inférieures, et découpant l'espace terminal en une bande de la couleur du fond. Point blanc de la réniforme moins marqué, moins jaunâtre, s'étendant parfois supérieurement. Pinceau des pattes intermédiaires plus fourni. Dessous de l'abdomen garni de poils laineux, drapés.

Ile Saint-Thomas. Coll. Guérin. Un seul ♂.

1624. Bendis Impar Gn.

Formularis Hb. Zutr. 963, 964 ?

Les deux sexes de cette Noctuelle sont si différents, que j'ai hésité longtemps avant de les réunir. Cependant, comme j'ai devant les yeux un nombre considérable d'individus de provenances diverses, et qu'il ne s'en trouve pas un seul qui démente ma supposition, comme d'ailleurs la disposition des lignes, les dessous, les palpes, etc., sont identiques, je crois que je ne me trompe pas en les réunissant.

♂ 38mm. Ailes anguleuses, d'un cendré-violâtre, avec un liseré festonné, surmonté d'un petit point à chaque nervure, et deux ombres communes, larges, obliques, droites, fondues : la première entre les deux lignes médianes, la seconde plus prononcée, longeant et absorbant la subterminale et découpant l'espace terminal en gris clair. Supérieures ayant en outre les deux lignes médianes très-fines, denticulées : l'extrabasilaire marquée dans la cellule d'un petit point noir arrondi, qui remplace la tache orbiculaire. Une tache cunéiforme apicale, noire. Inférieures avec une ligne formant la continuation de la coudée, et un petit point cellulaire éclairé de blanc. Dessous gris, avec une ligne médiane denticulée, une lunule cellulaire, fines, noires, et le point des supérieures. Corps cendré, avec le collier brunâtre. Dernier article des palpes un peu spatulé. Dessous de l'abdomen garni de poils feutrés. Aigrettes des pattes jaunâtres, très-fournies.

Femelle ordinairement plus petite que le mâle, avec les lignes comme chez celui-ci, mais sans les ombres obliques. Tache apicale double. Ailes inférieures marquées d'une bande subterminale droite, d'un jaune-fauve, bordée de brun, très-nette. Pattes et abdomen sans villosité, ce dernier finissant en une pointe aiguë.

Guadeloupe, Martinique, Haïti. Coll. Div.

Je crois bien que la *Formularis* de Hubner est la même que celle-ci ; néanmoins, comme elle vient du Brésil et qu'il y a quelques légères différences de dessin, je n'ose les réunir. On pourra les vérifier dans la Collection de Franck, où se trouve l'original de la figure de Hubner.

diane sur les quatre ailes. Dessous d'un gris saupoudré, avec un petit point cellulaire, une ligne et une ombre transverse plus foncés, le tout peu marqué.

Cayenne. Coll. Feisthamel. Deux ♀.

Je ne parle pas des pattes, parce que je ne connais pas le ♂. Cette espèce ressemble, au premier abord, à certaines *Poaphila*.

1621. Bendis Magdalia Gn.

35mm. Ailes entières, d'un cendré-violâtre, avec un liseré terminal festonné et marqué d'un point rentrant sur chaque nervure : supérieures avec une ombre transverse, droite, largement noire, allant de l'apex au bord interne. Les deux lignes médianes fines, denticulées. L'ombre médiane passant entre les deux taches, dont la première est punctiforme, noire ; la seconde ovale, évidée. Inférieures avec une ombre médiane noire, très-large, denticulée extérieurement, et divisée au milieu par un trait oblique, cendré. Dessous d'un gris uni. Les supérieures avec un point blanc à la place de la réniforme. Palpes arqués.

Cayenne. Coll. Feisthamel.

1622. Bendis Hinna Hb.

Hb. Zutr. 971, 972.

31mm. Ailes entières, d'un gris très-légèrement violâtre, avec un liseré fin, festonné, marqué d'un petit point à chaque nervure : supérieures avec les quatre lignes peu saillantes, très-fines, ondées et denticulées, et l'ombre médiane, plus foncées. La tache réniforme visible et marquée inférieurement d'un point blanc-jaunâtre. L'orbiculaire réduite à un point noir extrêmement petit et à peine distinct. Une petite tache apicale, noirâtre. Inférieures avec deux lignes faisant suite à la coudée et à l'ombre médiane, et une traînée subterminale, claire, le tout très-peu distinct. Dessous presque sans dessins. Pattes peu velues. Les genoux des intermédiaires avec un pinceau peu fourni et souvent indistinct, quand il n'est pas épanoui.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. et Gn. Trois ♂.

1623. Bendis Gurda Gn.

Taille de l'*Hinna*, dont elle est très-voisine quant aux dessins, mais ceux-ci sont beaucoup mieux écrits, et les ailes sont plus notablement anguleuses.

D'un gris légèrement violâtre, avec un liseré comme chez la précédente. Supérieures ayant les lignes aussi comme chez cette dernière, mais l'ombre

médiane plus fortement accusée. Ligne subterminale mieux écrite, précédée d'une ombre large, presque droite, très-accusée, se continuant sur les ailes inférieures, et découpant l'espace terminal en une bande de la couleur du fond. Point blanc de la réniforme moins marqué, moins jaunâtre, s'étendant parfois supérieurement. Pinceau des pattes intermédiaires plus fourni. Dessous de l'abdomen garni de poils laineux, drapés.

Ile Saint-Thomas. Coll. Guérin. Un seul ♂.

1624. Bendis Impar Gn.

Formularis Hb. Zutr. 963, 964 ?

Les deux sexes de cette Noctuelle sont si différents, que j'ai hésité longtemps avant de les réunir. Cependant, comme j'ai devant les yeux un nombre considérable d'individus de provenances diverses, et qu'il ne s'en trouve pas un seul qui démente ma supposition, comme d'ailleurs la disposition des lignes, les dessous, les palpes, etc., sont identiques, je crois que je ne me trompe pas en les réunissant.

♂ 33mm. Ailes anguleuses, d'un cendré-violâtre, avec un liseré festonné, surmonté d'un petit point à chaque nervure, et deux ombres communes, larges, obliques, droites, fondues : la première entre les deux lignes médianes, la seconde plus prononcée, longeant et absorbant la subterminale et découpant l'espace terminal en gris clair. Supérieures ayant en outre les deux lignes médianes très-fines, denticulées : l'extrabasilaire marquée dans la cellule d'un petit point noir arrondi, qui remplace la tache orbiculaire. Une tache cunéiforme apicale, noire. Inférieures avec une ligne formant la continuation de la coudée, et un petit point cellulaire éclairé de blanc. Dessous gris, avec une ligne médiane denticulée, une lunule cellulaire, fines, noires, et le point des supérieures. Corps cendré, avec le collier brunâtre. Dernier article des palpes un peu spatulé. Dessous de l'abdomen garni de poils feutrés. Aigrettes des pattes jaunâtres, très-fournies.

Femelle ordinairement plus petite que le mâle, avec les lignes comme chez celui-ci, mais sans les ombres obliques. Tache apicale double. Ailes inférieures marquées d'une bande subterminale droite, d'un jaune-fauve, bordée de brun, très-nette. Pattes et abdomen sans villosité, ce dernier finissant en une pointe aiguë.

Guadeloupe, Martinique, Haïti. Coll. Div.

Je crois bien que la *Formularis* de Hubner est la même que celle-ci ; néanmoins, comme elle vient du Brésil et qu'il y a quelques légères différences de dessin, je n'ose les réunir. On pourra les vérifier dans la Collection de Franck, où se trouve l'original de la figure de Hubner.

1625. Bendis Irregularis Hb.

Hb. Sam. Europ. 361 — Treits. III p. 316.

Hubner a figuré cette espèce dans sa collection de Noctuelles d'Europe d'après un individu appartenant à l'abbé Mazzola, et qui est en ce moment dans le Muséum de Vienne. Depuis, deux autres individus, dont l'un envoyé de Paris sans désignation de patrie, et l'autre venant, dit-on, du Brésil, ont été joints au premier dans le cabinet impérial. J'ignore ce qui a pu faire supposer que cette Noctuelle, si évidemment exotique, avait été trouvée en Europe, mais il est à croire qu'elle faisait partie d'un envoi ou d'une acquisition que quelque amateur malicieux ou quelque marchand de mauvaise foi avaient expédié à Mazzola comme provenant d'Europe, ainsi que *Fluctuaris*, *Unxia*, *Lineolaris*, etc., et surtout *Repanda*, à côté de laquelle Hubner l'a figurée.

Mais ce n'est pas la seule confusion qui ait été commise à l'égard de l'*Irregularis*. On l'a considérée, en France surtout, comme identique avec l'*Impar*, et c'est de cette dernière que M. Boisduval et moi avons parlé dans les notes de nos *Index;* mais en réalité, la vraie *Irregularis* n'a jamais été vue en France, et peut-être même les deux individus envoyés après coup au Muséum de Vienne appartiennent-ils à l'*Impar*. Voici les différences capitales qui résultent de la comparaison de cette dernière avec la figure de Hubner et la description de Treitschke :

Elle tient à la fois du mâle et de la femelle d'*Impar*. Les dessins sont à peu près les mêmes que chez le mâle de cette dernière, quoique l'individu figuré soit une femelle, au dire de Treitschke ; mais elle a une bande subterminale jaune aux *quatre ailes ;* celle des inférieures est plus étroite que chez *Impar* ♀, et un peu arquée intérieurement. Elle est en outre surmontée d'une large bande obscure, découpée supérieurement. La frange des quatre ailes est entrecoupée de gris et de brun. L'extrémité des nervures se dessine en clair de part et d'autre aux supérieures. La base des ailes inférieures et le dessous des quatre serait, d'après Treitschke, d'un brun-rouge clair, quoique tout le fond soit représenté, chez Hubner, d'un gris-ardoisé. Enfin, la ligne jaune est remplacée en dessous par une bande d'un brun foncé qui manque complètement chez les deux sexes d'*Impar*.

TRIBU VII.

SERPENTINÆ.

Chenilles rases, allongées, effilées, atténuées aux extrémités, ayant toujours les premières paires de pattes ventrales plus courtes ou même nulles; vivant à découvert. — Chrysalides renfermées dans des coques hors de terre. — Papillons de taille moyenne ou au-dessus; à palpes ascendants, dont le dernier article est rarement très-long et jamais spatulé; à abdomen lisse, peu velu, jamais aplati, conique chez les ♂; à ailes épaisses, bien développées, larges, veloutées, la nervure médiane des inférieures ayant ses quatre nervules d'égale épaisseur et insérées presque au même point.

Cette tribu renferme principalement les espèces qu'on a désignées jusqu'ici, sous le nom très-vague d'*Ophiusa*. Elles sont très-nombreuses, quoiqu'il en reste certainement une très-grande quantité encore à découvrir.

On peut essayer de les diviser comme il suit; mais comme on ne connaît qu'une petite quantité de chenilles, ces divisions ne sont que provisoires.

A. Chenilles à pattes membraneuses longues, les premières paires plus courtes ou nulles. Papillons de taille grande ou moyenne, à lignes simples, à ailes supérieures veloutées, aiguës à l'apex. . . . . *Ophiusidæ.*

B. Chenilles effilées, à 12 pattes. Papillons à pattes grêles, à palpes courts, à antennes souvent ciliées. . . . *Euclididæ.*

C. Chenilles à 14 pattes, à lignes distinctes. Papillons à antennes simples, à corps grêle, à ailes pulvérulentes en dessous . . . . *Poaphilidæ.*

D. Chenilles à 16 pattes égales. Papillons à dernier article des palpes grêle et distinct, à antennes longues, à pattes très-velues et aplaties, à ailes larges : les inférieures souvent garnies de poils feutrés en dessous. . . . . *Remigidæ.*

———

FAM. I.

OPHIUSIDÆ. Gn.

Chenilles rases, allongées, effilées, ayant les pattes anales et les dernières ventrales très-longues, les premières au contraire plus courtes, et souvent oblitérées. — Chrysalides de forme ordinaire, renfermées dans des coques imparfaites, filées dans les broussailles ou entre les mousses. — Papillons de taille généralement moyenne ou grande ; à antennes jamais pectinées, mais souvent crénelées de cils fins ; à palpes ascendants, bien développés, mais dont le dernier article est rarement très-long et jamais spatulé ; à toupet frontal peu saillant, d'une seule pièce ; à trompe moyenne ; à thorax généralement robuste, allongé, non hérissé ni cotonneux ; à collier concolore, ayant les deux lobes arrondis, non relevés, à ptérygodes non huppées ; à abdomen lisse, peu velu, plus au moins conique dans les ♂ ; à ailes épaisses : les supérieures aiguës au sommet, à lignes médianes bien visibles et formant trapèze ; les inférieures discolores ou ne participant pas des mêmes dessins, ayant l'indépendante insérée sur la discocellulaire, non loin des suivantes et vis-à-vis de la 3e ou de la 4e.

Voici la famille la plus nombreuse de toutes les Noctuelles quadrifides. On y rencontre çà et là quelques espèces européennes, toutes comprises autrefois par Ochsenheimer dans son genre *Ophiusa*, mais dont chacune est devenue pour ainsi dire le type d'un genre séparé.

Les chenilles sont toutes rases, allongées, souvent atténuées, et, comme leurs incisions ne sont pas fort accusées, on les a comparées, un peu poétiquement peut-être, à des serpents, et de là vient leur nom, qu'on aurait pu appliquer à aussi juste titre à bien des familles voisines. Ces chenilles, autant qu'on les connaît, vivent principalement sur les arbres et arbrisseaux, et se tiennent pendant le jour collées à leurs branches.

Les papillons ne quittent guère les bois, ou les lieux qui ont nourri leurs chenilles. Ils se cachent pendant le jour dans les broussailles, et en sortent parfois dans le milieu de la journée, pour se livrer à un vol violent et de peu de durée. Ils abondent en général dans les collections, précisément peut-être à cause de leurs habitudes diurnes, qui permettent aux voyageurs d'en saisir dans le seul moment où leurs excursions soient praticables.

Toutes les parties du globe nourrissent des Ophiusides, mais ce sont les Indes Orientales et l'Amérique du Nord qui nous en fournissent le plus.

Gen. SPHINGOMORPHA Gn.

Chenilles...... — Antennes épaisses, longues, crénelées de cils disposés par fascicules réunis en dessous dans les ♂, tout-à-fait filiformes dans les ♀.

Palpes ascendants-verticaux, les deux premiers articles un peu subulés, composés de poils lissés, veloutés, le 3e long, linéaire, droit, subaigu. Thorax robuste, oblong, velu-squammeux. Abdomen très-conique, effilé et cotonneux en dessous dans les ♂, renflé, arrondi dans les ♀. Pattes longues, fortes, à jambes et cuisses épaisses, et couvertes de poils dans les deux sexes: les antérieures beaucoup plus velues, et celles des ♂ abondamment fournies de poils jusque sur les tarses. Ailes dentées: les supérieures étroites, aiguës, sublancéolées dans les ♂; les inférieures sinuées, dentées et ayant toute la moitié antérieure, en dessous, garnie, dans le même sexe, d'un duvet drapé, très-dense. 1re nervule de la médiane insérée presque au même point que les deux suivantes.

Voici un genre qui ne manque pas de caractères tranchés. De ce nombre sont surtout ceux que présentent les pattes antérieures des mâles, et le duvet qui garnit les ailes inférieures du même sexe. Il me suffit d'avoir appelé l'attention sur ces caractères, très-visibles au premier coup-d'œil.

Les *Sphingomorpha* ont une forme tout exceptionnelle qui les distingue nettement de toutes les espèces de la famille; et une ressemblance (fort éloignée j'en conviens) avec certains Sphingides, m'a décidé à choisir le nom du genre. Les dessins des ailes supér. sont assez compliqués, et les lignes ordinaires, quoique bien distinctes, y sont très-modifiées dans leur situation. L'extrabasilaire seule garde sa place habituelle; puis vient une autre ligne qui naît sous la nervure costale, et descend, en se contournant plus ou moins, jusqu'à la sous-médiane, où elle forme un petit angle ou rentrée, que je compare à une accolade. La ligne coudée existe, mais son extrémité supérieure se perd dans une tache costale claire, et le reste se rattache à une autre ligne qui monte vers l'apex, et qui est, en réalité, l'origine de la subterminale. Il suit de là, que ces deux lignes n'en forment qu'une, éloignée du bord auquel elle est assez parallèle, noire, et plus ou moins contournée ou dentée. Les taches sont aussi fortement modifiées: la réniforme, très-étranglée, est composée de traits arqués, dont l'interne noir, et se trouve toujours très-rapprochée de la ligne surnuméraire dont j'ai parlé; quant à l'orbiculaire, dont la place serait de l'autre côté de cette ligne, elle est absorbée par la couleur intense du fond, que celle-ci limite. Une teinte ferrugineuse, délayée, ordinairement coupée de noir, suit la réniforme et est surmontée d'un trait noir, irrégulièrement arqué, qui dessine une grande tache costale claire. Enfin, l'apex est ordinairement occupé par une tache brunâtre assez nette. Les ailes inférieures sont non-seulement dentées, mais sinuées ou échancrées en approchant de l'angle anal. Leur dessous semblable, du reste, à celui des supérieures, est de couleur claire, avec des stries fines et deux bandes noires plus ou moins imparfaites. Ce dessous rappelle les *Ophiusa* du premier groupe, avec lesquelles les *Sphingomorpha* ont une parenté incontestable, quoiqu'elle ne frappe pas la vue au premier abord. Enfin, le corps est aussi fort différent de celui des autres Ophiusides. Une bande blanche traverse perpendiculairement le thorax, et se continue, dans la plupart des espèces, jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; deux autres bandes latérales, interrompues par les incisions, se réunissent à la couleur blanche du ventre,

en sorte que l'abdomen est en réalité blanc, avec deux bandes et les incisions noires. La *Sphing. Hemia* est la seule où ces derniers caractères soient oblitérés, encore en garde-t-elle quelques traces.

Les femelles des *Sphingomorpha* diffèrent des mâles par les antennes, la forme des pattes antérieures, celle de l'abdomen, qui est renflé, cylindrico-conique et obtus, au lieu d'être conique et effilé ; et enfin, par celle des ailes, qui sont notablement plus larges et moins aiguës à l'apex.

Ce genre habite à la fois les continent et archipels indiens, l'Afrique intertropicale, et, à moins que Cramer n'ait fait erreur, ce qui n'est pas sans vraisemblance, l'Amérique du Sud. Il n'est pas très-répandu dans les collections.

1626. Sphingomorpha Chlorea Cr.

Cram. 104 C.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature, et je donne, d'après la figure de Cramer, les différences qui la séparent de l'espèce suivante, qui est la plus répandue dans les collections.

Elle a le même port et la même taille, mais la ligne extrabasilaire et la médiane sont plus droites, liserées de rouge ; la dernière cesse à la nervure sous-médiane. L'espace noir qui est entre elles est coupé d'une ligne claire sous la cellule, et il y a un autre espace également noir et triangulaire à la base. La tache ferrugineuse est marquée de quatre traits noirs. La ligne subterminale est beaucoup plus contournée, et la tache apicale paraît plus vague. Les ailes infér. sont entièrement brunes, avec une tache à la base, une à l'angle anal et une au bord abdominal, d'un blanc-carné. La ligne blanche du prothorax est beaucoup moins large. Les tarses des pattes antérieures sont beaucoup moins velus.

Cramer la dit de Surinam, ce qui s'accorde peu avec l'habitat de tout le reste du genre.

1627. Sphingomorpha Sipyla Gn.

♂ 66mm. Ailes supér. étroites, sublancéolées, dentées, d'un carné-jaunâtre couvert en partie par de fortes stries brunes, transversales, avec une ligne médiane fine, blanche, naissant sous la côte et se creusant en accolade à la nervure sous-médiane, limitant un espace d'un brun-noir sur lequel se dessine une autre ligne claire (l'extrabasilaire) divisée par un filet brun. Dans la cellule, une tache (la réniforme) lunulée, étroite, noire et rougeâtre, suivie d'un trait clair, puis d'un espace ferrugineux traversé de noir, et découpant au-dessus une grande tache de la couleur du fond. Une autre tache semblable, mais non striée, à l'apex. Ligne subterminale noire très-sinuée, et dentée irrégulièrement, avec des taches noires entre quelques-unes des dents inférieures. Ailes infér. d'un blanc-ochracé, avec des poils discoïdaux et une large bande subterminale noirâtre, interrom-

pue près de l'angle anal par du jaune-ochracé strié. Extrême bord et frange jaunâtres. Dessous d'un blanc-carné, strié de brun, avec une tache noire, interne, sur les quatre ailes. Corps brun, avec la tête, une bande médiane, les côtés et le ventre d'un jaune-ochracé. Second article des palpes jaunâtre, coupé obliquement de noir. — Femelle plus grande (72^{mm}), avec les ailes moins étroites et beaucoup moins aiguës.

Inde centrale. Coll. Dlv.

A.

Plus claire. Presque tout le disque et le bord terminal très-pâles et beaucoup moins striés. Ligne médiane beaucoup plus contournée et s'avançant en une dent arrondie, saillante, au-dessus de la nervure sous-médiane. Espace brun qui la précède, d'un gris strié et non pas noir. Corps marron. — Femelle un peu plus foncée et olivâtre.

Sénégal, Abyssinie. Coll. Bdv. Gn. et M. N.

Je n'ose en faire une espèce séparée, car elle diffère à peine du type.

1628. Sphingomorpha Hemia Gn.

Voisine de la *Sipyla*, mais bien distincte. La femelle n'a que 50^{mm}, et le mâle, que je ne connais pas, doit être encore plus petit.

Ailes supér. d'un gris-brun clair, à peine strié. Une ligne médiane comme dans l'espèce précédente, mais bien moins creusée à la sous-médiane, d'un blanc-nacré, éclairée extérieurement de la même teinte. Teinte brune qui la précède peu étendue. Ligne extrabasilaire moins oblique et plus denticulée. Tache réniforme encore plus rapprochée de la ligne médiane, moins lunulée, plus large inférieurement. Teinte ferrugineuse qui la suit peu visible. Ligne subterminale moins nette, plus anguleuse que dentée. Liseré terminal plus noir, profondément festonné. Point de tache apicale. Ailes infér. sans poils discoïdaux, bruns, à bordure plus fondue et sans tache claire striée. Bandes noires du dessous à peine marquées. Disque des supérieures muni jusqu'au bord interne d'écailles ou globules, dont il a été question aux généralités. Abdomen entièrement blanchâtre. Ligne blanche du thorax beaucoup plus étroite. Palpes bruns.

Java. Coll. Cie des Indes. Une seule ♀.

Gen. LAGOPTERA Gn.

Chenilles .... — Antennes comme dans le genre Sphingomorpha. *Palpes ascendants, appliqués contre le front, tendant à se joindre par le sommet, épais et couverts de poils drapés et lissés, leur dernier article très-court et conique dans les ♂, trois fois plus long, cylindrique et subaigu dans les ♀. Trompe moyenne. Thorax robuste, allongé, lisse, à poils denses, lissés, à collier large mais peu étendu. Abdomen robuste, velu, subconique, terminé par des*

poils serrés et garni en dessous, à l'extrémité, de poils drapés. Pattes fortes, à cuisses et jambes très-velues et laineuses, à tarses garnis de petits rangs d'épines rudes. Ailes robustes, discolores, à frange étroite : les supérieures ayant la côte arquée et les taches ordinaires noires, cerclées de clair ; les inférieures épaisses, avec des bandes tranchées, couvertes en dessous, dans les ♂, de poils courts et drapés. 1re nervule prenant naissance vis-à-vis de la 4e.

Au premier aspect, ce genre parait voisin des *Ophiodes*, mais il offre assez de caractères propres pour ne pouvoir leur être réuni. Tout l'insecte a une apparence robuste, et plusieurs de ses parties sont garnies de poils épais, mais c'est surtout sous les ailes inférieures des mâles que ces poils présentent un caractère particulier. Ils y remplacent presque partout les écailles, ou, si l'on veut, ces écailles ont la forme de poils courts, denses, relevés, et donnent un aspect laineux et velouté à toute la surface de l'aile. Les trois ou quatre derniers anneaux de l'abdomen sont garnis en dessous de ces mêmes poils. Enfin, chez la majeure partie des espèces, on remarque encore sur la nervure abdominale, un rang serré et fort régulier d'autres poils plus longs et plus fins (1). Mais toutes ces particularités disparaissent chez les femelles, dont le dessous des ailes, quoique velu, ne diffère point de celui des autres Noctuelles.

Toutes les *Lagoptera* du premier groupe se reconnaîtront à leur tache réniforme obscure, souvent divisée ou comme brisée en fragments, et entourée d'un léger liseré d'un gris-jaunâtre. Leurs ailes inférieures sont de couleurs vives, avec des bandes noires. Celles du deuxième groupe ont ces mêmes ailes unies, sombres, avec une bande blanche. Leur toupet frontal est triangulaire et liseré de blanc, et la tache réniforme est réduite à deux anneaux superposés. Enfin, la nervure sous-médiane des inférieures est dépourvue en dessous de ce rang de poils, qui est si remarquable dans le premier groupe.

Les mâles se distingueront, au premier abord, des femelles, soit par le drapé du dessous des inférieures, soit, et surtout, par la différence de longueur du 3e article des palpes.

Le genre est jusqu'ici exclusivement Indien. Il paraît avoir été connu en grande partie des anciens auteurs.

GROUPE I.

†

1629. LAGOPTERA HONESTA Hb.

Hb. Exot. Schm. = *Microrrhœa* Fab. E. S. 30?

90mm. Ailes supér. d'un gris-jaunâtre-rosé, saupoudré d'atomes noirs,

(1) Chez l'*Elegans* que je n'ai pas vue en nature, ces poils seraient encore bien plus longs et placés sur la surface supérieure de l'aile.

avec le disque plus clair, et limité par les vestiges des deux lignes médianes et une ligne subterminale arquée, commençant en noir à l'apex, et simplement indiquée sur le reste de l'aile par une traînée plus claire. Tache réniforme grande, d'un gris-verdâtre, marquée inférieurement d'une tache noire. Ailes infér. d'un rouge-rosé, avec une large tache noire, pyriforme, au milieu, non loin du bord terminal. Dessous des quatre ailes d'un jaune-rougeâtre, sans aucune tache. Abdomen rouge, sans tache.

La femelle a le dernier article des palpes notablement plus long que le mâle, et le dessous de ses ailes infér. et de son abdomen est absolument dépourvu des poils drapés qu'on remarque chez celui-ci.

Indes Orientales. Coll. Div. N'est pas très-rare, mais presque toujours détériorée.

La description de Fabricius lui convient s'il veut désigner la tache réniforme par ces mots : « *Arcu medio fusco.* » Mais comme il lui donne la Nouvelle-Hollande pour patrie, on ne peut la lui rapporter avec certitude.

††

1630. Lagoptera Magica Hb.

Hb. Zutr. 335, 336 = *Ancilla* Fab. 29. — Enc 41. (non Cr.).

♂ 85mm. Ailes supérieures d'un brun-jaunâtre-carné, saupoudré d'écailles noirâtres, avec quatre lignes transverses, nullement ondées, fines, bien marquées : les deux médianes tendant à s'arrondir en U au bord interne; la coudée précédée de petits points clairs, presque insensibles, sur les nervures. Tache orbiculaire petite, arrondie, d'un gris-jaune. Réniforme grande, divisée en 7 ou 8 taches noires, cerclées du même gris. Une ombre vague à la côte, entre les deux dernières lignes. De petits points terminaux, noirs, éclairés de blanchâtre. Ailes infér. d'un jaune-fauve, avec deux larges bandes noires, laissant entre elles une bande de la couleur du fond, et n'atteignant pas la côte. Leur dessous du même jaune, sans aucun dessin. Dessous des supér. ayant l'extrémité incarnate, avec une tache noire divisée par les nervures, près de l'angle interne. Abdomen jaune, zôné de noir en dessus. — Femelle semblable.

Silhet, Inde centrale. Coll. Div.

Je n'ai pu laisser à cette espèce le nom de Fabricius, qui avait été appliqué antérieurement par Cramer à une *Ophideres*. J'ai donc dû adopter le nom de Hubner, qui représente au reste une variété chez laquelle la tache réniforme n'est point brisée. Il faut remarquer que la description de Fabricius, assez précise, au reste, ne parle point de cette tache réniforme, et s'applique conséquemment à la variété suivante.

A.

Les deux taches ordinaires tout-à-fait nulles ou seulement indiquées en gris un peu plus foncé que le fond.

B.

Tache réniforme entièrement d'un brun-noir, et nullement divisée. C'est elle que Hubner a figurée.

Nota. Cette espèce varie aussi pour la taille, qui va depuis 70 jusqu'à 90 millimètres.

†††

1631. Lagoptera Multicolor Hoev.

Elegans Descript. de Lépid. nouv. par Van der Hoeven pl. V fig. 6 *a b*.

80mm. Ailes supérieures d'un brun-rougeâtre finement strié de noir, avec quatre lignes fines, non ondulées : les trois premières brunes, la subterminale d'un jaune clair, et la tache réniforme divisée en deux, noire, cerclée de jaunâtre. Des points terminaux noirs, éclairés de blanc. Ailes infér. ayant tout le bord terminal d'un jaune-rosé, la base grise, et deux larges bandes médianes noires, divisées par une troisième d'un blanc-bleuâtre. Dessous d'un jaune-fauve, avec une large tache noire au-delà du milieu des supérieures. Abdomen rouge, avec le dessus noir, se rétrécissant en pointe.

Java. Décrit sur l'ouvrage précité.

Le nom d'*Elegans*, que M. V. D. Hoeven a donné à cette espèce, avait été employé depuis longtemps par Donovan pour une *Eriopide* du genre *Cosmodes*.

Nota. Ici doit peut-être se placer une Noctuélide décrite par Dalman, dans ses *Analecta entomologica* (pag. 52) sous le nom de *Juno*, et que je n'ai pu voir en nature. Je donne ici sa phrase spécifique : « *Alis anticis olivaceo-griseis, stigmate fusco lineisque duabus albis obsoletis ; posticis pallidè rufis macula magna, atra, fasciola cœrulescente, inscripta. Habitat....?* »

GROUPE II.

1632. Lagoptera Dotata Fab.

Fab. 153 — Van der Hoev. pl. IV f. 3 *a b*.

75mm. Ailes supérieures triangulaires ; d'un brun-chocolat, avec l'espace terminal d'un gris-violâtre clair, très-étroit, et nettement coupé par une ligne droite fortement ombrée de brun foncé. Les deux lignes médianes

fines, obliques, surtout la première, et formant un trapèze bien moins prononcé que dans le reste du genre. Tache réniforme consistant en deux anneaux superposés. Orbiculaire réduite à un point. Un filet terminal denté. Ailes inférieures noirâtres, à bord gris, avec une bandelette médiane de poils d'un blanc pur. Dessous d'un gris-blanc largement bordé de brun fondu. — Les deux sexes semblables.

Je crois, avec M. V. D. Hoeven, que c'est bien la *Dotata* de Fabricius, qui la compare à tort avec la *Fraxini*, avec laquelle elle n'a que le très-léger rapport de la bande médiane des ailes inférieures, que l'intensité du fond, et peut-être un peu la bonne volonté, ont fait paraître bleue à Fabricius.

Silhet, Indes Orientales, etc. Coll. Div.

1633. Lagoptera Orodes Cr.

Cr. 129 F — Enc. 49.

70mm. Ailes supér. aiguës à l'apex ; d'un brun de bois, avec le bord interne, une ombre avant la ligne subterminale et quatre lignes obliques, d'un brun foncé. Subterminale claire, droite, entre deux ombres brunes. Un filet denté, terminal. Ailes inférieures ayant la base d'un gris-violâtre, le bord largement brun, avec une liture terminale bleue, à l'angle anal. Frange blanche, coupée de brun à l'angle anal.

Décrite d'après la figure de Cramer, qui la dit de Surinam.

Gen. OPHIODES Gn.

Gn. Ess. Noct. Ind. p. 248 — Dup. Cat. = *Ophiusa* Tr. Bdv.

Chenilles allongées, à tête petite, un peu aplaties en dessous, et marquées entre les fausses pattes de taches foncées, munies sur le 11e anneau d'un tubercule bifide, ayant les deux premières paires de pattes ventrales un peu plus courtes que les autres ; vivant à découvert sur les arbres ou arbrisseaux, contre lesquels elles se tiennent étroitement appliquées. — Chrysalides épaisses, à partie postérieure oblongue et obtuse, efflorescentes, enfermées dans des coques imparfaites, filées entre les feuilles ou les broussailles. — Antennes subcrénelées dans les ♂ de cils multiples, extrêmement courts. Palpes ascendants, non comprimés, tendant à se rapprocher au sommet, le 2e article à poils denses, lissés, le 3e presque moitié moins long, un peu aplati, subaigu. Toupet frontal saillant. Trompe forte. Thorax assez robuste, à collier large, relevé ou caréné. Abdomen lisse, peu velu, un peu déprimé, grossièrement conique, obtus à l'extrémité dans les ♂, gros, à côtés parallèles et finissant en pointe aux trois derniers anneaux chez les ♀. Ailes épaisses, festonnées, mais presque entières : les supérieures avec l'apex un peu échancré ou frangé en dessus ; les lignes mé-

diunes bien visibles, en trapèze, la tache réniforme apparente, de forme normale, l'orbiculaire punctiforme.

Je n'ai pas cru devoir m'arrêter devant l'abondance des caractères de ce genre, qui me paraît aussi naturel, maintenant que j'ai mieux étudié les exotiques, qu'il me l'avait d'abord semblé quand je le créai ; mais cette abondance restreindra les généralités, au moins en ce qui concerne les insectes parfaits. Je me bornerai, quant à ces derniers, à appeler l'attention sur une particularité dont je n'ai pas parlé dans les caractères : la disposition particulière que présente le pénultième anneau de l'abdomen, en dessous dans les femelles, à laisser béante son incision postérieure pour donner passage, chez la plupart des espèces, si ce n'est chez toutes, à un faisceau de poils courts, mais serrés, qui paraît implanté sur une pièce organique. Je n'ai pas malheureusement à ma disposition assez d'individus à briser pour pouvoir étudier comme je le voudrais cette particularité, qui se rattache peut-être aux organes sexuels.

Les chenilles des *Ophiodes* ont à peu près les mêmes habitudes que celles des *Catocala*, avec lesquelles elles ont quelques points de contact (l'aplatissement du ventre, les taches foncées dont il est marqué, etc.) ; toutefois, si l'on examine ces rapports d'un peu haut, on voit qu'ils ne sont autres que ceux que présentent entre elles toutes les chenilles auxquelles la nature a donné comme moyen de conservation, l'habitude de se tenir exactement collées le long des branches, et on trouvera qu'ils se reproduisent non-seulement dans cette famille, mais aussi chez quelques-unes des Noctuelles Trifides (*Miselia*), chez les Bombyx (*Lasiocampa*, *Pœcilocampa*, etc.); et enfin, jusque chez les Tortricides et les Nolides (*Halias*, *Nola*), etc. Il n'est donc pas exact de rapprocher, comme la plupart des auteurs l'ont fait, les premiers états des *Ophiodes*, de ceux des *Catocala*, avec lesquels elles ont sans doute des points de ressemblance, mais ni plus ni moins que beaucoup d'autres genres de la grande classe des Quadrifides.

La véritable patrie des *Ophiodes* est l'Afrique, mais une d'elles s'est propagée sur nos côtes méditerranéennes, et une autre paraît véritablement propre à l'Europe.

Nota. J'ai sous les yeux un dessin d'Abbot, qui paraît se rapporter assez exactement avec l'espèce donnée par Hubner dans son *Zutraege* n° 75, 76, sous le nom de *Phoberia Atomaris*. Cette espèce, que je n'ai pas vue en nature, paraît avoisiner beaucoup les *Ophiodes*, mais elle n'est évidemment pas du même genre, ainsi que le prouvent et sa patrie et sa chenille, qui se rapproche beaucoup de celles des *Ophiusa* proprement dites. Je regrette de n'avoir pas vu en nature l'insecte parfait, qui constitue peut-être un genre séparé.

GROUPE J.

1634. Ophiodes Tirrhæa Cr.

Cr. 172 E — Fab. 32 — Schwarz. Beitr. p. 77 pl. XI f. 5 — Enc. 67 — God. II p. 119 pl. 55 — Tr. III p. 300 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1349 = *Vesta* Esp. t. 141 f. 1 — Bork. p. 115 n° 45 = *Olivacea* Vill. 334 pl. V f. 9 = *Auricularis* Hb. 321, 777.

57mm. Ailes supér. d'un vert-olive pâle, avec de fines stries à peine plus foncées, ainsi que les lignes médianes, qui forment un trapèze et se réunissent près du bord interne. L'espace terminal d'un brun feuille-morte, marqué de deux sinus, l'un entre la 2e et la 3e nervule de la médiane, l'autre près de la côte, tridenté et marqué de points noirs. Tache réniforme feuille-morte. Une tache costale à la naissance de la coudée. Ailes inférieures d'un jaune-fauve, avec une tache noire plus ou moins large, mais n'atteignant pas la côte. Thorax vert, abdomen jaune, unis.

Chenille d'un gris plus ou moins brunâtre ou vineux, avec des stries longitudinales plus foncées; la tête grise, avec une tache jaunâtre; les stigmates noirs; les pattes concolores. Elle vit, en septembre et octobre, sur plusieurs arbustes, mais surtout sur les térébinthes (*Pistacia therebinthus* et *lentiscus*).

Italie, midi de la France, nord de l'Afrique, en juin. Coll. Div. Commune maintenant.

A.

Un peu plus grande, plus striée. La tache costale de la coudée très-grande. Bande noire des inférieures très-large et touchant à peu près les deux bords.

Inde centrale. Coll. Saunders. Chine et Nouvelle-Hollande. M. N.

La dernière localité paraît peu probable. Il en existe cependant au Muséum un individu ainsi étiqueté.

1635. Ophiodes Hottentota Gn.

Très-voisine de la *Tirrhæa*, dont elle diffère néanmoins tout-à-fait par les caractères suivants : Elle est plus grande. Les ailes supérieures sont plus oblongues et à peine dentées. Leur couleur est entièrement d'un gris-jaunâtre, qui a pu être verdâtre quand l'insecte était frais, mais qui, dans tous les cas, est unicolore, même au bord terminal. Celui-ci n'a point, par conséquent, de traces de brun, comme dans la *Tirrhæa*, et est simplement séparé par une ligne subterminale de même forme, noirâtre, qui se perd dans une tache apicale. La tache réniforme est plus régulière. La bande des ailes infér. est plus large, très-rapprochée du bord et touche

presque les deux angles. Le second article des palpes est sécuriforme, formant presque un bec horizontal et entièrement d'un brun foncé.

Pays des Hottentots. Rapportée par M. Delalande. Coll. Marchand. Un ♂.

GROUPE II.

1636. Ophiodes Parallelipipeda Gn.

50mm. Ailes supér. entières, triangulaires, à angles émoussés ; d'un gris-brun de bois, avec trois lignes fines, droites, écartées, claires, liserées de brun : les deux premières presque parallèles, la troisième suivie de petits points formant avec la seconde un triangle dont la pointe se termine à l'angle interne, et dont la base est plus foncée que le reste de l'aile. Quelques petits points terminaux. Tache réniforme obscure, assez grande, mais mal arrêtée. Ailes infér. un peu échancrées à l'angle anal, d'un jaune d'ocre foncé, uni, sans aucune bordure. Abdomen du même jaune. Dessous des quatre ailes de cette couleur, avec la côte et l'angle externe lavés et saupoudrés de rougeâtre, sans autres dessins qu'une lunule cellulaire noirâtre aux supérieures. Bord abdominal des ailes inférieures formant un large repli ou poche remplie de poils longs, raides et fasciculés.

Sénégal. Coll. Feisthamel.

Cette curieuse espèce ne peut être confondue avec aucune autre. Ses ailes supérieures rappellent celles de nos *Clostera Anachoreta*, *Anastomalis*, etc. Peut-être devra-t-elle former un genre à part.

GROUPE III.

1637. Ophiodes Remigioides Gn.

Cette espèce ressemble tout-à-fait aux *Remigia* pour les dessins des ailes supérieures, mais elle n'a aucun de leurs caractères organiques.

55mm. Ailes supér. d'un gris-carné, pointillé de brunâtre, avec la côte et tous les dessins qui en naissent, d'un brun velouté. Ligne extrabasilaire très-oblique, très-droite, largement ombrée extérieurement, précédée au bord interne d'une tache noire, arrondie, cerclée de clair. Coudée ondulée jusqu'à la dernière nervule de la sous-costale, puis droite. Tache réniforme confuse, large, surmontant une autre tache très-grande, bilobée, à bords fins, qui s'appuie elle-même sur trois lignes parallèles, ondées au bord interne. Orbiculaire formée d'un très-petit point clair cerclé de brun. Subterminale ondée-dentée, avec un point noir dans chaque dent. Ailes infér. d'un jaune-fauve, avec une bande vague, subterminale, noirâtre, surmontée près de l'angle anal d'un trait semblable. Dessous d'un jaune luisant, velu, sans taches. Abdomen jaune. Dessous du corps d'un jaune-roux. Pattes très-velues et comme laineuses. Dernier article des palpes très-court et conique.

Inde centrale. Coll. Gn. et Marchand.

GROUPE IV.

1638. OPHIODES TRAPEZIUM Gn.

60^{mm}. mâle. Ailes supér. aiguës à l'apex ; d'un jaune-olivâtre sale, semé d'atomes bruns, avec tout le bord terminal d'un brun de bois, nettement séparé par la subterminale, qui est droite, fine, claire, entre deux filets foncés. Les deux lignes médianes fines, brunes, formant un U arrondi, très-ouvert. Tache réniforme nette, brune. Ailes infér. d'un gris-blanc sale, avec le bord terminal largement brun. Un filet terminal denté aux quatre ailes. Dessous des supérieures d'un gris sale, avec des poils concolores dans la cellule, et une large bande vague, subterminale, noirâtre. Dessous des inférieures d'un gris-ochracé clair, nuancé de roussâtre, avec la côte garnie à la base de poils épais. Thorax roussâtre.

Femelle. Ailes supér. entièrement d'un brun-roussâtre ou violâtre, avec l'ombre qui borde antérieurement la subterminale beaucoup plus large. Inférieures plus roussâtres, sans poils à la base en dessous.

Silhet. Coll. Saunders et Gn. On l'a reçue en abondance dans ces derniers temps.

Cette espèce fait le passage du groupe de *Tirrhæa* à celui de *Lunaris*, quoique par ses ailes acuminées au sommet, ses palpes, dont le dernier article est ascendant, et les dessins de ses ailes, elle semble appartenir encore au premier. Le mâle semble, au premier aspect, très-différent de la femelle. Elle paraît du reste varier pour le fond de la couleur.

Type. *

1639. OPHIODES LUNARIS W.-V.

Wien.-Verz. Aa-1 — Fab. 178 — Esp. pl. 87 — Bork. 368 — Engr. (la Lunaire) 599 *a-i* — Sepp. IV pl. 35 et 36 — Tr. III p. 302 — God. II p. 122 pl. 55 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1350 = *Meretrix* Fab. 167 — Bork. 306 = *Augur* Esp. pl. 87 f. 4 = le Flot Geoff. p. 153.

Larv. Sepp. — DG.

60^{mm}. Ailes supér. oblongues, subdentées, festonnées ; d'un gris-testacé, saupoudré d'atomes noirs, avec l'espace terminal d'un brun-noisette, et des nuages bruns sur l'espace subterminal et au bas de l'extrabasilaire. Les deux lignes médianes assez rapprochées, non dentées, très-nettes, d'un gris-ochracé clair. La subterminale foncée, irrégulièrement ondée. Tache réniforme très-visible, étranglée, de la couleur foncée. Orbiculaire formant un très-petit point noir. Un point semblable près de la base. Ailes inférieures d'un gris-noisette clair, avec un nuage noirâtre vers le milieu. Dessous des quatre d'un gris-ochracé clair, saupoudré, avec une lunule

cellulaire plus obscure pour tout dessin. — Femelle semblable, mais généralement plus sombre.

Assez commune dans les bois secs de toute l'Europe, en mai. Coll. Div.

Chenille d'un gris-testacé, marbré et strié de noirâtre, avec les lignes ordinaires formées par l'agglomération des atomes, fines, géminées, ondulées. Stigmatale plus large, d'un brun-rougeâtre. Stigmates au-dessus, cerclés de noir. Deux taches sous-dorsales d'un jaune d'ocre, bordées de rougeâtre et de noir. Caroncules du 11[e] anneau de même couleur. Tête rougeâtre, avec les côtés jaunes. Elle vit, en juillet, sur le chêne.

1640. Ophiodes Selenaris Gn.

Un tiers plus petite que *Lunaris*, dont elle a le port, et à laquelle elle ressemble beaucoup. Le fond des ailes supérieures est plutôt roussâtre que verdâtre, avec l'espace terminal d'un gris-cendré. La ligne extrabasilaire est fortement brisée au milieu, où elle forme un angle très-aigu. La coudée, au contraire, est simplement arquée et très-oblique; son extrémité inférieure rejoint presque celle de l'extrabasilaire. La subterminale est bordée de noir. Les taches, les points terminaux, les ailes inférieures et le dessous diffèrent très-peu de ceux de *Lunaris*.

Cap de Bonne-Espérance. Coll. Bdv.

1641. Ophiodes Mejanesi . Gn.

43mm. Notablement plus petite que *Lunaris*, à laquelle elle ressemble. Ses ailes supérieures sont d'un ton plus jaune. La ligne extrabasilaire est plus oblique. La coudée plus tortueuse. L'espace terminal est grisâtre, plus clair que celui qui le précède. Un filet denté, roussâtre, précède la frange. Les ailes inférieures sont plus claires, avec le bord terminal plus nettement brun. Leur frange est d'un blanc pur, coupée de brun vis-à-vis de la cellule. Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec une large bande terminale noire, bien marquée.

Sénégal. Coll. Feisthamel. Recueillie par M. Mejanès, lieutenant de vaisseau. Une seule ♀.

1642. Ophiodes Dianaris Gn.

Elle a aussi une certaine ressemblance avec notre *Lunaris*, dont elle commence pourtant à s'éloigner.

50mm. Ailes supérieures d'un gris-cendré sale et comme un peu verdâtre, avec la ligne subterminale très-marquée, formant deux angles prononcés en dehors et un rentrant au milieu, et fortement ombrée, du côté

interne, de brun-olivâtre fondu; les autres lignes non distinctes. Tache réniforme seule visible, étroite, très-étranglée au milieu, à bords fins, bruns, avec deux traits centraux semblables. Une liture noirâtre à la côte, un peu au-dessus, et quelques points noirâtres sur les nervures, lui faisant suite. Ailes infér. d'un jaune-ochracé clair, devenant un peu roussâtre en approchant de la bordure noire, qui est très-large, égale, et occupe les deux tiers de l'aile. Dessous des quatre d'un gris-jaunâtre très-clair avec une large bordure noirâtre, fondue.

Abyssinie. M. N. Une ♀.

1643. Ophiodes Hopei Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 101 pl. 15 f. 3.

55mm. Ailes supér. oblongues, d'un brun-roux, sablé de noir, avec le bord terminal d'un gris clair, séparé du fond par la subterminale, qui forme deux sinus, dont l'inférieur très-grand et très-profond. Lignes médianes à peine visibles, en V écarté. Une traînée d'atomes sur l'espace subterminal, qui est plus foncé que le reste. Ailes inférieures comme chez l'espèce précédente, et seulement un peu plus obscures. Dessous des quatre ailes blanc, avec une large bordure très-tranchée, et une lunule cellulaire aux supérieures, d'un brun-noir, et la frange blanche.

Madagascar. Coll. Bdv.

Gen. OPHYX Gn.

Chenilles .... — Antennes épaisses, crénelées de cils isolés, très-courts, dans les ♀. Palpes ascendants-obliques, presque droits, bicolores, le 2e article mince, à poils denses, lissés, le 3e du tiers, comprimé, tronqué carrément au sommet. Trompe grêle. Thorax lisse, peu convexe, à collier court, arrondi. Abdomen comme dans le genre précédent. Ailes épaisses, entières, veloutées, concolores et presque à dessins communs, à franges courtes : les supérieures un peu oblongues, arrondies au bord terminal, à apex non échancré; les inférieures subtriangulaires : la 1re nervule insérée exactement au même point que la seconde.

Au premier aspect, ce genre semblerait devoir faire partie du précédent; ce n'est qu'en l'étudiant de plus près qu'on ne peut éviter de l'en séparer. Les caractères ci-dessus diront pourquoi. Quoi qu'il en soit, les *Ophyx* se rapprochent beaucoup des *Ophiodes* du groupe de *Lunaris*, mais leurs dessins sont encore plus simples. Il serait à désirer qu'on connût davantage d'individus, et surtout des mâles bien conservés.

Les deux espèces connues sont Océaniennes.

1644. Ophyx Ochroptera Gn.

52mm. Ailes d'un jaune d'ocre tirant sur le brun, avec une série terminale de petits points blancs liserés de noir, mais peu marquée, surtout aux inférieures, et tout-à-fait nulle en-dessous. Supérieures avec la première moitié d'un ton plus clair, mais n'étant séparée par aucune ligne de la partie foncée, qui est traversée par une seule ligne (la subterminale) ondée, formée par des atomes blancs, et marquée d'un trait brun, vague, entre les 1re et 2e supérieures. Un point à peine visible à la place de l'orbiculaire. Point de réniforme. Ailes infér. couvertes de stries faibles, noirâtres, sans dessins. Dessous des quatre ailes également sans dessins, mais d'un ton plus enfumé que le dessus. Poitrine, jambes antérieures, et pattes postérieures d'un brun-noir.

Australie. M. N. Une seule ♀ élevée de chenille par M. Verreaux.

1645. Ophyx Bipartita Gn.

Taille et port de la précédente. Ailes d'un gris ochracé clair, avec toute la dernière moitié d'un gris foncé un peu violâtre, strié de noir, séparé de la première nuance par une ligne oblique, droite, allant de la côte des supérieures à la moitié du bord abdominal des inférieures, non déterminée et accusée seulement par un ton plus foncé. Une série de points blanchâtres, terminaux, confondus en partie avec les stries. Dessous obscur. Collier ayant une tache triangulaire postérieure, d'un noir vif.

Australie. M. N. Un seul ♂ en mauvais état et sans antennes.

Gen. PSEUDOPHIA Gn.

Ophiusa auctor.

Chenille rase, subcylindrique, à tête petite, garnie de poils courts, n'ayant ni éminence bifide sur le 11e anneau, ni taches foncées sous le ventre; vivant sur les arbres contre les branches desquels elle se tient collée. — Chrysalide obtuse, non efflorescente, enfermée dans une coque imparfaite, à la surface de la terre. — Antennes du genre Ophiodes. *Palpes assez minces, le 2e article un peu arqué, le 3e du tiers, horizontal, linéaire-obtus. Toupet frontal serré, épais, mais non triangulaire ni relevé. Corps assez grêle, le thorax velu, lisse, l'abdomen lisse, conique et terminé en pointe effilée dans les ♂. Ailes supér. épaisses, squammeuses, subdentées, à frange large, double, à lignes très-visibles mais interrompues. Le dessous des inférieures luisant, nullement velu dans aucun sexe.*

Ce n'est certainement que par des caractères peu saillants, quoiqu'assez

nombreux, que ce genre diffère des *Ophiodes*; mais on pourra s'assurer en les comparant, qu'il eût été difficile de les réunir sans disparate. Aussi, avais-je dans mon *Index*, rejeté l'*Illunaris* dans le ramassis où étaient entassées toutes les espèces européennes de cette famille, sous le nom d'*Ophiusa*, et M. Duponchel avait suivi mon exemple dans son catalogue.

Ce genre n'a point jusqu'ici d'analogues dans les exotiques. Les caractères ci-dessus et l'histoire de l'espèce typique me dispensent d'entrer ici dans aucun détail.

1646. Pseudophia Illunaris Hb.

Hb. 565, 574, 868 — Tr. III 365 et sup. p. 155 — God. II p. 126 pl. 55 — Bdv. 1360 — Gn. Ind. p. 248.

Larv. BRG.

38mm. Ailes supér. d'un gris de poussière, plus ou moins aspergées d'atomes foncés, avec un feston terminal denté, et les trois lignes ordinaires, noirâtres; les deux médianes mal écrites et souvent interrompues, parfois même nulles : la subterminale mieux marquée, faiblement liserée de clair et précédée d'une série de taches noires, aiguës, plus ou moins nombreuses. Tache réniforme réduite à deux points clairs superposés, à peine distincts. Orbiculaire nulle. Ailes inférieures ayant le bord terminal concolore aux supérieures, la base plus claire et jaunâtre, et une large bande subterminale noirâtre, éteinte, ou plus ou moins prononcée. Dessous sans lignes ni taches. — Femelle ordinairement plus petite et plus foncée.

Midi de la France et de l'Italie, en juin. Coll. Div. Commune maintenant.

Elle varie prodigieusement pour la taille, la couleur et la netteté des dessins.

Chenille d'un gris-cendré ou rougeâtre, avec la vasculaire et les stigmatales continues, d'un jaunâtre obscur. Une tache semblable, arrondie, de chaque côté de la vasculaire, sur le 4e anneau, et une arête de même couleur, bordée de noir en arrière, à l'extrémité du 11e. Stigmates noirs. Tête et pattes concolores. Elle vit, en septembre et octobre, sur les *Tamarix*.

1647. Pseudophia Gentilitia H.-S.

Herr.-Sch. 278.

Larv. ignot.

Je ne l'ai pas vue en nature, mais, d'après la figure précitée, elle me paraît tout-à-fait de ce genre, et très-voisine d'*Illunaris*. En voici une description abrégée.

39mm. Ailes supér. subdentées; d'un cendré-jaunâtre, avec les deux lignes médianes rapprochées, ondées et sinuées, vagues, noirâtres, éclairées du côté interne. La tache orbiculaire formant un point qui touche l'extrabasilaire, la réniforme, une goutte noirâtre. Ligne subterminale bien marquée, à deux brisures principales, d'un jaune-brun. Une série terminale de point noirs, éclairés de blanc. Ailes infér. d'un testacé clair, avec une large bande subterminale noirâtre, fondue par en haut et expirant avant la côte. Abdomen d'un *rose* sale.

Je ne connais pas sa patrie.

GEN. OPHISMA Gn.

Chenilles....... — Antennes filiformes ou pubescentes. Palpes très-ascendants, non comprimés, arqués, le 2e article un peu renflé, velu-lissé, le 3e court ou n'excédant jamais la moitié du précédent. Trompe moyenne. Thorax robuste, subrectangulaire, convexe, lisse, velu, à poils serrés, à collier large. Abdomen gros, lisse, velu en dessus, conique dans les ♂, conique-obtus dans les ♀, terminé dans les deux sexes par un bouquet de poils bien marqué. Jambes très-épaisses, les deux premières paires à poils denses, mais courts. Ailes supér. entières, à côte arquée au sommet, à apex aigu ou falqué, épaisses, lissées, à frange moyenne, serrée : inférieures un peu prolongées à la nervure abdominale, et échancrées à l'angle anal. 1re nervule insérée vis-à-vis de la 4e.

L'Amérique, l'Asie et l'Afrique fournissent des espèces à ce genre, déjà assez nombreux, et qui peut se diviser en quatre groupes assez caractérisés.

Le premier est indien. Les antennes sont complètement filiformes, le dernier article des palpes très-court et confondu avec le précédent; ses ailes infér. ont une large bande noire, comme chez certaines *Ophiodes*.

Le second a un rapport sommaire avec les *Pseudophia*. Les antennes des mâles sont distinctement crénelées de cils disposés par bouquets, l'abdomen est terminé par un faisceau de poils écartés et élargis. Les ailes sont plutôt aiguës que falquées. Les lignes sont nombreuses, mais peu distinctes. Il habite l'Amérique Méridionale.

Le troisième a les antennes subcrénelées, mais d'une manière à peine distincte. Ses palpes sont longs, très-recourbés, et leur troisième article égale presque la moitié du second. La ligne extrabasilaire seule est bien marquée, droite et oblique. Il habite à la fois l'Inde et l'Amérique.

Le quatrième a, de nouveau, les antennes absolument filiformes, avec le 2e article des palpes moins arqué. Les lignes de ses ailes sont visiblement et régulièrement denticulées. Je n'en connais que des îles africaines, de l'Océan Indien.

Enfin, le cinquième qui se rapproche davantage des *Achæa*, a les antennes crénelées de verticilles très-courts, les palpes assez grêles, à 2e ar-

ticle ensiforme, bien marqué. Les genoux antérieurs ont un bouquet de poils très-épais, et les jambes postérieures sont très-robustes. Il est américain.

Tous ces groupes (à l'exception, peut-être, du dernier, qui pourra plus tard former un genre), n'en présentent pas moins entre eux un air de famille bien prononcé. Leurs ailes supérieures sont plus ou moins aiguës et falquées, et, presque toujours leur bord est teinté de gris clair, dont on retrouve toujours les traces sur la frange des unes ou des autres, quelle que soit la couleur du fond.

On ne sait rien des habitudes ni des premiers états de ces insectes. Les auteurs anciens paraissent en avoir connu quelques-uns. *Umminia*, Cr. 267, F. (*Umminea* Fab. 22), pourrait bien être une *Ophisma* du 4e groupe, et *Pritanis*, Cr. 115 D. Enc. 33, me paraît tout-à-fait appartenir à ce genre, et peut-être aussi à ce groupe, malgré la différence de patrie. Mais je ne les ai vues ni l'une ni l'autre en nature.

GROUPE I.

1648. Ophisma Gravata Gn.

58mm. Ailes supér. très-entières, à sommet falqué; d'un gris-jaunâtre clair, un peu glacé de lilas, semé d'atomes noirs, et légèrement teinté de roussâtre sur le disque, avec la ligne extrabasilaire très-droite, fine, noirâtre, puis deux autres lignes parallèles, denticulées, plus ou moins oblitérées, la première noirâtre, la seconde (la subterminale) claire. Ailes infér. d'un jaune d'ocre très-pâle, avec une large bande noire terminale très-tranchée et échancrée extérieurement, près de l'angle anal. Dessous des supér. couleur d'ocre pâle à la base, avec une lunule cellulaire et une large bande subterminale noirâtres. Dessous des infér. d'un gris-blanc-incarnat ou jaunâtre, avec un très-petit point cellulaire et des atomes noirs. — Les deux sexes semblables.

Indes Orientales. Coll. Gn. Paraît commune.

On remarquera chez cette espèce (comme chez plusieurs de cette tribu) que le dessin du dessus ne correspond nullement à celui du dessous, et en est au contraire l'opposé. Ainsi, la bande noire des ailes inférieures, si marquée en dessus, disparaît à la surface opposée pour reparaître sous les ailes supérieures, qui en sont privées en dessus.

GROUPE II.

1649. Ophisma Ablunaris Gn.

42mm. Ailes entières : les supér. d'un gris clair un peu teinté de roussâtre et marqué çà et là d'atomes noirs, avec le bord terminal teinté de blanc. Quatre lignes confuses, un peu plus foncées : l'extrabasilaire droite, souvent mieux marquée et ombrée intérieurement. Une tache apicale roussâtre manquant souvent. Ailes inférieures d'un gris-jaunâtre, avec une

bordure brunâtre surmontée d'une ligne fine semblable. Dessous des quatre ailes gris, avec un point cellulaire ocellé, et une ligne ondée, gris. Ligne des supér. géminée et suivie extérieurement de taches obscures. Base couverte de poils ochracés.

Colombie. Coll. Gn., Saunders, etc.

A.

Point de tache apicale. Ligne extrabasilaire semblable aux autres. Tous les dessins plus pâles et comme oblitérés. Infér. plus claires.

Brésil? Coll. Gn.

B.

Beaucoup plus grande (55mm). Montevideo. Coll. Feisthamel.

1650. Ophisma Delunaris Gn.

50mm. Extrêmement voisine de la précédente et surtout de la var. B. Les ailes supér. sont plus obscures, glacées de violâtre et un peu luisantes; les lignes y sont à peine distinctes, surtout l'extrabasilaire. La subterminale est marquée d'un groupe d'atomes blancs dans chacune des dents, et précédée de trois lignes rousses rapprochées, presque parallèles. Les ailes infér. sont aussi beaucoup plus obscures, en sorte que la bordure terminale et la ligne qui la surmonte se confondent presque avec le fond. La tache apicale des supér. manque complètement. En dessous, les lunules cellulaires sont bouchées et mal définies.

Coll. Marchand. Un ♂ dont il ignore la patrie.

Serait-ce une variété locale de la précédente?

GROUPE III.

1651. Ophisma Tropicalis Bdv.

Bdv. in mus.

55 à 65mm. Ailes supér. entières et falquées à l'apex; d'un brun de bois, avec la ligne extrabasilaire droite, fine, claire, souvent suivie d'une large éclaircie en forme de bande, d'un gris clair. Deux petits points noirs superposés, au sommet de la cellule. Une liture noirâtre, contournée, vague, près de l'apex. Ligne coudée rarement visible, finement denticulée. Ailes infér. presque du même brun que les supér. avec une large bande subterminale plus foncée, mais peu distincte, surmontée d'une ligne fine de la même couleur. Bord terminal des quatre ailes marqué de très-petits points noirs, et saupoudré de blanc-violâtre. Disque des infér. en dessous saupoudré de la même teinte, avec un point cellulaire et une fine ligne dentée.

Brésil, Cuba, Colombie. Coll. Div.

A. Crocimacula

Une tache orangée, irrégulière, au bord interne de l'aile supérieure, entre les deux lignes médianes, se rétrécissant à mesure qu'elle remonte, et parfois divisée en deux.

Mêmes localités. Coll. Bdv. et Feisth.

B.

Ailes supér. d'un brun uni, à bord concolore, et sans autres dessins que la ligne extrabasilaire, qui est très-fine, et les deux points cellulaires.

Brésil. Coll. Gn.

C.

Du même brun, avec la ligne extrabasilaire double, et formant deux lignes assez écartées, bien droites et bien parallèles, un peu ombrées.

M. N.

1652. OPHISMA MACARIA Cr.

Cr. 129 D.

Ailes supér. avec deux lignes bien distinctes, partageant l'aile en trois couleurs, savoir : l'extrabasilaire d'un blanc-violâtre fondu, légèrement arquée, limitant un espace d'un roux-marron uni, à seconde ligne très-contournée, partant de l'apex et formant un arc profond au milieu de l'aile, bornant un espace d'un brun-noir, dans lequel sont deux petits points superposés et cernés de clair dans la cellule. Espace terminal d'un gris-lilas (et non rouge-brique, comme dans Cramer), avec une tache noire, vague, sur la 4e nervule inférieure, près de la ligne. De petits points terminaux noirs. Ailes infér. d'un brun-noir, avec le bord plus clair, et deux lignes non parallèles partant de l'angle anal, séparées par du brun plus intense et se perdant à mesure qu'elles avancent. Dessous d'un brun-noir uni. Les inférieures avec le bord soyeux et tout le disque couvert de poils serrés. Thorax roux, comme la base des ailes supérieures.

Guyane. Coll. Marchand. Un ♂.

Nota. Il ne faut pas confondre cette *Macaria* de Cramer avec la *Macarea* du même auteur, avec laquelle elle a, sur ses figures, quelque ressemblance, mais qui appartient à un genre et même à une tribu toute différente (Voyez *Plaxia Macarea*).

1653. OPHISMA DESPAGNESI Gn.

Cette espèce a une affinité évidente avec la précédente, et se lie, par elle, aux autres *Ophisma*, dont, au premier abord, elle paraît très-différente.

54mm. Ailes entières : les supérieures aiguës, mais non falquées au sommet; d'un brun-bronzé, avec tout l'espace terminal nettement coupé,

d'un gris-jaunâtre, mêlé de rosé, ou même tout-à-fait rose, et marqué d'une série de petits points terminaux. Lignes extrabasilaire et coudée parallèles, droites, verticales, très-écartées, d'un blanc-rosé, précédées de brun fondu; la dernière (qui limite l'espace terminal clair) formant un coude au sommet de l'aile; la première précédée intérieurement d'une bandelette foncée, qui s'évase en arrivant à la côte. Deux très-petits points bruns cerclés de rose, superposés à la place de la tache réniforme, et, au-dessous, des traces d'une ligne en zigzag, deux fois recourbée. Ailes infér. brunes, à bord terminal éclairci et ponctué, avec deux lignes anales, claires, rosées, dont la supérieure anguleuse. Dessous d'un brun foncé, velu, uni. Pattes et poitrine velues. Palpes épais, dressés.

Femelle ayant le dessous plus clair et non velu, avec une ligne denticulée, et une ombre vague, subterminale.

Cayenne. Envoyée à M. Feisthamel, par M. Despagne, chef de bataillon d'infanterie de marine, naturaliste passionné, et qui est mort lieutenant-colonel, commandant militaire à l'Ile-Bourbon.

1654. Ophisma Torsilinea Gn.

48mm. Ailes supér. à apex aigu et falqué, à angle interne très-arrondi; d'un brun-noirâtre, saupoudré d'écailles d'un blanc-bleuâtre, avec l'espace médian d'un gris-jaunâtre ou rougeâtre : ces deux nuances séparées par les deux médianes, qui sont fines, d'un blanc-lilas, finement liseré de brun-rougeâtre; l'extrabasilaire droite, un peu oblique; la coudée extrêmement contournée, formant un angle très-saillant sur la 1re supérieure, puis presque droite jusqu'à la 2e inférieure, où elle se recourbe en goutte pour remonter jusque sous la tache réniforme, qu'elle touche, puis redescendant, en formant une nouvelle goutte plus grande, jusqu'au bord interne. Les deux taches ordinaires très-visibles, de forme normale, remplies de brun. Après la réniforme, on voit, sur la première nervule supérieure, deux petits points foncés, et un autre à la côte, cerclé de blanc. L'angle de la coudée envoie, à l'apex, une fine ligne blanche. Ailes infér. d'un brun-noirâtre saupoudré, comme les supérieures, avec une ligne presque droite, lilas, liserée de brun-rouge, qui part de l'angle anal et n'atteint pas la côte. Dessous des quatre d'un gris-brun, avec une série médiane de petits points blancs nervuraux.

Inde centrale. Coll. Gn. Une ♀, qui est un peu passée, en sorte que la description peut être inexacte, quant aux couleurs.

1655. Ophisma Rigidistria Gn.

50mm. Ailes supér. à apex aigu et subfalqué, à angle interne arrondi; d'un brun-chocolat, glacées de violet clair sur le disque, avec les deux lignes médianes très-peu visibles, d'un brun-violet, presque absorbées par

la couleur du fond et le reflet; l'extrabasilaire presque droite; la coudée fortement dentée. Entre elles est une ligne très-bien marquée, droite, touchant les deux bords, d'un brun foncé, liserée extérieurement par un filet brun, intérieurement par du blanc-lilas fondu, très-apparent. Bord terminal lavé, ainsi que la frange, de blanc-lilas, sur lequel les points terminaux se découpent. Ailes infér. noirâtres, avec une partie du bord et de la frange lavée de blanc-lilas, quelques points blancs à l'angle anal, et une légère empreinte de lignes claires, formée par des poils sur le disque : leur dessous d'un cendré-jaunâtre, avec trois lignes ondées, parallèles, plus foncées; la dernière éclairée de blanchâtre en dessous.

Inde centrale. Coll. Gn. Une ♀.

1656. Ophisma Præstans Gn.

66mm. Ailes supér. aiguës, subfalquées, ayant l'espace basilaire d'un brun-rouge mêlé de verdâtre jusqu'à l'extrabasilaire, qui est très-droite, très-tranchée; l'espace médian d'un gris-vert, traversé par une ligne fine, nette, contenant la réniforme, qui est très-étroite et marquée d'un point brun à chaque bout, et limité par la coudée, qui est très-profondément sinuée; enfin, le reste de l'aile d'un brun-rouge fondu. Une grande tache costo-apicale, ferrugineuse, nettement tranchée et liserée de blanc, et au-dessous d'elle, l'apex d'un blanc-lilas. Ailes infér. noires, avec une large bande terminale orangée, s'arrêtant à moitié. Dessous brun, très-sablé de violâtre; les inférieures unies, les supérieures avec une bande discoïdale jaune.

Madagascar. M. N. Un seul individu rapporté par M. Goudot. C'est, avec la *Klugii*, la plus belle espèce du genre, et peut-être de la tribu.

1657. Ophisma Lætabilis Gn.

60 à 70mm. Ailes supér. entières, d'un gris-carné soyeux, à reflet lilas, avec la demi-ligne et les deux médianes distinctes, rougeâtres, éclairées de carné-rougeâtre des deux côtés, ou, pour mieux dire, posées sur des bandelettes de cette couleur : les deux premières presque droites; la 3e ondée et denticulée. Réniforme de même couleur. Une grande tache semi-lunaire, costo-apicale, d'un brun-noir très-tranché et liseré de blanc. Ailes infér. d'un cendré soyeux, uni : les quatre ayant, au bord terminal, une teinte d'un blanc-lilas, qui s'étend sur la frange. Dessous presque uni; les inférieures avec une série subterminale de petites taches arrondies, jaunâtres, entre les nervures.

Inde centrale, M. N. et coll. Gn. Quatre exemplaires.

Nota. C'est à la suite de cette espèce qu'il faut placer l'*Oph. Peropaca* Hb. Zutr. 541, 542, de Montevideo. Elle ne diffère presque de la *Lætabilis*, que par sa couleur d'un brun foncé.

GROUPE IV.

†

1658. Ophisma Finita Gn.

65mm. Ailes supér. subfalquées, d'un brun de terre d'ombre, uni, un peu luisant, avec une bandelette terminale d'un cendré-violâtre clair, parallèle au bord, nettement détachée, mais n'atteignant pas les deux angles. Le fond un peu plus foncé à son approche. Lignes médianes et ombre médiane visibles, parallèles, denticulées, fines, brunes. Deux points superposés sur un espace un peu clair, à la place de la tache réniforme. Un très-petit point blanc, formé par des poils, près de l'attache de l'aile. Ailes infér. concolores, avec un liseré et une grande tache à l'angle externe, d'un blanc-cendré. Une série de points fins, noirs, précédent les franges, qui sont d'un cendré-violâtre, aux quatre ailes. Dessous brun, sablé de gris-violâtre, avec un trait cellulaire et deux lignes brunes, peu distinctes, et le bord gris. Thorax, abdomen et palpes concolores. 3e article de ces derniers assez long et subovale.

Femelle plus petite, mais semblable.

Ile Bourbon. Coll. Guérin.

1659. Ophisma Infinita Gn.

Très-voisine de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété locale.

Plus petite (56mm). Les ailes supér., au lieu d'être bordées d'une bande grise, sont, au contraire, d'un brun plus foncé au bord terminal, la frange entière comprise. Les ailes infér. n'ont que la tache de l'angle externe et quelques atomes terminaux qui l'avoisinent. Le reste est d'un brun foncé, y compris la frange. La dernière paire de pattes est beaucoup plus velue. Quant à la paire intermédiaire, elle mérite une description particulière. La jambe est prodigieusement élargie; l'intérieur est creux et tapissé de poils d'un blanc soyeux, qui forment eux-mêmes une seconde coque, contenue dans la coque brune extérieure, laquelle est formée par des poils très-squammeux. Si on tire ces poils avec un crochet, surtout ceux qui sont situés à la partie supérieure, ils sortent de leur cavité, s'épanouissent au dehors et forment un faisceau ondulé et mêlé de quelques brins brunâtres.

Ile Maurice. Coll. Guérin. Un seul ♂.

Nota. Il est très-extraordinaire que deux espèces aussi voisines que la *Finita* et l'*Infinita*, présentent une différence aussi considérable d'organisation. Aussi, malgré la différence des palpes, de la taille, de la patrie, etc., serais-je tenté de croire, ou que l'*Infinita* pourrait bien être

le mâle de la *Finita*, et, dans ce cas, l'individu assez mal conservé de la première espèce, que je considère comme un mâle, ne serait qu'une grande femelle (à palpes différents, toutefois, et à pattes plus velues, ce qui est difficile à supposer), ou que je n'ai pas vu le vrai mâle de la *Finita*, dont les pattes intermédiaires seraient alors organisées comme celles de l'*Infinita*. Le temps nous apprendra à laquelle des trois hypothèses on doit s'arrêter.

††

1660. Ophisma Klugii Bdv.

Faun. Mad. p. 103.

68mm. Ailes supér. subfalquées, d'un fauve vif sablé de roux, avec toutes les lignes géminées, et l'ombre médiane composée de lunules épaisses, non contiguës, d'un noir-violâtre. Les deux taches ordinaires de même couleur : la première punctiforme ; la seconde réniforme, assez grande, presque pleine. De petits points noirs subterminaux. Ailes infér. d'un jaune fauve vif, avec le bord anal sali de brunâtre, et une bande virgulaire courte, d'un beau noir, depuis la cellule jusqu'à la 4e nervule, où elle se termine en liture brunâtre. Extrémité de la frange des quatre ailes d'un blanc pur. Dessous d'un gris-roux, avec le disque des supérieures fauve, celui des inférieures garni de poils drapés, courts, et des lignes peu distinctes. Côté externe des premières jambes mêlé de brun et de blanc ; jambes postérieures et commencement du tarse munis de poils longs et denses, d'un gris-roux.

Ile Bourbon. Coll. Guérin. Un seul ♂.

Cette belle espèce est, aux *Ophisma*, ce que la *Mercatoria* est aux autres *Achæa* pour les ailes supérieures.

GROUPE V.

1661. Ophisma Minna Gn.

52mm. Ailes d'un brun-rouge porphyre, avec des traces de lignes ondées, interrompues, d'un gris-testacé, une série subterminale de points noirs, éclairés de testacé, et la frange terminée par du rose. Supérieures avec la base et presque toute la côte d'un gris-testacé, séparé de la couleur du fond par une ligne oblique, géminée, très-droite, partant du bord interne, non loin de la base, et coupant la cellule pour rejoindre la côte. Sur cette partie grise, se voient les lignes ordinaires dessinées en brun-rouge, fines et ondulées. L'origine de la coudée est suivie, à la côte, de quatre traits semblables, et qui se perdent, ainsi qu'elle, dans un groupe d'écailles d'un blanc-lilas vif, qui règne depuis la fin de la cellule jusqu'à l'apex, où il forme un point isolé. La tache réniforme, perdue dans le

brun-rouge, n'est accusée que par un petit point d'un blanc-lilas; l'orbiculaire qui se trouve dans la partie grise forme un point brun. Dessous des quatre ailes d'un rougeâtre clair, saupoudré, avec des bandes noirâtres, parallèles, vagues, plus distinctes aux inférieures : les supérieures ayant l'apex marqué de quelques atomes d'un blanc-lilas. Tarses distinctement annelés de jaune et de brun. Thorax varié de brun-rouge et de testacé.

Brésil. Coll. Bdv. Un beau ♂.

Gen. ACHÆA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles .... — Antennes de moyenne longueur, minces, filiformes dans les deux sexes, et munies, seulement à l'extrémité, de cils très-courts, très-fins et isolés. Palpes ascendants-verticaux, appliqués contre le front, assez courts, grêles, leur second article mince, un peu subulé, non arqué, le 3e linéaire, mais pas très-distinct du précédent, dont il n'excède jamais la moitié. Thorax lisse, sub-arrondi, à poils serrés, à collier large, uni. Abdomen lisse, conique dans les deux sexes, velu en dessus et terminé par un bouquet de poils obtus. Pattes moyennes, à jambes bien velues dans les ♂. Ailes larges, épaisses, veloutées : les supérieures à lignes et taches distinctes; les inférieures arrondies, noires, coupées de taches blanches ou jaunes, avec la frange bicolore. 1re nervule insérée presque vis-à-vis de la 4e.

Ce genre est bien naturel et facilement reconnaissable sans que j'insiste sur ses caractères. Les ailes supér. sont ordinairement aiguës, parfois même falquées au sommet. Les deux lignes médianes y sont toujours visibles et forment un trapèze bien marqué : la coudée seule est toujours dentée; l'extrabasilaire est le plus souvent droite ou simplement arquée. Les taches ordinaires sont plus ou moins visibles : l'orbiculaire, quand elle existe, est réduite à un point. Les ailes inférieures sont très-caractérisées, noires ou d'un brun noir, presque aussi épaisses que les supérieures, souvent traversées par une bande étroite, blanche ou jaune, et toujours marquées d'une, deux ou trois taches terminales de ces couleurs, dont les plus persistantes se rapprochent de la côte, et qui s'étendent toujours sur la frange. Le dessous n'offre rien de particulier.

Les sexes n'offrent aucune différence pour les dessins, et sont plus difficiles à distinguer que dans tout autre genre, les antennes l'abdomen et les pattes ne présentant que des différences très-peu tranchées, et les dessins et la coupe des ailes étant absolument les mêmes.

Les *Achæa* habitent les Indes et l'Afrique. Les espèces sont assez nombreuses, très-voisines l'une de l'autre, et surtout très-sujettes à varier ; aussi faut-il beaucoup d'attention et un certain nombre d'exemplaires pour les distinguer; c'est dire qu'il faut se mettre en garde contre le désir de créer des espèces séparées. Les anciens auteurs en ont connu un certain nombre.

Quant à leurs mœurs et à leurs premiers états, il ne doivent pas être éloignés de ceux de nos *Ophiusa*. J'observe, toutefois, que de toutes les Ophiusides et familles voisines, ce sont celles-ci qui ont le plus de parenté avec les *Catocala*.

J'ai divisé le genre en trois groupes. Le dernier est parfaitement homogène, et présente des caractères rigoureusement constants. Je ne puis en dire autant des deux autres, et surtout du premier, dont je n'ai vu ni les palpes, ni les antennes, ni l'abdomen.

GROUPE I.

1662. ACHÆA CATOCALOIDES. Gn.

Je ne puis assurer que cette Noctuelle appartienne bien à ce genre, l'unique individu que je possède n'ayant plus de tête ni d'abdomen. Il a une sorte de fausse ressemblance avec les *Catocala* de la division de *Conversa*.

50mm. Ailes supér. entières, aiguës, mais non falquées à l'apex, d'un brun de terre d'ombre clair, avec les deux lignes médianes en trapèze, fines, ondées et dentées. La tache réniforme pleine, peu apparente, traversée par l'ombre médiane : le tout d'un brun-obscur. Ailes infér. noirâtres, avec une bande discoïdale finissant en pointe vers le milieu de l'aile. Une liture oblique au-dessous et trois taches marginales, d'un jaune clair. Dessous d'un gris-jaunâtre : les supér. avec un gros point cellulaire, et une bande submarginale vague, les infér. avec des atomes, une fine lunule cellulaire, une ligne médiane et le bord, noirâtres. De très-petits points noirs terminaux.

Patrie ?.... Coll. Bdv. (Je la crois africaine.)

GROUPE II.

1663. ACHÆA DEJEANII Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 102 pl. 15 f. 5.

57mm. Ailes supér. entières, aiguës, mais non falquées ; d'un brun clair, nuancées de carné-violâtre au milieu, avec de petites lignes fines à peine visibles, et une série de très-petits points noirs, terminaux. Ailes infér. noires, à base grise, avec une large bande terminale, d'un jaune clair, s'arrêtant brusquement à la seconde nervule de la médiane. Dessous des supérieures avec une bande médiane d'un jaune clair, suivie d'une large tache noire, vague, et une lunule cellulaire noirâtre. Dessous des infér. d'un gris uni, sans dessins.

Madagascar. Coll. Bdv.

1664. Achæa Ezea Cr.

Cram. 239 D — Enc. 84 = *Hircus* Fab. 66?

Parait très-voisine de la précédente. Un peu plus grande. Ailes supér. semblables, mais avec les lignes plus distinctes : l'extrabasilaire géminée inférieurement, précédée et suivie de deux taches noires, subcunéiformes; la coudée pareillement double, mais ses deux filets écartés, ondés, noirs, placés sur la partie claire, et renfermant, entre eux, une ombre violâtre, assez large. Subterminale d'un roux clair. Une tache foncée à l'apex. Ailes infér. ayant la bordure jaune moitié moins large.

Côte de Guinée. Décrite d'après la figure de Cramer.

La description de la N. *Hircus* de Fabricius me paraît lui convenir assez bien. Reste à savoir pourquoi il n'aurait pas cité la figure de Cramer.

GROUPE III.

1665. Achæa Mercatoria Fab.

Fab. 175 = *Melicerta* ♂ Cr. 323 E (non C.) = *Ino* Hb. Verz. 2646.

Cramer a confondu cette espèce avec la *Melicerta*. Hubner, qui s'en est aperçu, a rectifié cette erreur et l'a nommée *Ino;* mais, outre qu'il existe déjà une Noctuelle exotique de ce nom (Drury, t. III pl. 29), celle-ci me paraît parfaitement s'appliquer à la *Mercatoria* de Fabricius que Hubner a rapportée, à tort, à la vraie *Melicerta*.

Taille de *Melicerta*, dont elle se distingue, avant tout, par ses ailes supér., dont le sommet est visiblement falqué. Ces ailes sont d'un roux-rosé clair, qui devient plus franc et plus foncé au bord terminal, avec la frange blanchâtre : elles sont traversées par des séries de taches noirâtres, disposées en bandes (à peu près comme dans notre *Xanthia Gilvago*). Ces bandes suivent les lignes ordinaires, et sont au nombre de trois, parallèles, à la place qu'occupe d'ordinaire la coudée. Les taches médianes sont également représentées. Les ailes infér. sont comme chez *Melicerta*, mais plus échancrées à l'angle anal, et la tache qui surmonte cette échancrure est roussâtre, au lieu d'être blanche : le dessous des mêmes ailes est blanchâtre, sablé d'atomes bruns, avec deux lignes fines, et une ombre d'un brun pâle.

A.

Melicerta ♀ Cr. 323 D.

Les ailes supér. sont plus claires, et tous les dessins noirs y sont complètement oblitérés ; on en voit à peine la trace en roussâtre.

Cette variété n'est point sexuelle, comme l'a cru Cramer. On trouve des mâles et des femelles dans les deux types.

Java, Indes Orientales. Coll. Div. Beaucoup plus rare que *Melicerta*.

1666. Achæa Melicerta Dr.

Drur. I p. 46 pl. 23 f. 1 — Cram. 62 CD.

60mm. Ailes subdentées : les supérieures d'un gris-jaunâtre ou roussâtre, avec les deux lignes médianes fines, ondulées : l'extrabasilaire un peu oblique, la coudée presque arrondie, très-rapprochée de la subterminale, qui est à peine indiquée. Un petit point noir à la place de la tache réniforme. Ailes infér. d'un beau noir, avec une bande médiane, oblique, droite intérieurement, sub-arrondie et velue extérieurement, et trois taches terminales d'un blanc pur. Dessus des mêmes ailes d'un gris-cendré, sablé de noir, avec une tache noire anale, et les traces de deux lignes et d'une lunule, gris foncé. Femelle semblable, ordinairement un peu plus roussâtre.

A. Tigrina Fab.

Fab. 105 — Enc. 131 = *Melicerta* Cram. 223 C.

Les dessins des ailes supér. sont beaucoup mieux écrits, surtout les deux lignes médianes, qui sont noires, plus épaisses, et précédées des rudiments d'autres lignes ou ombres, qui envahissent parfois tout l'espace basilaire et une partie de l'espace médian. Une grande tache moitié rousse, moitié grise, est près de l'apex; la réniforme est composée de deux points. Les lignes du dessous des inférieures sont plus fortement exprimées.

Continent et archipels indiens, Nouvelle-Hollande, O-Taïti, etc. Coll. Div. C'est la plus commune du genre, et elle varie beaucoup, suivant les nombreuses localités qu'elle habite.

1667. Achæa Catella Gn.

Fascia Hb. Beitr. II f. H?

Plus petite que la *Melicerta*, à laquelle elle ressemble beaucoup, mais dont elle diffère néanmoins par les caractères suivants :

Les ailes sont visiblement plus dentelées : les supérieures ont le fond plus cendré, moins rougeâtre, à l'exception, toutefois, d'une teinte d'un ferrugineux décidé, qui suit ordinairement les deux médianes. Celles-ci sont bien écrites en noir, entièrement parallèles, et les deux dents arrondies, formées par l'extrabasilaire, au-dessus et au-dessous de la sous-médiane, sont notablement plus saillantes. La bande blanche des inférieures me paraît plus étroite.

Sénégal. Coll. Bdv. et Feisth. M. N.

La *Fascia* de Hubner, qu'il a mêlée parmi les espèces européennes de son *Beitraege*, me paraît se rapporter ici plutôt qu'à la *Melicerta;* cependant, sa figure n'est pas assez précise pour me permettre de l'affirmer, et il dit, d'ailleurs, dans son texte, qu'il la croit des Indes.

A.

D'un cendré presque blanc; tout l'espace basilaire d'un brun-ferrugineux tranché. Une bande très-nette, de même couleur, dentée extérieurement, et très-élargie à la côte, suit la coudée, qui est précédée d'une teinte noirâtre, fondue.

Sénégal. Coll. Feisth. Une ♀.

Cette espèce paraît varier autant que la *Melicerta*.

1668. Achæa Mezentia Cr.

Cram. 323 F = *Mesenteria* Fab. 108 — Enc. 277.

Je ne sais pourquoi Fabricius a changé le nom de cette espèce et de plusieurs du même groupe.

Taille de *Melicerta*. Ailes supér. noires, avec des atomes et trois demi-lignes à la base, d'un gris-bleuâtre. Deux bandes d'un brun-fauve : la première entière, discoïdale, ayant l'origine à la côte, d'un gris-bleuâtre; la seconde allant du bord interne au milieu de l'aile, et surmontée d'une grande tache apicale semblable, cernée et à moitié envahie par du gris-bleuâtre. Ailes infér. noires, à base cendrée, avec une liture anale, grise, et une large tache blanche occupant la moitié supérieure du bord terminal.

Côte de Coromandel. Décrite sur la figure de Cramer.

1669. Achæa Cyllota Gn.

Elle paraît avoir beaucoup de rapports avec la *Cyllaria*, mais elle en est bien distincte.

45mm. Ailes supér. très-peu dentées, d'un brun de noix clair, glacé de lilas, avec tout l'espace basilaire noir. Une grande tache semi-lunaire, de cette dernière couleur, à la côte, entre la coudée et la subterminale. Ces deux lignes fines et n'étant bien marquées que dans le voisinage de cette tache : la première noire, la seconde d'un blanc-lilas, reparaissant un peu, toutefois, vers l'angle interne. Tache réniforme d'un gris-clair, nullement bordée. Ailes infér. noires, avec trois taches blanches, arrondies, placées en triangle vers le bord abdominal, et la frange marquée de deux places de même couleur. Dessous d'un blanc-ochracé. Les supérieures avec deux bandes et une tache interne, noirâtres; les inférieures avec

une lunule cellulaire. Une ligne d'abord très-dentée, puis droite et oblique, et une bande géminée, confuse, noirâtres.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

1670. ACHÆA CYLLARIA Cr.

Cram. 251 CD — Enc. 258.

Taille des précédentes. Ailes supér. d'un brun-noir, avec des lignes plus obscures et le bord interne largement roussâtre, teinté de violâtre intérieurement. Une grande tache costale, de la même couleur, marquée, elle-même, à l'apex, de deux gros points ovales, noirs, superposés. Ailes infér. noires, à base d'un gris-violâtre, avec trois taches blanches, discoïdales, petites, irrégulières, disposées en triangle : celle du milieu en forme de bande. Deux taches fimbriales d'un blanc-jaunâtre. Dessous d'un gris-ochracé : les supérieures avec un large espace noir, coupé d'une bande blanche, les inférieures avec une forte lunule, une ligne ondée, puis coudée et oblique, une large liture anale, et un rang de gros points subterminaux, noirs.

Côte de Coromandel. Décrite sur Cramer.

1671. ACHÆA CHAMÆLEON Gn.

57mm. Ailes supér. d'un gris-brun lavé de violâtre, avec la ligne extrabasilaire, noire, fine, très-légèrement arquée intérieurement, et précédée d'une ombre noire, assez épaisse. Ligne coudée, ondée et dentée en zigzag, fine, noire. Un petit point noir, cellulaire, très-rapproché de l'extrabasilaire; puis, la tache réniforme noire, épaisse, un peu évidée au milieu. Ailes infér. noires, à base grise et velue, avec quelques poils blancs, disposés en bande courte, dans la cellule, et trois taches blanches terminales. Dessous d'un gris-brun. Les supérieures avec une bande oblique, blanche, prolongée jusqu'à l'angle interne, et coupée obliquement, vers le milieu, par un trait léger de la couleur du fond ; les inférieures avec deux lignes et une lunule, grises, peu marquées. Deux des taches terminales blanches du dessus, mais presque restreintes à la frange ; l'anale surmontée d'un trait blanc.

Cap de Bonne-Espérance. Coll. Bdv.

A.

Une grande tache noire, subtriangulaire, avec une petite pointe extérieure dans le bas, placée à la côte et près de l'apex des supérieures.

Caramança. Coll. Feisth.

B.

Ophiusa Cerbera Bdv. in mus.

Ailes supér. d'un brun-ferrugineux, avec la ligne extrabasilaire rougeâtre et sans aucun autre dessin noir que la tache apicale de la var. A. Le trait blanc du dessous des inférieures prolongé en une ligne subterminale, maculaire.

Côte de Guinée. Coll. Bdv.

C.

Ophiusa Zabulon Bdv. in mus.

Plus petite, entièrement d'un brun-jaunâtre ou fauve-clair, sans aucun dessin ni tache, noirs. Toutes les lignes à peine visibles.

Nota. Cette espèce varie extrêmement, et, sur dix individus, on n'en trouve pas deux pareils. La tache apicale ne peut être prise pour caractère : car elle existe bien marquée, ou est complètement absente chez deux individus semblables, ou simplement de sexes différents. Il en est de même des dessins noirs. Il sera donc fort difficile de rapporter les variétés aux types que je donne ici, et que j'ai cru devoir indiquer, surtout parce qu'ils portent des noms séparés dans la collection de mon collaborateur, et qu'ils peuvent exister, ainsi nommés, dans plusieurs autres collections. Le vrai caractère spécifique de cette *Achæa*, c'est la forme de la ligne extrabasilaire, qui n'est ni ondée comme dans la *Melicerta*, ni fortement arquée et brisée au sommet, comme dans la *Lienardi*, mais presque droite et seulement légèrement convexe intérieurement.

1672. ACHÆA LIENARDI Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 102 pl. 15 fig. 5.

Cette espèce varie autant que la précédente, et ses variétés s'éloignent extrêmement les unes des autres ; elle n'offre, pour ainsi dire, point de type. La tache de l'apex, manquant complètement ou étant très-marquée, comme chez la *Chamæleon*, sur les individus les plus semblables, et, ce qui est plus bizarre, l'espace médian étant tout noir, avec l'espace basilaire clair chez un individu, tandis que c'est absolument le contraire chez un autre. Le seul caractère constant se trouve encore ici dans la ligne extrabasilaire, qui est fortement arquée au milieu, et brisée en angle sur la nervure costale. Pour donner une idée des principales variétés, je décris comme type, l'individu figuré par M. Boisduval, dans sa Faune de Madagascar, quoique, encore une fois, il n'y ait point de type véritable.

$\male$. Ailes subdentées : les supérieures avec l'espace basilaire d'un noir velouté ; l'espace médian d'un noir-violâtre plus clair, et les deux espaces suivants, d'un brun-ferrugineux ou violâtre. Ligne médiane

ondée et dentée en zigzag, fine, noire. Une tache subapicale, noire, portant une pointe extérieure qui lui donne la forme d'une tête d'oiseau renversée. Une série de points subterminaux, noirs. Ailes infér. noires, à base brunâtre, avec trois taches blanches, terminales, peu étendues à l'angle interne, au milieu et au bout de la nervure sous-médiane : cette dernière bornée à la frange et surmontée d'un point clair à peine visible. Dessous noir, avec deux taches seulement bornées toutes deux à la frange : celui des supérieures noir, avec une bande blanche entière, divisée, au milieu, par un trait noir qui remonte en dehors de la bande jusqu'à la côte.

Madagascar. Coll. Bdv.

A.

Espaces médian et subterminal seuls noirs, et absorbant la tache subapicale. Les deux autres d'un gris-violet très-clair.

B.

Espace médian d'un gris-blanchâtre tranchant fortement avec le noir de la base; deux points noirs remplaçant la réniforme, et suivis d'une ombre médiane en zigzag. Ligne subterminale très-marquée, oblique au sommet, puis presque droite, mais tremblée; espace subterminal teinté de ferrugineux.

Coll. Bdv.

C.

Entièrement d'un gris-violâtre clair, saupoudré d'atomes plus foncés, avec toutes les lignes distinctes : l'extrabasilaire bordée intérieurement d'un filet roussâtre. L'ombre médiane bien dentée, et l'espace entre elle et l'extrabasilaire étant seul plus noirâtre que le fond, mais d'une manière bien moins tranchée que chez le type. Tache subapicale nulle.

Coll. Bdv.

On prendrait facilement cette variété pour une espèce tout-à-fait distincte, si on ne la comparait pas avec beaucoup d'individus.

D.

Toute l'aile supér. d'un gris-brun uniforme, avec la seule tache subapicale noire.

Coll. Guérin.

Gen. SERRODES Gn.

Chenilles .... — Antennes épaisses, cylindriques, pubescentes dans les ♂. Palpes robustes, ascendants-obliques, le 2e article épais, subulé, garni de poils denses et ras, le 3e filiforme, presque nu. Trompe courte et robuste. Corps très-robuste, le thorax subcarré, velu, lisse, l'abdomen long, velu en dessus, conique et terminé par un bouquet de poils divergents dans les ♂, cylindrico-

conique, obtus dans les ♀. Pattes très-fortes, à jambes garnies de poils forts et denses, dans les deux sexes. Ailes larges, très-dentées, épaisses, veloutées : les supérieures ayant une seule ligne très-distincte, droite ; les inférieures ayant la frange de l'angle externe blanche ; dessous un peu velu, sans dessins.

Ce genre, nettement distinct de tous les autres, n'a pas besoin qu'on fasse ressortir ses différences. Les ailes supérieures sont fortement dentées et festonnées, ornées, aux deux tiers environ, d'une ligne bicolore ou tricolore, plus ou moins perpendiculaire au bord interne, nullement ondée, et qui ne s'interrompt que sous la nervure costale, où elle rentre subitement en formant un crochet délié, sous un trait costal clair, placé entre deux taches obscures. La demi-ligne et l'extrabasilaire sont très-contournées, et indiquées seulement par de grandes taches noires, comme chez les *Athyrma*. L'orbiculaire forme un point à peine perceptible, et la réniforme est brisée en une multitude de petits fragments. Les ailes inférieures sont aussi dentées que les supérieures, presque unies, avec de vagues lignes en approchant du bord abdominal. Le dessous ne présente aucun dessin, il est seulement plus clair à la base. Les antennes des mâles, très-fortes, comme tous les organes dans ce genre, sont garnies de duvet disposé par petits faisceaux qui, quoique extrêmement courts, les font paraître un peu crénelées ou moniliformes. Dans les femelles, ce sont de petits cils isolés, excessivement courts, et à peine perceptibles, hormis au sommet, où, comme toujours, ils acquièrent davantage de longueur. Les pattes sont d'une force considérable, et leurs jambes sont munies de poils, qui, sans être laineux, sont aussi longs et aussi serrés que dans aucune autre Noctuelle.

Ce genre habite les Indes Orientales. Une seule espèce est anciennement connue. Comme j'en ai vu fort peu d'individus, et que les espèces sont très-voisines, je ne garantis pas de n'avoir commis aucune erreur. Il sera bon de l'étudier plus à fond, quand on aura plus de matériaux.

1673. Serrodes Campana Gn.

70mm. Ailes supér. ayant l'espace médian d'un blanc-ochracé poudré de brun, et le reste de l'aile d'un noir-ardoisé, marqué, par places, de feuille-morte, avec la ligne ordinaire d'un roux clair, liserée de roux foncé intérieurement. Trois fortes taches noires, liserées de feuille-morte, à la base ; la seconde costale, cunéiforme, se liant, par la pointe, avec la 3e, qui est plus grande, campanuliforme, et dont la partie inférieure projette une ligne fine, contournée, qui borne la partie ardoisée, liserée elle-même de feuille-morte. Tache réniforme formant deux groupes contigus de fragments noirs liserés de feuille-morte et de jaune clair. Ailes infér. noirâtres, avec une ligne blanchâtre à la place ordinaire. Dessous d'un gris-noir, avec la base d'un blanc-jaunâtre. Palpes noirâtres, avec une petite tache blanche au sommet du 1er article, et le dernier très-court. Bouquet abdominal d'un blanc-jaune.

Silhet. Coll. Saunders et Gn. Deux ♂.

1674. Serrodes Nigha Gn.

Très-voisine de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété femelle et locale. Voici en quoi elle diffère :

Elle est plus petite (64^{mm}). L'aile supérieure est d'un ton à peu près uniforme, d'un brun-lilas, finement strié de clair, et devenant seulement plus intense et plus noirâtre après la ligne verticale, qui est suivie d'une série d'atomes noirs disposés par groupes. Les fragments de la réniforme sont plus épars, et les deux principaux qui occupent le centre, et qui sont presque en losange, bien liserés de jaunâtre, ne sont pas contigus ; le second article des palpes est plus court, nullement contourné en S ; le troisième, au contraire, est au moins deux fois plus long et plus grêle : il égale presque le second en longueur.

Java. Coll. C[ie] des Indes. et Coll. Marchand.

1675. Serrodes Inara Cr.

Cr. 239 E — Enc. 89.

60^{mm}. Ailes supér. d'un gris-testacé un peu violâtre, saupoudré de noirâtre, avec la ligne transverse, fine, un peu tremblée, roussâtre, ombrée vaguement de noir fondu. Taches de la base plus petites que dans les précédentes ; la troisième sagittée plutôt que campanulée, et contiguë à la demi-ligne. Tache réniforme d'un roux clair, cerclée et annelée, avec un gros point d'un jaune-soufre entre ses deux lobes. Ailes infér. d'un cendré-jaunâtre, avec le bord terminal et une bande vague, obscurs. Dessous d'un blanc-ochracé, sans dessins. Pattes garnies de poils ochracés, très-épais.

Indes Orientales. Coll. Gn. Un ♂.

A.

Plus petite (52^{mm}), plus foncée, et d'un gris-violâtre ondé et strié, plutôt que saupoudré, de noirâtre. Ligne transverse très-droite, suivie de groupes d'atomes noirs assez détachés, puis d'une bande vague d'un gris-violâtre foncé. L'espace médian est un peu plus clair et carné. Les taches de la base sont plus grandes : la troisième est bien campanulée, et elle n'est pas liée à la demi-ligne, comme chez *Inara*, mais bien à l'extrabasilaire. La tache réniforme n'a pas de point jaune ; elle est très-étendue et divisée en une grande quantité d'éclats noirs, dont quelques-uns liserés par des écailles jaunes. Les ailes infér. sont plus sombres : leur dessous est d'un gris bien plus foncé, avec le disque seul d'un gris-blanchâtre fondu. Les pattes sont moins velues et plus foncées.

Inde centrale. Coll. Gn. Une ♀.

Malgré les différences assez considérables qui caractérisent cette *Serrodes*, je n'ose point en faire une espèce séparée. Je n'oserais même affirmer, si elle est réellement une variété, qu'elle ne se rapporte pas à la *Nigha*, que je n'ai plus maintenant sous les yeux. Je répète qu'il faut que ce genre soit étudié sur un certain nombre d'individus des deux sexes.

Gen. NAXIA Gn.

Chenilles...... — Antennes des ♂ tantôt filiformes et garnies seulement à l'extrémité de cils isolés, à peine perceptibles, tantôt munies, dans toute leur longueur, de cils multiples, bien visibles, serrés et contigus. Palpes courts, grêles, ascendants, le 2e article un peu tubulé, mince, à poils denses, courts, ras, le dernier trois fois plus court, subaigu, subarrondi. Trompe courte. Thorax velu, subarrondi. Poitrine velue. Pattes moyennes, très-velues dans les ♂, les jambes antérieures courtes, largement garnies de poils cotonneux ; les postérieures munies de poils semblables qui s'avancent jusque sur le premier article du tarse. Abdomen court, ne dépassant pas les ailes inférieures, velu en dessus, terminé carrément par des poils dans les ♂, en pointe brusque dans les ♀. Ailes épaisses, veloutées : les supérieures aiguës au sommet, ayant la ligne extrabasilaire distincte et presque toujours droite. Les taches ordinaires nulles. Point de taches noires apicales. Les inférieures à frange abdominale épaisse. La 1re nervule insérée vis-à-vis de la 4e.

Ce genre est très-voisin des *Ophiusa* proprement dites, mais il s'en distingue cependant, au premier abord, par un aspect particulier. Le premier groupe rappelle un peu les *Achæa*. Le second a plus d'affinité avec les *Ophiusa*, mais il se lie étroitement au premier par des espèces intermédiaires. Ce second groupe est marqué, au sommet des ailes supérieures, d'une tache large, semilunaire, munie d'une pointe extérieure, presque comme la tache accidentelle du genre *Achæa*, mais cette tache, au lieu d'être foncée, est au contraire plus claire que le fond et circonscrite par la nuance la plus foncée de l'aile. Le troisième groupe porte la même tache, mais il diffère complètement, à certains égards, des deux premiers, et peut-être devra-t-il par la suite former un genre séparé. Ce sont surtout les antennes qui offrent des caractères frappants. En effet, au lieu d'être comme dans les autres espèces complètement filiformes, avec quelques cils à peine sensibles, à l'extrémité seulement, elles sont garnies dans toute leur longueur de cils très-visibles, fasciculés et si multipliés, que les fascicules se touchent l'un l'autre. Le corps est aussi plus velu et plus laineux que dans les deux premiers groupes.

Les *Naxia*, à l'exception d'une espèce qui habite la Nouvelle-Hollande, sont toutes indiennes.

GROUPE I.

1676. Naxia Absentimacula Gn.

44mm. Ailes supér. entières, à bord terminal droit, non falqué ; d'un brun clair, avec une bande médiane vague et le bord terminal d'un gris-lilas clair, et trois lignes très-fines, continues, non ondées ni dentées, brunes, finement liserées de clair : l'extrabasilaire droite et oblique ; la coudée un peu infléchie par en haut ; la troisième (ombre médiane) moins nette et non liserée, formant, avec la coudée, une sorte d'entonnoir allongé. Ligne subterminale nulle ou indiquée. Ailes infér. d'un gris-noir, avec la moitié du bord terminal, une liture vague au-dessus, et des poils à la base, d'un gris-lilas. Dessous des quatre ailes d'un gris-blanc, avec deux lignes fines, médianes, parallèles, denticulées, une série de très-petits points terminaux reliés par le feston, et un point cellulaire aux inférieures, noirâtres. Jambes antérieures et postérieures très-épaisses et très-velues dans les mâles. Dernier article des palpes à peine visible.

Java. Coll. Cie des Indes. Inde centrale. Coll. Gn.

1677. Naxia Hamatilis Gn.

60mm. Ailes supér. entières, à côte un peu creuse, avec l'apex très-aigu, falqué au bord terminal, et aminci à la côte ; d'un gris-lilas, avec trois lignes très-fines, d'un brun-roux, savoir : la demi-ligne droite, un peu oblique ; l'extrabasilaire légèrement ondulée, et la coudée formant un angle aigu vis-à-vis de la cellule, et précédée d'un espace en forme de trapèze, d'un brun-ferrugineux. Un petit trait roux à l'apex, suivi d'une lunule blanche qui commence les vestiges d'une subterminale vague, ondée. Ailes infér. noirâtres, avec le bord terminal et des poils à la base, d'un gris-lilas. Dessous des quatre ailes semblable, d'un gris-violâtre clair, avec des vestiges de lignes arquées et dentées, noirâtres, et un petit point cellulaire aux inférieures. Thorax fortement zôné de gris-clair.

Sidney. Coll. Saunders. Une seule ♀.

Cette espèce rappelle un peu, pour la forme des ailes et la direction des lignes, notre *Tethea Retusa*. Il existe une parenté marquée entre elle et la précédente, malgré leur différence de forme et de patrie. Je ne serais pas étonné quand le mâle présenterait quelque anomalie dans la forme des pattes ou des antennes.

GROUPE II.

1678. Naxia Circumsignata Gn.

Taille d'*Algira*. Ailes supér. d'un gris-ochracé clair, pointillé de bru-

nâtre, avec deux demi-bandelettes vagues, partant du bord interne et le bord terminal d'un blanc rosé, et trois lignes fines, brunes : la demie et l'extrabasilaire un peu flexueuse; la coudée denticulée, terminée, au sommet, par la tache subapicale, qui est cernée de brun-brûlé foncé, et marquée, à l'intérieur, de nuances rosées. Ailes infér. jaunâtres, à bord terminal rosé, avec une fine ligne médiane et deux ombres subterminales, noirâtres. Dessous d'un gris-jaunâtre, à bord blanchâtre ponctué, avec une ligne commune, denticulée, et un point aux inférieures, bruns.

Silhet. Coll. Saunders.

1679. Naxia Onelia Gn.

Taille d'*Algira*. Ailes supér. aiguës au sommet, d'un gris-noirâtre foncé, avec trois bandelettes vagues dans l'espace basilaire, une autre plus large après lui, le bord terminal et l'intérieur de la tache subapicale, d'un gris-violâtre clair. L'espace basilaire est limité, droit, mais un peu obliquement. Sous la tache apicale naît une ligne (la subterminale) flexueuse, d'un brun-foncé, suivie d'une bandelette roussâtre, peu distincte. Ailes infér. d'un gris-noirâtre, avec le bord et deux lignes divergentes, mourant à moitié de l'aile, d'un gris clair, violacé. Dessous d'un gris obscur, pointillé, avec des vestiges de lignes plus foncées. Abdomen subconique. Dernier article des palpes nu, de la longueur du tiers du second.

Silhet. Coll. Saunders.

1680. Naxia Lageos Gn.

Voisine de la précédente, mais d'une autre forme. Ailes supér. subdentées, arrondies au bord terminal, à apex médiocrement aigu; d'un gris-foncé, uni, avec quelques traînées vagues dans l'espace basilaire, une bande médiane, perpendiculaire et un peu tremblée; le bord terminal et l'intérieur de la tache subapicale, d'un gris-violâtre clair. Sous cette tache naît une ligne fine, denticulée, suivie de légères nuances ferrugineuses, puis de deux points gris-violâtres près de l'angle interne. Ailes infér. gris-noirâtres, avec la frange et des atomes au-dessus, d'un gris-violâtre. Une petite ligne blanche, ondée, près de l'angle anal, surmontée des traces d'une autre plus droite. Une série terminale de lunules fines sur les quatre ailes. Dessous gris, avec des lignes peu marquées. Tête et palpes d'un jaune-orangé.

Java. Coll. Cie des Indes. Une seule ♀.

GROUPE III.

1681. Naxia Feneratrix Gn.

40mm. Ailes supér. entières, d'un brun-noir foncé, avec deux bandes

entières, d'un brun-mordoré luisant, bordées de brun des deux côtés : la première droite, après l'espace basilaire, et éclairée de gris-rosé ; la seconde droite extérieurement, flexueuse intérieurement, où elle est limitée par une ligne fine, un peu denticulée. Tache subapicale, d'un gris-rosé sali de brun. Une nuance mordorée à la base, près de la côte. Ailes infér. d'un noir-brun uni, sans dessins, à frange concolore. Antennes du mâle visiblement subciliées. Poitrine, pattes, base des palpes et des ailes supér. en dessous, d'un jaune-orangé.

Java. Coll. Cie des Indes.

Gen. CALESIA Gn.

Chenilles...... — Antennes pubescentes et crénelées en outre de cils courts, isolés, dans les ♂. Palpes écartés, comprimés, ascendants, discolores, le 3e article long, aplati, un peu velu. Trompe moyenne. Thorax court, globuleux, velu, à poils diffus, peu serrés. Abdomen conique et assez aigu dans les ♂, cylindrique, un peu déprimé et obtus dans les ♀. Pattes longues, à jambes assez fortes, mais peu velues. Les quatre ailes semblables, très-épaisses, squammeuses ou velues, entières, unies et presque sans dessins, à frange longue, velue, écailleuse, très-dense, doublée en dessous de poils fins, qui ne s'avancent que jusqu'à moitié : les supérieures à sommet aigu ; les inférieures très-arrondies, squammeuses en dessous, à cellule courte, l'indépendante un peu éloignée des suivantes.

Je ne possède que quelques espèces de ce genre curieux. On les reconnait d'abord à leurs ailes très-chargées d'écailles, et dont les dessins sont si peu marqués, que les inférieures paraissent semblables aux supérieures ; mais une particularité bien plus saillante encore, que présente une de ces espèces, c'est une masse considérable de poils ondulés, qui tirent leur origine de la côté, et qui sont couchés dans une dépression notable de la membrane alaire qui se trouve à l'extremité de la cellule. Cette dépression, et les parties qui l'environnent, sont elles-mêmes tapissées d'une bourre épaisse qui se confond avec les poils ; ceux-ci, que je ne puis mieux comparer qu'à des masses de cheveux, sont couchés, pour la plus grande partie, dans cette cavité, mais une mèche tend à se relever perpendiculairement, et c'est celle qui touche immédiatement à la côte. Ces appendices donnent l'aspect le plus bizarre à ce Lépidoptère.

L'aspect du genre *Calesia* est tellement insolite dans cette famille, qu'on se demande s'il doit y rester. Cependant, toutes les espèces ont des rapports marqués avec une de celles du genre suivant (*Hypætra*), et se lient par lui au genre *Athyrma*, en sorte que, si les *Calesia* doivent constituer une famille separée, ce que je n'ose décider sur des renseignements aussi peu abondants que ceux qui sont en ma possession, elles entraineront probablement avec elles quelques-uns des genres qui les avoisinent.

Le genre *Calesia* paraît exclusivement propre aux continent et archipels Indiens. Je ne connais dans les auteurs aucune espèce qui puisse en donner une idée.

1682. Calesia Comosa Gn.

45mm. Ailes entières, épaisses, velues, d'un cendré-foncé, uni de part et d'autre, sans aucun dessin, ou au moins avec des traces de lignes à peine visibles. Masse de poils chevelus concolore. Duvet cotonneux qui est au-dessous, un peu roussâtre. Dessous des inférieures semé d'écailles d'un gris plus clair. Palpes, front, jambes antérieures, dessus de l'abdomen (la base exceptée), et deux taches latérales au collier, d'un rouge-écarlate vif. Dessous de l'abdomen et reste des pattes entièrement gris.

Silhet. Coll. Gn. Un seul ♂.

1683. Calesia Hæmorrhoa Gn.

41mm. Ailes entières, mais à frange un peu ondulée, épaisses, squammeuses, d'un cendré-noirâtre, avec les traces, à peine sensibles, de trois lignes aux supérieures, et deux aux inférieures, ondées et un peu pubescentes. Dessous uni, sans dessins, avec quelques écailles noirâtres sur les bords. Dessus de l'abdomen, à la base près, d'un rouge-écarlate. Palpes, dessous de l'abdomen, poitrine, et toutes les pattes, d'une couleur de chair-jaunâtre, plus ou moins lavée d'écarlate. Dernier article des palpes à sommet noirâtre. Collier entièrement gris. — Femelle semblable.

Inde centrale. Coll. Bdv. et Gn. Un ♂, une ♀.

1684. Calesia Gastropachoïdes Gn.

Je ne connais que la femelle. 38mm. Ailes d'un cendré-jaunâtre foncé, avec une ligne subterminale, parallèle au bord, encore plus foncée, mais peu arrêtée, et se fondant intérieurement avec le fond. Supérieures ayant dans la cellule un point blanc. Dessous plus clair et très-sablé d'atomes blancs, surtout les inférieures. Pattes et abdomen concolores. Palpes jaunes inférieurement. Antennes fortement crénelées (même dans ce sexe).

Java. Coll. de la Cie des Indes. Une seule ♀.

La disposition des dessins de cette espèce rappelle un peu les *Bombyx Quercus* et *Trifolii*.

1685. Calesia Stigmoleuca Gn.

37mm. Ailes d'un cendré-brunâtre, unies, avec la frange concolore. Supérieures avec un point ovale, très-blanc, dans la cellule. Dessous con-

dré et sans taches. Abdomen d'un rouge-écarlate, avec les deux premiers anneaux, une pointe sur le troisième et tout le dessous, de la couleur des ailes. Tête, palpes, devant de la poitrine et partie extérieure des tibias des deux premières paires de pattes, d'un rouge écarlate.

Inde centrale. Coll. Gn. Deux ♀.

Gen. HYPÆTRA Gn.

Chenilles..... — Antennes très-épaisses, cylindriques et crénelées de cils isolés, très-courts et peu distincts dans les ♂. Palpes ascendants, épais, le 2e article assez large, à poils drapés, le 3e moitié moins long, assez épais, droit, squammeux, tronqué. Trompe courte. Thorax arrondi, velu, bien garni, à collier concolore. Abdomen court, gros, cylindrico-conique dans les deux sexes. Pattes courtes, mais fortes et abondamment fournies de poils. Ailes entières ou à peine denticulées, très-épaisses, velues et veloutées, à franges larges et denses, à lignes peu distinctes, mais avec des taches noires très-tranchées : les supérieures non falquées; les inférieures unicolores. Les trois premières nervules insérées presque au même point.

Tout est épais et bien fourni dans les espèces de ce petit genre : fourrure du corps, des palpes, des pattes, écailles des ailes, poils de la frange. Au premier abord, on serait tenté de les prendre pour des insectes de la famille des Noctuélides. Mais la brièveté de la trompe et les quatre ramifications de la nervure médiane des secondes ailes suffiraient pour détromper. Les lignes ordinaires sont toutes parallèles, ondées, peu marquées, et les médianes ne sont pas plus distinctes que les autres. Les taches ordinaires sont nulles, ou du moins à peine perceptibles, mais, en revanche, des taches noires, veloutées, cerclées de jaunâtre, tranchent vivement sur la couleur du fond. Les ailes inférieures et le dessous des quatre sont unis et sans dessin.

Les trois espèces de ce genre qui me sont connues, habitent les Indes. Cramer figure sous le nom de *Placida*, 359 E, une Noctuelle qui paraît avoir beaucoup de rapport avec ce genre, mais on comprend qu'il faudrait l'avoir vue en nature, pour l'y rapporter. Sa patrie, d'ailleurs, inspire bien des doutes.

Nota. Comme je ne connais que le mâle d'un des groupes et la femelle de l'autre, je n'ose appuyer beaucoup sur ce genre. Le groupe I a des rapports évidents avec le genre précédent.

GROUPE I.

1686. Hypætra Noctuoides Gn.

38mm. Ailes arrondies et subdentées : les supérieures d'un gris-rougeâtre ou violâtre, avec les traces des quatre lignes ordinaires toutes parallèles, verticales et ondulées; la dernière composée d'atomes noi-

râtres, et une grosse tache basilaire, pyriforme sous la cellule, d'un noir velouté, finement liserée de jaune et surmontée d'une liture costale noire, placée elle-même entre deux autres traits costaux, noirs, plus petits. Ailes infér. d'un gris-cendré foncé, avec la frange de la couleur des supérieures. Dessous des quatre ailes concolore, uni, d'un cendré obscur. Abdomen court.

Java. Coll. Cie des Indes. Une seule ♀ très-belle.

Cette espèce, par ses couleurs et ses dessins, rappelle, d'une manière éloignée, nos *Noctua Baja*, *Rhomboïdea*, etc., mais c'est bien une vraie Ophiuside.

GROUPE II.

1687. HYPÆTRA RENOSA Hb.

Hb. Zutr. 325, 326.

41^{mm}. Ailes entières : les supérieures un peu obtuses à l'apex et droites au bord terminal ; d'un brun-chocolat foncé, un peu violâtre, avec la trace à peine visible des lignes ordinaires. La subterminale marquée de quelques légers points noirs, et une grande tache centrale, subcellulaire, pyriforme, d'un noir-velouté, faiblement cerclée de jaunâtre. Ailes infér. d'un brun-noirâtre uni, à frange chocolat. Dessous des quatre ailes concolore, sans aucun dessin, d'un cendré clair, à frange brune à l'extrémité. Palpes épais, à 2e article d'un brun-velouté très-foncé, à 3e article cendré. Abdomen court. Antennes épaisses, crénelées.

Java. [illegible] Cie des Indes. Un seul ♂ supérieurement conservé.



1688. HYPÆTRA LILACH Gn.

41^{mm}. Ailes supér. d'un brun-marron, saupoudré de blanc-lilas, surtout vers le bord terminal, avec la trace des lignes ordinaires vaguement indiquée en brun plus foncé ; celle de la subterminale, par des groupes d'atomes noirs, éclairés et rattachés par du blanc-lilas. Une tache d'un soufré-verdâtre près de la base, entre la médiane et la sous-médiane, avec quelques atomes semblables au-dessus. Un point noir cerclé de la même couleur et surmonté d'un autre point noir, non cerclé, au-dessous et à l'extrémité de la cellule. Ailes infér. d'un gris-noirâtre, à frange brune, avec des atomes lilas près de l'angle anal et sur le bord abdominal. Dessous des quatre ailes d'un cendré-brunâtre uni, sans autre tache qu'une lunule cellulaire un peu plus claire aux inférieures. Première paire de pattes à jambes cendrées. Les deux autres à jambes et tarses d'un brun-noir extérieurement. Côtés de l'abdomen marqués de points blancs en dessous.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

GEN. ATHYRMA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles ...... — Antennes des ♂ crénelées, dans toute leur longueur, de cils fins, isolés ou fasciculés, dont un plus fort. Palpes très-développés, longs, ascendants-verticaux : le 2e article large, presque droit, un peu comprimé, le 3e moitié moins long, fort, droit, comprimé, squammeux, obtus. Toupet frontal épais et saillant. Yeux gros. Thorax lisse, velu-squammeux. Abdomen renflé, cylindrico-conique, très-lisse, terminé en pointe dans les deux sexes, par un bouquet de poils. Pattes très-longues et très fortes, mais pas très-velues. Ailes entières, mais festonnées : les supérieures pulvérulentes, à lignes et taches ordinaires peu distinctes, mais avec de larges taches noires bien marquées, sans taches apicales ; les inférieures arrondies, unies, les quatre sans ou presque sans dessins en dessous.

Ce petit genre, composé d'espèces encore mal définies, parce que je n'en ai pas un assez grand nombre sous les yeux, ne me paraît pas pouvoir rester avec les *Ophiusa* proprement dites, ni se rattacher absolument aux *Hypætra*, mais il forme le passage entre les deux. Les trois espèces qu'il renferme sont peut-être toutes variétés d'une seule, et Hubner en indique dans son *Verzeichniss* sous le nom d'*Interpuncta*, une quatrième qu'il n'a point figurée ni désignée dans aucun auteur, et qui est peut-être ma *Dormitrix*.

Ce qui frappe d'abord la vue dans les *Athyrma*, ce sont ces larges taches d'un noir velouté, liserées ordinairement de blanc, et dont une située à la base, près du bord interne, représente ordinairement une cloche renversée ; mais il faudrait bien se garder de considérer ces taches comme un caractère absolu, et quoiqu'elles existent chez toutes celles connues aujourd'hui, il est vraisemblable qu'il se décrouvrira par la suite des espèces du même genre qui en seront dépourvues. Ce qui les distingue des *Ophiusa*, ce sont les antennes qui sont garnies, dans toute leur longueur, de cils isolés, ou du moins, dont l'un est plus fort, les palpes plus robustes, plus aplatis, moins courbes, et dont le dernier article est épais et squammeux, et les pattes, qui sont notablement plus fortes et plus longues, avec les éperons très-développés.

Les *Athyrma* habitent à la fois l'Inde et l'Amérique. Elles ont été presque toutes figurées par Hubner.

Je les ai divisées en deux groupes distincts, dont le premier se fait remarquer par ses ailes très-épaisses, aiguës, bien entières, les inférieures participant un peu aux dessins des supérieures, ses franges bicolores, mais surtout par une tache composée de poils cotonneux, que le mâle porte au-dessous de la côte, à l'extrémité de la cellule, et qui rappelle celle que certaines Lycénides présentent sur la surface supérieure des mêmes ailes.

GROUPE I.

1689. Athyrma Bubo Hb.

Hb. Zutr. 633, 634.

38mm. Ailes supér. très-entières, très-aiguës et même légèrement falquées à l'apex, avec le bord terminal droit, d'un gris clair, mêlé de rosé, jusqu'à la coudée, puis d'un gris-cendré jusqu'au bord terminal. Les deux taches noires surmontées de rouge-brun traversé par des traits plus foncés. Celle de la base limitant avec ce rouge l'espace basilaire, qui est suivi d'un petit point noir (l'orbiculaire), l'autre en forme d'Y plein, fortement bordé de blanc dans le sinus interne, placé au-dessus de quatre lignes, dont trois rouges et une noire, qui vont rejoindre le bord interne. Subterminale indiquée par de simples points vagues, liés par des éclaircies tremblées. Un groupe plus foncé à l'apex. Ailes infér. d'un gris-noir, avec deux litures blanchâtres, anales, superposées et surmontées d'un petit trait rougeâtre bordé de noir. Frange des quatre ailes jaunâtre, avec l'extrémité d'un brun-brûlé; leur feston distinct, mais brisé en petits points. Dessous d'un cendré-jaunâtre un peu luisant. Les inférieures avec un point cellulaire clair, et une ligne médiane accusée par quelques taches noires, isolées.

Java, Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

Le nom de *Bubo*, employé par Fabricius pour la *Patula Macrops*, étant resté libre, Hubner a pu l'employer à la rigueur, mais il eût mieux fait de le négliger, ou du moins de l'appliquer à une espèce qui le méritât mieux par ses couleurs.

GROUPE II.

1690. Athyrma Adjutrix Cr.

Cram. 272 E F.

J'ai devant les yeux deux espèces du genre *Athyrma*, mais ni l'une ni l'autre ne s'accordent complètement avec la figure de Cramer. Je serais tenté d'expliquer les différences assez peu importantes qui les séparent par de simples variétés individuelles, cependant, comme toutes trois appartiennent à des pays différents, je préfère les décrire séparément. Un plus grand nombre d'individus de ces diverses provenances tranchera la question par la suite. J'observe, au reste, que ces Noctuélites sont généralement rares dans les collections.

Je décris l'*Adjutrix* sur la figure de Cramer.

50mm. Ailes subdentées : les supérieures d'un gris-violâtre clair, plus rosé sur le disque qu'au bord terminal, avec un filet terminal très-fin, festonné. Deux grandes taches noires, l'une près de la base, et remontant en se rétrécissant jusqu'à la côte ; l'autre au milieu de l'aile, plus grande, irrégulière, isolée, surmontée d'une petite à la côte, de deux points arrondis vers l'apex, et précédée d'un trait en S au bord interne. Une traînée roussâtre remplace la ligne subterminale et remonte de l'autre côté de la tache discoïdale. Ailes infér. d'un cendré-jaunâtre uni. Dessous de cette couleur, sans dessins.

Surinam.

1691. ATHYRMA GANGLIO Hb.

Hb. Zutr. 421, 422.

La tache de la base est la plus grande, campanuliforme ; elle ne se joint à la lisière de la côte que par un petit trait fort mince. La tache du disque est trois fois plus petite que dans l'*Adjutrix*, virgulaire, placée beaucoup plus haut, vis-à-vis de la cellule. Les deux points et le trait costal qui la surmontent sont plus petits. L'S du bord interne manque. Le petit trait costal de la base est mince, linéaire et coudé. La traînée rousse est peu sensible.

Cuba. Coll. Guérin. Une seule ♀. — M. N., avec cette étiquette : Amboine, Durville, mais cette indication est évidemment fautive.

Hubner a figuré cette espèce trop petite et à ailes trop étroites.

1692. ATHYRMA DORSITRIX Gn.

Les dessins, au lieu d'être plus simples que dans l'*Adjutrix*, sont plus compliqués et plus étendus. La tache de la base est plus grande, campanuliforme. Le trait costobasilaire est épais. La tache discoïdale est grande, et indépendamment des deux points qui la surmontent, on voit, sur la traînée roussâtre qui remplace la ligne subterminale, cinq ou six autres points noirs bien marqués. Tous les dessins principaux sont nettement liserés de blanc-jaunâtre, puis de roux. La tête, le collier et l'origine des ptérygodes sont mêlés de poils d'un jaune-roussâtre.

Brésil. Coll. Saunders. Une seule ♀.

GEN. OPHIUSA Och.

Och. Tr. — Boisd. — Dup. — Gn.

Chenilles effilées, très-allongées, rases, atténuées aux deux extrémités, n'ayant que trois paires de pattes ventrales, ou du moins la 4e extrêmement

courte, la paire anale très-allongée, la tête aplatie antérieurement, et souvent une élévation sur le 11e anneau ; elles vivent sur les arbres ou arbrisseaux. — Chrysalides arrondies-obtuses, efflorescentes, renfermées dans des coques légères, filées entre les mousses. — Antennes minces, filiformes, nues dans le bas, garnies dans le haut de cils isolés, très-courts et à peine perceptibles. Palpes ascendants-obliques, le 2e article subulé, le 3e du tiers environ, mince, subconique. Trompe courte. Thorax velu, arrondi, à collier concolore. Abdomen lisse, peu velu, cylindrico-conique dans les deux sexes. Pattes moyennes. Ailes entières : les supérieures épaisses, veloutées, aiguës à l'apex, avec une tache apicale ordinairement double; les inférieures veloutées, à frange confusément bicolore, ayant souvent une ligne ou bande blanche ou jaune.

J'ai restreint le genre *Ophiusa* des auteurs, à la division dont notre *Algira* est le type. Il n'en est pas moins encore un des plus nombreux de la famille, et je puis ajouter, un des plus naturels .Les espèces qui le composent sont généralement répandues dans les collections, et nous arrivent en abondance des pays chauds. Elles habitent pourtant, pour ainsi dire, tout le globe, mais elles sont particulièrement abondantes aux Indes et dans certaines contrées de l'Amérique. On reconnaîtra facilement la plupart d'entre elles, à la parenté évidente qu'elles ont avec notre *Algira*, qui, suivant toute apparence, est elle-même d'origine exotique, et qui ne s'est propagée qu'accidentellement dans nos contrées méridionales, bien qu'elle s'y multiplie librement depuis son importation.

Les chenilles des *Ophiusa* vivent sur les arbres ou les arbrisseaux. Elles sont très-allongées, lisses et atténuées aux extrémités, ce qui leur donne une certaine ressemblance avec des serpents, d'où a été tiré leur nom et celui de la famille. La première paire de pattes membraneuses est plus courte que les autres, et même (si les dessins que j'ai sous les yeux sont exacts), elle manque quelquefois complètement.

Les ailes supérieures du papillon sont un peu festonnées, mais entières : on y distingue, dès l'abord, les deux lignes médianes, l'extrabasilaire qui est droite ou arquée, mais jamais ondée, et la coudée qui forme toujours un ou deux angles dans sa partie supérieure. En outre, la ligne appelée ombre médiane joue ici un rôle important. Elle est souvent très-nette, arquée et non sinuée, et limite alors, avec la coudée, un espace ou tache plus foncée que le fond ; et, comme l'extrabasilaire en borne une autre de son côté, on voit alors entre elles une bande plus ou moins étroite, et étranglée dans son milieu, qui revêt la couleur la plus claire de l'aile, et est parfois, même, tout-à-fait blanche. Cette disposition, qui est celle de la majeure partie des espèces, n'est pourtant pas absolue, et il arrive parfois que la tache médiane est fondue du côté interne, ou que la ligne extrabasilaire ne borde point un espace plus foncé. Dans tous les cas, on aperçoit toujours au sommet de l'aile une tache noirâtre, la plupart du temps brisée en deux, qui, par sa persistance, mérite d'être érigée en caractère générique Les ailes inférieures sont généralement de la même couleur que les supérieures, rarement tout-à-fait unies, le plus souvent traversées par une bandelette dis-

coïdale, qui participe de la couleur de celles des supérieures, et qui, dans les dernières espèces, se change en une large bande d'un jaune fauve. La frange est toujours de deux couleurs, mais ces nuances sont souvent confondues et ne sont pas aussi nettement tranchées que dans les *Grammodes* ou les *Achæa*.

Les deux sexes des *Ophiusa* ne présentent aucune différence pour les dessins, souvent même pour l'abdomen.

J'ai parlé plus haut de leur patrie. Les auteurs en ont connu un certain nombre, surtout dans le groupe d'*Algira*, mais les modernes, trompés par l'extrême affinité qu'elles présentent avec cette espèce européenne, les ont en général confondues avec elle.

J'aurais pu me dispenser de créer des groupes dans ce genre, tant il est homogène, mais, en le faisant, j'en faciliterai encore l'étude. Le premier présente une certaine ressemblance, pour les dessins, avec les *Athyrma*, et son thorax est légèrement zôné. Le second est dans le cas que j'ai cité plus haut, c'est-à-dire, n'a pas la bandelette bien tranchée. Le troisième diffère un peu quant à l'habitus et à la forme des palpes. J'en avais fait d'abord un genre séparé, sous le nom de *Neurophana*, mais je crois qu'il vaut mieux attendre une plus grande quantité d'observations avant d'en venir là. Le quatrième se fait remarquer par le corps généralement plus grêle et les lignes médianes presque parallèles. Enfin, quant au cinquième, c'est à lui que s'applique principalement la description générale que je viens de donner.

GROUPE I.

1693. Ophiusa Myops Gn.

42^{mm}. Ailes supér. d'un gris un peu violâtre, avec la demi-ligne et l'extrabasilaire droites, fines, brunes, liserées de clair, et la coudée semblable, mais tortueuse, présentant deux saillies bien marquées et limitant une large tache d'un brun-noir, régulièrement arquée du côté opposé. Une tache apicale de même couleur, nette et anguleuse extérieurement, fondue intérieurement. Deux gros points bruns dans le sinus médian de la ligne coudée. Ailes infér. cendrées, avec deux traînées blanchâtres à l'angle anal, et la frange coupée de blanchâtre vis-à-vis de la cellule. Dessous cendré, avec des traces de lignes et des places plus foncées. Collier bordé d'un filet clair, et ptérygodes traversées dans leur milieu par un filet semblable.

Java. Coll. Bdv. et C$_{ie}$ des Indes.

A. **Affinis** Bdv. in mus.

Les points noirs du sinus de la coudée complètement absents. La tache médiane plus élargie, et les sinus de la coudée plus adoucis.

Java. Coll. Bdv. On la prendrait, au premier abord, pour une espèce distincte.

GROUPE II.

†

1694. Ophiusa Angularis Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 103 pl. 13 fig. 2.

35mm. Ailes presque entières ; les supér. d'un gris-violâtre, avec l'espace basilaire d'un brun-noir, plus clair à l'attache de l'aile, avec la demi-ligne fine, et nettement limité par l'extrabasilaire, qui est très-légèrement arquée, mais nullement ondulée. Ligne coudée bien marquée, très-ondulée, formant deux angles principaux, le supérieur vis-à-vis de la cellule, aigu, limitant un large espace d'un brun-noir fondu intérieurement. Deux taches apicales du même brun, l'une formant un arc plus foncé inférieurement et embrassant l'autre, qui est punctiforme. Espace terminal nuancé de foncé et marqué de petits points terminaux, clairs. Ailes infér. d'un gris-noirâtre, avec deux espaces plus clairs à la frange. Leur dessous, avec cette même frange et l'extrémité du bord terminal cendrés. Palpes grêles. Abdomen avec de petits points latéraux blanchâtres.

Ile Maurice. Coll. Bdv. et Guérin.

1695. Ophiusa Simillima Gn.

Elle est extrêmement voisine de la précédente, dont elle ne diffère que par les caractères suivants : La ligne extrabasilaire est un peu flexueuse par en bas. La coudée a une forme un peu différente, son premier angle étant moins aigu et immédiatement suivi d'un second encore plus obtus, celui du bas, au contraire, étant moins saillant. Une ligne vague, mais assez distincte (l'ombre médiane), serpente presque parallèlement à la coudée. La tache apicale lunulée n'enveloppe pas celle de l'extrémité (qui est d'ailleurs virgulaire, et non punctiforme), mais lui fait plutôt suite par sa partie foncée. Il y a un petit point noir près de l'angle interne. Les ailes infér. ont aussi un très-petit trait noir au bord terminal, près de l'angle anal, et au-dessus, deux lignes claires, plus distinctes.

Java, Silhet. Coll. Div.

††

1696. Ophiusa Smithii Gn.

38mm. Ailes entières : les supérieures aiguës à l'apex ; d'un cendré-violâtre pulvérulent, avec les deux lignes médianes très-nettes, brunes, liserées extérieurement de jaunâtre, et largement ombrées intérieurement de brun-noir fondu, la première à peine arquée, la seconde formant deux

angles prononcés, celui du haut plus saillant et plus aigu. Une liture apicale noire, en Z. Ailes inférieures d'un gris obscur, avec l'angle anal et une partie de la frange cendrés. Dessous pulvérulent, d'un gris obscur. Les inférieures avec une lunule et une ligne médiane à peine sensibles.

La chenille est effilée, d'un brun-terreux, avec une légère élévation sur le 11ᵉ anneau. La vasculaire est noirâtre, interrompue sur les 8ᵉ et 9ᵉ anneaux par trois taches arrondies, claires, cerclées de brun. Deux taches semblables se voient, de chaque côté, sur le 4ᵉ anneau. Cette chenille, qui n'a que quatorze pattes, vit sur le hêtre ferrugineux (*Fagus ferruginea*), en avril et mai. La chrysalide est obtuse et couverte d'une efflorescence épaisse, d'un blanc-violâtre.

Amérique Septentrionale, à la fin de mai, dans les lieux humides. Coll. Div.

Je la dédie à l'un des auteurs du bel ouvrage sur les Lépidoptères de la Géorgie.

1697. Ophiusa Similis Bdv. in mus.

40ᵐᵐ. Ailes entières, pulvérulentes; d'un cendré-violâtre foncé, uni, parfois nuancé de roussâtre, avec les deux lignes médianes à peine visibles, très-fines, et entre elles une autre ligne semblable, arquée en sens contraire de la coudée, qu'elle touche presque à ses deux extrémités, le tout à peine distinct. Une tache apicale noire, composée de deux petits triangles unis par la pointe, et un peu fondue intérieurement. Ailes infér. d'un brun clair, avec la frange cendrée. Dessous du même brun uni, quelquefois avec une lunule et une ligne incertaines.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv.

A. Apicalis Bdv. in mus.

La ligne arquée, médiane, fortement ombrée de noirâtre fondu extérieurement.

Même provenance.

GROUPE III.

1698. Ophiusa Salmus Gn.

35ᵐᵐ. Ailes supér. subdentées, larges, à bord terminal arrondi; d'un gris-violâtre, fortement saupoudré de noir, avec les nervures plus claires, et trois lignes fines, blanchâtres, savoir : la demi-ligne droite, oblique; l'extrabasilaire brisée en angle ouvert sous la nervure médiane, et la coudée arrondie, tremblée, avec une petite rentrée sous la 4ᵉ inférieure. Tache réniforme grande, ovale, un peu plus noire que le fond et cerclée de clair. Orbiculaire formant un petit point également cerclé, et au-des-

sus duquel est un trait blanchâtre à la côte. Trois taches noires très-visibles au sommet de l'aile. Inférieures d'un gris-fumeux, avec les traces de deux fines lignes plus claires, dont l'une répond à la coudée. Leur dessous d'un gris-jaunâtre saupoudré, avec une lunule cellulaire et les deux lignes du dessous plus foncées.

Haïti. Coll. Gn. Une ♀.

La *Cedica*, Cr. 310 E, paraît devoir se placer dans le voisinage de cette espèce.

GROUPE IV.

1699. Ophiusa Bistriaris Hb.

Hb. Zutr. 63, 64.

45^{mm}. Ailes supér. d'un gris-fauve, avec la région terminale d'un gris-cendré, blanchissant en approchant du bord et coupée par de fines lignes claires entre les nervures. Une tache apicale d'un brun-noir, très-nette et liserée de blanchâtre extérieurement, fondue intérieurement. Les deux lignes médianes presque parallèles, un peu sinueuses, d'un jaune clair, liserées de brun. Un point noirâtre entre elles, dans la cellule. Ailes infér. d'un cendré-jaunâtre, avec le bord terminal et la frange blanchissants. Dessous cendré, avec des lignes vagues, denticulées, plus obscures.

Femelle d'un cendré-brunâtre.

Amérique Septentrionale, en avril et juillet, dans les lieux humides. Coll. Gn.

La chenille est très-allongée et comme filiforme, couleur de chair, avec des lignes longitudinales presque imperceptibles, la tête et les pattes concolores. Elle a, sur le 11ᵉ anneau, un bourrelet brun, et le clapet anal est d'un gris-ardoisé. Elle vit sur les bois de fer et les érables. Elle se chrysalide en juin et septembre.

1700. Ophiusa Consobrina Gn.

Un peu plus grande que la *Smithii*, dont elle est très-voisine, et dont elle ne diffère en outre que par une teinte plus foncée et plus violette, en ce que la ligne médiane n'a qu'un seul angle, celui du haut, qui est moins aigu et ordinairement un peu bifide ; enfin en ce que la tache apicale est plus épaisse, moins linéaire et fondue intérieurement. Le dernier article des palpes est aussi notablement plus court, il ne forme qu'un bouton à peine sensible.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv.

Nota. Dans la collection de M. Boisduval, cette Noctuelle était réunie à la *Smithii*, et toutes deux étaient nommées *Sobrina*, mais il y a déjà une Noctuelle de ce nom.

GROUPE V.

1701. Ophiusa Interpensa Gn.

44mm. Ailes supérieures entières, aiguës au sommet, d'un gris-violet, avec les lignes extrabasilaire et coudée nullement ondées et fortement ombrées intérieurement de brun-noir fondu du côté opposé : la première de ces lignes verticale et droite, la seconde formant un seul angle très-aigu vis-à-vis de la cellule. Une tache apicale noire, liserée de blanchâtre, coudée, mais non sinuée extérieurement. Ailes infér. d'un gris-brun, avec le bord terminal cendré. Palpes, antennes et extrémité anale de l'abdomen jaunâtres.

Java. Coll. Cie des Indes et Coll. Gn. Paraît rare.

1702. Ophiusa Joviana Cr.

Cram. 399 B — Fab. 111 — Enc. 138 = *Sinuata* Fab. Mantiss. 83.

50mm. Ailes entières : les supérieures aiguës à l'apex, d'un gris-violet, avec la base d'un brun-noir, limitée par l'extrabasilaire, qui est un peu sinuée et coupée par la demi-ligne, puis une grande tache triangulaire, du même brun, nettement limitée intérieurement par une ligne arquée, extérieurement par la coudée, qui est arquée, mais non ondulée, et brisée en un seul angle. Une tache noire, apicale, liserée de clair, avec un sinus extérieur, profond, qui la divise presque en deux. Quelques points blancs nervuraux au-dessous d'elle. Ailes infér. d'un gris-noir, avec une ligne médiane de poils, une liture anale, une partie du bord terminal et les deux extrémités de la frange, d'un cendré-violet. Abdomen ponctué latéralement de blanc.

Commune à Java, Silhet et dans une grande partie des Indes Orientales. Coll. Div.

Cramer l'a figurée inexactement, tant pour la base, qu'il a remplacée par deux lignes entières, que pour la coudée, qu'il a représentée ondulée ou bi-anguleuse.

1703. Ophiusa Torrida Gn.

Taille d'*Algira*, dont elle diffère par les caractères ci-après : Le fond de la couleur est d'un brun plus foncé et plus bronzé, et l'espace terminal est plus foncé et non divisé par des nervures blanches. La ligne extrabasilaire est moins ondée, moins arquée. La tache du milieu est dans le même cas, en sorte que la bande blanche est moins étranglée dans son milieu. La ligne coudée est un peu plus anguleuse et plus nettement liserée de blanc. En somme, le facies est tout différent.

Bourbon. Coll. Guérin et M. N. Beaucoup d'exemplaires.

1704. Ophiusa Chiliensis Blanch.

Taille et port de *Torrida*, à laquelle elle ressemble beaucoup. La ligne extrabasilaire est plus convexe. La grande tache médiane est d'abord concave jusqu'aux deux tiers, puis brusquement convexe vers la 4e nervule inférieure, en sorte que la bande claire qui est entre ces deux taches est moins large que chez *Torrida* et très-étranglée vis-à-vis de la nervule précitée. La coudée est encore plus contournée que chez *Torrida*, et le sinus de la 4e nervule est plus creux et parallèle à la convexité de la tache. Les deux taches apicales sont contiguës. Le dernier article des palpes est plus long.

Chili. M. N. Une seule ♀ assez mal conservée, rapportée par M. Gay.

Type.
*

1705. Ophiusa Algira Lin.

S. N. 98 — Esp. pl. 87 f. 1 — Bork. p. 6 n° 3 — Treits. III p. 308 — God. II p. 3 pl. 53 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1363 — Enç. 141 = la Bande Blanche Engr. 581 c d = *Achatata* Sulz-Rœm. p. 75 pl. 2 = *Triangularis* Hb. 323.

43mm. Ailes entières : les supérieures aiguës, d'un cendré très-légèrement violâtre, avec l'espace basilaire, une grande tache médiane rhomboïdale et deux taches triangulaires, apicales, d'un brun-noir velouté. Bande médiane blanchâtre, dessinée par les espaces bruns, étranglée au milieu et élargie aux deux bords ; un petit trait brun dans la cellule. Extrémité des nervures blanche. Ailes infér. d'un gris-noirâtre, avec une bandelette médiane velue, d'un blanc sale. Frange du même blanc, salie de cendré au milieu.

France méridionale, Italie, Dalmatie, etc., en mai et août.

La plupart des auteurs ont confondu cette espèce européenne avec ses analogues exotiques, et surtout avec la *Stuposa* et l'*Achatina*. M. Boisduval lui-même cite, dans son *Genera*, l'*Achatina* de Fabricius comme synonyme, tout en exceptant celle de Cramer ; mais la description du premier s'applique bien évidemment ici.

Chenille allongée, d'un gris-roussâtre, avec des atomes et une foule de linéaments rougeâtres ou noirâtres formant des lignes, dont les plus apparentes sont : la vasculaire, qui est large, continue, et la stigmatale. Deux petits points bruns sous-dorsaux sur le 4e anneau, et deux autres noirs un peu saillants sur le 11e. Stigmates noirs. Tête presque aussi grosse que le cou, concolore, ainsi que toutes les pattes. La première paire de ventrales tout-à-fait rudimentaire ; la deuxième plus courte et plus grêle que les deux paires suivantes. Vit sur le Grenadier (*Punica granatum*). Chrysalide efflorescente, renfermée dans une coque lâche, entre les mousses.

1706. Ophiusa Stuposa Fab.

Fab. 112 — Enc. 144 = *Achatina* Cr. 273 E (non 288) — Sulz. pl. 28 f. 6 = *Algira* Var. Tr. Bdv. Dup.

Un peu plus grande que l'*Algira*, dont elle diffère en outre par la bande médiane blanchâtre, qui est toujours plus large et bien moins étranglée au milieu par le trait cellulaire, lequel est placé au milieu de cette bande, et non sur le côté extérieur; par la tache brune, rhomboïdale, plus étroite, plus droite, plus aiguë par en bas; par la ligne coudée, dont le second angle est bien moins saillant; par l'absence des nervures blanches; par la bandelette des inférieures, qui est plus nette, plus large et d'un blanc plus pur.

Java. Coll. Div.

La comparaison d'une grande quantité d'individus de cette espèce avec notre *Algira* ne me laisse pas le moindre doute sur sa validité. En lisant la description de Fabricius, on verra qu'elle s'applique bien ici, et non à l'*Algira*, ce que l'indication de patrie prouve, d'ailleurs, jusqu'à l'évidence. La figure de Cramer n'en donne pas, du reste, une idée bien exacte.

1707. Ophiusa Albivitta Gn.

Taille de l'*Algira*, dont elle est aussi voisine que la précédente. L'espace basilaire et la tache rhomboïdale sont d'un brun plus foncé et plus bronzé. La ligne extrabasilaire, qui limite le premier, est coudée jusqu'à la nervure costale, puis perpendiculaire; la seconde, au lieu d'être régulièrement arquée intérieurement, est verticale jusqu'à la 4e nervule de la médiane, puis brusquement coudée. La bande médiane, qui reçoit de ces dispositions une forme particulière, est d'un blanc pur et sans lunule. La bande blanche des ailes inférieures est encore plus large que chez *Stuposa*, et l'espace gris du bord terminal, près de l'angle anal, est nettement coupé et comme déchiqueté par le fond. Le toupet frontal est liseré de blanc.

Inde centrale. Coll. Saunders.

1708. Ophiusa Analis Gn.

Taille d'*Algira*, dont elle commence à s'éloigner un peu. Ailes entières; les supér. aiguës au sommet, d'un brun-carmélite, à peine plus foncées entre la coudée et la bande médiane; celle-ci oblique, plus large à la côte, blanche, avec le milieu saupoudré de brun-verdâtre. Un trait blanc, virgulaire, très-oblique, fondu extérieurement en verdâtre par en haut, bordant la partie supérieure de la coudée qui est fine et noire, et se liant avec une tache apicale, vague, semi-circulaire, plus foncée que le fond. Des

traces de la subterminale ondulée, à peine visibles. Ailes infér. d'un brun-noir, avec une bande médiane blanche, inclinant vers l'angle anal, et un gros point noir anal, surmonté d'un sourcil blanc. Franges blanches, salies çà et là.

Java. Décrite sur un superbe individu ♂ appartenant à la Cie des Indes. Parait très-rare.

1709. Ophiusa Achatina Cr.

Cr. 288 A (non 273) — Fab. 24 — Enc. p. 257.

64mm. Ailes entières, concolores, d'un brun-noirâtre : les supérieures avec la base d'un noir-brun, ainsi qu'une grande tache subtriangulaire s'étendant jusqu'à l'apex, et coupée, au contour supérieur de la coudée, par un trait fin, blanc, oblique. Une large bande médiane, très-nette, d'un blanc pur, légèrement élargie à ses extrémités et marquée d'un petit point cellulaire, noir. Inférieures, avec une bande médiane blanche, et une partie du bord terminal d'un brun-cendré, marqué, près de l'angle anal, d'un très-gros point noir, à sourcil blanc. Dessous plus clair, à lignes ondées, avec la trace de la bande des supérieures.

Coromandel, Himalaya, Inde centrale. Coll. Saunders et Gn.

Cette belle Ophiuse se distinguera facilement de toutes les précédentes par sa taille. Cramer l'a prise pour le mâle de la *Stuposa*.

1710. Ophiusa Fulvotænia Gn.

70mm. Encore plus grande que la précédente, avec laquelle elle a quelques rapports. Ailes supérieures entières, aiguës, d'un brun-carmélite foncé, avec l'espace terminal plus clair, et une bande médiane large, droite, verticale, d'un blanc-rosé, saupoudrée, au milieu, d'atomes bruns, et marquée d'une lunule cellulaire. Ailes inférieures noires, avec une large bande arrondie, d'un jaune-orangé, et une partie du bord terminal d'un brun clair, marqué, à l'angle anal, d'un point noir à sourcil jaunâtre.

Silhet. Coll. Feisth. et Gn. Pas très-rare.

1711. Ophiusa Arctotænia Gn.

Plus grande qu'*Algira*. Ailes d'un brun-noirâtre satiné, avec la frange et une partie du bord terminal, blanches. Supérieures ayant au milieu une bandelette étroite, verticale, parallèle, droite, très-nette, d'un blanc de neige, et un petit trait oblique, semblable, bordant le haut de la coudée, qui est fine et noire. Deux petites taches noires, fondues à l'apex. Ailes infér. ayant une bandelette discoïdale blanche, en partie velue.

Silhet. Coll. Gn. On l'a reçue en certaine quantité dans ces derniers temps.

Malgré la grande différence apparente qui existe entre cette jolie espèce et l'*Algira* ou ses analogues, on retrouve chez elle les mêmes dessins.

Gen. AGNOMONIA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles moyennement allongées, effilées postérieurement, n'ayant que deux paires de fausses pattes et les rudiments des deux autres paires ; à tête assez grosse et saillante. — Chrysalides efflorescentes. — Antennes assez courtes, minces, nues à la base, crénelées au sommet, dans les deux sexes, de cils isolés, à peine perceptibles. Palpes ascendants-obliques, courts, le 2e article presque droit, le 3e extrêmement court et en bouton tronqué. Trompe courte. Corps grêle : le thorax lisse, à collier squammeux, l'abdomen obtus, peu velu, entièrement lisse. Pattes courtes, grêles, presque glabres. Ailes entières, à frange large, squammeuse, double, discolore : les supérieures aiguës, subfalquées, lisses, veloutées ; les inférieures unies.

J'avais d'abord réuni au genre suivant l'unique espèce qui compose celui-ci, reculant ainsi devant un fractionnement continuel. Mais une étude plus minutieuse de ses caractères m'a forcé à les isoler. Il suffira de les comparer pour se convaincre que je ne pouvais l'éviter.

J'ai devant les yeux un dessin de la chenille de l'*Anilis*. S'il est exact, elle n'a que deux paires de pattes ventrales; cependant, je crois voir les traces des deux paires antérieures, ou plutôt les anneaux qui les portent d'ordinaire sont prolongés postérieurement, de manière à le laisser supposer. La plante basse sur laquelle cette chenille est dessinée lui sert-elle de nourriture, ou le peintre n'en a-t-il fait qu'un accessoire pris au hasard de son dessin, comme cela arrive souvent aux artistes anglais ? C'est ce que je ne puis décider. Le papillon est tellement facile à reconnaître, et j'ajouterai à se procurer, que je ne veux point allonger les généralités par une description qui ne formerait qu'un double emploi avec celle de l'espèce.

1712. Agnomonia Anilis Drury.

Drur. II p. 21 pl. XII f. 3 = *Sesquistriaris* Hb. Zutr. 419, 420.

34mm. Ailes entières, d'un brun-bistré foncé, avec la frange d'un gris-blanc : supérieures ayant une ligne médiane oblique, étroite, parallèle, touchant les deux bords, et un trait partant de la côte, près du sommet, plus fin et trois fois plus court, blancs. Dessous des inférieures poudré de blanchâtre, avec une ligne discoïdale peu distincte.

Amérique Septentrionale, à la mi-juin, dans les bois de chêne. Coll. Div.

Chenille d'un blanc-violâtre, avec des lignes longitudinales roses, et, sur les six anneaux intermédiaires, des dessins dorsaux entourant les points trapézoïdaux, de même couleur. Un trait transversal, élevé, brun, sur les 4e et 11e anneaux. Stigmates bruns. Tête de la couleur du corps. Elle est représentée sur une plante du genre *Chironia*. Elle se chrysalide dans des feuilles, à la fin de mai. La chrysalide est de forme ordinaire, entièrement recouverte d'une efflorescence rosée.

Hubner ne l'a pas reconnue, ou plutôt ne l'a pas même cherchée dans Drury, car il est impossible de ne pas l'y reconnaître.

Gen. FODINA Gn.

Chenilles...... — *Antennes courtes, prismatiques, nues à la base, puis crénelées de cils isolés, à peine perceptibles. Palpes dirigés en avant, longs, comprimés, le 3e article presque aussi long que le 2e, linéaire, aplati, aigu au sommet. Corps assez grêle : le thorax court, à ptérygodes courtes et coupées carrément, l'abdomen un peu renflé, cylindrico-conique et aigu dans les deux sexes, muni d'une petite crête isolée à la base. Pattes assez fortes. Ailes entières, à franges très-larges : les supérieures veloutées, à bord terminal liséré de blanc ; les inférieures jaunes, à bordure noire.*

Ce charmant genre est propre à l'Inde. Les espèces qui le composent sont bien reconnaissables à leurs ailes supérieures noires, traversées par une bande oblique blanche, tandis que les inférieures sont d'un jaune d'or, avec une large bordure et des points noirs à l'angle anal. Une seule est un peu répandue dans les collections ; les autres sont encore de grandes raretés.

Elles sont jusqu'ici inconnues à tous les auteurs. Les deux sexes ne diffèrent pas.

1713. Fodina Oriolus Gn.

40mm. Ailes entières : les supérieures d'un noir soyeux, avec la frange, un liseré terminal et une bande oblique, parallèle, médiane, touchant les deux bords, d'un blanc tranché. Ailes inférieures d'un beau jaune, avec une large bande ou tache terminale, externe, un point près de l'angle anal, et une liture virgulaire au bord abdominal (ces deux derniers dessins manquant en dessous), d'un noir vif. Thorax noir. Abdomen jaune, avec un petit point velu, noir, sur le premier anneau.

Silhet. Coll. Gn.

1714. Fodina Pallula Gn.

Plus petite que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, et dont elle diffère seulement par une large tache noire qui occupe toute la base des ailes infér., et qui, en descendant au bord abdominal, absorbe la tache virgulaire, en sorte qu'on pourrait dire que ces ailes sont noires, avec une bande médiane jaune, marquée, au bord terminal, d'un point noir, effilé intérieurement. En outre, la bande médiane des supérieures en dessous est jaunâtre au lieu d'être blanche; enfin, l'abdomen est teinté de noirâtre en dessus.

Silhet. Coll. Saunders. M. N.

1715. Fodina Stola Gn.

Taille de la précédente, ou un peu plus grande. Ailes supér. d'un noir-brun, avec la frange, un filet terminal et une bande médiane, dont le côté interne est un peu coudé, et qui envoie, par son sommet, un filet jusqu'à l'attache de l'aile, et par sa base, un trait en retour au bord interne, d'un blanc-jaune. Cette bande dessine ainsi un large trapèze brun à angles aigus. Elle s'étend, en outre, sur toute la moitié antérieure de la côte et à l'angle interne, mais elle y est salie par des atomes bruns, qui s'avancent même en ligne fine sur la partie claire. Ailes infér. d'un beau jaune, avec une large bordure externe, et un groupe d'atomes au-dessus de l'angle anal, d'un noir-brun. Abdomen jaune, sali de brun. Thorax brun, avec la tête, le collier et les ptérygodes bordés de blanc-jaune.

Inde centrale. Coll. Saunders et M. N.

Gen. GRAMMODES Gn.

Chenilles allongées, effilées, à tête petite et aplatie, finement rayées longitudinalement, n'ayant que trois paires de pattes membraneuses; vivant sur les arbrisseaux. — Chrysalides efflorescentes. — Antennes assez courtes, filiformes, pubescentes et crénelées, à l'extrémité, de cils très-fins, isolés. Palpes ascendants, courts, le 2e article ensiforme, un peu arqué, le 3e très-court et en bouton. Trompe assez longue. Thorax globuleux, lisse. Abdomen subconique, lisse. Ailes entières, lisses: les supérieures marquées de lignes très-tranchées, parallèles ou en triangle; inférieures à franges bicolores.

Ce genre, quoique se divisant en petits groupes basés seulement sur les différences de dessins des ailes, est bien homogène. Ses palpes, la longueur de sa trompe et un aspect général, le feront reconnaître des genres voisins.

Les *Grammodes* se tiennent généralement parmi les broussailles, et partagent un peu, sous ce rapport, l'habitude des Phalénides. Les deux sexes

ne diffèrent que par la forme de l'abdomen. Je crois inutile d'entrer dans une description détaillée de ces espèces, dont nos européens donnent une idée si complète. Le midi de l'Europe, l'Inde et l'Afrique semblent être leur patrie exclusive, et je ne connais aucune espèce américaine. Cependant Cramer figure sous le nom de *Dyndima* (pl. 341 C.), une Ophiuside de Surinam, qui paraît voisine de ce genre; mais on sent qu'il est indispensable de l'étudier sur nature avant de l'y faire figurer. J'observe, toutefois, que Cramer peut avoir fait sur la patrie de cette *Dyndima*, la même erreur que sur celle de *Mygdon*.

GROUPE I. (Gen. *Parallelia* Hb.)

1716. Grammodes Euclidioides Gn.

32mm. Ailes supér. d'un gris-cendré, avec tout le disque et l'apex d'un brun-noirâtre, traversées par deux bandes d'un brun-roux, liserées intérieurement de blanc-jaunâtre : la première droite et plus large, la seconde flexueuse et plus étroite. Ailes infér. d'un jaune d'ocre un peu fauve, avec deux faibles et fines lignes discoïdales, parallèles, et deux autres terminale et subterminale, maculaires, irrégulières, denticulées, noires. Frange blanchâtre, coupée de noir vis-à-vis de la cellule. Dessous des quatre ailes d'un jaune d'ocre, avec les deux lignes terminales du dessus des inférieures. Abdomen jaune.

Cafrerie. Coll. Gn.

* 1717. Grammodes Stolida Fab.

Fab. 109 — Enc. 136 — God. II p. 117 pl. 53 — Bdv. 1365 — Gn. Ind. p. 248 = *Cingularis* Hb. 352-512 — Enc. 140 — Tr. III p. 312.

Cette Noctuelle a été décrite deux fois par les auteurs modernes, qui n'ont pu se figurer que la *Stolida*, que Fabricius dit habiter les Indes Orientales, fût la même que celle qui vit dans le midi de l'Europe. Je n'ai point vu pour ma part, d'individu trouvé dans la première contrée, mais j'ai là sous les yeux un exemplaire envoyé du Sénégal par M. Leprieur, et qui ne diffère en rien de nos individus.

La chenille est encore inconnue. Dahl, qui l'a élevée, a seulement dit qu'elle vit sur la ronce, et qu'elle a beaucoup de rapports avec celle d'*Algira*.

Dalmatie, Italie, France méridionale, Sénégal, Indes Orientales, en juillet.

Elle est toujours assez rare.

1718. Grammodes Stupida H.-S.

Herr.-Sch. 297, 298.

Je la décris sur la figure de M. Herrich-Schœffer, car je ne l'ai point vue en nature.

37mm. Ailes supérieures aiguës et subfalquées à l'apex, d'un brun-noirâtre, avec trois lignes noires, parallèles, inégales, tremblées : la première fine et reposant, au bord interne, sur un point blanc; la seconde éclairée de blanc dans son milieu, et séparée de la troisième par un espace d'un roux-clair. Frange brune, avec l'apex blanc. Ailes infér. d'un gris-brun, avec une bande étroite, médiane, coudée, bien entière, blanche, et la frange blanche, coupée de trois dents noirâtres. Dessous des quatre ailes blanc, avec des lignes noirâtres très-tranchées, et dessinant entre elles d'autres lignes blanches, dont les intermédiaires presque maculaires.

J'ignore sa patrie.

GROUPE II.

Type.

1719. Grammodes Geometrica Rossi.

Rossi Faun. Etr. II p. 179 — Treits. III p. 310 — God. II p. 114 pl. 52 — Bdv. 1364 — Gn. Ind. p. 248 = *Chalciptera* Bork. 350 = *Ammonia* Esp. 180 f. 2 (non 3) — (non Cr.) = *Parallelaris* Hb. 324 — Enc. 139 = *Bifasciata* Petagna 197 = *Linearis* Hb. Beitr. II pl. 4 T.

42mm. Ailes subdentées : supérieures d'un gris un peu violâtre, avec une large tache triangulaire d'un noir-velouté, bornée par la nervure costale, le bord interne, la moitié de l'espace basilaire et la subterminale, qui est ondée, sinuée, irrégulière et ombrée de noir dans toute sa longueur. Deux bandelettes droites, nettes, parallèles, d'un blanc-jaunâtre, traversant la tache noire ; la seconde envahie aux trois quarts par du brun-roussâtre. Ailes infér. d'un cendré-noirâtre, avec une bandelette blanche, droite, vague, le bord anal cendré, et la frange coupée par deux espaces blancs. Un point cellulaire noir, en dessous.

Chenille effilée, d'un cendré-violâtre, finement rayée de noirâtre, avec les sous-dorsale et stigmatale larges, continues : la première d'un jaune-fauve, et marquée, sur le 4e anneau, d'une petite tache noire, ocellée, et, sur le 11e, d'un trait noir; la seconde, d'un jaune-serin, liserée inférieurement de noir. Tête d'un gris-violâtre. Elle vit sur les *Smilax* et les *Rubus*.

Italie, Dalmatie, France méridionale, etc., en juillet.

Fabricius assignant les Indes Orientales pour patrie cette espèce, il est probable que c'est la suivante qu'il a vue, quoique sa description convienne aux deux.

1720. Grammodes Ammonia Cr.

Cram. 250 D — Esp. 180 f. 3 = *Geometrica* Fab. 107 — God. Enc. Tr. Bdv. etc.

Les auteurs l'ont confondue avec la précédente, dont elle est, en effet, extrêmement voisine, et dont elle ne diffère que par les légers caractères suivants :

Les ailes sont peut-être un peu plus dentées; les bandelettes blanches des supérieures sont plus larges, surtout la première; la partie de la tache noire qui saillit derrière la seconde, vers les 2e et 3e nervules de la médiane, est distinctement bidentée. Les ailes infér. sont plus noires, et les parties blanches de leur frange sont plus nettes et plus pures. En dessous les dessins sont plus marqués. On voit distinctement, aux inférieures, deux lignes médianes noirâtres, sur un fond clair, et, au-dessous du point cellulaire, deux autres sur les lignes précitées.

Côte de Coromandel, Silhet, Java. Coll. Div.

Nota. M. Guérin m'a communiqué un individu de l'Ile Maurice, qui constitue peut-être une troisième espèce; mais, il est en si mauvais état, que je n'ose rien affirmer : la principale différence qu'il présente, c'est que la première bandelette, au lieu d'être plus large que chez *Geometrica*, est, au contraire, plus étroite, et au lieu d'être parallèle, se termine en pointe au bord interne. De plus nombreux exemplaires nous apprendront ce que nous devons en penser.

GROUPE III. (Gen. *Chalciope* Hb.-Verz.)

1721. Grammodes Mygdon Cr.

Cram. 156 G = *Triangulum* Fab. 99 — Enc. 124 = *Trigoleuca* Bdv. Faun. Mad. in notis p. 105.

Après avoir comparé beaucoup d'individus de différentes collections, provenant de divers endroits, et étiquetés de manières très-opposées, je ne puis apercevoir aucune différence essentielle entre eux, et tous me semblent se rapporter à la *Mygdon* de Cramer, que celui-ci a indiquée, probablement à tort, comme originaire de Surinam, et dont Fabricius a changé le nom par un caprice que rien ne justifie.

33mm. Ailes entières : les supérieures d'un gris un peu violâtre, avec une grande tache d'un brun-noir partant de la base, occupant les trois quarts de l'aile, la côte exceptée, et traversée par une bandelette très-oblique, d'un blanc-jaunâtre, qui découpe ainsi un grand triangle brun, bordé, sur ses deux autres côtés, d'un liseré jaunâtre, et, sur

le côté extérieur qui est un peu arrondi, par la subterminale, qui est droite, roussâtre, et dont le sommet est occupé par une tache brune, très-fondue intérieurement. Un filet festonné terminal. Ailes infér. d'un gris-brun uni, avec la frange à peine sensiblement coupée de deux espaces plus clairs. Dessous ne reproduisant pas les dessins du dessus.

Java, côte de Coromandel, Silhet, Madagascar? Coll. Div.

1722. GRAMMODES DELTA Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 105 pl. 13 f. 1.

Un peu plus petite que la précédente. Ailes entières : les supérieures d'un brun-olivâtre luisant, avec la côte et un liseré terminal d'un cendré-violâtre, et trois bandelettes fines, blanches, dessinant, par leur position, un triangle isoscèle, dont le sommet joint l'attache de l'aile et est un peu ouvert, ainsi que l'angle interne, tandis que l'angle costal est bien fermé. Ailes infér. d'un gris clair, avec la frange plus pâle.

Ile Maurice, Madagascar. Coll. Guérin.

FAM. II.

EUCLIDIDÆ Gn.

Goniatidæ Dup. — *Noctuo-phalænidæ* Bdv.

Chenilles très-allongées, cylindriques, n'ayant que deux paires de pattes ventrales, à tête grosse; vivant sur les plantes basses. — Chrysalides non efflorescentes, non enterrées. — Insectes à antennes de moyenne longueur, crénelées ou pectinées dans les ♂; à palpes courts, et dont le dernier article n'est ordinairement ni long, ni spatulé; à pattes longues, grêles et peu velues; à corps grêle, lisse; à abdomen glabre ou presque glabre; à ailes larges, pulvérulentes en dessous, à franges larges, doubles : les supérieures triangulaires, recouvrant les inférieures, et se recouvrant même un peu l'une l'autre dans l'état de repos; à nervure costale très-rapprochée de la côte; les inférieures sablées en dessous, ayant les trois premières nervules de la médiane insérées presque au même point, concolores ou discolores, mais ne participant point aux dessins des supérieures.

Le genre *Euclidia*, le seul de cette famille qui soit européen, a été jusqu'ici classé dans les Noctuo-Phalénides. Duponchel l'en a retiré pour en former une tribu à part, qu'il a nommée Goniatides, dénomination que je ne puis adopter, puisque, suivant mes idées, le nom d'une famille doit être emprunté à l'un de ses genres.

Les Euclidides sont des insectes assez faciles à reconnaître sous tous leurs états. Pour ce qui concerne les premiers, le genre *Euclidia* étant le seul où ils soient connus, je renvoie à ses généralités. Les papillons se reconnaissent à leur port un peu phaléniforme ou pyraliforme, à leur corps grêle, à leur abdomen effilé et presque glabre, à leurs pattes très-longues, très-grêles et à peine garnies de poils, à leurs palpes courts et comme ramassés, et dont le dernier article est court et bien moins distinct du second que dans les familles précédentes. Toutefois, un seul genre (*Cerocala*) fait exception pour ce dernier caractère, quoiqu'il présente tous les autres. La nervulation est aussi très-uniforme. La 1re nervule de la médiane des inférieures est insérée sur la discocellulaire, tout près de la bifurcation des deux suivantes, en sorte qu'elles semblent partir toutes les trois du même point, tandis que la 4e est beaucoup plus rapprochée de la base; en outre, la nervure sous-costale des supérieures est peu éloignée du bourrelet costal, et par suite, la *côte* proprement dite est beaucoup moins large que dans la plupart des familles précédentes.

Les Euclidides aiment à se tenir à terre parmi les herbes ou les broussailles, d'où on les fait lever en marchant. Elles ont, d'ailleurs, de la propension à venir butiner en plein soleil sur les fleurs des prairies ou des clai-

hères des bois, en sorte qu'on peut considérer leur vol comme diurne, bien qu'il ne soit jamais de longue durée; mais elles n'en volent pas moins au crépuscule comme la plupart des autres Noctuelles.

Zale Horrida Hb. Zutr. 31, 32, que je n'ai pas vue en nature, pourrait bien appartenir à cette famille.

Gen. TRIGONODES Gn.

Chenilles...... — Antennes assez longues, minces, à peine crénelées de cils isolés, très-fins et presque semblables dans les deux sexes. Palpes ascendants, grêles, assez courts, se rapprochant au sommet, minces, comprimés, le 2e article un peu arqué, le 3e court, mince, filiforme, dirigé en avant, assez aigu au sommet. Trompe moyenne. Yeux saillants. Corps grêle. Thorax arrondi. Abdomen long, lisse, effilé, un peu déprimé et subconique dans le ♂, cylindrique, et quelquefois même s'élargissant postérieurement, puis brusquement terminé en pointe dans la ♀. Pattes longues, grêles, toutes semblables. Ailes soyeuses, entières, à frange large, double : les supérieures triangulaires, avec le disque marqué d'un triangle foncé, traversé au centre par une anfractuosité plus claire. Les trois premières nervules de la médiane un peu arquées et insérées presque au même point. Nervure sous-costale des supérieures rapprochée de la côte, avec l'aréole rhomboïdale et assez large. Dessous des inférieures plus ou moins garni de poils courts et drapés.

Les insectes de ce genre rappellent, pour les dessins, les derniers genres de la famille des Ophiusides, mais il est facile de voir que leurs formes et leur organisation sont toutes différentes. Il existe, en outre, un petit genre européen qui se rapproche de celui-ci pour le dessin des ailes supérieures, et dont on pourrait croire, au premier abord, qu'il est voisin, c'est le genre *Hydrelia*; mais la nervulation et tous les autres caractères l'en éloignent prodigieusement, et probablement les chenilles n'ont pas non plus de rapports.

Les *Trigonodes* se reconnaissent, au premier abord, à un triangle brun ou noir, qui occupe une partie du disque de l'aile supérieure. Les trois côtés de ce triangle sont parallèles aux bords de l'aile. Le plus grand laisse entre lui et la côte une large bande de la couleur du fond. L'angle qui correspond à l'angle interne de l'aile n'est jamais entier; il est divisé par une bande ou anfractuosité, dont la forme varie suivant les espèces, et qui s'avance presque jusqu'à la base, partageant ainsi le grand triangle en deux plus petits.

Les femelles se reconnaissent d'avec les mâles, par la forme de l'abdomen, et les ailes inférieures généralement plus sombres.

Les *Trigonodes* habitent les Indes Orientales, l'Océanie, les côtes de l'Afrique et certaines îles de cette dernière partie. Les auteurs en ont connu quelques-unes. Mais comme les espèces sont extrêmement voisines les unes des autres, les figures qu'ils en ont données ne servent guère à éclairer la synonymie, et on ne sait le plus souvent à quelle espèce les rapporter;

on est alors guidé, presque exclusivement, par l'habitat de l'insecte, et on conçoit qu'on peut faire ainsi de nombreuses erreurs.

1723. Trigonodes Maxima Gn.

55mm. Ailes supér. d'un blond pâle ou ochracé, avec un trait sous la côte, et deux larges taches ou bandes placées à angle droit, droites à l'extérieur, arquées à l'intérieur, d'un brun-noir, laissant entre elles un large triangle à côtés convexes, d'un blond plus pâle que le fond. Une ligne claire, suivie de points noirs, borde la tache brune subterminale. Ailes infér. blondes, avec la base et une bande terminale, vagues, brunâtres : leur dessous presque uni.

Cette espèce, la plus grande du genre, et qu'il est impossible de confondre avec aucune autre, à cause de la différence du dessin, est décrite sur un mauvais individu très-vieux, appartenant au Muséum National, et dont on ignore la patrie.

1724. Trigonodes Cephise Cr.

Cr. 227 C — Enc. 123.

60mm. Ailes supér. d'un blond pâle, avec un grand triangle médian, brun-noir, traversé par une bande blanche, dont chaque extrémité est lavée de blond, et longé extérieurement par une série de gros points noirs qui en sont très-rapprochés. Ailes infér. du même blond, avec une sorte de bande discoïdale claire, obtuse, touchant presque le bord abdominal, mais n'atteignant pas, à beaucoup près, la côte. Une autre bande terminale, encore plus courte, s'arrêtant vers la 2e nervule.

Indes Orientales. Décrite sur la figure de Cramer.

1725. Trigonodes Lucasii Gn.

43mm. Ailes supér. d'un gris-cendré, liserées de noir, avec le bord terminal et une nuance sous la côte, brunâtres. Un petit triangle dont le côté externe est perpendiculaire à l'aile, puis une bande de la couleur du fond qui le sépare d'un trait ou sourcil qui remonte vers la côte ; puis enfin, une bande subterminale, large, nette, arquée en sens inverse du bord, mais non ondée, d'un brun-noir, marquée d'un point plus noir à l'apex. Entre cette bande et le sourcil, le fond est jaunâtre ou roussâtre, et traversé par de fines lignes brunes. Ailes infér. d'un gris-brun foncé, surtout près du bord terminal, qui est liseré de noir. Dessous presque uni. Dernier article des palpes à peine distinct du précédent.

Décrit sur une belle femelle unique, appartenant au Muséum National, mais dont on ignore la patrie. Je l'ai dédiée à M. Lucas, aide-naturaliste de ce précieux établissement.

1726. Trigonodes Hyppasia Cr.

Cram. 250 E = *Hypatia* Fab. 98 — Enc. 128.

40mm. Ailes d'un gris-jaunâtre ou carné pâle, avec un filet terminal légèrement festonné : les supérieures avec un triangle discoïdal d'un brun-noir, largement entouré d'une nuance roussâtre, bordé inférieurement d'un liseré blanc, étroit, et extérieurement, d'un liseré plus large, et interrompu au milieu par une anfractuosité blanche, large, un peu arquée, grossièrement arrondie ou tronquée supérieurement, saupoudrée, au milieu, d'atomes roussâtres, en sorte que le blanc est souvent réduit à un liseré. Ligne subterminale claire, légèrement ombrée extérieurement de gris qui tend à former des points, et de brun-noir intérieurement, sauf le milieu, qui est arqué. Ailes infér. avec deux bandes vagues, noirâtres, délayées ; l'extérieure plus large. Dessous des mêmes ailes d'un jaune d'ocre, à bandes peu marquées. Dernier article des palpes très-court, aplati, et presque aussi velu que le précédent. — Femelle presque semblable, et seulement un peu plus foncée, avec l'anfractuosité plus étroite, et les ailes infér. plus sombres.

Indes Orientales. Coll. Div. Huit ♂ et deux ♀.

Fabricius, en changeant le nom de Cramer, a fait preuve d'un purisme fort mal entendu, *Hyppasia* étant un nom propre aussi bien qu'*Hypatia*. Si on tenait absolument à rectifier le nom de Cramer, il faudrait écrire *Hippasia*. Au reste, la description de Fabricius est tellement vague, qu'elle s'applique aujourd'hui à toutes les *Trigonodès* indistinctement. La figure de Cramer, au contraire, porte à peu près tous les caractères de l'espèce.

Deliana Stoll pl. 36 fig. 4, ne me paraît pas différer de l'*Hyppasia* par des caractères susceptibles d'être appréciés sur une figure.

1727. Trigonodes Anfractuosa Bdv.

Bdv. Faun. Mad. pl. 15 p. 104.

Un peu plus petite et moins jaunâtre que l'*Hyppasia*, à laquelle elle ressemble extrêmement, et dont elle pourrait bien n'être qu'une simple variété. Elle en diffère principalement par la forme de l'anfractuosité, qui est plus courte et arrondie au sommet, le liseré extérieur du triangle plus vif, moins arqué, moins renflé au milieu, placé plus obliquement ; la ligne subterminale un peu moins arquée ; les ailes infér. plus claires, avec les bandes noires, mieux marquées, surtout la dernière.

Ile Maurice. Coll. Div. Quatorze individus.

1728. Trigonodes Acutata Gn.

41mm. Egalement très-voisine des précédentes. Ailes supér. droites au

bord terminal, d'un gris plus foncé, plus violacé, moins jaunâtre. Bordure extérieure du triangle aussi étroite et aussi égale que dans l'*Hyppasia*. Anfractuosité droite, assez étroite, à bords parallèles jusqu'à la moitié, puis un peu renflée, puis enfin terminée en pointe émoussée. Ligne subterminale à peine arquée. Espace compris entre elle et le triangle, plus sombre. Liseré terminal des quatre ailes non festonné. Inférieures foncées, à lignes bien marquées, surtout en dessous, où elles sont même un peu dentées, avec un point cellulaire noir.

Sénégal. Coll. Bdv. Ile Maurice. Coll. Guérin.

Ne serait-ce qu'une variété locale de l'*Hyppasia*?

1729. TRIGONODES INACUTA Gn.

Taille d'*Acutata* au moins. C'est la plus foncée de toutes. Le mâle est d'un gris-violâtre aussi intense que la femelle de la précédente. Elle diffère de toutes les autres en ce que l'anfractuosité est placée perpendiculairement au côté du triangle qui regarde la côte, au lieu d'obliquer en dedans, en sorte que l'angle externe inférieur du triangle basilaire est notablement moins aigu. Cette anfractuosité est, du reste, comme chez l'*Anfractuosa*, mais plus large, et les atomes qui en remplissent le centre, sont mieux marqués du côté extérieur. La ligne subterminale est subitement arquée, à partir de la 2e inférieure. Les ailes infér. sont aussi sombres dans le ♂ que chez la ♀ de l'*Hyppasia*, et la dernière ligne obscure est remplacée par une ombre très-étendue, qui, en dessous, se change positivement, et aux quatre ailes, en une large bande terminale bien marquée.

J'ignore d'où elle provient. Coll. Gn. Un ♂.

1730. TRIGONODES EXPORTATA Gn.

42mm. Ailes supér. subdentées, d'un gris-cendré un peu violâtre, avec le triangle d'un brun presque noir, et seulement quelques nuances roussâtres autour de lui. Anfractuosité large, arrondie par en haut, remplie, jusqu'au sommet, de gris-cendré, en sorte que le liseré clair est à peine sensible. Ligne subterminale très-arquée, fortement ombrée de noirâtre. Une ombre semblable très-marquée au milieu du bord terminal. Pointe du bord interne de la première partie du triangle, très-aiguë. Ailes infér. ayant les deux lignes très-nettes sur un fond clair, et le bord terminal aussi ombré de noirâtre que celui des supérieures, et s'étendant jusque sur la frange. Dessous avec les deux lignes très-distinctes aux quatre ailes. Dernier article des palpes fortement coudé sur le second, et presque horizontal. — Femelle plus sombre, et d'un cendré encore moins jaunâtre que le mâle.

Nouvelle-Hollande. Coll. Gn. Deux ♂, deux ♀. Abyssinie. M. N. Un ♂.

Je ne vois point de différences bien sensibles entre les individus de la Nouvelle-Hollande et celui d'Abyssinie. Il faudrait voir des femelles de la dernière provenance.

GEN. HETEROPYGAS Gn.

Chenilles...... — Antennes des ♂ minces, crénelées de cils peu distincts, très-courts, mais assez rapprochés et comme géminés. Palpes courts, subascendants, très-grêles, le 2e article mince, peu arqué, le 3e du quart. Trompe courte. Corps grêle. Thorax déprimé, arrondi, lisse, peu velu. Abdomen assez long, déprimé latéralement, lisse, renflé à l'extrémité dans les ♂, où il est profondément fendu et garni de poils frisés en dessous. Pattes longues, grêles et peu velues. Ailes un peu oblongues, soyeuses, unies en dessous : les supérieures à lignes distinctes, mais sans triangle; les inférieures discolores. Nervulation du genre précédent, mais avec les nervules moins arquées.

Ce genre est extrêmement voisin du genre *Pelamia*, avec lequel, cependant, il ne peut rester, à cause de ses antennes et de la forme toute exceptionnelle de son abdomen, que je décris succinctement aux caractères génériques. Je regrette vivement de ne connaître qu'un seul sexe, et de n'avoir devant les yeux qu'un seul individu qui ne m'appartient pas, et que je ne puis dépecer pour examiner les parties génitales, dans lesquelles la forme anormale de l'abdomen doit amener de grandes modifications.

Le genre *Heteropygas* a, comme le G. *Pelamia*, un aspect un peu phaléniforme, et vraisemblablement des habitudes analogues. Il mérite d'être le sujet d'observations suivies.

1731. HETEROPYGAS OPPILATA Gn.

40mm. Ailes presque entières, avec un filet terminal festonné : supérieures un peu aiguës à l'apex, arrondies à l'angle interne, d'un cendré-violâtre, avec la ligne subterminale régulièrement arquée, non ondulée, d'un jaune clair, bordée, extérieurement, d'une bandelette rousse, et intérieurement, d'une ombre large, d'un brun-noir, s'étendant de l'apex à la nervure sous-médiane. Une grande tache du même brun sur le disque, nettement limitée par la ligne coudée, qui est brisée en un seul angle, par la nervure sous-médiane et par la médiane, qui réserve ainsi toute la cellule fermée au bout par un angle, et liserée de jaune clair. Dans celle-ci, une tache confuse, arrondie, et un point noir. Ailes infér. d'un brun-noirâtre uni, ainsi que les quatre ailes en dessous.

Montevideo. Coll. Feisth. Savannah. Coll. Marchand.

GEN. PELAMIA Gn.

Chenilles....... — Antennes moyennes, ciliées-pectinées dans les ♂. Palpes courts, assez grêles, ascendants-obliques, à dernier article triangulaire, court, presque aussi velu que le précédent, dont il est peu distinct. Trompe courte. Corps grêle. Thorax déprimé, arrondi, squammeux. Abdomen lisse, glabre, cylindrique, et allant presque en s'élargissant, puis subitement terminé en pointe, dans les ♀. Pattes longues, très-grêles et nues. Ailes entières, larges, pulvérulentes, à frange large, double : les supérieures à ligne subterminale parallèle au bord, marquées d'un triangle brun, allongé, discoïdal ; les inférieures discolores. Nervulation des Trigonodes.

A voir superficiellement ce genre, on dirait de Phalénides voisines des *Phasiane*. Je crois même, sans avoir toutefois aucun renseignement à cet égard, qu'elles doivent leur ressembler pour les mœurs, c'est-à-dire, se tenir accrochées dans les herbes, et fournir, quand elles sont troublées, un vol lourd et de peu de durée. Je n'ai vu que deux individus, dont le mâle est même dépourvu d'abdomen ; mais c'est assez pour me convaincre combien leur organisation diffère des *Trigonodes*, dont les dessins de leurs ailes supérieures, leurs palpes et leur abdomen, les rapprochent du reste. On observera que leurs antennes sont composées de branches fortes, un peu spatulées, garnies elles-mêmes de cils fins et réguliers, et surmontées d'un poil raide et recourbé.

1732. PELAMIA PHASIANOIDES Gn.

40mm. Ailes entières, à filet terminal un peu festonné : les supérieures d'un cendré-blanchâtre, saupoudrées d'atomes bruns, avec la ligne subterminale parallèle au bord, presque droite, claire, ombrée d'atomes bruns extérieurement, et une autre ligne également claire et ombrée extérieurement, partant de la côte, formant un coude à la sous-médiane, puis la suivant pour aller gagner la base. Cette ligne entoure une grande tache brune, triangulaire, allongée, effilée des deux bouts, et limitée supérieurement par la nervure médiane. Ailes infér. d'un jaune-paille très-clair, avec deux traînées d'atomes bruns formant deux lignes, dont la seconde plus longue et parallèle au bord. Dessous des quatre ailes du même jaune, avec cette même ligne, quelques atomes, et une lunule cellulaire, d'un brun-roux.

♂ Montevideo. Coll. Feisth. ♀ Paraguay. Coll. Bdv.

GEN. CEROCALA Bdv.

Bdv. Ind. p. 100 — Dup. Gn. = *Ophiusa* Tr.

Chenilles....... — Antennes longues, à tige squammeuse, garnies de lames

très-longues, finement pubescentes et surmontées d'un cil raide dans les ♂, crénelées de cils isolés, extrêmement courts dans les ♀. Palpes longs, ascendants-obliques, le 2e article grêle, squammeux, le 3e aussi long que le précédent, nu, linéaire, subspatulé. Trompe moyenne. Thorax élargi, subcarré, lisse, à poils squammeux, subhérissés, mais non touffus. Abdomen grêle, ne dépassant pas les inférieures, lisse, glabre, conique dans les sexes. Pattes longues, grêles, glabres, à jambes minces et squammeuses. Ailes dentées, pulvérulentes : les supérieures avec des dessins très-marqués ; les inférieures discolores, à bandes interrompues.

Ce joli genre ne se compose, jusqu'ici, que d'une seule espèce, qui est européenne. Elle est remarquable, avant tout, par ses antennes, dont la tige est recouverte, dans les deux sexes, d'écailles disposées par rangs circulaires et imbriquées ; dans les mâles, ces tiges sont munies de barbes longues, inclinées en dessous, spatulées à l'extrémité, et garnies de petits cils extrêmement fins. Ses palpes forment une exception dans la famille, par la longueur de leur dernier article, qui dépasse, sous ce rapport, celle des Érébides. Je ne parle point des autres caractères, dont plusieurs, comme ceux du thorax, de l'abdomen, qui est remarquablement grêle par rapport au thorax, et même des ailes, sont fort saillants, l'insecte parfait, qui se trouve maintenant dans toutes les collections, me dispensant d'entrer dans ces détails.

La chenille est encore inconnue.

* 1733. Cerocala Scapulosa Hb.

Hb. 560-561 — Tr. III p. 317 — Dup. IV p. 353 pl. 121 — Gn. Ind. p. 248 — Bdv. 1372.

36mm. Ailes supér. d'un brun-noirâtre un peu luisant, avec la côte et l'espace terminal cendrés. Un trait basilaire et deux grandes taches discoïdales d'un gris-jaunâtre, verdâtre ou roussâtre clair, bordées de noir : la première, en forme de verre à pied, échancrée, dans le haut, par une tache ronde; la seconde en bande courte et arrondie, ne dépassant pas le milieu de l'aile, et liée à la première, par un trait noir, sous la nervure médiane. Ligne subterminale très-distincte, sinuée et denticulée, d'un jaune clair, liserée extérieurement de roux, et formant deux angles ou dents, dont la 2e plus aiguë et plus saillante. Ailes infér. d'un ochracé sale, avec deux bandes noires, interrompues et rayonnées sur les nervures. Thorax noirâtre, avec deux points et le collier blanchâtres. Palpes blancs en dehors.

Femelle plus obscure, à taches moins nettes et plus roussâtres, à thorax plutôt gris que noir.

Andalousie. Coll. Div.

Cette espèce, très-rare jusqu'ici dans les collections, a été rapportée en abondance d'Andalousie par M. Lorquin, en 1847.

GEN. DRASTERIA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles....... — Antennes pubescentes, avec un cil plus long par article, ou munies de lames pubescentes, surmontées d'un cil raide, assez long. Palpes courts, ascendants-obliques, squammeux, le dernier article très-court, aussi squammeux que le 2e, avec lequel il est presque confondu. Trompe longue. Tête petite. Corps grêle : le thorax arrondi ; l'abdomen long, lisse, glabre, conique et effilé dans les ♂, où il se termine par une brosse coupée carrément, un peu déprimé, grossissant vers l'extrémité, puis subitement terminé en pointe aiguë et comprimée latéralement dans les ♀. Pattes grêles et peu velues ; les deux dernières paires à jambes épineuses. Ailes larges, entières, mais festonnées, veloutées, à frange large, double : les supérieures obtuses ; les inférieures arrondies, très-développées, presque concolores, de couleurs ternes : les deux sexes très-différents.

Je n'emprunte à Hubner que le nom de ce genre, qui, dans son *Verzeichniss*, est composé des espèces les plus disparates, comme *Graphica*, *Archesia*, *Erechtea*. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il y renferme l'*Eucl. Glyphica*, tandis qu'il rejette l'*Eucl. Mi*, sa compagne inséparable, dans son genre *Callistege*, à côté de la *Scapulosa*.

Les ailes supérieures sont un peu festonnées, mais non dentées, ni à franges entrecoupées; d'un gris cendré, jaunâtre ou brun, avec un dessin plus ou moins effacé, composé, comme chez les *Euclidia*, de deux coins obtus et recourbés, dont la base est à la côte. Ce sont les deux lignes médianes qui forment ces dessins en se contournant et en se dénaturant pour ainsi dire. La subterminale n'est indiquée que par une série de points à peine marqués, et souvent par deux taches noires au sommet. Les ailes inférieures sont grises, avec deux bandes ou ombres vagues, noirâtres, superposées. Les femelles sont extrêmement différentes des mâles, et on les prendra facilement pour des espèces toutes distinctes. Mais ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que les femelles des espèces dont les mâles sont les plus dissemblables se rapprochent extrêmement entre elles.

Ce genre est très-voisin des *Euclidia*, et il serait même possible qu'avec le temps on trouvât des espèces ayant des caractères tellement intermédiaires, qu'on fût obligé de les fondre en un seul. Il renferme même des espèces qui correspondent aux deux types les plus communs de nos *Euclidia* d'Europe, savoir : l'*Erechtea* à notre *Mi* (du moins le mâle), et la *Cuspidea* ♀ à notre *Glyphica*. Cependant on verra, en comparant leurs caractères, qu'ils peuvent, quant à présent, être séparés.

J'aurais pu diviser le genre *Drasteria* en deux groupes, en mettant dans le premier les mâles dont les antennes sont garnies de lames bien marquées, et dans le second, celles qui sont simplement pubescentes; mais les autres caractères sont si uniformes, et les femelles sont tellement sembla-

bles, que je crois qu'il ne faut considérer cette différence des antennes que comme un caractère purement spécifique.

Toutes les espèces que je connais sont de l'Amérique du Nord. Elles ont les mêmes mœurs que nos *Euclidia*, et ne sont pas plus rares qu'elles.

1734. Drasteria Convalescens Gn.

36mm. Ailes supér. d'un gris-testacé très-pâle chez le mâle, d'un brun-roux clair chez la femelle, saupoudrées d'atomes plus foncés, avec les lignes noirâtres, fines, flexueuses, peu marquées, presque parallèles : la subterminale marquée d'une série de points; la précédente s'arrêtant à la nervure sous-médiane, et accolée, vis-à-vis de la cellule, à une petite tache noirâtre, vague, qui semble la doubler; enfin, celle d'avant traversant la tache réniforme, qui est aussi peu marquée que les lignes. Ailes infér. d'un blanc-roussâtre chez le mâle, d'un gris-roux chez la femelle, avec deux bandes parallèles, roussâtres ou noirâtres, composées d'atomes agglomérés. Dessous avec ces mêmes lignes plus marquées, et une lunule dans chaque cellule. Antennes du mâle garnies de lames pubescentes, surmontées d'un cil raide.

Amérique Septentrionale. Coll. Div. N'est pas rare.

1735. Drasteria Erechtea Cr.

Cram. 275 E.

41mm. ♂. Ailes supér. d'un gris de fer un peu violâtre, avec la frange et le bord terminal plus foncés, et deux grandes taches irrégulières, noires, descendant de la côte : la première, en forme de chausse ou de bonnet recourbé, mais éclairée de la couleur du fond dans toute sa partie supérieure, marquée d'un point noir dans la cellule, et bordée, en dessous, par du brun-fauve clair; la seconde en forme de bande perpendiculaire, s'arrêtant avant la sous-médiane. Deux taches noires costo-apicales, superposées et fondues intérieurement. Ailes infér. grises, avec deux bandes plus foncées, un peu anguleuses, subparallèles : la supérieure avec une dent près de la sous-médiane. Dessous jaunâtre, poudré de brun, avec ces deux mêmes bandes et une lunule cellulaire géminée aux supérieures : le tout peu visible. Antennes simplement pubescentes.

♀ du même gris, mais ayant tous les dessins effacés. Il ne persiste que les traces des taches costo-apicales, au-dessous desquelles on voit une série de petits points parallèles au bord terminal.

Amérique Septentrionale. Coll. Div. Commune.

Elle varie extrêmement, surtout les femelles. Voici les principaux types.

A.

♂ plus clair. Ailes supér. un peu plus aiguës à l'angle anal. Les dessins un peu effacés. Abdomen et dessous de toutes les ailes d'un blanc-ochracé, sans dessins.

Brésil. Coll. Gn.

B.

♀. Ailes supér. d'un brun-bistre très-foncé, presque sans aucun dessin. Inférieures aussi très-foncées, à bandes peu distinctes.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn. Cette femelle est plus commune que celle que j'ai décrite au type.

1736. Drasteria Erichto Gn.

Quoique cette *Drasteria* soit très-différente pour la forme et pour les couleurs de toutes les variétés de l'*Erechtea* que j'ai devant les yeux, comme je n'en ai qu'un seul individu femelle, il serait possible qu'elle n'en fût qu'une modification très-remarquable. Cependant, elle diffère de toutes les autres femelles que j'ai vues en grand nombre, et se rapproche de *Cuspidea*.

Elle diffère, quant à la forme, en ce que les ailes supér. sont plus larges, avec l'origine de la côte plus arquée, et l'apex notablement plus arrondi. Quant aux couleurs et aux dessins, ils sont aussi marqués ici que chez les mâles d'*Erechtea*. Le fond de l'aile est d'un brun-violâtre; les deux taches noires costo-apicales sont très-bien écrites; la bande qui les précède est très-large et rectangulaire; enfin, on ne voit guère, de l'autre bande, qu'une ligne (l'extrabasilaire) qui est beaucoup moins oblique que chez le mâle d'*Erechtea*, et qui touche, d'ailleurs, les deux bords. Les ailes infér. ont toute la base et le disque d'un cendré obscur, après quoi elles sont d'un jaune d'ocre saupoudré de brun, avec une forte ligne noire, denticulée, mais à peine sinuée, qui traverse la partie jaune par le milieu.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn.

Cette espèce se rapproche bien plus que les précédentes de nos *Euclidia* européennes, et surtout de la *Glyphica*.

Gen. EUCLIDIA Och.

Och. Prodr. 1816 — Tr. Bdv. Steph. Gn. Dup.

Chenilles à 12 pattes, lisses, très-allongées, atténuées postérieurement, à tête grosse, repliant au repos leurs premiers anneaux, presque en hélice; vivant à

découvert sur les plantes basses. — Chrysalides lisses, luisantes, un peu obtuses, renfermées dans des coques construites parmi les mousses. — Antennes courtes, pubescentes dans les ♂. Palpes courts, peu ascendants, velus-hérissés, le dernier article court, squammeux-obtus. Trompe grêle. Tête et yeux petits. Thorax court, lisse, globuleux. Abdomen court, effilé et conique dans les ♂, épais, et terminé en pointe obtuse et comme laineuse dans les ♀, muni d'une petite crête sur le premier anneau. Pattes assez longues, à jambes garnies de poils espacés, les deux dernières paires épineuses. Ailes entières, épaisses : les supérieures à côte sinuée, obtuses au sommet, ayant les lignes ordinaires accolées à des taches sombres et anguleuses ; les inférieures arrondies, discolores et bicolores. Les deux sexes semblables.

C'est le genre vraiment européen de cette famille. Il est fort tranché et ne peut guère être confondu avec aucun autre, si ce n'est avec les *Drasteria*. Les chenilles sont très-curieuses : au premier abord on les prendrait pour des *Geometra*, tant elles sont longues et effilées ; mais il suffit de compter leurs pattes pour revenir de cette opinion. Au repos, elles replient leur grosse tête sous leurs premiers anneaux, qu'elles tiennent roulés presque en hélice. On les trouve souvent en fauchant, sur les plantes basses qui font leur nourriture exclusive, mais, quoique les insectes parfaits ne soient pas rares, il est fort difficile de les amener à bien, et elles périssent pour la plupart en chrysalides. Celles-ci sont contenues dans des coques demi-solides construites parmi les mousses ou les débris dont les brins restent attachés à leurs parois et servent à les consolider.

Les papillons habitent de préférence les contrées boréales. Ils sont très-vifs et volent en plein jour chaque fois que le soleil se montre bien pur ; mais ce vol n'est pas de longue durée, et ils vont bientôt s'abattre sur les plantes voisines de celles qu'ils ont quittées, jusqu'à ce qu'un caprice nouveau ou les pas des promeneurs qui froissent les herbes à quelque distance, les forcent à recommencer la même manœuvre.

Les *Euclidia* ont presque toutes été connues des auteurs, mais comme celles qui habitent la Russie méridionale sont très-rares, elles ont quelquefois donné lieu à de doubles emplois. La plus vulgaire de toutes, est la *Glyphica*, qui se trouve chez nous en abondance.

J'ai divisé le genre en deux groupes, mais le premier, seul, est bien authentique, et il se pourrait fort bien que le second dût constituer un genre tout-à-fait séparé et voisin des *Cerocala*.

GROUPE I.

1737. EUCLIDIA MI Lin.

S. N. 106 — Clerck pl. 9 f. 5 — Wien.-Verz. Aa-4 — Fab. 85 — Esp. pl. 89 f. 3, 4 — Bork. 24 — Engr. (l'M noire) 606 — Sepp. II sup. pl. 1 — Hb. Beitr. pl. 2, N — Haw. 32 — Tr. III p. 395 — God. II p. 98 pl. 52

f. 3, 4 — Steph. III p. 189 — God. Ind. p. 249 — Bdv. 1874 = *Litterata* Cyrill. pl. 1 f. 9.

Larv. Hb. — Sepp.

28mm. Ailes entières, d'un gris-noir, à frange blanche, entrecoupée de noir : les supérieures un peu creusées à la côte, avec les lignes ordinaires d'un blanc sale ; les deux médianes réunies inférieurement et ayant, entre elles, un sinus profond, qui découpe deux lobes saillants, dont l'intérieur est arrondi. Subterminale vague, précédée de taches noires. Un point noir à la place de l'orbiculaire ; un trait blanc à la place de la réniforme. Ailes infér. ayant une tache cellulaire, arrondie, et deux séries sinueuses de taches également arrondies, blanches ; celle du second rang, qui est située entre les 3e et 4e inférieures, très-rentrée en dedans. Dessous d'un blanc-jaunâtre, avec une ligne médiane, commune, anguleuse, noire, et le bord noirâtre, divisé par des taches blanches : supérieures avec deux points, inférieures avec un trait cellulaire, noirs. Abdomen zôné de blanc. — Femelle semblable.

Commune dans toute l'Europe, en mai. Coll. Div.

Cette jolie espèce rappelle, par les dessins de ses ailes infér., les Hespérides du genre *Syrichtus*.

A.

Kléem. I pl. 25 f. 1-10 — Hb. 346 — God. p. 99 pl. 52 f. 5.
Taches des ailes infér. d'un jaune d'ocre.

France méridionale, Catalogne.

1738. EUCLIDIA FORTATILIUM Hb.

Hb. 592 — Ev. Faun. Ural. p. 352 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1873 — Dup. sup. III p. 523 pl. 44 = *Flexuosa* Ev. Bull. Mosc.

Larv. ignot.

Orembourg, Steppes de l'Oural, en juin. Coll. Gn. Une ♀. Très-rare.

1739. EUCLIDIA CUSPIDEA Hb.

Hb. Zutr. 69, 70.

Je ne connais que la femelle de cette espèce, qui a quelques rapports avec notre *Euclidia Glyphica*.

28mm. Ailes entières, mais nettement festonnées, à bord terminal arrondi : les supérieures d'un gris clair très-saupoudré d'atomes noirâtres qui s'épaississent à la base et sur le milieu, au point de former la couleur du fond, avec deux bandes très-nettes, d'un brun-noir velouté, finement liserées de clair : l'extrabasilaire arquée en dehors, élargie au milieu, en

coude en dedans; la coudée formant un angle aigu sous la côte, et y rejoignant une tache costale échancrée en V. Un gros point arrondi, liseré de clair, au bord interne, près de la base. Ailes infér. d'un jaune sale, très-saupoudré de brun-noir, surtout à la base, où cette dernière couleur forme le fond, avec deux lignes ondées en sens contraire, et terminées à l'angle anal par des atomes blanchâtres. Dessous des quatre ailes offrant presque le même dessin que le dessus des inférieures. Ptérygodes mêlées de brun. Abdomen noirâtre.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn.

1740. EUCLIDIA GLYPHICA Lin.

S. N. 105 — Schœff. II pl. 64 f. 4, 5 — Wien.-Verz. Aa-5 — Fab. 82 — Esp. pl. 89 f. 2 — Bork. 23 — Hb. 347 — Haw. 31 — Tr. III p. 393 — God. II p. 96 pl. 52 — Steph. III p. 138 — Curt. 659 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1377 = La Doublure jaune Geoff. II p. 136 — Engr. 604 *a-e*.

Larv. Hb.

Très-commune dans toute l'Europe, en mai et août.

1741. EUCLIDIA TRIQUETRA W.-V.

Wien.-Verz. Aa-6 — Fab. 86 — Esp. pl. 145 f. 4 — Bork. 21 — Engr. (la Triangulaire) 605 *abc* — Hb. 348 et Beitr. pl. 2 I — Tr. III p. 393 — God. II p. 94 pl. 52 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1375 = *Fortificata* Fab. 144 = *Fascialis* De Vill. 825 pl. 6 f. 28.

Larv. ignot.

Hongrie, Italie, Russie méridionale, en mai et juillet. Pas très-rare.

Fabricius l'a décrite une seconde fois sur des individus de la Russie méridionale rapportés par M. Bœber.

1742. EUCLIDIA MUNITA Hb.

Hb. 595 — Ev. Faun. Ural. p. 352 — Gn. Ind. p. 249 — Bdv. 1376.

Larv. ignot.

36mm. Ailes d'un jaune d'ocre roussâtre, avec le bord terminal sablé de noirâtre : les supérieures avec deux larges taches anguleuses d'un brun-noir; la première triangulaire, et dont deux angles des plus aigus touchent les deux bords; le seconde, en forme de bande limitée par la coudée, qui forme un sinus assez profond au milieu. Une légère tache costale, ombrée, partant de la côte derrière la coudée. Point de subterminale. Ailes infér. avec une ligne subterminale, vague et un peu flexueuse,

d'atomes noirâtres : leur dessous un peu saupoudré de rougeâtre, sans dessins, ainsi que celui des ailes supér.

Russie méridionale. Coll. Gn. Une ♀.

A. **Angulosa** Ev.

Ev. Bull. Mosc.

Une petite tache triangulaire entre les deux autres ; la première évidée au milieu.

Steppes du Nord à Orenbourg, en juin.

C'est seulement sur la figure précitée que je signale ces différences, qui ne caractérisent peut-être pas une race à part,

GROUPE II.

1743. EUCLIDIA LIMBOSA. Gn.

35mm. Ailes supér. triangulaires, d'un brun-roux glacé de violâtre, avec une tache costale triangulaire à l'origine de la coudée, et une autre, non loin d'elle, dans la cellule, d'un noir vif. Ligne subterminale visible, continue, un peu plus claire que le fond, n'ayant qu'un seul angle vis-à-vis de la cellule, et ombrée antérieurement de brun fondu. Côte liserée de rougeâtre. Quelques points noirs indiquent les autres lignes. Ailes infér. d'un jaune d'ocre, avec une large bordure noire échancrée au bord terminal, près de l'angle anal. Dessous des quatre ailes d'un jaune très-clair, avec une large bordure noire, très-nette, et sans aucune ligne ; les inférieures avec un très-petit point cellulaire. Abdomen ochracé. Dessous du corps et base des palpes blancs.

Sénégal. Coll. Feisth. Une ♀.

Cette jolie espèce s'éloigne beaucoup des autres *Euclidia* par les dessins.

FAM. III.

POAPHILIDÆ Gn.

Chenilles à 16 pattes, mais dont la première paire ventrale plus courte; cylindriques, rases, lisses, à tête globuleuse, à lignes ordinaires distinctes; vivant sur les plantes basses. — Chrysalides non efflorescentes. — Papillons de taille petite ou moyenne, à antennes filiformes, pubescentes ou garnies de cils isolés, à peine distincts; à palpes ascendants, dont le 2e article est garni de poils denses, et le 3e ordinairement très-court; à corps grêle; à pattes le plus souvent glabres ou peu velues; à ailes entières, épaisses, pulvérulentes en dessous, à franges denses : les inférieures ne participant pas aux dessins des supérieures.

Un seul genre dont les premiers états ne sont pas connus, représente en Europe cette famille, assez nombreuse en exotiques; mais d'après la ressemblance assez grande, qui existe entre nos *Phythometra* et certaines *Poaphila*, on est en droit de conclure qu'il ne doit pas y avoir beaucoup de différences dans les chenilles, à l'histoire desquelles je renvoie.

A l'état parfait, les Poaphilides ont les mêmes habitudes que les Euclidides, dont elles se rapprochent d'ailleurs par leur organisation, c'est-à-dire qu'elles volent, même en plein jour, parmi les herbes, entre lesquelles elles se reposent fréquemment. Les espèces paraissent être très-nombreuses et très-voisines, et, à en juger par la quantité qui nous arrive de l'Amérique du Nord, elles ne sont pas rares dans les clairières des forêts. Il n'en est que plus étonnant que presque toutes soient inédites et que les auteurs, qui ont figuré un si grand nombre d'espèces de la Guyane, pays où il doit probablement s'en rencontrer, ne nous en aient pas donné une seule.

Gen. BOCULA Gn.

Chenilles...... — Antennes fortement pubescentes, et en outre munies de cils isolés, très-longs, dans les ♂. Palpes courts, ascendants, recourbés, bicolores, le dernier article très-petit et aigu. Corps grêle, lisse; le thorax étroit, squammeux; l'abdomen assez long, renflé, obtus, même dans les ♂ où il est très fendu latéralement à l'extrémité. Pattes moyennes, glabres. Ailes très-entières, à frange longue, dense, squammeuse, arrondie : les inférieures unies, lunulées : la première nervule insérée notablement au-dessus des deux suivantes.

Encore un genre fondé sur une seule espèce, qui a de l'analogie avec tous ceux de la famille, sans pouvoir être rapportée à aucun. Les caractè-

res disent assez en quoi elle diffère des autres. Ce genre, dont je ne connais ni la femelle ni les premiers états, appartient à l'Inde.

1744. Bocula Caradrinoides. Gn.

30mm. Ailes supér. d'un brun-jaunâtre clair, finement saupoudrées, avec cinq lignes distantes, presque parallèles : les quatre premières fines, brunes, diversement infléchies, la cinquième (subterminale) à peine arquée, bien plus visible, finement mais nettement éclairée de jaune antérieurement, et une série terminale de gros points noirs, entourés intérieurement de jaunâtre. Tache orbiculaire réduite à un petit point, réniforme, à un très-gros point, très-arrondi, plein, d'un brun-noir. Ailes inférieures unies, d'un gris-jaunâtre, avec une grosse tache cellulaire, rhomboïdale, plus visible en dessous, 2e article des palpes d'un brun-noir foncé, 3e d'un gris-jaune clair.

Java. Coll Cie des Indes. Un beau mâle. Paraît rare.

Gen. LYSSIA Gn.

Chenilles...... — Antennes courtes, filiformes dans la ♀. Palpes ascendants, grêles, comprimés, courts, le dernier article court, droit, dirigé en avant, tronqué au sommet, aussi squammeux que le second. Toupet frontal triangulaire, serré. Tête petite. Trompe courte. Thorax étroit, lisse. Abdomen (de la ♀) épais, lisse, presque glabre, cylindrico-conique. Pattes courtes, presque glabres. Ailes entières, larges, lisses, soyeuses, à franges longues, doubles, squammeuses : les supérieures à lignes et taches distinctes. Dessous des quatre sablé. Les trois premières nervules insérées presque au même point, loin de la base.

A voir l'unique espèce de ce genre, dont je ne connais malheureusement que la femelle, on serait tenté de la prendre pour une Orthoside, mais un peu d'attention fait voir que sa véritable place est dans cette famille, non loin du genre *Poaphila*, avec lequel elle a plus d'un rapport. Mais outre les caractères qui ressortent de l'énoncé ci-dessus, la forme des ailes est toute différente : les supérieures sont moins triangulaires, moins aiguës ; les inférieures plus larges, plus arrondies ; les quatre ne sont point pulvérulentes, au moins en dessus, et ont au contraire un aspect lisse et un peu brillant.

1745. Lyssia Orthosioides Gn.

37mm. Ailes supér. entières, presque rectangulaires, à apex non aigu ni prolongé ; d'un gris-brun un peu incarnat, finement et également aspergé d'écailles plus claires, avec les deux lignes médianes très-fines, très-écartées, non obliques, ondées, ferrugineuses, éclairées de jaune : l'extrabasilaire à peine indiquée aux deux bords ; la coudée presque

parallèle au bord terminal. Entre elles une ombre légère, puis la tache réniforme bien marquée en obscur et cerclée d'une ligne semblable aux autres. Une série de points noirs subterminaux. Ailes inférieures d'un gris-brunâtre, unies ; leur dessous d'un gris-blanchâtre grossièrement et également saupoudré de brun, avec une forte lunule cellulaire, mais sans autres dessins. Antennes rousses.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Rare.

Gen. PHYTOMETRA Haw.

Haw. p. 598 — Gn. Dup. Steph. = *Prothymia* Hb. Verz. = *Anthophila* Tr. Bdv.

Chenilles....... — Aspect phalénifórme. Antennes assez courtes, minces, finement pubescentes dans les ♂, sétacées dans les ♀. Palpes longs, arqués, ascendants, comprimés, le 2e article squammeux, serré, le 3e long, en forme de scalpel. Toupet frontal ras. Corps très-grêle, lisse ; le thorax globuleux ; l'abdomen proportionnellement assez gros, un peu déprimé, glabre, obtus dans les deux sexes. Pattes longues, minces, glabres, à ergots longs et linéaires. Ailes assez minces, veloutées, entières : les supérieures à lignes vagues, et à taches presque nulles ; les inférieures souvent presque concolores et portant la continuation de la ligne médiane. Indépendante aussi forte que les suivantes et insérée seulement un peu au-dessus.

Les deux petites espèces européennes que renferme ce genre, ont jusqu'ici été classées dans les Noctuo-Phalénides, mais c'est leur taille exiguë et le défaut de matériaux qui ont causé cette erreur ; car si on les compare avec les autres espèces exotiques de la même famille, on s'aperçoit bien vite qu'elles n'en peuvent être séparées. Leurs chenilles sont jusqu'ici inconnues, elles doivent ressembler à celles des *Poaphila*.

Les papillons paraissent au printemps, ils volent dans les herbes comme les *Poaphila*. Leurs couleurs sont très-fugitives, et il faut les saisir presque aussitôt après leur éclosion, sans quoi ils deviennent d'un gris uniforme et presque méconnaissables.

J'observe que le nom de *Phytometra* que j'ai conservé à ce genre, est employé par Haworth dans un sens beaucoup plus étendu, puisqu'il désigne une tribu entière. Ce n'est donc que pour ne pas ajouter inutilement au vocabulaire entomologique, que je l'ai adopté comme nom générique.

⁂ 1746. Phytometra Sanctiflorentis Bdv.

Rev. Entomol. p. 8 pl. 29 — Hb.-Gey. 872-3 ?? — Gn. Ind. p. 250 — Bdv. 1386 = *Ænea* Var. Hb. 654 ?

21mm. Les quatre ailes concolores, entières, d'un gris-olivâtre teinté

de rose à la côte et au bord terminal, avec une bande médiane commune, un peu ondulée sur les supérieures, presque droite sur les inférieures, d'un brun-rougeâtre, nette extérieurement, fondue intérieurement, et une autre ligne subterminale semblable, mais bien plus vague et plus effacée. Ailes supér. ayant en outre les traces de l'extrabasilaire, et, à la place de la tache réniforme, deux points obscurs, superposés, entourés d'un espace un peu plus clair que le fond. Frange rosée à l'extrémité. Dessous des quatre ailes d'un jaune d'ocre roussâtre, avec les bords rougeâtres et la tache effacée des dessins du dessus.

Espagne, en mai. Coll. Feisth. et Bdv. Deux ♂. Toujours très-rare.

La figure de Geyer est-elle faite sur la nature, ou n'est-ce qu'une copie exagérée? Dans le premier cas, elle représente certainement une autre espèce. Quant à la figure 654 de Hubner, il serait possible qu'elle ne fût qu'une variété grise de l'*Ænea* ordinaire. Elle est trop vague pour qu'on puisse rien affirmer.

Type.
*

1747. Phytometra Ænea W.-V.

Wien.-Verz. Q-6 — Bork. 371 — Hb. 380 et Beitr. pl. 1 *d* — Haw. 34 Tr. III p. 274 — Dup. IV p. 381 pl. 123 f. 5 — Steph. III p. 121 — Gn. Ind. p. 250 — Bdv. 1385 = *Viridaria* Clerck pl. 9 f. 12 = *Laccata* Scop. 363? = *Purpurata* Fab. Géom. 263? non Lin. = *Latruncula* Esp. pl. 163 f. 2 = *Olivacea* View. 138.

Larv. ignot.

20mm. Ailes supér. à côte un peu creuse, à apex aigu; d'un brun-olivâtre, avec la côte et les espaces terminal et subterminal d'un rose-pourpre foncé, traversées par une ligne plus claire, de la couleur du fond, sans autres taches ni lignes que celles qui résultent de la distinction des deux couleurs. Ailes infér. olivâtres, avec le bord terminal un peu teinté de pourpre, et une ombre médiane indistincte, plus obscure. — Femelle un peu plus petite, d'un brun plus sale, avec le pourpre plus foncé et plus restreint.

A.

La couleur pourpre a disparu et est remplacée par du brun d'une nuance un peu différente du fond.

Commune dans les lieux herbus de toute l'Europe, en mai et août. Coll. Div.

C'est une des Noctuelles qui ont reçu le plus de noms différents. Un des plus anciens est certainement celui de Clerck, que personne n'a cité ni adopté, quoiqu'elle soit bien reconnaissable dans cet auteur, mais il existe déjà une *Geometra* de ce nom, et je ne puis le restituer à celle-ci.

Gen. POAPHILA Gn.

Chenilles cylindriques, peu atténuées, à 16 pattes, mais la première paire ventrale plus courte et impropre à la marche; à tête grosse, rayée, à lignes ordinaires bien distinctes; vivant sur les plantes basses. — Chrysalides non efflorescentes, lisses, luisantes, à partie postérieure effilée et aiguë. — Antennes assez courtes, filiformes, pubescentes dans les ♂. Palpes ascendants, rapprochés du front, courts, leur dernier article court, distinct du précédent, mais presque aussi velu et tronqué au sommet. Trompe courte. Corps peu robuste; l'abdomen lisse, effilé et conique dans les ♂, épais et cylindrico-conique dans les ♀. Pattes assez longues, minces, glabres dans les deux sexes. Ailes entières, épaisses, pulvérulentes, à frange courte, velue: les supérieures aiguës à l'apex, à lignes plus ou moins distinctes; les inférieures unies, le dessous sablé, à dessins peu distincts. 1re nervule insérée un peu au-dessus et en avant des deux suivantes.

Les premières espèces de ce genre se rapprochent beaucoup de nos *Phytometra*, les dernières se lient intimement au genre *Phurys*. Les espèces intermédiaires forment entre ces deux types une transition graduée et rendent le genre indivisible. On reconnaît plusieurs d'entre elles à une ou deux lignes transverses, droites, brunes, éclairées d'un filet jaune, qui les font ressembler à certaines Phalénides européennes du genre *Phasiane*.

Les chenilles, ou du moins celles dont j'ai devant moi les dessins, sont toutes parfaitement semblables. Elles ont les lignes ordinaires bien marquées et la stigmatale large, et divisant nettement le corps en deux couleurs tranchées. La première paire de pattes membraneuses est moitié plus courte que les autres, aussi la chenille qui ne peut s'en servir pour marcher tient-elle habituellement ses anneaux antérieurs un peu arqués.

A l'état parfait, les *Poaphila* voltigent dans les broussailles et les hautes herbes, même en plein jour, comme nos *Euclidia* et nos *Phytometra*.

Je ne décris en détail ni les ailes inférieures, ni le dessous des *Poaphila*. Les premières sont généralement unicolores, ou avec la base à peine plus claire, et se rapprochent beaucoup des supérieures quant à la nuance. Le dessous varie suivant les individus, il est généralement plus clair et plus jaunâtre que le dessus, toujours fortement saupoudré d'atomes bruns, qui dessinent parfois des lignes vagues, surtout sous les inférieures. Quant au dessus des ailes supérieures, les dessins consistent uniquement dans les deux lignes médianes, qui sont presque droites, un peu plus rapprochées par le bas que par le sommet, parfois éclairées de jaune et suivies d'une série de points, mais souvent aussi indistinctes et nébuleuses, et dans la tache réniforme toujours incertaine, et formant un trait vague entre les deux lignes précitées.

Les femelles ne diffèrent des mâles que par la forme de l'abdomen.

Toutes les *Poaphila* qui me sont connues jusqu'ici, habitent l'Amérique du Nord.

1748. Poaphila Deleta Gn.

27mm. C'est la plus petite du genre et elle ne dépasse pas de beaucoup notre *Ænea*, avec laquelle elle a une certaine affinité. Ailes d'un brun de suie foncé : supérieures un peu glacées de violet, et ayant le disque très-légèrement rougeâtre, avec trois lignes et une lunule cellulaire peu marquées, et visibles seulement chez les individus bien écrits ; les deux médianes ondées, assez rapprochées, et presque parallèles ; la subterminale parallèle au bord ; encore moins distincte ; inférieures sans dessins. Extrémité de la frange ordinairement teintée de blanc. — Femelle semblable au mâle.

Amérique Septentrionale. Coll. Dlv.

1749. Poaphila Sylvarum Gn.

30mm. Ailes d'un brun enfumé : les supérieures saupoudrées de gris-blanchâtre, dans le voisinage des lignes. Les deux médianes bien distinctes ; l'extrabasilaire non oblique, un peu arquée, éclairée d'un filet blanchâtre ; la coudée oblique, presque droite, et formant seulement un très-petit crochet à la côte. Devant elle, le fond est cendré ; derrière, il est d'un brun foncé. Une tache cellulaire vague. Inférieures sans dessins. De petits points terminaux peu visibles. Dessous saupoudré de brun-jaunâtre, avec des lignes vagues.

Amérique Septentrionale. En juillet, sur les pentes des lieux humides. Coll. Bdv. Trois ♀.

La chenille (si c'est bien cette espèce que représente le dessin, un peu grossier, d'Abbot, que j'ai devant les yeux) est d'un gris-cendré foncé, avec une bande sous-dorsale plus claire, et les trapézoïdaux noirs. La stigmatale est blanche, continue, assez large et porte, à sa partie supérieure, les stigmates qui sont noirs. Au-dessus d'elle, le ventre devient d'un jaune ochracé sale. Les pattes et la tête sont de la même couleur : cette dernière avec des traits roux. Elle vit sur l'*Andromeda ferruginea*. Elle se chrysalide parmi les feuilles au commencement de juin.

1750. Poaphila Quadrifilaris Hb.

Hb. Zutr. 569, 570.

30mm. Ailes supér. d'un brun-bistre ou marron, avec deux lignes fines distantes, presque parallèles et presque droites, et la frange, hormis

l'angle interne, blanches; inférieures brunes, unies, avec l'extrémité de la frange teintée de blanc. — Femelle semblable au mâle.

Chenille d'un gris-ochracé, avec les lignes ordinaires fines, plus foncées, surtout la vasculaire; stigmatale large, nette, blanche, surmontée d'une bande d'un gris de fer, sur laquelle les stigmates se découpent en noir. Un point gris sur le 4ᵉ anneau, au-dessus de cette bande. Tête blanchâtre, avec des lignes roussés. Ventre et pattes ochracés. On dit que cette chenille vit sur les *Gossypium*, mais cela ne paraît pas certain.

A.

Lignes blanches des ailes supér. absolument nulles ou remplacées par deux fines lignes brunes. On trouve des individus des deux sexes dans cette variété.

Amérique Septentrionale. Coll. Div.

1751. Poaphila Erasa Gn.

32ᵐᵐ. Ailes d'un brun-fuligineux, un peu plus clair à la base et sur le disque, et paraissant, au premier abord, sans aucun dessin. Avec de l'attention, on trouve, sur les supérieures, la trace d'une lunule cellulaire et des deux lignes médianes, arquées et denticulées. Extrémité de la frange blanche. Ailes infér. unies, un peu plus claires. — Femelle semblable au mâle, mais à dessins souvent plus distincts.

Amérique Septentrionale. Coll. Div.

1752. Poaphila Herbicola Bdv.

Bdv. in mus.

34ᵐᵐ. Ailes supér. d'un gris-brun saupoudré de brun-fumeux, avec la ligne extrabasilaire arquée et en zigzag, une grande lunule cellulaire et la ligne coudée, formant un angle vis-à-vis d'elle, puis droite, mais un peu tremblée jusqu'au bord interne, brunes et fines. Quelques atomes jaunes, à peine visibles, éclairant la dernière. Espaces terminal et subterminal rembrunis. Une seule série de points terminaux. Ailes infér. d'un gris-fumeux uni, avec un fin liseré festonné. Franges concolores. Dessous des inférieures pâle, avec des points terminaux, un point cellulaire et une ligne, bruns. Femelle ordinairement plus foncée, à dessins moins distincts.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv.

1753. Poaphila Contempta Bdv.

Bdv. in mus.

34mm. Ailes d'un brun-fuligineux : les supérieures très-légèrement teintées de violâtre, avec la base un peu plus claire. Une petite lunule cellulaire souvent oblitérée, et la ligne coudée peu marquée, éclairée de jaune d'ocre interrompu et peu distinct, de la même forme que chez *Herbicola*. Une série de points terminaux. Ailes infér. sans dessins. Dessous comme chez *Herbicola*. Je n'ai pas vu la femelle.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv.

1754. Poaphila Flavistriaris Hb.

Hb. Zutr. 555, 556.

34mm. Ailes d'un gris-brun fuligineux, avec la base un peu plus claire : supérieures avec une lunule cellulaire à peine visible, et une ligne oblique, droite, continue, allant de l'apex au bord interne, d'un jaune d'ocre bordé, extérieurement, d'un filet brun. Un léger trait brun, à peine visible, se projette vers la côte et complète la ligne coudée. Les deux sexes semblables.

Chenille d'un vert vif jusqu'à la stigmatale, et couleur de chair pour le reste. Lignes vasculaire et sous-dorsales fines, continues, d'un vert foncé; stigmatale blanche, fondue inférieurement ; stigmates au-dessus, noirs. Tête carnée, avec des lignes rousses. Elle est figurée sur une *Scutellera*. Chrysalide d'un jaune d'ocre. Elle se chrysalide au commencement d'avril et éclôt au bout de trois semaines.

Amérique Septentrionale. En avril, sur la lisière des prés. Coll. Div.

Nota. Hubner a pris cette Noctuelle pour une Phalène, et l'a nommée *Flavistriaria*. J'ai conservé son nom en changeant la terminaison le moins possible.

1755. Poaphila Perplexa Bdv.

Bdv. in mus.

Elle a la taille et le port de la *Flavistriaris*, dont elle ne diffère que par la couleur, qui est d'un gris-cendré clair, et qui laisse voir l'extrabasilaire arquée et ondée, ainsi que les points terminaux. Au contraire, la lunule cellulaire est à peu près nulle. Comme je n'ai vu que deux individus mâle et femelle, je n'oserais affirmer que ce n'est pas une variété.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Savannah. M. N.

1756. Poaphila Bistrigata Hb.

Hb. Zutr. 111, 112.

33mm. Ailes supér. d'un gris-cendré violâtre, finement poudrées de brun, avec deux lignes médianes presque droites, subparallèles, touchant les deux bords, brunes, bordées d'un filet fauve. Une série de points parallèles à la seconde, et une lunule cellulaire, peu marqués, bruns. Ailes infér. d'un gris-jaunâtre, à bord rembruni. Dessous des inférieures d'un gris-ochracé très-saupoudré de brun, sans dessins. Les deux sexes semblables.

Amérique Septentrionale. Coll. Div.

Cette petite Poaphile ressemble tout-à-fait à notre *Phasiane Palumbaria*. Aussi, Hubner l'a-t-il prise pour une Géomètre.

1757. Poaphila Herbarum Gn.

30mm. Ailes supér. d'un gris-cendré-violâtre un peu obscur, avec deux lignes jaunes bordées d'un filet brun, écartées, parallèles, touchant les deux bords et légèrement arquées. Une série de points bruns et une lunule presque imperceptibles. Filet terminal des quatre ailes un peu festonné. Dessous d'un gris-jaunâtre, poudré, sans dessins.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn. Un seul ♂.

Nota. Cette espèce est très-voisine de la *Bistrigata*, mais elle est plus grande, d'une couleur moins gaie, et la seconde ligne, au lieu d'être un peu tortueuse, est régulièrement arquée et tout-à-fait parallèle à la première.

Outre ces dix espèces, j'ai devant moi les dessins de plusieurs autres également de l'Amérique du Nord, et dont une avec sa che ille; mais, quelque parfaits que soient ces dessins, je n'ose décrire sur des figures, des espèces aussi voisines les unes des autres, que le sont celles du genre *Poaphila*.

Gen. PHURYS Gn.

Chenilles...... — Antennes moyennes, crénelées de cils isolés, à peine perceptibles dans les deux sexes. Palpes ascendants-verticaux, le 3e article moyen, mince, subaigu. Trompe assez courte. Corps grêle, lisse. Thorax peu convexe, arrondi. Abdomen long, lisse, peu velu, effilé et subconique dans les ♂, cylindrico-conique dans les ♀. Pattes longues, les antérieures souvent velues. Ailes entières, veloutées, à franges moyennes, velues-serrées: les supérieures aiguës à l'apex, à lignes distinctes, à taches ordinaires nulles; les inférieures du

♂ *ayant la base et souvent le disque garnis de poils feûtrés comme dans les* Remigia. *1re nervule insérée vis-à-vis de la 3e.*

Le genre *Phurys* est bien voisin du genre *Poaphila*, si on ne considère que les caractères ordinaires, et ne s'en distingue guère que par les poils feutrés des ailes inférieures, qui, chez une des espèces, sont remplacés par quelques écailles grossières, et cependant le facies des *Phyris* accuse un genre à part. Le premier rappelle les Géomètres, le second a une ressemblance éloignée avec les Deltoïdes ; en un mot, il est manifeste qu'ils doivent être séparés, et il est difficile d'expliquer pourquoi. Les premiers états nous donneront peut-être par la suite la clé de l'énigme.

Le dessin des ailes supér. des *Phurys* est uniforme chez toutes les espèces. Il consiste dans les deux lignes médianes, la demi-ligne et la subterminale étant absolument nulles, ou du moins réduites à de légers vestiges. Restent donc l'extrabasilaire et la coudée, qui sont généralement droites ou plus ou moins arquées, mais jamais sinueuses ni dentées ; ces lignes forment des filets étroits, de couleur jaune, et elles sont toujours plus ou moins largement ombrées de brun extérieurement. La première s'éteint ordinairement un peu avant d'atteindre la côte. La seconde, au contraire, est entière et touche les deux bords, mais au lieu de se couder comme à l'ordinaire vers la cellule, elle se dirige en droite ligne vers la côte, près de l'apex, en sorte qu'on pourrait penser que cette ligne est, non pas la coudée, mais la subterminale. Elle est toujours suivie d'une série de petits points placés près des nervures, mais qui sont plus ou moins distincts, suivant les espèces. Celles-ci se différencient encore par la forme des palpes, qui est assez variable dans ce genre. Quant aux antennes, elles sont au contraire très-homogènes : filiformes à l'œil nu, elles sont, quand on les examine à la loupe, composées d'une tige crénelée ou moniliforme, garnie de cils courts et extrêmement fins.

Les mâles se distinguent facilement des femelles au moyen des poils des ailes inférieures, ainsi que par l'abdomen, dont la forme est très-différente.

Les *Phurys* habitent toute l'Amérique, mais elles paraissent plus répandues que les *Poaphila*, et on en trouve dans toutes les parties des deux continents américains et dans les archipels qui les avoisinent. Hubner en a figuré quelques-unes.

1758. Phurys Vinculum Gn.

38mm. Ailes supér. d'un cendré foncé, un peu violâtre, avec deux lignes fauves, ombrées extérieurement de brun fondu, transverses, touchant les deux bords, presque parallèles : la première droite, la seconde très-légèrement courbée et suivie d'une série de points bruns. Des traces de la tache réniforme qui est petite, étroite, et un peu plus sombre, surtout inférieurement. Une tache arrondie, brune à l'apex. Inférieures obscures, avec une

ligne vague, anale : leur moitié interne garnie, en dessous, de poils feutrés, jaunâtres, sans dessins. Dernier article des palpes long et en cône tronqué.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Un seul ♂.

Cette espèce lie le genre *Poaphila* et le genre *Phurys*.

1759. PHURYS LIMA Gn.

Taille et port de la *Vinculum*. Ailes supér. d'un cendré-violâtre foncé, avec deux lignes comme chez la *Vinculum* ; mais la première moins droite, et la seconde fortement infléchie, à partir du dessous de la cellule : leur ombre extérieure plus forte, plus large, et s'épaississant à la première ligne, jusqu'à former un triangle noir, traversé par la nervure sous-médiane : elle y est précédée d'un point arrondi très-noir. Points bruns qui suivent la coudée, à peine distincts. Point de tache à l'apex. Dessous des ailes infér. uni, avec quelques poils feutrés, peu étendus, près de la base. Dernier article des palpes assez court, aplati, obtus au sommet.

Amérique Septentrionale? Coll. Gn. Un seul ♂.

1760. PHURYS IMMUNIS Gn.

32mm. Ailes supér. d'un carné-jaunâtre clair, avec les deux lignes médianes jaunes, parallèles, écartées, un peu arquées, extérieurement bordées de brun-roux ; la seconde suivie d'une ombre large en forme de bande, d'un brun-roussâtre, laquelle est appuyée sur une série de petits points. Entre ces deux lignes, on en voit deux ou trois autres peu marquées, parallèles à celles-ci, et, au bout de la cellule, la tache réniforme à peine sensible, cerclée de clair. Ailes infér. presque concolores, avec une ombre subterminale : leur dessous d'un jaune-carné uni, avec le disque couvert de poils drapés, mais qui, étant absolument concolores, ne se distinguent qu'avec de l'attention. Cuisses et jambes antérieures garnies de poils laineux, très-touffus, et comme cardés. Troisième article des palpes presque aussi long que le second, aciculaire.

Femelle plus foncée, à ailes moins lancéolées, à lignes plus distinctes et plus vives, à points plus marqués; le dessous des inférieures sans poils. Troisième article des palpes notablement plus court et moins aigu.

Guadeloupe, Saint-Thomas, Martinique. Coll. Div.

A. (Phurys Tusula olim.)

Je regarde cette Noctuelle comme une variété de l'*Immunis*. Néanmoins, comme je n'ai vu que deux femelles en bon état, et un mâle tout-à-fait défloré, il sera bon de l'observer sur un plus grand nombre d'individus.

Elle est plus grande (34mm), notablement plus foncée et plus vive en

couleur. Tout l'espace terminal surtout est envahi par la couleur roussâtre. La tache réniforme est plus allongée; les poils drapés du dessous des inférieures me paraissent plus fournis et plus visibles.

Haïti Coll. Gn.

1761. Phurys Basilans Gn.

Elle se distingue nettement de toutes les autres par sa taille, l'extrême obliquité du trait noir extrabasilaire, et ses ailes infér. presque blanches.

31mm. Ailes supér. d'un blanc-carné-jaunâtre, semées d'atomes bruns, avec quelques lignes transverses peu visibles. Un trait épais, noir, très-oblique, sous la cellule, dans laquelle on voit deux très-petits points noirs écartés. Ligne coudée jaune, bordée extérieurement d'une bande large, d'un brun-noir, que suit une ligne chargée d'une série de points. Ailes infér. unies, presque blanches : leur dessous sablé d'atomes roux, et n'ayant que quelques poils drapés ou plutôt écailleux, peu visibles.

Femelle ayant les ailes supér. moins aiguës, plus grises, avec la bande et le trait bruns presque effacés.

Brésil. Coll. Gn.

1762. Phurys Flexa Gn.

41mm. Ailes supér. d'un gris-carné, avec des atomes et de légères lignes transverses d'un brun-olivâtre, et les deux médianes un peu plus claires, peu visibles, mais ombrées extérieurement de brun; l'extrabasilaire droite, un peu oblique; la coudée très-fortement infléchie vis-à-vis de la nervure médiane, et ayant toute cette partie arquée, remplie par du brun foncé. Un petit point à la base, près du bord interne. Ailes infér. cendrées, avec le bord plus obscur, garnies, en dessous, d'une large traînée de poils feutrés, fauves, épais, depuis la côte jusque près du bord terminal. Dernier article des palpes mince et aigu au sommet.

Haïti ? Coll. Gn. Un seul ♂.

1763. Phurys Garnoti Gn.

41mm. Ailes supér. d'un gris clair un peu carné, sablé d'atomes bruns, avec un point au bord interne. Une ligne interne très-oblique, expirant vers la cellule, et ombrée d'un triangle noirâtre, puis une autre ligne jaune touchant l'apex et le bord interne, arquée vers le bas et bordée d'une bande large, arrêtée, noirâtre. Entre les deux, la teinte de l'aile est jaune et traversée par trois fines lignes roussâtres. Ailes infér. un peu jaunâtres à la base, puis obscures, puis cendrées à l'angle anal : leur dessous garni, à la base, d'une traînée de poils d'un fauve-roussâtre. Toutes les pattes velues.

Martinique. Rapportée par M. Garnot, chirurgien-major de la marine, connu par ses travaux lors de l'expédition de la Coquille.

Coll. Feisth. M. N. Beaucoup d'exemplaires.

Nota. Le point du bord interne est parfois confluent avec le triangle noir, ce qui fait qu'on ne l'aperçoit pas.

1764. Phurys Lineolaris Hb.

Hb. Saml. Europ. 454 — Enc. p. 279 — Dup. Cat. p. 182.

41mm. Ailes supér. d'un gris-jaunâtre un peu glacé de rosé, avec sept lignes obliques, parallèles : la première s'éteignant vers la côte, et largement ombrée de brun-olivâtre; les trois suivantes fines, du même brun; la cinquième très-fine, mais bien marquée, d'un jaune clair, bordée intérieurement d'un filet, extérieurement d'une large bande, olivâtres; la sixième voisine de cette bande, et chargée d'une série de points; la septième terminale. Liseré de la frange un peu festonné. Ailes infér. presque concolores, avec une ombre subterminale.

Martinique. Coll. Feisth. Une seule ♀. — Hubner a donné cette espèce dans sa collection d'Européens. J'ai expliqué la cause probable de cette erreur à l'article de la *Bendis Irregularis*, page 218 de ce volume.

1765. Phurys Helvina Gn.

41mm. Ailes supér. d'un gris-jaunâtre sablé de brun, avec deux lignes médianes obliques, parallèles, écartées, vaguement bordées extérieurement de brun fondu; la coudée formant un filet jaune. Entre elles, sont quatre autres lignes un peu ondées, parallèles, équidistantes, souvent peu visibles. Un petit point noir dans la cellule : un autre plus gros au bord interne, près de la ligne extrabasilaire, une série après la coudée, et enfin, deux séries terminales *alternantes*. Inférieures ayant, en dessous, tout le disque couvert de poils drapés, d'un gris-vineux, et le bord terminal soyeux et luisant. Pattes antérieures velues, jaunâtres, avec les côtés bruns.

Femelle n'ayant pas de point basilaire, et tous les autres points plus petits et moins visibles. Disque des supérieures ordinairement plus rembruni. Dessous des inférieures d'un gris-jaunâtre uni, sablé, sans poils. Pattes grêles, glabres, unicolores.

Mexique, Brésil. Coll. Bdv. et Gn.

J'ai deux mâles et trois femelles un peu différents entre eux et de provenances diverses. Il serait donc possible qu'il y eût ici plus d'une espèce, quoique cela me paraisse peu probable.

1766. Phurys Teretilinea Gn.

42mm. Ailes supér. très-aiguës et même un peu falquées à l'apex, d'un cendré-rosé, fortement saupoudrées d'atomes bruns, surtout à la côte et dans la moitié supérieure, mais qui ne dépassent pas la subterminale, avec une multitude de lignes très-fines, ondulées, brunes, situées entre les deux médianes, qui sont plus droites et plus distinctes : l'extrabasilaire suivie d'une bande brune, irrégulière; la coudée suivie d'une double série de points noirs, dont les antérieurs, plus gros, lui sont contigus. Tache réniforme très-grande, ovale-oblongue, finement annulaire, et surmontant immédiatement une autre tache aussi grande, aussi annulaire, bien réniforme, à contour clair. Un gros point noir près de la base du bord interne. Frange finement terminée de ferrugineux. Ailes infér. claires, obscurcies puis cendrées au bord terminal, avec une ligne fine, noirâtre, courbe, faisant suite à la coudée : leur dessous jaunâtre, saupoudré d'atomes bruns.

Nouvelle-Fribourg (Brésil). Coll. Gn. Deux ♀.

Gen. CELIPTERA Gn.

Chenilles...... — Antennes longues, minces, filiformes, garnies de cils isolés, courts et fins. Palpes ascendants-perpendiculaires, à 3e article presque aussi long que le second, linéaire, apluti, squammeux. Thorax peu robuste. Abdomen long, effilé, subconique dans les ♂; cylindrique, très-brusquement terminé en pointe et muni d'une petite crête sur le 1er anneau dans les deux sexes. Pattes longues, à jambes velues-cotonneuses. Ailes larges, à liseré festonné : les supérieures aiguës et même falquées à l'apex, avec les lignes médianes visibles, écartées, droites; la tache réniforme bien écrite, et des taches noires tranchées près de la base du bord interne; la 1re nervule insérée au-dessus et en avant de la suivante.

Ce genre se rapproche, au premier aspect, de certaines *Poaphila*, dont il se distingue nettement toutefois par l'abdomen crêté, le troisième article des palpes, etc. Il diffère du genre *Mocis* par ses ailes infér. arrondies et dépourvues de poils drapés, ses pattes glabres dans les deux sexes, etc.

L'unique espèce connue est américaine.

1767. Celiptera Frustulum Gn.

45mm. Ailes supér. d'un gris de lin clair, à liseré terminal profondément festonné, roussâtre, avec un point noir à la place de la demi-ligne; l'extrabasilaire brisée, marquée irrégulièrement de noir vif, et projetant intérieurement, vers le bord interne, une tache triangulaire d'un noir vif.

Ligne coudée très-écartée, droite, fine, fauve, bordée de noir, et suivie d'une série de points noirs. Tache réniforme grande, ovale, cerclée de roux, surmontée de un à trois traits gris costaux. Ailes infér. à liseré festonné, d'un cendré uni, avec une trace de ligne anale, droite. Dessous gris, sablé, presque sans dessins. — Femelle semblable.

Amérique Septentrionale, Brésil? Coll. Bdv. et Gn.

Gen. MOCIS Hb.

Hb. Zutr.

Chenilles...... — Antennes longues, minces, filiformes, garnies de cils isolés dans les deux sexes. Palpes ascendants-verticaux, à articles très-distincts, le 2e large, comprimé, velu-serré, le 3e aussi long, linéaire-aplati, squammeux. Thorax subcarré, velu-serré, à collier large et fourré. Abdomen long, effilé, subconique, garni sur le dos des premiers anneaux de poils longs, formant presque des crêtes dans les ♂, cylindrique et brusquement terminé en pointe chez les ♀. Pattes des ♂ épaisses, à jambes garnies de poils cotonneux, touffus, luisants, ceux des antérieures laineux, ceux des postérieures disposés en deux rangs aplatis. Ailes larges, festonnées : les supérieures aiguës et subfalquées à l'apex, avec les lignes médianes très-visibles, droites, écartées ; la tache réniforme bien écrite, et une tache noire triangulaire placée au bord interne, près de la base. Dessous des quatre sans dessins, garni dans les ♂ de poils drapés.

Les quatre ou cinq espèces qui composent ce genre sont tellement voisines, que je doute encore qu'elles soient toutes bien distinctes. Une description générale jointe aux caractères ci-dessus en donnera une idée bien nette.

Les ailes supérieures sont festonnées, quoique la frange soit entière, triangulaires, très-larges, leur apex forme une petite saillie aiguë à cause du bord qui est légèrement creusé, mais qui s'arrondit ensuite régulièrement. Le bord interne est lui-même un peu arrondi. Les deux lignes médianes sont très-écartées, fines, claires : l'extrabasilaire est droite et touche les deux bords ; il en est de même de la coudée, au moins à partir de la 1re nervule supérieure, car de là elle se recourbe et devient flexueuse en gagnant la côte. Elle est marquée sur chaque nervure d'un point foncé qui tend à la festonner, et suivie d'une bande parallèle, un peu dentée extérieurement, après laquelle vient une série de points isolés sur les nervures. La dent qui est entre les 1re et 2e supérieures est toujours plus noire et mieux marquée que les autres, et de là une bande foncée, fondue intérieurement, va joindre la côte, où elle est suivie près de l'apex d'une petite tache triangulaire semblable. La ligne subterminale n'existe pas, ou plutôt n'est accusée que par l'espace terminal, qui est denté intérieurement. L'espace médian est traversé par plusieurs lignes flexueuses peu marquées, dans l'une desquelles on reconnait l'ombre médiane. La tache réniforme, toujours grande et ar-

rondie, est suivie d'un espace foncé, coupé très-net à sa partie supérieure, qui va rejoindre la coudée. La tache du bord interne, toujours d'un noir de velours, est échancrée postérieurement. Les ailes inférieures, également festonnées, forment un angle bien marqué à la 4e inférieure; on y voit quelques lignes vagues, partant de l'angle anal, qui se perdent avant d'arriver au milieu. Le dessous des quatre, absolument sans dessins, est garni, surtout sur le disque, de poils drapés luisants.

Les *Mocis* habitent les deux Amériques, où elles ne paraissent pas très-communes. Je ne sais rien de leurs mœurs. Elles paraissent déjà incliner vers la famille des Remigides, à laquelle elles forment un passage très-naturel.

1768. Mocis Alvina Gn.

57mm. Ailes supér. mêlées de testacé, de gris-violet et de rouge-ferrugineux. Cette dernière teinte très-marquée entre les espaces foncés du haut de l'aile, ainsi que sur les bandelettes qui suivent les lignes médianes. Tache réniforme très-grande, large, très-arrondie intérieurement, découpée en clair; orbiculaire remplacée par un petit point gris. Espace subterminal d'un gris clair. Ligne extrabasilaire très-légèrement oblique. — Femelle ayant les supérieures plus oblongues, mais semblables pour les dessins.

Brésil. Coll. Bdv. Un ♂, une ♀, assez mauvais.

1769. Mocis Aurinia Hb.

Hb. Zutr. 729, 730.

Je ne l'ai pas vue en nature. Elle paraît voisine de la précédente : les supérieures sont moins rouges, plus foncées. La tache apicale serait liée à la dent foncée; le bord interne serait largement liseré de testacé; l'extrabasilaire plus arquée, plus ondée, aboutirait sur le milieu de la tache du bord interne; enfin, sous la réniforme qui serait plus oblongue et étranglée, on verrait une autre tache annulaire, également réniforme, presque concolore, et aussi large qu'elle.

Cuba.

1770. Mocis Coriola Gn.

48mm seulement. Feston des ailes supér. moins profond : celles-ci d'un gris-violet, à peine teintées de rougeâtre vers les parties foncées. Tache réniforme concolore, découpée seulement extérieurement par la tache foncée, fondue intérieurement. Bandelette qui suit la coudée, violette, limitée, dans toute sa longueur, par une traînée noirâtre, à dents presque nulles, même celle du sommet, qui est très-obtuse. Les deux lignes médianes plus rapprochées; l'extrabasilaire perpendiculaire, puis s'arrondis-

sant dans le bas comme pour aller joindre la coudée. Tache noire de la base finement bordée d'écailles ochracées.

Cayenne. Coll. Feisth. Un beau ♂.

Elle paraît se rapprocher beaucoup de l'*Aurinia*. — Au reste, la figure de Hubner se rapporte presque aussi bien à celle-ci qu'à la précédente. Il n'est cependant pas probable qu'elle constitue une troisième espèce.

1771. Mocis Pallidior Gn.

Elle est très-voisine de la *Copiola*, dont elle se distingue aisément par les caractères suivants :

Plus grande (♂ 58mm, ♀ 58). Apex des ailes supér. beaucoup plus aigu et aussi falqué que dans l'*Alvina*. Couleur de ces ailes d'un cendré clair, légèrement lavé de rosé, avec tous les dessins bien distincts. Tache du bord interne d'un noir vif, distinctement liserée de blanchâtre. Ligne coudée suivie d'une bandelette brune, très-nette et bien dentée. Tous les points noirs plus distincts què dans aucune autre espèce, même ceux des ailes infér. Ligne claire qui traverse l'espace subterminal, presque blanche. Demi-ligne presque droite et rentrant très-obliquement; extrabasilaire perpendiculaire, suivie d'une bandelette noirâtre bien tranchée, surtout par en bas, où elle forme un arc plus noir.

Nouvelle-Fribourg (Brésil). Coll. Gn. Un ♂, une ♀.

1772. Mocis Levina Cr.

Cr. 346 D — Stoll XXXVI-2.

Je ne l'ai pas vue. Elle paraît différer des autres, surtout par une ligne claire, droite, qui suit presque parallèlement l'extrabasilaire, par la ligne des inférieures, qui occuperait toute leur étendue, etc. Les figures sont trop grossières pour que je m'appesantisse sur les autres différences.

Surinam.

FAM. IV.

REMIGIDÆ Gn.

Chenilles (en tant qu'elles sont connues) à 16 pattes égales, rases, cylindriques, atténuées aux extrémités, à tête globuleuse et à lignes distinctes. — Chrysalides non efflorescentes, à ventre renflé et à partie anale aiguë. — Papillons à antennes longues, minces, souvent filiformes dans les deux sexes; à palpes ascendants; à trompe moyenne; à pattes toujours très-velues chez les ♂; les deux paires extrêmes garnies d'un duvet cotonneux; les tarses des postérieures presque toujours garnis de poils denses, disposés en un rang aplati qui les fait ressembler à des rames ou palettes; à ailes larges, veloutées : les postérieures souvent garnies en dessous de poils drapés; l'indépendante insérée un peu au-dessus des suivantes.

Le caractère qui, dans cette famille, attire d'abord l'attention, consiste dans la forme des pattes postérieures, qui, chez les mâles, sont revêtues de poils serrés et disposés sur un seul rang comprimé de chaque côté, en sorte qu'on les a comparées à des rames ou à des nageoires. Cette disposition est d'autant plus remarquable, que ces poils qui, d'ordinaire, garnissent simplement les cuisses ou les tibias, s'étendent ici jusque sur le tarse, et souvent même jusqu'à son extrémité. Toutefois, ce caractère si tranché qu'il soit, n'est ni exclusif, puisqu'on le voit se reproduire chez certains Sphingides et même chez des Noctuelles d'autres familles (Bendides), ni absolu, puisqu'il existe dans celle-ci plusieurs espèces chez lesquelles il manque complètement. Il en est de même des poils feutrés ou drapés qui s'observent sous les ailes inférieures des mâles, et que nous avons déjà vus dans quelques genres de la famille précédente (*Phurys*, *Mocis*, etc.).

Je ne connais qu'une seule chenille dans toutes les Remigides, et je renvoie, pour ce que j'ai à en dire, au genre *Remigia*. Je ne sais rien de particulier sur les mœurs des insectes parfaits, qui doivent se rapprocher de celles des Poaphilides.

On ne compte aucune espèce européenne dans cette famille, quoique plusieurs auteurs fassent figurer dans leurs ouvrages la *Rem. Repanda*. Elles habitent les autres parties du monde, à l'exception peut-être de l'Océanie, où on n'en a pas encore trouvé.

Gen. REMIGIA Gn.

Chenilles à 16 pattes égales, cylindriques, atténuées aux extrémités, rayées longitudinalement; vivant sur les plantes basses. — Chrysalides non efflorescentes, un peu allongées, aiguës à l'anus. — Antennes minces, filiformes dans

les deux sexes (à peine crénelées de cils fins dans les ♂). Palpes courts, ascendants : leur 3e article conique ou triangulaire, presque aussi velu que le second. Abdomen lisse, conique dans les ♂, cylindrique et brusquement terminé en pointe aiguë dans les ♀. Pattes des ♂ très-velues et souvent en nageoires. Ailes entières, mais à filet terminal festonné, veloutées, presque concolores : les supérieures triangulaires, à côte droite ou même un peu creusée, à apex aigu ; les inférieures garnies en dessous de poils drapés, fins et serrés. Nervure interne des supérieures visible, mais fine, courte et isolée. Aréole assez courte ; les rameaux costaux parallèles et rapprochés, le premier touchant presque l'aréole.

Voici un genre bien tranché et qu'on reconnaîtra sans peine à la seule lecture des caractères ; mais il n'en sera pas de même des espèces entre elles. Elles sont si voisines les unes des autres, si sujettes à varier, et les deux sexes sont si différents, qu'il faut un grand nombre d'individus et des yeux bien exercés pour se reconnaître dans ce mélange.

Le genre *Remigia* se distingue naturellement en deux groupes. Les mâles du premier ont les pattes postérieures en nageoires, c'est-à-dire que toute leur partie supérieure est garnie de poils épais, relevés, et dont les rangs sont serrés l'un contre l'autre, en sorte qu'on dirait, au premier abord, d'un élargissement anormal de l'organe lui-même. Ces poils ne changent pourtant rien à sa nature, et on y retrouve les épines et l'articulation ordinaire des tarses. Leur disposition varie d'ailleurs avec les espèces. Chez les unes, la jambe et le tarse en sont également garnis ; chez d'autres, le tarse en présente de beaucoup plus longs.

Le second groupe, au contraire, tout en offrant des poils abondants sur les cuisses et les jambes des pattes postérieures, ne les a point disposés d'une manière exceptionnelle, et, en outre, ses tarses sont complètement nus. Cette différence qui paraît au premier abord si capitale, ne saurait être invoquée pour constituer deux genres séparés, car ce sont précisément les deux espèces les plus voisines qui les présentent (*Archesia* et *Diffluens*).

A tous les autres égards, les *Remigia* ont une foule de caractères communs. La forme des ailes est partout la même. Elles sont en réalité entières, mais le filet terminal est toujours festonné, ce qui les fait paraître subdentées. Les taches ordinaires sont plus ou moins visibles, et, au-dessous de la réniforme, on distingue une troisième tache, ordinairement grande, annulaire, mais qui, chez quelques femelles, se soude avec la ligne coudée, qu'elle fait paraître alors deux fois recourbée sur elle-même. Les ailes inférieures des mâles offrent un caractère essentiel ; elles sont garnies en dessous, soit en totalité, soit sur le disque seulement, d'un duvet fin, serré, soyeux, qui double leur épaisseur.

Chez les femelles, toutes ces anomalies disparaissent. Celles-ci sont d'ordinaire, et surtout dans le deuxième groupe, très-différentes des mâles pour les couleurs : au lieu du gris-cendré ou noirâtre, les supérieures sont

nuancées de roux et de violâtre, et les inférieures sont d'un jaune-fauve souvent très-décidé. Le dessin de celles-ci est, dans les deux sexes, une ligne vague, oblique et presque droite, suivie d'une bande subterminale qui, d'ordinaire, se divise en deux filets, à partir du milieu; mais tout cela est à peine exprimé chez les mâles, et souvent, au contraire, très-apparent chez les femelles, qui ont en outre le dessous encore plus coloré.

Je ne dis rien des premiers états que je ne connais que par un dessin d'Abbot; on voit, toutefois, que la chenille se fait remarquer par ses pattes membraneuses toutes égales et au grand complet. La chrysalide n'est point non plus efflorescente comme dans les Ophiusides.

Les *Remigia* habitent à la fois les deux Amériques et leurs îles, les Indes Orientales, continent et archipels, et enfin l'Afrique et les îles qui l'avoisinent. L'Europe seule en est complètement privée, car c'est sur des renseignements erronés, comme je le dirai à l'article de la *Repanda*, qu'on a voulu faire de cette dernière une espèce européenne.

Ora, Cram. 88 B., pourrait bien appartenir à ce genre.

GROUPE I.

1773. REMIGIA FRUGALIS Fab.

Fab. 136 — Enc. p. 284 = *Lycopodia* Hb. Zutr. 807, 808.

40mm. Ailes d'un cendré obscur, avec un liseré mince, un peu festonné : les supér. avec la tache orbiculaire en forme de petit point noir, la réniforme annelée, peu marquée, et une ligne oblique, droite, noire ou roussâtre, légèrement éclairée antérieurement, partant du bord interne, et se dirigeant vers l'apex, qu'elle n'atteint pas. Derrière elle, une série de points noirâtres placés sur les nervures en ligne droite. Une ombre plus ou moins marquée au-dessus de la nervure sous-médiane. Ailes infér. avec une ligne et une bordure, délayée vers l'angle anal, noirâtres. Dessous des mêmes ailes très-velu, tirant sur le rosé uni. Pattes postérieures en nageoires, d'un gris-rosé.

Femelle semblable, mais d'un gris plus jaunâtre, avec les pattes et le dessous des ailes glabres.

Indes Orientales, Ile Maurice. Coll. Div. Moins commune que la *Latipes*.

Elle remplace, dans l'Inde, la *Latipes*, mais elle varie bien moins qu'elle. La *Chalciope Lycopodia* Hb. n'en est qu'un individu très-bien écrit.

1774. REMIGIA LATIPES Gn.

Repanda Bdv. F. Mad. p. 107 pl. 13 f. 3 = *Punctularis* Bdv. 1362 — Dup. Cat. p. 182 (non Hb.)

Cette *Remigia* varie extrêmement et habite, à ce qu'il paraît, les con-

trées du globe les plus opposées. On cite le Bengale, Madagascar, les Etats-Unis, etc. J'en ai, en ce moment, vingt-huit individus sous les yeux, qui, presque tous, viennent des différentes contrées des deux Amériques, comme le Brésil, Cuba, la Martinique, le Labrador, le Mexique, la Colombie, etc. Quelques-uns m'ont cependant été communiqués comme venant de l'Ile de France.

On a confondu la *Latipes* avec la *Repanda* de Fabricius, qui m'en paraît distincte : c'est de la première que parle M. Boisduval dans son *Genera*, p. 170, quand il cite les pays différents qu'il lui assigne pour patrie, ainsi que M. Duponchel, qui, dans son Catalogue, ne fait guère que répéter, de confiance, l'assertion de M. Boisduval. Ni l'un ni l'autre ne paraît avoir distingué la véritable *Repanda*, qui semble habiter exclusivement les Antilles.

43mm. Ailes entières, avec un liseré terminal festonné : les supérieures triangulaires, assez aiguës à l'apex, d'un cendré un peu violâtre, avec les deux lignes médianes droites, ou à peine ondulées, presque parallèles : l'extrabasilaire reposant, au bord interne, sur une tache arrondie, d'un noir vif; la coudée ayant une rentrée près de la côte, et limitant un espace terminal plus sombre, et traversé par une série de petits points noirs éclairés de gris. Espace médian traversé par plusieurs lignes irrégulières, et marqué de trois taches : l'orbiculaire réduite à un très-petit point blanc; la réniforme et une autre au-dessous d'elle, formant deux anneaux gris, contigus. Ailes infér. d'un gris-noirâtre, avec le bord terminal et une ligne vague, plus obscurs. Dessous des inférieures un peu velu. Pattes postérieures en nageoires, de la couleur du fond. — Femelle semblable, mais d'un ton plus jaunâtre ou plus roussâtre, avec la frange des ailes infér. teintée de roux et leur dessous glabre, et les pattes de forme ordinaire.

Chenille cylindrique, épaisse, à seize pattes, atténuée aux extrémités, d'un gris-jaunâtre, avec la vasculaire et les sous-dorsales continues, d'un brun-terreux, et la stigmatale large, blanche, surmontée d'une large bande grise. Stigmates bruns, larges. Tête et pattes de la couleur du fond. Ecusson du cou d'un gris-noirâtre, marqué de trois lignes claires. Elle vit sur des *Hypericum*, sur des plantes basses et peut-être sur des graminées. Elle s'enterre vers le commencement d'août. Chrysalide d'un rouge clair, un peu déprimée sur le dos, avec la pointe anale très-aiguë, et l'enveloppe des ailes un peu renflée. Le papillon se trouve à la fin d'août, dans les endroits herbus et les plants de patates.

A.

Teinte des ailes d'un cendré-jaunâtre dans le mâle, d'un gris-violâtre et parfois verdâtre, dans la femeille, avec les dessins en partie effacés. La tache noire du bord interne nulle, ou réduite à un très-petit point. La ligne coudée, immédiatement suivie d'une série de points vagues, noirâtres,

mieux marqués dans la femelle. Pattes en nageoires et poils du dessous des inférieures du ♂, tirant sur le jaune.

B.

Femelle à fond d'un brun-olive, presque uni, avec la frange de toutes les ailes rousse, et les dessins des ailes supér. entièrement absorbés par le fond. Corps brun, à anus fauve.

C.

Consiste principalement en des femelles d'un gris-ochracé ou jaunâtre, qui se rapprochent un peu, pour les dessins, de la *Frugalis;* les lignes y sont en partie effacées, hormis la coudée, qui, elle-même, n'est bien visible qu'au centre de l'aile, mais la double rangée de points qui la suit est bien distincte.

Cette variété paraît plus commune dans l'Amérique du Nord.

1775. Remigia Repanda Fab.

Fab. 133 — Enc. p. 283? = *Punctularis* Hb. 364 (la ♀) — Tr. III p. 306 — Gn. Ess. p. 248.

♀ 48mm. Ailes d'un jaune-fauve saupoudré de roussâtre, avec un filet terminal un peu festonné : les supérieures nuancées de lilas au bord terminal, avec deux lignes fines, noirâtres, ordinairement bien écrites : l'extrabasilaire fortement arquée en dedans; la coudée un peu sinuée. Tache réniforme indiquée par un trait noirâtre, et surmontant une grande tache annulaire. Une série de points et un trait apical ombré remplacent la subterminale. Ailes infér. avec une ligne noire, coudée au bord abdominal, et une large tache noire à l'angle externe, donnant naissance à une légère traînée qui va rejoindre l'angle anal. Dessous des quatre ailes d'un jaune-fauve vif; les supérieures avec une ligne, une bande et une lunule, noires.

Ile Saint-Thomas. M. N. Guadeloupe. Coll. Gn. et Lefebvre.

Je n'ai vu que des femelles. — Je ne connais pas le mâle, qui doit avoir beaucoup de rapports avec celui de la *Megas.*

Cette Noctuelle existait dans le cabinet impérial et dans la collection Mazzola, à Vienne, où elle était réputée européenne, sans qu'on pût bien préciser sa provenance. Hubner la figure parmi ses Noctuelles d'Europe, et mon collaborateur l'indique encore dans son dernier *Index*, comme de la Russie méridionale, tout en convenant qu'il n'en a vu aucune de ce pays. M. Eversmann, en effet, n'en fait aucune mention. Il est probable que les trois individus de Vienne venaient des Antilles.

C'est bien, au reste, la vraie *Repanda* de Fabricius, qui décrit aussi le mâle; mais il ne faut pas la confondre avec la *Repanda* de M. Boisduval,

qui est l'espèce précédente, et dont elle se distingue par sa couleur fauve bien prononcée, la forme arquée de l'extrabasilaire, les ailes infér., etc. Quelquefois, on voit une tache vague, d'un noir-violâtre au bord interne, dans l'espace médian.

1776. Remigia Megas Gn.

53mm. Ailes légèrement denticulées : supérieures épaisses, triangulaires, d'un cendré-violâtre poudré de brun, avec la ligne basilaire légèrement arquée, éclairée de jaunâtre et ombrée de brun. La coudée fine, brune, très-sinueuse, formant un coude sous la côte, puis presque droite, jusqu'à la 4e nervule inférieure, où elle rentre fortement en dedans, remonte jusque sous la réniforme, en dessinant une palette arrondie, puis redescend en arc jusqu'au bord interne. Une série de points noirs sur la subterminale, qui est en scie, mais peu apparente. Tache orbiculaire réduite à un très-petit point blanc. Réniforme annulaire, oblongue, à milieu obscurci. Quelques linéaments dans l'espace médian. Ailes infér. d'un gris-jaunâtre, avec deux lignes sombres, arquées, puis coudées, surtout la supérieure, en angle aigu vers la sous-médiane. Dessous des infér. garni de poils épais, roussâtres. Poils des tarses postérieurs encore plus longs que chez les espèces précédentes, et formant une sorte de palette élargie. Abdomen teinté de jaune roussâtre. Thorax légèrement zôné. Franges brunes, mêlées de clair au bord abdominal.

Femelle très-semblable, en grand, à celle de la *Repanda*; d'un jaune-roux vif, teinté de lilas, avec la frange rousse. Ligne subterminale indiquée en blanc-lilas, au sommet et derrière les points. Dessous de l'abdomen et des ailes d'un jaune encore plus vif.

Guadeloupe, île Saint-Thomas. Coll. Div.

La taille de cette belle espèce empêchera toujours de la confondre avec ses congénères. J'en ai vu plus de trente individus des deux sexes.

1777. Remigia Marcida Gn.

Je ne connais que le mâle de cette *Remigia*, qui surpasse encore, pour la taille, la *Megas*, dont elle se distingue par sa couleur pâle, sa coupe d'ailes, le point du bord interne, etc.

56mm. Ailes très-entières : les supér. épaisses, veloutées, d'un gris-carné très-pâle, avec quelques atomes peu distincts, et l'extrémité des franges teinté de brun. Toutes les lignes peu marquées, à l'exception de la partie moyenne de la coudée, qui est rousse, et derrière laquelle le fond se rembrunit. Points noirs bien marqués, mais ligne subterminale complètement absente. Tous les dessins comme chez *Megas*, à l'intensité près, et sauf que la palette du dessous de la réniforme a le côté interne aplati, et même un peu creusé. Un point arrondi d'un noir vif au bord interne, avant l'extrabasilaire. Ailes infér. d'un blanc-jaunâtre, avec deux lignes

faibles, grises, la première denticulée et formant un angle obtus vers la sous-médiane. Dessous des quatre carné, velu sur le disque, sans dessins. Pattes postérieures garnies en entier de poils carnés, très-épais, très-longs, à peu près égaux.

Savannah (Georgie américaine). M. N.

1778. Remigia Diffluens Gn.

45mm. Ailes supér. un peu dentées; d'un gris-brunâtre chez le mâle, d'un brun-roux chez la femelle, avec un filet terminal festonné, et les deux lignes médianes fines, à peu près droites, formant un trapèze avec les deux bords qu'elles atteignent. Dans ce trapèze, on voit une ombre un peu anguleuse qui borde l'extrabasilaire, une ligne fine en zigzag, touchant les deux bords, la tache réniforme, qui est grande, annulaire et comme doublée par un autre anneau excentrique semblable, enfin une tache également annulaire, très-arrondie, placée au-dessous. La ligne subterminale est assez mal écrite, régulièrement et profondément dentée en scie; il y a à son sommet une tache brune, vague, et au milieu du bord terminal une tache semblable. Ailes infér. obscures, avec deux lignes parallèles, subterminales, très-peu marquées, et la frange brune chez le mâle, d'un roux décidé chez la ♀. Dessous avec des lignes ordinairement mal arrêtées. Celui des inférieures garni, chez le mâle, de poils jaunâtres. Pattes postérieures du même sexe d'un jaune d'ocre clair, en nageoires, mais plus larges et plus aplaties sur le tarse, dont l'extrémité est aiguë.

Brésil. Coll. Gn. Mexique. Coll. Bdv.

GROUPE II.

1779. Remigia Archesia Cr.

Cr. 273 F.-G. (♀).

48mm ♂. Ailes presque entières, avec un filet terminal festonné : les supér. d'un cendré foncé un peu violâtre, avec trois ombres transversales, foncées : la première borde l'extrabasilaire, qui est très-nette, presque droite et précédée d'un point noir sous la sous-médiane; la seconde est plus incertaine, large à la côte, en pointe au bord interne, denticulée extérieurement; elle couvre la coudée, qui est fine, ondée, irrégulière, et qui, se combinant avec la tache annulaire qu'on observe d'ordinaire sous la réniforme, remonte et redescend par de grands détours, avant d'aller rejoindre le bord interne. Une fine ligne très-sinueuse et en zigzag la précède sur le disque et touche la réniforme, qui est assez mal écrite. La 3e ombre est terminale, comprend la frange et n'atteint pas les deux angles; elle est précédée d'une série de petits points. Les ailes infér. sont d'un gris obscur, avec une ligne, puis une bande partant de la côte et se divi-

sant, à la moitié de l'aile, en deux lignes tremblées; puis enfin une tache au milieu du bord terminal, comprenant la frange, noires. Le dessous de ces ailes est carné, garni de poils luisants, avec les dessins que je vais décrire dans la ♀, mais moins bien marqués. La poitrine et les pattes sont très-velues, mais les pattes postérieures ne sont point en nageoires et ont les tarses complètement nus.

♀. Ailes supér. mêlées de roux et de violâtre, avec les ombres moins marquées que dans le ♂, roussâtres; l'extrabasilaire plus droite, non précédée d'un point noir, mais suivie, au contraire, d'une tache noirâtre plus ou moins marquée. Le reste comme chez le mâle. Ailes infér. d'un jaune-roux, avec les bandes du mâle, mais plus marquées. Dessous d'un jaune fauve ou rougeâtre, vif: les supér. avec une lunule cellulaire, un trait, une large bande, plus épaisse inférieurement, et la frange, noirs. Les inférieures avec un point cellulaire, deux lignes parallèles, denticulées, et une teinte sur la frange, vis-à-vis de la cellule, noirs. Pattes de forme ordinaire.

Java, côte de Coromandel. Coll. Div.

A. **Virbia** Cr.

Cr. 273 H.

Je regarde cette Noctuelle comme une simple variété ♂ de l'*Archesia*. La figure de Cramer, quoique exacte, est un peu trop bariolée.

Les ailes supér. sont d'un gris beaucoup plus clair et saupoudrées de gris-lilas; les dessins y sont plus apparents. L'ombre terminale et le bord extérieur de celle qui la précède sont plus visiblement dentés en scie. Le fond des ailes inférieures est plus clair, ce qui rend les bandes plus apparentes; le côté externe de la principale est distinctement denté en scie. Le dessous est aussi plus clair, plus rougeâtre et mieux marqué. L'abdomen et les antennes sont d'un gris-jaunâtre très-clair.

Mêmes localités. Coll. Saunders et Bdv.

1780. Remigia Pellita Gn.

50mm. Même couleur que la var. *Virbia*, à laquelle elle ressemble, mais la ligne extrabasilaire est plus courbe, et, arrivée au bord interne, elle s'y prolonge en s'arrondissant jusqu'à la seconde ombre, avec le côté interne de laquelle elle forme une espèce de grand U, dont toute la moitié antérieure est lavée de noir fondu. La tache réniforme est découpée en clair, mais peu distincte, ainsi que tous les autres dessins de l'espace médian. La seconde ombre, triangulaire, n'est bien marquée que par en haut, et elle n'est point dentée en scie extérieurement, non plus que l'ombre terminale. Les points qui la précèdent sont bien marqués et un peu oblongs. Le dessin des ailes inférieures est comme chez *Archesia*, mais

bien plus confus. Il en est de même pour le dessous. L'abdomen est terminé par une brosse assez grosse et coupée carrément de poils jaunes, clairs.

Coll. Gn. Un seul ♂, qui m'a été signalé comme venant de la Cafrerie.

1781. Remigia Mayeri Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 104.

Elle ressemble beaucoup aux deux précédentes, mais elle est notablement plus petite, et ne dépasse pas, ainsi que le dit M. Boisduval, la taille d'*Algira*. Le mâle a les ailes supér. de la couleur de *Virbia* et *Pellita*, avec deux ombres transversales noirâtres : celle qui borde la ligne extrabasilaire est droite, peu oblique, et précédée d'un très-petit point noir ; l'autre est coupée à la côte par une tache vague, nettement arrêtée devant la réniforme et traversée par une ligne (la coudée) arquée et sinuée. La série de points et l'ombre terminale sont comme dans *Pellita*. Il en est de même des ailes inférieures. Les pattes postérieures ne sont pas très-velues, et les tarses sont entièrement nus. L'abdomen est bien conique et plus mince que chez l'*Archesia*.

Bourbon et Maurice. Coll. Bdv. et Guérin.

La femelle, ou du moins un individu venant également de Maurice, et que je crois tel, est très-voisine de l'*Archesia*, quoique beaucoup plus petite ; elle en diffère surtout par la forme de la ligne coudée, qui rentre un peu plus en dedans et forme un angle ou V vis-à-vis de la cellule. Les ailes inférieures sont un peu plus ternes. Le dessous est d'un jaune moins vif, très-saupoudré de brun, avec les bandes noires moins tranchées.

1782. Remigia Gregalis Gn.

41mm ♀. Ailes supér. d'un brun-grisâtre, un peu roussâtre, uni, sans lignes ni taches ordinaires distinctes. Une série de petits points noirs comme chez les autres espèces, précédée de quelques autres points parallèles, dont deux plus gros et délayés vis-à-vis de la cellule. Une tache noire sous la nervure sous-médiane, à quelque distance la base. Ailes infér. d'un gris un peu jaunâtre, avec une ligne discoïdale bien droite, n'atteignant pas les bords, et une bande subterminale divisée en deux vers le milieu. Frange ayant le milieu teinté de roux. Dessous d'un fauve obscur, avec les mêmes dessins que chez *Archesia*, mais moins marqués.

Java. Une seule femelle très-belle, du Muséum de la Cie des Indes.

Gen. NYMBIS Gn.

Chenilles...... — *Antennes filiformes, crénelées dans les femelles. Palpes ascendants, perpendiculaires, avec le 3e article moitié moins long que le se-*

cond, aciculaire; un peu velu. Abdomen cylindrico-conique, lisse. Poitrine velue, ainsi que les cuisses. Ailes entières, squammeuses, veloutées, sans dessins en dessous : les supérieures à apex aigu et subfalqué, avec le bord terminal renflé et arrondi, et les lignes distinctes; les inférieures arrondies, unies en dessus, et garnies en dessous, dans les mâles, de poils feutrés ou drapés.

Je ne présente les caractères de ce genre qu'avec une grande réserve, parce que je ne possède que deux individus mal conservés, dont un seul mâle qui n'a plus ni antennes, ni palpes. Une étude sur un plus grand nombre de sujets est donc nécessaire pour établir solidement le genre *Nymbis*, qui se rapproche un peu des *Mocis*, par le feutrage du dessous des ailes postérieures, et qui rentre dans cette famille par ses caractères généraux et l'aspect de l'insecte.

Les *Nymbis* sont de couleurs sombres, avec les lignes ordinaires dessinées par des filets plus clairs, accolés à des ombres vagues et fondues. Les taches sont visibles, mais surtout l'orbiculaire, qui, dans les deux seules espèces connues, a la forme d'un très-petit point blanc cerclé de brun. Les ailes inférieures sont unicolores et sans dessins, ainsi que le dessous.

Elles habitent l'Amérique.

1784. Nymbis Iniqua Gn.

52mm. Ailes supér. pulvérulentes; d'un brun foncé, avec un filet terminal légèrement ondé, et les deux lignes médianes très-visibles, perpendiculaires, droites, parallèles, un peu plus claires, et ombrées extérieurement. A égale distance des deux est la tache réniforme, grande, presque rectangulaire, occupant toute la cellule, et laissant pendre, par son côté interne, l'ombre médiane, qui est réduite à un filet perpendiculaire, mais un peu tremblé. Un très-petit point blanc remplace l'orbiculaire. La subterminale est nulle et remplacée par une série de points peu distincts. Ailes infér. d'un brun uni, avec la frange large et plus claire.

Brésil? Coll. Gn. Une seule ♀.

1785. Nymbis Textilis Gn.

41mm. Ailes supér. d'un brun foncé, avec un filet clair, terminal, légèrement ondé, et les quatre lignes ordinaires, fines, claires et continues : l'extrabasilaire presque droite, ombrée extérieurement; la coudée très-fortement rentrante au milieu, et figurant, avec le bord terminal, l'extrémité d'une spatule ou cuiller plus foncée, que divise dans son milieu la subterminale, droite, claire, et à laquelle est accolé un point sur chaque nervure. Tache orbiculaire réduite à un très-petit point blanc. Réniforme brune, ovale, mal marquée. Inférieures d'un brun-noir uni, fortement feutrées en dessous, ainsi que le disque des supérieures.

Brésil. Coll. Gn. Un seul ♂.

GEN. FELINIA GN.

Chenilles .... — Antennes...... Palpes ascendants, assez minces, le 2e article bicolore, le dernier moitié moins long, cylindrique, subspatulé. — Trompe moyenne. Thorax velu, sublaineux. Abdomen velu sur ses deux surfaces, caréné, crêté, terminé carrément par des poils dans les ♂. Pattes antérieures longues, munies de poils épais et un peu frisés, intermédiaires presque glabres, postérieures garnies dans toute leur longueur de poils épais, longs et laineux, disposés sur deux rangs sur les tarses. Ailes dentées, entières, épaisses: les supérieures triangulaires, aiguës au sommet; les inférieures arrondies.

J'ai établi ce genre sur un seul individu mâle bien conservé, mais privé d'antennes. Je ne le place dans cette famille qu'avec un peu d'hésitation, parce qu'il a l'abdomen crêté, caractère qui ne se retrouve dans aucun autre genre. Quant à ses pattes, il y a peu d'exemples chez les Lépidoptères d'une pareille villosité. Les poils qui les garnissent et qui croissent jusque sur les tarses, sont tellement serrés et tellement longs, que chacune des pattes égale presque le volume de l'abdomen.

L'espèce connue est Indienne.

1783. FELINIA SPISSA GN.

45mm. Ailes supérieures d'un gris-blanc marbré d'atomes plus foncés, avec les lignes extrabasilaire et coudée fines, d'un brun-noir. La première est très-sinueuse, et forme notamment un angle très-saillant au-dessus de la nervure sous-médiane. Elle limite une sorte de bande noirâtre qui se fond en s'avançant vers la base de l'aile; la seconde ligne est fortement et brusquement coudée presque vis-à-vis de l'angle précité. Entre les deux et à la côte, se voit une ombre large, mais vague, noirâtre, qui occupe la place de la tache réniforme, qu'on croit y entrevoir confusément. A l'apex se voit une large tache cunéiforme, noirâtre, bordée extérieurement de gris-jaunâtre. Une série de petits points très-fins, correspondant aux sinus des dentelures. Ailes infér. velues et jaunâtres à la base, puis brunâtres, avec une éclaircie blanchâtre près de l'angle anal. Dessous des supérieures ayant un faisceau de poils à la base.

Silhet. Coll. Saunders.

GEN. ISOGONA.

Chenilles .... — Antennes à cils isolés, mais longs et très-distincts dans les deux sexes. Palpes longs, très-comprimés, squammeux, le 2e article ensi-

forme, le 3e aigu, aussi aplati et squammeux. Tête petite. Toupet frontal s'avançant en pointe au-delà des yeux. Thorax aplati, à collier large et un peu relevé. Abdomen obtus chez les ♀. Pattes des ♂ assez courtes, mais très-abondamment garnies de poils renflés sur les tibias des deux premières paires, aplatis et s'étendant sur le tarse à la troisième. Ailes presque concolores : les supérieures un peu oblongues, aiguës et falquées à l'apex, et fortement coudées au milieu ; les inférieures prolongées en angle, au bout de la 4e nervule inférieure. Indépendante isolée et suivant le pli cellulaire.

Il est inutile d'insister ici sur les caractères bien manifestes de ce genre. Il ne se compose, jusqu'ici, que de deux espèces américaines qui ressemblent, au premier abord, à la *Mesogona Oxalina*, ressemblance, au reste, purement superficielle. Les lignes ordinaires y sont droites et disposées en trapéze très-nettement accusé. Les ailes inférieures sont à peu près de la même couleur que les supérieures, mais n'ont qu'une simple ligne qui commence au bord abdominal et qui expire avant le milieu de l'aile. Elles ne sont point drapées en dessous.

1786. Isogona Natatrix Gn.

40mm. Ailes supér. légèrement festonnées, ayant l'apex falqué, mais peu prolongé, et le coude du milieu du bord terminal arrondi ; d'un gris-brun un peu violâtre, avec des nuances d'un brun plus franc devant les lignes, la réniforme, et autour de la naissance de la coudée. Lignes fines, claires, liserées de foncé : l'extrabasilaire perpendiculaire, mais ondée ; la coudée droite, brisée en angle vis-à-vis de la cellule. Un petit point blanc à la place de la tache orbiculaire. La réniforme grande, annulaire, concolore, de forme normale, cerclée comme les lignes. Subterminale à peine indiquée. Ailes infér. ayant quelques atomes foncés au-dessous de la ligne abdominale. Dessous des quatre d'un gris uniforme. Les supérieures avec les traces de deux lignes claires, incomplètes. Collier luisant, du même brun que la côte des supér., finement liseré de clair. Tête et palpes du même brun. Reste du thorax de la couleur du fond. Dernier article des palpes triangulaire, aigu.

Amérique Septentrionale. Coll. Bdv. Un seul ♂.

1787. Isogona Continua Gn.

40mm. Ailes supér. oblongues, à peine festonnées, à apex très-prolongé et très-falqué, à coude bien marqué ; d'un gris-brun-violâtre, avec les lignes fines, claires, écartées, liserées de brun : l'extrabasilaire perpendiculaire, mais ondée ; la coudée droite, prolongée jusqu'à l'apex, et même sur la frange, croisée par le trait costal, qui est sa véritable origine : l'angle qu'elle y forme, l'espace entre son sommet et la côte, et la cellule avant la réniforme, teintés de brun-noir ; cette dernière de forme ordinaire, conco-

lore, grande; l'orbiculaire réduite à un petit point jaunâtre. Des atomes bruns remplacent la subterminale. Inférieures avec la ligne abdominale suivie d'une bandelette vague, plus foncée. Leur dessous d'un gris poudré, avec une ligne médiane à peine visible. Jambes et tarses (de la ♀) garnis de poils squammeux. Dernier article des palpes ensiforme, un peu hérissé.

Nouvelle-Fribourg (Brésil). Coll. Gn. Une ♀.

Gen. PANOPODA Gn.

Chenilles cylindriques, rases, allongées, à 16 pattes complètes, à tête arrondie, à corps moniliforme, sans éminences; vivant à découvert sur les arbres. — Chrysalides lisses, luisantes, à gaîne ventrale renflée, non efflorescentes. — Antennes crénelées de cils multiples, verticillés, plus longs jusqu'au tiers de l'antenne. Palpes peu ascendants-obliques, non arqués, le 3e article court, aplati, filiforme, obtus. Thorax subarrondi, à collier discolore. Abdomen lisse, conique. Pattes assez courtes, à jambes velues. Genoux des intermédiaires avec un fascicule de poils bien fourni, et le premier article du tarse seulement, garni de poils aplatis. Les quatre ailes entières, concolores, à lignes et taches distinctes.

Au premier aspect, on serait tenté de ranger ce genre dans les Trifides. Il a en effet un certain rapport avec les *Mesogona* et autres Orthosides; mais en comptant les nervules des inférieures, on est promptement désabusé.

S'il faut s'en rapporter au dessin d'Abbot, ordinairement fort exact, ce genre fournit trois espèces; cependant, il serait bon de voir en nature celle qu'il a représentée, avant de l'affirmer. Quoi qu'il en soit, j'ai dû la décrire sur sa figure, afin de ne pas rapporter la chenille, qu'il représente en même temps, à l'espèce que je possède en nature, et qui peut être différente. Je renvoie à l'histoire des espèces pour les détails sur cette chenille.

Rufimargo, Hb. Zutr. 45, 46, appartient peut-être à ce genre.

1788. Panopoda Rubricosta Gn.

45mm. Ailes d'un gris de poussière sablé de brunâtre : les supérieures avec deux lignes médianes très-écartées, presque parallèles, très-légèrement flexueuses, mais non dentées, fines et continues, d'un rouge ferrugineux, éclairées d'un filet jaune. Les inférieures avec une seule ligne semblable, partant de l'angle anal, mais expirant aux deux tiers de l'aile. Supérieures ayant, en outre, les deux taches ordinaires noires, savoir : l'orbiculaire réduite à un petit point, et la réniforme plus grande, en forme de larme. Côte des mêmes ailes d'un rouge-ferrugineux. Dessous sans dessins. Corps gris, avec le collier, les palpes et la partie interne des cuisses antérieures, ferrugineux. Faisceaux géniculaires gris.

Amérique Septentrionale. Coll. Gn. Un seul ♂.

1789. Panopoda Roseicosta Gn.

Elle paraît extrêmement voisine de la précédente, et peut-être est-ce la même espèce, ce que je ne puis décider sur un dessin. Voici les différences qui l'en séparent : Les ailes sont d'un jaune d'ocre clair, avec les lignes rouges plus largement éclairées de jaune. Les taches sont d'une autre forme : la réniforme en 2, et l'orbiculaire composée de deux points superposés et se liant presque avec la première. Enfin, les quatre ailes portent une série subterminale de taches jaunes.

La femelle diffère beaucoup du mâle. Elle est un peu plus grande, les lignes sont plus écartées. Une ombre médiane, bien accusée, traverse l'aile supérieure et s'accole, dans la cellule, à une large tache ovale, d'un jaune clair, qui remplace les deux taches ordinaires. La côte est largement teintée de rose clair. Il n'y a point de taches subterminales.

La chenille est d'un vert-jaunâtre vif, avec une stigmatale étroite, mais continue, d'un jaune-citron, au-dessous de laquelle se voient des traits obliques, bien marqués, de la même couleur. La tête est verte, les pattes écailleuses rouges, et les membraneuses jaunes, avec un point rouge au milieu. Cette chenille vit sur le *Juglans mucronata* et autres noyers. Elle se chrysalide entre des feuilles, au commencement de juin et à la fin de juillet.

Amérique Septentrionale, à la fin de juin et d'août, dans les bois de chênes.

1790. Panopoda Carneicosta Gn.

46mm. Ailes arrondies, entières ; d'un cendré-violâtre, avec le bord terminal lavé de brun, et une série subterminale, peu visible, de points blancs, ombrés de noirâtre ou de rougeâtre. Supérieures avec trois lignes distinctes, brunes : l'extrabasilaire droite ; la coudée sinueuse, arrondie, et l'ombre médiane étroite, passant sur la tache réniforme, qui est noire, très-nette, en forme d'L, dont la branche inférieure se prolonge jusque sous l'orbiculaire, qui est réduite à un point noir. Inférieures avec la trace peu visible d'une ligne faisant suite à la coudée. Dessous gris, saupoudré de rougeâtre, sans dessins. Collier d'un brun-rougeâtre.

Etats-Unis d'Amérique. M. N.

Gen. EPIDROMIA Gn.

Chenilles...... — Antennes filiformes, à peine crénelées dans les ♂. Palpes ascendants, courbes, le 2e article ensiforme, velu, le 3e court, nu, filiforme, terminé en pointe mousse. Thorax subarrondi. Abdomen cylindrique, allongé,

très-velu et laineux en dessous et à l'extrémité, qui est obtuse. Jambes antérieures épaisses, garnies de faisceaux de poils laineux et serrés: les intermédiaires avec des fascicules de poils aux genoux; les postérieures grêles. Tous les tarses nus. Ailes épaisses, veloutées, entières, un peu oblongues: les inférieures concolores, coudées au milieu du bord terminal, un peu velues en dessous; les supérieures ayant sur la même face de la cellule, au bord terminal, un espace rectangulaire couvert de petits poils soyeux.

Les caractères ci-dessus indiqueront assez en quoi ce genre diffère de ses congénères, et les curieuses particularités qu'il présente. Je n'en connais jusqu'ici que deux espèces, toutes deux du Brésil. Elles participent à la fois des genres précédents, par leurs ailes concolores, la villosité de leur ventre, etc., et des *Remigia*, par les poils feutrés du dessous de leurs ailes.

Outre les deux espèces que je décris, Hubner a figuré (Zutr. 277-278) une N. *Lienaris*, de Surinam, qui appartient certainement à ce genre, mais je n'ose la décrire sur sa figure, qui me paraît exagérée pour les couleurs et pas assez précise pour les dessins. On verrait avec surprise qu'il la classe dans son genre *Hemeroblemma*, si on n'était accoutumé à de semblables excentricités de la part de cet iconographe.

1791. Epidromia Pannosa Gn.

48mm. Ailes d'un gris-brun, un peu glacées de violâtre, avec le bord terminal teinté de brun fondu, et une ligne commune, mince, continue, non sinueuse, d'un jaune d'ocre très-clair, liserée de foncé, partant de la côte des supérieures, formant un coude marqué vers la 2e nervule de la sous-costale, puis continuant, sans déviation, jusqu'à l'angle anal des ailes inférieures. Ombre médiane plus ou moins marquée. Supérieures ayant, en outre, la ligne extrabasilaire ondée, et un petit point noir à la place de la tache orbiculaire. Dessous du même gris à peu près que le dessus, avec la pièce subapicale des supérieures d'un ton plus clair, et un épi arqué de poils plus foncés aux inférieures. Bouquets de poils des pattes antérieures d'un gris-métallique. Fascicules géniculaires d'un jaune ochracé.

Brésil. Coll. Bdv. et Gn. Je n'ai vu que des mâles.

1792. Epidromia Zetophora Gn.

Taille de la précédente et, à peu près de la même couleur. Les lignes sont aussi les mêmes, mais la tache réniforme est ici très-marquée, d'un noir velouté, étroite et en forme de ζ. On voit en outre, derrière la ligne, une série commune de taches brunes, irrégulières et isolées, et enfin, de petits points noirs, précédant le bord terminal.

Brésil. Coll. Bdv. Un seul ♂.

GEN. CEROMACRA GN.

Chenilles...... — Antennes des ♂ très-longues, squammeuses en dessus, dentées en dessous et garnies de cils, dont deux plus forts par anneau. Palpes ascendants, écartés, le 2e article large, aplati, ensiforme, velu-serré, le 3e aussi long, linéaire-aplati, un peu velu. Yeux très-gros chez le ♂. Thorax subcarré, velu-lissé. Abdomen allongé, très-velu en dessus et sur les côtés, et conique dans les ♂; beaucoup plus court, avec des poils sur les premiers anneaux seulement, et terminé en pointe dans les ♀. Pattes des ♂ velues : les postérieures ayant les tarses garnis de poils aplatis, celles des ♀ simplement un peu velues. Ailes oblongues, épaisses, entières, arrondies, à franges larges : les inférieures des ♂ ayant à la nervure sous-médiane une poche repliée, remplie d'un duvet laineux.

Si tous les genres étaient aussi caractérisés que celui-ci, l'Entomologie ne serait qu'un jeu. Les signes de reconnaissance sont aussi nombreux que saillants; et les énumérer ici, ne serait qu'un double emploi.

Le genre *Ceromacra* ne se compose jusqu'ici que d'une seule espèce, dont Cramer a donné depuis longtemps la figure.

1793. CEROMACRA TYMBER Cr.

Cr. 167 D.

50mm. Ailes supérieures d'un rouge de brique foncé, avec quatre à cinq lignes parallèles, un peu fondues, une lunule cellulaire et une teinte terminale plus foncées. Frange concolore. Ailes infér. d'un noir-brun uni, avec la moitié supérieure de la frange d'un blanc jaunâtre. Duvet de la poche subabdominale, d'un gris de fer. Dessous des quatre ailes d'un gris clair : les infér. avec une lunule cellulaire, une ligne discoïdale, épaisse, et une large bande terminale, brunes.

Femelle un peu plus petite, d'un ton moins vif, avec une traînée d'atomes d'un blanc-rosé, en avant de l'apex.

Cayenne, Surinam. Coll. Feisthamel. Un ♂, une ♀.

TRIBU VIII.

PSEUDO-DELTOIDÆ.

Chenilles....... — Papillons pyraliformes, à antennes souvent ciliées; à palpes très-longs, ascendants, redressés, dont le dernier article est long et linéaire; à corps mince relativement aux ailes, lisse; l'abdomen conique; à toupet frontal assez saillant; à pattes longues, ordinairement peu velues; à ailes larges, peu épaisses, concolores et à dessins communs; leur dessous ordinairement marqué de dessins bien distincts.

Cette tribu, la dernière des Noctuelles, se dégrade insensiblement jusqu'aux Deltoïdes, dont elle se distingue cependant par les caractères qu'on trouvera en tête de celles-ci. Elle est très-nombreuse en genres et en espèces, et chaque envoi un peu considérable en contient de nouvelles. Elle est donc destinée à prendre une grande extension, et peut-être à se diviser en plusieurs autres.

A. Ailes anguleuses.

- *a*. Dernier article des palpes long, filiforme et redressé. Abdomen velu en dessus. . . . . *Focillidæ*.
- *b*. Palpes sécuriformes ou recourbés au-dessus du front. Abdomen presque glabre. . . . . . *Amphigonidæ*.

B. Ailes entières, ou simplement dentées, ou aiguës à l'apex. . . . . *Thermesidæ*.

FAM. I.

FOCILLIDÆ Gn.

Chenilles ...... — Antennes minces, aiguës au sommet, simplement pubescentes dans les ♂. Palpes très-ascendants, à dernier article très-long, mince, redressé. Corps de force moyenne : le thorax assez velu ; l'abdomen un peu allongé, non déprimé, plus ou moins conique, muni en dessus de poils qui tendent à former des crêtes. Pattes longues, peu velues. Les quatre ailes anguleuses, concolores et à dessins communs, bien marqués en dessous. 1re nervule des inférieures insérée un peu en dehors des deux suivantes.

Famille qui se reconnaîtra facilement à la forme du dernier article de ses palpes et à ses ailes toujours plus ou moins anguleuses. Elle est peu nombreuse en genres et en espèces, et pourtant elle est répandue sur une grande partie du globe, ce qui fait prévoir qu'elle s'augmentera par la suite.

Gen. ZETHES Ramb.

Ramb. Ann. Soc. ent. 1833 p. 28.

Chenilles....... — Antennes pubescentes dans les ♂. Palpes ascendants-obliques, leur 2e article long, lissé, comprimé, formant un léger coude avec le 3e qui est également comprimé, grêle, non spatulé, sub-aigu. Toupet frontal serré, peu saillant. Tête petite, à yeux rapprochés. Trompe longue. Corps assez grêle, lisse : le thorax arrondi ; l'abdomen ne dépassant pas les ailes, cylindrico-conique. Ailes larges, très-anguleuses et un peu creusées au-dessus du premier angle, concolores, à franges longues, squammeuses, simples, à ligne coudée distincte, avec une grande tache costale, foncée aux supér. Dessins du dessous bien marqués.

A ce genre, créé par M. Rambur sur une espèce de la Corse qui a depuis été retrouvée en Hongrie, vient se rattacher une autre espèce exotique ; toutes deux, quoique partageant bien les mêmes caractères, peuvent constituer des groupes séparés. L'espèce européenne a les ailes plus minces, le corps plus grêle, l'abdomen plus brusquement aigu, les dessins du dessous plus incertains. Celle du deuxième groupe a l'abdomen conique, obtus, les ailes assez épaisses, veloutées, à dessins du dessous bien tranchés, quoique fondus.

M. Rambur nous a raconté les mœurs de l'*Insularis*. Elle se tient dans les broussailles et parmi les plantes basses, et quand on trouble son repos en marchant, elle s'envole et va se poser à peu de distance.

On voit que ces habitudes sont celles de la plupart des dernières familles qui viennent de nous occuper. On ne sait rien des chenilles.

Poplaria, Hb. (Zutr. 709-710), qu'il indique, à tort peut-être, comme de l'Amérique Septentrionale, me paraît appartenir à ce genre.

GROUPE I.

Type. ✱

1794. Zethes Insularis Ramb.

Ramb. Ann. Soc. ent. 1833, p. 29 pl. 2 f. 4 — Dup. Sup. III p. 552 pl. 47 = *Natlyi* Frey. III p. 43 pl. 232 f. 2.

Larv. ignot.

32mm. Ailes d'un gris-cendré pulvérulent, liseré de blanc, un peu festonné : les supérieures avec un angle bien marqué au bout de la 2e inférieure; les inférieures coudées-arrondies au bout de la 2e supérieure, et avec une pointe saillante au bout de la 2e inférieure. Ligne coudée très-sinueuse, non dentée, formant deux angles, et, entre eux, un large sinus arqué, limitant les espaces basilaire et médian, qui sont d'un brun-noir. Une grande tache costale, trapéziforme, du même brun. Inférieures avec la base et le disque aussi d'un brun-noir, mais plus confus, traversé par trois lignes vagues : leur dessous d'un cendré-brunâtre saupoudré, avec un trait arqué, blanchâtre, cellulaire, liseré de noir, et deux lignes vagues plus foncées. — Femelle semblable.

Corse, Hongrie, en juin. Coll. Pierret et Gn. Elle n'est pas encore bien commune.

GROUPE II.

1795. Zethes Hesperioides Gn.

36mm. Ailes d'un gris-violâtre varié de brun-noirâtre, avec un liseré jaunâtre un peu festonné : les supérieures avec un angle comme chez la précédente; les inférieures avec deux, aussi aux endroits indiqués ci-dessus, mais aussi prononcés l'un que l'autre; supérieures avec l'espace basilaire plus foncé, limité par l'extrabasilaire, ondée-arrondie; l'espace médian clair. Une tache costale comme chez la précédente, suivie d'une plus petite et plus vague à l'apex. Ligne subterminale, claire, en dents de scie aiguës, se continuant sur les inférieures, mais non dentée et formant un seul angle. Des taches brunes, vagues, dans les angles de ces ailes. Dessous des quatre ailes avec une bande médiane d'un blanc-lilas, divisée par une ligne fine, un léger trait cellulaire, un point blanc apical aux supérieures, et des nuances lilas et roussâtres, au bord terminal.

Java. Coll. Cie des Indes. Port Jackson. M. N. Paraît aussi rare à l'étranger que l'*Insularis* en Europe. Elle ressemble un peu à certaines Hespérides américaines.

GEN. THYRIDOSPILA Gn.

Chenilles...... — Antennes......: Palpes ascendants-obliques, le 2e article ensiforme, un peu renflé, squammeux, sans aucun poil, le 3e aussi long, droit, filiforme, spatulé. Trompe grêle et assez courte. Toupet frontal triangulaire, peu saillant, unicolore. Corps grêle : le thorax étroit, un peu oblong, légèrement bombé, squammeux-lissé; l'abdomen long et dépassant les ailes inférieures, cylindrique, flexueux à l'extrémité, terminé par un bouquet de poils bifides, recouvrant deux petits crochets grêles et recourbés. Pattes grêles, les tibias des intermédiaires fendus et portant une membrane soyeuse, recouverte d'écailles. Ailes subdentées, très-anguleuses, concolores et à dessins communs, marquées de taches demi-transparentes, très-visibles en dessous : les supérieures à aréole rhomboïdale; les inférieures à indépendante insérée au même point que la 4e.

Ce genre curieux ne manque pas, comme on voit, de caractères propres et bien tranchés. J'appelle surtout l'attention sur les crochets génitaux, qui sont filiformes, recourbés, et qui rappellent un peu ceux des Forficules, et sur les jambes intermédiaires, dont le côté externe est protégé par une membrane additionnelle, dont j'ignore l'usage. Un cordon de taches demi-vitrées, visibles surtout en dessous, achève de rendre la confusion impossible avec tout le reste de la famille.

Je regrette de n'avoir vu qu'un seul mâle privé d'antennes de cette curieuse espèce.

Elle habite l'Amérique.

1796. THYRIDOSPILA ENNOMOIDES Gn.

38mm. Ailes concolores, très-anguleuses, d'un cendré-violâtre, avec une série subterminale de petits points noirs, et toute la base, jusqu'au milieu, d'un brun-noir fondant en gris-violet et nacré, très-tranché et plus foncé sur les bords, où il est limité par un liseré clair, sinué : les supérieures à côte droite, à bord terminal taillé en angle au bout de la 2e nervule de la médiane, et marquées, outre la base, d'une grande tache costo-apicale, irrégulière, d'un brun-noir, liserée de clair, au-dessous de laquelle est une petite lunule : les inférieures ayant deux angles, l'un au bout de la costale, l'autre beaucoup plus marqué, au bout de la 2e inférieure, et marquées, outre la base, d'une série de taches noires, de l'angle anal à la nervure médiane; la dernière plus saillante. Dessous des quatre ailes d'un cendré-jaunâtre uni, avec une bande commune. Taches blanches, demi-transparentes, très-nettes, inégales, bordées ou coupées par des liserés fins, foncés.

Bahia (Brésil). Coll. Feisth.

GEN. CULTRIPALPA Gn.

Chenilles...... — Antennes...... Palpes quatre fois plus longs que la tête, étendus et dirigés en avant, minces, grêles, très-comprimés, squammeux-hérissés, le 2e article coxiforme, le 3e formant avec lui un angle très-ouvert, un peu plus large et tronqué au sommet. Trompe très-grêle. Corps grêle, squammeux, terminé par deux valves larges, transparentes, arrondies, d'un blond clair, très-déprimées latéralement et débordant notablement l'anneau qui les porte. Pattes longues, très-minces: les antérieures comprimées et ayant le tarse élargi et aussi couvert de poils écailleux que le reste. Ailes très-anguleuses, concolores et à dessins communs, sans taches vitrées : les inférieures ayant l'indépendante très-éloignée des autres nervules et très-rapprochée du pli cellulaire.

Au premier abord, ce genre paraît devoir rentrer dans le précédent, parce que l'insecte a à peu près la même tournure, mais on verra, en lisant les caractères ci-dessus, par combien de points essentiels il en diffère. Les palpes, les pattes et les valves anales sont les plus importants. Le dernier organe surtout est aussi différent que possible. Ici ce sont deux larges écailles ressemblant à deux coquilles, claires et cornées, tapissées, à l'intérieur, de poils hérissés et au milieu desquels est logé le pénis, contourné en corne de chamois, et dont l'extrémité extrêmement acérée est garnie de cils longs et recourbés.

L'espèce unique sur laquelle je fonde ce genre curieux, n'est malheureusement pas en meilleur état que l'*Ennomoides*. Elle est indienne.

1797. CULTRIPALPA PARTITA Gn.

32mm. Ailes très-anguleuses, festonnées de traits ondulés, fins, blancs, liserés de noir, avec une ligne commune médiane, ondulée-anguleuse, d'un blanc-lilas, divisée au milieu par un filet noir, et se reliant, dans la cellule, avec un trait circonflexe semblable, qui l'occupe tout entière. Avant cette ligne, la couleur est d'un brun-cannelle; après elle, elle est d'un noir-brun. Ailes supér. ayant, en outre, la demi-ligne et l'extrabasilaire semblables à la ligne médiane, et un petit point blanc remplaçant la tache orbiculaire. Dessous d'un gris uni, avec une faible ligne dentée, commune, et un petit point cellulaire noir, aux inférieures.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

Gen. FOCILLA Gn.

Chenilles...... — Antennes moyennes, simplement pubescentes dans les ♂. Palpes ascendants-obliques, le 1er article bicolore, le 2e droit, le 3e aussi long, filiforme, spatulé. Trompe courte. Thorax lisse, à ptérygodes un peu relevées. Toupet frontal aigu, bordé de deux petites lignes claires. Abdomen lisse, non déprimé, conique. Pattes moyennes, un peu velues. Ailes supérieures triangulaires, prolongées à l'apex ; inférieures formant un coude à l'extrémité de la 2e nervule de la médiane ; les quatre concolores, à dessins communs, veloutées, à franges courtes, avec les lignes et taches distinctes; la première nervule de la médiane insérée au-dessus et en dehors des deux suivantes.

Ce petit genre, composé jusqu'ici d'espèces exclusivement américaines, se reconnaîtra facilement au dernier article de ses palpes, qui est très-long et très-visiblement spatulé. Ses ailes anguleuses fournissent encore un caractère très-saillant. Dans toutes les espèces elles sont bordées d'une série de petits points noirs subterminaux, placés entre les nervures. On remarquera aussi, chez plusieurs espèces de ce genre, des taches discoïdales transparentes ou demi-transparentes. Le reste de l'organisation ne présente rien de saillant. Toutes les espèces sont en général fort jolies et de couleurs harmonieuses et vives, et leurs dessins sont très-tranchés et souvent très-nombreux, ce qui rend leur description très-longue.

Presque toutes les *Focilla* sont inédites.

1798. Focilla Sytis Gn.

48mm. Ailes entières, concolores, d'un noirâtre uni, légèrement glacé de violet, avec une série subterminale de petits points noirs, légèrement éclairés de blanc aux inférieures : les supérieures prolongées à l'apex, avec le bord terminal presque droit, mais rentrant inférieurement, et quatre lignes fines, peu marquées, presque parallèles, ondulées, noirâtres; l'extrabasilaire et la coudée finement et inégalement éclairées d'atomes blancs, plus visibles à la côte et au bord interne. Tache réniforme blanche, étroite et visible seulement dans sa partie inférieure. Ailes infér. avec trois lignes semblables, parallèles : les deux inférieures qui continuent la subterminale et l'ombre médiane, seules éclairées de blanc. Une petite tache ovale, blanchâtre au bord abdominal, au bout de la dernière. Dessous un peu plus clair que le dessus, avec les mêmes dessins, au moins aussi marqués, sauf la réniforme. Frange concolore de part et d'autre. Quelques points blancs sur les côtés de l'abdomen. Sommet des palpes blanchâtre.

Brésil. Coll. Gn. Un seul ♂.

1799. FOCILLA CENTURIALIS Hb.

Hb. Zutr. 295, 296.

50mm. Ailes anguleuses et denticulées, d'un brun-lilas, avec trois lignes communes, tremblées ou dentées, un peu vagues, parallèles, d'un brun plus foncé : supérieures ayant, au bord interne, après l'extrabasilaire, une grande tache noirâtre au sommet, irrégulière, échancrée extérieurement et à la côte. Une tache semi-lunaire, vague, d'atomes blancs. Plusieurs de ces atomes à la base de l'aile et sur le thorax. Tache réniforme d'un gris sale, assez grande, avec un anneau concentrique, noirâtre. Dessous des quatre ailes d'un brun clair, poudré de noirâtre, avec les lignes du dessus de cette dernière couleur : les supérieures avec la côte d'un blanc-ochracé. Une série subterminale de petits points noirs de part et d'autre.

Amérique. M. N. Un seul ♂.

1800. FOCILLA GUERINI Gn.

52mm. Ailes variées de brun-chocolat, de brun clair et de gris-rosé : les supérieures avec le bord terminal denté par en haut, entier et un peu rentrant par en bas, marquées de deux lignes très-ondulées, parallèles, claires et ombrées de brun à la base, puis une grande tache ou bande s'étendant sur tout le milieu de l'aile et aux deux bords, et coupée, à la côte, par une large tache triangulaire, nette, d'un gris-rosé, renfermant les trois traits virgulaires, blancs, et au bord interne, par deux lignes rosées, non parallèles, aboutissant : l'une à deux taches arrondies, superposées; l'autre à la réniforme, qui est blanchâtre, transparente, et comme divisée en petits éclats par des traits bruns. Ailes infér. avec une ligne géminée, denticulée au milieu, marquée de noir. L'angle anal d'un brun-marron vif, et un espace d'un gris-rosé, après le coude. Une série commune, subterminale, de petits points noirs. Dessous d'un cendré-brunâtre, avec les points ci-dessus, deux lignes fines, médianes, dentées et brisées, et un point cellulaire, noirs. Thorax marron. Pattes cendrées. Premier article des palpes mi-parti de blanc et de brun.

Campêche. Coll. Guérin. M. N. Deux ♂.

Je l'ai dédiée à M. Guérin-Menneville, entomologiste bien connu.

1801. FOCILLA GHILIANII Gn.

Taille de la précédente. Ailes entières, d'un chamois-roussâtre, qui devient, en approchant du limbe, d'un cendré-jaunâtre : les supérieures à bord terminal légèrement arqué, avec l'espace basilaire noir, rempli

d'atomes d'un blanc-bleuâtre vif, et se prolongeant sous la sous-médiane. Tache orbiculaire seule visible, en forme de point, noire. Ligne coudée visible, surtout au bord interne, où elle est géminée, d'un blanc-violet. Une tache costo-apicale, semi-lunaire, du même blanc, teintée de chamois, contenant les traits virgulaires. Ligne subterminale, noire, géminée, onduleuse, épaisse. Ailes infér. à côte et bord terminal clairs. Deux lignes parallèles, ondulées, noirâtres, dont l'intervalle est comblé de roux-brûlé. Une ligne maculaire, discoïdale, et la base noirâtre, au bord interne. Une tache longitudinale noire, saupoudrée de blanc-bleuâtre. Une série commune, subterminale, de petits points noirs. Dessous très-marqué, et ayant du rapport avec celui de l'*Ennomos Evonymaria* : supérieures avec la côte, la ligne coudée, blancs, et la subterminale noirâtre; inférieures avec une grosse tache en dehors de la cellule, noire. Une tache noire sur l'abdomen correspond à celle-ci. Dessous de l'abdomen noirâtre, avec un point triangulaire, blanc à la base.

Cette belle espèce a été rapportée de Para, par M. Ghiliani, auquel je la dédie.

FAM. II

AMPHIGONIDÆ.

Chenilles....... — Antennes variables. Palpes très-ascendants, longs, dépassant la tête, de forme peu ordinaire. Trompe moyenne. Corps lisse, le thorax velu, l'abdomen conique dans les ♂. Pattes fortes, très-velues dans les ♂, à tarses nus. Ailes larges, très-anguleuses, souvent inégalement dentées, à franges étroites, épaisses, pulvérulentes, concolores, à dessins communs, leur dessous bien marqué; la 1re nervule insérée généralement au-dessus de la seconde.

Je désirerais vivement connaître les chenilles de cette famille qui, quelque peu nombreuse qu'elle soit, contient peut-être des genres hétérogènes. On jugera, en lisant les généralités, des anomalies fréquentes qu'ils présentent presque tous. Au premier abord, on serait tenté d'y faire figurer notre *Gonoptera Libatrix*, et en étudiant la famille de plus près, on est, pour ainsi dire, étonné de voir que ses antennes, ses palpes, son abdomen, l'en éloignent considérablement, et que la coupe des ailes a seule produit cette illusion.

Les Amphigonides sont en effet remarquables par cette coupe, qui offre, dans tous les genres, des angles bien prononcés au bord terminal, mais qui varient avec les genres et parfois même avec les espèces. Leurs palpes sont de formes tout-à-fait insolites, quoique ceux des divers genres ne se ressemblent pas entre eux : tantôt leurs deux derniers articles sont sécuriformes et très-comprimés ; tantôt ils sont moins élargis, mais ils se recourbent alors fortement au-dessus de la tête.

GEN. LACERA GN.

Chenilles....... — Antennes filiformes, pubescentes dans les ♂. Palpes ascendants, recourbés au-dessus de la tête, non comprimés ; leur dernier article de la moitié du précédent, grêle, obtus. Corps peu robuste, lisse, le thorax velu, à collier un peu relevé, l'abdomen mince, conique, velu sur les premiers anneaux dans les ♂, presque glabre dans les ♀. Jambes garnies dans les ♂ de poils épais, laineux ; tarses entièrement nus, à articles peu distincts. Ailes larges, laciniées, velues à la base, à franges étroites, veloutées, les quatre concolores et participant des mêmes dessins, au moins aussi variées en dessous qu'en dessus ; la 1re nervule insérée bien au-dessus des deux suivantes, près de la 4e.

Ce genre paraît contenir deux espèces, mais je n'en connais qu'une seule en nature, et, quoique la seconde en paraisse extrêmement voisine, à en juger par la figure de Cramer (*Alope* 268 E F.), il me reste encore quel-

ques doutes, fondés surtout sur son habitat, qui est bien différent de celui de la *Capella*, si Cramer n'a pas fait d'erreur.

La connaissance des premiers états des *Lacera* nous apprendra si elles sont ici à leur véritable place. Elles font la transition avec la famille précédente.

1802. Lacera Capella Gn.

42mm. D'un brun clair, légèrement violâtre. Ailes supér. formant, dans leur milieu, un angle tronqué et comme bidenté. Deux lignes noires, distinctes, mais un peu interrompues : l'extrabasilaire ondée; la coudée s'écartant brusquement et considérablement vers le sommet de l'aile, et près du bord interne, pour embrasser deux taches claires. Une tache blanchâtre à la place de l'orbiculaire. Au-dessous, un grand anneau réniforme, noir. Ligne subterminale en dents de scie, ou zigzags aigus. Ailes infér. dentées-irrégulières, avec deux lignes vagues, noirâtres, éclairées de blanchâtre intérieurement. Une fine bordure de traits noirâtres, parallèles à la frange. Dessous des quatre ailes très-varié de jaune-brunâtre et de blanc-violâtre ; cette dernière couleur au bord terminal. Une tache réniforme, étranglée dans son milieu, dans la cellule des inférieures. Poils des jambes bruns, ceux des cuisses antérieures, laineux, noirâtres. Tarses d'un jaune d'ocre.

Femelle ayant les palpes beaucoup moins recourbés que le mâle. Pattes moins velues; les jambes antérieures et les palpes d'un brun-roux.

Java, Indes Orientales. Coll. Div. Ne paraît pas très-rare.

Gen. AMPHIGONIA Gn.

Chenilles .... — Antennes à peine crénelées de cils dans les ♂, filiformes dans les ♀. Palpes très-ascendants, le 2e article long, très-arqué, non comprimé, le 3e du tiers, bien distinct du précédent. Corps robuste, lisse, le thorax arrondi, velu-squammeux, l'abdomen non aplati, épais, cylindrico-conique. Pattes assez courtes, tachées de blanc, à jambes épaisses, garnies de poils ou d'écailles serrés. Ailes larges, concolores, formant un angle très-saillant au milieu du bord terminal.

Genre fondé sur trois espèces seulement, de provenances bien différentes, et que je n'ai même pu observer concurremment. Cependant, d'après les notes que j'ai conservées, je ne vois rien qui empêche de les réunir. La forme de leurs palpes et de leurs antennes ne permet pas de les confondre avec les *Teratocera*, et les rapproche au contraire des *Lacera*, dont elles se distinguent par d'autres caractères bien suffisants. On remarquera la netteté des taches ordinaires en dessous.

1803. AMPHIGONIA INSANA Gn.

40mm. Ailes dentées et anguleuses, d'un gris-violet foncé, mêlé çà et là de noirâtre et de rougeâtre, sablées d'atomes blancs clair-semés, avec de petits points blancs, terminaux, au bout des nervules : supérieures avec les deux lignes médianes peu visibles, jaunâtres, liserées de foncé ; la coudée dentée en lunules, et se prolongeant sur les ailes infér. Ombre médiane noirâtre, droite, se prolongeant aussi sur les ailes infér. : l'espace entre elle et la coudée, plus noirâtre que le fond ; subterminale réduite à un léger trait jaune, subapical, entouré de noir. Tache réniforme bien distincte, oblongue, d'un testacé clair, avec un trait noirâtre, intérieur, et la partie inférieure d'un blanc-ochracé vif. Ailes infér. ayant une petite ligne jaune, naissant à l'angle anal, expirant bientôt, et au-delà, une liture claire, rougeâtre, tridentée. Dessous des quatre ailes d'un gris obscur, très-saupoudré de blanc, avec une ligne commune, médiane, blanche. Les supérieures ayant, en outre, la tache réniforme d'un jaune clair, à milieu roussâtre. Les palpes manquent.

Quito. Coll. Gn. Une ♀.

1804. AMPHIGONIA ISOA Gn.

55mm. Ailes d'un brun-noir, nuancé, par places, de brun plus clair, et devenant d'un gris-violâtre en approchant du bord terminal, avec une série subterminale de points : les supérieures avec plusieurs lignes fines, d'un brun-foncé, liserées de jaunâtre ; la coudée formant un zigzag très-écarté dans sa partie inférieure ; la subterminale non ondulée, mais brisée en angle très-prononcé, vis-à-vis le grand angle de l'aile, et interrompue près du sommet par une tache noire, carrée, sur laquelle le liséré de la ligne devient d'un bleu-noirâtre. Tache orbiculaire petite, très-noire, cerclée de jaunâtre ; réniforme à peine indiquée par quelques traits interrompus d'un jaune clair. Ailes infér. avec une lunule et une ligne discoïdales, jaunâtres, peu marquées, puis coupées par une ligne forte, droite, noire, éclairée d'un bande d'un violet clair, divisée par un filet lilas. Dessous d'un brun clair, avec les points subterminaux, une ligne médiane maculaire, les deux taches ordinaires et une grande lunule près du sommet, d'un jaune clair.

Para. M. Ghiliani. Un seul ♂.

1805. AMPHIGONIA HEPATIZANS Gn.

55mm. Les quatre ailes prolongées en angle très-aigu dans leur milieu, d'un brun-violacé ou hépatique : supérieures avec trois lignes ondées, plus obscures, peu visibles, et une 4e qui limite nettement un

large espace terminal d'un gris-carné clair, qui vient échancrer le fond en un large demi-cercle dans tout le milieu; la place de la ligne subterminale est indiquée, dans ce demi-cercle, par une ligne fulgurée, rougeâtre. A l'apex est une tache brune. Ailes infér. ayant des lignes sombres, continuant celles des supérieures. Dessous d'un cendré-violâtre, avec une ligne centrale, commune, très-fine, droite, brune, éclairée de blanc : supérieures avec une tache orbiculaire, cerclée de jaunâtre; une réniforme d'un roux-ferrugineux, liseré de noir, et deux points apicaux jaunâtres et ferrugineux; inférieures avec une tache cellulaire, réniforme, jaunâtre, cerclée de noir et marquée, au centre, d'un trait roux. Des atomes jaunâtres, clair-semés, sur la moitié des ailes et sur les pattes, le thorax et la poitrine.

Indes Orientales. Coll. Gn.

GEN. TERATOCERA Gn.

Chenilles .... — Antennes des ♂ à tige extrêmement épaisse, velue en dessus, et garnie en dessous de cils courts et raides; celles des ♀ filiformes-pubescentes. Palpes ascendants-verticaux, larges, très-comprimés, à 3e article aussi comprimé et aussi velu que le second, échancré au sommet, terminé par des poils squammeux. Trompe moyenne. Corps robuste, lisse, le thorax subcarré, velu, l'abdomen épais, conique dans les ♂, cylindrico-conique, obtus dans les ♀. Pattes courtes, à jambes velues, aplaties. Ailes épaisses, anguleuses et inégalement dentées, à franges étroites.

Voici certainement un des genres les plus singuliers, quant à la forme des palpes et des antennes. Les premiers sont garnis de poils grossiers, écailleux, qui les rendent très-larges et très-aplatis; le 3e article en est aussi couvert que le second, surtout à l'extrémité, où il forme une crête échancrée ou coupée tout-à-fait carrément. La structure des antennes est encore bien plus curieuse : leur tige, au lieu d'être mince et filiforme comme chez tous les autres Lépidoptères, a ici près de deux millimètres d'épaisseur; elle est aplatie sur les côtés, garnie de poils furfuracés : ses cils sont placés tout-à-fait en dessous, et chaque rangée est séparée par une étroite cannelure. Sur le dessus, l'antenne s'ouvre vers son milieu et laisse apercevoir la partie solide de la tige, bordée de chaque côté de poils écailleux. Vers les trois quarts de sa longueur, s'élève une crête de poils squammeux, comprimée latéralement et comme étagée. Enfin, à partir de cette crête jusqu'à son extrémité, l'antenne redevient d'une forme ordinaire et se contourne seulement en corne de bélier comme chez plusieurs autres Lépidoptères. Toutes ces anomalies disparaissent dans les femelles, dont les antennes sont simplement filiformes.

La coupe des ailes des *Teratocera* est particulière : les supérieures sont très-aiguës à l'apex et même un peu falquées, puis le bord est droit jusqu'à

la 3e nervule de la médiane; il rentre alors brusquement en formant deux dents ou échancrures plus ou moins profondes. Les inférieures ont deux saillies principales à la seconde nervule de la costale et de la médiane, et plusieurs dents secondaires. Le dessin consiste principalement en une ligne commune presque droite, coudée au sommet des supérieures, puis en deux autres lignes moins marquées. Les points ou taches cellulaires des inférieures sont placés sur un petit espace plus transparent que le reste de l'aile.

Les *Teratocera* sont américaines. Cramer a connu le type du genre. Il paraîtrait d'après le nom qu'il lui a donné, que la chenille vit sur les bruyères.

Hubner a également connu une espèce qu'il a figurée dans son *Zutraege*, sous le nom de *Congemmalis*, et qu'il a prise pour une Pyralide.

1806. Teratocera Vitrimacula Gn.

52mm. Ailes d'un testacé clair, saupoudrées d'atomes bruns espacés, avec une ligne commune formée d'atomes noirâtres et à peine éclairée inférieurement, droite aux inférieures, et recourbée en coude arrondi au sommet des supérieures. Celles-ci ayant, en outre, la trace de deux autres lignes, dont la première contiguë à la tache orbiculaire, qui est petite et omicroniforme; inférieures ayant, dans la cellule, une grande tache vitrée, accolée à une plus petite, et dont le centre est envahi par la couleur du fond. Une série commune de points noirs éclairés de blanc. Dessous très-saupoudré, avec la ligne du dessus denticulée. Dernier article des palpes formant, avec la crête du second, une bifurcation marquée.

Cayenne. Coll. Feisthamel. Une seule ♀.

1807. Teratocera Congemmalis Hb.

Hb. Zutr. 309, 310.

Je ne l'ai pas vue, et elle paraît se rapprocher beaucoup de ma *Vitrimacula;* mais sa couleur toute différente, d'un gris-violet foncé, avec le disque testacé, la tache réniforme et l'ombre médiane bien marquées, une ligne rousse qui suit la ligne transverse des inférieures, toutes les couleurs aussi foncées en dessous, et l'abdomen brun, avec les premiers anneaux ochracés, ne me permettent pas de les réunir, jusqu'à ce que je l'aie vue en nature.

Surinam.

1808. Teratocera Ericata Cr.

Cr. 370 E ♂, 287 D ♀ = *Mirandalis* Hb. Ex. Schm.

42mm. Ailes d'un rouge de brique, mêlé çà et là de jaunâtre, et pou-

dré d'atomes noirs, avec une ligne commune, presque droite, rougeâtre ou noirâtre, et suivie d'une bandelette gris-jaunâtre ou cendrée. Les ailes infér. ont, en outre, deux points noirs cellulaires placés sur un trait d'un ochracé un peu transparent; supérieures ayant deux lignes parallèles noirâtres, ordinairement peu marquées, et une tache costo-apicale d'un gris-jaunâtre ou cendré, semi-lunaire et liserée d'un filet blanc, qui forme le coude, très-aigu, de la ligne commune. Une tache arrondie, blanchâtre, plus ou moins distincte et liserée d'atomes clairs, est contiguë à cette ligne, entre les 3ᵉ et 4ᵉ inférieures. Dessous d'un gris-carné-jaunâtre, poudré de noir, avec une bande médiane rougeâtre, et une série subterminale de points, dont quelques-uns forment des taches plus grandes. Dernier article des palpes très-long, aussi large que le précédent, et coupé carrément au sommet.

Surinam, Jamaïque, Guadeloupe. Coll. Saunders et M. N.

Les individus de de la Guadeloupe sont d'un rouge plus clair, avec les dessins plus distincts.

Il est surprenant que Hubner n'ait pas reconnu cette espèce dans Cramer, où les deux sexes sont pourtant bien figurés.

FAM. III.

THERMESIDÆ Gn.

Chenilles ...... — Antennes garnies dans les ♂ de cils plus ou moins visibles, et dans les ♀ de cils très-fins, appréciables seulement à la loupe. Palpes longs, ascendants, dirigés en avant, minces, à 3e article ordinairement long et linéaire. Trompe moyenne ou courte. Corps plus ou moins grêle, peu velu, lisse : le thorax arrondi, l'abdomen ordinairement effilé et conique dans les ♂; Toupet frontal s'avançant en pointe entre les yeux. Ailes larges, presque toujours entières, concolores et à dessins communs, à franges [illegible] ou [illegible], marquées d'une série de points à la place de la ligne subterminale; leur dessous ordinairement orné de dessins bien marqués, à nervures saillantes, la 1re nervule insérée le plus souvent très-près des deux suivantes et dans tous les cas jamais à la hauteur de la 4e.

Voici une famille considérable, et cependant il y a tout à parier qu'elle fera plus que tripler par la suite. Les genres tranchés y abondent, et nous nous apercevons que nous approchons de la grande division des Pyralites où le créateur a varié ses types plus que dans toute autre. La tribu des Pseudo-Deltoïdes a, en effet, déjà un air de famille avec les vraies Deltoïdes : les palpes longs et relevés, les pattes grêles et allongées, les ailes minces, larges, marquées de la série de points et offrant en dessous la lunule cellulaire éclairée et la ligne oblique, etc., n'y manquent point. Les genres *Hypenaria*, *Plaxia*, *Palyna*, *Renodes*, *Dialithis*, etc., nous en offrent des exemples. D'autres genres, cependant, rattachent ces Noctuelles aux familles précédentes. Les *Argidia* et les *Selenis* ont les pattes postérieures en rame comme dans la famille des Remigides; les *Sympis* ressemblent, au premier abord, à certaines Ophiusides; le genre *Hypospila* rappelle les Bolinides par ses palpes, etc., etc.

J'ai dit, et je répète, que les Thérmesides s'augmenteront considérablement par la suite, soit en genres, soit en espèces, et il se pourra bien alors qu'on y trouve matière à former plusieurs familles; mais dans l'état actuel de nos découvertes, je ne crois pas qu'il y ait avantage à les scinder, du moins n'ai-je pu le faire d'une manière satisfaisante, quoique j'aie eu peine à coordonner les genres en une ligne directe, ce qui est souvent un signe qu'il y a lieu à division.

C'est ici surtout que le peu d'étude qu'on a faite jusqu'ici des exotiques est à regretter; il n'y a pas une seule chenille de connue dans une famille si vaste, et nous en sommes strictement réduits aux conjectures. D'après les miennes, les chenilles de plusieurs genres doivent se rapprocher de celles des *Hypena*, c'est-à-dire qu'elles doivent être allongées, cylindriques,

garnies de poils isolés, avec la première ou les deux premières paires de pattes plus courtes. Elles doivent être vives et se rouler au moindre contact, mais il s'en faut bien que je puisse étendre ces conjectures à tous les genres. Les mœurs des insectes parfaits ne sont guère plus connues.

La différence entre les sexes est assez marquée dans les Thermésides ; on le conçoit surtout pour celles dont les antennes sont longuement ciliées. Mais indépendamment de ce caractère, les femelles, dans plusieurs genres, sont d'une couleur très-différente des mâles, et cette différence, en laissant voir plus ou moins les dessins, amène une modification telle qu'on est tenté de faire une espèce de chaque sexe, quand on n'a pas sous les yeux un nombre suffisant d'individus. Les genres *Thermesia* et *Azeta* surtout, sont dans ce cas.

On trouve des Thermésides dans toutes les parties du globe, l'Europe exceptée ; si les Amériques et les Indes nous en fournissent plus que les autres contrées, c'est qu'elles sont plus fréquemment explorées entomologiquement.

Les auteurs ont figuré et décrit plusieurs Thermésides. Cramer, surtout, en a donné une certaine quantité. Il est possible que Fabricius en ait décrit plus qu'on ne le croit, et qu'il les ait confondues avec ses *Geometra*, où elles seront bien difficiles à retrouver, à cause de l'inexactitude habituelle de ses descriptions.

Gen. SYMPIS Gn.

Chenilles...... — *Antennes garnies tantôt de cils fins, très-courts et isolés, tantôt de barbules pubescentes, qui les rendent très-distinctement ciliées. Palpes ascendants-perpendiculaires, longs, à 2ᵉ article assez large, à 3ᵉ mince, squammeux. Thorax relativement assez robuste et velu. Abdomen court, très-conique et en pointe effilée, assez velu en dessus. Pattes médiocrement longues, à jambes velues. Ailes entières, assez épaisses, concolores : supérieures aiguës et falquées ; inférieures un peu prolongées à la nervure abdominale, à 1ʳᵉ nervule insérée un peu avant la 4ᵉ.*

Quelque peu nombreux que soit ce genre, il peut former autant de groupes qu'il contient d'espèces, et elles ne se rapprochent que par une patrie et un facies communs, l'abdomen de même forme, une coupe d'ailes semblable, et l'absence de cette ligne unique, oblique, commune, que nous allons trouver dans une grande quantité des genres suivants. Le dessous n'offre point non plus de dessins tranchés.

Le premier groupe est remarquable par ses palpes allongés, dont le dernier article est long et en cône allongé, et les ailes inférieures, où la ligne des supérieures ne se continue pas. Les pattes sont cotonneuses jusque sur les tarses. Les antennes sont filiformes à l'œil nu. Il devra peut-être former plus tard un genre séparé.

Les deux dernières espèces sont plus voisines ; cependant la seconde a les

antennes fortement ciliées, tandis que la troisième les à à peine crénelées. Du reste, leurs pattes sont plus courtes et plus épaisses, et le 3e article de leurs palpes est plus court, filiforme et bien plus distinct du précédent ; les dessins de leurs ailes, peu marqués il est vrai, sont communs, et leur abdomen est encore plus conique et comme pyriforme.

Toutes ces espèces sont indiennes, et, à la première vue, on serait tenté de les ranger dans la famille des Ophiusides ; mais un examen plus attentif fait reconnaître que c'est ici qu'elles doivent se classer. Elles paraissent toutes inédites.

GROUPE I.

1809. Sympis Rufibasis Gn.

40mm. Ailes supér. ayant toute la base d'un roux-orangé, jusqu'à une ligne transverse, oblique, nette, droite, géminée, d'un bleu-nacré brillant, dans laquelle est confondue la tache réniforme du même bleu ; puis d'un briqueté-violâtre uni, avec une large tache orangée au bout de la cellule. Ailes infér. d'un gris-brun, largement teintées de violâtre à l'angle anal, avec une apparence de bande discoïdale, blanchâtre. Dessous d'un cendré clair, avec une fine ligne discoïdale, dentée, régulière, suivie d'atomes nombreux, et un petit point cellulaire d'un brun-briqueté. Thorax d'un fauve-orangé.

Java. Coll. Gn. et Cie des Indes.

C'est une des plus jolies espèces de la famille.

GROUPE II.

1810. Sympis Subunita Gn.

43mm. Ailes entières, d'un brun un peu roussâtre, uni, avec l'extrémité de la frange blanche, et une ligne médiane (la coudée) commune, ondée et denticulée, brune, à peine visible : supérieures ayant les deux taches ordinaires petites, d'un bleu intense ; la première punctiforme ; la deuxième réniforme, annulaire, moins marquée, et au-dessous de cette dernière, une grande tache d'un ferrugineux sombre, composée de deux ronds superposés et soudés. Un trait apical d'un blanc-cendré. Dessous d'un cendré-jaunâtre, avec le même trait et une série à peine perceptible de petits points blancs sur la ligne médiane. Angle anal des inférieures aigu.

Java. Coll. Cie des Indes. Un beau ♂.

1811. Sympis Suffumata Gn.

40mm. Ailes entières, d'un brun-fuligineux, poudré çà et là de quel-

ques écailles grises, avec une série terminale de très-petits points ochracés, et une ligne transverse commune, irrégulière, composée de traits contournés, très-fins, blanchâtres, ou d'un gris-ochracé : supérieures ayant, en outre, l'origine des deux lignes médianes, et une tache ovale, pleine, d'un gris-ochracé dans la cellule. La ligne va jusqu'à l'apex en traits blancs; aux inférieures, elle est divisée par une fine ligne dentée, de la couleur du fond. Dessous plus saupoudré de blanc, avec les mêmes dessins que dans l'espèce précédente. Antennes très-fortement ciliées. Tarse des pattes inférieures garni de poils épais, aplatis, en forme de rame, comme chez les *Remigia*.

Java. Coll. Cie des Indes. Un beau ♂.

Gen. ARGIDIA Gn.

Chenilles ...... — Antennes fortes, à tige pubescente dans les deux sexes et garnie de cils très-forts et rapprochés dans les ♂, fins et isolés dans les ♀. Palpes ascendants, arqués, le 2e article ensiforme, non comprimé, le 3e assez court, obtus au sommet. Toupet frontal dense, triangulaire, aigu. Corps assez robuste, lisse : le thorax élargi, velu, l'abdomen conique dans les ♂. Pattes fortes, très-velues : les antérieures l'étant moins que les autres; tarses des postérieures garnis de poils longs et denses, comme chez les Remigia. *Ailes entières, épaisses, veloutées, concolores, à dessins communs : les supérieures aiguës et subfalquées à l'apex, où la frange est blanche; les inférieures faiblement coudées vers le milieu du bord terminal.*

Je ne connais *de visu* que quatre espèces de ce genre, dont un seul mâle. A le voir, on le prendrait d'abord pour une *Remigia*, mais on ne tarde pas à s'apercevoir que la forme de ses pattes postérieures est pour la presque totalité dans cette illusion. Ce n'est que par supposition que je crois que les mâles des autres espèces les ont conformées de la même manière. Dans l'espèce qui est figurée par Cramer, ce caractère se trouve reproduit.

Comme beaucoup d'autres genres de cette famille, les *Argidia* ont les ailes traversées par une ligne commune, oblique; mais ici cette ligne ne part pas de l'apex et n'est autre que la coudée; en outre, elle n'est pas droite comme dans le genre ci-après, mais un peu ondulée; elle est suivie par une série de points souvent peu distincte, mais bien complète. Les taches ordinaires sont très-distinctes, et la réniforme est composée de deux taches rondes, soudées ou simplement superposées. Le dessous des ailes est encore plus vivement coloré et plus distinct que le dessus, et les trois lignes y sont apparentes, quoique la médiane soit la plus marquée.

Le genre *Argidia* se compose jusqu'ici de quatre espèces, toutes américaines, et dont une seule connue de Cramer, et que je n'ai pas vue en nature.

1812. Angidia Tomyris Cr.

Cr. 242 F G.

52mm. Ailes d'un brun-chocolat, avec la frange ferrugineuse, une série subterminale de points noirs éclairés de blanc, et la ligne transverse, blanche, liserée supérieurement de noir : supérieures ayant l'extrabasilaire du même blanc, et les deux taches ordinaires de la couleur du fond, cerclées de noir et pupillées de blanc; la réniforme ayant deux pupilles superposées, et surmontant une ombre médiane, noire. Inférieures avec deux larges taches noires, saupoudrées d'atomes d'un blanc-bleuâtre : l'une sur le disque, l'autre à l'angle anal. Dessous d'un rouge-ferrugineux vif. Les supérieures avec deux lunules cellulaires et trois lignes épaisses ; les inférieures avec deux lignes et une série subterminale de points noirs.

Surinam. Décrite sur la figure de Cramer, qui représente un mâle.

1813. Angidia Hyperythra Gn.

52mm. Ailes d'un brun de terre d'ombre, avec la ligne transverse, commune, formant un coude aigu au bout de la cellule, puis droite et oblique, d'un blanc-nacré ou un peu rosé, suivie d'une autre ligne maculaire du même blanc ; l'espace entre elles d'un rouge-porphyre foncé. Ligne extrabasilaire très-contournée, très-fine, du même blanc, liserée de noirâtre. Taches ordinaires larges, très-espacées, concolores, annulaires : la réniforme marquée de deux points noirs, superposés et écartés. Une ombre médiane assez marquée. Série subterminale de points blancs, ombrés de noir. Frange un peu rougeâtre, liserée d'atomes blancs. Dessous d'un rouge-fauve vif, avec deux lignes noires, dont la postérieure éclairée de lilas : les supérieures ayant, en outre, un gros point et un trait cellulaire, noirs, et l'apex noirâtre, avec une ligne subterminale fine, et la côte liserée de blanc. Pattes très-velues, du même rouge, mêlées de poils jaunes et lilas. Palpes ayant le côté extérieur d'un rouge vif bordé de gris-brun.

Cayenne. Coll. Feisth.

Superbe espèce qui paraît exclusivement propre à la Guyane. Je ne connais pas la femelle. Elle paraît bien voisine de *Tomyris*, qui n'en différerait que par les deux taches noires des inférieures, si la figure de Cramer est exacte.

1814. Angidia Callus Gn.

52mm. Ailes d'un brun-marron clair, avec la première moitié glacée de gris-lilas, et une ligne fine suivie, aux supérieures, de deux taches au-des-

sous des 2e et 3e nervules, et aux inférieures; d'un large espace qui s'étend presque jusqu'au bord, composé d'écailles et de poils fins, d'un blanc-lilas, coupé, sur ces dernières, par les points ordinaires, qui sont encore plus blancs. Supérieures ayant des atomes semblables à l'apex, où la frange est d'un blanc pur, et les taches ordinaires de la couleur du fond se détachant sur le glacé; l'orbiculaire ronde; la réniforme composée de deux taches superposées, arrondies, et dont l'inférieure pupillée de brun. Dessous d'un brun-rougeâtre, avec la ligne très-visible, rosée, liserée de brun, la ligne extrabasilaire noirâtre, peu distincte, commune, et l'origine de la subterminale tracée en blanc. Corps entièrement mêlé de poils gris-violâtres, ainsi que les jambes des pattes antérieures. Jambes postérieures abondamment garnies de poils. Base des éperons marquée d'un point blanc pur.

Cayenne. Coll. Feisth. Une seule ♀.

1815. Argidia Palmipes Gn.

50mm. Ailes d'un fauve-ochracé, pâle, glacé, aux mêmes endroits que la précédente, de gris-lilas, avec une ligne commune, un peu tremblée, de ce même gris, liserée vaguement de brun, et suivie d'une série subterminale de points noirâtres: supérieures ayant à la côte, et surtout à la naissance de la ligne, quelques places plus obscures, et les deux taches ordinaires, dont la réniforme grande, bilobée, avec un point noirâtre au milieu du lobe inférieur. Des traces de la ligne extrabasilaire. Dessous d'un fauve vif, glacé de rouge-minium, avec la ligne noire et rosée, et les deux autres lignes noirâtres, moins marquées; la subterminale tremblée et comme lunulée, aux ailes inférieures. Deux traits cellulaires aux supérieures. Pattes très-velues, d'un fauve-miniacé; les postérieures ayant le tarse en forme de palette très-large, jusqu'à l'extrémité.

Cayenne. Coll. Feisth. Un ♂.

Gen. ORTHOGRAMMA Gn.

Chenilles.....: — Antennes garnies dans les ♂ de lames serrées, courbes et pubescentes. Palpes ascendants-verticaux, bicolores, le 2e article non comprimé ensiforme, velu-serré, le 3e du tiers environ, filiforme, subspatulé, dressé. Toupet frontal dense, triangulaire. Thorax assez robuste, velu, lisse, à collier assez tranché. Abdomen des ♂ effilé, très-conique, lisse. Pattes moyennes, assez fortes, velues; les antérieures ayant les jambes plus épaisses, avec un fascicule de poils verticillés au genou. Ailes entières, assez épaisses, veloutées, concolores, à ligne commune, droite et gagnant l'apex: les supérieures aiguës au sommet; les inférieures plus ou moins prolongées ou anguleuses à l'angle anal.

Ce genre, intermédiaire entre les G. *Argidia* et *Thermesia*, se distingue

du premier par la forme des ailes et leurs dessins, les pattes antérieures et postérieures, et encore par les antennes, qui ne sont pas ciliées sur une tige pubescente, mais dont les barbules elles-mêmes sont garnies de poils. Il se distingue du second par l'épaisseur des ailes, le corps plus robuste, le dernier article des tarses, qui ne forme point coude avec le précédent, les antennes, la forme de l'abdomen, qui est en cône très-effilé et non cylindrico-conique, etc.

Une ligne commune bien écrite, droite, part de l'apex des supérieures pour venir aboutir au milieu du bord abdominal des inférieures. Elle est suivie des points ordinaires plus ou moins marqués, mais elle n'est pas visiblement rejointe sur les supérieures par un trait costal, oblique, en sens opposé, comme dans les *Thermesia*. Cependant, ce trait pourrait exister parfois, puisqu'il n'est autre chose que la naissance de la coudée, dont l'oblitération ne peut constituer un caractère sérieux.

Le genre *Orthogramma* se rapproche aussi beaucoup du suivant, mais il a un aspect différent et généralement plus robuste.

Toutes les espèces sont américaines et inédites.

1816. Orthogramma Coppryi Gn.

40mm. Ailes d'un jaune de basane uni, avec une ligne commune, très-nette, d'un rouge-ferrugineux, terminée, à l'apex, par une tache d'un gris-noir en dessus, d'un blanc-grisâtre en dessous, et suivie d'une série subterminale de petits points blancs et bruns, à peine distincts : supérieures ayant la côte un peu plus obscure, et des traces de la ligne extrabasilaire, et des taches. Dessous d'un jaune vif glacé, par places, de rouge-minium ou rosé, avec la ligne du dessus. Palpes mêlés de gris et de rouge. Dessous de l'abdomen d'un blanc-rosé. Collier bordé de brun.

Cayenne. Coll. Gn. Un seul mâle rapporté par M. Coppry de Châteaudun, qui a recueilli à la Guadeloupe plusieurs Lépidoptères intéressants.

1817. Orthogramma Rubripuncta Gn.

45mm. Ailes d'un fauve-rougeâtre, terne, sablé de brunâtre, avec de petits traits terminaux, contigus, noirâtres, et une ligne commune, épaisse, d'un rouge-ferrugineux, éclairée supérieurement de rosé fondu, et suivie d'une série bien marquée de points du même rouge, dont plusieurs pupillés de noir : supérieures ayant, en outre, l'extrabasilaire rouge, et les deux taches esquissées en gris-noirâtre ; l'orbiculaire punctiforme ; la réniforme très-grande, en 8 ouvert par en haut. Dessous d'un gris clair uni, avec la ligne et deux traits cellulaires plus obscurs. Jambes antérieures épaisses, d'un blanc-ochracé, avec un point brun extérieur, et les cuisses garnies de poils fins, gris, très-longs, redressés sur la poitrine. Deuxième article des palpes ferrugineux; troisième d'un blanc-ochracé.

Cayenne. Coll. Feisth. Je n'ai vu que des ♂.

1818. Orthogramma Livescens Gn.

38mm. Ailes entières, d'un brun-vineux clair, avec des places d'un brun plus pur autour des points noirs, et une ligne commune, épaisse, brune, éclairée de fauve, derrière laquelle est une série subterminale de petits points à peine marqués : supérieures très-aiguës à l'apex, où la côte est relevée et ayant, à la place des taches ordinaires, deux petits points noirs. Inférieures avec l'angle anal très-aigu. Dessous d'un gris-noirâtre uni, sans dessins : les supérieures avec la côte liserée d'ochracé. Collier ochracé. Palpes grêles.

Cayenne. Coll. Feisth. Une ♀.

La forme de ses ailes fera suffisamment reconnaître cette espèce.

1819. Orthogramma Patagonica Gn.

40mm. Ailes d'un jaune d'ocre sale : les supérieures oblongues, à apex aigu, mais très-courbé à la côte ; les inférieures peu développées, presque triangulaires, à angle anal aigu. Ligne commune incertaine, légèrement ondée, peu visible, surtout par places, noirâtre, liserée d'une légère teinte rougeâtre. Série de points bien visibles, noirs, très-finement éclairés de blanc. Ailes supér. ayant, en outre, une forte tache noire, apicale : l'extrabasilaire et l'ombre médiane noirâtres, ondées ; la seconde se continuant sur les inférieures, et les deux taches visibles ; l'orbiculaire ronde et annulaire ; la réniforme composée de deux ronds superposés et presque isolés ; le supérieur vide et ouvert extérieurement ; l'inférieur entier et rempli de couleur plus foncée : le tout assez peu marqué, sauf la tache apicale. Dessous d'un jaune vif, teinté de rougeâtre aux supérieures, avec trois séries de points ou traits d'un noirâtre-brûlé ; la seconde géminée aux supérieures : ces dernières ayant, en outre, deux points cellulaires de chaque côté de la première série ; les inférieures ayant, dans cette série même, un point cellulaire plus marqué.

Patagonie. Coll. Gn. Une ♀.

Gen. SANYS Gn.

Chenilles .... — Antennes assez longues, munies jusqu'au sommet de barbules longues, serrées, pubescentes, et dont l'extrémité est garnie d'un cil plus fort et long. Corps assez grêle, lisse ; le thorax étroit, peu convexe ; l'abdomen des ♂ cylindrique, un peu déprimé et brusquement terminé par une brosse rétrécie. Pattes longues, un peu velues ; les jambes des antérieures courtes, un peu élargies, sans fascicule de poils. Ailes entières, à ligne com-

mune; droite : les supérieures oblongues, aiguës et subfalquées à l'apex ; les inférieures un peu coudées au milieu et aiguës à l'angle anal.

Ce genre est si voisin pour les dessins du G. *Orthogramma*, qu'on est d'abord tenté de les réunir, mais il en diffère beaucoup pour les caractères, comme on le verra en comparant ceux que je donne ci-dessus. Il a en général un aspect plus grêle et plus phaléniforme, et il se rapproche un peu, sous ce rapport, des *Ephyrodes*, dont il diffère, du reste, à beaucoup d'autres égards.

Il se divise en deux groupes distincts, qui plus tard feront deux genres. Le premier est américain. Ses ailes sont minces, ses pattes assez grêles, ses dessins très-purs. Je n'ai pas vu les palpes, les deux individus que j'ai sous les yeux en étant privés.

Le second habite l'Inde. Son aspect général est plus massif, plus épais, plus fourré. Les lames de ses antennes sont encore plus serrées que dans le premier groupe. Ses palpes ont le 2e article large, comprimé, et le 3e filiforme-aplati, squammeux, tronqué au sommet, formant avec le second un angle sensible. Ses ailes sont plus épaisses, plus saupoudrées, à dessins moins nets et unicolores en dessous. Il se rapproche, à bien des égards, du genre *Heterospila*, mais il n'en a pas les caractères essentiels.

GROUPE I.

1820. SANYS CARNINA Gn.

40mm. Ailes d'un gris-ochracé fortement saupoudré de noirâtre, surtout derrière la ligne oblique : celle-ci très-nette, d'un rose-carné, avec un liseré noirâtre de chaque côté; mais le supérieur très-fin et l'inférieur épais et fondu. Une série de très-petits points clairs, accolés à un point noir. Nervules détachées en rose. Ailes supér. ayant, en outre, la côte liserée de rose. Les deux taches très-visibles, comblées de noirâtre : l'orbiculaire un peu étranglée; la réniforme en 8. Extrabasilaire très-nette, carnée, liserée de noirâtre, un peu arquée à la côte, puis presque droite. Dessous un peu plus clair que le dessus, avec un point cellulaire (géminé aux inférieures), et une ligne commune, fine, noirâtre. Deux séries de points précèdent la frange, qui est noirâtre, à extrémité rosée. Pattes annelées de brun et d'ochracé.

Nouvelle-Fribourg (Brésil) Coll. Gn. Un ♂.

1821. SANYS IRROSEA Gn.

Elle est très-voisine de la précédente; mais tout ce qui est rosé dans cette dernière est ici d'un blanc à peine carné, et la teinte générale est le brun-de-noix clair. Les points sont plus marqués, plus oblongs. Aux ailes supér., l'extrabasilaire est tout-à-fait oblique et presque parallèle à la

ligne du milieu. Elle touche l'orbiculaire, qui est arrondie et très-rapprochée de la réniforme. Cette dernière est très-large et creusée seulement extérieurement. Toutes deux sont concolores et forment deux anneaux foncés, liserés de clair. Le dessous est clair sur les bords, avec les points subterminaux formant presque une ligne. Les pattes sont moins distinctement annelées.

Cayenne. Coll. Feisth. Une ♀.

GROUPE II.

1822. Sanys Pulverata Gn.

25mm. Ailes d'un testacé-jaunâtre clair saupoudré d'atomes noirâtres, grossiers, avec un léger feston et de petits points terminaux, noirs. Ligne coudée bien droite, d'un brun-jaune, lisérée supérieurement d'un filet brun, inférieurement de quelques atomes noirâtres. Les supérieures ayant, en outre, deux ombres à peine sensibles, à la place des lignes extrabasilaire et coudée, marquées, chacune dans la cellule, d'un point noir, peu apparent, à la place des taches ordinaires. Dessous plus saupoudré encore que le dessus, avec un point cellulaire pour tout dessin; et la frange très-dense et noirâtre derrière le feston, avec l'extrémité de la couleur du fond.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

1823. Sanys [illegible] Gn.

33mm. Ailes d'un gris-rougeâtre-briqueté, avec l'extrémité des nervures claire, et une série de très-petits points terminaux précédant la frange, qui est d'un rougeâtre uni. Lignes obliques très-fines, d'un ochracé clair, formant, aux supérieures, un angle très-aigu sur la 1re supérieure, avec une autre ligne semblable qui part de la côte. Extrabasilaire aussi visible et formant aussi un angle prononcé sur la sous-costale, puis légèrement tremblée jusqu'au bord interne. Un trait cellulaire fin, perpendiculaire, jaunâtre, non liseré, à la place de la réniforme. Dessus des inférieures d'un gris-testacé, saupoudré, avec deux lignes parallèles, subterminales, mal marquées, noirâtres, lavées de rougeâtre autour, et les points terminaux. Dessous des supérieures plus rougeâtre. Frange des quatre ailes d'un gris-testacé, avec l'extrémité étroitement, mais nettement rougeâtre.

Inde centrale. Coll. Gn. Une ♀.

Gen. HETEROSPILA Gn.

Chenilles .... — Antennes des ♂ garnies d'abord de barbules longues et pubescentes, puis filiformes et aiguës à l'extrémité. Palpes à second article

épais, large et velu, à 3ᵉ court et étroit. Trompe courte. Toupet frontal un peu prolongé, arrondi. Thorax déprimé, lisse, velu. Abdomen un peu aplati, lisse, terminé carrément. Pattes assez courtes, à jambes velues, cotonneuses. Ailes assez épaisses, squammeuses, veloutées, concolores, à ligne commune : les supérieures aiguës et falquées, à côte droite et surmontant dans les ♂ une dépression au milieu ; les inférieures prolongées en pointe obtuse, au bout de la nervure abdominale ; la 1ʳᵉ nervule insérée vis-à-vis de la 4ᵉ sur la disco-cellulaire, qui est fort rapprochée de la base, et réduit ainsi beaucoup la cellule.

Il n'y a qu'une espèce dans ce genre où les caractères abondent. Il forme exception dans la famille par son abdomen aplati, ses palpes épais et relativement assez courts, etc., etc. L'anomalie la plus curieuse qu'il présente, est une sorte de tache qu'on remarque à peu près au milieu des premières ailes, sous le bourrelet costal, qui, fortement relevé et velu depuis la base, subit là une inflexion ou déviation particulière. Cette tache est comme creusée dans l'épaisseur de l'aile, tant en dessus qu'en dessous, mais elle diffère sur ces deux surfaces : sur la première elle est composée d'écailles soyeuses rangées par sillons, perpendiculairement à la côte ; sur la seconde elle est garnie longitudinalement d'écailles oblongues, plumeuses, écartées et indépendantes les unes des autres. Il faut, bien entendu, renoncer à expliquer l'usage de cette déformation, qui est analogue à la tache cotonneuse qu'on observe dans les cellules de certains Diurnes du genre *Thecla*.

L'espèce unique de ce genre est indienne et inédite.

1824. HETEROSPILA FULGUREA Gn.

41ᵐᵐ. Ailes entières, d'un jaune d'ocre : les supérieures et la moitié interne des inférieures teintées de gris-violet, et saupoudrées d'atomes noirs, avec une série subterminale de très-petits points noirs, et une ligne fine, commune, droite, oblique, très-nette, très-rapprochée de la base aux inférieures, d'un brun foncé, éclairée de rouge-minlacé, et la ligne subterminale très-brisée et fulgurée, noirâtre, vague et bien marquée sur les quatre ailes. Supérieures ayant, en outre, l'extrabasilaire très près de la base, et un trait costal oblique, passant sur la tache creusée, noirâtres, et un très-petit point blanc à la place de l'orbiculaire ; inférieures avec un trait lunulé dans la cellule. Dessous d'un jaune d'ocre uni, concolore, sablé, sans ligne, avec la tache creusée et la frange d'un gris plombé.

Java. Coll. Cⁱᵉ des Indes. Un seul ♂ très-beau.

GEN. THIONA Gn.

Chenilles.. .... — Antennes moniliformes, pubescentes, crénelées de quelques cils rares et isolés. Palpes très-comprimés, étendus en avant, velus-squammeux, le dernier article presque aussi large que le second, coupé carrément au

sommet. Trompe moyenne. Corps grêle, lisse, peu velu. Tête petite. Pattes longues, presque glabres, toutes semblables, à articulations peu distinctes, et presque partout d'égale épaisseur. Ailes larges, entières, concolores, à ligne centrale commune, ayant un coude arrondi au milieu du bord terminal : les supérieures aiguës et falquées, à aréole régulière, rhomboïdale, le 2e rameau costal, et la 1re supérieure placés vis-à-vis l'un de l'autre et sur les angles du milieu; inférieures avec l'indépendante insérée à quelque distance de la suivante.

J'ai fondé ce petit genre sur une seule espèce assez voisine des *Orthogramma*, mais qui s'en éloigne à bien des égards. A la description de l'espèce, on verra les différences de dessin qui l'en séparent, comme, en lisant les caractères ci-dessus, on verra en quoi elle s'en sépare sur les autres points plus essentiels.

1825. Thiona Phalæna Gn.

40mm. Ailes entières d'un jaune d'ocre sale : les supérieures avec une ligne oblique un peu flexueuse, d'un jaune plus clair, ombrée d'un filet foncé; les inférieures avec cette même ligne plus droite, géminée, d'un gris-violet pâle. Quelques points vagues, noirâtres, disséminés, précèdent cette ligne aux ailes supér. à la place de la tache réniforme, et un seul petit point blanc occupe celle de l'orbiculaire. Quatre points noirs éclairés de blanc se voient au sommet, et enfin aux inférieures, il y a un point cellulaire et une série très-effacée d'autres petits points noirs. Dessous sablé d'atomes noirs, avec la ligne commune un peu effacée, violâtre et luisante, aux quatre ailes, et les points du dessus.

Brésil. Coll. Gn.

Cette espèce a, pour les couleurs, une analogie éloignée avec notre *Ennomos Syringaria*.

Gen. THERMESIA Hb.

Hb. Verz.

Chenilles...:.... — Antennes des ♂ entièrement garnies de poils serrés et crénelées de cils isolés qui les dépassent; celles des ♀ semblables, mais à cils et poils beaucoup plus courts. Palpes ascendants, connivents au sommet et formant le bec, le 2e article à peine courbé, le 3e long, mince, aplati et revenant plus en avant que le second. Toupet frontal en pointe aiguë. Corps grêle, lisse; l'abdomen cylindriquo-conique dans les deux sexes. Pattes longues, toutes semblables, moyennement velues. Ailes entières, peu épaisses, concolores, à dessins communs : les supérieures aiguës à l'apex; les inférieures arrondies. Dessins du dessous bien tranchés.

Ce genre, bien tranché, se distinguera facilement des précédents, si on

veut prendre la peine de comparer leurs caractères. Les espèces qui la composent ont un aspect grêle et comme phaléniforme, qui frappe d'abord les yeux, et qui, joint à la ligne oblique qui forme le dessin principal, les fait ressembler, au premier aspect, à certaines Boaphilides. Je l'ai divisé en trois groupes, qui sont assez tranchés, quoique tous présentent les caractères ci-dessus.

L'espèce, unique jusqu'ici, qui compose le premier, est la plus grêle et la plus phaléniforme de toutes. Ses pattes sont extrêmement longues et presque nues, ses palpes minces, avec le dernier article très-long et sétacé, ses antennes à cils courts, son collier nettement discolore.

Le second groupe a les antennes plus ciliées, les pattes plus courtes et plus velues, le collier concolore, les ailes plus épaisses et traversées par une ligne droite et bien écrite. Il habite l'Inde et l'Amérique, et pourrait se partager en deux sections, les espèces indiennes présentant quelques différences, surtout quant aux antennes.

Le troisième est américain. La ligne n'est plus ni oblique ni droite, et elle forme en dessous une série moniliforme. Hubner en a fait un genre sous le nom de *Chamyna*.

Je ne sais rien des habitudes de ces espèces, qui habitent généralement une grande étendue de pays, et qui paraissent s'y rencontrer très-communément, s'il faut en juger par le nombre considérable qui nous arrive, et par la connaissance qu'ont eue les auteurs de la plupart des espèces. *Dares*, Cr. 310 G, me paraît bien appartenir au second groupe, mais je n'ose la décrire sur sa figure un peu embrouillée, et sans connaître le dessous, qui est caractéristique dans ce genre. Il en est de même de *Farchon*, 189 C, du même auteur. Enfin, sa *Welleina*, 307 M, est peut-être aussi une *Thermesia*, mais cela est moins probable que pour les deux premières.

Hubner figure aussi dans ses Exot. Schm., également sous le nom générique de *Chamyna*, une espèce qu'il appelle *Homichlodes*, mais je ne suis nullement sûr que cette espèce, que je n'ai pas vue en nature, appartienne au G. *Thermesia*.

GROUPE I.

1826. Thermesia Marchalii Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 105 pl. 15 f. 6.

33mm. Ailes entières, minces, soyeuses, d'un cendré un peu jaunâtre, avec quelques écailles éparses, une série subterminale de points souvent oblitérés, et une bandelette discoïdale, commune, limitée intérieurement par une ligne et extérieurement par des points, mais très-souvent effacée, et ne persistant qu'au bord interne, noirs. Supérieures ayant, en outre, un espace subapical de la même couleur, coupé obliquement, touchant les points subterminaux qui y sont plus gros; quelques points ou atomes près de la base, et enfin un point et un trait à l'endroit des taches ordinaires.

Dessous avec plusieurs lignes arquées et dentées, parallèles, et une lunule cellulaire, plus foncées. Corps cendré, avec le collier et la tête d'un brun-noir tranché.

Madagascar, Maurice, Gabon. Coll. Bdv. Guérin et Feisth.

Elle est très-abondante dans les envois de ces contrées, mais rarement fraiche. Elle varie extrêmement.

GROUPE II.

1827. THERMESIA PARANA Gn.

40^{mm}. Ailes entières, d'un brun-noir légèrement nuancé de carné-violâtre et rougeâtre, avec une ligne oblique, commune, d'un brun très-noir, ondulé, liseré intérieurement de carné-violâtre, et en dehors, mais plus vaguement, de rougeâtre-ferrugineux : supérieures ayant, en outre, la ligne extrabasilaire très-fine, tremblée, noire; la tache orbiculaire très-petite, blanchâtre, cerclée de brun, et une tache très-vague, brunâtre à la place de la réniforme. Un petit trait brun près de l'apex. Dessous d'un brun de terre d'ombre uni, avec la ligne du dessus blanche et maculaire, coudée aux supérieures, et une lunule cellulaire blanche, un peu ombrée supérieurement. Le corps et surtout la poitrine sont teintés de rougeâtre en dessous. Pattes tachées de blanc.

Rapportée de Para, par M. Ghiliani. Un seul ♂.

1828. THERMESIA GEMMATALIS Hb.

Hb. Zutr. 153, 154.

Cette espèce varie tellement, qu'il est rare d'en rencontrer deux individus absolument semblables; et comme elle est répandue sur les deux continents et les archipels américains, les variétés locales viennent encore s'ajouter aux modifications ordinaires. Je vais essayer de ramener toutes ces variétés à quelques types tranchés, en prévenant, toutefois, que les passages sont fréquents.

40^{mm}. Ailes entières, festonnées, d'un gris-cendré, avec une ligne commune un peu courbe, mais nullement coudée, brune, éclairée de roussâtre, suivie d'une série de points plus ou moins marqués, blanchâtres, bordés de noir; ceux qui sont entre les 2e, 3e et 4e nervules des inférieures plus gros, souvent roussâtres et à tache noire supérieure plus grande. Ailes supér. ayant les traces de deux lignes parallèles. Un point noir à la place de la tache orbiculaire, et la réniforme grande et indiquée en clair, ainsi qu'une tache costo-apicale, bordée inférieurement par la naissance de la ligne médiane. Dessous des quatre ailes avec une lunule cellulaire, une ligne médiane, denticulée, noirâtres, et une série de points d'un

blanc-jaunâtre, chevronnés supérieurement de noirâtre. Palpes et pattes antérieures roussâtres.

Femelle plus petite, plus nuagée, d'un ton jaunâtre ou roussâtre, avec toutes les lignes et surtout l'ombre médiane, mieux marquées.

A.

Une large bande d'un gris-noir, limitée par la ligne transverse et par l'ombre médiane tremblée, sur laquelle se découpe la tache réniforme de la couleur du fond, et la tache costo-apicale. La série de points presque complètement dépourvue de noir, même aux inférieures.

B.

Fond de la couleur d'un cendré-brunâtre dans le mâle, d'un gris-rougeâtre dans la femelle, avec toute la portion des ailes comprise entre la ligne transverse et le bord terminal, d'un ton plus foncé et absorbant souvent les points.

Guyane, Martinique, Guadeloupe, Brésil, Etats-Unis, Mexique, Colombie. Coll. Div.

1829. Thermesia Rubricans Bdv.

Bdv. Faun. Mad. p. 106 pl. 16 f. 1.

Cette espèce, aussi répandue dans les îles de l'Océan indien que la *Gemmatalis* l'est dans les deux Amériques, ne varie pas moins qu'elle. Celle que M. Boisduval a figurée dans sa Faune de Madagascar, n'est qu'une des variétés les moins ordinaires. J'ai dû, cependant, conserver à l'espèce le nom qu'il lui a imposé, quoiqu'il donne une très-fausse idée des mâles, qui sont plutôt gris que rouges.

36mm. Ailes entières, festonnées, d'un cendré-jaunâtre ou ochracé, saupoudré de brun, avec la naissance de la frange rosée, et une ligne oblique, commune, fine, droite, brune, éclairée de roux, formant un angle très-aigu dans la cellule des supérieures, et une série peu distincte de petits points bruns. Supérieures ayant, en outre, la ligne extrabasilaire, l'ombre médiane, et un trait apical peu marqués, noirâtres. Un point à la place de l'orbiculaire; réniforme grande, annulaire, avec un point au milieu. Dessous nuancé de rougeâtre, avec la ligne médiane arquée et un peu ondée, précédée parallèlement d'une ombre qui passe sur une grande lunule cellulaire, blanche, cerclée de brun, et la série de points mieux marquée et lunulée. Supérieures ayant, en outre, le point de l'orbiculaire. Antennes assez fortement ciliées.

Femelle d'un ochracé fauve ou rougeâtre, avec la frange entièrement rose; la ligne oblique ferrugineuse, et les points plus distincts.

A. **Rubricans** Bdv.

Femelle entièrement d'un roux-rosé, à frange concolore, avec tout l'espace compris entre la ligne oblique et le bord terminal, d'un rouge-ferrugineux. Une tache costo-apicale découpée en clair. Dessous d'un roux très-vif, avec les dessins très-bien marqués, et les points chevronnés et éclairés de blanc.

C'est le type de la *Rubricans* de M. Boisduval.

Java, Japon, Madagascar, Bourbon, Maurice. Coll. Div. Commune.

GROUPE III. (*Chamina* Hb.-Verz.)

1830. THERMESIA CERAMINA Hb.

Hb. Exot. Schm. M. 1, 2 F. 3, 4.

Je n'ai point vu cette espèce en nature, et il se pourrait que la suivante n'en fût qu'une variété plus fraîche ou plus foncée. J'en donne ici une description abrégée sur la figure de Hubner.

36mm. Ailes entières, non festonnées, d'un gris-isabelle : les supérieures avec trois lignes fines, noirâtres, lunulées, subparallèles ; la dernière géminée et se continuant sur les ailes infér. Une série de points, également commune aux quatre ailes, suit cette dernière ligne. Supérieures ayant, en outre, les deux taches distinctes ; l'orbiculaire formant un petit anneau ; la réniforme un autre anneau plus grand et plus clair. Dessous des quatre avec un accent cellulaire, une ligne chevronnée et deux séries de points aussi chevronnés, d'un jaune d'ocre clair, liseré de noir. Abdomen noir sur le dos, et d'un carné-rougeâtre sur les côtés. — femelle à dessins plus effacés. La ligne coudée bifide au bord abdominal.

1831. THERMESIA MONILIARIS Gn.

40mm. Ailes entières, d'un brun-ferrugineux glacé de vert-olive, avec un feston interrompu d'un noir vif, la frange ferrugineuse, et une ligne transverse, commune, très-fine, peu marquée, arquée et denticulée, ferrugineuse, géminée aux inférieures, où elle se termine par une tache d'un noir-verdâtre, sur la nervure sous-médiane. Supérieures ayant, en outre, les lignes ordinaires et le contour des deux taches finement indiqué en noirâtre, et des atomes ferrugineux qui découpent de petits points verdâtres, à la place de la subterminale. Dessous d'un ferrugineux vif, avec les nervures rouges. Une double série de petits points noirs très-fins. Une série médiane de taches d'un blanc-lilas, entourées de noir, et contiguës, et une tache semblable dans la cellule, traversée d'un trait arqué noir.

Brésil? Coll. Gn. deux ♀.

GEN. HYPOSPILA Gn.

Chenilles....... — Antennes des ♂ longues, crénelées de cils courts, multiples, serrés, dont un plus long à partir du tiers ; celles des ♀ grêles et sétacées. Palpes dirigés en avant, coniques-aigus, connivents au sommet, bicolores, à articles peu distincts, sinués en col-de-cygne. Toupet frontal prolongé, triangulaire, aigu. Thorax lisse, velu, assez large. Abdomen des ♂ dépassant beaucoup les ailes, subconique, lisse, terminé par un bouquet de poils allongés ; celui des ♀ comme dans les Thermesia. Pattes longues, fortes, à ergots longs. Ailes entières, festonnées, oblongues, concolores, à dessins communs, très-marqués en dessous. Les trois premières nervules insérées presque au même point.

Le mâle de l'espèce unique qui compose ce genre, a un aspect ambigu, et l'on dirait au premier abord d'une Bolinide. On le reconnaîtra facilement à ses ailes étroites, à son abdomen excédant beaucoup les inférieures, aux dessins du dessous très-marqués, enfin à ses palpes, dont la base est d'un blanc qui tranche avec le reste, comme chez certaines Bolina. La femelle a beaucoup plus de rapports avec les genres voisins et notamment avec le G. *Thermesia*.

1832. HYPOSPILA BOLINOIDES Gn.

35mm. Ailes d'un brun de bois, nuagées çà et là de brun plus foncé, glacées de violâtre sur le disque, festonnées de brun, avec des points plus clairs au bout des dents, et une ligne oblique, fine, commune, très-droite, brune, légèrement éclairée en avant. Supérieures ayant, en outre, les deux lignes médianes ondées et dentées, mal écrites, et l'ombre médiane mieux marquée au bord interne et dans la cellule où elle est coupée par un point clair. Dessous des quatre ailes avec un point cellulaire pupillé de blanc pur, et deux lignes arquées, parallèles, régulièrement dentées, suivies, aux inférieures, d'une troisième également parallèle, moniliforme, éclairée de points blanchâtres. Palpes d'un brun-noir velouté, avec la base d'un blanc tranché, et le dernier article jaunâtre au sommet. Genoux des pattes postérieures, bruns. — ♀ à abdomen plus court, à ailes plus larges, avec les dessins un peu plus confus.

Java. Coll. Cie des Indes. Un ♂. Inde centrale. Coll. Gn. Une ♀.

GEN. AZETA Gn.

Chenilles....... — Antennes pubescentes et crénelées de cils recourbés, assez longs dans les ♂, crénelées de cils isolés, fins, dans les ♀. — Palpes ascendants-obliques, aplatis, dirigés en avant, le dernier article comprimé, velu, assez large, continuant le précédent. Toupet frontal aigu. Thorax lisse, velu.

Abdomen lisse, cylindrico-conique. Pattes assez courtes, à jambes assez velues, les antérieures non fasciculées. Ailes entières, festonnées, épaisses, veloutées, un peu coudées au milieu du bord terminal, concolores, à dessins communs et très-distincts en dessous.

Le genre *Azeta* forme le passage du genre *Thermesia* à ceux qui vont suivre. Les espèces qui le composent ont les ailes notablement plus épaisses que les *Thermesia*. Elles ne présentent pas, comme ces dernières, une ligne oblique, droite, allant gagner l'apex. Celle qui traverse ici le milieu des quatres ailes (la coudée), naît comme d'ordinaire à la côte, et est simplement arquée et denticulée. Toutes les autres lignes, à peu près aussi visibles qu'elle, lui sont presque parallèles. La tache réniforme se réduit à un trait arqué plus clair que le fond et qui, en descendant au-dessous de la cellule, se trouve ordinairement divisé par les nervules de la médiane. La ligne coudée se double aux ailes inférieures, et elle est suivie, comme chez toutes les espèces de cette famille, par une série de points subterminaux. Mais c'est en dessous que les dessins sont les mieux marqués, la couleur y devient plus vive ou plus intense, et les lignes et lunules y sont nettement accusées. Toutes les franges sont plus ou moins mêlées de rose, et cette couleur envahit souvent tout ou partie de l'abdomen.

Les femelles diffèrent beaucoup des mâles pour la couleur. Elles sont fauves ou rougeâtres, tandis que ceux-ci sont généralement d'un brun-noirâtre ou cendré : les dessins paraissent mieux, ou autrement, sur le premier fond, en sorte qu'on serait tenté de croire à l'existence de deux espèces.

Les *Azeta* sont toutes américaines. Je n'en trouve pas dans les anciens auteurs, mais Hubner figure dans son *Zutraege*, 575-576, sous le nom de *Repugnalis*, une espèce qui paraît voisine de ma *Mirzah*. Elle est du Brésil.

1833. Azeta Uncas Gn.

58mm. Ailes d'un rouge de brique foncé, saupoudrées de brunâtre et festonnées de noirâtre, avec une ligne discoïdale commune, arquée et tremblée, noirâtre, doublée extérieurement de brun-rouge foncé, surtout aux inférieures, et une série subterminale de points à peine distincts. Supérieures ayant, en outre, l'ombre médiane et l'extrabasilaire vagues, parallèles à la ligne, d'un brun-rouge, et une lunule cellulaire à peine plus claire que le fond. Dessous d'un rouge plus clair, surtout aux inférieures, avec la ligne du dessus très-nette, et un trait fin dans chaque cellule. Sommet des supérieures avec quelques écailles lilas. Pattes épaisses, ferrugineuses, avec les tarses d'un noir enfumé extérieurement. Abdomen assez gros, finissant brusquement en pointe aiguë.

Jamaïque. Coll. Saunders. Une seule ♀.

1834. Azeta Vampoa Gn.

42mm. Ailes d'un roux-ferrugineux saupoudré de gris-lilas, avec le feston et l'extrémité des nervures noirâtres, et la frange d'un rose-carné vif : supérieures avec quatre lignes noirâtres, pâles, parallèles, ondées et tremblées, atteignant les deux bords, et une longue lunule cellulaire blanchâtre, étroite, salie en partie ; inférieures avec une bande médiane, vague, sombre, traversée par un filet plus foncé et une série de points éclairés, à peine visibles. Dessous des supérieures comme le dessus des inférieures, d'un rouge-carné vif, avec une ligne discoïdale bien marquée, une autre subterminale, vague et interrompue, et un trait arqué dans chaque cellule, noirâtres. Bord abdominal rosé. Abdomen d'un rose pur en dessous, sali en dessus, surtout à la base. Pattes rosées. Palpes et antennes grêles.

Cayenne. Coll. Feisth. Une seule ♀.

1835. Azeta Rhodogaster Gn.

43mm. Ailes d'un gris-noirâtre, saupoudrées çà et là d'atomes d'un gris-lilas, avec les lignes ordinaires ondées et tremblées, à peine distinctes. Supérieures ayant à la côte, entre la coudée et l'ombre médiane, un espace d'un gris-lilas, et la tache réniforme blanche, brisée en plusieurs fragments, plus nombreux par en bas. Poils du bord abdominal roses. Dessous presque semblable, à cette tache près, qui est remplacée par un trait noirâtre. Inférieures avec une teinte rose abdominale, qui s'étend presque sur le disque. Abdomen d'un rose vif de part et d'autre.

Habitat....... Coll. Gn. Un seul ♂.

1836. Azeta Mirzah Gn.

35mm. Ailes d'un brun-chocolat glacé de gris-violâtre, festonnées, avec une série subterminale de petits points gris, vaguement cerclés de brun : supérieures avec les deux lignes médianes fines, ondées et denticulées ; l'ombre médiane et la partie supérieure de l'aile, brunes ; un trait blanc, cellulaire divisé en fragments et surmonté d'une tache costale demi-circulaire, grise ; inférieures avec une bandelette discoïdale, surmontée d'une ligne denticulée, brunes. Dessous des mêmes ailes d'un brun foncé, avec le disque lavé de jaune-roux, et le bord abdominal gris. Une lunule cellulaire jaunâtre. Une ligne brune, unie, puis une autre denticulée, éclairée de jaunâtre, et les points du dessus. Dessous du corps d'un gris-rosé.

Femelle d'un roux-violâtre, avec les points plus noirs ; le trait cellulaire en partie roux, la lunule du dessous noire, éclairée de jaune, et les points subterminaux noirs et sagittés.

Haïti. Coll. Gn.

GEN. SELENIS GN.

Chenilles...... — Antennes minces, crénelées de cils très-fins, isolés. Palpes écartés de la tête, ascendants, comprimés, le 2e article à peine courbé, le 3e linéaire, aigu. Trompe courte. Corps lisse, grêle; l'abdomen un peu déprimé, conique, effilé dans les ♂, brusquement terminé en pointe dans les ♀. Pattes longues, grêles, presque nues dans les ♀. Ailes dentées ou subdentées, concolores, à dessins communs : les supérieures avec une petite lunule transparente dans la cellule; la première nervule des inférieures insérée à quelque distance de la suivante.

Rien de plus aisé à reconnaître que les espèces de ce genre : une large bande claire, bien tranchée sur un fond brun, à peu près parallèle à la côte des premières ailes qu'elle comprend, traverse presque toujours toute la largeur de l'insecte en absorbant toute la partie moyenne du thorax. Dans la cellule est un petit trait fort étroit, arqué, ou une petite tache réniforme dépouillée d'écailles de part et d'autre. Le reste de l'aile varie suivant les espèces. En dessous, la bande claire a tout-à-fait disparu.

Ce n'est pas toutefois que toutes les espèces soient très-voisines les unes des autres, il existe au contraire, entre les premières et les dernières, des différences très-sensibles. Aussi, les ai-je divisées en trois groupes.

Le premier comprend le véritable type du genre. Il se réduit jusqu'ici à deux espèces très-voisines. Il présente cette particularité intéressante que les jambes antérieures et intermédiaires des mâles sont démesurément épaissies et forment un bourrelet énorme, dont l'intérieur est rempli de poils cotonneux. Celles des femelles au contraire, ainsi que toutes les autres parties de celles des mâles sont très-minces, et chaque articulation est bordée par un très-fin liséré d'un blanc pur.

Le second groupe établit le passage entre les deux autres, il diffère assez peu quant aux dessins des ailes, mais il n'en est pas de même des pattes, dont les postérieures sont garnies de poils très-serrés, jusqu'à l'extrémité des tarses, et aplaties comme celles des Rémigides.

Enfin, le troisième est composé d'espèces qui ont presque l'aspect de Géomètres, et qui rappellent, surtout en dessous, nos *Fidonia* européennes. Leurs palpes sont allongés, avec le dernier article entrecoupé de clair et de foncé. Leurs pattes postérieures ne sont plus en rames, mais prodigieusement longues et couvertes de poils courts, veloutés et drapés, qui s'étendent aussi jusqu'à l'extrémité du tarse, dont ils dissimulent les articles. Les intermédiaires présentent la même anomalie, qui disparaît tout-à-fait aux antérieures, mais celles-ci, dont les tarses redevenus libres sont garnis d'un seul rang d'épines en dessous, ont à la jonction de la jambe avec la cuisse un faisceau de poils soyeux, comme beaucoup d'autres Quadrifides.

On voit combien, dans ce genre, l'organe dont nous venons de nous occuper est variable. Je ne sais si, plus tard, ces différences seront considérées comme suffisantes pour former des genres séparés; la nécessité jusqu'ici ne m'en paraît pas absolue.

Les *Selenis* sont toutes américaines. Les premiers auteurs en ont connu une seule que Fabricius a prise pour une Géomètre. Son erreur aurait été plus excusable, si elle était tombée sur une espèce du troisième groupe.

GROUPE I.

1837. SELENIS SUERO Cr.

Cr. 97 F = *Syerata* Fab. Geom. 198.

30^{mm}. Ailes subdentées, d'un brun-violâtre, avec la bande antérieure d'un gris-carné, glacé de violet-nacré, une ligne subterminale commune, roussâtre, interrompue aux supérieures, où elle traverse la partie claire, et formant au-dessous deux taches vagues triangulaires, et une autre ligne (la coudée) formant un sinus profond et marqué de petites dents dans la bande claire, antérieure, où elle est fine, blanche et roussâtre, puis devenant plus épaisse et noire, en rentrant très-obliquement et presque parallèlement à la bande claire; puis enfin, se transformant en petits points gris sur les inférieures. Lunule cellulaire à peine visible. Dessous d'un gris-brun saupoudré de cendré, avec une petite lunule cellulaire claire, et deux lignes parallèles dentées, plus foncées. Tarses finement annelés de blanc.

Cayenne, Surinam. Coll. Gn. et Feisth.

On conçoit que Fabricius ait changé la terminaison du nom de Cramer, puisqu'il regardait cette Noctuelle comme une Géomètre; mais, où était la nécessité de modifier le nom lui-même?

1838. SELENIS SUEROIDES Gn.

Elle est extrêmement voisine de la *Suero*, et n'en diffère que par les légers caractères suivants :

La ligne coudée, au lieu de former un trait noir épais qui rentre brusquement en dedans, sous la bande claire, suit son cours ordinaire et est droite et oblique, quoique tremblée, et aussi fine dans toute sa longueur. Les petits points gris des ailes inférieures sont remplacés ici par une ligne noire, tremblée, pareille à celle des supérieures.

Quelque légères que soient ces différences, elles sont constantes sur tous les individus que j'ai observés.

Brésil, Martinique, Para. Coll. Div.

Elle est assez sujette à varier. On voit parfois, sur la bande claire, les

traces de la tache réniforme, au-dessus de laquelle un espace clair mord dans la partie foncée. La même chose arrive quelquefois chez *Suero*.

GROUPE II.

1839. Selenis Lanipes Gn.

32mm. Ailes subdentées, d'un brun-noir à frange concolore, ornées d'une multitude de lignes parallèles, denticulées, inégales, d'un gris-violâtre, rougeâtres et noires, avec la bande antérieure carnée; à côte roussâtre, marquée, à la base, d'une tache de la couleur du fond, limitée par l'extra-basilaire, et le trait lunulé bien visible. Aux supérieures, la ligne coudée est indiquée par des traits noirs plus épais, fondus intérieurement, et la subterminale est roussâtre, irrégulière et bien marquée aux quatre ailes. Dessous d'un noir-brun intense, velouté, avec quatre traits lunulés, jaunâtres, cellulaires, indépendamment du trait transparent. L'origine de la coudée et l'apex de la côte, d'un jaune d'ocre.

Toutes les pattes très-velues, brunes : les antérieures avec des faisceaux de poils cotonneux, blancs, couchés le long de la cuisse; les postérieures ayant le tarse couvert de poils squammeux, comme chez les *Remigia*. Extrémité de l'abdomen ochracée.

Habitat..... Coll. Bdv. Un seul ♂.

GROUPE III.

1840. Selenis Hermelina Gn.

30mm. Ailes subdentées, profondément festonnées; d'un gris-brun-violâtre, avec la bande carnée, interrompue à la base par une tache tranchée, de la couleur du fond, et marquée d'une petite lunule fine, bordée de noir inférieurement. Une bande médiane lilas, tranchée intérieurement, fondue extérieurement, divisée par un filet plus foncé, traverse les quatre ailes. Elle est suivie d'une bandelette inégale, roussâtre, bordée de noir des deux côtés, mais bien plus largement à l'intérieur. Dans la cellule de l'aile inférieure, est une tache noire, oblongue, suivie d'une autre d'un gris-lilas. Dessous d'un gris-noirâtre marbré de jaune d'ocre clair, avec quelques traces de lignes de cette couleur et la lunule du dessus. Palpes et pattes mêlées de gris et d'ochracé.

Brésil. Coll. Gn. Un seul ♂ assez mauvais.

1841. Selenis Cruciata Gn.

Elle est très-voisine de la précédente, et il faudra voir plusieurs individus des deux sexes avant d'être bien sûr qu'elles sont parfaitement distinctes. Voici en quoi celle-ci diffère :

Elle est plus grande (35mm). La tache de la base est moins nette, plus étendue sur la côte. La bandelette du disque est beaucoup moins flexueuse, très-nette des deux côtés, surtout aux inférieures, où elle est suivie immédiatement, dans son milieu, d'une large tache d'un brun foncé, bidentée, et liserée elle-même de jaunâtre, et entourée par la ligne rousse qui n'est bien visible qu'aux ailes infér. Les lunules terminales sont beaucoup plus épaisses. La lunule cellulaire transparente est aussi bien plus grande de part et d'autre. Le dessous est plus tranché.

Cayenne. Coll. Feisth. Une seule ♀ assez mal conservée.

1842. Selenis Vitriluna Gn.

32mm. Ailes d'un gris-testacé, un peu teintées de carné et fortement striées çà et là de noirâtre, avec une bandelette commune, assez large, très-ondulée, concolore, mais un peu violâtre, divisée par une ligne fine, et surmontée d'une large bande d'un brun-noir : le tout très-entier aux ailes infér., mais s'arrêtant à la 3e nervule inférieure aux ailes supér. Celles-ci ayant tout l'espace derrière la bande, d'un gris-noir-violâtre, strié de la couleur du fond, avec deux taches noires sous la côte, et, dans la cellule, une tache réniforme, vitrée, précédée d'une liture d'un brun-noir, qui peut être considérée comme la continuation de la bande du milieu. Inférieures ayant deux taches brunes sous la bandelette. Dessous fortement et nettement varié de blanchâtre et de noirâtre et rappelant notre *Fidonia Atomaria;* les supérieures ochracées sur le disque ; les inférieures avec une tache cellulaire, arrondie, presque semblable à celle des supérieures. Pattes postérieures d'un jaune d'ocre foncé en dehors, variées de noir et de blanchâtre en dedans. Faisceau des genoux antérieurs d'un blanc-nacré.

Cayenne. Coll. Feisth. Un ♂.

Gen. THYRIODES Gn.

Chenilles...... — Antennes fortement ciliées, à barbules rapprochées et pubescentes dans les ♂. Palpes ascendants-obliques, à 3e article presque aussi long que le précédent, fusiforme. Trompe courte. Corps robuste, le thorax velu-squammeux, crêté ; l'abdomen dépassant les ailes inférieures, épais, aplati en dessous, subcaréné en dessus, terminé par un bouquet de poils trifide. Pattes moyennes, peu velues, toutes semblables. Ailes entières, étroites, courtes : les supérieures plus chargées de dessins que les inférieures ; la 1re nervule (indépendante) touchant au pli cellulaire et insérée loin des suivantes.

Au premier aspect, ce genre ne parait point se rattacher à cette famille, ou du moins il semble y constituer une anomalie ; mais on s'aperçoit, en l'étudiant davantage, que c'est la forme de ses ailes qui cause cette illusion.

Elles sont en effet, contre l'ordinaire des Pseudo-Deltoïdes, si petites, relativement au corps, qu'on prendrait l'insecte pour une Noctuelle d'une des familles supérieures. Mais la forme des palpes, les pattes finement annelées, les dessins des ailes dont l'un est transparent, la nervulation enfin, le rapprochent des genres voisins de cette famille. Je n'ai malheureusement vu que deux mâles assez mal conservés, mais je suis convaincu que l'étude des deux sexes et d'un plus grand nombre d'individus confirmera encore les rapports que je viens de signaler.

1843. Thyriodes Flabellum Gn.

30mm. Ailes supér. d'un gris-violet, avec une bandelette médiane de cette couleur, enfermée entre deux autres bandes irrégulières d'un brun foncé, liserées de noir : la première très-étranglée dans la cellule, très-élargie par en bas et échancrée au bord interne par une demi-lune de la couleur du fond ; la seconde bordée par le bas de la ligne coudée, qui est très-onduleuse. Une tache costo-subapicale, assez large, renfermant les traits costaux, et bordée de blanchâtre, dont une petite partie est transparente. Un point noir sur la 4e nervule. Ailes infér. d'un brun clair, avec les traces d'une ligne ondée, en approchant du bord abdominal. Dessous gris-brun, saupoudré de brun et de violâtre, avec une ligne commune, irrégulière, tremblée, blanchâtre. Les inférieures ayant une lunule d'un blanc-violet, cerclée de brun.

Mexique. M. N. et Coll. Bdv. Deux ♂. Paraît rare.

Gen. EPHYRODES Gn.

Gn.

Chenilles...... — Antennes fortement ciliées dans les ♂, crénelées de cils isolés, à peine perceptibles dans les ♀. Palpes ascendants-obliques, un peu comprimés, le 3e article long, linéaire, subspatulé. Toupet frontal aigu. Trompe courte. Corps grêle, lisse. Pattes assez longues, peu velues ; les antérieures semblables, avec un bouquet court de poils squammeux, couvrant le péroné. Ailes larges, non dentées, minces, coudées en angle aigu, au milieu du bord terminal, concolores, à dessins communs, la 4e nervule insérée non loin des suivantes.

Ce genre qui paraît propre à l'Amérique, ne renferme pas beaucoup d'espèces, quoiqu'elles y paraissent assez communes. Il est probable que l'avenir en fera découvrir plusieurs autres. J'en possède déjà une troisième, mais dans un tel état de vétusté, que je n'ai pas osé la décrire.

La forme des ailes est très-nettement décidée. Les supérieures sont coudées en angle assez marqué au bout de la 2e nervule de la médiane, et, dans les inférieures, ce coude est encore plus distinct et forme une pointe très-

saillante. Les dessins consistent principalement en une ligne transverse commune, presque droite, mais qui ne va pas vers l'apex, et dans les taches ordinaires, dont la réniforme n'est pas transparente. Le dessous est assez caractérisé, et je ne puis mieux le comparer qu'aux dessins de notre *Ephyra Porata* d'Europe. C'est de cette similitude que j'ai tiré le nom du genre.

Les femelles diffèrent notablement des mâles, tant par la forme des ailes, qui sont plus élargies et moins anguleuses, que par celle de l'abdomen, qui est très-gros, à bords parallèles et qui finit brusquement en pointe, tandis qu'il est en cône effilé dans les mâles. Les antennes d'ailleurs sont si différentes, qu'elles ne permettent pas la confusion.

Les *Ephyrodes* sont inédites, et l'on ne sait rien de leurs mœurs.

1844. Ephyrodes Cacata Gn.

35mm. Ailes d'un brun-testacé plus ou moins rougeâtre, saupoudré d'atomes bruns, avec un filet terminal mince, rougeâtre, ou jaunâtre, précédé d'une série de petits points; puis la série ordinaire de points semblables; puis une ligne commune, presque droite, d'un brun-rouge, éclairée de jaune d'ocre, et coudée en angle très-aigu, sur la nervure sous-costale des supérieures. Celles-ci ayant, en outre, la ligne extrabasilaire semblable, mais sinuée dans la cellule, puis arquée. La tache orbiculaire en forme de point blanc cerclé de brun, et la réniforme assez grande, consistant en une tache noirâtre entourée de petits points semblables, comme de fientes de mouche. Dessous testacé, avec deux lignes ondées et denticulées, parallèles: la première passant sur la tache réniforme, qui est composée d'atomes blancs, vaguement entourée de brun; l'orbiculaire comme en dessus. Deux points noirs dans la cellule des inférieures.

Elle varie beaucoup pour la couleur, qui est plus ou moins jaunâtre ou rougeâtre et plus ou moins sablée d'atomes bruns, lesquels forment parfois une ligne subterminale, et absorbent souvent une partie des autres dessins.

Colombie, Cuba. Coll. Div. Très-commune.

1845. Ephyrodes Omicron Gn.

Elle est extrêmement voisine de la précédente, et n'en est peut-être qu'une variété locale. Cependant, l'individu que je possède présente des différences avec tous ceux que j'ai vus de la *Cacata*.

La couleur est plus rosée. La ligne commune est plus droite, brune, plus largement éclairée de blanc. L'angle qu'elle forme aux supérieures est plus droit et placé dans l'espace internervural, au-dessous de la sous-costale. La ligne extrabasilaire est denticulée, même au-dessous de la cellule, plus fine et non éclairée. Les points subterminaux sont mieux marqués, plus éclairés, et comme cerclés de blanc. Le dessous ressemble davantage

à l'*Ephyra Porata*. La tache réniforme y est plus petite, plus nette, arrondie ; les deux points des inférieures sont cerclés de blanc. Le 3e article des palpes est plus long, plus brun, et me paraît moins spatulé. Les jambes intermédiaires sont munies, au genou, d'un fascicule de poils ochracés, fins et soyeux, dont je n'ai pu trouver aucune trace chez la *Cucosta*.

Haïti. Coll. Gn. Un seul ♂ assez mauvais.

Gen. RENODES Gn.

Chenilles..... — Antennes assez courtes, très-minces, et paraissant sétacées, mais crénelées dans les deux sexes de cils très-fins, assez longs, isolés. Palpes ascendants, recourbés, grêles, très-peu velus, à dernier article linéaire. Trompe courte. Tête petite, à yeux saillants. Corps grêle, lisse ; le thorax globuleux, à collier discolore ; l'abdomen presque glabre, cylindrico-conique. Pattes longues, très-grêles, nues. Ailes entières, légèrement festonnées, minces, pulvérulentes, à franges étroites, concolores, à dessins communs, à coude arrondi au milieu du bord terminal : les supérieures à côte flexueuse, avec la tache réniforme étroite, vitrée ; la 1re nervule des inférieures insérée loin de la suivante.

Voici le genre, de toute la famille, dont les ailes sont les plus minces et l'aspect le plus phaléniforme. Je n'insiste pas sur les caractères qui doivent le faire reconnaître, et qui sont bien détaillés ci-dessus. Les espèces sont généralement peu différentes pour les couleurs. Une ligne très-fine, commune, coudée seulement au haut des ailes supérieures, finement lisérée de jaunâtre ; l'extrabasilaire plus ou moins marquée, à peu près parallèle à la première et saillant en dehors à la côte, tandis que la coudée rentre en dedans ; un petit point noir à la place de la tache orbiculaire, et une lunule transparente à la place de la réniforme ; aux inférieures un trait noir, presque punctiforme dans la cellule ; enfin, sur les quatre ailes, une série subterminale de points noirâtres, très-vagues et comme fondus, à l'exception, pourtant, de ceux qui approchent du bord abdominal et qui sont plus arrêtés : voilà les dessins communs à toutes les espèces.

Mais si elles ne diffèrent presque pas entre elles sous ce rapport, en revanche, elles sont fort distinctes par la forme des ailes et celle des palpes, ainsi qu'on le verra à leurs descriptions respectives, dans lesquelles j'ai plutôt cherché à montrer les différences, qu'à donner une description complète que m'épargnera celle que je viens de faire ci-dessus.

Toutes les *Renodes* que je possède sont brésiliennes. Je les crois toutes inédites.

1846. Renodes Curvicosta Gn.

35mm. Ailes d'un gris de poussière, avec la ligne fine, à peine éclairée, légèrement interrompue, formant un coude très-arrondi au sommet des

supérieures, et un peu arquée aux inférieures. Lunule très-troite. Extrabasilaire bien marquée et précédant le point de l'orbiculaire. Dessous ne différant du dessus que parce que les inférieures sont un peu plus claires, et l'extrabasilaire supprimée. Côte des supérieures très-convexe au milieu et ayant, dans cette convexité, un espace ovale garni de poils en dessous. Dernier article des palpes long.

Brésil. Coll. Gn. Deux ♂.

1847. Renodes Brevipalpis Gn.

38mm. Ailes d'un gris-testacé, avec la ligne un peu tremblée aux supérieures, droite et bien continue aux inférieures, et la lunule étroite, étranglée, avec un peu de brun à chaque bout. Trait cellulaire des inférieures triangulaire. Dessous des supérieures d'un brun-jaune, roussâtre sur le disque, avec la lunule plus large, bien cernée de brun, et placée sur un trait longitudinal, noirâtre. Dessous des inférieures d'un gris clair sablé. Ligne commune, brune et denticulée. Palpes moins grêles que chez les autres espèces, courbés en S, avec le dernier article très-court et presque en bouton. Ailes supér. aiguës au sommet, avec la côte concave au milieu.

Brésil. Coll. Gn.

1848. Renodes Nigrilinea Gn.

35mm. Ailes d'un gris-ochracé clair, saupoudrées de brun, avec la ligne continue, presque droite, coudée en angle assez aigu au sommet, d'un brun-noir décidé, épaisse et fondue intérieurement, surtout aux inférieures. Extrabasilaire peu marquée. Lunule petite et étroite. Dessous, avec la série de points presque aussi visible qu'en dessus, mais fondus : les supérieures roussâtres, hormis le bord interne, avec la lunule comme dans la *Brevipalpis*. Ligne médiane très-dentée aux inférieures, mais vague sur les quatre ailes. Bord terminal des supérieures coudé, droit, avec l'apex aigu, mais non prolongé. Palpes grêles, avec le dernier article très-menu, linéaire, du quart du précédent.

Brésil. Coll. Gn. Un ♂.

1849. Renodes Apicosa Gn.

Elle ressemble beaucoup à la *Nigrilinea* et à la *Brevipalpis*, mais elle s'en distingue par ses ailes supérieures, dont l'apex est non-seulement aigu, mais très-prolongé. La ligne est droite sur les quatre ailes, à coude presque aigu, et elle est précédée d'atomes foncés, formant presque une bande. Le point cellulaire des inférieures est très-petit. Le dessous des ailes est à peu près comme dans la *Brevipalpis*; mais la série de points y

est représentée par une suite de taches sombres, formée par des groupes d'atomes presque contigus. Le dernier article des palpes est un peu plus long que chez *Nigrilinea*.

Brésil. Coll. Gn. Deux ♀.

1850. RENODES LATIRENA Gn.

30mm. Ailes d'un gris-cendré sablé de noir, avec la ligne noire, fine, un peu flexueuse, et à coude subarrondi aux supérieures, épaisse, droite, fondue intérieurement, et éclairée de jaunâtre limité par un filet brun aux inférieures. Lunule vitrée, large et bordée de noir de part et d'autre. Points de l'angle anal des inférieures très-gros et presque contigus. Ligne extrabasilaire aussi nette que la coudée. Dessous très-sablé de noirâtre. Dernier article des palpes de la moitié au moins du précédent, un peu fusiforme. Contour extérieur des ailes infér. très-sinué.

Brésil. Coll. Gn.

GEN. GRACILODES Gn.

Chenilles....... — Antennes fortement ciliées, à barbules pubescentes dans les ♂, crénelées de cils isolés chez les ♀. Palpes ascendants-coudés, écartés, le 2e article large, pyriforme, comprimé, le 3e encore plus long, linéaire-aplati, aigu au sommet. Trompe grêle et courte. Toupet frontal très-peu saillant. Corps lisse : le thorax aplati, à poils fins ; l'abdomen grêle, effilé, cylindrico-conique. Pattes longues, peu velues : les antérieures courtes ; les intermédiaires à cuisses longues ; toutes les jambes garnies de quelques poils qui les rendent subsécuriformes. Ailes larges, minces, veloutées, avec un angle marqué au bout de la 2e inférieure, concolores et à dessins communs, à lignes tranchées : les inférieures suboculées, avec le bord et la frange blancs à l'angle anal.

Les espèces de ce joli genre rappellent à la fois certaines Herminides pour la forme, et les Palindides pour les dessins. Elles sont facilement reconnaissables à leurs ailes larges, veloutées, à lignes bien distinctes, avec une sorte d'œil à l'angle anal, placé à l'extrémité d'une liture ondulée, blanche, très-nette, au-dessous de laquelle la frange est de même couleur, à leurs palpes très-longs, dépassant extrêmement la tête, dont ils sont très-écartés, etc., etc.

Les deux sexes ne diffèrent que par les antennes et la taille. Sur les deux espèces que je connais, il en est une dont j'ignore la patrie, mais je les crois toutes deux africaines.

1851. GRACILODES NYSA Gn.

♂ 33, ♀ 38mm. Ailes d'un gris-brun-isabelle clair : les supérieures

avec trois, les inférieures avec deux lignes fines, brunes, la dernière arquée, subdentée aux supérieures, plus droite aux inférieures, et y formant, près de l'angle anal, une sorte d'échancrure qui borde une tache arrondie, bleue et violette, fondue, comme de l'acier recuit. Tache orbiculaire des supérieures consistant en un petit point obscur, réniforme en deux points blancs, superposés, accolés à la 2e ligne. Dessous d'un gris-blanc, avec une ligne faible, médiane, denticulée, précédée de petits points aux inférieures, qui ont aussi un point cellulaire. Extrémité de l'abdomen brune.

M. N. Sans indication de patrie.

1852. Gracilodes Caffra Gn.

♀ 40mm. Ailes d'un jaune-ochracé, poudré de gris, avec le bord plus obscur, et un feston terminal noirâtre : les supérieures avec trois lignes, très-marquées, noirâtres, les deux dernières très-parallèles, arquées au sommet, puis droites, et un trait arqué dans la cellule; les inférieures avec un accent circonflexe cellulaire, puis deux lignes noires nullement ondées, la dernière un peu éclairée de blanc et échancrée à l'angle anal, pour recevoir une tache fondue, d'acier recuit, affaiblie, séparée de la liture blanche par un trait noir, circonflexe. Dessous des quatre ailes d'un blanc-ochracé, avec deux lignes parallèles, denticulées. Abdomen ochracé, saupoudré de gris, avec l'extrémité anale rousse, bordée de brun supérieurement.

Cafrerie. Coll. Gn. Une seule ♀.

Gen. MARMORINIA Gn.

Chenilles...... — Antennes courtes, pubescentes avec des cils fins, courts, très-isolés, à peine visibles. Palpes très-longs, éloignés de la tête, ascendants-coudés, squammeux, le 2e article coxiforme, le 3e formant un coude avec lui, aussi long, mince, linéaire, aigu, comprimé. Trompe courte. Corps lisse : le thorax court, ovale, squammeux ; l'abdomen court, épais, terminé par des poils comprimés dans les ♂, cylindrique et très-obtus dans les ♀. Pattes courtes, assez fortes, peu velues, toutes semblables. Ailes oblongues, coudées, échancrées et dentées, concolores, à dessins communs, confus et marbrés, très-nets en dessous.

Ce genre est aussi tranché que possible. Je n'ai pas besoin de répéter les caractères ci-dessus, j'appellerai surtout l'attention sur les palpes, qui sont très-développés et très-écartés de la tête. Je ne puis mieux caractériser la forme de leur second article, qu'en le comparant à une cuisse. Les ailes ont aussi une forme particulière : leur bord terminal est non-seulement anguleux et denté, mais les dents sont inégales et font paraître l'aile comme déchirée.

Ainsi, celle qui correspond à la 1re nervule des inférieures est plus rentrée, tandis que celle de la 2e est au contraire notablement plus saillante que les autres.

Ce genre habite à la fois l'Inde et l'Amérique. Les espèces de cette dernière contrée sont plus grêles que les deux autres, mais elles présentent bien les mêmes caractères. Hubner a figuré dans son *Zutraege* (161-162), une Géom. *Squaminaria*, qui en paraît bien voisine.

GROUPE I.

1853. MARMORINIA EPIONOIDES Gn.

25mm. Ailes d'un gris-chocolat clair, avec une bandelette médiane d'un brun foncé aux ailes supérieures, où elle forme un coude arrondi, qui reçoit la tache réniforme, laquelle est blanche et traversée par un trait brun; d'un gris-violâtre, peu différent du fond aux inférieures, où elle est irrégulière, divisée par des atomes plus foncés, finement liserée de brun en dessus et fortement ombrée de la même couleur en dessous. Supérieures peu dentées, ayant un coude prononcé au milieu du bord terminal, des traces de l'extrabasilaire, et une éclaircie blanche, triangulaire, derrière la bandelette, à la côte. Inférieures échancrées, coudées et dentées, avec la base plus claire et traversée par une ombre vague, sous laquelle est un point cellulaire vaguement cerclé de clair. Dessous des supérieures d'un gris-blanc, surtout au sommet, avec des traces de lignes et des points cerclés de blanc à la place des taches ordinaires, savoir : un seul pour l'orbiculaire et deux superposés pour la réniforme.

Géorgie américaine. M. N. Une ♀.

Cette petite espèce ressemble tout-à-fait à une Géomètre. Elle rappelle notre *Epione Emarginaria*.

1854. MARMORINIA GEOMETROIDES Gn.

Elle est extrêmement voisine de la précédente, dont il serait possible qu'elle ne fût qu'une variété locale, ou même le sexe opposé. Voici les caractères qui l'en distinguent :

Plus petite (21mm). Bandelette d'un brun plus roussâtre ou plus jaunâtre, ainsi que le nuage qui précède l'extrémité de l'aile. Tache réniforme d'un roux encore plus clair, fondue dans cette bandelette et à peine visible. Ligne médiane des inférieures bien isolée de la teinte qui la suit, laquelle est aussi roussâtre, non divisée ni marquée de taches foncées. Un large liseré roussâtre, terminal. Dessous plus clair, avec les taches et lignes plus effacées et plus jaunâtres.

Amérique Septentrionale. Un ♂. Coll. Gn.

GROUPE II.

1855. Marmorinia Singha Gn.

36mm. Ailes dentées, d'un gris-noir, avec la frange concolore, entrecoupée, divisée et précédée de blanchâtre : supér. oblongues, en forme d'amande, avec quelques traces de lignes à peine distinctes, et deux éclaircies costales, blanches à leur naissance ; inférieures avec une traînée subterminale d'atomes blancs. Dessous brun, varié de jaune d'ocre et de noir, avec deux lignes médianes, ondées et tremblées, noires. Supérieures avec deux lunules cellulaires : la première ovale, cerclée de noir ; la seconde peu visible, traversée par un trait. Inférieures avec trois bandes ochracées, superposées : la supérieure partant de la côte et s'arrêtant presque à la cellule ; les deux autres, au contraire, partant de la 1re nervule de la costale et continuant jusqu'à l'angle anal.

Silhet. Coll. Gn. Un seul ♂.

1856. Marmorinia Shivula Gn.

36mm. Ailes très-dentées ; d'un brun de bois clair, ondées de jaunâtre et de noir, avec le feston noir et la frange brune, à peine noircie à l'extrémité de quelques dents, et une tache noirâtre, terminale, vague, dans le coude de chaque aile, et plusieurs lignes fines, noires, denticulées. Supérieures trapézoïdes, avec la côte et le haut du bord terminal, cendrés, et un point clair dans la cellule. Inférieures avec les lignes plus nombreuses, entre lesquelles est une bandelette discoïdale, grise. Dessous d'un brun clair, avec la base et le bord interne des quatre et la côte des supérieures blancs, salis de jaunâtre et de brun. Les lignes du dessus et un trait fin, cellulaire, en ς, cerné de blanc. Supérieures ayant, en outre, le point orbiculaire blanc, et une forte liture noire à la côte, au-dessus du ς.

Silhet. Coll. Gn. Une seule ♀.

Gen. MECODINA Gn.

Chenilles...... — Antennes des ♂ assez épaisses, à peine crénelées de cils courts et fins. Palpes ascendants-obliques, arqués, le 2e article épais, le 3e de la moitié, très-mince, filiforme, aigu. Corps lisse : l'abdomen assez épais, un peu caréné, terminé par un fort bouquet obtus de poils redressés. Pattes fortes, assez longues, peu velues, toutes semblables. Ailes très-entières, lisses, concolores, à dessins communs et peu marqués en dessous : les supérieures très-oblongues, lancéolées, à bord terminal droit, à aréole étroite ; la 3e supérieure et le 3e rameau costal très-rapprochés et presque contigus, à nervure sous-médiane,

courbe et rapprochée du bord interne; les inférieures courtes, creusées à la côte et ayant l'angle externe très-prononcé.

La seule espèce de ce genre a un aspect un peu anormal dans cette famille. Je crois cependant qu'elle ne peut être placée ailleurs. Les caractères du genre et la description de l'espèce en disent assez, pour que je n'aie besoin de rien ajouter. La nervulation des ailes inférieures ne diffère pas de celle du reste de la famille; mais celle des supérieures est nécessairement modifiée par la longueur et l'étroitesse insolite de ces ailes.

1857. Mecodina Lanceola Gn.

44mm. Ailes d'un brun foncé, glacé de violet clair ou ardoisé sur le disque, avec un liseré terminal très-fin, clair, bordé de brun de chaque côté et surmonté d'une série de traits fins, d'un bleu-ardoisé. Supérieures avec les lignes ordinaires brunes, peu visibles, un point brun à la place de la tache orbiculaire; la réniforme étranglée, ardoisée, bordée de brun, et un arc apical ardoisé. Inférieures avec un trait discoïdal presque droit, et deux autres subterminaux, ondés et tremblés, bruns, et enfin une ligne en zigzag, bordée d'ardoisé, le tout peu distinct. Dessous d'un cendré-noirâtre. Les inférieures avec trois lignes parallèles, plus sombres. Tarses annelés de jaune-ochracé. Palpes, tête et collier d'un brun-roux. Bouquet anal roussâtre.

Silhet. Coll. Gn. Un ♂.

Gen. AGYRA Gn.

Chenilles....... — Antennes longues, ciliées, à barbules rapprochées et pubescentes. Palpes ascendants, le second article ensiforme, comprimé, le 3e du tiers, linéaire-obtus. Toupet frontal peu saillant. Trompe courte. Thorax aplati, mais élargi, un peu velu. Abdomen grêle, conique, effilé. Pattes longues, assez fortes, annelées. Ailes entières, veloutées : les supérieures aiguës à l'apex, coudées au milieu du bord terminal; les inférieures un peu prolongées en pointe à l'angle anal. La 1re nervule insérée un peu en dehors et vis-à-vis de la 3e.

Ce genre n'est fondé que sur une seule espèce, dont je ne connais que le mâle. Je n'ai rien à en dire de particulier.

1858. Agyra Marchandi Gn.

Ailes noirâtres, marbrées de groupes d'atomes cendrés, qui forment des taches irrégulières, avec une série commune (à la place de la ligne coudée) de petits points blancs, et une série terminale de points ou traits de la même couleur, qui deviennent contigus en approchant de l'angle anal

des inférieures. En avant de cette dernière série, on en voit une troisième moins distincte de petits groupes d'atomes gris, occupant la place de la subterminale, et qui, au sommet des supérieures, forment de petits chevrons. Dessous des inférieures d'un cendré-blanchâtre, avec deux lignes parallèles, rapprochées, ondées, et tout le bord terminal d'un cendré foncé. Corps noirâtre, mêlé de poils cendrés, avec l'abdomen un peu zôné en dessus, d'un blanc presque pur en dessous.

Coll. Marchand. Un seul ♂, dont il ignore la patrie, et qui est probablement américain.

GEN. CAPNODES Gn.

Chenilles....... — Antennes pubescentes et garnies de cils isolés dans les deux sexes. Palpes ascendants-obliques, presque droits, le 3e article long, aplati, dressé. Corps lisse : le thorax subcarré, peu convexe ; l'abdomen conique dans les deux sexes, effilé dans les ♂, où il est terminé par un bouquet de poils. Pattes longues, grêles, très-peu velues. Ailes entières, mais festonnées, à bords arrondis, veloutées, pulvérulentes, concolores, à dessins communs : les supérieures ayant l'apex obtus. 1re nervule des inférieures insérée à quelque distance de la suivante.

Je compose ce genre de trois groupes, assez distincts pour former peut-être, par la suite, trois genres différents. C'est le second qui retiendrait alors le nom de *Capnodes* : il est composé d'espèces à ailes minces, à corps grêle ; l'abdomen des mâles est très-effilé, conique, terminé par un pinceau de poils ; les palpes sont grêles et dressés. Les dessins consistent dans les lignes ordinaires très-interrompues, et les ailes ont toujours un reflet violâtre plus ou moins intense.

Le premier groupe en diffère assez notablement. Son abdomen est épais et obtus, quoique également conique ; ses palpes sont plus droits. Le toupet frontal me paraît plus aigu. Les dessins des ailes rappellent ceux des *Thermesia*.

Enfin, le troisième est également tranché. On dirait au premier abord d'une *Apamea* ou d'une *Xanthia*. L'abdomen est renflé et se termine en pointe aiguë, et les dessins des ailes sont très-compliqués. Je doute encore plus de lui que du premier.

Jusqu'ici pourtant, ces trois groupes me paraissent avoir assez de caractères communs, pour rester ensemble au moins provisoirement. Je n'ai d'ailleurs vu qu'un seul individu de chacun des 1er et 3e.

Les *Capnodes* habitent toutes l'Amérique. Cramer figure plusieurs espèces qui se rapportent à ce genre. D'abord dans le second groupe, qui constitue le genre *Capnodes* proprement dit, nous trouvons deux espèces bien authentiques, mais si grossièrement rendues, qu'il sera toujours difficile de les déterminer avec certitude. Une autre espèce beaucoup plus grande, *Stenoloe* 309 B., appartient certainement aussi à ce genre. Enfin, à l'article

de la *Sterope* et de la *Luna*, je parlerai des doutes qui me viennent au sujet d'autres figures du même auteur. Stoll de son côté a donné, pl. XII, f. 4, une espèce qui appartient certainement à ce genre, il la nomme *Selina*.

GROUPE I.

1859. Capnodes Anhypa Gn.

38mm. Ailes profondément festonnées, d'un gris de poussière, sablées d'atomes bruns, avec une teinte jaune sur le disque, et une ligne commune, bien marquée, droite, blanchâtre, mais qui jaunit sur le disque, assez large, vaguement liserée de brun et formant un petit coude arrondi sous la côte des supérieures. De cette ligne au bord terminal, l'aile est plus saupoudrée de brun, et offre quelques espaces plus foncés et une série de points qui se confondent presque dans les atomes. Les supérieures ont, de plus, la trace de l'extrabasilaire non ondée, et la tache réniforme un peu obscure et liserée de clair, avec l'ombre médiane qui la traverse, le tout peu marqué. Dessous d'un gris très-uni, sans atomes ni dessins, si ce n'est un point cellulaire. Palpes presque droits.

Brésil. Coll. Gn.

GROUPE II.

1860. Capnodes Irene Gn.

38mm. Ailes d'un testacé clair, saupoudré d'atomes noirâtres, avec un feston peu net, mais marqué de points noirs, deux fines lignes divisant la frange, et une ligne médiane, concolore, liserée de brun, très-irrégulière et ondée. Les supérieures un peu aiguës à l'apex, avec un léger coude au milieu du bord terminal, ayant la ligne précitée ondée seulement par en haut, où elle se perd dans un large espace noir qui se dirige vers l'apex, et, en outre, une ligne extrabasilaire visible, parallèle à la médiane, terminée dans la cellule par un point noir (l'orbiculaire), et la tache réniforme très-marquée, d'un brun-ferrugineux, cerclée de noir, mais confondue postérieurement avec la liture noirâtre. Ailes infér. ayant deux points cellulaires, et, en outre, une série de gros points noirs, contigus, placés près de l'angle anal, au-dessus de la ligne subterminale, dont on voit des traces aux quatre ailes. Dessous d'un gris-testacé, saupoudré, avec de gros points noirs, dont plusieurs disposés en lignes.

Nouvelle-Fribourg (Brésil). Un ♂. Coll. Gn.

C'est la plus belle du genre.

1861. CAPNODES STRIGILLA Gn.

48mm. Ailes d'un testacé-roussâtre, grossièrement saupoudrées d'atomes bruns et festonnées avec un petit point sur chaque dent : supérieures arrondies et sans aucun coude au bord terminal, avec une large bande d'un brun-violet près de la base, limitée par deux lignes incertaines, dont l'intérieure porte quelques atomes blancs à la côte. Un petit trait blanc, arqué, limité intérieurement. Une autre tache costale, semi-lunaire, qui renferme les traits virgulaires. Enfin, une bande terminale, mais moins foncée et plus vague, laisse à l'apex un trait oblique de la couleur du fond. Les inférieures ont deux lignes légères, discoïdales, et une série de points subterminaux, mais le tout est confondu avec les atomes qui sablent le fond. Leur dessous est d'un ochracé clair, avec les lignes bien distinctes, l'antérieure renfermant un trait cellulaire, triangulaire, évidé au milieu, et deux groupes d'atomes bruns, contigus, près de l'angle externe.

Cayenne. Coll. Feisth. Un ♂.

1862. CAPNODES STENELEA Cr.

Cr. 808 B.

Je ne l'ai pas vue et je la décris sommairement sur la figure de Cramer.

50mm. Ailes d'un brun-noisette, striées de noirâtre, avec le bord et une large bande médiane plus clairs, fondus : les supérieures ayant, en outre, une autre bande semblable près de la base, la côte noirâtre dans toute sa longueur, un point noir cellulaire et un trait blanc, recourbé, liseré de noir, terminé par un point semblable, et naissant sous la côte, avant l'apex.

Surinam.

1863. CAPNODES MELANEA Cr. ?

Cr. 357 F.

31mm. Ailes presque dentées, avec un feston noirâtre, composé de traits triangulaires, contigus; d'un gris-testacé, très-clair, chatoyant légèrement en gris de lin, avec quelques atomes noirs, clair semés, surtout au bord abdominal des inférieures, et trois lignes flexueuses, communes, composées de traits ou points noirâtres formés par des groupes d'atomes : la médiane plus marquée et faite de lunules; la subterminale n'étant autre que la série de points ordinaires. Supérieures ayant, en outre, un point à la place de l'orbiculaire, et la réniforme en anneau très-oblong. Dessous des inférieures plus clair, sans atomes, avec un fort point cellulaire et

deux lignes parallèles, continues, mais très-pâles. 3e article des palpes à base blanche.

Les deux sexes semblables.

Brésil. Coll. Gn.

Il est difficile de dire si les individus que je décris se rapportent bien exactement à la *Melanea* de Cramer, dont la figure est très-grossière, et qu'il a reçue, d'ailleurs, de la Guyane ; ils ressemblent presque autant à son *Oriana*. Il faudrait les voir toutes deux en nature et de la provenance indiquée, pour décider s'il n'y a pas là trois espèces différentes.

1864. Capnodes Rufinans Gn.

Elle a la taille et le port de la précédente, néanmoins les ailes inférieures du mâle sont un peu moins arrondies et plus prolongées à l'angle anal.

D'un gris-testacé, très-teinté de roussâtre sur le disque, avec un léger reflet violâtre, et des lignes communes, ondulées, plus obscures, mais peu distinctes. Supérieures à coude terminal peu marqué, à extrabasilaire un peu oblique, éclairée intérieurement. Coudée marquée, sur les nervures, d'un très-petit point, blanc et noir. Les deux taches ordinaires punctiformes et annelées, étranglées, séparées par l'ombre médiane. Inférieures sablées d'atomes obscurs, avec trois lignes très-peu distinctes, les deux dernières rapprochées ; celle qui fait suite à la coudée marquée des mêmes points. Série de points subterminaux bien marqués, plus noirs que les lignes et entourés de clair. Dessous des inférieures clair, à bord terminal plus foncé, avec un trait cellulaire et une ligne coudée au milieu, et gagnant en pointe le bord abdominal. 2e article des palpes assez large, brun, avec la tranche et l'intérieur d'un jaune d'ocre. Partie interne des cuisses blanche.

Brésil. Coll. Gn. et Saunders. Deux ♂.

1865. Capnodes Pyralicolor Gn.

Taille et port de la précédente, mais les ailes postérieures aussi arrondies que dans la *Melanea*.

D'un testacé clair, très-saupoudré de brun, avec un reflet violet vif, et deux lignes communes, parallèles, claires, dessinant entre elles une large bande médiane un peu plus foncée et plus glacée de violet que le fond. Cette bande contient, aux supérieures, la tache réniforme, plus mate et cerclée de clair, aux inférieures, un petit point noir. La tache orbiculaire est punctiforme et placée sur la première ligne. La série ordinaire de points est peu distincte. Dessous des inférieures avec le point cellulaire plus gros, et le bord terminal un peu obscur.

Brésil. Coll. Gn. Une ♀ assez mauvaise.

Cette espèce rappelle, d'une manière confuse, notre *Pyralis Glaucinalis*.

1866. Capnodes Anyx Gn.

Très-voisine de la *Rufinans*, dont elle diffère surtout par la taille, la couleur et les palpes, dont le 2e article est d'un brun uniforme, et le coude des ailes supérieures, qui est plus prononcé et placé un peu plus haut.

33mm. Ailes d'un brun de terre d'ombre uniforme, avec les mêmes dessins que chez la *Rufinans*, la ligne extrabasilaire plus perpendiculaire. Supérieures ayant un coude très-marqué, au bout de la 2e inférieure, puis rentrant brusquement et obliquement, ce qui les rend bien rhomboïdales. Touffe anale du mâle mêlée de poils blancs au milieu.

Nouvelle-Fribourg (Brésil)? Coll. Gn. Un ♂.

1867. Capnodes Sterope Cr.

Cr. 300 E.

32mm. Ailes festonnées, d'un brun de bois un peu rougeâtre, glacées de violet sur le disque, avec une série subterminale de petits points rapprochés, noirs, éclairés postérieurement. Supérieures avec l'extrabasilaire tremblée, perpendiculaire. Un point cerclé de clair dans la cellule, et une tache très-tranchée, grande, semi-lunaire, costo-apicale, d'un roux clair, blanche intérieurement, renfermant les traits virgulaires. Ligne coudée, ondulée, marquée d'un point blanc sur chaque nervure, et se continuant sur les ailes inférieures. Dessous d'un gris-brun, avec une lunule cellulaire et une ombre médiane plus foncées.

Surinam. M. N.

A.

La plupart des dessins ont disparu, hors les points subterminaux.

Mêmes provenance et collection.

Nota. Cramer figure (312 C.), comme le mâle de sa *Sterope*, une Noctuelle qui paraît bien différente, mais que je n'ai pas vue en nature, je ne puis donc dire si ce n'est pas une simple variété.

1868. Capnodes Linula Gn.

33mm. Ailes d'un brun-noisette uni, avec une série terminale de traits subtriangulaires, très-rapprochés. La ligne subterminale claire, peu marquée, très-brisée, et une ligne médiane très-nette, d'un jaune clair, légèrement ombrée intérieurement, un peu tremblée et fortement coudée au-dessous de la côte des ailes supérieures, ces dernières ayant, en outre, la ligne extrabasilaire semblable, également coudée, et la trace des taches ordinaires assez rapprochées, l'une punctiforme, l'autre ovale, évidée.

Ailes inférieures ayant deux points dans la cellule. Dessous d'un gris-roussâtre sur le disque, d'un gris-noirâtre sur les bords, avec un trait cellulaire et une ligne médiane plus obscurs. Palpes presque droits.

M. N. Une ♀ sans indication de localité.

1869. CAPNODES LUNA Gn.

38mm. Ailes légèrement festonnées ; d'un brun-roux clair, uni, avec deux lignes médianes, ondées, communes, plus sombres, et une tache à l'angle interne, d'un brun-roux, chargée d'atomes d'un blanc-bleu. Supérieures ayant en outre, à l'apex, une tache blanche, arrondie, entourée antérieurement d'un demi cercle d'un bleu d'acier, éclairé d'atomes d'un blanc-bleu, et émettant deux rameaux qui vont rejoindre la frange, laquelle, en cet endroit, est entrecoupée de la même couleur. Base des mêmes ailes et tout le thorax du même blanc, cerclé de bleu d'acier. Dessous d'un gris-jaunâtre clair, uni, sans aucune trace des taches blanches. Les inférieures avec une lunule et deux lignes foncées.

Cayenne. Coll. Feisth.

Je décris cette espèce sur un seul mâle en assez mauvais état, et privé complétement de ses palpes. Il m'est donc difficile de le rapporter à ce genre avec une entière certitude, quoiqu'il me paraisse avoir une certaine affinité avec la *Sterope*.

Nota. Cramer figure, pl. 264 E, une *Pueritia* qui se rapproche beaucoup, pour les dessins, de l'espèce que je décris ici, et qui doit être du même genre. Je vois cependant, avec surprise, qu'il la dit de la côte de Coromandel ; il faut donc la voir en nature avant de rien décider.

GROUPE III.

1870. CAPNODES CATENOSA Gn.

30mm. Ailes entières, d'un jaune-paille, avec des atomes et une multitude de lignes et traits communs, ondés, dentés et contigus ; d'un brun-rouillé, et une série terminale de points noirs, arrondis, bien marqués. Un trait épais, longitudinal, passant sur la base de l'abdomen, sur celle des ailes inférieures, et coupant les supérieures à l'angle interne. Un autre trait semblable, oblique, droit, allant de la côte à la base du bord interne des mêmes ailes. Trois taches arrondies, d'un blanc-jaunâtre très-luisant, cerclé de brun-rouillé, l'une à la base du trait oblique, l'autre sur le trait longitudinal, et la 3e plus petite, au-dessus, dans la cellule. Dessous d'un jaune-paille, avec tous les dessins du dessus plus effacés.

Cayenne. Coll. Feisth.

GEN. DIALITHIS Hb.

Hb. Zutr.

Chenilles....... — Antennes longues, très-minces, filiformes, garnies de petits cils très-fins et isolés. Palpes ascendants-obliques, très-longs, étendus, le 2e article comprimé, grêle, le 3e une fois et demie plus long, filiforme-aplati, très-mince, droit, divergent, un peu spatulé au sommet. Trompe moyenne. Corps grêle; l'abdomen cylindrico-conique, garni de quelques poils à la base en dessus. Pattes grêles, longues, à peine velues, toutes semblables. Ailes très-larges, très-minces, entières, à bords arrondis, concolores, à dessins communs, à franges courtes : supérieures à aréole irrégulière, le 2e rameau costal partant de son extrémité; inférieures à indépendante insérée un peu au-dessus des deux suivantes.

Voici de toutes les Noctuelles le genre le plus phaléniforme. Aucune espèce n'a les ailes aussi larges et aussi minces, et on jurerait, au premier abord, d'une Géomètre ou d'une Pyralide du genre *Hydrocampa*. Ses caractères sont si tranchés, qu'on ne peut méconnaître le genre dès la première vue, les palpes surtout, dont le dernier article a une longueur sans exemple dans la nombreuse famille des Noctuelles. La tache oculée des ailes inférieures attirera d'ailleurs l'attention.

1871. DIALITHIS GEMMIFERA Hb.

Hb. Zutr. 877-878.

45mm. Ailes entières, d'un gris-brun foncé, avec une multitude de lignes communes, sinuées, contournées, mélangées, alternativement claires et foncées, et une série terminale de petites taches chevronnées, entourées de clair, et reposant, aux supérieures, sur la frange, qui est foncée, et, aux inférieures, sur un fin liseré clair qui la précède. Tache de l'angle anal des inférieures plus grande, ovale, d'un noir-velouté, changeant, à certains jours, en bleu de smalt, et marquée inférieurement d'un petit chevron d'un blanc pur. La tache qui la précède participant un peu de ces couleurs. Taches ordinaires des supérieures exprimées, mais perdues dans le dessin général. Dessous des quatre ailes d'un gris foncé uni, sans aucun dessin. Une ligne claire sur le 2e article des palpes et même sur le troisième, quoique moins apparente. Pattes brunes, annelées d'ochracé.

Colombie. Coll. Bdv. et Feisth. Hubner la dit de la Nouvelle-Hollande.

Gen. HYPENARIA Gn.

Chenilles...... — Antennes longues, à tige mince, garnie de longues lames, finement pubescentes dans les ♂, crénelées de cils fins, raides et isolés dans les ♀. Palpes longs, très-comprimés, ascendants-obliques, droits, bicolores, le 2e article non arqué, comprimé, lissé, le 3e presque aussi long, aplati, assez large, grenu en dessous et garni en dessus d'une crête de poils écailleux, qui le rend presque bifide. Trompe courte. Corps grêle, peu velu, lisse; l'abdomen allongé, presque cylindrique, terminé en pointe obtuse et velue dans les deux sexes. Pattes grêles, peu velues, à ergots très-longs; les antérieures du ♂ ayant un bouquet élargi et aplati de poils squammeux à la base du tarse; les intermédiaires à jambes épaisses et renfermant un faisceau de poils longs coupé carrément; les deux dernières paires très-longues, à genoux blancs. Ailes larges, minces, entières, concolores, et à dessins communs : les supérieures à apex aigu et bord terminal droit; les 2e et 3e supérieures et le 3e rameau costal implantés à distance égale, sur le sommet de l'aréole; les inférieures arrondies. Les trois premières nervules de la médiane insérées presque au même point. Toute la charpente alaire saillante en dessous.

Par ses ailes larges et minces, son corps grêle, ses pattes très-longues, ce genre est un de ceux qui se rapproche le plus des Deltoïdes. Il rappelle beaucoup les *Hypena*.

Les dessins des ailes varient avec les espèces; on retrouve chez toutes la ligne oblique, qui les traverse depuis l'apex des supérieures jusqu'au milieu du bord abdominal des inférieures; mais cette ligne ne se reproduit point en dessous, où elle est remplacée par une ou deux lignes arquées et occupant les places ordinaires. Remarquons que ce sont là les seuls dessins de cette surface, qui est unie, un peu soyeuse et semée çà et là de fines stries transversales. Les dessins du dessus ne sont, du reste, ni très-nombreux, ni très-compliqués. Les traces des taches ordinaires plus ou moins nettement indiquées, et quelques points à la place occupée ordinairement par la subterminale, voilà les plus habituels.

Si nous examinons les antennes et les palpes de ce genre, presque hybride, pour ainsi dire, nous les trouverons très-caractérisés. La tige des premières est garnie de cils ou plutôt de barbules longues, uniformes, courbes, garnies elles-mêmes tout autour de petits cils excessivement fins et terminés à l'extrémité par un poil raide, isolé, qui va rejoindre la barbule suivante. Les palpes sont encore plus remarquables. Leur second article est toujours d'une couleur vive, brune ou ferrugineuse, et le troisième très-long et droit, bordé en dessous d'écailles grossières, qui le font paraître grenu ou denticulé, est garni en dessus, vers les deux tiers de sa longueur, d'une crête de poils redressés, qui les font paraître branchus ou bifides.

Mais il nous reste encore à signaler une anomalie bien plus curieuse,

dans le genre *Hypenaria*. Je veux parler d'un pinceau de poils, qui se trouve si bien caché dans l'épaisseur de la jambe intermédiaire, qu'il faut savoir qu'il existe pour le découvrir. Ce pinceau de poils est souvent d'un rose vif, quelquefois jaune, aussi long que la jambe même, attaché à l'articulation du genou, coupé carrément par le bout opposé, et couché dans toute sa longueur dans un canal pratiqué dans l'épaisseur de la jambe, et que recouvre une sorte de pellicule luisante en dedans, couverte de poils en dessus, et qui se confond complétement à la vue avec les poils de la jambe. Je n'ai pas besoin de dire que les mâles seuls présentent ce caractère, qui augmente encore la ressemblance de ce genre avec celle des Deltoïdes.

Les *Hypenaria* habitent toutes l'Amérique. Elles ont été presque toutes connues des auteurs, quoiqu'elles soient généralement rares dans les collections. Outre celles que je décris, soit d'après eux, soit d'après nature, et qu'il sera bon de vérifier sur un grand nombre d'individus pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de double emploi, Cramer a figuré (370 A.) sous le nom de *Venusta*, une espèce qui pourrait bien appartenir aussi à ce genre, mais quelques différences que j'aperçois dans la figure ne me permettent pas de l'affirmer. — *Fellearis* Hb. Zutr. 379-380, me paraît bien aussi appartenir à ce genre.

1872. Hypenaria Miniopila Gn.

48mm. Ailes un peu festonnées, d'un cendré-violet, saupoudré d'atomes bruns, à frange concolore, avec la ligne commune, brune, divisée par un filet d'atomes d'un jaune-verdâtre. Supér. ayant, en outre, trois ombres brunes, ondées, vagues, les deux premières correspondant à la ligne extrabasilaire et à l'ombre médiane, et la troisième répondant supérieurement à la ligne coudée, et pour le reste, au-delà de la ligne commune, à la subterminale. Tache réniforme de la couleur du fond, orbiculaire peu apparente, d'un jaune-soufré-verdâtre. Quelques groupes d'écailles de la même couleur, que précèdent, sur les quatre ailes, des points noirs, peu visibles, à la place ordinaire. Dessous d'un gris-brunâtre, strié, avec deux lignes plus obscures. Les deux premiers articles des palpes d'un brun mêlé de rouge. Faisceau des jambes intermédiaires d'un rose-minimacé, et blond à sa jonction avec le genou.

Cayenne. Coll. Feisth. Un seul ♂.

1873. Hypenaria Roseipila Gn.

50mm. Ailes d'un brun-rouge clair, glacé de rosé, avec de petites stries brunes, éparses, et la ligne commune, ferrugineuse, ombrée extérieurement d'atomes d'un noir-violâtre aux inférieures. Frange d'un rouge-ferrugineux et noirâtre à l'extrémité. Quelques points noirs, éclairés extérieurement d'écailles d'un jaune-soufré aux places ordinaires, mais

surtout au sommet des supérieures, où l'extrémité de la ligne est plus ombrée de noir en dehors ; ces dernières ayant des traces de lignes ou ombres plus rouges, mais à peine distinctes, et sans aucune trace des taches ordinaires. Dessous d'un gris-soyeux uni, presque sans stries, avec une fine ligne noirâtre. Palpes mêlés de noir et de grenat. Poils de la jambe intermédiaire d'un rose vif. Dessus de l'abdomen glacé de violâtre, dessous carné.

Para. Coll. Gn. Un seul ♂.

1874. Hypenaria Chermesipila Gn.

55mm. Ailes d'un gris-violet, finement strié de noirâtre, et devenant d'un brun-marron vif, fondu, en approchant de la ligne transverse médiane, puis d'un gris-violet clair, uni et à peine strié jusqu'au bord terminal. Frange d'un rouge-brique clair, avec l'extrémité claire. Ligne transverse, très-marquée, géminée, à filets égaux, d'un noir-velouté. Quelques atomes d'un gris-verdâtre pendent à son extrémité apicale. Des nuages foncés indiquent la naissance des autres lignes à la côte des supérieures, où l'on voit en outre, à la place de la réniforme, un espace un peu plus clair, terminé, au-dessous de la cellule, par un groupe d'atomes jaunâtres. Orbiculaire réduite à un très-petit point soufré. Ligne de points presque nulle et se réduisant aux deux principaux points des inférieures, du moins dans mon exemplaire. Dessous d'un gris-noirâtre, avec la moitié de la côte des supérieures et le disque des inférieures, d'un ochracé-rougeâtre, strié de brun. Poitrine, cuisses et dessous de l'abdomen d'un rouge-brun. Poils de la jambe intermédiaire d'un rose foncé vif, comme chez *Rosеipila*.

Brésil, environs de Pernambuco. Coll. Gn. Un ♂.

1875. Hypenaria Augusta Cr.

Cr. 397 F.

Je n'ai pas vu en nature cette espèce, qui paraît voisine de la *Roseipila* et de la même couleur, mais elle est plus grande (65mm), plus striée. La ligne commune est géminée, non ombrée en dessous. Il n'y pas de points soufrés, mais seulement des atomes et un feston, noirs, aux supérieures. Enfin, celles-ci ont la tache orbiculaire bien marquée en un anneau ovale, et, au-dessous de la réniforme, qui est absente, une large tache d'un gris-soufré, bidentée et bordée de noir.

Surinam.

1876. Hypenaria Eulalia Stoll.

Stoll pl. XII fig. 2.

52mm. Ailes d'un brun-chocolat foncé, strié de noir, avec la ligne commune, fine, droite, précédée intérieurement d'un filet aussi fin, brun. Taches médianes d'un blanc sale, très-tranché : l'orbiculaire formant un point, la réniforme une large tache en forme de pépin de raisin, dont les deux lobes inférieurs sont marqués chacun d'une tache noire. Quelques points blanchâtres aux places ordinaires.

Surinam. Décrite sur la figure de Stoll.

1877. Hypenaria Binocula Cr.

Elle paraît bien voisine de la précédente et de la suivante, et si je pouvais les comparer en nature, peut-être me serait-il prouvé qu'elle est identique avec l'une ou l'autre; mais en l'absence de documents certains, je dois tenir compte des différences qu'elle présente.

52mm. Ailes d'un fauve-roussâtre clair, strié çà et là de noir, avec la ligne commune à peine sensible, roussâtre, un peu plus marquée à l'apex des supérieures, et suivie, aux places ordinaires, de points noirs faiblement éclairés, extérieurement, d'écailles blanchâtres. Supérieures ayant la tache orbiculaire petite, arrondie, d'un gris-soufré, cerclée de noir. La tache réniforme anguleuse, irrégulière, d'un noir terne, et au-dessous, une autre tache bilobée inférieurement, évidée supérieurement, d'un brun-velouté foncé, étroitement liserée de blanchâtre. Dessous d'un gris-jaunâtre strié, avec la frange d'un fauve-rosé. Dessous du corps rougeâtre. Un point blanc au genou des pattes postérieures.

Cayenne. Coll. Feisth. Deux ♀.

1878. Hypenaria Ortilia Cr.

Cr. 344 F.

Je ne l'ai pas vue non plus en nature; elle me paraît voisine de la *Binocula*, et je l'en aurais cru le sexe opposé, si Cramer ne figurait les antennes filiformes, ce qui indique que c'est aussi une femelle. Voici en quoi cette figure diffère de ma *Binocula* :

Elle est plus grande (62mm), plus foncée, surtout sur les inférieures, avec la frange d'un rouge-ferrugineux. La ligne commune est plus marquée, éclairée de blanc inférieurement. Les points noirs des supérieures sont plus grands, lunulés, et tout le bord terminal, après eux, est d'un gris-lilas. A l'angle interne est une grande tache blanche. La tache discoï-

dale paraît d'une forme différente. A la base, sous la nervure médiane, est une autre tache cunéiforme, noire.

Surinam.

1879. Hypenaria Orphna Hb.

Hb. Exot. Schm.

Ailes d'un brun de terre d'ombre mêlé de jaune d'ocre et finement strié de brun foncé, avec la ligne commune, ferrugineuse, et suivie, aux ailes inférieures, d'une autre ligne vague, ardoisée. Ailes supér. avec deux lignes ombrées, vagues, parallèles, épaisses, ondées, entre lesquelles est la tache orbiculaire, petite, mais bien marquée, comme un point d'un jaune d'ocre. Tache réniforme du même jaune, très-grande, irrégulière, un peu rongée, s'étendant presque jusqu'à la ligne commune. Tout l'espace qui suit ladite ligne est plus brun que le reste et mêlé, surtout aux bords, de cendré-violâtre. Frange et bout des nervures des ailes supérieures ferrugineux. Dessous terre d'ombre, strié, avec une lunule et une ligne plus obscures. Dessous de l'abdomen couleur de chair.

Cayenne. Coll. Marchand. Un ♂.

Nota. La figure de Hubner diffère à quelques égards, surtout pour les taches des ailes supérieures, qui ne sont pas indiquées. Je crois pourtant que c'est la même espèce. Je n'ai pu observer le pinceau de poils de la jambe intermédiaire, l'individu que je décris étant renfermé.

1880. Hypenaria Phæocycla Gn.

50mm. Ailes d'un testacé-jaunâtre, striées de ferrugineux, avec la ligne transverse, commune, peu sensible, ferrugineuse, ombrée en dessous de la même couleur, dont elle est séparée par des atomes gris, et une série de points subterminaux, blanchâtres, ponctués de noir et accolés au feston terminal. Ailes supérieures aiguës et un peu falquées au sommet, ayant, outre les dessins ci-dessus, les deux taches d'un gris-bleu, l'orbiculaire arrondie, la réniforme en C, dont la base repose sur une large tache irrégulière, toutes deux un peu liserées de noir, et quelques groupes d'atomes du même gris, près de la base. Ailes inférieures avec une large tache ronde, gris-bleu, liserée de noir dans la cellule, et une série de points noirs placés sur des points rougeâtres. Dessous des infér. d'un ochracé sale, légèrement strié, avec deux lignes transverses, parallèles, médianes, ombrées. Faisceau de poils de la jambe intermédiaire d'un jaune d'ocre.

Brésil? Coll. Gn. Un ♂.

Gen. PLAXIA Gn.

Chenilles ...... — Antennes minces, crénelées dans les deux sexes de cils fins, isolés, mais rapprochés. Palpes longs, très-comprimés, le 2e article droit, lissé en avant, hérissé en arrière, le 3e de plus de moitié, droit, aplati, aussi squammeux. Trompe assez longue. Corps grêle, lisse, peu velu ; l'abdomen effilé, allongé, sublinéaire, glabre, un peu conique dans les ♂, brusquement terminé en pointe aiguë dans les ♀. Pattes minces, longues, glabres, toutes semblables ; les jambes antérieures ayant un petit pinceau de poils raides, extrêmement courts, près du genou. Ailes larges, minces, entières, concolores, à dessins communs, à frange étroite : les supérieures aiguës et falquées à l'apex, avec la partie costale un peu déprimée, l'aréole étroite et régulièrement rhomboïdale ; les inférieures avec l'indépendante insérée au même point que les deux suivantes, et la discocellulaire nette, forte, arrondie et passant sur une grande lunule aux quatre ailes.

Voici encore un genre dont l'aspect est tout-à-fait Deltoïde, et qu'on reconnaîtra d'abord à la lunule et à la ligne transverse très-nettes du dessous des quatre ailes. Ses palpes très-longs, minces et fort comprimés, ses ailes larges et minces, et ses longues pattes grêles, augmentent encore cette ressemblance. Je l'ai divisé en deux groupes, auxquels tous ces caractères sont communs, mais le premier a en outre les ailes notablement anguleuses, et l'aspect encore plus Deltoïde.

Le genre est américain, et ses premiers états sont tout-à-fait inconnus. A voir ses larges ailes souvent dépouillées, on peut conjecturer que ses habitudes sont analogues à celles de nos *Hypena* et de nos *Polypogon*, c'est-à-dire, qu'il doit voler lentement dans les broussailles et se cacher sous les feuilles, dans les lieux ombragés.

Cramer a figuré, planche 399 L, une *Pl. Macarea*, dont le corps est couvert d'excroissances fongueuses, qui forment de longs filaments. Cette curieuse maladie a déjà été observée plusieurs fois, et Cramer lui-même a figuré une Sphingide (*Achemenides* pl. 267) qui offre des excroissances semblables. Enfin, on a constaté, dans ces derniers temps, la présence de filets bien autrement longs, qui avaient poussé spontanément sur la tête de chenilles de certaines Hépialides exotiques. Tous ces faits appartiennent au même ordre. Ce n'est pas ici la place des explications et des conjectures auxquelles ils donnent lieu.

GROUPE I.

1881. Plaxia Macarea Cr.

Cr. 107 F — Enc. 81.

♂ 48mm, ♀ 57mm. Ailes entières, d'un brun-rouge foncé velouté, avec

une ligne transverse oblique, commune, fine, droite, blanchâtre, liserée de brun, et limitant la partie foncée de l'aile, sur laquelle on voit les traces de l'extrabasilaire et des deux taches ordinaires, qui forment des ombres vagues. Reste de l'aile plus clair, sablé de blanc-violâtre, avec quelques points vagues noirâtres. Dessous d'un brun de bois uni, avec une lunule circonflexe éclairée de blanc, et la ligne du dessus qui est coudée en approchant de la côte des supérieures.

Mâle et femelle semblables, à la taille près.

Guyane. Coll. Div.

GROUPE II.

1862. Plaxia Hypenoides Gn.

67mm. Ailes anguleuses, d'un brun-jaunâtre ou roussâtre, avec une série terminale de traits circonflexes, noirâtres, et une ligne commune un peu ondée, d'un brun-noir foncé, éclairée d'un filet gris et suivie de teintes d'un gris un peu lilas. Côte des supérieures saupoudrée du même gris. Celles-ci ayant, en outre, les deux lignes ordinaires vagues, ondées, parallèles, écartées; l'extrabasilaire ayant un angle rentrant, très-profond, dans la cellule, marquée sur la sous-médiane et au bord interne, d'un point noir poudré de blanc, et suivie, dans la cellule, d'un anneau (l'orbiculaire) brunâtre, très-arrondi, et qui la touche presque. Dessous plus clair, avec la ligne du dessus et une lunule cellulaire éclairée de blanc aux quatre ailes. Supérieures ayant, en outre, un point à la place de l'orbiculaire.

Cayenne. Coll. Feisth. Une ♀ en mauvais état.

Gen. PALYNA Gn.

Chenilles ...... — Antennes minces, à cils isolés dans les ♀. Palpes très-longs, très-comprimés, à 3e article aussi long que le second, aussi squammeux, en forme de raquette, avec le sommet arrondi et marqué d'un petit point clair. Toupet frontal très-court. Corps grêle : le thorax squammeux ; l'abdomen tout-à-fait glabre (au moins dans les ♀), cylindrique-obtus. Pattes très-longues, grêles, glabres ; les antérieures semblables. Ailes minces, larges, entières, concolores et à dessins communs ; les supérieures légèrement coudées ; les inférieures avec les deux angles extrêmes bien marqués, et le bord arrondi.

Je fonde ce genre sur deux espèces de la Guyane, dont je ne connais malheureusement que les femelles. Les mâles doivent présenter des caractères plus tranchés, qui confirmeront sans aucun doute sa validité. Ces deux insectes ont un aspect tout-à-fait analogue à celui des *Hypena*, et se rappro-

chent, sous ce rapport, des *Hypenaria* et des *Plaxia*. Mais ils en diffèrent à beaucoup d'égards : ils me semblent bien destinés à former, avec le second groupe des *Plaxia*, la transition des Noctuelles aux Deltoïdes proprement dites, et c'est par eux que je finis à dessein la série des Noctuelles.

Je ne sais rien de leurs mœurs, et je les crois tous deux inédits.

1883. PALYNA SEMILUNARIS Gn.

40mm. Ailes d'un gris-brunâtre clair, glacées de violâtre, et saupoudrées de brun : les supérieures arrondies, à apex obtus, avec une très-large tache semi-lunaire, d'un brun-noir, occupant presque toute la dernière moitié de la côte, et s'arrondissant jusque sur la 2e inférieure, où elle est échancrée, avec un petit éclat pareil au-dessous, comme si le morceau qui lui manque y fût tombé. Cet éclat n'est, du reste, que le commencement d'une série de points effacés en partie, éclairés de blanchâtre, et qui se prolongent sur les ailes infér. Supérieures ayant, en outre, trois lignes très-fines, savoir : deux obliques, droites, parallèles, entre lesquelles un point dans la cellule, et une troisième d'abord droite, puis flexueuse, qui se continue sur les inférieures, où elle est découpée en dents de scie. Dessous d'un gris-blanc testacé, avec un point cellulaire et une ligne peu visibles. La côte finement liserée de noir dans la partie qu'occupe la tache en dessus. Collier brun.

Cayenne. Coll. Feisth. Une ♀.

1884. PALYNA PRÆGRANDIS Gn.

42mm. Ailes d'un brun-café clair, saupoudrées de noirâtre : les supérieures à apex aigu et falqué, à bord terminal en coude arrondi, avec deux lignes obliques non loin de la base, entre lesquelles un point cellulaire ; plus loin, une ligne oblique en sens contraire, visible au bord interne. Tache réniforme grande, oblongue, annulaire, précédée d'une tache carrée et suivie d'une autre beaucoup plus grande. Une série de points un peu éclairés. Une liture à l'apex. Ailes infér. avec une ligne très-près de la base, une autre très-oblique, descendant au bord abdominal, la série de points des supérieures, et deux taches cellulaires inégales. Tous ces dessins d'un brun-café-très-foncé. Dessous testacé, saupoudré, avec une lunule cellulaire, une ligne dentée et quelques points apicaux foncés. Supérieures ayant, en outre, un petit point cellulaire. Abdomen blanchâtre en dessous, avec une série de points bruns reliés par une ligne fine. Pattes nettement annelées.

Cayenne. Coll. Feisth. Une ♀.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

AUX

TOMES V, VI ET VII.

GEN. GRAMMOPHORA, Tome V, p. 30.

J'ai retrouvé, depuis la publication de ce volume, un dessin de la chenille de l'unique espèce qui compose le genre. Sa forme et son aspect conviennent tout-à-fait à la famille dont elle fait partie ; seulement sa nourriture semblerait s'en écarter beaucoup, puisqu'elle est figurée sur une plante légumineuse ; mais outre que, d'après la note qui accompagne le dessin, elle paraît avoir été trouvée à toute sa taille et prête à subir sa métamorphose, j'ai déjà dit combien il fallait accorder peu d'importance aux figures de plantes qui, chez les auteurs anglais, et spécialement dans les dessins d'Abbot, accompagnent les insectes et qui sont, la plupart du temps, choisies tout-à-fait arbitrairement. Il ne faut donc pas conclure, jusqu'à plus ample informé que la *Grammophora Hebrœa* ne vive pas sur les lichens, comme toutes les *Bryophilides*. Au reste, sa forme, qu'on devra ajouter aux caractères génériques, est épaisse, un peu moniliforme, atténuée aux extrémités ; les trapézoïdaux paraissent saillants et surmontés d'un poil fin et court ; enfin, la tête est petite et globuleuse. Le reste de sa description concerne la partie spécifique, et je le donne ci-dessous.

33. GRAMMOPHORA HEBRÆA.

La chenille est d'un blanc teinté de bleuâtre ou de violâtre, surtout dans les incisions, avec cinq séries de taches d'un jaune-citron à la place des lignes ordinaires, et tous les points, trapézoïdaux et latéraux, gros, très-apparents et d'un noir vif. La tête est rousse, avec la bouche blanche, et les pattes sont blanches, avec les couronnes rousses. Elle est représentée sur une espèce de légumineuse nommée, en anglais, *Kind of Wild Pea* (voir plus haut). Elle s'est chrysalidée à la surface de la terre le 19 septembre, et a donné son papillon le 10 avril suivant.

La chrysalide est d'un rouge clair, à tête obtuse et à partie postérieure très-aiguë.

49. Acronycta Lobeliæ.

La chenille trouvée (accidentellement je pense) sur la *Lobelia cardinalis*, est beaucoup plus commune sur les chênes. Elle se chrysalide à la surface de la terre, vers le commencement de juin, et le papillon éclôt à la fin du même mois. Une seconde génération se chrysalide en octobre et donne son papillon en avril suivant.

54. Acronycta Interrupta.

La chenille vit sur les érables. Elle subit sa métamorphose en juin, et le papillon éclôt en juillet. La seconde génération se chrysalide en septembre et donne l'insecte parfait en avril.

60. Acronycta Rubricoma.

La chenille vit sur le Plaqueminier de Virginie (*Diospyros Virginiana*) et le Sumac vénéneux (*Rhus Toxicodendron*), dont le suc malfaisant n'a aucune action sur elle. Elle se chrysalide au milieu de septembre, et le papillon éclôt à la fin d'avril.

68. Acronycta Brumosa.

Le chêne sur lequel est figurée cette chenille, est le *Quercus aquatica*; mais elle vit également sur les autres espèces de chêne. Elle se chrysalide dans une coque composée de rognures et de débris (comme notre *Rumicis*) vers le milieu de juin, et donne son papillon au milieu d'août. Une seconde génération se métamorphose à la fin d'octobre, et l'insecte parfait éclôt en avril suivant.

69. Acronycta Hamamelis.

La chenille se chrysalide à la fin d'octobre, et le papillon éclôt au milieu d'avril. J'ignore s'il a une seconde génération.

106. Leucania Videns.

La chenille s'enterre à la fin de septembre, et se chrysalide dans une coque de terre agglutinée. Le papillon éclôt dès le mois de février.

Gen. SCOLECOCAMPA tom. V p. 131.

La chenille de ce curieux genre vit bien réellement dans l'intérieur des vieilles souches et dans les troncs abattus des chênes et des noyers : il parait même qu'on la rencontre quelquefois dans des arbres vivants. Je n'ai pas d'autres détails sur sa manière de vivre, qui mériterait une description particulière, surtout si la dernière assertion était exacte, puisqu'alors elle aurait des mœurs analogues à celles des *Cossus* et des *Sesia*. Je dois dire cependant que je doute fort qu'il en soit ainsi, car la chrysalide devrait alors être munie, sur les anneaux abdominaux, de rangées circulaires d'épines ou dentelures destinées à faciliter sa progression dans l'intérieur des galeries creusées par la chenille; tandis qu'elle est figurée au contraire lisse et mutique comme toutes les Apamides. La note que je possède dit bien qu'elle est contenue dans une coque composée de rognures de bois, mais elle n'explique pas si cette coque est elle-même renfermée dans les galeries, comme celle des Sésies, ou si elle est simplement filée à l'air libre, avec les débris qui sont à la portée de la chenille, comme celles de tant d'autres Noctuélites. La métamorphose a lieu au commencement d'avril, et le papillon éclôt dès les premiers jours de mai.

258. Prodenia Ornithogalli.

La chenille vit sur l'*Ornithogallum pyramidale* et sur plusieurs plantes basses. Elle s'enterre vers le milieu de mai et donne son papillon à la mi-août. La seconde génération se chrysalide en octobre, et l'insecte parfait éclôt en mars. Il vole, le soir, sur les fleurs de prunier.

386. Monodes Nucicolora.

La chenille se rencontre souvent sur les patates, dans les lieux habités. Elle se chrysalide vers le commencement d'août, et le papillon éclôt à la fin du même mois.

430. Agrotis Annexa.

La chenille vit, au printemps, sur presque toutes les légumineuses cultivées dans les jardins, comme les pois, les haricots, les fèves, etc.; mais c'est surtout aux céréales qu'elle s'attaque et, dans certaines années, elle occasionne des pertes considérables dans les blés, surtout dans la Virginie. Elle s'enterre, le jour, dans une cavité autour des racines, et n'en sort que la nuit pour manger. Ses mœurs, comme on voit, sont celles de presque toutes les *Agrotis*. Mais, ce qui est exceptionnel, c'est qu'elle

s'attaque aussi aux arbres, puisqu'elle dévore les feuilles du cotonnier et fait des dégâts très-notables dans les plantations. Elle se chrysalide en terre à la mi-mai, et l'insecte éclôt dès le commencement de juin.

431. Agrotis Suffusa.

La chenille vit aussi, en Amérique, dans les jardins, sur les légumineuses et autres plantes cultivées; mais elle paraît à une autre époque que chez nous. C'est en janvier et février qu'on la trouve le plus ordinairement, et elle donne son papillon dès le mois de mars. Il est probable, du reste, qu'elle a deux générations.

433. Agrotis Spina.

Cette espèce a déjà été décrite sommairement par M. Boisduval, dans le *Voyage de l'Astrolabe*, p. 240, sous le nom d'*Infusa*, qu'il faut lui restituer.

525 bis. Triphæna? Muscosa Gn.

45^{mm}. Ailes supér. un peu oblongues, d'un vert-olive-noirâtre, avec les deux médianes géminées, noires, et la subterminale précédée de taches un peu cunéiformes : le tout très-peu distinct. Orbiculaire en petit anneau oblique; réniforme à peine indiquée, suivie d'un espace clair, vague, qui va rejoindre le haut de la coudée : lequel est semé d'écailles blanches. Ailes infér. d'un jaune-fauve vif, plus clair à la côte et sur la frange, avec une large bordure noire ayant trois sinus marqués, dont l'intermédiaire plus profond, et une échancrure jaune, terminale, entre la sous-médiane et la 4e inférieure. L'espace entre ces deux nervures est occupé, à partir de la base, par une bande noire qui vient presque rejoindre le renflement de la bordure en cet endroit. Dessous des supérieures noir, avec la base, le bord interne et une tache après la cellule, jaunes; celui des inférieures sans la bande noire basilaire.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂.

N'ayant vu qu'un seul individu, médiocrement conservé, de cette belle Noctuelle, je n'ose affirmer qu'elle appartienne bien au genre *Triphæna*. Les palpes sont plus grêles et plus arqués que ceux de nos espèces européennes, et l'abdomen beaucoup moins déprimé.

598. Tæniocampa Styracis.

La chenille vit sur le *Styrax lævigatum*, et aussi sur le chêne. Elle se chrysalide en mai, et le papillon n'éclôt qu'au mois de février suivant. On voit qu'elle est dans le même cas que notre *Tæn. Cruda*.

605. ORTHOSIA LOTA.

J'ai sous les yeux un dessin représentant une Orthosie américaine qui paraît complètement identique avec notre *Lota;* mais la chenille, qui est figurée auprès, n'a pas le moindre rapport avec la nôtre. Elle est d'un jaune d'ocre clair, avec deux bandes dorsales rousses, liserées de noir des deux côtés, et deux lignes rousses parallèles au-dessus de la stigmatale. Les trapézoïdaux ne sont pas visibles. Si Abbot n'a pas commis d'erreur, la *Lota* américaine est une espèce toute différente, malgré sa ressemblance avec celle d'Europe.

634 bis. CERASTIS VACCINII.

J'ai aussi un dessin représentant une espèce d'Amérique très-voisine, et dont la chenille ressemble également beaucoup à notre *Vaccinii.* Je ne puis dire si elle est complètement identique, sans l'avoir vue en nature.

644 bis. HOPORINA HESPERIDAGO Gn.

38mm. Ailes supér. coupées carrément, comme chez *Croceago*, d'un fauve-orangé, nuancé de jaune-safrané et de rouge, avec quatre lignes d'un rouge-brique, presque parallèles et presque également écartées : l'extrabasilaire et la subterminale un peu ondées ; la coudée et l'ombre médiane presque droites : la première ne formant un coude que près de la côte ; la seconde linéaire et séparant les deux taches ordinaires : l'orbiculaire annulaire et rouge ; la réniforme indiquée seulement par le point noir du bas. Ailes infér. d'un blanc-jaunâtre, avec deux lignes fines, parallèles et non ondées, et un liseré terminal, rougeâtres.

Géorgie américaine, en octobre. Décrite sur un dessin d'Abbot.

Chenille d'un vert clair, avec toute la région dorsale blanche, ainsi que la vasculaire, qui est bordée de deux filets verts, et de chaque côté de laquelle on voit, au milieu de l'anneau, une tache subrectangulaire d'un vert foncé. Cette tache et le vert des côtés sont marqués de petites stries transversales plus obscures. Tête et pattes d'un vert-jaunâtre. Elle vit, en mars et avril, sur l'*Ostrya Virginica.*

633 bis. CERASTIS ADULTA Gn.

Quoique je ne connaisse cette espèce que par un dessin d'Abbot, elle appartient si évidemment à ce genre, et la chenille est si jolie, que je ne puis résister à l'envie de la décrire.

45mm (la plus grande de toutes les *Cerastis*). Port de *Vaccinii*, à la-

quelle elle ressemble un peu. Ailes larges, presque concolores, d'un testacé-roussâtre : les supérieures ayant toutes les lignes visibles, mais mal arrêtées et un peu interrompues, sauf la subterminale, qui est précédée d'une nuance noirâtre, fondue intérieurement et qui la découpe nettement extérieurement. Elle est fortement brisée au sommet. Les deux taches sont comme les autres lignes, c'est-à-dire assez mal écrites : la réniforme est marquée d'un point noirâtre très-visible. La frange, entrecoupée de clair et de foncé, est précédée d'une série de traits brunâtres. Ailes infér. avec une lunule cellulaire et une ligne médiane, vagues, plus obscures, et le bord terminal ombré de noirâtre fondu.

Géorgie américaine, en juin.

Chenille d'un gris-jaunâtre, avec les incisions noirâtres ; la vasculaire large, blanche, coupée de noir dans les incisions ; deux sous-dorsales superposées, nettes, grises, entrecoupées de petites taches carrées, blanches, disposées comme les cases d'un damier ; la stigmatale jaunâtre, surmontée d'une ligne noire très-ondulée : les pattes concolores : la tête concolore, avec deux traits noirs. Elle vit, en mars et avril, sur le *Quercus nigra* et d'autres espèces de chênes. Elle se chrysalide à la fin d'avril et donne son papillon dès les premiers jours de juin.

677. Cosmia Trapezina.

J'ai le dessin d'une espèce de l'Amérique Septentrionale, qui ne paraît différer en rien de notre *Trapezina*, mais la chenille est tout-à-fait distincte. Elle est épaisse, d'un beau vert, avec la vasculaire plus claire et bordée de deux filets foncés ; tout l'espace dorsal finement strié de vert foncé ; la stigmatale large, blanche, surmontée d'une autre ligne blanche, plus étroite, mais aussi nette ; enfin, sur le 11e anneau, est un large trait transversal, blanc, qui croise toutes les lignes comme chez notre *Taen. Stabilis*. La tête et les pattes sont vertes.

Probablement, l'insecte parfait présente aussi des différences qui ne peuvent bien s'apprécier que sur la nature.

709. Hecatera Laudabilis.

La chenille vit sur un pois nommé, en Amérique, *Kind of Wild Pea*. Elle se chrysalide en octobre, et donne son papillon au mois d'avril suivant.

731 bis. EPUNDA SERPENTINA Tr.

Tr. I p. 399 — Frey. III pl. 220 — Gn. Ind. p. 244 — Bdv. p. 118. 914 — Dup. sup. III p. 288 pl. 26 — Herr.-Sch. 72, 73.

Larv. Frey.

Dalmatie, en septembre. Coll. Div. Toujours rare.

La chenille, figurée par M. Freyer, vit, en avril, sur les plantes basses. Elle est épaisse, nullement atténuée aux extrémités, d'un gris-jaunâtre, avec la vasculaire large, d'un brun-café, et la stigmatale fine, rougeâtre, continue ; au-dessus de cette dernière le fond devient plus clair. Tous les points ordinaires sont visibles, noirs. La tête est d'un jaune d'ocre, réticulée de brun.

Cette Noctuelle a été omise dans le courant de l'ouvrage. — Les antennes du mâle sont notablement moins ciliées que dans les autres *Epunda* ; peut-être serait-elle au moins aussi bien placée dans le groupe III du genre *Mamestra*, entre la *Brassicæ* et la *Persicariæ*. Malheureusement, au moment où j'écris ce supplément, je ne l'ai plus sous les yeux.

790. HADENA PROTEA.

Je ne vois encore aucune différence, appréciable sur un dessin, entre les individus américains et les nôtres ; cependant la chenille diffère très-notablement. Elle n'a point, comme la nôtre, cette forme courte et ramassée qui la fait ressembler un peu à l'*Halias Fayana;* la vasculaire est concolore et non jaune ; la stigmatale est beaucoup plus large, blanche, et surmontée d'une ombre légère, noirâtre, sur laquelle les stigmates tranchent en noir, tandis que, chez nos *Protea*, ils sont roussâtres et presque invisibles ; enfin, elle a une série sous-dorsale de traits noirs interrompus qui manquent tout-à-fait chez la *Protea*.

Si ces différences sont constantes, l'insecte parfait doit en présenter également, et constitue une espèce distincte.

813 bis. HADENA NETUNA Gn.

Elle est assez voisine d'*Atriplicis* et appartient visiblement au même groupe.

50mm. Ailes supér. dentées, épaisses, du même vert qu'*Atriplicis*, également sablé de noir, avec tout l'espace subterminal plus clair. Lignes ordinaires dessinées en noir : les deux médianes assez rapprochées, la demi-ligne suivie d'un trait noir sous la nervure médiane. Taches ordinaires grandes, écartées, concolores, à centre noir, et séparées par deux taches blanchâtres, obliquement superposées, bien arrêtées intérieure-

ment, vagues extérieurement : l'inférieure placée sous la nervure médiane. Espace subterminal noirâtre, tranché, étroit, mais s'avançant notablement par en bas. Ailes infér. blanches, avec une très-large bordure noire, bien tranchée, occupant les trois quarts de l'aile, et un gros point cellulaire, noir, plus visible en dessous. Thorax et crête de l'abdomen verts.

Inde centrale. Coll. Gn. Un ♂ en mauvais état.

820. Hadena Thalassina.

J'ai un dessin d'une *Hadena* américaine qui ne paraît point différer de notre *Thalassina*, mais la chenille n'a plus le moindre rapport. Elle est d'un testacé-jaunâtre, clair, sans points ni atomes. La ligne vasculaire est large, nette, continue, blanche et croisée sur le 11ᵉ anneau par un trait blanc, épais, liseré de noir. La stigmatale est également blanche, nette et continue, surmontée d'une nuance un peu plus sombre, sur laquelle sont deux traits courts, transversaux, parallèles, noirs, sur chaque anneau. La tête et les pattes sont concolores.

On voit qu'elle est fort éloignée de notre *Thalassina*, qui est, comme on sait, très-voisine de la *Suasa ;* d'un gris-carné vineux, saupoudré, sans autre trace de vasculaire qu'un point noir à chaque incision, marquée sur le dos de chevrons noirâtres, comme les *Dianthœcia*, à trapézoïdaux très-distincts, blancs et noirs, et enfin à stigmatale d'un carné-rosé, piquée de blanc, lisérée supérieurement, sur les trois premiers anneaux, d'un filet blanc accolé à un filet ferrugineux, etc., etc. Nul doute, donc, que la *Thalassina* d'Amérique ne constitue une espèce distincte, si elle provient bien de la chenille en question.

1027. Xanthoptera Semicrocea.

La chenille vit aussi sur la *Sarracenia flava*. Elle se tient à l'intérieur des feuilles, qu'elle découpe comme je l'ai dit. C'est dans le courant de mai qu'on la rencontre. Elle se chrysalide, dans la feuille même, vers le commencement de juin, et le papillon éclôt dans la dernière huitaine du même mois. On le trouve quelquefois lui-même dans la retraite où sa chenille a vécu.

1115 bis. Eurhipia Favillatrix Gn.

30ᵐᵐ. Ailes supér. allongées, ayant une petite dent au bord interne, non loin de la base, et le bord terminal simplement coudé au bout de la 3ᵉ inférieure ; d'un gris-roussâtre pâle, confusément mêlé de gris-blanc et de noirâtre, avec des lignes peu visibles, si ce n'est au bord interne ; la partie occupée par la dent étant presque blanche. Deux petites crêtes d'écailles relevées, à la place des taches ordinaires, la dernière ferrugineuse. Des

traits terminaux, contigus, noirâtres, précédés d'atomes gris. Ailes infér. presque transparentes, avec le bord noirâtre, fondu, et la frange blanchâtre, cette dernière avec un point roux au bout de la 4e inférieure. Leur dessous avec un trait cellulaire suivi d'une ligne rapprochée, puis trois autres lignes formant bordure, d'un gris sombre, plus marqué sur les nervures, le tout peu distinct. Abdomen varié de brun et de blanc, avec deux petites crêtes écartées, d'un noir-bleu sur le premier anneau, une tache carrée, blanche, sur le 4e, et une petite crête rousse sur le milieu des trois derniers. Pointes anales rousses,

Abyssinie. M. N. Un ♂.

Cette petite espèce, plus curieuse que jolie, se rapproche extrêmement de nos *Eurhipia* européennes.

GEN. MICRA.

J'ai le dessin d'une jolie petite *Micra* d'Amérique assez voisine de l'*Ostrina*, mais je n'ose décrire ainsi de petites espèces à dessins si délicats.

Sa chenille vit sur le *Pancratium Mexicanum*. Elle est d'un beau vert avec une large stigmatale d'un jaune-serin, surmontée d'un filet vert, puis d'une ligne blanche. Le premier anneau est d'un rouge-brique, avec la plaque d'un rouge encore plus foncé et luisant. La tête est noire et les pattes vertes. Elle vit en mai et juin, et donne son papillon à la fin de ce dernier mois.

1118. INGURA DELINEATA.

Ce n'est point une jasminée qui nourrit la chenille, mais bien la *Tabernæmontana laurifolia*, plante de la famille des Apocynées. Elle se chrysalide dans les feuilles, vers la fin de mai, et le papillon éclôt dans la dernière huitaine de juin. Il habite de préférence les lieux humides.

1267. ANOMIS BIPUNCTINA.

La chenille est l'effroi des planteurs dans les îles et les basses terres des Etats-Unis. Elle est si nombreuse dans certaines années, qu'elle détruit entièrement les plants de cotonniers dans l'espace de dix à vingt jours. Vers l'année 1804, elle pénétra dans l'intérieur du pays, et s'y multiplia dans une proportion effrayante, puis elle disparut l'année d'après.

Il est étonnant qu'une espèce si commune figure si rarement dans les envois que nous recevons de l'Amérique du Nord. Toutefois, cette rareté n'a rien qui ne puisse s'expliquer, quand on réfléchit que, dans notre propre pays, la fameuse Pyrale de la vigne (*Œnectra Pilleriana*), qui fait tant de ravages dans certains vignobles, et qui a été le sujet de tant de publications et de controverses, manque encore à plusieurs collections. Les chas-

notre se persuadent difficilement que ce qui se trouve en si grande abondance sous leurs pas, puisse être de quelque intérêt ailleurs.

1278. Amphipyra Pyramidoides.

La chenille vit non-seulement sur les chênes, mais encore sur les saules, le pommier, etc., comme celle de notre *Pyramidea*. Elle se trouve en avril et mai, subit sa métamorphose dès les premiers jours de ce dernier mois et éclôt vers la mi-juin. On trouve l'insecte parfait dans les bois et les prairies.

ERRATA.

RECTIFICATION DES DOUBLES NOMS.

J'ai toujours pensé qu'il n'était pas à propos que deux Noctuelles portassent le même nom : il peut s'en suivre une confusion regrettable, quelque éloignées que soient les familles auxquelles appartiennent ces homonymes. Cependant il ne m'a pas été possible d'éviter toujours cet inconvénient dans le cours de ces trois volumes, soit que j'aie trouvé ces doubles emplois faits et sanctionnés par l'habitude, soit que j'y aie été entraîné moi-même involontairement ; car on sent que la meilleure des mémoires aurait pu faillir, en présence d'une quantité si considérable d'espèces à nommer. Pour corriger ce défaut et ramener toutes les Noctuelles à une loi uniforme, je propose ci-dessous des modifications, les plus légères possibles, à l'un des deux noms homonymes ; mes lecteurs voudront bien les changer sur l'ouvrage et sur les catalogues qu'ils en extrairont.

		tom.	pag.		
Spodoptera . .	Acronyctoïdes,	v	154,	changez en :	Acronyctiformis.
Hemeroblemma	Amethystina,	vii	130,	—	Amethystea.
Leucania. . . .	Anderreggii,	v	87,	—	Valesicola.
Polia.	Anilis,	vi	42,	—	Albescens.
Anthœcia. . . .	Arcigera,	vi	184,	—	Arcifera.
Ophyx.	Bipartita,	vii	234,	—	Dimidiata.
Apamea	Capensis,	v	213,	—	Afra.
Agrotis.	Confusa,	v	306,	—	Diffusa.
Anthœcia. . . .	Cora,	vi	185,	—	Coreta.
Achœa.	Dejeanii,	vii	245,	—	Madagascariensis.
Cymatophora. .	Fluctuosa,	v	17,	—	Fluminosa.
Coxina.	Hadenoides,	vi	299,	—	Dianthœcioides.
Hadena.	Indistans,	vi	87,	—	Subdistans.
Gortyna	Lunata,	v	121,	—	Illunata.
Galgula.	Partita,	vi	239,	—	Subpartita.

		tome.	page.		
Acontia.	Secta,	VI	221,	changez en :	Dissecta.
Felinia.	Spissa,	VII	322,	—	Spissata.
Amphia	Subunita	V	224,	—	Exunita.
Orthodes. . . .	Vecors,	V	376,	—	Enervis.
Catocala	Vidua,	VII	94,	—	Viduata.
Acronycta . . .	Xylinoides,	V	56,	—	Xyliniformis.

EXPLICATION DES PLANCHES

QUI ACCOMPAGNENT

LES TOMES V, VI ET VII (NOCTUÉLITES).

PLANCHE PREMIÈRE.

DÉTAILS DES ORGANES EXTÉRIEURS DES NOCTUELLES.

Fig. 1. Dessins ordinaires des ailes : — *d*, Demi-ligne. — *e*, Ligne extrabasilaire. — *c*, Ligne coudée. — *s*, Ligne subterminale. — *m*, Ombre médiane. — *b*, Ligne basilaire. — *o*, Tache orbiculaire. — *r*, tache réniforme. — *cl*, Tache claviforme. — *vvv*, Traits virgulaires. — *sa*, Traits sagittés, qui s'appuient d'ordinaire sur la subterminale. — *f*, Feston terminal surmonté des points terminaux. — *lc*, Lunule cellulaire des secondes ailes.

Parties des ailes : — *b*, Base. — *a*, Apex ou angle apical. — *i*, Angle interne. — *an*, Angle anal des ailes inférieures. — *ad*, Côte ou bord externe des supérieures. — *ai*, Bord terminal. — *bi*, Bord interne. — *de*, Espace basilaire. — *ec*, Espace médian. — *cs*, Espace subterminal. — *sa*, Espace terminal.

Fig. 2. Nervulation : — *c*, Nervure costale. — *sc*, Nervure sous-costale. — *m*, Nervure médiane. — *sm*, Nervure sous-médiane. *i*, Nervure interne. — 1, 2, 3, 4, première, seconde, troisième et quatrième nervules *inférieures*. (Aux secondes ailes, la 1re s'appelle aussi *indépendante*). — 1' 2' 3', première, seconde et troisième nervules *supérieures*. — 1'' 2'' 3'' premier, second et troisième rameaux costaux. — *dc*, Nervule disco-cellulaire. — C, Cellule discoïdale. — *a*, Aréole suscellaire. — *p*, Pli cellulaire. — *bc*, Bourrelet costal.

MODIFICATIONS PRINCIPALES DE LA NERVULATION.

Fig. 3. Système costal et aréolaire très-développé (*Spintherops Spectrum*). Rameaux costaux et nervure costale très-espacés. Aréole large et rhomboïdale.

Fig. 4. Système costal et aréolaire très-restreints (*Lygniodes Hypoleuca*). Cellule courte; aréole longue, à ouverture à peine sensible; rameaux costaux presque contigus, etc.

Fig. 5. Même exemple, avec absence complète de l'aréole (*Cyligramma Limacina*); exception remarquable dans la famille des Ommatophorides.

Fig. 6. Absence complète de l'aréole, avec développement ordinaire du système costal (*Micra Paula*, grossie), caractère de la famille entière des Anthophilides.

Fig. 7. Nervure costale des inférieures distincte de la sous-costale dans tout son cours. (*Cymatophora Flavicornis*, grossie.)

Fig. 8. Ailes inférieures d'une Trifide. (*Agrotis Segetum*) (la fig. 2 fournit l'exemple de l'aile inférieure d'une Quadrifide ordinaire).

Fig. 9. Ailes inférieures d'une Quadrifide où l'indépendante est à peine marquée. Aigrettes squammeuses à la côte. (*Barydia Bufo*.)

Fig. 10. Déviations remarquables des 2e, 3e et 4e inférieures. Flexion de la sous-médiane. Atrophie de l'interne. Plis internervuraux trifides. (*Potamophora Manlia* ♂.)

Fig. 11. La médiane seule développée; les costale et sous-costale charpentant un repli placé de l'autre côté de l'aile. Cellule atrophiée. Bord terminal à trois dents seulement. (*Argiva Caprimulgus* ♂.)

Fig. 12. Echancrure au bord interne, avec deux dents prolongées, à extrémités squammeuses. (*Gonodonta Bicornata*.)

THORAX.

Fig. 13. Thorax d'une Noctuelle. — *c*, Lobe droit du collier ou prothorax. — *c'*, Lobe gauche, dénudé. — *p*, Ptérygode droite. — *p'*, Ptérygode gauche, dénudée. — *t*, Mésothorax dénudé, attache de l'aile supérieure *a s*. — *e*, Ecusson. — *m*, Métathorax. — *d*, Attache de l'aile inférieure *a i*.

Fig. 14. Développement des poils du collier dans une Cucullie (sans augmentation notable du lobe).

ABDOMEN.

Fig. 15. Extrémité abdominale dénudée et parties de la génération saillantes (chez le mâle de l'*Heliophobus Popularis*).

Fig. 16. Les mêmes parties dans l'état habituel (*Argiva Caprimulgus*?)

Tête.

Fig. 17. Tête d'une Noctuelle Quadrifide vue de profil.
Fig. 18. La même, vue de face. — *a*, Cavités où sont implantées les antennes. — *s*, Stemmates. — *p*, Section des palpes. — *t*, Partie de la trompe.
Fig. 19. Saillie du front chez la *Metoptria Monogramma*.
Fig. 20. Palpe de Trifide (velu-hérissé) (*Nonagria Lutosa*).
Fig. 21. Le même, dénudé.
Fig. 22. Palpe de Quadrifide à second-article squammeux-lissé, à troisième linéaire, spatulé. (*Sphingomorpha Sipyla.*)
Fig. 23. Le même, dénudé.
Fig. 24. Atrophie de la trompe. (Tête de la *Glottula Pancratii.*)
Fig. 25. Antenne filiforme, grossie. (*Cucullia Umbratica* ♀.)
Fig. 26. Antenne veloutée. (*Cymatophora Flavicornis.*)
26ᵃ. La même, très-grossie.
Fig. 27. Antenne pubescente, grossie. (*Remigia Latipes* ♂.)
Fig. 28. Antenne crénelée. (*Brujas Infans.*)
28ᵃ. La même, grossie.
Fig. 29. Antenne pectinée. (*Heliophobus Popularis* ♂.)
29ᵃ. Extrémité de la même, très-grossie.
Fig. 30. Antenne d'une *Hemicera* (*Pallidula.*)
30ᵃ. La même, grossie.

Pattes.

Fig. 31. Extrémité du tarse très-grossi, pour montrer les ongles ou crochets terminaux. (*Ophideres Fullonica.*)
Fig. 32. Jambe antérieure, pour faire voir l'épiphyse tibiale. (*Erebus Odora.*)
Fig. 33. Patte intermédiaire de l'*Hypenaria Remigipila*.
Fig. 34. Patte postérieure d'une Rémigide (*R. Diffluens* ♂.)

PLANCHE II.

CHENILLES DE NOCTUÉLITES.

Nota. Toutes ces figures sont copiées sur des dessins originaux d'Abbot, à l'exception de la figure 5.

Fig. 1. Chenille de l'Acronycta Brumosa.
2. — de l'Acronycta Hamamelis.
3. — de la Scolecocampa Ligni.

Fig. 5. Chenille de la Tæniocampa Styracis.
4. — de la Tæniocampa Opima 588. Var. A (d'Angleterre), dessinée sur le vif.
6. — de la Glottula Timais.
7. — de l'Acontia Candefacta.
8. — de la Xanthoptera Semicrocea.
9. — de la Poaphila Flavistriaris.
10. — de la Syneda Graphica.
11. — de l'Hypogramma Andromedæ.
12. — de l'Homoptera Lunata.
13. — de l'Anthracia Coracias.
14. — de la Campometra Amelia.
15. — de la Catacola Muliercula.

Les planches 3 et suivantes n'ont pas besoin d'explication : les noms des espèces étant gravés au bas, on les retrouvera facilement dans l'ouvrage à l'aide de la table alphabétique.

ERRATA.

Tome V, page XVII, ligne 12, succédé, *lisez :* succédées
— — XXII, — 11, Bellanger, *lisez :* Delessert.
— — XXXII, — 5, celles, *lisez :* celle
— — XXXII, — 7, la transformation, *lisez :* leur transformation.

Tome V, page XXXVII, note, ligne 33, après le mot chaleur, *ajoutez :* ou enduire préalablement les parties graissées d'une huile essentielle appropriée, telle que l'essence de citron ou de térébenthine bien fraîches et soigneusement rectifiées.

Tome V, page XLII, note, ligne 32, après : s'apercevoir, *ajoutez :* que

---

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES GENRES

FAMILLES, TRIBUS ET PHALANGES.

Les noms des Tribus sont imprimés en grandes capitales; ceux des Familles en petites capitales; ceux des Genres en caractères ordinaires; la synonymie en italique.

FIN DE LA TABLE DES GENRES.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES ESPÈCES.

Les noms d'espèces adoptés dans l'ouvrage sont en caractères ordinaires, les synonymes sont en italique, les variétés en petites capitales.

NOTA. On n'a fait figurer dans cette table que les synonymes principaux.

FIN DE LA TABLE DES GENRES.

S

T

W

X

Y

FIN DE LA TABLE,

DU SEPTIÈME VOLUME,

ET DES NOCTUÉLITES.

BAR-SUR-SEINE. — IMP. DE SAILLARD.

ERRATA.

Tome VII, page 390, ligne 13 :
Au lieu de : à l'un des deux noms homonymes,
Lisez : à l'un des deux noms de ces homonymes.

Ibib., page 392. TRIPHÆNA MUSCOSA,
Lisez : TRIPHÆNA MUSCICOLORA.

(Il y a déjà une Agrotis du nom de *Muscosa*.)



